



HAL
open science

LA VILLE INSCRITE DANS "LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION" : FORMES D'INVESTISSEMENT D'UN OBJET SYMBOLIQUE.

Sarah Labelle

► **To cite this version:**

Sarah Labelle. LA VILLE INSCRITE DANS "LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION" : FORMES D'INVESTISSEMENT D'UN OBJET SYMBOLIQUE.. Sciences de l'information et de la communication. Université Paris IV, 2007. Français. NNT: . tel-03611133

HAL Id: tel-03611133

<https://shs.hal.science/tel-03611133>

Submitted on 16 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNIVERSITE DE PARIS IV – SORBONNE

CELSA

Ecole des Hautes Etudes en Sciences de l'Information et de la Communication

Ecole doctorale « Concepts et langages »

N°

THESE

Pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS IV

Discipline : Sciences de l'Information et de la Communication

Présentée et soutenue publiquement par

Sarah LABELLE

Le 7 décembre 2007

LA VILLE INSCRITE DANS "LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION" :

FORMES D'INVESTISSEMENT D'UN OBJET SYMBOLIQUE.

Sous la direction d'Yves JEANNERET

JURY :

MME VIVIANE COUZINET

M. YVES JEANNERET

M. BERNARD LAMIZET

M. BRUNO OLLIVIER

Mme Isabelle PAILLIART

UNIVERSITE DE PARIS IV – SORBONNE

CELSA

Ecole des Hautes Etudes en Sciences de l'Information et de la Communication

Ecole doctorale « Concepts et langages »

THESE

Pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS IV

Discipline : Sciences de l'Information et de la Communication

Présentée et soutenue publiquement par

Sarah LABELLE

Le 7 décembre 2007

LA VILLE INSCRITE DANS "LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION" :

FORMES D'INVESTISSEMENT D'UN OBJET SYMBOLIQUE.

Sous la direction d'Yves JEANNERET

JURY :

MME VIVIANE COUZINET

M. YVES JEANNERET

M. BERNARD LAMIZET

M. BRUNO OLLIVIER

Mme Isabelle PAILLIART

À Célia & Esther
À mon grand-père

« Nous voguons sans cesse entre l'objet et sa démystification, impuissants à rendre sa totalité : car si nous pénétrons l'objet, nous le libérons mais nous le détruisons ; et si nous lui laissons son poids, nous le respectons, mais nous le restituons encore mystifié. »

Roland Barthes, *Mythologies*, 1957

Remerciements

La thèse est un objet d'envergure dans une vie. Le dire est sans doute un truisme. Si les visées scientifiques et professionnelles sont indéniables, on oublie souvent que ce travail permet l'élaboration de l'identité intellectuelle et de l'être. Et, l'engagement et la discipline que son aboutissement suppose ne sont pas sans conséquence sur le rapport aux autres et au temps. Ces sept années, Franck en est l'architecte discret qui a su mettre à distance culpabilité et doute, désenchantement et inquiétude. Il m'a donné sa persévérance, sa confiance, sa patience. *Ad vitam aeternam.*

La thèse confirme un cheminement intellectuel. La mienne se symbolise par une rencontre. Yves Jeanneret est un directeur de recherche qui offre, dans une dynamique inextricable, la vertu du dialogue et la rigueur de la pensée. Grâce à lui, la recherche acquiert une véritable dimension personnelle. Il n'empêche jamais, il cherche toujours à révéler ce qui se cache derrière des choix anodins. Je tiens à lui témoigner ici toute mon amitié.

La thèse correspond à un temps de formation. La mienne a débuté à l'université de Lille 3 où j'ai découvert, durant mes études de maîtrise et de DEA, une discipline aux multiples facettes, les sciences de l'information et de la documentation, par l'entremise d'enseignants passionnés par leur métier et leurs problématiques, et par l'entremise de ceux qui m'ont fait entrer en recherche. Mes remerciements s'adressent en particulier à Annette Béguin, Dominique Cotte, Pierre Delcambre, Marie Desprès-Lonnet, Emmanuel Souchier et Christine Van Lancker. Je tiens aussi à remercier Godefroy Beauvallet et Odile Coppey qui m'ont permis de pratiquer la recherche appliquée dans des conditions mêlant professionnalisme et amitiés.

La thèse s'ancre aussi dans une institution. Jean-Baptiste Carpentier m'a accueilli au CELSA et m'a permis de débiter ma thèse dans de bonnes conditions en obtenant une allocation de recherche. Véronique Richard et Karine Berthelot-Guiet m'ont témoigné de leur confiance en m'offrant la possibilité de poursuivre l'apprentissage du métier d'enseignant-chercheur en tant qu'ATER, entamé avec Dominique Pagès. Mon parcours au CELSA m'a donné à connaître l'exigence et l'excellence des étudiants dans une institution de référence. Je remercie ces personnes pour leur engagement institutionnel.

La thèse est un temps propice aux rencontres. L'une d'elle me tient plus particulièrement à cœur : celle avec Julia Bonaccorsi. Je ne peux que désirer que nos échanges, tant dans leur teneur intellectuelle que dans leur sincérité, se poursuivent. Doctorants, nous appartenons à un groupe hétérogène dans lequel se tissent des conversations alertes ou de denses collaborations. Je pense ici à Amandine, Anne, Anneliese, Camille, Etienne, Julien, Matthieu, Olivier, Perrine, Samira, Valérie.

La thèse acquiert une certaine notoriété familiale (surtout quand elle dure sept ans !). Mes proches m'ont toujours entourée et m'ont accompagnée de leur attention et de leur soutien tout au long de cette étonnante fabrique. Maman, Papa, ce mémoire est la consécration de l'ouverture d'esprit et de l'ardeur à la discussion que vous m'avez transmises. Ma famille, mes amis, soyez ici remerciés de ce que vous êtes et de ce que vous m'apportez.

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	11
SOMMAIRE.....	11
SOMMAIRE.....	11
INTRODUCTION.....	17
INTRODUCTION.....	17
INTRODUCTION.....	17
<u>ANALYSER LES FIGURES DE LA VILLE.....</u>	<u>31</u>
<u>Chapitre 1 Signes, dispositifs, pratiques : Analyser les productions triviales de l'objet de recherche.....</u>	<u>33</u>
1.1.1 L'attraction des courants « performants » de la sociologie.....	34
1.1.1.1 Chaîne d'intermédiaires et modélisation du social : la « performance » de la sociologie de l'innovation.....	35
1.1.1.2 Une réponse politique et industrielle séduisante : la « performance » de la sociologie des usages.....	44
1.1.2 Élaborer un objet de recherche spécifique : la ville saisie par un programme de conversion.....	54
1.1.2.1 Élargir le champ d'observation aux différents niveaux d'existence de l'objet social.....	56
1.1.2.2 Analyser les métamorphoses médiatiques de la ville.....	62
1.1.3 Saisir la trivialité à l'œuvre au cœur de la matérialité urbaine.....	69
1.1.3.1 Observer l'hétérogénéité des processus de communication à l'œuvre.....	71
1.1.3.2 Médiations sociales : la valeur et le sens.....	74
1.1.3.3 Analyse du politique par la trivialité.....	76
<u>Chapitre 2 Collecter des formes observables et construire des espaces d'enquêtes.....</u>	<u>83</u>
1.2.1 Mon activité documentaire : de la veille à la constitution de corpus.....	86
1.2.1.1 Parcours de lecture, inventaire et archive.....	87
1.2.1.2 Sélection de formes écrites de la médiation.....	94
1.2.2 Ma prédilection empirique : présentation de mes espaces d'enquête.....	104
1.2.2.1 Quelques acteurs-phares : légitimation et valorisation des actions.....	109
1.2.2.2 Quelques scènes d'exposition : thématization des actions.....	117

LA VILLE POSTULÉE.....132

Chapitre 1 L'expression "la société de l'information": de l'hypothèse à l'inscription...135

<u>2.1.1 Le temps long de "la société de l'information".....</u>	<u>137</u>
<u>2.1.1.1 La question de la transformation de la société à la fin des années 1960.....</u>	<u>138</u>
<u>2.1.1.2 L'archéologie de "la société de l'information": une prise en charge scientifique de son histoire.....</u>	<u>143</u>
<u>2.1.1.3 Information et informatique: le poids des mots.....</u>	<u>148</u>
<u>2.1.2 Constat et faire exister "la société de l'information": les jeux sémio-discursifs d'une expression.....</u>	<u>153</u>
<u>2.1.2.1 Entre figement linguistique et présupposition ontologique.....</u>	<u>153</u>
<u>2.1.2.2 Un objet politique.....</u>	<u>160</u>
<u>2.1.2.3 Une inscription paradoxale.....</u>	<u>163</u>
<u>2.1.3 Le devoir-informatiser: un projet de numérisation de la société.....</u>	<u>166</u>
<u>2.1.3.1 La croyance en la dynamique technique du social.....</u>	<u>169</u>
<u>2.1.3.2 Programmation d'un projet de société.....</u>	<u>175</u>

Chapitre 2 L'actualité scientifique de la question de la ville de "la société de l'information"183

<u>2.2.1 Les villes « réticulaires »: une mort annoncée ?.....</u>	<u>186</u>
<u>2.2.1.1 La métropolisation: vers l'urbain homogène.....</u>	<u>187</u>
<u>2.2.1.2 Le règne des réseaux.....</u>	<u>191</u>
<u>2.2.2 Les villes « virtuelles »: un avenir immatériel ?.....</u>	<u>195</u>
<u>2.2.2.1 Cyberespace et réseaux: déplacement métaphorique de l'espace de la ville.....</u>	<u>196</u>
<u>2.2.2.2 Une technique planétaire, une appropriation locale: recomposition médiatisée du local.....</u>	<u>201</u>
<u>2.2.3 Les villes « informationnelles »: une refondation sociale ?.....</u>	<u>208</u>
<u>2.2.3.1 Des dispositifs techniques aux vertus citoyennes.....</u>	<u>209</u>
<u>2.2.3.2 Un espace public élargi.....</u>	<u>215</u>
<u>2.2.4 Circulation entre les modèles scientifiques.....</u>	<u>221</u>
<u>2.2.4.1 Naturalisation du rapport entre ville et technique.....</u>	<u>222</u>
<u>2.2.4.2 La question galvaudée de la matérialité.....</u>	<u>227</u>

LA VILLE PROGRAMMÉE.....233

Chapitre 1 La dialectique réseau/territoire dans "la société de l'information": substitution, anamorphose et métamorphose.....235

<u>3.1.1 D'une définition globale à une projection locale.....</u>	<u>236</u>
<u>3.1.1.1 Décrire les transformations: la fin des territoires ?.....</u>	<u>237</u>
<u>3.1.1.2 Invoquer l'espace d'action: le territoire comme ancrage.....</u>	<u>240</u>

Sommaire

3.1.2 Maîtriser et organiser le territoire.....	245
3.1.2.1 Une conception géopolitique du « territoire »	246
3.1.2.2 La volonté de numérisation des territoires.....	249
3.1.3 De la saisie symbolique du territoire à son usage fonctionnel.....	256
3.1.3.1 Gérer l'action : aménager sans aménagement.....	257
3.1.3.2 Mouvement de contextualisation-décontextualisation : refonte globale de l'action locale.....	263
Chapitre 2 Référencer les actions locales : la mise en série des singularités.....	271
3.2.1 La logistique documentaire au service de la mise en visibilité des projets.....	273
3.2.1.1 Cartographier : La mise en forme logicielle du territoire.....	273
3.2.1.2 Lister, répertorier : une médiation documentaire par le tabulaire	279
3.2.1.3 Signaler, pointer et faire passer : une médiation documentaire par la logistique	283
3.2.2 Intégration des actions dans une machine politique uniformisante.....	288
3.2.2.1 La co-élaboration de l'action : une inter-légitimation des pratiques.....	288
3.2.2.2 Volonté d'assimilation de la diversité des actions et revendication d'une maîtrise de l'espace d'action.....	296
3.2.3 Figurer les actions locales : la production de spécimens.....	299
3.2.3.1 Mettre en exergue des réalisations optimales du projet au niveau local.....	300
3.2.3.2 Créer des activateurs politiques de « la société de l'information ».....	307
LA VILLE RÉÉCRITE.....	312
Chapitre 1 Ecriture du fantasme.....	314
4.1.1 Le mythe du progrès technologique : réécriture de la ville par son informatisation..	315
4.1.1.1 Vers une cité de verre : la « transparence » des dispositifs informatisés	316
4.1.1.2 Nouveaux « espaces » de communication, nouvelles pratiques démocratiques	324
4.1.2 Nommer les transformations : jeux sémantiques et enjeux spectaculaire.....	332
4.1.2.1 Binarité sémantique des expressions : ancrage politique et périphérie technique	332
4.1.2.2 La prolifération lexicale : un objet ou des objets de discours.....	342
Chapitre 2 Ecriture de la publicité : médiatisation collective de l'action.....	349
4.2.1 Génération d'un espace de scénographie de l'action	351
4.2.1.1 Lieux d'actualisation de la présupposition ontologique	353
4.2.1.2 Hétérogénéité des identités et expériences.....	358
4.2.2 Des acteurs "éclairés"	363
4.2.2.1 Le pouvoir de désignation.....	364
4.2.2.2 La projection scripturale de l'action.....	367

Sommaire

4.2.3 Des lieux de production de valeur.....	370
4.2.3.1 Valoriser : du label à la non-reproductibilité.....	371
4.2.3.2 Mutualiser : la conquête d'un imaginaire du partage.....	374
Chapitre 3 Ecriture de l'urbanité : la ville configurée	381
4.3.1 Hétérogénéité des productions médiatiques : polyphonie locale.....	382
4.3.1.1 La prise en charge médiatique du local par les industriels du contenu.....	384
4.3.1.2 Expression plurielle : écritures de figures de la ville.....	391
4.3.2 Action et médiation promotionnelles : l'acteur aux prises avec la normativité de la panoplie.....	395
4.3.2.1 A la rencontre des écarts : Saint-Pierre-lès-Elbeuf, une action localisée, un exemple pseudo-marginal.....	396
4.3.2.2 Entre le devoir-médiatiser et le pouvoir-représenter la ville.....	404
4.3.3 La ville, monument de la panoplie.....	408
4.3.3.1 La médiation du projet par l'ancrage dans l'espace urbain.....	411
4.3.3.2 Réalités triviales et enjeux spectaculaires.....	413
CONCLUSION.....	424
CONCLUSION.....	424
CONCLUSION.....	424
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	436
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	436
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	436
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	438
1. REVUES ET ARTICLES SCIENTIFIQUES.....	438
2. ACTES DE CONGRÈS, COLLOQUE OU CONFÉRENCE.....	445
3. THÈSES ET HABILITATION À DIRIGER LES RECHERCHES.....	447
4. OUVRAGES.....	449

Sommaire

5. RAPPORTS PUBLICS ET OUVRAGES D'ACTEURS PUBLICS.....	457
6. DOCUMENTS ELECTRONIQUES.....	458
LISTE DES PLANCHES.....	459
LISTE DES PLANCHES.....	459
LISTE DES PLANCHES.....	459
LISTE DES TABLEAUX.....	462
LISTE DES TABLEAUX.....	462
LISTE DES TABLEAUX.....	462
LISTE DES ANNEXES.....	466
LISTE DES ANNEXES.....	466
LISTE DES ANNEXES.....	466

INTRODUCTION

On peut se demander si la société de l'information existe vraiment. Si elle va enfin s'instaurer. Si elle est désirable ou dangereuse. Si elle est vraiment nouvelle ou a été inventée depuis des lustres par les documentalistes ou les journalistes. Si on doit la remplacer par une société de communication ou des sociétés du savoir.

Aucune de ces questions ne sera posée dans cette thèse. En effet, toutes présupposent que l'expression "la société de l'information" désigne une réalité sociale et politique définie, ce qui ne sera nullement admis ici. La formule "la société de l'information" sera considérée dans la présente recherche comme une expression agissante, sous l'égide de laquelle est mis en œuvre et légitimé un ensemble de situations, d'imaginaires, de pratiques et de productions. C'est cet ensemble pratique et symbolique, définissant un certain régime du politique, qui est pris pour objet dans cette thèse. Ce point de vue mérite d'être brièvement caractérisé d'emblée ; compte tenu de l'ampleur de ses conséquences, il devra être plus complètement argumenté dans la première partie de la thèse.

"La société de l'information" est une expression qui possède une existence sociale évidente à certains égards, floue à d'autres. Evidente, car elle a acquis une reconnaissance et une consécration internationales lors des deux récentes conférences internationales constituant les deux phases du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, dit SMSI, qui se sont successivement tenues à Genève en 2003 et à Tunis en 2005. Floue, car il est difficile de lui assigner une définition stable : en effet, non seulement le monde évoqué par une telle expression entretient la confusion entre un domaine d'innovation technique (l'informatique) et un processus social et symbolique (l'information), mais encore le statut ontologique de ce monde est incertain : on ne sait jamais si cette fameuse société est d'ores et déjà présente, par la force d'un usage généralisé des médias informatisés, ou s'il s'agit impérieusement de la faire advenir, parce que sa réalité, hautement désirable, serait

incertaine¹. Pourtant, par-delà ces paradoxes constitutifs, qui devraient, du point de vue de la logique, affaiblir la formule, celle-ci ne cesse de circuler, en se matérialisant dans l'espace public contemporain sous de nombreuses formes : discours, sites web, événements se réalisent sous l'égide de "la société de l'information". D'où un constat qui s'impose au chercheur : l'annonce de "la société de l'information" a beau n'avoir guère de sens en tant que *proposition politique*, elle est singulièrement opérante en tant que *référentiel pour le politique*. Elle agit comme un signe essentiel au développement d'une gamme étendue d'actions et à leur valeur. Un ensemble très hétérogène de discours et de réalisations tourne autour de cette expression sans cesse réaffirmée, dont l'énonciation paraît pouvoir attester, par sa seule dissémination, qu'une représentation du social serait partagée, triviale. C'est à comprendre ce paradoxe que s'attache le présent travail. Il étudie un certain régime de « l'incontournable ». Définir la teneur sémiotique d'une expression aussi particulière, comprendre ce qui fait son omniprésence et sa virulence, analyser la façon dont nombre de projets, de pratiques, de programmes s'autorisent d'elle, éclairer enfin les conditions dans lesquelles les sujets sociaux la revendiquent ou s'y résignent sera notre enjeu. La thèse n'a pas pour objet la société de l'information, ni seulement l'expression "la société de l'information", mais la façon dont le régime hégémonique de cette expression agit sur le politique.

Une gamme très étendue de recherches se définit comme portant sur la société de l'information, ou encore sur la "société de l'information" – les guillemets indiquant, comme on l'a compris, une distance vis-à-vis d'une simple reprise de la formule au *premier degré*.

La posture ici adoptée s'inscrit dans le prolongement des secondes et non des premières. Le présent travail s'appuie fortement sur l'effort qui a été fait par certains chercheurs pour prendre du recul par rapport à un objet communément admis et de se positionner face aux divers commentaires dont "la société de l'information" est l'objet. L'analyse ici proposée fait pareillement un effort pour se déprendre de l'évidence et de la naturalité de "la société de l'information". Mais elle a un objet particulier, qui est de rendre descriptible la façon dont elle a acquis cette naturalité même et d'interroger la manière dont une telle naturalisation intervient comme une condition pour les pratiques politiques. Un tel parti – peser la teneur de l'expression, en décrire le mode d'existence sémiotique et discursif, explorer la façon dont une telle référence agissante excite les pratiques – définit un point de vue de recherche particulier en sciences de l'information et de la communication. Il s'agit de se saisir d'un objet bien réel, mais largement fantasmatique. Comment l'analyse des signes,

¹ Le sens de cette ambiguïté structurante (information/informatique) et les ressorts de cette présupposition ontologique (exister/devoir-être) seront élucidés dans la suite de l'analyse.

des documents, des médiations sociales de l'information, des contextes de la communication peut-elle rendre compte des subtils effets de cet objet et des formes multiples d'inscription qu'il connaît ? L'objectif de la recherche n'est pas de faire le tour d'une réalité supposée (cette société si particulière) en la thématissant, ni, inversement, de la contourner en niant sa réalité. C'est d'atteindre ce qui se joue dans la dissémination de cette formule, de comprendre un peu comment cette dissémination s'inscrit dans une histoire, dans des histoires. Comment elle devient une injonction générale, la projection d'un modèle sociétal : moins le modèle d'une idéologie politique particulière qu'une norme de l'agir dans le politique.

À nos yeux, un régime particulier de médiations unit et redistribue, en permanence, deux réalités : l'omniprésence de la formule elle-même, d'une part, la création constante de dispositifs et d'initiatives tendus vers sa confirmation et sa mise en œuvre, d'autre part. "La société de l'information", qui relève de l'idéologique, ne se laisse donc pas simplement définir, à nos yeux, comme « une idéologie », et encore moins comme une simple illusion, qu'il faudrait dissiper. En effet, "la société de l'information" renvoie nécessairement à une pratique observable et désigne quelque chose qui connaît une certaine légitimité sociale et politique. Sans se résumer à des propriétés techniques, elle produit un cadre d'action qui se définit dans l'espace entre ce qu'il est possible de faire et ce qui doit être réalisé. Différente d'un « projet », qui impliquerait que l'action relève d'une intentionnalité et de stratégies, elle suppose que les acteurs soient sans cesse capables de situer leur action et de se mobiliser dans son cadre : par exemple, lors du SMSI, les participants étaient invités à nourrir la réflexion collective en soumettant et en produisant textes et documents au sein d'un puissant dispositif d'écriture, qui conduisait à leur normalisation et à leur intégration. La teneur de l'expression lui confère une force décuplée qui *précipite* les actions au sein d'un régime de communication qui ne cesse de se redéfinir.

De ce fait, la nature très particulière de cet objet pose un problème de caractérisation très délicat au chercheur. Comment nommer ce processus ou cette entité ? J'ai longtemps hésité entre les termes de « projet » et de « programme ». Une fois admis que ma thèse ne portait pas sur la société de l'information, de plain pied avec un discours circulant, comment définir ce sur quoi elle porte ? S'agissait-il de décrire le « projet », ou le « programme » de "la société de l'information" ? Ce qui précède montre que ces deux formules ont leur pertinence, mais ne rendent pas tout à fait ce qui va être étudié dans les pages qui suivent. La première formule (*projet*) possède l'avantage de renvoyer à l'ensemble des actions porteuses de sens qui sont mises en œuvre pour métamorphoser le monde ou transformer un objet. Elle est en coïncidence avec la question posée, dans la mesure où ce dont il s'agit n'est pas seulement le contenu sémantique d'une formule, mais la façon dont les sujets

s'impliquent dans l'espace qu'elle désigne. La notion de projet ouvre donc des perspectives intéressantes à l'analyse : elle rappelle la nécessité de pouvoir investir du sens dans ce qui est fait. Mais le terme est en quelque sorte pris en otage par son usage en ingénierie, qui rétrécit son sens pour le réduire à une suite d'opérations logistiques et stratégiques ; il impose, en outre, l'idée que les sujets agissent en fonction d'une visée future bien déterminée, ce qui, on le verra par la suite, n'est nullement confirmé par l'analyse des pratiques en situation. La seconde formule se caractérise par sa dimension organisatrice des actions. Un « programme » se définit sur plusieurs plans : d'une part, il contient un effet d'annonce sur ce qui est proposé et donc son résultat, et d'autre part, il augure de la multiplicité des actions nécessaires. Nous trouverons ces deux plans à l'œuvre dans les diverses productions que nous analyserons. Mais la notion de programme possède une forte dimension stratégique et une intentionnalité, qui présument à l'excès des modes d'organisation de l'action et du rapport entre le cadre général et les démarches singulières : présomptions qui, là encore, seront fortement mises en questions par nos observations. Ces dénominations tendent à désigner un dispositif qui contient de l'arbitraire et qui transcende l'hétérogénéité des pratiques. Il me fallait donc trouver une alternative pour désigner et qualifier ce qu'est "la société de l'information".

Aussi s'agit-il de fixer un terme qui évite de considérer cette dernière sous la forme d'une machination et qui échappe à l'idée d'un méta-sujet social qui contrôlerait tout. C'est la raison pour laquelle j'ai récusé d'emblée le terme de « dispositif », que je préfère associer à un usage limité, pour désigner des dispositifs *médiatiques et médiationnels* concrètement discernables, sans supposer que toute la société, ou tout le régime du politique étudié, relèverait d'un « dispositif ». J'ai alors cherché un terme qui indique à la fois que "la société de l'information" est présente de façon permanente et qu'elle est convoquée à divers titres. Le terme de « panoplie » est apparu intéressant à plusieurs égards. Etymologiquement, la *panoplia* désigne l'ensemble des armes données au fantassin pour se rendre au combat. Cette qualification permet de mettre en évidence un ensemble de dispositifs à la fois hétérogènes et convergents. Dire que "la société de l'information" constitue une véritable *panoplie* vise à mettre en avant sa dimension polychrétique² : autrement dit, le fait qu'elle traduit la multiplicité des enjeux qu'elle soulève, la capacité qu'elle a de s'adapter à différentes fonctions et à divers espaces et sa force de propagation. Je souligne de cette manière le fait qu'elle n'est pas *un* dispositif unique, mais davantage qu'elle se présente sous des configurations médiatiques hétérogènes.

² Jeanneret, Yves. « Les Soleils meurent aussi : un demi-siècle de réception de l'œuvre de Romain Rolland en France (1898-1944) », Thèse, Université Paris 3, 1982, p. 309.

On comprendra donc que je ne traite dans ce mémoire, ni de la société de l'information, sans guillemets, ni de la "*société de l'information*", avec un simple signe de distance (d'ailleurs parfaitement justifié), mais bien de "*la société de l'information*" : j'use des guillemets pour marquer une distance et j'inclus le déterminant « la » comme faisant bien partie de l'expression. Celui-ci conditionne en partie la façon dont l'expression travaille le politique et le social, invite les acteurs à l'employer et à l'activer. L'usage et la reprise de l'expression "la société de l'information" n'indiquent pas seulement que quelque chose comme une société de l'information est possible. Elles créent un état de fait, qui est qu'une fois qu'a eu lieu l'énonciation, il se trouve qu'un réel, et un seul, a été attesté. Elles nient, par la récurrence, toute variante. Cette expression-inscription aux apparences molles et floues, "la société de l'information", fonctionne justement par son pouvoir d'actualisation continue. Ce sera l'objet d'une partie du mémoire de comprendre ce fonctionnement.

J'emploierai donc, dans la suite de ce travail, la formule "la société de l'information" pour désigner une panoplie : la formulation linguistique de l'expression, ses modes d'actualisation par des écritures, l'espace de valeur et d'injonction que cette écriture convoque, en un mot le pouvoir de *réquisition* qu'elle manifeste. Ces réalités seront dans l'analyse indissociablement liées : les médiations qui seront décrites, au fil du présent mémoire, opèreront des distinctions dans ce « paquet » de réalités, mais ces distinctions ne consisteront pas à défaire le mélange de matériel, de symbolique et de pratique qui définit la force particulière de ce régime du politique.

J'ai choisi de comprendre ce régime à partir d'un objet particulier, la ville. J'ai cherché à comprendre comment la ville pouvait devenir *inscriptible* dans cette panoplie : un objet qui allait pouvoir être façonné et travaillé matériellement par diverses productions médiatiques et scripturales, par le recours aux éléments disponibles de cette panoplie. J'ai choisi l'objet ville dans la mesure où, au fil de mon enquête, il m'est apparu que pour attester son existence, "la société de l'information" nécessitait l'investissement d'un espace singulier et fort. Comme l'ont bien remarqué les chercheurs qui en ont étudié le régime proprement idéologique, le discours sur "l'information" réitère sans cesse l'annonce d'un monde délocalisé et dématérialisé. Pourtant, en tant que formule intégrée à toute une panoplie, c'est-à-dire en tant qu'inscription connaissant une existence pratique, "la société de l'information" doit, pour connaître sa pleine efficacité, prendre place dans la réalité contemporaine et acquérir une visibilité tangible : une visibilité que la ville paraît pouvoir lui apporter tout particulièrement. Dès le début de mes observations, s'est imposée à moi l'importance d'un entrelacement permanent entre les imaginaires politico-techniques

de la ville et de "la société de l'information" : ces imaginaires avaient pour effet de conférer une teneur particulière à tout ce qui s'y réalisait. Une analyse ultérieure a confirmé cette hypothèse initiale, en mettant en évidence la volonté d'engendrer un imaginaire de la ville de demain, pensée comme une ville « numérique ».

La ville est en effet un objet chargé de symbolique et de teneur culturelle. Urbanistes et anthropologues, géographes et politologues y développent leur recherche, la constituant tantôt en objet scientifique, tantôt en terrain d'investigation. Délimitée territorialement et traversée de multiples réseaux (économiques, sociaux, techniques), la ville est une entité politique et symbolique, un espace de médiation où circulent des représentations collectives³. Elle a cette particularité constitutive de ne pas appartenir à un type d'acteurs particuliers ; elle est sans cesse investie et réinvestie par une foule hétérogène d'acteurs. C'est ce qui fait d'elle une entité symbolique et métamorphique par excellence. Tout cela contribue à la constituer en un objet dense qui peut permettre l'identification de modes d'existence particuliers de "la société de l'information" Et, aujourd'hui, l'enjeu de penser la ville contemporaine ne peut se réaliser sans une réflexion sur la ville telle qu'elle est réécrite par les politiques.

La ville se caractérise par la dimension culturelle des objets qui y circulent et qui s'y fixent, qui s'y consomment et qui s'y consomment. C'est ce qui lui permet de *faire culture*, d'être un construit symbolique qui permet aux individus et au collectif de s'y repérer et d'y participer. La ville est forgée et gorgée d'imaginaires façonnés par les hommes, leurs fantasmes et leurs desseins : ces imaginaires sont pris et transcrits dans des réalisations, ils sont instrumentalisés dans des visées politiques. Dans ce mémoire, l'ambition est de regarder de près la culture de ce qu'est la *polis* et la cité et l'hypothèse est de le regarder au travers de la façon dont celle-ci est saisie, de façon consciente ou inconsciente, par un ensemble hétérogène d'acteurs. Autrement dit, la ville est un objet qui se construit politiquement de multiples façons, elle a toujours besoin d'être réécrite pour exister en tant que ville. Or, les acteurs ne procèdent pas selon une seule et même formule d'agir : des variations sont liées au contexte, aux perspectives et aux diverses possibilités. Jacques Lévy pointe justement cette consistance singulière qui implique que les acteurs développent des stratégies spatiales pour « investir la ville »⁴.

Cependant, en tant que chercheuse en communication, je tente d'identifier les formes sémiotiques et les objets qui sont les constructions symboliques des acteurs.

³ Lamizet, Bernard. *Les lieux de la communication*. Paris : Mardaga, 1992. p.279.

⁴ Lévy, Jacques. « La ville, concept géographique, objet politique ». *Le débat*, nov-déc 96, n°92, p. 113.

La ville m'intéresse parce qu'elle est un lieu de l'agir et qu'elle offre un espace à transformer. J'aborde la ville comme :

« un espace de signes, car on y lit toujours la référence des acteurs sociaux dans la lisibilité des formes urbaines. La ville est un espace de signes, car c'est un espace que l'on déchiffre, que l'on interprète, dans le but d'y trouver les traces des autres hommes qui constituent avec nous le foedus »⁵.

Après avoir précisé les termes de mon sujet, je souhaite poser *précisément* mon travail dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Ma démarche s'inscrit dans cette volonté scientifique de :

« ne pas rester prisonnier de cette vision d'un monde où les machines surplombent la société et structurent l'espace social »⁶.

Cet enjeu de la recherche au moment où elle se fait et s'écrit suppose qu'une posture soit définie pour établir l'objet comme un objet de recherche. Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que "la société de l'information" est une expression riche en usages, qu'ils appartiennent à l'ordre de l'agir ou à l'ordre de l'énoncer. Cette hyper-présence en fait un objet extrêmement mobilisé et étudié dans les recherches contemporaines. Plusieurs postures peuvent être identifiées. Tout d'abord, la posture que je qualifierai d'idéologique consiste à reprendre telle quelle l'idée de "la société de l'information" : Pierre Lévy en est l'exemple archétypal, qui prône une théorie transculturelle grâce à l'informatisation de la société. Une autre posture réside dans une observation menée à l'intérieur du cadre de "la société de l'information" : Eric Maigret, Emmanuel Eveno, Thierry Vedel proposent une analyse pragmatique des usages en traduisant des préoccupations portant principalement sur les niveaux de prises en compte de certains aspects. Une troisième posture se constitue dans une pratique de détournement qui s'exprime plus spécifiquement au sein de la discipline de la documentation : Claude Baltz ou Sylvie Fayet-Scribe⁷ proposent une vision qui corrèle les transformations actuelles à une compréhension anticipée des problématiques contemporaines par une activité documentaire ancienne. Ils revendiquent en somme, pour leur discipline, l'invention de "la société de l'information".

⁵ Lamizet, Bernard. [1992]. p.281.

⁶ Callon, Michel. « Pour une sociologie des controverses technologiques », *Fundamenta Scientiae*, 12 (4), 1981, p.384.

⁷ Fayet-Scribe, Sylvie. *Histoire de la documentation en France*. Paris : CNRS, 2000. (CNRS Histoire).

Enfin, s'identifie une posture critique qui aborde "la société de l'information" comme un objet établi dans le social, mais néanmoins discutabile. Il n'est alors pas question de reprendre les contours de l'objet ou de s'inscrire dans son champ d'action, mais de s'installer en polémique. Ainsi, le dossier coordonné par Bernard Miège⁸ dans la revue *Réseaux* vise à déconstruire les présupposés du modèle et à interroger les modèles économiques et sociaux en jeu (par exemple la critique de Nicholas Garnham). D'autres chercheurs s'appliquent à ne pas cesser de poser les questions laissées en marge et à réintroduire ces dernières dans un cadre qui tend à les refouler. Ils se saisissent de façon critique de la panoplie, ou même la mettent en pièces, en imposant le geste de décaler le point de vue, pour rendre discutabile ce qui semble aller de soi. Je citerai ici de façon non-exhaustive Armand Mattelart⁹ qui cherche dans l'archéologie historique une explication et une justification, Françoise Massit-Folléa¹⁰ qui pose la question de l'appropriation de l'internet, Bruno Ollivier¹¹ qui impose une interrogation sur le rapport entre dispositif médiatique et identité, Isabelle Pailliar¹² qui examine le devenir des services publics et des territoires, Philippe Breton¹³ qui met au jour les idéologies politiques du réseau, David Forest¹⁴ qui scrute les imaginaires agissant dans les discours. L'ensemble de ces recherches vise à repousser les limites de la notion de "la société de l'information" en dévoilant les problèmes qui se posent, que les projets soulèvent et que la formule escamote.

Partant de ce dernier ensemble d'analyses, qui m'a permis de baliser tout au long de ma recherche des questionnements et de voir apparaître de nouvelles pistes de réflexion, j'ai choisi de ne pas prolonger les réflexions sur le caractère idéologique de "la société de l'information", mais de comprendre par quelles médiations cette modalité du politique se déploie, et de me pencher sur des situations et des productions particulières dans lesquelles on peut reconnaître "la société de

⁸ *Réseaux : Questionner la société de l'information*, coordonné par Bernard Miège, 2000, vol. 18, n°101.

⁹ Mattelart, Armand. *Histoire de l'utopie planétaire*. Paris : La Découverte, 2000.

¹⁰ Massit-Folléa, Françoise, Conein, Bernard, Proulx, Serge (dir.). *Internet : une utopie limitée. Nouvelles régulations, nouvelles solidarités*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2005.

¹¹ Ollivier, Bruno. *Identité et identification: sens, mots et techniques*. Paris : Hermès Science Publications, 2007. (Coll. Communication, médiation et construits sociaux).

¹² Pailliar, Isabelle. « Citoyens, usagers, consommateurs : quelles pratiques ? ». In Musso, Pierre, Crozet, Yves (dir). *Le territoire aménagé par les réseaux*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube/DATAR, 2002.

¹³ Breton, Philippe. *L'utopie de la communication : Le mythe du village planétaire*. Paris : La Découverte, 1997.

¹⁴ Forest, David. *Le prophétisme communicationnel : la société de l'information et ses futurs*. Paris : Syllepses, 2004.(Matériologiques).

l'information". Autrement dit, je ne m'intéresse pas aux contenus politiques concrets de "la société de l'information", mais je cherche à comprendre comment les acteurs produisent à l'intérieur du cadre que celle-ci impose et dans quelle mesure les formes rencontrées constituent des dispositifs de pouvoir.

Dans ce contexte scientifique dense, je me suis aperçue de la nécessité de dépasser les effets de stigmatisation ou d'engouement propres à une recherche aux prises avec la complexité des objets qu'elle choisit d'étudier. En effet, la contemporanéité des objets étudiés nécessite de prendre position quant aux conditions d'élaboration d'une réflexion dépourvue d'une consistance idéologique – si elle est possible – et pour le moins, elle réclame de chercher et de développer des outils méthodologiques capables de se pencher sur les conditions d'existence de "la société de l'information" et sur les processus de transformations qu'elle suppose. La question du "changement" m'apparaît comme la clef de voûte des questions qui se posent à la recherche aujourd'hui : il s'agit de ne pas céder à la tentation de penser une suppression définitive de ce qui existait auparavant au profit de nouvelles modalités – et cela est vrai quel que soit l'objet concret sur lequel le chercheur se penche. Il me semble au contraire plus saillant – et évidemment, plus contraignant – de procéder à une analyse « métamorphologique », telle que la propose Yves Jeanneret¹⁵. En d'autres termes, l'enjeu épistémologique de cette approche consiste à ne pas aborder les transformations en termes d'impact ou de corollaire, sans pour autant poser une quelconque immuabilité des processus de communication. Il se manifeste dans la prise en considération de la tension entre ce qui perdure et ce qui point. Aussi cela se traduit-il par une volonté de se pencher précisément sur les modes de matérialisation des pratiques, sur les processus d'institutionnalisation des formes communicationnelles.

D'un point de vue empirique, cela conduit à ne négliger ni les paroles, ni les pratiques, ni les dispositifs. Chacun de ces trois pôles est alors considéré dans sa dimension de pouvoir et non réduit à son caractère de source d'informations contextuelles. C'est pourquoi je ne m'intéresse pas au contenu de ces objets, mais à leur façon de manifester un certain pouvoir. Dans ce contexte, j'ai pris le parti de m'inscrire dans une approche similaire à celle de Jeanne Favret-Saada. Dans son livre, *Les mots, la mort, les sorts*, celle-ci explique que, souhaitant dépasser une approche de son terrain d'enquête par le jugement (qui placerait ce qu'elle voit dans une relation d'autorité), elle est amenée à reconsidérer ce qui constitue principalement les pratiques de sorcellerie. La parole apparaît au fil de son enquête

¹⁵ Jeanneret, Yves. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*. Lille : Presses universitaires du septentrion, 2000.

comme l'acte même, élémentaire de la sorcellerie. C'est alors qu'elle décrit son projet scientifique en ces termes :

« ce qui m'importe alors, c'est moins de déchiffrer des énoncés ou ce qui est dit que de comprendre qui parle et à qui »¹⁶.

Ce qui signifie qu'elle ne cherche pas à reconstruire le sens renfermé par les énoncés, mais bien le pouvoir qui leur est attribué de signifier quelque chose pour quelqu'un à un moment précis. Dans cette thèse, je ne souhaite pas pointer l'existence de "la société de l'information" ou son inexistence, ou encore sa bonne mise en place par les acteurs, par tel ou tel protagoniste. Mais j'aspire à décrire et analyser les espaces dans lesquels des actions de médiation se développent, des débats ont lieu. Je ne considère pas "la société de l'information" comme une machine qui régulerait les actions et qui leur infligerait un sens unique. L'existence de cette formule et son pouvoir de réquisition organisent certaines chose ; elles teintent les actions qui se définissent par rapport à cette injonction paradoxale extrêmement incitative et présente dans le discours et l'imaginaire des acteurs. Dès lors, s'observe une véritable hégémonie discursive (une force agissante) qui enjoint de faire et qui est *là*.

J'ai opté pour une étude circonscrite aux formes d'investissement de la ville, à la façon discrète dont la panoplie s'empare d'un espace trivial par excellence. Je cherche à comprendre les processus qui instituent la ville comme un espace privilégié d'inscription de "la société de l'information". Je tente, de cette manière, d'appréhender les différents modes d'institution du sens et de la valeur en travaillant sur les nombreux processus de médiation qui sont aménagés dans et par la ville pour concrétiser cette panoplie politique. Cela suppose d'aborder les multiples surgissements de "la société de l'information" en les regardant comme des objets qui, par leur propre existence, énoncent quelque chose de sa dimension politique et qui mettent en évidence la conquête du trivial par une panoplie. Je m'attache ainsi à décrire des faits et des espaces triviaux, des objets culturels et politiques. Je les aborde comme différentes formes prises, qui rendent présente la panoplie dans le champ du social et du politique. Car "la société de l'information" est un cadre puissant dans lequel les acteurs opèrent et prennent une place, dont ils disposent à certains égards, mais qui les dispose à bien d'autres. Je ne tente pas de dénouer leurs stratégies, mais d'observer la diversité des pratiques et des espaces où se croisent toutes ces logiques. En d'autres termes, la recherche entreprise est une quête des dimensions du faire et du pouvoir-transformer au sein d'un objet culturel fort : la ville.

¹⁶ Favret-Saada, Jeanne. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris : Gallimard, 1977. (Folio Essais). p.32.

L'approche théorique défendue dans cette thèse vise à travailler une définition de la société en partant des processus de communication qui s'y jouent, ce qui conduit à introduire la notion de médiation dans le champ politique. Il s'agit pour moi de poser des questions d'ordre politique sur le statut culturel des transformations médiatiques, sur les enjeux de société issus de l'informatisation, sur les formes triviales prises par les actions menées au coeur des espaces sociaux. Mon objectif consiste à interroger la nature politique des formes sémiotisées de la ville (qu'elles soient scripturales, monumentales...) et celle des constructions documentaires, en les envisageant par rapport à la construction et à la diffusion d'un agir dans la ville et aux cadres d'action et d'échange par lesquels cet agir s'affirme. Ma démarche n'a cessé d'être soutenue par la volonté de comprendre la dimension politique à l'œuvre dans l'hétérogénéité des médiations observables. Suivant Bernard Lamizet, il me semble que :

« la médiation politique ne peut se concevoir qu'à partir du moment où sa mise en œuvre s'inscrit dans des choix et des décisions politiques qui transforment la situation réelle dans laquelle on se trouve, ou qui la font évoluer. »¹⁷

Ma recherche a été effectivement orientée par le fait que les multiples dispositifs favorisent une actualisation incessante du projet, mais aussi par l'idée que tout ce qui est observable ne possède pas la même intensité. Avoir à l'esprit que les signes se déclinent sur des échelles d'action variables et qu'ils marquent la nécessité d'investir un emplacement implique une conception de la médiation qui prend pleinement en compte le jeu entre le politique fantasmé et le politique réel.

Le mémoire comporte quatre parties qui poursuivent toutes les pistes entamées ici. J'ai tout d'abord proposé une partie réflexive, qui vise, d'une part, à préciser un point de vue sur les objets de recherche que j'ai choisi d'étudier, et d'autre part, à présenter ma démarche méthodologique. Classique dans sa présence en début de mémoire, cette partie ambitionne d'apporter un éclairage original sur la construction scientifique des objets de recherche en communication, et plus particulièrement, sur la médiation politique au sein des sciences de l'information et de la communication.

Le parcours empirique de mon travail débute à proprement parler dans la seconde partie. Sous l'apparence anodine d'une lecture précise et commentée de textes qui appartiennent au champ scientifique des sciences humaines et sociales, et qui ont

¹⁷ Lamizet, Bernard. *La médiation politique*. Paris : l'Harmattan, 1998. p.273.

constitué un ferment pour la réflexion sur la transformation de la société depuis les années mille neuf cent soixante-dix, j'essayerai de souligner comment ces écrits scientifiques désignent "la société de l'information" comme un objet qu'on ne peut qu'agir et comment ils postulent la ville comme l'espace où cela doit se produire. Processus essentiel, que vient confirmer et amplifier la dissémination actuelle de l'expression.

La troisième partie sera l'occasion de se pencher sur la façon dont certains acteurs publics instituent la pertinence de la ville pour agir dans "la société de l'information". Ils produisent textes et dispositifs dans lesquels ils instrumentalisent la ville, pour en faire le lieu par excellence de la panoplie. Au travers de techniques documentaires et de productions dispositives bien spécifiques, l'action est reprise, valorisée, « exemplarifiée »¹⁸ pour promouvoir une injonction locale.

La dernière partie visera à mettre en évidence le travail incessant de réécriture dont la ville est l'objet. Écriture du fantasme, de la publicité, de l'urbanité, la ville est travaillée par des représentations fantasmatiques, par des actes de dissémination et par des formes phénoménales produites par les acteurs. Aller à la rencontre des formes circulantes et qualifier leur sens au sein de la poétique de l'agir des acteurs, tel est le programme de ces chapitres.

¹⁸ Ce néologisme sera justifié plus loin, dans le chapitre 6.

Partie 1
Analyser les figures de la ville

Chapitre 1 :
Signes, dispositifs, pratiques :
Analyser les productions triviales
de l'objet de recherche

Chapitre 1 Signes, dispositifs, pratiques : Analyser les productions triviales de l'objet de recherche

S'interroger sur la façon dont se matérialise et s'institue dans la ville une panoplie à l'envergure indéniable, comme celle de "la société de l'information", tel peut être formulé brièvement le programme de recherche que je me suis assignée. La question vise à comprendre et à analyser les nombreux processus aux dimensions sociales et politiques qui prennent forme dans divers *signes*, plusieurs *dispositifs* et des *pratiques* variées lorsque "la société de l'information" s'inscrit dans un espace local singulier, celui de la ville. Écrire cela revient en fait à énoncer une démarche communicationnelle qui articule dans un même mouvement l'analyse de nombreuses « formes observables » de nature hétérogène et de statut divers, encore est-il nécessaire de la préciser. En effet, il ne s'agira pas véritablement de qualifier la relation instaurée entre la ville et de nouveaux médias, mais d'apporter un éclairage sur les modalités des transformations médiatiques actuelles au sein de la matérialité urbaine. L'inscription dans le champ scientifique des SIC a pour objectif d'ancrer ma démarche dans une perspective de compréhension et d'interprétation des processus et logiques de communication qui façonnent, informent les objets qu'ils traversent. Yves Jeanneret définit un cadre scientifique aux SIC :

« Ce qui intéresse ces sciences, c'est la nature des constructions sociales, symboliques, cognitives qui conduisent à attribuer un certain statut aux objets culturels. »¹⁹

Et dans mon cas, il s'agira entre autre, d'objets politiques, objets qui évidemment font culture. Ainsi, l'ambition affichée ne se résume pas à un intérêt porté aux

¹⁹ Jeanneret, Yves. « Communication et transmission : un couple orageux ». *Le monde des débats*, 2000.

diverses formes que peuvent prendre les dispositifs disparates développés par la ville que cela soit dans son espace (salles dédiées à la pratique des médias informatisés) ou que cela soit par la création d'une projection médiatique (sites web municipaux ou non). L'étude entreprise cherche à analyser en amont comment les discours programmatiques sur "la société de l'information" prennent en charge un imaginaire de la ville de demain, pensée comme une "ville numérique", et en aval comment la ville en tant qu'espace de pratique pour les acteurs devient un espace d'inscription de la panoplie politique.

Aussi est-il indispensable de mettre en lumière les diverses options qui m'ont conduite tout au long de cette recherche et qui m'ont permis d'élaborer une analyse « métamorphologique ». Il sera ici question des orientations méthodologiques qui ont présidé à la prise en compte de divers espaces de transformation, d'élaboration et d'inscription de ces projets, de leur énonciation verbale à leur mise en œuvre spatiale.

Pour cela, je me pencherai tout d'abord sur les projets scientifiques respectifs de la sociologie de l'innovation et de la sociologie des usages : il s'agira de regarder de près ce qu'ils mobilisent de la communication et la façon dont sont élaborés leurs concepts. J'exposerai ensuite le cadre de recherche dans lequel je me place en partant des enjeux de l'analyse des « métamorphoses médiatiques »²⁰. Il sera alors question des orientations heuristiques sous-jacentes à l'analyse des processus de médiation et des faits de trivialité. Partant, je présenterai ma démarche empirique en évoquant les modalités de collecte et d'observation des formes observables soumises à l'analyse.

1.1.1 L'attraction des courants « performants » de la sociologie

Dès lors qu'on se penche sur la façon dont les objets concrets circulent et sur leurs modalités d'appropriation et de reconnaissance, il existe plusieurs courants

²⁰ Cet intitulé reprend celui d'un programme de recherche élaboré au sein d'une équipe scientifique inter-institutionnelle, dirigé par Yves Jeanneret et coordonné par Cécile Tardy. Ce programme a donné lieu à la publication d'un livre.

de recherche qui apportent méthodes et théories. Ainsi, la question de la « médiation » connaît un réel succès en SIC : ce concept essentiel est au cœur des travaux disciplinaires qui visent à analyser des processus de communication dans lesquels interviennent différents acteurs et objets. Deux courants se détachent particulièrement par leur succès et par leur aptitude à rendre lisible ce qui se joue entre des dispositifs techniques (que ce soit un livre ou un aéroport) et des hommes. Ainsi, la sociologie de l'innovation ou de la traduction et la sociologie de l'usage se consacrent toutes deux à retracer un ensemble d'actes et à les articuler dans une démarche de qualification globale. Elles se singularisent par leur refus de réduire le technique au social et par leur ambition de considérer l'ensemble des médiations en jeu dans les pratiques.

Ces deux courants n'ont pas les mêmes ambitions théoriques, mais ils ont en commun de trouver un écho substantiel dans notre discipline et de ce fait, d'être l'objet de reprises dans les travaux contemporains. Cette notoriété est particulièrement due au fait que chacun de ces courants fournit une réponse performante à la volonté d'analyser les pratiques de communication, leur contexte et leurs implications.

1.1.1.1 Chaîne d'intermédiaires et modélisation du social : la « performance » de la sociologie de l'innovation

La question de la fabrication d'un modèle de société, de sa reprise sociale et de sa publicisation dans la ville pouvait trouver une réponse dans une recherche s'inspirant de la sociologie de l'innovation. En effet, le parcours de recherche sera parsemé d'acteurs nombreux et hétérogènes, de dispositifs techniques de parole et d'information, et tous ces éléments pourraient être analysés à la lumière des concepts fournis par la théorie de l'acteur-réseau et par le concept de traduction. En conséquence, il s'agit de comprendre, d'une part, la consistance de ce programme, et d'autre part, l'inflexion qu'il imprimerait sur la réflexion et sur les objets abordés.

Le projet de la sociologie de la traduction a été principalement déployé par Michel Callon et Bruno Latour²¹ à partir de l'idée d'une inséparabilité entre le technique et le social et du caractère obligatoire de leur participation conjointe à l'élaboration de l'action. Ainsi, cette approche se propose de rompre avec tout clivage entre les

²¹ Callon, Michel, Latour, Bruno. *La science telle qu'elle se fait*. Paris : la découverte, 1991. (Texte à l'appui, Anthropologie des sciences et des techniques).

hommes et les objets, entre le symbolique et le technique. Il s'est particulièrement déployé dans les études de science, pour reconsidérer la place des sciences dans la société et étudier les modes de conception des connaissances scientifiques en relation avec l'espace social dans lequel elles s'instituent. Le dessein d'observer « la science telle qu'elle se fait » est de nature épistémologique : il invite, non à discuter la vérité ou la validité des théories scientifiques, mais à comprendre la formation de la pensée et à produire une description de sa genèse et de ses principes.

« Ce que nous voulons savoir, c'est comment un point de vue, un objet technique finissent par s'imposer. »²²

Cette phrase se caractérise par sa teneur métadiscursive : au travers d'elle, Bruno Latour et Michel Callon tiennent un discours sur leur projet scientifique. En effet, elle expose une double ambition scientifique sous sa forme la plus élémentaire, la plus vulgarisée : se dégagent, d'une part, un objectif épistémologique général qui consiste à revendiquer une nouvelle posture théorique en sociologie, d'autre part, un questionnement autour des modes d'élaboration du sens et des logiques de propagation du technique ou du scientifique dans le social. Ainsi, le pronom « nous » suggère le décalage du point de vue par rapport au paradigme scientifique reconnu, et la conjonction « comment », surenchérie par le verbe « finir », souligne que ce qui se trouve au cœur de la démarche proposée est la volonté de comprendre les mécanismes et les rouages de l'institution d'objets partagés dans le social.

Prendre en charge ce « comment » passe par la non-réduction de la construction des énoncés scientifiques à une vérité et par la reconnaissance de la place d'acteurs disparates (institutionnels, économiques, techniques, etc.) dans le processus d'établissement d'un savoir, légitimé ou non. Le repérage de ces nombreux *intermédiaires* dans le monde social ne se constitue pas en une étape spécifique de la recherche, il se prolonge et modifie le cadre d'analyse au fil des analyses. Deux démarches contribuent alors à forger la sociologie de l'innovation :

la première consiste dans le fait de regarder de l'intérieur comment fonctionnent les lieux dans lesquels se dessine et se décide la science, c'est l'anthropologie des laboratoires ;

la seconde procède en une analyse précise des différents cadres stratégiques qui interagissent dans l'élaboration scientifique.

²² Callon, Michel, Latour Bruno. [1991]. p. 25.

Ces choix vont permettre d'élaborer le concept-pivot, la *traduction*. Il s'agit de dégager l'ensemble des énoncés et des actes qui vont être retravaillés et façonnés, au fur et à mesure de la recherche analysée, pour correspondre aux attentes des acteurs et pour être acceptés par un ensemble social hétérogène. S'attachant à comprendre les modalités de transformation des connaissances et le processus de leur construction, les chercheurs du Centre de Sociologie de l'Innovation procèdent par repérage des différents stades de présentation de l'objet. Ils motivent les transformations subies par leur adaptation à des contextes hétérogènes ou leur intégration dans de nouveaux réseaux. Ainsi, Michel Callon et John Law précisent que :

« [...] les opérations de traduction constituent toute une gamme, depuis celles qui se contentent de mobiliser purement et simplement des acteurs ou des réseaux déjà établis ou reconnus, jusqu'à celles plus risquées et inattendues qui font apparaître des acteurs inédits. »²³

C'est en reconnaissant cet axe de variation des « opérations de traduction » que les sociologues de l'innovation intègrent les actions de l'ensemble des intervenants dans un processus unique de construction du sens. Ainsi, s'instaure un double mouvement dans la démarche : d'un côté, l'identification de la diversité des médiations à l'œuvre, de l'autre, leur intégration dans une *chaîne* unique qui se referme sur elle-même.

Cette approche a permis de mettre en évidence le rôle consubstantiel des objets techniques ou des sujets humains dans les médiations en jeu dans les processus de constructions des recherches, des œuvres ou encore des débats. Elle a attiré l'attention sur des pratiques et des objets intermédiaires souvent négligés. Mais, en fournissant une responsabilité similaire à l'humain et au non-humain (par exemple, des scientifiques, des marins, des filets et des coquilles Saint-Jacques, dans *La protohistoire d'un laboratoire*), la sociologie de l'innovation produit un maillage condensé de l'action, une chaîne dans laquelle à chaque acteur du système est assimilé une fonction, un statut et un degré de collaboration. Cette proposition théorique se fonde sur la volonté d'en finir avec les divers déterminismes, c'est-à-dire sur le refus d'une dichotomie entre l'univers technique et le monde social ; elle vise à décrire également ces intermédiaires, à mettre en équivalence la nature des différentes « opérations de traduction » qui se réalisent au sein de ces deux pôles.

²³ Callon, Michel, Law, John. « La protohistoire d'un laboratoire ». In Callon, Michel (dir.). *La science et ses réseaux : Genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris : La découverte, 1988.

Ainsi, le programme de la sociologie de l'innovation définit trois notions qui lui fournissent un cadre épistémologique :

Le concept central de *traduction* permet de mobiliser l'ensemble des actions et de les inclure dans une chaîne d'opérations logiques qui transforment, brouillent, puis stabilisent le processus d'innovation ;

La prise en considération des multiples *médiations* en jeu dans un processus de construction des connaissances (qu'elles soient ou non scientifiques) ;

La prise en compte de l'hétérogénéité des acteurs en présence dans le processus, la détermination de leur caractère humain ou non-humain ; ces opérations conduisent à définir des *réseaux socio-techniques* qui soulignent l'importance de la mobilisation de l'ensemble des « intermédiaires » dans un projet.

S'ébauche alors un cadre théorique ferme qui permet de porter l'attention sur des médiations hétérogènes, c'est-à-dire tout aussi sociales que techniques, et qui s'appuie à la fois sur un choix diversifié de terrains et sur une « autopsie » approfondie des relations entre tous les acteurs identifiés. Ce programme se constitue dès lors en une théorie du social, qui ne peut que séduire par sa capacité à englober en un tout homogène ce qui forme un projet. La diversité des recherches soumises à ce cadre (musique, monde de la publicité et de l'ingénierie, controverses scientifiques, débat politique...) semble suggérer qu'aucune limite ne serait identifiable dans le choix des objets de recherche qui pourraient être soumis à ce type d'analyse.

Néanmoins, cette propension à pouvoir « rendre compte » de la réalité sociale de tout processus doit être interrogée. Il n'est pas question évidemment de nier que la sociologie de l'innovation offre les moyens théoriques et empiriques de prendre en charge dans un même mouvement d'analyse des données hétérogènes, recueillies en des lieux et sur des supports différents, par sa prédisposition à considérer tout élément, tout objet quelle que soit sa nature spécifique. Cette force constitue l'une des opérations de séduction propres à ce système dans le champ des études de communication. En effet, il est impossible de se pencher sur des phénomènes de communication sans être confronté à cette pléthore d'objets, humains et non-humains, qui viennent s'accumuler dans le champ de la recherche. Aussi est-il essentiel d'en venir à l'analyse des implications de cette

démarche sociologique et de son application dans la recherche en communication.

Louis Quéré propose, dans un article de la revue *Réseaux*, de revenir sur ce qui constitue « les boîtes noires de Bruno Latour »²⁴. Après avoir reconnu l'audace de la formulation problématique du programme de recherche, Louis Quéré propose une lecture critique de la sociologie de l'innovation qui se traduit principalement par deux reproches. Le premier renvoie aux exigences non tenues du programme (compte rendu par la causalité, montée en généralité...) :

« l'explication causale ne semble jamais devoir être médiatisée par la « compréhension du sens », tant il s'agit uniquement d'appréhender les phénomènes depuis la perspective externe de l'observateur objectivant. »²⁵

Cette tendance de la sociologie de l'innovation à produire une explication dénuée de faille tient au fait qu'elle comporte une idée préconçue du social : chaque énoncé recueilli, chaque objet collecté intervient dans un système explicatif quasiment défini au préalable. En effet, l'étude ne vise qu'à comprendre tous les ressorts de l'échec ou de la réussite d'un projet, son « comment ».

Le second souligne la permanence de la métaphore du réseau, qui conduit à la réduction de l'effort d'analyse (intégration par assimilation dans un processus d'alliance, la raison du réseau le plus fort, etc.) :

« A creuser ce qui se trouve derrière ces entités [éléments humains ou non-humains], on ne découvre jamais que des enchaînements, des liaisons, des réseaux et des stratégies de contrôle, c'est-à-dire une réalité infiniment moins sociale que le social substantiel. [...] La métaphore prédominante est celle du réseau. »²⁶

Ainsi, Louis Quéré souligne le poids déterminant attribué à cette notion en rappelant qu'elle tient davantage de la figure de style que du concept. Il stipule de cette manière que le fondement de la construction scientifique de la sociologie de la traduction tient à l'opérationnalité de la métaphore en toute circonstance : sa résistance et sa solidité à toute forme d'objets tend à prouver qu'elle fonctionne. La métaphore propose ainsi de disposer d'un social *in absentia*. Or, ce choix de

²⁴ Quéré, Louis. « Les boîtes noires de Bruno Latour ou le lien social dans la machine ». *Réseaux*, n°36, juin 1989, CNET.

²⁵ Quéré, Louis. [1989], p.100.

²⁶ Quéré, Louis. [1989]. p.104.

fournir un cadre métaphorique à l'analyse du social contient certaines limites que Louis Quéré formule ainsi :

« A évacuer le social comme réalité substantielle – ce qu'il convient sans doute de faire – on risque ainsi de faire disparaître les médiations normatives du lien social, c'est-à-dire l'idée que le lien social ne s'établit par sur une base d'arbitraire et de hasard, qu'il est instauré dans la cadre de rapports intersubjectifs, normativement régulés entre les membres d'une collectivité. »²⁷

Louis Quéré s'interroge dans cet extrait à la fois sur la place attribuée aux pratiques des acteurs et aux processus de médiation, et à leur devenir en tant que faits sociaux à partir du moment où ils sont réduits à des traces au sein d'un *réseau*. Ce que pointe Louis Quéré, c'est le détachement entre les conditions, plus ou moins normées, de production de ces actions et les conditions de leur retranscription. Il met l'accent sur le rôle de la norme sociale, sur son pouvoir formant et il montre que la reconstitution au sein d'un *réseau* serré d'objets et d'acteurs du social néglige de prendre en compte les cadres formants et déformants, les modalités d'institution de ces objets, tout comme les normes socialement partagées. Aussi l'enjeu de contrôle au sein du réseau devient-il déterminant dans l'enquête sociologique. Le *réseau* est ainsi constitué en un enchaînement dynamique ou mieux une chaîne logistique à la plus ou moins grande performance, performance qui se traduit par la réussite ou l'échec de l'intégration par les sujets des objets dans le social ainsi saisi. Louis Quéré est rejoint sur ce point par Yves Jeanneret qui expose en ces termes la visée de la sociologie de la traduction :

« [Elle] prétend décrire le réseau d'émergence du social, en donnant à toute pratique un rôle logistique. »²⁸

Cette critique veut souligner ce qu'implique cette volonté de fournir une forme au social (celle du réseau) et de tout analyser au travers de cette dernière. Cette mise en forme logistique conduit, d'une part, à éprouver l'efficacité des différents éléments intégrés à la chaîne, et d'autre part, à leur fournir une position stratégique au sein des diverses opérations de traduction dont ils feront l'objet.

²⁷ Quéré, Louis. [1989]. p.107.

²⁸ Jeanneret, Yves . « Analyse des pratiques de communication et trivialité : un champ de recherches entre prétention et exigence ». Colloque « Discours – outils de communication – pratiques : quelle(s) pragmatique(s)? », 2004.

Cependant, la coalition de ces éléments dans des réseaux d'alliance a tendance à les agglomérer les uns aux autres sans permettre de leur attribuer des enjeux communicationnels spécifiques : chaque objet devient une maille impossible à dissocier du complexe social dans lequel elle est prise. Ainsi, en s'appliquant à prendre en compte globalement les objets, tout objet devient un acteur capable de revendiquer sa propre charge stratégique. Ce fait transparaît dans l'ouvrage de « scientifiction » *Aramis*, dans lequel Bruno Latour nous invite alors à écouter les disputes qui égrènent les rapports entre l'attelage immatériel, la puce, le détecteur optique, etc.²⁹ : chacun revendique sa puissance, sa raison d'être, son implication dans le projet d'Aramis. C'est parce qu'il applique à leur objet un principe d'intégration dans une vaste chaîne d'intermédiaires que Bruno Latour souscrit à l'idée selon laquelle chacun de ces objets participe à part égale à la production d'un « réseau » stable de négociation, dont la rédaction d'une dispute fictive retranscrit les enjeux de pouvoir.

Or, sans critiquer le choix de la démarche anthropomorphique, cette façon de mettre en équivalence le poids de chaque objet comporte deux implications en termes communicationnels.

La première implication concerne les conditions de circulation de ces divers éléments au sein des réseaux denses. Ces derniers fournissent une certaine représentation de la réalité des projets ou des phénomènes observés : ils donnent à voir un schéma précis dans lequel chaque élément possède une place bien déterminée et des relations identifiées. En dotant de liens étroits les éléments recueillis et en tendant à établir un schéma causal, la sociologie de la traduction révèle qu'elle n'a pas seulement l'intention de décrire ce qui est : elle convoite de proposer une modélisation des divers intermédiaires et des actions qui dans un même temps les lie et éprouve la résistance de ces liens ; elle choisit parallèlement de fournir une certaine fixité aux éléments qui constituent la chaîne décrite pour établir leur interdépendance³⁰. Ceci a pour objectif – et contrepartie – de pouvoir conférer une forme équilibrée aux interventions stratégiques des éléments humains et à celles des non-humains. Or, c'est justement le biais de la fixation d'un rôle (le versant « immuable » du mobile) qui contrarie la question de la circulation des connaissances dans le social. C'est ce désir de clôture des médiations sur le réseau qui enferme ces dernières dans une production dûment cartographiée. La volonté de savoir de la sociologie de la traduction consiste

²⁹ Latour, Bruno. *Aramis ou l'amour des techniques*. Paris : La découverte, 1993. (Textes à l'appui). P. 56-57.

³⁰ Louis Quéré écrit à ce propos : « les acteurs ne disposent pas à leur gré de la manière dont ils instaurent des rapports entre eux ». Louis Quéré, [1989]. p.109.

principalement à inventorier et dépecer au fur et à mesure les faits ou éléments, à leur conférer un certain statut d'intermédiaires et à les intégrer dans un système réticulaire performant ; elle s'arrête donc à la question des enjeux du partage social des objets qui sont véhiculés dans ces circuits en se contentant de répondre aux questions de la sujétion et du succès. Ainsi, la sociologie de la traduction projette de reconstituer les *véritables* réseaux de médiation, d'établir la *valeur* des intermédiaires tout en tenant à l'écart la question des mouvements d'influence au sein des rapports sociaux, des transformations à l'œuvre dans les pratiques et dans leurs modes d'échange.

La seconde implication observable consiste à s'interroger sur la fonction attribuée à ces multiples éléments ou traces accumulés au cours de la recherche. La façon dont sont convoqués les objets humains ou non humains rappelle l'inventaire : le lecteur est convié à découvrir au fur et à mesure des intervenants, des lieux, des pièces et instruments. Tout est élément à conviction. Le choix de la « scientifiction » pour *Aramis* est éclairant de ce point de vue : la mise en scène « policière » de l'affaire permet de placer les sociologues dans le rôle d'enquêteurs pour découvrir « Qui a tué Aramis ? ». Les rôles sont ainsi déterminés : la victime Aramis, les présumés coupables industriels et politiques, les mobiles économiques et techniques, etc. Évidemment, comme dans tout roman policier, le meurtrier n'est pas celui que l'on croit, l'affaire est beaucoup plus compliquée et les rôles de chacun plus ambigus.

Cette chasse au coupable passe par la recherche d'éléments qui font évoluer l'enquête : les indices, ces traces qui permettent de reconstituer au fur et à mesure les faits, qui servent de preuves. Le choix éditorial de Bruno Latour permet de faire la lumière sur la façon dont sont considérés les objets recueillis : elle tend à leur faire acquérir une fonction indicielle, ce qui signifie que l'objectif est de les lier intimement à ce qu'ils désignent. Ils sont placés de façon à ce qu'ils signifient uniquement pour ce qu'ils sont, par eux-mêmes ; ils sont présentés de sorte qu'ils se donnent à voir *réellement*. En effet, dans ce système d'analyse, les traces s'auto-désignent : pour cela, elles n'ont pas besoin de renvoyer au sens de la communication, elles sont placées au cœur de la relation. Ainsi, elles ne s'interprètent pas à proprement parler puisqu'elles sont quasiment dépourvues de code. C'est ainsi que l'objet observé acquiert une forme de naturalité et se concentre dans ce qu'il présente directement, objectivement à celui à qui on le donne à observer. Cette posture dans l'analyse manifeste une tendance à croire dans une possible relation non médiatisée entre ce que représente l'objet dans le réseau auquel il est rattaché et la façon dont il est travaillé par les situations d'observation. L'objet n'est pas analysé dans le mouvement de sa composition,

mais alors qu'il est figé et gravé : cette opération offre la possibilité de le prélever lorsqu'il est censé acquérir une certaine transparence.

Ainsi deux croyances connexes sont révélées : d'une part, celle qui consiste à ne concevoir l'objet comme entier que lorsqu'il atteint son stade définitif, d'autre part, celle qui aspire à délaissier la question de la médiatisation des objets signifiants, de leurs transports et des implications de leur format éditorial sur le contenu et les représentations des acteurs. La conséquence primordiale est donc l'évacuation de toute forme d'influence de la dimension signifiante dans la perception des objets et dans les processus de communication.

Si la sociologie de la traduction offre la possibilité de reconstruire les réseaux de médiation tout en prenant soin de ne pas négliger tous les objets intervenants, qu'ils soient superficiels ou ostensibles, elle ne prête pas attention à certains aspects et à certains signes qui sont déterminants d'un point de vue communicationnel. L'analyse de ce courant a mis en évidence qu'il tendait à enfermer les processus de communication dans un schéma préétabli et généralisateur sans s'attarder sur les régimes des échanges et sur l'économie des formes médiatiques à l'œuvre au sein des médiations clairement précisées. Le travail sur le contrôle permet d'aborder les enjeux de pouvoir, mais il les réduit à leur visée stratégique, à leur charge tactique, à leur dimension d'alliance opérationnelle. Or, cette théorie du social soumise au paradigme de la stratégie, quelle qu'elle soit, ne peut séduire complètement si l'ambition est de mieux comprendre les phénomènes de communication en tant que phénomènes de diffusion, de partage et d'appropriation des objets dans le social.

Au vu de ses critiques sur la consistance de la démarche de la sociologie de la traduction, apparaît progressivement ce que cette théorie ne mobilise pas de la communication. Ce sont tous ces présupposés qui induisent l'annihilation des processus de communication, qui entraînent une instrumentalisation des objets prélevés dans le social et qui conduisent la recherche à se soumettre à une théorie du social et du faire communicationnel stratégiquement déterminés³¹.

³¹ Je tiens à préciser que ce paragraphe (1.1.1.1) doit beaucoup à une réflexion que nous avons entamée collectivement au sein d'un échange autour de travaux de doctorants, organisé par les laboratoires LaLICC (CELSA-Paris IV) et Culture et Communication (Université d'Avignon). Le cadre et les résultats de cet échange ont été présentés dans un article : Bonaccorsi, Julia, Labelle, Sarah. « Analyser les transformations des objets empiriques : nouveaux regards, nouvelles méthodes ». *Konex*, n°2, <http://www.enssib.fr/konex>, 2004.

C'est aussi la prise de conscience de l'existence de ces présupposés et de leur performance qui m'a conduit à ne pas inscrire mon travail dans ce courant spécifique, malgré tout son intérêt.

1.1.1.2 *Une réponse politique et industrielle séduisante : la « performance » de la sociologie des usages*

La sociologie des usages est un autre courant qui domine aujourd'hui les sciences de l'information et de la communication. Travailler sur la diffusion et l'appropriation des nouveaux médias se constitue comme un enjeu majeur à partir du moment où l'on considère qu'un changement dans les modes de communication se profile et que des transformations médiatiques sont en cours. La question de l'usage se pose comme essentielle dès lors que de nouvelles machines à communiquer prennent place dans les organisations et au sein de l'espace public, dès lors que la technicité devient une forme de promotion des dispositifs de communication, dès lors que la propagation de ces derniers suppose l'émergence et l'avènement d'une nouvelle société. Ainsi, depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, s'observe une reprise de l'analyse des pratiques culturelles, centrées cette fois-ci sur l'appropriation des médias informatisés, dans le cadre des politiques publiques de "la société de l'information"³². Cette tendance met en évidence le rapprochement entre la visée politique de « démocratiser » les nouveaux médias et l'enjeu industriel de les vendre. Joëlle Le Marec s'interroge sur les implications pour la recherche de cette orientation stratégique, puisque, en définitive, il s'agirait de savoir :

« comment réinvestir l'élucidation de ce que les gens font au nom de ce qu'ils croient dans la production de dispositifs « adaptés » aux usages [...]. »³³

Ainsi, l'étude des usages des nouveaux médias trouve une double légitimité, politique et industrielle, surtout au moment où la dissémination de ces objets de communication s'effectue de la salle de vote à la chambre de l'adolescent. Aborder la question de la ville dans cette "société de l'information" implique donc,

³² Pour exemple, le rapport suivant : Commission Européenne – DG XIII. Pouts-Lajus, Serge (et al.). *Observation et analyse des réseaux dans des centres d'accès publics en France, en Espagne et au Portugal*. Décembre 1998.

³³ Le Marec, Joëlle. « Usages : Pratiques de recherche et théorie des pratiques ». *Hermès, Les sciences de l'information et de la communication : Savoirs et pouvoirs*, n°38, 2004, p.142.

aux prémices de la recherche, de s'interroger sur l'apport conceptuel et méthodologique de la sociologie des usages.

Les travaux sur les usages offrent en effet un cadre scientifique dense et pluridimensionnel qu'il s'agit d'élucider. Néanmoins, il ne sera question ici que d'identifier les questions vives de ces recherches sans entrer dans leurs détails : d'autres se sont déjà employés à présenter précisément et rigoureusement leur historiographie et leurs concepts³⁴. C'est un panorama théorique de ce champ d'étude qui est proposé et qui a pour objectif de s'attarder sur la façon dont la notion d'usage cristallise des interrogations cruciales au sein des Sciences de l'Information et de la Communication. La forte mobilisation du terme dans ce champ de recherche et sa notoriété politico-industrielle mettent en évidence son attractivité³⁵ et sa capacité à s'intégrer dans des études variées qui se placent tout au long du processus de socialisation des objets de communication (de la démarche d'innovation à l'appropriation).

Partant de là, il s'agit de regarder de plus près l'acuité de la notion en s'interrogeant sur ce qu'elle mobilise des objets qu'elle permet d'analyser et des postures de recherche qu'elle suppose. Cinq énoncés peuvent être produits en éléments charnières de cette notion : le rapprochement entre le cadre technique et le cadre social, la dimension médiatique des objets de communication, la figure de l'utilisateur comme enjeu socio-politique, la contextualisation des pratiques, l'épaisseur sémiotique des médias informatisés. Ces formulations permettent de traverser les cadres théoriques à l'œuvre dans ce courant de recherche et d'en déterminer les éléments structurants et significatifs.

Le rapprochement entre le cadre technique et le cadre social

Dès l'émergence des études sur les usages, la place attribuée à la dimension technique des objets par rapport à l'appropriation sociale des usagers se constitue comme un point névralgique. Tout comme dans la sociologie de la traduction, le

³⁴ Entre autres : Moeglin, Pierre, Lacroix, Jean-Guy, Tremblay, Gaétan. « Usages de la notion d'usages : NTIC et discours promotionnels au Québec et en France ». Actes du 4^{ème} congrès de la SFSIC, *Les nouveaux espaces de communication*, Lille, 1992. ; Millerand, Florence. « Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation » (1-2). *Composite*, v98.1, 1998, <http://www.composite.ugam.ca>. ; Jeanne, Valérie. *La presse et l'internet : le devenir de la relation lecteur/journal, une approche interdisciplinaire*. Thèse de doctorat, Paris IV, Université de la Sorbonne, 2000.

³⁵ Jeanneret, Yves. « Quelques fragments de cartographie pour un territoire en mouvement ». SFSIC, Actes du XII^{ème} Congrès national des Sciences de l'Information et de la Communication, *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Unesco, 2001.

pois des déterminismes se ressent, selon que l'analyse se construit en partant de l'objet ou en s'intéressant aux individus qui s'en servent. Cette polarité conforme en effet les résultats en accentuant le pouvoir formant de l'un sur l'autre. C'est donc cette disjonction que nombre de chercheurs vont s'employer à mettre à mal, notamment en mettant en évidence les interactions entre le technique et le social. Au début des années quatre-vingt-dix, Patrice Flichy, alors chercheur au CNET, propose de prendre en compte un « cadre de référence sociotechnique », fruit d'un « alliage entre le cadre de fonctionnement et le cadre d'usage »³⁶. Ce cadre sert de régulation aux phases d'action technique entre ce qui appartient au dispositif et ce qui est assumé par l'utilisateur et met l'accent sur les différents processus de médiation à l'œuvre entre ces deux pôles. On voit bien ici que si cette opération tend à rapprocher les deux cadres, elle ne permet pas réellement de dépasser la dichotomie entre le technique et le social.

Pour sa part, Josiane Jouët, sociologue, s'appuie sur son expérience de terrain, pour élaborer son analyse des usages autour de la notion de « médiation »³⁷, qualifiée tantôt de « technique », tantôt de « sociale ». Cette approche l'amène à exposer sur un mode compréhensif les « pratiques de communication » à l'œuvre. Elle considère, d'une part, que les « technologies informatiques » instituent un certain mode de faire qui se joue entre contrainte et nécessité, et d'autre part, que le social dispose du dispositif en réinventant des formes de sociabilité diverses selon le niveau d'inscription de l'utilisateur dans un collectif. Ainsi, Josiane Jouët veut souligner l'imbrication des propriétés techniques avec les formes d'appropriation sociale, ce qui autorise les utilisateurs à sortir du cadre prédéterminé au départ.

Cependant, ces approches posent deux problèmes distincts, mais tous deux en lien avec la considération faite à la nature communicationnelle des dispositifs techniques étudiés. Ainsi, en s'en tenant à une définition de la technique située hors de la sphère communicationnelle, Patrice Flichy néglige la présence de textes sur les objets techniques qu'il analyse et délaisse la consistance relationnelle de ces dispositifs, les formes de médiatisation induites par l'usage. C'est l'épaisseur symbolique des usages et la consistance médiatique des dispositifs qui ne sont pas thématiques dans cette « théorie de l'innovation ». Et de son côté, Josiane Jouët pose la dimension communicationnelle en équilibre entre le technique et le social : les « pratiques de communication » ne semblent désigner que les modalités du maniement technique des dispositifs. Ainsi, subordonnées à la logique informatique, leur émancipation n'est possible qu'au

³⁶ Flichy, Patrice. *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales : vers une théorie de l'innovation*. Paris : CNET, 1995.

³⁷ Jouët, Josiane. « Pratiques de communication et figures de la médiation ». *Réseaux*, n°60, 1993.

niveau micro-social dans la formation de communauté. En définitive, qu'il soit nommé « innovation technique » (Patrice Flichy) ou « technologie informatique » (Josiane Jouët), le rapport à la technicité prédomine et la dimension médiatique est évacuée. C'est, en fin de compte, la volonté d'articuler le technique et le social qui achoppe sur une définition techniciste du dispositif analysé, malgré la tentative de dépassement dont le travail de ces sociologues fait preuve.

La dimension médiatique des objets de communication

Or, cette question de la dimension médiatique des objets est celle posée par Jacques Perriault dans son livre titré *La Logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*³⁸. Cette recherche consiste à travailler, d'une part, l'expression « machines à communiquer » de Schaeffer, dont il interroge les spécificités par rapport aux machines de calcul ou d'énergie, et d'autre part, l'emploi du terme « usage » comme souci épistémologique visant à énoncer une posture de recherche militante qui examine les pratiques invisibles, ordinaires, non-conformes aux anticipations des techniciens. La problématique de recherche s'appuie sur la relation de pouvoir qui s'exerce entre un certain type de machines, celles à communiquer, et l'utilisateur. Jacques Perriault se penche sur ces machines et leurs usages³⁹ à l'égard de leur histoire et par l'observation. Pour lui, ces machines produisent principalement des simulacres de représentations qui peuvent être transmises à d'autres et/ou conservées. Les machines à communiquer possèdent une capacité de mise en contact⁴⁰ – qui nécessite l'usage de la langue – et les simulacres qu'elles permettent de fabriquer rendent présents l'absence tangible des objets ou personnes. Jacques Perriault aborde, à mots couverts, ces dispositifs techniques dans des termes médiatiques en mettant en avant la question de la circulation d'objets médiatisée par un dispositif. Partant de là, il examine plus spécifiquement les modes de fonctionnement et d'emploi de ces appareils techniques et étudie comment cette fonction instrumentale – présente dans la conception et dans la culture technique mise en œuvre – est susceptible de passer du cadre contraignant à un espace de jeu pour l'utilisateur. Jacques Perriault observe par une démarche anthropologique comment, dans la

³⁸ Perriault, Jacques *La Logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*. Paris : Flammarion, 1989.

³⁹ Il est important de souligner que Jacques Perriault attribue à la notion d'usage un caractère « insaisissable » (p.13) dès les premières pages et le maintient tout au long de son livre sans l'élucider.

⁴⁰ « À y regarder de près, les machines dites à communiquer gèrent plus une fonction de contact qu'une fonction de communication ». Perriault, Jacques. [1989], p.229.

manipulation, sont mobilisés non seulement les imaginaires techniques propres aux machines, mais encore l'expérience spécifique des usagers. Il montre comment les écarts se créent entre le projet de conception et la logique d'usage :

« Instrument et fonction méritent distinction, car, s'ils sont bien liés chez l'inventeur, ils ne le sont pas forcément chez le profane, ce qui permet un jeu de l'un par rapport à l'autre. »⁴¹

Les pratiques de manipulation révèlent alors la part de sens propre existant dans les constructions sociales et symboliques auxquelles donnent lieu ces machines. L'étude de Jacques Perriault permet donc tout d'abord, de mettre un terme au technicisme qui prévaut à l'époque dans l'étude des médias, et ensuite, d'insister sur le jeu qui s'institue dans l'usage entre la dimension instrumentale de la machine et son possible détournement par l'utilisateur.

La figure de l'utilisateur comme enjeu socio-politique

Les termes « usages » et « utilisateurs » devenant de plus en plus en vogue et étant utilisés quelque peu gratuitement ou tout du moins avec une certaine évidence dans ces années quatre-vingt-dix, un collectif de chercheurs s'est constitué au travers de l'édition d'un ouvrage intitulé « Médias et nouvelles technologies : socio-politique des usages »⁴², ouvrage qui s'institue comme événement éditorial. Dès le titre⁴³, s'affirment un point de vue et une nécessité qui consistent à lier l'analyse des nouvelles technologies à celle des médias : cette posture d'analyse vise non pas à en faire des objets singuliers sur lesquels la recherche n'aurait pas de prise, mais à les associer dans une catégorie déjà existante. L'ouvrage part d'un double constat : d'une part, la prédominance, dans les études d'usages, des logiques économiques qui s'appuient essentiellement sur des études quantitatives, et d'autre part, les spécificités des médias audiovisuels ou informatisés qui permettent tout autant la manipulation d'information qu'une plus grande liberté d'expression. Dès lors, l'objectif affiché vise à requalifier scientifiquement et politiquement un usage spontané de la notion d'usage, en se demandant quelles catégories cette notion construit dans la relation aux objets qu'elle analyse et dans la légitimation des politiques publiques et industrielles qu'elle permet. La réflexion

⁴¹ Perriault, Jacques. [1989], p.205.

⁴² Vitalis, André (éd.), *Médias et nouvelles technologies : pour une sociopolitique des usages*. Rennes : Apogée, 1994.

⁴³ Il est important de remarquer que le titre de cet ouvrage reprend le nom de la collection dont il est le premier numéro. Ce clin d'œil éditorial fait montre de l'importance du geste scientifique engagé par ce collectif.

se noue alors autour du statut de l'utilisateur dont l'ambiguïté dans les recherches sur l'innovation pose problème⁴⁴. Deux raisons sont évoquées comme à l'origine de cette situation : la première se situe dans l'idée d'une technologie pensée comme un objet figé porteur de son usage ; la seconde se loge dans la qualification de l'activité comme passive ou autonome de l'utilisateur dans les études en réception. André Vitalis critique en ces termes l'importance accordée à l'indépendance de l'utilisateur :

« [L'] attribution d'un tel pouvoir et d'une telle autonomie au récepteur [...] aboutit à surévaluer le pouvoir de l'individu et du récepteur et finalement à taire et à laisser dans l'ombre le poids des déterminations de l'offre. »⁴⁵

Partant de cette critique, le courant de la socio-politique des usages souhaite engager un débat public pour que soient développées des politiques publiques qui portent sur les conditions d'appropriation sociale des nouveaux médias. Il part du principe que l'oubli des enjeux de pouvoir et de domination pose problème et exhorte à la prise d'une nouvelle posture de recherche. La problématique des usages ne peut se renouveler que par la construction d'une nouvelle « figure de l'utilisateur »⁴⁶ comme se situant au centre d'un processus ouvert, sans que pour autant lui soient cédés tous les pouvoirs sur le média. Plus précisément, se repèrent dans ce programme d'analyse trois axes. Le premier consiste à élargir le regard sur le principe d'interactions entre les différentes logiques à l'œuvre (logiques marketing, économique, technique, sociale, culturelle). Le second réside dans l'élaboration d'un cadre d'observation qui prenne en considération le temps long de la constitution de l'usage. Le troisième porte un intérêt accru aux représentations politiques et symboliques mobilisées dans l'usage, représentations qui se situent dans le rapport entre le dispositif technique et son contexte d'usage. Ce projet soulève la question essentielle de la focale d'analyse et du découpage de l'objet de recherche⁴⁷ et vise en définitive à sortir l'utilisateur de la gangue de l'utilisation du dispositif – en envisageant l'usage comme imbriqué dans un ensemble d'activités dont il n'est pas possible de le désolidariser – et à prendre en compte sa mobilité sur tout un spectre de facettes (consommateur, individu, citoyen).

⁴⁴ Vedel, Thierry. « Sociologie des innovations technologiques et usagers : introduction à une socio-politique des usages ». In Vitalis, André. [1994]. p.21.

⁴⁵ Vitalis, André. « La part de citoyenneté dans les usages ». In Vitalis, André. [1994]. p.38.

⁴⁶ Chambat, Pierre. « NTIC et représentations des usagers ». In Vitalis, André . [1994]. p.58.

⁴⁷ Chambat, Pierre. [1994]. p.59.

La contextualisation des pratiques

L'instrumentalisation dont les études d'usage ont été l'objet a incité certains chercheurs à investir véritablement la recherche autour de la dimension symbolique des pratiques sociales et de la dimension médiatique des objets manipulés. D'une certaine manière, le programme fixé par Joëlle Le Marec et Jean Davallon⁴⁸ poursuit la question posée par la socio-politique des usages d'un ancrage plus large de l'activité : l'usage n'est plus considéré comme une ressource mobilisable et qualifiable par le chercheur, mais bien dans sa relation à un ensemble de pratiques (principalement culturelles) qui le structurent. En se penchant sur des objets précis (le cédérom muséal⁴⁹ ou encore un catalogue informatisé⁵⁰), la recherche se concentre sur des espaces culturels reconnus, ce qui structure de façon non-négligeable le cadre de l'étude des pratiques. Cependant, leur travail est essentiellement défini par la proposition d'une démarche empirique et réflexive : celle-ci n'est alors pas limitée à la question du rendement de la recherche et effectue constamment un retour sur les interactions et pratiques dont il est question et sur la façon dont la recherche en est modifiée. Cette approche en mouvement offre la possibilité de construire un cadre d'observation ouvert qui capte le sens de l'action et prenne en compte le discours de l'utilisateur sur ce qu'il produit. Elle est énoncée en ces termes :

« [...] il convient d'aborder l'usage sous l'angle d'une mise en culture de l'utilisation de l'objet. »⁵¹

Cette injonction cherche à qualifier sous un angle nouveau l'usage, sous un angle libéré de la sujétion à la norme analysée par Michel Foucault et de l'affranchissement de l'usage discuté par Michel De Certeau. Pour cela, ces chercheurs revendiquent une pratique interprétative à partir du recueil de données qui sont le fruit des indications des personnes observés. Ils confèrent une place primordiale aux modes de qualification énoncés par les usagers, d'une part, en retranscrivant en style indirect libre (2000) ou style direct (2003) leurs propos, d'autre part, en produisant des récits qui les mettent en scène. Cette façon de

⁴⁸ Davallon, Jean, Le Marec, Joëlle. « L'usage en son contexte ». *Réseaux* n°101, 2000a.

⁴⁹ Davallon, Jean, Gottesdiener, H, Le Marec, Joëlle. *Premiers usages des cédéroms de musées*. Dijon : OCIM, 2000b.

⁵⁰ Le Marec, Joëlle, Babou, Igor. « De l'étude des usages à une théorie des « composites » : objets, relations et normes en bibliothèque ». In Souchier, Emmanuël, Jeanneret, Yves, Le Marec, Joëlle, *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris : BPI/Centre Pompidou, 2003.

⁵¹ Davallon, Jean, Le Marec, Joëlle. [2000a].

procéder dans la délimitation du terrain, dans la collecte des données et dans leur retranscription joue sur la possibilité de sans cesse décaler le regard afin de ne pas importer, ni imposer les régimes institutionnels et sociaux. Ce choix conduit à ne pas centrer l'attention sur l'objet technique, et à laisser le regard s'aventurer à la limite du hors champ pour voir ce qui structure l'usage de l'extérieur. Il s'agit de voir comment interviennent « des logiques habituellement implicites et diffuses »⁵². Cela se concrétise dans le travail par la volonté de se situer « à l'intérieur de [la] notion [de *composites*] » :

« [qui] sont dynamiques : les éléments, actions, normes qui les constituent forment des systèmes de transformation au cours de l'évolution des tâches effectuées par les individus. »⁵³

C'est au cœur des métamorphoses que l'observation cherche à identifier les pratiques en prélevant des objets et des discours qui actent une transformation de la situation. Le « composite », qu'il soit post-it, fiche, verbatim, n'est pas strictement défini dans sa dimension technique, mais dans sa dimension de signe : c'est un fragment du social constitué sur lequel s'appuie la recherche. Ainsi, il est construit par l'acteur et établi par le chercheur comme une donnée tangible qui permet la mise en évidence de la présence de représentations et de processus hétérogènes au sein de l'activité. Cette approche s'appuie sur l'élargissement du champ d'observation en portant une attention accrue à l'anodin et une attention minimale à la ethnicité des objets.

L'épaisseur sémiotique des médias informatisés

Si les procédés et conditions de manipulation des dispositifs médiatiques sont précédemment catégorisés *a posteriori* par l'analyse sémiotique, d'autres chercheurs, comme Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier⁵⁴, attribuent à la dimension sémiotique des dispositifs médiatiques une place prépondérante dans la détermination et la qualification des pratiques de communication – expression qu'ils privilégient à celle d'usage, il en sera question plus loin. Cet angle d'analyse permet de mettre un terme au débat sur les divers déterminismes. En effet, ils refusent de considérer unilatéralement comme techniques les médias informatisés

⁵² Davallon, Jean, Le Marec, Joëlle. [2000a].

⁵³ Le Marec, Joëlle, Babou, Igor. [2003].

⁵⁴ Entre autre : Jeanneret, Yves, Souchier, Emmanuël. « La communication médiatisée est-elle un « usage » ? ». *Communication & langages*, n°132, juillet 2002, p. 5-27. ; Souchier, Emmanuël, Jeanneret, Yves, Le Marec, Joëlle. *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris : BPI/Centre Pompidou, 2003.

et comme sociale leur pratique ; ils préfèrent ne pas négliger la part sociale que comporte toute machine et la part technique nécessairement mobilisée lors de l'usage :

« *Les médias donnent forme à notre communication* : le social ne vient pas s'agréger à eux de l'extérieur, il s'inscrit en quelque sorte dans les propriétés techniques elles-mêmes. »⁵⁵

Il s'agit pour eux de reconnaître les implications des spécificités des nouveaux médias : ces attributs spécifiques sont contenus dans leur dimension communicationnelle (c'est-à-dire aux formes d'échange qu'ils autorisent) et dans leur teneur symbolique (c'est-à-dire aux signes d'écriture et de lecture mis en forme, affichés et lisibles sur les écrans). Ainsi, la médiation sémiotique acquiert une place déterminante dans l'analyse des formes possibles de la communication sociale grâce aux systèmes médiatiques. À partir de ce constat, Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier discutent la validité de la notion d'usage qui est trop souvent pondérée par la question fonctionnelle des dispositifs (comment on s'en sert?) et par leur capacité de mise en contact (quel mode d'accès aux autres et aux informations est permis?). D'un point de vue méthodologique, Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier optent pour :

« articuler une sémiotique des écrits d'écran avec une ethnologie des pratiques de communication. »⁵⁶

Cette articulation entre deux regards sur les objets permet de mettre le doigt sur les nombreuses médiations à l'œuvre et en jeu dans la dynamique des pratiques de communication. Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier se détachent, grâce à ces modes d'observations empiriques, d'une théorie de « l'usage des nouvelles technologies » pour proposer une analyse des pratiques de communication médiatisée. Cette dernière s'appuie sur la considération qu'il convient d'apporter à la matérialité des médias informatisés et à la culture engagée dans le processus d'appropriation. D'un côté, il s'agit de ne pas déprendre l'analyse des conditions matérielles d'élaboration des messages en regardant de près la nature physique et tangible du support sur lequel circulent les messages, en d'autres termes ces modes d'inscription spatiale. De l'autre, sont rappelées la charge symbolique des formes textuelles véhiculées sur les surfaces d'affichage et la nécessité pour le lecteur à l'écran de décrypter les codes de l'écrit en présence dans cet espace exigu d'écriture et de lecture. L'accent est mis sur le pouvoir contenu aussi bien dans le support physique, dans les cadres logiciels que dans les structures

⁵⁵ Jeanneret, Yves, Souchier, Emmanuël. [2002]. p.16.

⁵⁶ Jeanneret, Yves, Souchier, Emmanuël. [2002]. p. 27.

textuelles, qui forme et informe les conditions de diffusion, de circulation et d'appropriation des messages et des savoirs par les acteurs des médias informatisés. Cette approche des pratiques de communication vise non seulement à comprendre la nature du projet ou de l'action qui est réalisée avec la machine, mais surtout à mettre en lumière les conditions symboliques de l'échange médiatisé. Cependant, il est important de souligner que pour Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier cette attention particulière au fait médiatique n'est possible qu'en dehors de l'analyse des usages communément admise.

Ces cinq formulations problématiques permettent de mieux comprendre comment le champ de la sociologie des usages s'est structuré au fil des années et de cerner les enjeux théoriques sous-jacents à la construction de l'objet de recherche. Les orientations empiriques et les revendications épistémologiques induisent en effet un mode d'élaboration spécifique des objets et des phénomènes médiatiques que l'on observe. Toutes les recherches que nous avons présentées ambitionnent de dépasser le clivage entre technique et social, mais toutes ne mettent pas l'accent sur la dimension communicationnelle et sémiotique des dispositifs et des pratiques. Il a été mis en évidence que l'axe déterminant de ces études se déplace sur les niveaux technique, social, sémiotique, culturel, idéologique et en fonction de l'axe qui est privilégié, les modes de considération de « l'usage » varient ; ces choix impliquent une certaine hétérogénéité dans les conclusions sur la nature de la construction sociale des médias et de leurs pratiques. Ce regard panoramique a permis de souligner que la nature des textes et les formes sémiotiques à l'œuvre sur les médias informatisés sont souvent évacuées et rarement interrogées : cela s'explique, d'une part, par l'ancrage sociologique de ce champ d'étude qui valorise des méthodes d'analyse qualitatives, mais évacue la question des textes, et d'autre part, par la difficulté à intégrer dans un même modèle d'analyse la dimension des pratiques et celle des signes. L'analyse des processus de communication médiatisée est une proposition riche d'enseignements épistémologiques et intéressante dans les croisements méthodologiques qu'elle invite à pratiquer entre l'espace d'inscription des signes et le contexte des pratiques.

Cependant, l'ambition de la recherche ici présentée n'est pas seulement d'analyser les pratiques de communication qui résultent de certains dispositifs médiatiques, mais celles qui concernent la diffusion d'une panoplie politique, ses conditions de circulation et d'appropriation dans un espace social et politique

singulier, la ville. Aussi, pour le dire autrement, ne s'agit-il pas uniquement de comprendre les enjeux et les médiations politiques et symboliques de la pratique par les citoyens des sites web de certaines villes ou de programmes politiques. Ces recherches, quoiqu'elles possèdent un intérêt substantiel à de nombreux titres, ne soulèvent pas de façon saillante les questions de pouvoir liées au projet de constituer une "ville numérique", de transformer la société en "la société de l'information". Aussi, bien que les avancées dans ce champ et l'identification de ces modes de questionnement m'aient permis de mieux cerner les implications de ce mode de construction propre à l'étude des usages, ne vais-je pas ancrer ma recherche dans ce champ. Cependant, la connaissance de ce courant m'a permis de mieux appréhender ce que je cherchais à mettre en place dans mon étude ; je mettrai notamment à contribution les enseignements autour de la prise en compte des différentes strates techniques, médiatiques, sociales, économiques, sémiotiques, culturelles, communicationnelles et politiques des objets observés qui ont pu être mises en évidence dans l'analyse critique de ces recherches.

Ce premier point s'est intéressé à deux courants reconnus et prépondérants dans les sciences de l'information et de la communication aujourd'hui. Il a permis de mettre en évidence leur intérêt scientifique, leur disposition épistémologique et leur proposition empirique. Il a aussi conduit à mettre en évidence une mobilisation minimale de la communication : d'un côté, la sociologie de la traduction n'analyse les faits communicationnels que comme des indices du projet ou de l'action, de l'autre, la sociologie de l'usage prend en étau la communication entre le technique et le social. De plus, la performance dont font preuve ces courants, l'un par sa volonté de saisir le social dans un réseau socio-techniques d'actions, l'autre par sa capacité à produire des modèles congruents aux attentes politiques et industrielles, constitue un autre frein à l'inscription dans ces champs. Ce constat effectué, il devient impératif que je détermine le cadre théorique et empirique dans lequel je situe mon travail.

1.1.2 Élaborer un objet de recherche spécifique : la ville saisie par un programme de conversion

La panoplie de "la société de l'information" se caractérise par son ampleur et par sa nature protéiforme : dès qu'elle touche ou aborde un nouveau domaine, elle acquiert le pouvoir de lui conférer une nouvelle dénomination ou de le qualifier. Il

en est ainsi de l'éducation qui s'anglicise pour devenir « e-learning », du commerce ou du vote qui sont qualifiés d' « électroniques », des savoirs qui sont soumis à la "numérisation". Prétendant ouvrir les frontières et les vannes de l'information, "la société de l'information" met, tout d'abord, en évidence le pouvoir contenu dans l'acte de redéfinir et de nommer les choses, et ensuite, la difficulté de savoir plus généralement ce qui se passe dans la société lorsque ces changements ont lieu et ce qui est culturellement partagé. Visant entre autre – et c'est ce qui m'intéressera plus particulièrement dans ces pages – à fournir une nouvelle configuration à la ville, à la promouvoir "numérique", l'entreprise programmatique éclaire sous un jour nouveau la question de la nature symbolique et social de l'espace politique qu'est la ville. Cette part du programme, qui consiste à faire émerger une "ville numérique" et qui s'actualise différemment selon les lieux, prend des formes nombreuses et hétérogènes et se manifeste dans des objets empiriques dont le statut et le rôle varient. Rapports d'instances politiques, associatives ou industrielles, allocutions publiques, livres collectifs, articles de presse composent un corpus de discours aux régimes diversifiés ; sites web municipaux, associatifs ou ministériels, constituent un ensemble de dispositifs informatisés de valorisation de l'action; mairies, salles dédiées à la pratique des « Technologies de l'Information et de la Communication », forums, séminaires forment des espaces de pratiques dans lesquels la parole et l'action n'ont pas le même statut. Cependant, tous ces matériaux empiriques donnent à voir une facette du phénomène observé et ouvrent la voie à une certaine lecture des pratiques de communication en lien avec le programme. Ces éléments n'énoncent pas la même chose du programme : ils constituent tous une forme singulière des enjeux qui s'y jouent et mettent en évidence l'épaisseur et la complexité du rapport entre productions discursives et symboliques, processus de médiation et espaces de pratiques.

Avant d'aborder la question de la constitution des corpus d'analyses et des grandes composantes empiriques de cette recherche dans le chapitre suivant, il me semble nécessaire de prendre le temps d'exposer les enjeux épistémologiques et heuristiques de la recherche. Il s'agit, pour moi, de faire un premier pas dans la conceptualisation de mon travail en l'ancrant dans une démarche qui autorise à regarder des objets et des valeurs qui circulent dans l'espace social et qui, analysés à la lumière des Sciences de l'Information et de la Communication, permettent de qualifier les processus de communication et de médiation à l'œuvre et d'éclairer sous un jour autre les logiques de construction du social et les logiques de circulation des valeurs au sein de la ville.

1.1.2.1 *Élargir le champ d'observation aux différents niveaux d'existence de l'objet social.*

La recherche ici menée vise à comprendre comment et dans quelle mesure un projet politique convoitant de transformer radicalement la ville (selon des modalités variées) affecte la réalité complexe de la ville. Il serait concevable, pour cela, de ne considérer que l'une ou l'autre des formes médiatrices que constituent les sites web municipaux, les métadiscours et discours autour de "la société de l'information" ou encore les lieux de rencontres des acteurs. Il serait encore possible de sélectionner un acteur particulier : les citoyens, les acteurs institutionnels que sont les mairies ou leur service informatique, les promoteurs politiques de la société de l'information. À la lumière de la sociologie de l'innovation, il serait envisageable de reconstituer le réseau socio-technique qui vise l'émergence d'une "ville de la société de l'information", de catégoriser le rôle de chacun des intermédiaires qui participent à la visée d'une transformation de la ville et de caractériser les longues chaînes de médiation à l'œuvre. Cependant, cette recherche s'ancre résolument dans une approche communicationnelle et est développée dans une triple ambition :

celle d'étudier la ville comme un objet pris dans l'espace de concrétisation sociale d'un projet ;

celle de saisir la pluralité des formes communicationnelles adoptées par ce projet dans ses réalisations observables ;

celle d'analyser les logiques multiples que recouvre la création de dispositifs médiatiques, institutionnels et politiques au sein de la ville.

Aussi l'objectif assumé est-il d'analyser les multiples pratiques de communication qui participent à diverses échelles à la réalisation de cette panoplie. Ce qui m'intéresse donc, plus précisément encore, c'est de confronter l'entreprise programmatique de transformation effective de la ville à la consistance des agencements réellement accomplis hors d'elle ou en son sein.

Cette façon de formuler mon projet scientifique implique une incidence patente sur ma pratique de recherche et sur sa construction méthodologique. En définissant un cadre d'interrogation générale, l'entremise dispositive d'une panoplie politique pour transformer le sens de la ville, je précise que mon travail ne correspond pas à une étude de chacune des étapes de la mise en place du « programme » et j'affirme que mon questionnement porte sur les conditions de production de

métamorphoses médiatiques au sein de la ville, et plus spécifiquement, sur les implications en terme de matérialité urbaine.

L'inscription dans le domaine de recherche des Sciences de l'Information et de la Communication se réalise dans le cadre défini par Jean Davallon dans un article où il propose de considérer la spécificité de ce champ comme résultant de la nature même des objets qu'il analyse et de ses modes de construction⁵⁷. En effet, si ces objets sont pris dans leur réalité sociale par leur consistance et par leur représentation socialement partagée, le chercheur en communication ne vise pas à les déprendre de cette teneur spécifique qui constitue justement un point d'intérêt spécifique. Jean Davallon parle alors d' « attachement » pour désigner cette tension entre les propriétés sociales et techniques des objets et leur prise en compte dans la recherche. Cette distinction met en avant que si l'observation se place bien dans le réel des faits sociaux, l'analyse considère, par la construction problématique, les pratiques de communication comme des phénomènes complexes aux prises avec leur teneur technique et sociale. Partant de là, Jean Davallon énonce « quatre principes » qui autorisent un ancrage dans le domaine de recherche en communication. Je les mentionne ici dans un format condensé :

- « Le premier est [celui] d'une prise en compte du *lestage techno-sémiotique* [...].
- Le second principe est celui de la *réflexivité*. [...].
- Le troisième principe est celui du choix de *l'échelle d'observation*. [...].
- Le quatrième est le *degré d'abstraction* mis en œuvre [...]. »⁵⁸

C'est dans ce cadre précis que j'inscris mon travail de recherche étant donné qu'il autorise véritablement la revendication d'une approche communicationnelle. Pour mieux souligner cet ancrage, je propose de reprendre un par un ces principes en les spécifiant par rapport à mon sujet.

Premièrement, je prête une attention particulière à la matérialité des objets concrets rencontrés, en considérant non seulement la nature technique de leur support, qui conditionne les modes de productions des messages, mais encore la forme des textes qui s'y affichent et les codes à l'œuvre, tel celui de la liste. Ainsi, lorsque j'aborde un site web quel qu'il soit, outre le contexte organisationnel de la structure émettrice, je cherche à identifier les logiques éditoriales à l'œuvre. Pour

⁵⁷ Davallon, Jean. « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche ». *Hermès, Les Sciences de l'information et de la communication : Savoirs et pouvoirs*, n°38, p. 30-37.

⁵⁸ Davallon, Jean. [2004]. p.35.

cela, je prends en considération la nature des systèmes techniques en présence qui correspondent autant au dispositif en lui-même qu'au système d'écriture convié : de cette manière, les dimensions de communication sociale et de réalité sémiotique qui sont présentes dans la dimension technique des objets considérés ne sont pas négligées. Ce principe de « *lestage techno-sémiotique* » est donc mobilisé dans la recherche pour que les dimensions technique et sémiotique ne soient pas recouvertes l'une par l'autre, mais bien articulées ensemble dans la réflexion.

Deuxièmement, j'ai éprouvé le besoin tout au long de mon travail d'effectuer des allers et retours problématiques, de prendre conscience de ma pratique de recherche et du type d'attention posée sur les « objets concrets ». Il s'agissait pour moi de ne pas négliger que le processus de construction de l'objet de recherche produisait du sens, qu'il était, lui-même et à plusieurs égards, signifiant. Dans le geste de recherche, chaque mouvement est intrinsèquement lié à une production de sens qui imprime irrémédiablement l'analyse. Aussi la « *réflexivité* » implique-t-elle d'avoir conscience que chaque déplacement comporte des conséquences sur les modes de recueil et sur la nature des résultats scientifiques. Cela signifie en d'autres termes que, si les matériaux sensibles, les objets concrets fournissent un cadre d'action scientifique, ce sont plus spécifiquement la façon dont le chercheur pose son regard sur eux, les modes d'organisation auxquels il les soumet, le rôle qu'il leur assigne au sein de sa pratique de recherche qui sont déterminants. Cette réflexivité dont doit faire preuve une approche communicationnelle se manifeste notamment dans le refus de considérer les objets avec naturalité : il s'agit de distinguer l'objet tel qu'il nous apparaît sensiblement (« l'objet concret ») et tel que nous le mobilisons scientifiquement (« l'objet de recherche »). La réflexivité permet ce va-et-vient entre les différentes dimensions de l'objet, entre le moment où il est identifié et perçu, celui où il est collecté, celui où il est analysé. La réflexivité s'appréhende comme la trajectoire de la recherche qui relève à la fois du concret et du conceptuel de la recherche.

Troisièmement, l'analyse des pratiques de communication engagée vise, d'une part, à comprendre les processus qui instituent la ville comme l'espace d'inscription du programme "la société de l'information", et d'autre part, à qualifier les métamorphoses médiatiques à l'œuvre dans la ville. Ce cadre relativement large implique de déterminer l'angle selon lequel la recherche s'effectuera, de définir « *l'échelle d'observation* » : ce choix ne peut se faire qu'à partir du moment où est fixé un point d'ancrage. Dans cette recherche, il aurait pu s'agir de "la société de l'information" qui, par bien des aspects, nous a intéressée et nous intéressera encore : cependant, cet objet sera considéré à partir de son influence

et de son pouvoir formant. C'est la ville qui a été constituée comme l'élément principal de la recherche. Or, cet objet observable possède une consistance sociale extrêmement complexe et il est possible de l'appréhender par de multiples focales (son réseau routier ou associatif, l'habitant ou le citoyen, le conseil municipal ou de quartier, etc.). C'est pourquoi il s'impose d'être plus précis : notre objet concret, c'est la ville dans toute sa matérialité, c'est-à-dire à la fois telle qu'elle s'observe en tant qu'espace social et symbolique et telle qu'elle est énoncée dans les discours et dans les dispositifs. Aussi ai-je choisi de placer au cœur de mon travail la ville et ses représentations, ses métamorphoses telles qu'elles circulent dans un contexte spécifique, celui de "la société de l'information". Mon échelle d'observation se situe dès lors à une hauteur variable, entre des productions discursives (échanges verbaux, textes informatisés, rapports...) et des productions situées (panneaux, lieux de réunions, dispositifs...). La variable de l'échelle n'est pas véritablement établie au niveau micro ou macro-sociologique, mais elle se définit davantage par les modalités d'inscription de l'objet ville dans ces diverses productions et, inversement, de ces productions dans la ville. C'est dans ces va-et-vient entre l'objet tel qu'il est énoncé et saisi et l'objet tel qu'il se présente et se perçoit que se définit le champ d'observation. Cette échelle d'observation est ici constituée par la ville, un objet social pris dans les rets d'une panoplie, et donc, affecté par la façon dont il est convoqué.

Quatrièmement, il s'agit de définir le « *degré d'abstraction* » de mon travail. La pratique de recherche ici amorcée désire s'intéresser aux processus de communication, dans toute leur diversité : il s'agit de mieux comprendre le phénomène observé au départ, c'est-à-dire la promesse d'une "ville numérique", l'injonction à transformer ostensiblement l'espace social de la ville. Dans ce cadre, l'objectif consiste d'une part à identifier les instances en présence, les dispositifs mis en œuvre, les modes de représentations du projet. D'autre part, il vise à souligner et qualifier les implications de ces processus multiples dans la transformation de la perception des objets, leur dimension de production sociale, leur participation à l'appropriation culturelle. J'opte donc pour un *degré d'abstraction* qui se caractérise par la précision avec laquelle je tiens à rendre compte de ce qui se joue au sein de mon champ d'observation et par la dynamique avec laquelle j'essaie de conceptualiser les objets que je rencontre. Malgré tout, ce n'est pas l'ensemble des actions et des pratiques que je mettrai en évidence dans mon travail. Je chercherai à décrire et examiner certaines d'entre elles qui me paraissent symptomatiques d'une visée générale, qui constituent des processus spécifiques d'une production normalisée de la ville, d'une métamorphose de la matérialité urbaine.

La formation des objets

Cette inscription de ma recherche dans le cadre quasiment paradigmatique défini par Jean Davallon implique que soit présentée avec rigueur la formation des objets. Avant de venir à la présentation précise des formes observables sur lesquelles j'ai opéré ma recherche, il me semble nécessaire de stipuler les modes d'appréhension des phénomènes sociaux qui m'ont intéressée. En effet, comme je l'ai déjà souligné, le projet d'une "ville numérique" se dessine sous de nombreuses apparences : grâce à sa nature protéiforme, il serait possible de pratiquer des découpages, c'est-à-dire de tracer une frontière entre ce qui appartient au champ de l'observation et ce qui n'y appartient pas. Ainsi, l'observation pourrait se concentrer sur un dispositif particulier ou sur un acteur spécifique ; j'ai préféré opter pour une observation élargie qui vise à laisser surgir de l'espace social des objets signifiants. Ce refus d'un objet préétabli qui correspondrait à un champ de recherche bien déterminé s'explique par la volonté de considérer l'objet soumis à l'analyse dans tous ses niveaux d'existence.

L'approche de l'objet se caractérise par la volonté de le considérer à la fois dans sa dimension matérielle, c'est-à-dire dans sa façon de se concrétiser au sein de la vie sociale, et dans sa dimension symbolique, c'est-à-dire dans ses modalités de partage et d'appropriation sociale. Les niveaux d'existence renvoient à la composition complexe de l'objet : il s'agit de sortir d'une appréhension de l'objet comme un objet plein, unique et sans aspérité pour entrer dans une approche par la polysémie et l'hétérogénéité de l'objet. Cela exige de pointer les multiples strates qui composent l'objet et de reconnaître les différents agencements de ces formes. Aussi l'attention ne se concentre-t-elle pas sur un tout dans lequel les articulations entre les formes se fondent ; cette précaution méthodologique permet d'avoir conscience de la présence simultanée de formes de médiation distinctes.

En parlant de niveaux d'existence, je souhaite insister, d'une part, sur le fait que l'objet ne peut être appréhendé comme unitaire (un tout) et homogène (une nature analogue) ; d'autre part, sur le fait qu'il est saisi par la recherche dans toutes les formes observables qui s'exposent et circulent au sein de la dynamique sociale. Cette reconnaissance des niveaux d'existence correspond donc à un souci, à la fois théorique et empirique, d'élargir le champ d'observation à ce qui se joue dans le social sans crainte de manquer quelque chose ou de stigmatiser une autre chose. Ainsi, les niveaux d'existence de l'objet ne peuvent appartenir à une liste exhaustive de formes ou de médiations liées d'une manière ou d'une autre à l'objet ; ils sont une première façon d'aborder conceptuellement l'objet et

différentes manifestations, de le construire dans le système de recherche dans ses qualités à la fois imprécises et déterminées.

Deuil et ouverture dans la recherche

Pour matérialiser mon propos, je prendrai un exemple dans le choix des matériaux qui ont été réunis dans cette recherche. J'ai dans un premier temps pensé localiser ma recherche, j'entends par là, le fait d'avoir voulu circonscrire à un territoire pré-découpé dans l'espace français. Habitant la Normandie, je me suis « naturellement » penchée sur les pratiques régionales (de la Basse et de la Haute Normandie) avec l'ambition d'y détecter des traces ou des marques d'une politique générale sur "la société de l'information". Cherchant à identifier des lieux intéressants, l'hypothèse que cette région en particulier en tant qu'espace local puisse être considérée comme un terrain de recherche m'est apparue à la fois riche et stérile. Riche, parce que ce terrain pouvait se justifier au regard de son histoire et de ses enjeux spécifiques (son rapport ambigu à la région parisienne que le nom du journal quotidien régional « Paris-Normandie » rappelle subtilement, sa valeur touristique, etc.), riche, parce qu'il aurait été alors intéressant de confronter ce qui constitue les spécificités de cette région et ce qui tient du fonctionnement commun, parce que l'intérêt scientifique aurait tenu dans le fait de mettre en évidence le rapport complexe qui s'institue entre mots d'ordre nationaux et engagements locaux. Stérile, parce qu'il ne se dégageait pas un temps régional particulier qui aurait pris forme autour d'une action concertée, parce qu'un premier tour d'horizon ne montrait pas une dynamique qui donnait naissance à des initiatives originales, à des débats propres à cet espace d'action.

Cette prise de conscience ne s'est pas faite immédiatement, mais elle tient principalement aux premiers résultats tirés du colloque organisé par l'association « Normandie Métropole »⁵⁹. Substantiellement, deux facteurs en sont à l'origine. Le premier est inhérent au contexte normand : l'absence d'une volonté politique et d'un mouvement d'actions convergentes⁶⁰ laissait à penser que l'environnement

⁵⁹ Normandie Métropole est une association loi 1901 créée en 1991 par les maires des villes de Caen, Le Havre et Rouen. Son activité est de promouvoir le réseau industriel et économique entre les trois villes afin de valoriser le territoire normand au niveau national et européen. Plusieurs pôles d'activités sont mis en avant pour leur performance - la biotechnologie, d'autres sont considérés comme prioritaires – les « Technologies de l'Information et de la Communication ». En 1997, un conseil scientifique est adjoint à l'association ; il est composé dans le but de promouvoir un dialogue entre chercheurs et élus. Le colloque du 10 octobre 2000 consistait en la présentation des objectifs et des enjeux du « réseau de villes ».

⁶⁰ Cette intuition d'un manque de volontarisme politique au sein du réseau de villes a été confirmée par plusieurs faits. Le premier est une absence d'activité visible dans l'espace public depuis 2001.

régional ne pourrait véritablement être constitué en espace d'enquête source d'intérêt à moins d'entrer dans une démarche de recherche-action, ce qui ne correspond pas à la façon dont je définis ma pratique de recherche. Le second facteur est consécutif au premier : le travail de recensement entrepris a mis en évidence le rôle substantiel joué par les dispositifs de valorisation et de légitimation de l'action locale (par exemple, l'association Villes Internet) et m'a permis de comprendre que mon intérêt se concentrait sur la façon dont « la ville » ou « le local » était convoqué pour soutenir la réalisation et la promotion de "la société de l'information". Le contexte local normand pouvait m'offrir un ferment spécifique, un contexte de médiation politique original par ses enjeux de valorisation d'une région forte de son histoire, et qui cherche à définir sa place européenne ; la présence du motif récurrent du « retard régional en matière de nouvelles technologies » pouvait d'ailleurs constituer une entrée intéressante en ce qu'elle était une reprise à une autre échelle du fameux « retard français » analysé dans mon travail de DEA⁶¹.

Cependant, c'étaient bien les figures de « la ville » et du « local », leurs modes de convocation et de soumission qui attiraient et orientaient mon regard au sein des diverses réalisations observables rencontrées dans cette phase de pré-enquête. Ces prédispositions définissaient un cadre plus ample dont le contexte n'était plus une ville en particulier, mais la ville ; elles ouvraient un espace d'observation qui n'impliquait pas le découpage d'un objet dans le champ des possibles et qui offrait l'opportunité de moduler les niveaux d'observation des dispositifs et des pratiques. Comme je l'ai déjà précisé, je ne souhaitais pas comprendre et retracer la chaîne des médiations à l'œuvre dans un espace déterminé géographiquement ; j'aspirais à progresser à la rencontre de l'hétérogénéité des figures de la ville, je désirais analyser les métamorphoses médiatiques par lesquelles « la ville » et sa représentation étaient affectées.

1.1.2.2 *Analyser les métamorphoses médiatiques de la ville*

Le second a lieu en avril 2002, lors d'une intervention de Pierre Albertini, maire de Rouen et, alors, Président de l'association : il affirme que le réseau n'est pas viable si ses résultats persistent dans leur insuffisance. Il pose alors un ultimatum de deux ans. En 2005, le réseau de ville existait toujours, mais son seuil d'activité restait quasi nul.

⁶¹ Labelle, Sarah. "Société de l'information", *que dis-tu? : réflexion sur un effet discursif et textuel paradoxal*. Mémoire de DEA, sous la direction d'Yves Jeanneret, Université de Lille 3, Septembre 2000.

L'investigation menée à partir de cette décision d'ouvrir le cadre d'observation et de déterminer un contexte élargi à l'analyse vise alors à comprendre comment « la ville » et « le local »⁶² peuvent être atteints dans leur réalité propre par le truchement d'un programme politique qui prône le déploiement des médias informatisés. Il est important de préciser que « la ville » est ici considérée comme un espace désigné pour la réalisation d'un programme : cette hypothèse sera d'ailleurs toujours interrogée au fil des chapitres suivants. Il s'agit maintenant de voir comment la construction de la problématique qui contient l'ensemble de la recherche se nourrit des modes de définition des objets concrets. Ainsi, l'entrée dans la recherche se réalise notamment par la caractérisation du mode d'approche de ces objets : comment j'aborde l'objet ville dans ce contexte d'analyse ? Comment je conçois l'objet ville dans ma pratique de recherche ? C'est à ces questions qu'il me faut répondre afin de déterminer le cadre scientifique dans lequel j'interviens.

Cependant, définir la ville n'est pas chose aisée, et souvent, c'est l'angle disciplinaire qui permet de spécifier sa définition. M'attarder sur les propositions géographiques (la ville s'inscrit avant tout spatialement), urbanistes (la ville prend sens dans son urbanisme et son architecture), historiques (la ville s'est élaborée au gré des activités politiques et marchandes qui y ont pris place), etc. ne me semble pas propice à faire avancer mon propos. Il ne convient pas pour autant de négliger leur apport respectif qui transparaîtra en filigrane de ma présentation. C'est donc par l'approche communicationnelle qu'il m'appartient d'exposer une conception spécifique de la ville en tant qu'objet concret et objet de recherche.

Les contours d'une définition communicationnelle de la notion de ville ne peuvent s'affirmer qu'à partir du moment où la ville n'est pas appréhendée comme un objet circonscrit, un objet dont le sens serait plein à partir du moment où il serait désigné. Loin d'être une chose en soi, une ontologie, la ville recouvre de multiples formes spatiales et urbaines, la ville réunit des activités marchandes, culturelles et industrielles extrêmement diversifiées, enfin la ville se structure autour de différents édifices institutionnels (châteaux et mairies, lieux de cultes et de rencontres, espaces marchands et de loisirs). Dès lors, la ville nourrit chez ses

⁶² Les termes « la ville » ou « le local » recouvrent chacun une réalité bien différente, tout en possédant un socle commun qui consisterait à désigner l'une des échelles les plus petites de la vie politique française. Dans la suite de cet alinéa, je ne m'attarderai que sur la définition de l'objet ville qui correspond véritablement à l'espace de référence de cette recherche. Je ne néglige pas pour autant le fait que la notion de « local » interviendra à de nombreuses reprises, cependant elle n'est jamais prise dans un régime de discours qui proposerait sa conversion en "numérique". Je reviendrai d'ailleurs sur ce point dans la suite de mon travail en analysant les termes qui se révèlent propices à un travail de requalification dans les discours.

habitants des représentations et des perceptions qui s'élaborent contextuellement, en fonction de variables sensibles extrêmement hétérogènes ; la ville est aussi nourrie par ces perceptions qui circulent en son sein et l'affectent. Cependant, si chaque ville comporte sa propre définition dans son mode d'organisation spatiale, dans ses conditions de circulation et d'échanges et dans ses modalités de représentations et d'appropriation, c'est bien en tant qu'espace d'information et de communication. Ceci peut être constitué comme un premier temps de définition de la ville : en tant qu'espace d'information et de communication, la ville constitue un espace d'échanges de toute nature qui permet la création et l'affirmation d'une sociabilité, d'un être collectif. Cet espace se constitue à la fois socialement, culturellement et politiquement⁶³.

Ainsi, la ville ne peut s'appréhender que comme un *composite* d'objets, de pratiques et d'imaginaires, entre structures techniques et organisations politiques, entre imaginaires individuels et collectifs, et pratiques sociales. Énoncer cette réalité « complexe » de l'objet concret participe d'un premier temps d'élaboration de la recherche. Il permet une double prise de conscience : d'une part, le chercheur ne verra pas tout, ne deviendra pas omniscient durant son étude, et d'autre part, les choix effectués modifieront sensiblement le cadre de son intervention. Prendre en considération les multiples objets qui composent l'objet à étudier implique non seulement leur repérage et leur sélection, mais aussi leur justification par rapport aux objectifs de l'analyse. Jean Davallon précise à ce propos que :

« [Les objets techniques/concrets] doivent donc s'ancrer dans leur contexte, s'articuler aux pratiques afin de transformer et domestiquer l'énergie à travers la matérialisation de l'idée de l'action à effectuer. »⁶⁴

Il s'agit bien de définir le cadre dans lequel l'objet concret qui nous intéresse sera abordé étant donné que celui-ci vise avant tout à la réussite ou tout du moins la réalisation d'une action, alors que la recherche convoite de produire de la connaissance autour de lui. Or, l'ancrage de la production de connaissance dans le champ de l'information et de la communication dépend de toutes ces opérations de cadrage et de sélection des éléments constitutifs de l'objet.

Aussi, pour revenir à la spécificité de mon travail, la ville à laquelle je m'intéresse n'est-elle pas seulement une accumulation d'objets techniques et culturels qui

⁶³ Cette façon d'énoncer la réalité complexe de la ville rejoint la position de Bernard Lamizet exposée dans son ouvrage *Le sens de la ville*. Lamizet, Bernard. *Le sens de la ville*. Paris : L'Harmattan, 2002.

⁶⁴ Davallon, Jean. [2004]. p.33.

devraient être saisis dans un large mouvement de collecte, mais la ville telle qu'elle est énoncée dans divers objets et décrite comme "numérique" ou "numérisable". La ville est appréhendée ici au travers d'un certain nombre de signes (de nature dispositive, sémiotique, technique, organisationnelle) qui sont autant de « traces » en partie construites par leur sélection ; dans ce contexte spécifique, elles me permettront d'analyser les métamorphoses dont la ville est l'objet. Ce sont des scènes d'exposition du dire et du faire, des dispositifs informatisés sur l'internet ou dans la ville, etc., en d'autres termes des réalisations observables, qui constitueront autant de matérialisations d'un processus en cours d'observation qui considère la ville comme un objet saisi et pris dans des réalités médiatiques inédites.

L'analyse de ces objets n'a alors pas pour ambition de comprendre dans quelle mesure cela implique ou pas un changement de sa nature : ce choix conduirait à définir un avant et un après de la ville, à souscrire à l'idée que la ville est intégralement modifiée par le programme de "la société de l'information", à s'inscrire dans une relation dialogique aux événements. Au contraire, l'idée qui sous-tend ce passage d'une large définition de l'objet concret (la ville dans toute sa diversité) en celle d'un objet de recherche précis (la ville saisie par un programme de conversion) est d'identifier les processus de constructions sociales et politiques à l'œuvre et de pouvoir qualifier leur statut et déterminer les enjeux de pouvoir en présence. Le mode d'analyse engagée trouve donc une deuxième spécification (le premier concernant la définition du champ d'observation) dans les modes d'extraction des formes observables d'un projet de numérisation de la ville : il s'agit de les extraire non seulement en fonction de leur mode d'inscription et de circulation sociales, mais aussi selon le contexte symbolique dans lequel elles prennent place.

Cette orientation permet d'assumer le refus de considérer la ville comme le « média »⁶⁵ du programme, soit en d'autres termes comme un dispositif médiatique d'exposition du programme. En effet, si la ville est souvent qualifiée de véritable caisse de résonance de la société dans le sens où l'observation de son évolution met en évidence les principaux changements de société intervenus et cela à n'importe quel niveau, il ne me semble pas judicieux de considérer que mon objet de recherche soit la ville en tant qu'espace d'installation de "la société de l'information", c'est-à-dire un lieu dans lequel il serait procédé à la mise en place

⁶⁵ Jean Davallon définit un média comme un fait instrumental, social et sémiotique (Davallon Jean. [1999]. p.88). Au prime abord, il est tout à fait possible de faire correspondre l'objet ville à cette définition. Cependant, comme je vais tenter de le démontrer, cette proposition serait réductrice et n'autoriserait qu'un mode de qualification de cet objet ville saisi par "la société de l'information".

de divers équipements qui viseraient au partage de "la société de l'information". Cependant, il n'est pas question de nier que cette fonction de média est sans nul doute attribuée à la ville par de nombreux acteurs, ce qui leur permet d'ailleurs de vouloir la "numériser". Car, cette opération qui consiste à investir l'espace public de toute sorte de stratégies de communication rappelle significativement le pouvoir de ces acteurs, et notamment celui d'une instrumentalisation de la ville comme espace médiatique ordinaire. Cette remarque nous permet d'établir deux constats : le premier est que vraisemblablement désigner la ville comme média du programme "la société de l'information" serait une façon possible pour un acteur de désigner son cadre d'action et de le modeler comme il l'entend, le second tient dans le fait qu'au regard de certains objets observables, la ville prend, sans conteste, la forme d'un support de production et de diffusion de messages, dont ceux élaborés par les acteurs du programme de "la société de l'information".

Or, il me paraît important de prendre position sur cette tendance des professionnels de la communication et des chercheurs qui consiste à vouloir tout considérer comme média (de la façade d'un immeuble à la réception événementielle). Cette généralisation part du principe qu'à partir du moment où un espace est aménagé en fonction de visées stratégiques, il est produit pour mettre en scène quelque chose de spécifique (une marque, un concept, un événement...) et organisé dans un but d'information et de communication (sur l'efficacité, sur la réussite, etc.). De ce point de vue, nombre d'acteurs du programme produisent des énoncés dont l'espace d'inscription médiatique est la ville : les formes prises par ces énoncés prouvent la diversité des propositions sémiotiques que la ville offre et qui s'offre pour représenter la ville (planche 1). Autrement dit, la ville peut faire partie du registre des dispositifs médiatiques dont les caractères mobiles et éphémères procurent la possibilité de moduler les modes de représentation du prolongement sur le web à l'affichage de l'action. Cependant, cette approche implique, d'une part, d'adhérer à la représentation que les acteurs se font de la ville, d'autre part, de négliger la pluralité des niveaux d'existence de l'objet de recherche tel qu'il a été élaboré. En effet, en considérant toute production (bornes, sites web, affichages, rencontres, etc.) comme un module appartenant à l'ensemble du média-ville et en dépendant, il me semble que le risque consiste à procéder à un écrasement des différentes formes d'investissement de la ville dans une logique médiatique ainsi homogénéisée.

C'est pourquoi je pense avoir affaire à une construction de la ville en média par les acteurs – c'est donc cette réalité instrumentale et sémiotique des acteurs qu'il me faudra analyser – et qu'il me semble préférable de considérer la ville comme un espace propice à la médiatisation d'une action politique, un objet travaillé et saisi

au gré des désirs des acteurs. En d'autres termes, je ne considère pas que la ville soit un média à disposition des acteurs du programme, un espace qu'il suffit d'investir pour qu'il énonce les messages voulus et produise le sens édicté, un espace dans lequel il suffit de développer des stratégies communicationnelles pour que "la société de l'information" devienne un objet partagé collectivement, un espace sur lequel il suffit d'opérer quelques procédés techniques pour qu'il se "numérise". Je choisis d'envisager la ville dans de multiples situations d'observation qui autorisent à l'examiner en terme d'espaces de circulation et de manifestation de l'action. Ces modalités d'observation et d'analyse impliquent qu'une attention toute particulière soit prêtée aux formes prises par l'action, de l'événement ponctuel à des dispositifs semi-permanents en passant par les représentations instables. Ces multiples formes sémiotiques constituent des formulations qui renvoient à l'action, et qui signalent, supposent et suggèrent une phase de transformation médiatique de la ville par l'action.

Plutôt que d'examiner la ville comme média, je veux considérer les processus intermédiatiques à l'œuvre dans les pratiques des acteurs et analyser en quoi ces productions sémiotiques constituent des métamorphoses médiatiques de la ville. Aussi est-ce au travers de la profusion de médias usités, du site web municipal au rapport programmatique ou la rencontre ponctuelle, qu'il sera possible de questionner les modes de convocation de la ville dans un contexte où elle serait amenée à devenir "numérique", de sonder les modalités d'élaboration de cet objet polymorphe et pourtant largement homogénéisé dans une logique de cohérence de l'action. L'hypothèse sous-jacente à ce mode d'analyse tient dans la volonté de laisser surgir la diversité des réalisations observables et de confronter le rapport qui s'instaure entre un modèle de la "ville numérique" et l'intervention de ces formes intersémiotiques comme autant de métamorphoses médiatiques au sein et autour de la ville.

Analyser les métamorphoses médiatiques de la ville conduit à prendre conscience de la richesse des phénomènes, de leur diversité et de la pluralité des enjeux. La recherche entreprise ne vise pas réellement à expliquer cette complexité à l'œuvre dans les pratiques de communication et les modes d'action mobilisés, mais elle cherche à déplier les multiples logiques communicationnelles à l'œuvre dans la diversité des formes médiatiques, traces sémiotiques et autres manifestations symboliques de la panoplie de "la société de l'information" dans la ville. Je vais m'employer à éclairer ce que ces injonctions flagrantes ou discrètes font à la ville, comment elles l'affectent, comment elles travaillent les poétiques de représentation de l'urbain en pratiquant sans cesse un va-et-vient entre ce qui est et ce qui est de l'ordre de la projection politique ou symbolique.

Pour cela, il m'a semblé nécessaire, d'un côté, de ne pas cantonner mon étude à une zone géographique spécifique, mais au contraire de l'ouvrir au hasard et à l'assurance des situations de collecte et d'observation, et d'un autre, d'interroger l'extrême diversité des lieux d'affichage de l'action, la polychrésie des actes de communication en présence et les formes hétérogènes en circulation sur et dans la ville. Cette orientation s'inscrit dans cette volonté de regarder les pratiques de communication là où elles se situent afin d'affirmer une posture de recherche sur le social et le politique qui ne reconnaisse pas instamment l'efficacité des dispositifs développés, mais qui scrute ce qui se joue dans les imaginaires et les pratiques.

1.1.3 Saisir la trivialité à l'œuvre au cœur de la matérialité urbaine

Au fil de la construction de la posture de recherche, se définissent les objets empiriques et les concepts qui vont être recueillis et mobilisés au sein de la réflexion et qui ancrent la démarche dans les sciences de l'information et de la communication. La compréhension et l'analyse de la ville travaillée, réécrite, configurée par "la société de l'information" impliquent non seulement de se pencher sur les pratiques à l'œuvre, mais encore de considérer ce qui constitue leur spécificité. Les choix méthodologiques et conceptuels consistent à ne pas réduire les pratiques les unes aux autres, à ne pas les mettre en équivalence, mais au contraire à identifier ce qu'elles disent d'original sur ce qui se produit. Les transformations médiatiques se traduisent en des formes observables qu'il s'agira

le moment venu de soumettre à l'approche communicationnelle. Je cherche à repérer les pratiques triviales à partir des objets sémiotiques complexes que sont les sites web, les espaces d'affichage urbains, et à partir de terrains ethnologiques construits par les acteurs comme les lieux de rencontre, les salles multimédia. C'est donc à cette approche dans laquelle empirie et théorie sont sans cesse en relation qu'il est temps de donner un corps, une enveloppe.

La conception ici privilégiée consiste à considérer ce qui se joue au sein de l'espace public, tant dans la production de signes, dans l'organisation de dispositifs que dans le développement des pratiques. L'observation des pratiques de communication se réalise dans un contexte qui se définit en premier lieu par l'objet de recherche et en second lieu par l'orientation empirique. Elle se concrétise dans une prise en compte des enjeux politiques et culturels et dans une considération attentive et située des éléments empiriques. Pour se faire, je me suis intéressée de façon analogue à quatre espaces empiriques. Chacun d'entre eux comporte évidemment sa spécificité et chacun a réclamé des modes d'analyse rigoureux et significatifs. Ces quatre grandes composantes empiriques sont :

La production discursive : que ce soient des rapports d'information, des communiqués, des discours, ces objets discursifs circulent entre des lieux différents, sont présentés et exposés différemment et acquièrent ainsi des statuts variables dont l'analyse nourrit la réflexion ;

Des formes scripturales complexes de la ville telles qu'on en rencontre sur les médias informatisés : les sites web municipaux, les sites web de valorisation de l'action publique. Bref, l'ensemble des espaces d'écriture qui sert à la mise en mémoire scripturale de l'activité. Certains de ces textes informatisés sont aussi analysés comme des productions dispositives : nombre d'acteurs proposent des sites web, des discours qui présentent une activité documentaire particulière de mise en relation de nombre de démarches, projets, expérimentations. Cette pratique documentaire discrète transparait dans des dispositifs qui redéfinissent l'action politique.

Un projet dans un contexte défini : la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf a établi une politique d'inscription dans "la société de l'information" et a défini des axes de développement qui peuvent paraître à la marge. Cela a donné lieu à une enquête in situ de six mois pour proposer une analyse qui évite un effet de surplomb et une dialectique idéologique de l'action.

Quelques scènes d'exposition : les sociologues de la traduction appellent ces lieux des « forums hybrides ». Il s'agit de moments forts dans lequel

des acteurs hétérogènes sont en présence les uns des autres. De multiples paroles se mêlent et des visions de l'action et de la ville s'y échangent et s'y élaborent.

Ces quatre « espaces d'enquêtes »⁶⁶ apparaissent à égalité et tout au long de l'écriture de la recherche ; ils ont chacun leur justification et leur signification propres jusqu'à ce qu'ils soient mis en perspective dans le travail d'analyse et qu'ils deviennent ainsi nécessaires à la cohérence de la démarche. J'ai délibérément choisi de multiplier les focales tout en ayant conscience de la nécessité de ne pas les empiler les unes sur les autres. Ainsi, il m'a semblé plus fructueux de laisser fluctuer ma pratique de recherche entre un montée en généralité des concepts et une adhérence aux diverses situations que j'analyse. Et c'est grâce à un concept comme celui de médiation qui permet de décrire et de définir les formes des objets, leurs modes d'intervention et les transformations qu'elles impliquent que cela m'a été possible.

1.1.3.1 *Observer l'hétérogénéité des processus de communication à l'œuvre*

Ma démarche de recherche est déterminée par l'attention particulière prêtée aux niveaux d'existence des objets. Cette prise en considération n'entraîne pas seulement des choix méthodologiques significatifs, mais elle conduit aussi à des engagements conceptuels particuliers. Ainsi, c'est autant dans les modes de sélection des objets empiriques que dans les modes d'analyse adoptés que la recherche tente d'acquiescer une originalité dans le développement d'une approche communicationnelle. La pluralité des modes d'apparition et d'affichage des signes dans la ville, et plus largement dans l'espace public, rend pertinente la résolution de s'attarder sur la dimension symbolique des pratiques sociales et celle d'approfondir le questionnement sur la matérialité. En d'autres termes, il s'agit d'appréhender les espaces de médiation du politique d'une certaine façon, de les penser à partir de la question des processus d'institution du sens et de la valeur.

La prise en compte du fait que l'action dans le cadre de "la société de l'information" ne se traduit pas sous une forme unique, mais qu'au contraire, elle

⁶⁶ Cette expression est le fruit de la réflexion menée au sein de l'équipe dirigée par Yves Jeanneret et coordonnée par Cécile Tardy sur la nécessité de se pencher sur des objets et des terrains empiriques extrêmement variés. Elle a notamment été créée à l'occasion de la recherche « Métamorphoses Médiatiques ». Tardy, Cécile, Jeanneret, Yves. *L'écriture des médias informatisés : espaces de pratiques*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2007.

recouvre des agir multiples selon des visées et des modalités différentes a des conséquences en matière d'observation. Dans un premier temps, il est nécessaire de montrer l'hétérogénéité des processus de communication à observer et à décrypter. Cette étape vise à mieux définir ce qui est pris en compte dans la recherche et à mieux qualifier l'approche scientifique à laquelle ces données seront soumises.

La nature et le statut des actions à analyser sont d'une grande variabilité qui serait facilement attribuable à la question du contexte. En effet, l'histoire d'une ville, celle de son projet, le parcours professionnel des porteurs de projet, la nature du partenariat avec les prestataires privés sont autant de variables qui génèrent de la disparité dans la mise en place et le développement des actions dans les collectivités territoriales. Sans nier l'importance de ces questions contextuelles, je souhaite ne pas partir d'elles pour expliquer la disparité des modes d'action. Le concept de médiation permet justement de dépasser ces marqueurs sociologiques en orientant le regard sur les modes d'existence du projet au sein des collectivités. L'analyse des procès de médiation permet d'éviter un déterminisme causal qui permettrait d'attribuer l'échec ou la réussite à tel ou tel paramètre. L'intégration d'une série de facteurs sociaux, économiques et culturels à l'analyse se justifie dès lors que ces derniers soient considérés comme des variables complexes qui modifient la nature du projet, mais ne la déterminent pas à elles seules. L'analyse en terme de médiation permet de se pencher sur les modalités d'aménagement, sur les processus en cours et sur les enjeux symboliques présents et instillés dans le projet. Elle ouvre la possibilité de regarder ce que véhicule le projet au moment où il est soumis à l'analyse et de ne pas réduire l'action à la possibilité d'accéder à de nouvelles techniques de communication.

L'hypothèse de départ dans la sélection des terrains et des objets à analyser est qu'il n'existe pas de processus unique qui tendrait à fournir le cadre à une action homogène. Au contraire, je pars du principe que l'action se traduit en des formes diffuses, par des enjeux multiples et des modalités d'action complexes. Cela implique une circulation incessante entre un regard macro et un regard micro sur lesquels je reviendrai plus largement dans la partie consacrée à la démarche méthodologique à proprement parler. Cette circulation impose de prendre conscience des implications de ces décrochements au niveau de l'analyse. Cependant, j'insiste sur la nécessité de ce va-et-vient pour véritablement comprendre ce qui se joue lorsque l'on parle de "la société de l'information" et lorsque les acteurs s'engagent dans une action qui s'inscrit de façon consciente ou marginale dans "la société de l'information".

Partant du constat d'une pluralité des processus d'action en cours et d'une volonté de brasser cette multiplicité au sein de cette recherche, j'ai choisi de faire reposer ma recherche sur le refus d'une typologie des projets ou des actions que je pouvais rencontrer et au contraire, de m'appuyer sur la conscience de la diversité de ce que les acteurs font. Mon travail propose ainsi de comprendre comment la ville s'institue (par l'entremise de ses acteurs) ou est instituée (par l'entremise d'autres acteurs) comme le lieu privilégié d'évolution de la société vers la "la société de l'information". Cette formulation de mon sujet se traduit dans l'analyse par la recherche de formes d'investissement qu'il est possible de recueillir dans les actions répertoriées et/ou repérées. De manière métaphorique, il est possible de dire que chaque ville, chaque action constituerait une inscription du présupposé commun à "la société de l'information". Ce présupposé est, je l'analyserai en détail dans le chapitre 3, l'affirmation de la nécessité d'un parler commun pour assurer la cohésion des discours et de l'action. Ce parler commun se traduit notamment par l'expression "la société de l'information". Les multiples réalités observables sont autant de lieux dans lesquels l'expression prend d'autres formes matérielles, dans lesquels il devient possible de dire que "la société de l'information" se passe, se produit, en d'autres termes, existe. De plus, chaque action avère son caractère ontologique en concourant à la production d'une représentation partagée de "la société de l'information" : elle affirme l'effectivité de "la société de l'information" en lui donnant une forme triviale et partagée. Ainsi, chaque action comporte les termes de la présupposition ontologique et oscille de façon imperceptible entre les exigences d'un programme général et les contingences d'une initiative particulière. Loin de générer du conflit, c'est dans cette recomposition incessante qu'il faut chercher les formes observables de cette "société de l'information".

J'ai choisi d'éclairer cette approche qui vise l'analyse de la relation entre les différents niveaux d'existence de "la société de l'information" par le concept de médiation. Pour développer mon propre champ d'analyse, j'ai choisi de mettre en place une réflexion qui puisse répondre aux injonctions épistémologiques d'Yves Jeanneret qui invite à :

« comprendre l'efficace particulier de ces signes et représentations, observer comment ils se propagent et quels en sont les modes d'action particuliers. »⁶⁷

Cette approche de l'action et des processus de communication ne vise donc pas à retracer une chaîne d'intermédiaires, mais à repérer des modes particuliers, des manifestations singulières de l'action quelle que soit la forme qu'ils prennent

⁶⁷ Jeanneret, Yves. [2001]. p.116.

(rapports, sommets, dispositifs...). L'idée est que ces niveaux d'existence de "la société de l'information" se juxtaposent et/ou interagissent et produisent un effet de redéfinition infini de "la société de l'information", un objet en perpétuel devenir.

1.1.3.2 *Médiations sociales : la valeur et le sens*

Je pars donc de l'idée que certaines actions se veulent certainement instituanes, que d'autres pourraient s'assimiler à des applications, mais que ce n'est pas ce mode de qualification qui m'intéresse. Mon cadre d'analyse ne cherche pas à qualifier les actions comme appartenant à l'une ou à l'autre de ces catégories. Il s'agit au contraire de voir comment chacune de ces actions donne à voir une figure possible de la ville, s'incarne dans un lieu. Cela peut être un lieu ayant pour vocation d'établir un cadre, qu'un lieu produisant une empreinte, une trace. Le concept de médiation va permettre d'observer cette hétérogénéité des processus de communication. Ce qui est à l'œuvre dans les formes instituanes, les cadres généraux auxquels tout acteur peut avoir accès et peut se référer et ce qui se joue dans les formes originales, les applications singulières mises en place par une ville ou une collectivité, ce sont autant de processus de communication qui mobilisent des valeurs et des représentations de la ville.

Ainsi, l'hétérogénéité des actions transparait dans l'hétérogénéité des formes observables dans les divers espaces d'enquêtes. La recherche s'appuie sur l'étude de ces diverses formes du projet et le décryptage des logiques de communication qui leur sont propres. Il s'agit toujours d'analyser les procès de médiation à l'œuvre et de dégager la figure de la ville qui y est travaillée. En d'autres termes, c'est une démarche heuristique qui prend forme dans l'identification et la sélection d'actions. Elle se combine à une attention particulière à la singularité des objets observés, cette attention est sous-tendue par l'idée qu'une certaine conception de l'action émane des modes de médiation mobilisés et des logiques de communication à l'œuvre. Ma recherche part du principe que l'analyse de chaque objet empirique permet d'entrevoir en creux ou en plein un modèle de "la société de l'information" et convoque une figure de la ville.

L'enjeu de la prise de conscience de l'hétérogénéité des objets est double : d'une part, il autorise la discussion du cadre de développement de la panoplie, d'autre part, il interroge l'épaisseur des objets convoqués en ne les réduisant pas à leur signification première. Ainsi, la granularité de la recherche constitue un élément saillant pour comprendre comment "la société de l'information" fonctionne sur le

mode de la présupposition ontologique en réquisitionnant la ville. Par exemple, la mise en perspective de rapports publics avec le site web d'une association comme Villes Internet permet de comprendre qu'au-delà de la différence d'échelle, il existe un mode d'action qui valorise la ville comme un acteur majeur et déterminant de "la société de l'information". C'est dans le détail des modalités, dans les spécificités des formes de médiatisation que l'analyse ne réduira pas les logiques propres à chaque acteur. Cette démarche établit des relations non-réductibles entre les méta-discours programmatiques, les projets locaux, les dispositifs techniques et les pratiques individuelles. Elle développe l'analyse de la ville à la fois en tant que lieu où ça se passe, objet saisi par les pratiques et les imaginaires, et objet défini comme un dispositif spatial de l'action.

L'observation d'objets hétérogènes est à la fois une donnée nécessaire à l'analyse et sa prémisse. Tout ce qui est rendu visible et qui peut être intégré au corpus de recherche n'a pas comme fonction première de qualifier l'objet ville ou la nature du changement qu'elle subit, mais d'interroger l'introduction et l'intervention de nouvelles réalités médiatiques dans la ville. Cette considération de l'hétérogénéité participe à la reconnaissance d'éléments distincts que sont les composants visibles – tels que les dispositifs, les textes d'annonce, etc. – et les composants impalpables – tels les normes sociales, les représentations individuelles et collectives, les pratiques. L'objet empirique ne recouvre donc pas un objet typique dans lequel chacun de ces ingrédients se retrouveraient, mais il se démultiplie dans des configurations singulières. "La ville numérique" est appréhendée au travers de ses multiples représentations, et comme une formule qui recouvre de multiples objets. C'est ainsi une combinatoire empirique qui est créée et à laquelle la recherche et le chercheur doivent se confronter et qui se résout en partie dans l'usage du concept de médiation.

En effet, pour saisir l'objet de recherche, la médiation autorise à faire le lien entre toutes ses formes et à combiner dans l'analyse des choses dont l'origine et la visée sont extrêmement polymorphes. En quelque sorte la médiation ouvre la voie à une analyse des dispositifs qui, d'une part, ne nie pas leur unité élémentaire (qui se trouverait de façon factice dans ce qu'on appelle généralement "la société de l'information") et qui, d'autre part, met en avant leur complexité intrinsèque (qui se traduit dans le grand nombre d'acteurs repérables). La médiation conduit dans un premier temps à prendre en compte le contexte unique de chaque dispositif, et ensuite, à mettre en perspective les valeurs et les enjeux symboliques qui se jouent dans ces dispositifs politiques.

Pour conclure cette réflexion sur le rapport entre hétérogénéité des formes observables et le concept de médiation, il est important de souligner que la prise

de conscience de la diversité des médiations en jeu et des multiples niveaux d'existence des objets n'intervient pas seulement au moment du choix des corpus et des terrains, mais dans la problématisation du sujet. Dès lors que l'on se trouve confronté à l'hégémonie d'une expression dispositive qui cherche à réaliser le politique sur un mode nouveau, on s'aperçoit que ce qui circule n'a pas besoin de l'assentiment des acteurs pour agir et que la propagation se fait au-delà du principe d'adhésion à un modèle ou un projet. L'analyse des dispositifs en terme de médiation s'impose pour comprendre ce qui se joue dans l'usage et l'effectivité opératoire de "la société de l'information".

1.1.3.3 *Analyse du politique par la trivialité*

Ainsi, se construit un espace de recherche dans lequel le nombre d'objets empiriques renvoie aux multiples processus de communication à l'oeuvre. Les réalisations médiatiques et dispositives sont autant d'états de la panoplie, de figures du programme qui sont les formes visibles des médiations politiques en jeu dans l'espace public. C'est pourquoi j'envisage de développer une analyse communicationnelle de ces objets réels en menant une réflexion sur le politique. Une analyse communicationnelle qui se réclame de la trivialité : en d'autres termes, je veux définir un programme de travail qui envisage la médiation sociale au travers des processus de transformation et de circulation des idées et des objets, processus qui sont des phénomènes éminemment politiques. A la suite de Bernard Lamizet, la ville est considérée comme un espace de médiation et de circulation des représentations collectives, un espace fondamentalement politique. Il écrit à ce propos dans *Les lieux de la communication* que :

« La ville semble, aujourd'hui, l'espace le plus représentatif de la communication dans sa dimension sociale, institutionnelle et politique. [...] en d'autres termes, [elle] est un lieu d'expérience. »⁶⁸

En tant qu'espace politique et espace du politique, la ville est un objet complexe dans lequel usages culturels, représentations sociales et normes collectives cohabitent. C'est pourquoi, comme je l'ai dit plus haut, j'aborde la ville comme un composite de dispositifs, de pratiques et d'imaginaires. De ce fait, la ville intervient à plusieurs niveaux dans mon travail : c'est un espace vécu, c'est-à-dire un lieu de l'altérité, c'est un espace institutionnel et normatif, en tant qu'il est structuré par le

⁶⁸ Lamizet, Bernard. *Les lieux de la communication*. Paris : L'Harmattan, 1999. p.278.

cadre social que se donne les sociétés, c'est enfin un espace physique, défini par les objets architecturaux qui le constituent et par les êtres humains qui le traversent. Cette approche de la ville permet de la considérer à la fois comme un composite formé par des personnes physiques et des institutions, sans cesse travaillé non seulement par des pratiques, des imaginaires et des normes, mais encore par des dispositifs techniques et des productions sociales. Évidemment, loin de considérer la ville comme un objet banal, cette conception permet de l'appréhender comme un dispositif spatial et politique au coeur des processus de médiation.

En effet, la ville peut être saisie en terme de médiation selon trois modes différentes en fonction de la focale du regard⁶⁹ :

(1) Tout d'abord, lui est confié un rôle de *médiateur* par certains acteurs : elle joue dans ce cadre un rôle d'intermédiaire et la médiation est ici comprise dans son sens le plus opératoire. La ville est alors conçue comme permettant de donner à voir et à user "la société de l'information" aux habitants.

(2) Ensuite, la ville peut être instituée *dispositif de médiation* par d'autres acteurs qui autorise le développement de processus d'écriture et de réécriture : cette fonction travaille les conditions de construction de la "ville numérique". La médiation permet ici de décrire les modes de mise en scène de la ville.

(3) Enfin, la ville est la *médiation* en tant qu'articulation symbolique qui rend possible la mise en relation entre le peuple et le politique.

Ces trois modes de recours à la notion de médiation en regard de l'objet ville mettent en évidence la difficulté à employer la notion de médiation. Jean Davallon précise que, selon les emplois, elle se réduit à un usage « opératoire » ou elle renvoie à une conception « philosophique » de la communication. L'intérêt de mettre en perspective ces trois modes est de voir les déplacements qui s'opèrent et de percevoir les modalités d'instrumentalisation dont la ville soumise à la notion fait l'objet. Pour ma part, le recours à la médiation vise à mieux percevoir les enjeux de pouvoir qui se dessinent dans l'ordre symbolique des différentes formes d'action étudiées.

En effet, ma façon d'entreprendre ce travail consiste à définir une posture qui relève à la fois de la prétention d'analyser des pratiques de communication à l'oeuvre et de l'exigence de déterminer une posture théorique sur la trivialité qui

⁶⁹ Je réalise cette analyse en m'appuyant sur l'examen de l'usage de la notion de médiation que propose Jean Davallon dans son article « La médiation : la communication en procès? ». Davallon, Jean. « La médiation : la communication en procès? ». *MEI : médiation et information : médiations & médiateurs*, 19, 2004.

questionne le politique. Pour cela, la problématique est définie par rapport aux productions de signes et aux pratiques observables. Et l'ambition de la recherche est de se situer au carrefour entre une analyse du pouvoir qui vise à saisir le social par l'informatisation et une analyse des pratiques et des imaginaires qui se traduisent dans des formes originales. La question du pouvoir est maintenue en tension au fil de l'analyse et vise à souligner le rôle tenu par les dispositifs dans l'ordre du pouvoir. Tout au long de ma recherche, je n'ai pas cherché à détecter ce qu'est ou pourrait être la ville de "la société de l'information" ou la "ville numérique", mais j'ai voulu étudier comment se matérialisaient et s'institutionnalisait des formes de médiation du politique au travers de la mise en place de dispositifs informatisés ou du développement de démarches d'informatisation. Mon travail n'analyse pas les objets dans le but de prouver ou d'alimenter l'efficacité du programme de "la société de l'information", mais dans celui de comprendre comment, dans le même temps, la ville est présentée comme un espace de traduction et qu'elle devient un lieu d'exercice de la "la société de l'information", c'est-à-dire un acteur à part entière. Ainsi, le concept de médiation autorise non seulement l'établissement de relations entre des objets extrêmement hétérogènes qui partent des métadiscours programmatiques, en passant par les projets et réalisations des acteurs de la ville, les dispositifs conçus, les pratiques des habitants, etc., mais encore le questionnement sur l'intervention de métamorphoses médiatiques au sein de la ville. L'interrogation porte alors sur la matérialité des dispositifs et sur leur régime de visibilité qui sous-tendent les formes d'institution du pouvoir. L'idée qui prévaut à l'ensemble de la recherche est que chaque nouvelle médiation à l'œuvre travaille la ville en différentes figures.

Pour cela, le matériel empirique recueilli vise à relever des pratiques communicationnelles hétérogènes qui ont cours au sein de l'espace social et qui transforment les représentations circulantes. Pour autant, mon approche ne cherche pas à décrire les conditions de développement de l'espace public par le biais d'une analyse socio-politique. L'analyse en terme habermassien renvoie au principe de publicité qui consiste dans la constitution de représentation politique par le corps démocratique. Après avoir noté le refus de Jürgen Habermas de qualifier les changements dans l'espace public induits par les nouveaux modes de communication, Bernard Miège⁷⁰ propose de prendre en compte les quatre modèles de la communication qui sous-tendent l'espace public et ce qu'il appelle des « lignes de fuite » qui travaillent l'espace public et sa représentation moderne. Notant la transformation du modèle de Jürgen Habermas, il constate à partir de

⁷⁰ Miège, Bernard. « L'espace public : au-delà de la sphère publique ». *Hermès : Communication et politique*, n°17-18, 1995.

nombreuses observations sa « perpétuation », son « élargissement » et sa « fragmentation ». Ces propositions s'appuient sur une conception instituante des systèmes de communication par le poids conféré à la maîtrise des techniques de communication et sur une réflexion sur l'évacuation du politique induite par la marchandisation et par la combinaison du public et du privé. L'enjeu de l'analyse de Bernard Miège est spécifiquement de montrer l'actualité du modèle habermassien et généralement de ne plus limiter l'espace public à la production de représentations politiques par l'échange et l'argumentation, mais de le voir s'élaborer en des lieux multiples non délimités précisément.

Je préfère m'appuyer sur une théorie de la trivialité dont le concept de médiation me semble la clef de voûte. L'analyse en terme de trivialité tente de dépasser l'étude des rapports entre un système instituant et des réalisations instituées ou prolongeant les formats de l'institution. L'idée principale est que le pouvoir se déplace et se trouve disséminé dans les formes injonctives comme dans les objets anodins : c'est-à-dire tout autant dans le discours de Lionel Jospin à Hourtin que dans le panneau « Villes Internet @@@ » à l'entrée de la ville de Lucé (voir l'illustration ci-contre). En d'autres termes encore, je m'intéresse à des objets dont la visibilité est plus ou moins évidente, mais dont le rôle est non-négligeable sur les représentations politiques et culturelles. L'objet de la recherche n'est donc pas d'établir les modes d'institution du projet de "la société de l'information", mais de comprendre la dynamique des pratiques de communication liées à "la société de l'information".



Saisir les réalités diverses de "la société de l'information" s'inscrit dans un programme de recherche exigeant et oblige à s'attarder sur des objets circulants, des niveaux d'existence variables du projet. Cet attachement à relever des objets hétérogènes dans le social – qui prend forme tout autant dans les discours, les dispositifs et les pratiques – tient à la conscience du jeu de pouvoir dont elles relèvent fondamentalement. L'enjeu de ma recherche consiste non seulement à observer la singularité des objets produits, mais encore à qualifier leurs modalités d'appropriation et de transformation. C'est dans cette tension de l'analyse entre permanence et transformation qui s'observe dans la matérialité des objets observables et dans leur teneur politique que la recherche se place. Le cœur de l'analyse se situe donc dans la façon d'aborder les formes observables comme des objets matériels et signifiants et dans le choix de les envisager comme participant à la construction des représentations de "la société de l'information". Il s'agit par là d'introduire la question de la trivialité dans l'analyse politique. Cette

ambition se noue en ne s'attachant pas seulement à l'analyse de l'espace des discours politiques, mais en prenant en compte les phénomènes de médiatisation. La question posée ne vise pas à comprendre ce qui est énoncé dans les politiques publiques et leurs modes de réalisation, mais à observer de près les procès de médiatisation et la matérialité des dispositifs, c'est-à-dire leur teneur symbolique. La diversité du matériel empirique pointée au départ est envisagée dans le but de produire des descriptions, des procès symboliques qui ont court et qui dévoilent la complexité de l'objet social et de sa circulation. Dans ce cadre, poser la question des métamorphoses médiatiques renvoie à interroger la matérialité des formes médiatiques usitées et les modalités de mise en visibilité dans la ville, à interroger la ville en tant que dispositif spatial d'affichage de l'action et la construction techno-sémiotique de sa représentation sur le média. C'est donc la conscience de la médiateté des formes auxquelles nous sommes indubitablement confrontés qui est au cœur du débat scientifique des sciences de l'information et de la communication.

Ni couverte, ni ostensible, la dimension communicationnelle est à la confluence des pratiques, des discours et des dispositifs. Elle n'est pas un donné systématique de la démarche empirique, ni une issue évidente de la construction des terrains. La complexité de l'analyse des processus de communication tient justement dans cet écart dont le chercheur doit prendre conscience, non pas pour éviter les « biais » induits par sa démarche, mais pour affronter dans son geste la consistance multidimensionnelle de son objet. L'étude de ce qui façonne une nouvelle figure de la ville implique une attention particulière à la matérialité et entraîne une analyse précise des faits et des effets de pouvoir. Car, c'est déjà dans la figure discursive de "la société de l'information" que s'engagent certaines transformations de la ville qui vont se traduire par la production d'espaces réels, des formes d'organisation du visible, par des nouvelles pratiques sociales de la ville.

Les fondations conceptuelles de la recherche se définissent dans le regard porté sur les productions triviales, c'est-à-dire des productions qui engendrent des représentations symboliques et qui constituent un lieu symbolique de représentation de l'action. Selon l'étymologie du terme trivialité que rappelle Yves Jeanneret, *trivium* qui signifie carrefour, non seulement l'approche communicationnelle de la trivialité se situe au carrefour des productions sociales

(qu'elles soient techniques, médiatiques, relationnelles...), mais encore elle se place au confluent des processus d'appropriation et de transformation des objets culturels. Car la ville est avant tout un objet culturel qui ne cesse de se transformer, d'être transformé.

De ce fait, ma recherche se situe dans un espace scientifique précis – les sciences de l'information et de la communication – et, en outre, elle tente de proposer une approche originale des phénomènes politiques en prêtant une attention particulière à la dimension symbolique et culturelle des objets et en proposant une analyse communicationnelle de leur circulation. Loin de partir de l'idée qu'il existerait une et une seule politique publique en matière de "société de l'information", idée qui clôturerait un objet, je préfère aller à la rencontre des formes banales et monumentales, des objets qui envahissent l'espace urbain et le redéfinissent. Ainsi, m'échappant de l'hypothèse de diffusion mécanique par l'action à tous les niveaux (Etats, collectivités, organismes publics, privés...), je cherche à mettre en relation des faits et des événements, des empreintes et des traces, qui sont tous des « énoncés » tels que les définit Michel Foucault dans *L'archéologie du savoir* - sans qu'ils n'appartiennent pour autant qu'au discours. Et d'une certaine manière, cela me conduit à répondre au projet de recherche qu'il exprime en ces termes :

« Faire apparaître dans sa pureté l'espace où se déploient les événements discursifs, ce n'est pas entreprendre de le rétablir dans un isolement que rien ne saurait surmonter ; ce n'est pas le refermer sur lui-même ; c'est se rendre libre pour décrire en lui et hors de lui des jeux de relations. »⁷¹

L'ambition n'est cependant pas l'exhaustivité : il s'agit de repérer des objets empiriques et de les sélectionner afin d'éclairer leur mode de circulation, leur mode de présence et leur teneur.

⁷¹ Foucault, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969. p.41.

Chapitre 2 :
Collecter des formes observables et
construire des espaces d'enquêtes

Chapitre 2 Collecter des formes observables et construire des espaces d'enquêtes

Ma recherche est ainsi habitée par la volonté de dessiner un nouveau champ et elle est travaillée en permanence par les objets empiriques repérés lors des différentes phases de recueil d'information. L'entreprise d'analyse de la circulation d'un phénomène dans l'espace politique et culturel de la ville n'a été envisagée que dans une perspective de va-et-vient permanent entre le questionnement problématique et le matériel empirique. Ce principe vise à répondre à la contre-définition que fournit Yves Jeanneret de la trivialité :

« [elle] est [...] radicalement distincte d'un processus mécanique de diffusion et de transmission, qui ne saurait fournir le modèle de sa compréhension. »⁷²

En ne prenant pas cette direction de recherche, je m'efforce de dépasser une analyse en terme de similitude et d'écart par rapport à un point fixe qui me servirait d'étalon. Je tente de déterminer un espace des possibles en analysant les modalités de transformation des objets. Evidemment, ce principe exposé impose de mettre de côté certaines démarches méthodologiques qui conduiraient à reproduire insidieusement ce qui a été écarté et de se soumettre à de nouvelles modalités de détermination des espaces d'enquête.

La première démarche conduit à refuser la représentativité des objets collectés au profit de la qualité des formes observables. Dans le fourmillement des manifestations qui se présentent au chercheur, la collecte d'information pourrait débuter par un état des lieux de la présence de ces fameuses « technologies de l'information » dans la ville. Cela conduirait en partie à classer et répartir en typologie les objets (les sites web, d'un côté, et les salles multimédia, de l'autre) et ainsi à thématiser mécaniquement leur action sur le social. La sélection pourrait

⁷² Jeanneret, Yves. [1998]. p.26.

être guidée par l'apparente richesse d'un lieu où il *se passe quelque chose*, ce qui sous-entend qu'il ait été préalablement désigné par d'autres. Cela donnerait lieu à une analyse monographique qui passerait par une enquête ethnographique ou sociologique – du type des nombreuses études réalisées sur Parthenay dans divers cadres universitaires.

Ces possibilités écartées, ma démarche empirique a consisté à explorer des espaces d'enquêtes variés qui répondent à l'exigence de mise en place d'un dispositif d'observation ouvert, adaptable à la multiplication des expériences et expérimentations dans le domaine de "la société de l'information". J'ai opté pour l'observation d'événements empiriques qui pointent des états du projet "la société de l'information" des formes non abouties à un moment donné, des terrains et des corpus qui appartiennent à des contextes diversifiés. Ceci a été réalisé dans l'objectif de se confronter à la diversité des actions, des mises en œuvre et par l'intuition qu'un lieu unique, qu'un seul format empirique n'auraient pas permis de percevoir l'épaisseur de l'objet de recherche, d'interroger ce qui se joue dans cette « ville de la société de l'information ».

J'ai dès lors opté pour laisser aller mon regard en tentant de ne pas le diriger, ni de le retenir. Je l'ai laissé être attiré par des objets sociaux qui tiennent de l'anodin, c'est-à-dire qui ne relèvent ni du symptomatique, ni de l'exceptionnel. Cette démarche s'appuie sur une double volonté : de recueillir des objets non-stigmatisés et de penser les phénomènes et les actions comme des processus et non comme des données fixes et/ou fixées à un moment donné. Cette « errance » du regard se veut une démarche consciente dans lequel un état d'alerte permanent permet la sélection et le recueil des données qui constitueront le matériel empirique définitif de la recherche. Ainsi, les différents objets collectés, les divers terrains distingués constituent des points d'ancrage dans la recherche. Chacune des réalisations observables relève de la problématique communicationnelle et révèle au travers de sa spécificité des modes de circulation singuliers, des opérations de transformation et des processus d'appropriation originaux.

Dans ma pratique de recherche, je me suis aperçue que, tout au long de la construction problématique et durant les opérations de distinction empirique, j'étais amenée à effectuer des choix, à m'intéresser ou non à certains aspects de la question soulevée au départ. De plus, chaque résolution implique une redéfinition de l'objet de recherche et comporte de façon explicite ou infime des enjeux déterminants pour la suite de la recherche. Ainsi, qu'il s'agisse de

l'orientation du regard ou des options théoriques, le chercheur ne cesse d'être confronté à la nécessité de privilégier certains objets et d'en délaissier d'autres. C'est dans cette mesure que le terrain est un lieu construit par le chercheur, que cette construction a pour objectif de délimiter un espace dans lequel les données vont pouvoir être captées et qualifiées par le chercheur. Joëlle Le Marec souligne à ce propos dans son habilitation à diriger les recherches que :

« le contenu est ce que décide de considérer comme tel le chercheur, ce qu'il a entière liberté de considérer comme tel au nom de sa pratique. »⁷³

C'est dans l'espace de l'empirique que le chercheur va à la rencontre de son objet, recueillant sans cesse ce qui lui est visible, ce qui lui apparaît en matière de pratiques sociales. Le « point aveugle » dont parle Joëlle Le Marec un peu plus haut, c'est justement ce qui résulte de choix conscients et de phénomènes inhérents à la démarche de recherche. Le chercheur est un acteur du social et de ce fait, quelle que soit sa posture (interne/externe), participe en quelque sorte à ce qui se joue. Joëlle Le Marec souligne d'ailleurs qu'on ne touche jamais la réalité du social :

« il n'existe aucun fait social brut qui tirerait sa vérité du fait qu'il adviendrait sans avoir été mis en forme dans un processus de communication »⁷⁴

Que ce processus de communication soit mis au point par les acteurs ou qu'il résulte du dispositif d'enquête établi par le chercheur. C'est cette prise de conscience de la dimension façonnée des objets empiriques qui est déterminante au moment où je m'apprête à exposer les opérations de découpage, de décalage et les jeux de temporalité des différents corpus et terrains. Les formes *observables* (c'est-à-dire ce qui m'a été donné d'observer, ce que j'ai pu voir) ne donneront accès qu'à une partie de ce qui se joue dans le procès en réquisition de la ville par la société de l'information. Ils ne seront que des points d'entrée possibles parmi tant d'autres envisageables. Extraits du social, ils en sont la face visible et reconfigurée par la démarche de recherche. Cependant, ce sont celles qui sont soumises à l'épreuve de description et de qualification et qui ont donné lieu à une réflexion sur la nature de l'engagement du chercheur par rapport à aux différents espaces d'enquêtes qu'il constitue.

⁷³ Le Marec, Joëlle. *Ce que le terrain fait au concept : vers une théorie des composites*. Mémoire d'habilitation à diriger les recherches, sous la direction de Baudouin Jurdant, Université de Paris 7, 2002.

⁷⁴ Le Marec, Joëlle. [2002]. p.45.

Il s'agit maintenant pour moi de rendre compte concrètement de la démarche empirique mise en place lors de la recherche. Cette étape constitue le dernier volet de présentation du cadrage scientifique. Il s'agit de présenter l'itinéraire de recherche dans sa phase empirique et de définir les exigences méthodologiques issues de la diversité des objets récoltés et des diverses ambitions affichées. En d'autres termes, je cherche à montrer la nécessité de ne pas isoler l'analyse de discours et l'analyse des pratiques en reconnaissant les spécificités de chacune des formes observables et en revendiquant une combinatoire méthodologique originale.

Dans ce cadre, je souhaite procéder en deux temps : m'attarder sur l'activité documentaire qui a chapeauté la totalité de la collecte de données et prolonger la réflexion sur les conditions d'élaboration de corpus et d'espaces d'enquête propres à la recherche engagée.

1.2.1 Mon activité documentaire : de la veille à la constitution de corpus

Dans sa globalité, mon activité documentaire a constitué une stratégie pointue de collecte et de sélection des formes observables. J'ai dans un premier temps travaillé à la détermination de critères de repérage des formes observables. Cette phase a été complétée par la production d'un cadre d'analyse qui ne qualifie pas a priori la nature des objets en texte ou pratique, mais comme des manifestations signifiantes et chargées de valeurs. J'ai cherché à caractériser la pratique d'une collecte élargie avec le souci de favoriser l'ouverture du regard sur la question de la ville et de "la société de l'information". Mon enquête s'est alors déployée au travers d'un dispositif élargi de recueil des informations. Il s'agissait de capter suffisamment de renseignements sans isoler a priori des objets. La pratique d'une collecte élargie refuse l'élaboration d'un recueil exhaustif des données (complexe du panoptisme) ou la constitution exclusive et totale d'un événement empirique (complexe de la monographie). Ainsi, les données obtenues sont issues d'un dispositif qui permet au regard de rester ouvert pour se porter de façon privilégiée sur des lieux, des espaces d'écriture qui frappent la recherche par leur évidence, qui sont porteurs de sens.

Au commencement de la recherche, le principe acquis de la multiplicité des données oblige à prendre des décisions sur la politique de recueil et de

conservation des données en vue de leur exploitation. Mon parcours universitaire en documentation a éclairé ma démarche : j'ai investi des techniques documentaires dans ma pratique de recherche. Je ne cherchais pas réellement à mettre en place une « chaîne documentaire », mais j'étais persuadée que les diverses opérations documentaires jouaient un rôle dans la constitution de mes corpus et dans le travail – entendu ici dans le sens d'une action continue – de la problématique. Le travail documentaire consiste à constituer autrement des objets appartenant au réel : Viviane Couzinet décrit ce processus pour les historiens, mais il me semble correspondre à de nombreuses pratiques en sciences sociales⁷⁵. Cette réflexion s'est constituée au fur et à mesure de la recherche et en a accompagné le processus. Elle a permis de mettre au jour deux phénomènes essentiels pour la suite de la recherche : d'une part, la pratique documentaire se situe au cœur de ma pratique de recherche et fait partie intégrante de la méthodologie de recherche, d'autre part, la question documentaire est au centre de l'action politique de "la société de l'information" et réclame donc d'être qualifiée comme une pratique communicationnelle particulière.

Dans ce temps méthodologique, je me penche sur la place déterminante de la démarche documentaire dans ma recherche en mettant en évidence son rôle dans l'orientation du regard.

1.2.1.1 *Parcours de lecture, inventaire et archive*

Mon enquête a été travaillée par la nécessité de mettre en place un dispositif documentaire de recherche et collecte, de traitement et de mémoire. L'une des particularités et non des moindres de notre travail tient à la pluralité des contextes et des médiations des objets observables. Dans les pages qui suivent, je m'emploie à décrire les trois phases de ma démarche documentaire qui ont joué un rôle dans la définition de ma problématique principale, c'est-à-dire la relation entre la ville, "la société de l'information" et les transformations médiatiques. Les enjeux de cette présentation sont donc double. D'une part, il s'agit évidemment de déterminer les fonctions documentaires tant dans leur aspect opérationnel qui correspond au *modus operandi* de la recherche. D'autre part, il convient de mettre en évidence leur dimension réflexive, c'est-à-dire leur implication dans le sens de la recherche.

⁷⁵ Couzinet, Viviane. « Le document : leçon d'histoire, leçon de méthode ». *Communication & Langages : Du « document numérique » au « textiel »*, Juin 2004, n°140, p.19-29.

La recherche s'étant déroulée sur plusieurs années, il est indispensable de préciser que certaines étapes n'ont cessé d'être travaillées par un processus de veille attentive et par une sélection rigoureuse des documents et des traces donnant à voir certaines conditions de transformation de la ville. La présentation de mes espaces empiriques dans le chapitre précédent a permis de pointer l'articulation problématique entre les cinq espaces d'enquêtes (productions discursives, formes sémiotiques, productions dispositives, terrain, scènes d'exposition). Il s'agit maintenant de préciser les modes de rencontre entre ces différents objets et le chercheur en pointant les trois temps constitutifs de l'enquête documentaire : le parcours de lecture, l'inventaire et l'archive. Bien que je refuse l'idée de pouvoir représenter ce dispositif sous la forme d'un processus linéaire, pour la lisibilité méthodologique, j'ai choisi d'aborder successivement ces trois dimensions du travail qui, en acte, obligent le chercheur à circuler constamment entre eux.

Parcours de lecture

Le choix du sujet comporte des conséquences sur la nature du travail de collecte de l'information. Travailler sur « la ville dans la société de l'information » en prétendant ne laisser aucun aspect de côté implique la reconnaissance d'un terrain d'enquête élargi. Cette ambition de collecter des formes d'énoncés différents et de voir les différentes écritures en acte (qu'elles prennent forme dans la ville, dans les dispositifs, dans les événements) conduit à :

« saisir des données tous azimuts »⁷⁶

afin de ne rien négliger et à sans cesse travailler à leur qualification. La réflexion sur la définition des objets d'analyse s'inscrit ainsi dans une perspective scientifique précise et dans l'économie générale du travail de recherche engagé.

Il s'agit de porter une attention toute particulière aux signes qui nous entourent. Ces signes sont présents pour chacun d'entre nous, ils sont *là*, ils tiennent à la fois du neutre (en se fondant dans le paysage) et du signifiant (en énonçant quelque chose de l'action). Au cours du travail scientifique, ces signes vont acquérir un autre statut, un statut d'objet scientifique, en tant qu'ils seront problématisés et intégrés à la problématique de recherche. A ce stade de description de mon projet de recherche, il me semble essentiel de préciser certains choix et certaines

⁷⁶ Bonaccorsi, Julia. *Le devoir-lire, métamorphoses du discours culturel sur la lecture. Le cas de la lecture oralisée*. Sciences de l'information et de la communication. Avignon : Université d'Avignon, sous la direction de Daniel Jacobi, 2004.

opérations. Avant toute chose, j'ai choisi de situer ma démarche de collecte dans une double temporalité : une temporalité générale, celle de l'individu et une temporalité spécifique, celle de la recherche. Ces signes peuvent en effet se présenter à tout instant et c'est justement cette présence dans le quotidien qui ne devra pas être effacée dans le travail de recherche. En d'autres termes, si le chercheur prélève des indices dans le champ urbain, dans l'espace social, lors du travail d'interprétation, la *lettre* qui compose le signe ne doit pas complètement s'effacer dans la reconstruction des processus. Toute ma démarche consistera à établir une élaboration graduelle des niveaux d'existence des signes. C'est pourquoi les objets empiriques qui constituent le socle de mon travail renvoient à des espaces de pratiques hétérogènes, tiennent parfois du singulier, parfois du banal, mais relèvent tous de la trivialité des pratiques de la ville.

Le parcours de lecture n'est donc pas situé dans un seul espace physique, mais dans différents espaces matériels : celui de la ville, celui des médias informatisés et celui des documents papiers⁷⁷. Cette étape vise à se mettre en réception de formes observables de toute nature qui puissent être collectées. A partir d'objets identifiés comme des lieux de ressources d'information, il s'agit de laisser le regard être attiré par certains objets, d'en délaissier d'autres. D'une part, quelques sites web connus au départ constituent un point de départ et d'ancrage de l'observation : parmi eux, le site web gouvernemental <http://www.internet.gouv.fr>, le site web institutionnel du sénat <http://www.carrefourlocal.org> tout comme le site web de l'association Villes Internet (<http://www.villes-internet.net>) : ils sont des lieux où s'accumulent les « traces d'usage »⁷⁸, c'est-à-dire des médiations écrites qui se situent à la jonction entre un usage passé (celui du scripteur) et un usage à venir (celui du lecteur). D'autre part, les sites web, les lettres et les bulletins d'information (ceux distribués dans les boîtes aux lettres tout comme ceux qui impliquent une inscription par courriel) de différents acteurs territoriaux sont autant de passerelles qui référencent actions et expériences et qui constituent autant d'indications et d'invitations à la consultation. Enfin, l'imaginaire urbain personnel peut servir à ouvrir la démarche de recherche : inscrire le nom d'une ville proche ou lointaine dans le champ de recherche d'un moteur peut servir de point de départ pour parcourir quelques textes de réseau. La diversité des formes

⁷⁷ Cependant, à ce niveau du texte, je n'aborderai que la question des formes écrites (quels que soient leurs supports matériels) et consacrerai un autre développement aux questions d'indices visuels dans la ville.

⁷⁸ Davallon, Jean, Noël-Cadet, Nathalie, Brochu, Danièle. « L'usage dans le texte : les « traces d'usage » du site Gallica ». In Souchier, Emmanuël, Jeanneret, Yves, Le Marec, Joëlle, *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris : BPI/Centre Pompidou, 2003.

sémiotiques et la pluralité des logiques de communication surgissent sur ce parcours aléatoire.

La recherche est donc ouverte à une démarche attentive et exploratoire. Elle reflète l'ambition d'une approche qui ne néglige aucun signe, qui prend appui sur la diversité sémiotique issue des productions sociales et qui, pour cela, requiert à des méthodes ethnographiques. Les parcours de lecture sont indispensables à la richesse empirique de la recherche, mais doivent se soumettre à une épreuve qualifiante de sélection.

L'inventaire

Cette phase est cruciale dans la détermination de la granularité de la recherche. Elle consiste à définir un mouvement dans le regard et à déterminer des critères dans la sélection. Cela aboutit à transformer les données recueillies grâce aux parcours de lecture ouverts en une collection d'objets empiriques pré-qualifiés. Cette phase qui consiste à délimiter l'empirie répond à la nécessité scientifique de savoir définir à un moment donné le cadre de son observation. Georges Pérec, dans *Penser/Classer*, précise la distinction entre la liste et l'inventaire :

« (rien ne me semble plus simple que de dresser une liste, en fait c'est beaucoup plus compliqué que ça n'en a l'air : on oublie toujours quelque chose, on est tenté d'écrire etc., mais justement un inventaire, c'est quand on n'écrit pas etc. [...]). »⁷⁹

L'inventaire correspond à une ponctuation dans la recherche. Elle en est un point d'orgue par son statut déterminant sur la nature des résultats proposés. En effet, la volonté de comprendre le statut de l'objet ville dans "la société de l'information" et de saisir la création de figures matérielles de la ville prend forme dans cette action d'inventaire. Le temps long de la recherche a permis d'effectuer une plongée dans un monde où l'acte écrit et la production de signes sont la règle, où la nécessaire inscription de l'action dans le temps médiatique confère une place déterminante aux pratiques d'écriture. En se plaçant à la rencontre de formes ordinaires de l'action politique, je souhaite prendre en compte l'hétérogénéité des situations d'énonciation et la complexité des logiques communicationnelles en jeu. Cependant, dans la masse de signes à disposition, il est indispensable, impératif de resserrer la recherche autour de traits qui me permettent de repérer les métamorphoses de la ville en acte. Il s'agit à des moments opportuns de produire

⁷⁹ Pérec, Georges. *Penser/classer*. Paris : Le seuil, 2003 [1985].

un inventaire ponctuel qui fournisse des enseignements sur les processus d'action et de médiation, et qui marque l'orientation de la recherche.

Cette posture méthodologique impose de se positionner sur des critères relatifs (précisés dans le paragraphe intitulé « Sélection de formes écrites ») à la nature des formes observables et à leur configuration dans la recherche. L'inventaire qui résultera de ces critères de sélection donnera à voir un espace clos de l'enquête au moment de la rédaction finale de la thèse. En effet, la clôture n'a pas eu lieu à un moment donné unique, mais a été établie au fur et à mesure des besoins ressentis au fil de l'activité de recherche, puis au fil de la rédaction. La configuration de l'espace documentaire de la recherche dépend non seulement de la pré-enquête réalisée sans filet, mais encore du resserrement effectué autour de la problématique d'usage de la ville qui a permis de faire apparaître trois figures de la ville.

A partir des traces et des indices récoltés, il s'agit d'instituer des éléments structurels de mon objet. Cela se concrétise par un geste scientifique particulier qui consiste à :

« muer ainsi en « documents » certains objets répartis autrement »⁸⁰.

Dans la démarche historique, il s'agit de constituer l'objet écrit comme une source d'information susceptible de reconstituer les événements ou d'apporter un éclairage substantiel. Cependant, cette répartition documentaire a lieu de façon similaire dans toutes les disciplines. Au contraire, elle comporte des implications et des enjeux spécifiques dans un ancrage communicationnel étant donné l'attention portée à la matérialité des productions, à la structure culturelle et à l'organisation éditoriale. Dans l'approche défendue ici, cette activité m'a conduite à prendre en charge à un moment donné l'objet, à lui attribuer différents indices en tant que document (date, origine, mode d'enregistrement) et à l'intégrer au sein de la problématique de recherche dans cet état particulier. Cela se traduit par un mouvement qui peut s'exprimer ainsi : la forme observable a un statut situé en tant qu'objet concret, le document en tant qu'objet de recherche.

La fonction d'inventaire se situe dès lors au carrefour de la problématique communicationnelle de la recherche et du traitement documentaire de l'empirie. En prolongeant les réflexions que propose Viviane Couzinet dans son article, je penche pour la reconnaissance d'une méthode d'investigation documentaire qui

⁸⁰ Certeau, Michel (de). L'écriture de l'histoire. Paris : Gallimard, 1975. Cité par Couzinet, Viviane. [2004].

interfère sur la production de résultats. Elle s'appuie en l'occurrence sur la pratique d'inventaire (modalités de sélection et délimitation) pour prendre en compte dans la collection d'objets écrits le support, son contenu et son statut communicationnel. L'inventaire ne consiste pas à fermer la recherche sur une période et sur un type d'objet, mais vise à ouvrir une procédure de renseignement du document et à lui conférer un statut de matériau malléable dans la recherche.

L'archive

Ce troisième moment de l'activité documentaire n'est pas sans interroger les modes habituels de constitution des corpus. Il renvoie à un travail de description et d'organisation des formes observables recueillies. Parmi ces données, le chercheur s'attache à repérer des énoncés qui suscitent un intérêt éclairant pour la problématique. Il ne s'agit pas de considérer simplement la singularité des objets ou leur aspect décalé : car décaler le regard ne signifie pas produire de l'exotique. Il convient cependant de s'intéresser à des objets mineurs, à des formes qui interpellent les faits. Ce qui m'intéresse dans la démarche d'archive, en tant que chercheuse en sciences de l'information et de la communication, c'est de découvrir du sens dans des formes anodines, accessibles sur le réseau, mais discrètes. Cette méthode ne vise pas à identifier une structure générale qui pourrait expliquer ce mouvement de fond de "la société de l'information", mais à relever précisément des objets simples, sans revendication apparente. Il s'agit de prendre connaissance de ce qui se fait, de ce qui se passe dans les pratiques d'écriture et cela, quelle que soit l'échelle d'observation.

La démarche d'archive problématise le rapport aux objets collectés par le sens de la recherche qu'elle apporte et par l'attention à la matérialité qu'elle porte intrinsèquement. La dimension éphémère des objets écrits sur l'internet met en évidence l'obligation de transformation permanente incorporée dans les pratiques du média. Cette transformation s'apparente à une règle d'écriture partagée (sur laquelle je reviendrai en détail lors d'analyse de sites web). S'y discerne en creux une certaine valeur attribuée par les acteurs à ces objets : cela permet de prendre en considération certains procès de valorisation et de médiation de l'action. La recherche se heurte, à l'éphémère, à la difficulté à conserver séance tenante toute trace rencontrée, à la disparition. Cette temporalité des écrits de réseaux marque l'effervescence des pratiques d'écriture. Elle contraint la méthode à s'adapter, à s'appuyer sur des sites web qui ont une démarche d'enregistrement d'une partie du web (<http://www.archive.org>, par exemple).

Ainsi, cela suppose des contraintes de collecte et d'archivage qui sont principalement logicielles : copies d'écran grâce à un logiciel de traitement de l'image ou enregistrement de sites web dans leur intégralité. Il faut souligner que cette question ne se pose pas de la même façon entre 2000 et 2007 : les logiciels de gestion de l'image et d'enregistrement des données ont changé et n'autorisent pas les mêmes accès aux formes écrites. Ces diverses modalités d'accès aux textes de réseaux impliquent une réflexion sur la matérialité de ces données enregistrées. Arlette Farge pose la question de la transformation du rapport à l'écrit imposé au chercheur par les modes d'accès au texte dans *Le goût de l'archive* :

« Les manuscrits du XV^{ème} siècle, trop fragiles, ne peuvent être photocopiés, la modernité les saisit seulement par le biais de microfilms ou microfiches, indispensables mais blessants pour les yeux. Compulser l'archive, la feuilleter, aller d'arrière en avant, devient dès lors impossible avec cette technique impitoyable qui en change sensiblement la lecture, donc l'interprétation. Utiles pour la conservation, ces systèmes de reproduction de l'archive entraînent sûrement d'autres manières fructueuses de poser des questions aux textes, mais ils feront oublier à certains l'approche tactile et immédiate du matériau, cette sensation préhensible des traces du passé. L'archive manuscrite est un matériau vivant, sa reproduction microfilmée est un peu lettre morte, quand bien même elle s'avère nécessaire. »⁸¹

Ainsi, il est indispensable de prendre conscience des transformations impliquées par les modes d'enregistrement et de conservation des documents. Une copie d'écran efface les signes-passeurs qui ne peuvent alors qu'être suggérés par les codes en vigueur (le soulignement, pour prendre l'exemple le plus emblématique) sans que cela soit pour autant une assurance de leur présence opérationnelle. De même, l'enregistrement d'un site web dans son intégralité n'est pas assuré de succès tant le paramétrage peut s'avérer compliqué (profondeur de l'arborescence, prise en compte des « liens sortants », etc.). Ces caractéristiques propres aux écrits de réseau soulignent la difficulté d'une démarche documentaire dans un univers matériel et technique aussi difficilement cernable⁸². Cela a pour

⁸¹ Farge, Arlette. *Le goût de l'archive*. Paris : Editions du Seuil, 1989. p. 23.

⁸² Dans ce contexte, un groupe de chercheurs s'est constitué pour réfléchir de façon croisée sur la question du « document numérique ». Voici comment ils définissent le document dans leur

conséquence que l'archive, en particulier l'archive logicielle, n'est pas le réel ; c'est une seconde production, c'est un document secondaire. Il est impératif de prendre conscience que les questions liées à l'archive et plus généralement au traitement documentaire des formes observables influent sur les conditions de l'analyse.

Le repérage, la collecte, la description et la qualification de ces objets écrits sont des procédures successives et itératives de l'activité documentaire : elles réclament une acuité du regard, une conscience de la nature matérielle des objets, une minutie et une rigueur dans la description. Cela suppose une posture de recherche attentive à ce décalage et aux conditions d'analyse qu'elles autoriseront. Cela implique une réflexion sur les transformations techniques et matérielles des textes et une élucidation de ces effets intrinsèques au travail documentaire. C'est à partir de cette activité documentaire autour de ce foisonnement d'objets écrits et des questions communicationnelles qu'elle entraîne que j'essaie d'éclairer le cheminement problématique que j'ai choisi d'emprunter.

1.2.1.2 Sélection de formes écrites de la médiation

La plupart des discours sur "la société de l'information" traite de la dématérialisation, de l'hypertexte, de la facilité d'usage du son et de l'image (etc.), et semble délaisser les questions liées à l'écriture. Or, l'écrit recouvre la majorité des pratiques, alors même que les « nouvelles technologies » sont censées libérer du signe. C'est pourquoi il m'apparaît essentiel de s'interroger sur les choix opérés en matière de communication, de se pencher sur ces pratiques dans la pluralité des dimensions qu'elles convoquent. En m'appuyant pour cela sur les documents constitués lors des veilles documentaires et au fil de l'inventaire, j'ai pris le parti de considérer ces objets comme des formes d'énonciation de "la société de l'information". L'attention minutieuse portée à ces pratiques est tendue par l'approche communicationnelle. En insistant sur cet axe problématique, ma recherche vise la compréhension de ce qui est affiché et circule. La démarche documentaire permet d'en faire un objet tangible qui, dans un même mouvement,

programme de recherche : « Un document n'est que la représentation d'une vérité partagée au-delà du chaos (le silence et le bruit), de la cacophonie (la confusion et le sensible) et de l'oubli (l'intime et l'éphémère). ». Le texte du programme est présenté sur <http://rtp-doc.enssib.fr>.

soit arraché à sa transformation médiatique permanente et soit rattaché à un ensemble de pratiques d'écriture.

Sémiotique et communication

Partant du fait que les pratiques de communication renvoient constamment à la production de signes quels qu'ils soient (oraux, gestuels, écrits), il s'agit d'interroger les contraintes de production et d'en découvrir les exigences. A partir du matériel documentaire et par son analyse sémiotique, je cherche à retracer les différentes conditions d'énonciation et de signification. Dans ce cadre, la sémiotique utilisée :

« vise un équilibre entre la description attentive des objets signifiants et la logique des processus sociaux de communication. »⁸³

Pour cela, un procédé couramment admis consiste en la clôture de corpus dans l'espace et le temps. Dans leur article sur la publicité⁸⁴, Antoine Hennion et Cécile Méadel prennent le parti d'exposer les résultats d'une enquête ethnographique sur les processus d'échange et de création des publicitaires. Ils écartent l'idée de s'intéresser à un corpus clos de produits publicitaires achevés, considérant que le message publicitaire serait un objet clos qui ne dirait rien de ces processus de production. Ils proposent une analyse des étapes de traduction du produit à l'intérieur de l'agence. Il s'agit de décrypter la construction progressive de l'acte publicitaire qui n'est ainsi pas réduit à son message. L'approche sémiotique est définie par la sociologie de la traduction comme ne s'intéressant qu'à des objets finis, des corpus clos et délimités. Ces stocks d'unités signifiantes sont placés d'emblée hors de tout espace social, déconnectés. Or, cette vision réductrice de la sémiotique néglige l'influence du contexte et la dimension pragmatique des signes (que les publicitaires ont complètement intégrés à leur pratique) ; elle fige définitivement le message et lui ôte sa dimension communicationnelle. Le travail autour de corpus ne signifie pas un décrochage avec l'espace de production et de circulation des objets écrits. Ce refus d'une clôture définitive sur les objets implique la définition d'un temps d'action empirique différent en fonction des objets relevés, aperçus, pris en compte dans l'espace social analysé. Aussi, la démarche documentaire choisie vise-t-elle justement à éviter de s'enfermer dans une logique de fermeture sur la dimension visuelle des textes et place-t-elle concrètement

⁸³ Davallon, Jean. *L'exposition à l'œuvre : stratégie de communication et médiation symbolique*. Paris : L'harmattan, 1999.

⁸⁴ Hennion, Antoine, Méadel, Cécile. « Dans les laboratoires du désir : le travail des gens de publicité ». *Réseaux*, janvier 1988, n°28.

l'analyse des productions face à leur intention et leur condition de production. La constitution en sources documentaires d'un ensemble de matériaux a été réalisée sans négliger la recension des indices socio-pragmatiques qui sont les garants de la cohérence et de la rigueur de l'analyse sémiotique. Ainsi, revues, lettres, bulletins municipaux, sites web, écrans d'accueil (etc.), l'ensemble des objets collectés sont soumis à un travail documentaire qui prend en compte les différents formats matériels auxquels ces objets peuvent être soumis.

Ces différentes remarques amènent à préciser quelques éléments de la théorie de la communication et de la pensée du texte qui président à cette recherche. Ces précisions sur le point de vue scientifique adopté sont en relation étroite avec l'activité documentaire qui attribue un statut aux objets par leur mode de mise à disposition dans la recherche. Elles s'appuient en particulier sur les travaux de recherche collective *Lire, écrire, récrire* et *Métamorphoses médiatiques* qui se sont intéressés aux notions de texte et d'usage, à la façon dont elles sont travaillées par l'informatisation des productions éditoriales et aux enjeux d'écriture et de lecture dans la circulation des savoirs. La préoccupation centrale de ma recherche rejoint notamment la réflexion initiée collectivement :

« sur l'implication des pratiques d'écriture dans un processus de médiation sociale. »⁸⁵

Ainsi, il est question de considérer ensemble la part culturelle et la part matérielle présentes dans la médiation. Cela suppose une attention subtile aux dimensions logicielles, linguistiques et éditoriales pour analyser les diverses inscriptions produites par les acteurs de "la société de l'information". Cette conscience des multiples opérations auxquelles les formes collectées sont soumises est essentielle à la compréhension de leurs enjeux politiques et culturels.

L'approche sémiotique des formes de communication conduit à réfléchir au modèle de communication qui prévaut dans l'observation : il s'agit de ne pas partir d'un schéma organisateur de la communication pouvant délivrer des bons et des mauvais points. C'est pourquoi je prends le parti de refuser la stigmatisation de certains organismes médiatiques ou de quelques formes médiatiques et de refuser la création d'une échelle de valeurs organisant les médias les uns par rapport aux autres en fonction de leur contenu, de leur ligne éditoriale ou de leur intention plus ou moins affichée. La question de la manipulation grâce à la transmission de l'information est inhérente à toute production

⁸⁵ Jeanneret, Yves (dir.). *Métamorphoses médiatiques, pratiques d'écriture et médiation des savoirs*. Rapport final de recherche, ACI Cognitive – Programme société de l'information, février 2005.

communicationnelle : rhétorique de persuasion, technique de captation, ne sont pas nées de la dernière génération médiatique et sont usitées à toute fin utile. Leur existence et leur connaissance ne sont que des invitations à l'usage de la sémiotique et à leur soumission au pouvoir de l'interprétation. C'est pourquoi je pense qu'il ne suffit pas de redistribuer les cartes de la communication pour s'attribuer une position surplombante. Il est indispensable au contraire d'assumer un point de vue : celui selon lequel toutes les formes de langage exercent un pouvoir, et c'est par l'analyse sémiotique qu'il est possible de qualifier la nature du contrat de lecture. C'est donc la conscience des enjeux intrinsèques à toute communication et de leur multiplicité qui permet la construction d'un modèle d'analyse pertinent. L'approche communicationnelle développée dans ce travail de recherche vise à penser les médias et les formes médiatiques non en terme d'extase ou d'effroi⁸⁶, mais en ayant pleinement conscience des intentions opérationnelles à l'œuvre et en portant un regard lucide sur les objectifs qu'ils dessinent.

Les corpus : écriture de la ville sur l'internet

Ces éléments constituent un socle sur lequel s'appuie la définition de corpus. En effet, ils permettent de définir une orientation problématique à l'analyse qui met en rapport signes et pratiques et de faire émerger les conditions de l'organisation empirique des données écrites. Cette phase de stabilisation permet de regarder derrière soi et de réorganiser des démarches parfois anarchiques de parcours de textes de réseaux. Julia Bonaccorsi propose de voir dans cette démarche une production particulière de la recherche :

« Statuer sur les données collectées revient à rendre visible l'articulation du sens dans l'enquête »⁸⁷

Cette « articulation du sens » tient justement dans l'opération d'observation et de sélection des textes informatisés. Cela conduit à la construction d'un parcours et d'une vue vers et sur les objets : il est impératif d'assurer le pas et d'aiguiser le regard. C'est au fur et à mesure de la démarche de recherche que ces gestes se sont affirmés. Dès lors, il s'agit de définir les objets soumis à une analyse en termes techno-sémiotiques. La réflexion sur l'architexte informatique impose que soient présents à l'esprit les questionnements sur son pouvoir formant (et

⁸⁶ Ces termes sont employés en écho à un hors série de *Manière de voir* qui s'intitulait « Internet, l'extase et l'effroi » qui montre bien comment l'analyse des médias de communication engendre un discours en termes paradoxaux. ». *Manière de voir* : « Internet, l'extase et l'effroi ». Hors-série, Paris, Le Monde diplomatique, 1996.

⁸⁷ Bonaccorsi, Julia. [2004].

déformant) et sur les modalités d'écriture qu'il offre. Ainsi, les critères techno-sémiotiques, loin d'être négligeables, deviennent les clefs de voûte de la définition du travail empirique. Cette démarche a donné lieu à la production de plusieurs corpus en fonction de la nécessité de la recherche et des intérêts spécifiques portés aux objets. J'ai voulu éviter deux écueils par cette démarche contraignante par certains aspects, mais délibérément ouverte. Le premier écueil aurait consisté en la production d'un raisonnement topologique qui aurait donné lieu à des explications en fonction de la nature touristique ou industrielle des villes ou territoires sélectionnés. Le second écueil aurait résidé dans la production d'un raisonnement typologique qui aurait classé les productions informatisées selon des critères préalablement définis.

J'ai opté pour la constitution de quatre corpus. Ainsi, la méthodologie dans la recherche s'est déployée au sein de corpus à géométrie variable en fonction de l'attention portée au contexte et de la focale d'observation. Cette présentation se fait en deux temps : le premier consiste à fournir une description du corpus et à déterminer les raisons de ce choix et les visées spécifiques auxquelles il répond ; le second est présenté en annexe et consiste en une présentation visuelle du corpus. Ainsi, le premier donne à comprendre le dispositif d'enquête, tandis que le second donne à découvrir « visuellement » les textes informatisés.

Corpus « figures des territoires » (Corpus d'écrans d'accueil, Annexe 1)

Ce premier corpus est composé de copies d'écrans de la ou les page(s) d'accueil de sites web de collectivités locales et territoriales. Villes, départements, régions, on ne compte (mais on les recense, je l'analyserai) plus les productions éditoriales informatisées issues de ces collectivités. Cette présence dans le média est différemment motivée en fonction du projet politique général ou de l'action en matière de « technologies de l'information », de « passage au numérique ». L'objet de ce premier corpus est justement de comprendre l'implication des pratiques d'écriture dans la présentation de la ville. Ainsi, il s'agit d'analyser la sémiotisation de la ville ou du territoire et celle du rapport à la collectivité : de discerner ce qui relève de la représentation et ce qui appartient à la saisie du projet de numérisation de la ville. La démarche d'analyse repose sur plusieurs questions d'interprétation des formes observables réunies dans ce corpus. Il s'agit de s'interroger sur :

- la construction d'une représentation nouvelle ;
- le processus de médiation instaurée par cette nouvelle représentation ;

- les conditions de production de cette représentation par l'écriture informatisée.

J'ai choisi de ne m'intéresser qu'au premier écran des sites web. Cet objet a un statut particulier : il est le premier texte accessible par le lecteur et le lieu où s'organise la pratique de lecture telle qu'elle est pensée par les acteurs.

J'ai sélectionné une vingtaine d'écrans : ils sont présentés dans un cartouche dans l'annexe. Pour conclure sans pour autant entamer l'analyse, il est important de souligner que la diversité visuelle y est tout aussi frappante que la production de modèles d'usage du texte.

Corpus « figures de villes en diachronie » (Corpus de sites web dans leur intégralité, Annexe 2)

Ce deuxième corpus est constitué de six sites web : trois sites web de villes ont donné lieu à un enregistrement à deux moments différents. Un premier a eu lieu au cours des trois premières années du travail de recherche : en 2000, pour le site web de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, en 2001, pour celui de la ville de Rouen, et en 2002, pour celui de « @netville » (leurs écrans d'accueil sont présentés dans la Planche 2). Un second enregistrement a été réalisé au moment même de finir cette thèse (avril 2007). Ils sont réunis sur cédérom : ce support informatisé implique une transformation des conditions de consultation. Si, d'un côté, cela permet une lecture relativement aisée des documents, il les transforme en objets clos sur eux-mêmes et rappelle de façon saillante la difficulté à déterminer les frontières d'un texte informatisé.

Ce corpus a été conçu pour examiner les logiques de construction des textes informatisés sur la ville. La réduction du corpus autour de seulement trois objets ne vise pas à en faire des productions symptomatiques. Les objets ne sont pas, à mes yeux, exemplaires ou archétypaux ; ils sont en revanche des spécimens intéressants parce qu'elles énoncent quelque chose de la façon dont la ville peut être représentée dans les médias informatisés. Les enjeux d'une attention particulière donnée à certains textes plutôt qu'à d'autres sont multiples :

- définir une focale sur des unités textuelles particulières et sur un temps relativement long ;
- s'attarder sur l'appropriation par des acteurs publics d'un mode de communication sur les « nouveaux » médias.

Une analyse approfondie était aussi nécessaire, qui puisse considérer des objets complets : il s'agit de centrer l'étude sur les processus de médiation mis en œuvre. Dans cette optique, il est impératif de comprendre le rôle que les choix éditoriaux acquièrent dans la transmission d'une image de la ville. Je me suis principalement attachée à décrire les modes de construction documentaire de ces textes et les logiques de communication. Les acteurs publics se sont trouvés confrontés à la nécessité d'investir un nouvel espace médiatique : les conditions de production des textes, les choix dans l'organisation des textes, les procédés de symbolisation et de sémiotisation de la ville ont été travaillés par l'informatisation. Ce n'est pas la globalité des objets qui fait sens dans l'analyse, mais c'est un mode d'approche qui permet de mettre en évidence la superposition des logiques communicationnelles.

La dimension diachronique m'a aussi paru indispensable : ceci, non pour prétendre quelque chose de l'évolution de l'écriture de la ville sur l'internet, mais pour comprendre comment les acteurs sont confrontés à la redéfinition de cette écriture particulière. Ainsi, les sites web choisis permettent d'analyser les processus de médiation et de discuter leur construction scripturale au fil du temps.

Corpus « figures alternatives de la ville » (corpus d'écrans d'accueil, Annexe 3)

Un troisième corpus est composé d'écrans d'accueil de plusieurs sites web proposant différentes écritures d'une même ville. Au cours de mes parcours de lecture, j'ai rencontré des sites web qualifiés de « non officiels » et souvent revendiqués comme tels. J'ai choisi de m'attarder sur ces écritures parallèles et de les placer en regard des sites web officiels. S'intéresser à la pluralité des saisies par des acteurs différents permet de s'interroger sur la redistribution de la médiation qui est autorisée par l'arrivée des médias informatisés. Dans une perspective comparatiste et non pas comparative, je me suis souciée d'analyser en regard du site web édité par la ville une ou plusieurs productions individuelles ou collectives. Il s'agit alors de se poser la question de la circulation de figures de la ville sur les médias informatisés et de la représentation symbolique associée à cet objet puissamment imaginaire et politique.

Sans chercher à évaluer ces productions, il s'agit de se pencher sur ces écritures de la ville dans les médias informatisés, de situer ces figures possibles de la ville dans l'acte de médiation symbolique qu'il constitue. Le corpus s'établit grâce à la multiplicité des phénomènes observables qui peuvent graviter autour de la ville et se stabilise dans la sélection de certaines villes. Je me suis appuyée pour constituer ce corpus sur quatre exemples : Grand-Quevilly, Berck-sur-Mer, Rouen et Le Havre. Ces villes composent un terrain d'étude intéressant en vertu de leur singularité respective : tourisme, santé, industrie, culture, paysage... sont autant d'éléments sociaux et historiques spécifiques qui ouvrent le champ des possibles à la création de figures différentes. Ces « alternatives » soulignent que les sites web présentent une réécriture médiatique particulière de la ville.

Corpus intitulé « figures normatives de la ville » (corpus d'écrans d'accueil, Annexe 4)

J'ai réalisé un dernier corpus d'écrans d'accueil autour de « portails locaux » ou « city guides ». Ces productions connaissent un certain succès au moment de la valorisation économique de l'internet (1998-2001) : elles sont produites par

plusieurs acteurs économiques issus principalement des médias (La Poste, Ouest France, BDM – NRJ, etc.). L'analyse de ces figures de la ville est extrêmement intéressante étant donné qu'elles renvoient à la fois à des enjeux économiques et à des enjeux culturels. Les investissements financiers des principaux acteurs de l'information ne sont pas dépourvus de sens. Il s'agit de se positionner sur un marché stratégique où l'information spécialisée comporte une certaine valeur ajoutée. Deux angles nous serviront de point d'approche de ces productions : sur le plan sémiotique, ce sont des formes éditoriales qui s'appuient sur un modèle graphique reproductible, qui allient une information localisée et un format fonctionnel standardisé ; sur le plan politique, les logiques à l'œuvre dans ces objets éditoriaux sont autant de manifestation des enjeux communicationnels à l'échelle locale. Ces productions éditoriales marquent un engagement d'acteurs médiatiques sur une certaine forme de communication locale : il s'agit donc de qualifier cette dernière. D'un autre point de vue, elles soulignent une dynamique de développement autour du local. Il s'agit donc de s'interroger sur les processus de médiation à l'œuvre dans ces productions : en première analyse, il apparaît que ces sites manifestent une volonté d'organisation de l'information locale à partir d'un modèle normatif commun.

Ce dernier corpus a ainsi été produit à partir de la sélection de quelques écrans de ces « portails locaux » selon deux modes. Le premier a consisté dans le repérage des différents acteurs du secteur et de leur principal site web ; le second dans la sélection de quelques déclinaisons de ces « portails » sur des villes. L'intérêt de cette double entrée a été de s'intéresser au modèle propre à chaque acteur et de mettre en perspective les modes d'organisation et de sélection des informations. Ce corpus contient quinze copies d'écran.

Tous ces corpus sont le résultat d'une activité documentaire qui a été soutenue tout au long de ma thèse. Ils mettent en évidence la richesse des productions informatisées autour de la ville et du territoire. Ils résultent de la nécessité d'organiser la démarche d'enquête en grands pôles, d'orienter le regard dans certaines directions pour développer certaines problématiques liées aux pratiques d'écriture et aux formes de médiation privilégiées sur les médias informatisés. L'hétérogénéité des logiques de communication est extrêmement importante d'un texte informatisé à un autre, mais aussi à l'intérieur même des unités textuelles. Cette pluralité des enjeux et des stratégies souligne l'importance d'une analyse en terme techno-sémiotique, mais aussi d'une mise en perspective des conditions de production par l'ensemble des acteurs qui prennent position sur ce secteur de publication, qu'ils soient publics ou privés.

Cette première phase d'enquête met en évidence le fait que la ville est un objet propice aux métamorphoses médiatiques. Ainsi, l'imaginaire qu'elle provoque, la polymorphie médiatique qu'elle autorise et la réappropriation incessante dont elle est l'objet en font une forme composite. La circulation de ces figures de la ville sur les médias informatisés permet d'analyser les relations entretenues entre les médias et le territoire en assumant un questionnement en termes communicationnels et politiques. Isabelle Paillart invite à ce propos à ne pas décrire cette relation en termes de dépendance ou d'autorité :

« [le territoire] n'existe que parce qu'il est dans une situation de continuelle production de lui-même, les médias participant étroitement de cet incessant mouvement. »⁸⁸

Ces corpus me serviront d'outils sémiotiques pour répondre à cette exigence d'analyse. Ils visent à me donner les moyens et les matériaux qui travaillent l'écriture et la réflexion. Comme Carlo Ginzburg l'indique dans un entretien à la revue *Vacarme* :

« le discours sur l'objet est dicté par l'objet, au sens où le sculpteur travaille avec la matière : les veines du marbre dictent la façon de travailler. »⁸⁹

1.2.2 Ma prédilection empirique : présentation de mes espaces d'enquête

Cette activité documentaire a permis de pratiquer une veille incessante sur l'objet de la recherche : veille nécessaire due à l'actualité du sujet et à l'activité productive des acteurs. Elle a été un élément structurant dans l'organisation de la démarche empirique notamment par l'identification d'acteurs nombreux et hétérogènes du secteur. Le parti pris de ne pas soumettre la recherche à une catégorie d'analyse pré-existante (démocratie locale, démocratisation des accès...) a offert la possibilité de conserver une ouverture du regard sur ce qui est produit, mais exige aussi une certaine vigilance face aux risques de dispersion. La prolifération des productions, l'effervescence autour de "la société de l'information" et le contexte propice à une recomposition du secteur de la communication territoriale sont autant de paramètres qui ont déterminé l'organisation empirique

⁸⁸ Paillart, Isabelle. [1993]. P. 247.

⁸⁹ Ginzburg, Carlo. « De près, de loin : des rapports de force en histoire » [en ligne]. *Vacarme*, n°18, hiver 2002. Consulté à l'adresse logicielle : <http://vacarme.eu.org/article235.html>.

de la recherche. Démarches et processus méthodologiques ont ainsi été soumis aux exigences du média internet, à sa labilité et aux métamorphoses qui y ont cours. Ainsi, le travail documentaire inspire non seulement un cadre à la constitution de corpus et de terrains, mais aussi un système méthodologique qui s'attache à découvrir où le pouvoir prend corps.

C'est donc un deuxième espace d'investigation que je vais m'appliquer à présenter dans les lignes qui suivent. Cet espace ne vient pas en décalage du premier, mais en regard. Il s'agit pour moi de m'intéresser à d'autres processus d'action que ceux qui sont présents dans les formes écrites. Je souhaite effectuer un élargissement de la recherche vers les lieux anodins et les lieux incontournables. Je sou mets ma recherche à l'idée que l'intérêt réside dans le commun et l'ordinaire, en m'intéressant à la question des lieux partagés par les habitants et par les acteurs publics et privés. Ce qui m'intéresse dans cette phase empirique, c'est de me pencher sur les processus et les mécanismes de production et de circulation de formes et de métamorphoses de la ville de "la société de l'information".

Pour cela, je compte « marcher droit à l'objet »⁹⁰, c'est-à-dire observer les formes circulantes qui se situent en marge tout comme au cœur de "la société de l'information". Il s'agit de considérer ces objets comme des réalisations qui sont autant de manifestations de la diversité et de l'expressivité des acteurs dans leur compréhension et leur interprétation de "la société de l'information". S'interroger sur les politiques publiques concerne non seulement leur contenu et leurs objectifs, mais aussi les modalités d'élaboration d'un cadre commun d'action. Il s'agit à ce moment-là de se demander quels sont la place et le rôle des acteurs dans cette élaboration. Si l'analyse sémiotique et discursive de formes observables stabilisées fournit des éléments de réponse d'une grande richesse pour répondre à ces questions, il est impératif de se rendre au devant des arts de faire, au devant de la diversité des pratiques d'acteurs.

L'épaisseur de l'objet de recherche et ses différents niveaux d'existence constituent une pièce maîtresse de mon entreprise scientifique et réclament la prise en compte d'espaces d'enquête clairement identifiés et rigoureusement définis. J'ai fait le choix de ne pas fonder ma réflexion en termes de « laboratoires » ou de « terrains » tels qu'ils peuvent être décrits dans la pratique ethnographique. Ces notions indiquent une fermeture sur un lieu (une ville, une institution culturelle ou politique, etc.) dans lequel il se passe quelque chose,

⁹⁰ Stendhal. *La vie d' Henri Brulard*. Paris : Gallimard, 2000.

reconstruit par l'abstraction d'un espace clos. Elles établissent une frontière à la fois physique et symbolique entre ce qui appartient à l'espace de recherche et ce qui en est exclu. Ce mode opératoire opte pour la détermination d'un point au-delà duquel l'intérêt se disperserait, où le sens de la recherche se dissoudrait.

J'ai préféré nommer les situations qui constitueront le domaine empirique de ma recherche des espaces d'enquête⁹¹. Cela me permet d'affirmer la volonté de considérer les modes d'institution du pouvoir entre "la société de l'information" et la ville en tant qu'espace public. Je me suis attachée à poursuivre un questionnement problématique qui articule pratiques et dispositifs sur l'ensemble des objets et lieux rencontrés au cours de la recherche. Les espaces d'enquêtes constituent un champ d'action ouvert dans lequel les opérations de sélection s'appuient sur l'émergence d'intérêts symptomatiques. Ces opérations ont été constituées dans un double mouvement : d'une part, j'ai défini plusieurs focales autour de situations de communication qui rendent plus particulièrement possible l'observation de certaines pratiques, d'autre part, je me suis employée à orienter mon regard vers des espaces où la trivialité de ces pratiques pouvait être saisie. Suivant Joëlle Le Marec dans le processus de constitution de ces espaces d'enquête, je voulais appréhender la particularité de ces espaces de communications sociales :

« comme les situations de base par lesquelles se construisent et s'échangent n'importe quelles représentations. »⁹²

Ainsi, dans la démarche de constitution de mes espaces d'enquête, je voulais capter des processus de constitution et de circulation de représentations de « la ville », du « territoire ». Aussi ce choix de définir des espaces d'enquête ne consiste-t-il pas en une stratégie du flou empirique, mais une politique d'observation attentive.

Observer dans mes espaces d'enquête m'obligeait à définir ma posture d'observation. Chercheuse en communication, je situais ma démarche méthodologique dans le cadre anthropologique. Cependant, je ne rejoins pas en cela la démarche anthropologique proposée par Yves Winkin. Dans le chapitre *Introduction à l'ethnographie urbaine*⁹³, il rappelle les principes de constitution d'un

⁹¹ Cette dénomination a déjà été employée dans le rapport « Métamorphoses médiatiques ». Je propose d'en prolonger les réflexions.

⁹² Le Marec. [2002]. p.49.

⁹³ Winkin, Yves. *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*. Bruxelles : De Boeck, 1996. p.103-116.

terrain : sa désignation, sa délimitation dans l'espace et dans le temps et le passage de la description au concept(s). Ces trois modes d'approche sont essentiels à la construction empirique de tout espace d'enquête. Cependant, suivant en cela Erving Goffman, Yves Winkin focalise son attention principalement sur les interactions humaines : elles constituent le cœur de ses analyses. L'anthropologie proposée par Yves Winkin est fondée sur l'étude de la relation et se définit par un paradigme interactionnel qui s'institue entre le regard et la présence du chercheur avec les personnes présentes dans le lieu. Cette anthropologie définit au cœur de son projet la question du comportement en milieu urbain par la perception des modes d'engagement. Il s'agit de dégager un « ordre interactionnel »⁹⁴ qui détermine les façons d'être de chacun. Sylvain Pasquier discerne chez Erving Goffman :

« une ontologie sociale des apparences qui ne repose aucunement sur le postulat d'une réalité substantielle, mais qui dans le jeu de celles-ci voit se dessiner des petits mondes, émerger des univers interactionnels sur fond desquels des personnes peuvent se présenter, exister en fait. »⁹⁵

La critique de Sylvain Pasquier s'appuie sur l'absence d'analyse du contexte structurel qui peut être à l'origine des formes d'échange entre les individus et sur le primat donné à la naturalité de la société. La théorie du social de l'anthropologie urbaine se concentre sur la co-présence des corps dans l'espace public, sur les jeux physiques qui s'instaurent entre les personnes. Pour ma part, je souhaite accorder une importance non-négligeable aux signes présents dans les espaces de publicité, et plus exactement, à la production de signes par les acteurs dans un lieu et à leur circulation. Si les formes d'interaction m'intéressent, je les considère avant tout dans les lieux, abordés comme des situations de communication particulières. C'est pourquoi je veux avant tout comprendre les pratiques signifiantes qui s'y produisent et cela dans toutes leurs dimensions (échanges verbaux et non-verbaux, place de l'écrit, etc.). Je tiens à rendre compte des modalités de production et de circulation des signes en m'attachant particulièrement à leur organisation et à leur interprétation par les acteurs qui y sont confrontés. Cette gageure tient pour moi à la nécessité de décrire et

⁹⁴ Goffman, Erving. « L'ordre de l'interaction ». In Winkin, Yves (ed.). *Erving Goffman : les moments et leurs hommes*. Paris : Seuil, 1988.

⁹⁵ Pasquier, Sylvain. « Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences ». *Revue du Mauss : Qu'est-ce que le religieux ?*, n°22, 2003/2, p. 388 à 406.

d'analyser la dimension culturelle et symbolique présente et engageant sur un certain mode l'élaboration des rapports de pouvoir.

Ce souci s'appuie sur la détermination de comprendre certains enjeux sociaux et politiques dans des situations et des dispositifs de communication particuliers. L'exigence problématique précédemment décrite implique ainsi un recul suffisant pour ne pas sombrer dans l'expérience abstraite ou dans l'engagement total. L'ancrage anthropologique répond à trois critères :

- le discernement de situations de communication où circulent des figures de la ville ;
- le déploiement d'une enquête prêtant une attention particulière à la trivialité des situations ;
- l'exigence problématique d'une attention à ce qui est de l'ordre du politique dans "la société de l'information" et aux logiques de pouvoir à l'œuvre.

Ces trois impératifs renvoient à la proposition de Bernard Lamizet :

« [...] de développer une approche anthropologique des faits de communication qui rende possible la conception d'un champ de savoir commun à la production et à la diffusion des formes symboliques d'une part, et d'autre part, aux structures de l'exercice du pouvoir et de la vie politique »⁹⁶

C'est pourquoi je constitue la question méthodologique comme la clef de voûte de mon engagement scientifique. Je m'engage à expliciter le dispositif empirique tant dans son mode opérationnel que dans ses implications communicationnelles.

Ainsi, ce qui suit est non seulement une présentation de différents dispositifs et situations de communication qui ont constitué mes espaces d'enquête, mais aussi un retour réflexif sur la démarche qui a été sous-jacente à l'observation elle-même. J'aspire à fournir une justification sur mes choix et à considérer ma présence comme un élément signifiant dans la production de connaissance. En revenant sur le processus d'observation en tant que technique de recueil de données et en tant que mode de communication spécifique à la recherche, j'assume la posture d'un chercheur en communication qui tente de chercher et d'étudier la trivialité des processus de figuration de la ville par "la société de l'information". Appréhender dans cette présupposition ontologique, les processus de médiation qui instituent la transformation de la ville, c'est viser la

⁹⁶ Lamizet, Bernard. [1992]. p. 275.

compréhension des métamorphoses en jeu et des logiques à l'oeuvre. Je situe pour cela mon regard et mon analyse au cœur des processus de communication.

1.2.2.1 *Quelques acteurs-phares : légitimation et valorisation des actions*

En s'engageant dans un processus d'observation, le choix des espaces d'enquête s'appuie non seulement sur une définition rigoureuse et précise de l'enjeu problématique, mais surtout sur la connaissance avérée des acteurs concernés. Il ne s'agit pas de définir au hasard la matière de ma recherche. L'effort de recherche tend à étudier les faits de communication et cherche ainsi à atteindre un espace en constante recomposition. Dans la perspective de dégager la teneur du faire "la société de l'information", j'ai opté pour une étude des processus engagés par certains acteurs : j'ai émis une préférence pour certains acteurs associatifs ou institutionnels qui ne m'ont pas forcément semblé représentatifs de ce qui se passe, mais qui m'ont apparu comme tenant un discours sur la transformation de la ville et des territoires. Or, c'est exactement ce que je voulais observer : les différentes formes de médiation de "la société de l'information", les logiques de circulation de cet objet dont on dit que chacun y participe. Les différentes manifestations des acteurs (sites web, réunions publiques, publications...) sont autant de traces, de témoignages de leur action que l'on peut recueillir et analyser avec détermination et avec le projet d'y déceler la signification particulière des politiques de "la société de l'information". Il s'agit donc d'explorer des espaces d'enquête qui ont fait sens à certains moments de la recherche.

Dans cette phase, les parcours de lecture ont été guidés par l'usage de certains mots et de quelques expressions : l'expression "la société de l'information", évidemment, mais aussi l'association entre des termes désignant des espaces ou des organisations sociales et des formes médiatiques : l'exemple typique étant "villes numériques/numérisées". Ce vocabulaire renvoie à une certaine évidence et va de soi dans certains dispositifs de communication, je me suis attachée à leur localisation et à l'identification des acteurs qui en usaient. Je me suis alors employée à effectuer le repérage et la reconnaissance de certains écrits de réseaux qui usent de ce vocabulaire. Au fil de l'observation, il s'est avéré que nombre de dispositifs constituaient des espaces de consensus autour du dire, du faire ou du faire faire "la société de l'information". L'observation des écrits de réseaux a permis d'identifier différents acteurs qui se posent comme des relais de valorisation et de légitimation des actions menées à différentes échelles. Ainsi, en

est-il de nombreuses associations (Villes Internet, Médias-cités, Avicca, Apronet...), d'agences régionales (Ardesi, Artési-idf, Arantis, ...), de missions spécifiques (par exemple : au niveau national, le Réseau d'Aménagement Numérique du Territoire et au niveau régional, la Région Numérique en Nord-Pas-de-Calais,...), etc. La liste est longue et il n'était pas question de pratiquer un recensement total de l'ensemble de ces acteurs, mais de repérer certains d'entre eux, de se pencher sur leurs modes d'action et les processus de médiation qu'ils mettent en œuvre.

Quelques parcours de lecture supplémentaires ont permis d'attirer mon attention sur quelques-uns de ces acteurs qui se distinguent plus spécialement par la nature de leurs productions sur l'internet. Leur axe de développement se définit par une attention particulière à la dimension territoriale. Se dessine dans leur activité une réorganisation du territoire par le documentaire. Dans chacun de ces espaces communicationnels, sont produits et publiés de nombreux « documents par intention »⁹⁷. Ce concept indique que les acteurs qui ont constitué les corpus et proposent un mode d'accès à ces sources ont attribué un certain sens à ces documents. Ils ont une fonction documentaire spécifique dans l'espace communicationnel que les acteurs animent et dans l'action qu'ils mènent. Ces acteurs établissent un lien entre les médias informatisés, leur émergence et leur évolution et l'ancrage territorial.

⁹⁷ Meyriat, Jean. « De l'écrit à l'information : la notion de document et la méthodologie d'analyse documentaire ». In Couzinet, Viviane (Ed.). *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information documentation*. Paris : ADBS Editions, 2001. p.113-124.

Les acteurs de légitimation

C'est autour de ces premières remarques que j'ai défini ma politique d'observation et que ma prédilection sémiotique s'est affirmée autour de quelques acteurs. J'ai ainsi déterminé un groupe de trois acteurs qui se positionnent dans une démarche de médiation documentaire. Il s'agit de l'association « Villes Internet », de la Mission d'Accès Public à l'Internet (MAPI), remplacée par la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), du Sénat par le biais de son site www.carrefourlocal.org (Planche 3).

Ces trois acteurs ont, je l'analyserai précisément dans la seconde partie de ce mémoire, une place de référence dans l'échiquier de "la société de l'information" en France. En effet, leur définition au plan national leur confère une posture de surplomb par rapport à l'ensemble des acteurs du secteur. Chacun en fonction de son statut et de sa légitimité contribue à produire une réflexion et des discours sur "la société de l'information" et à mener une action à destination des collectivités locales et territoriales.

Ces trois acteurs nous intéressent par la nature des médiations qu'ils mettent en œuvre et notamment par la fabrique documentaire grâce à laquelle ils médiatisent les actions locales. Sans réaliser ici l'analyse approfondie de ces acteurs, je procède à une rapide présentation qui justifie leur choix.

Un acteur institutionnel : le sénat

Le site web <http://www.carrefourlocal.org> est réalisé par le Sénat. Il est important de noter que ce dispositif médiatique est secondaire par rapport au site web officiel qui a pour adresse <http://www.senat.fr>. Ce dernier renvoie à l'ordre institutionnel dans lequel intervient cette assemblée. Les rubriques centrales détaillent l'actualité de l'assemblée sénatoriale. Le Sénat s'y définit comme un lieu actif qui n'est ni soumis à l'agenda électoral, ni enclin à l'inertie. Sont donc mis en avant la réflexion, la discussion et les prises de position qui émaillent la vie de l'assemblée. Cette posture transparaît dans une organisation à caractère journalistique des rubriques : d'une part, le type de vocabulaire employé fait référence à cet univers (« A la une », « Brèves »,...), et d'autre part, l'agencement temporel laisse apparaître une organisation chronologique des outils. Cette partie délibérément informationnelle est placée au centre du premier texte informatisé du site web. Elle est entourée par une présentation sur la nature institutionnelle qui complète et surtout légitime cette activité. Histoire, composition, fonctions dans la république et dans la définition des lois, etc. : tout un ensemble de faits et de



données qui compose un exposé complet de cette institution majeure dans le fonctionnement politique de la cinquième République.

Le site web « Carrefour Local » fait partie d'un cartel de sites web spécialisés qui sont référencés dans un encart situé à droite et regroupés sous la mention « Les autres sites du sénat » : <http://www.entreprises.senat.fr>,

<http://www.junior.senat.fr>, <http://www.expatries.senat.fr>. Bien que « Carrefour Local » apparaisse lié aux autres sites par la succession éditoriale, il s'en distingue par trois éléments :

- Il est le seul à posséder une adresse de serveur indépendante de son entité gestionnaire, le sénat. Cette adresse ne fait pas référence à l'institution « sénat » et n'est pas en .fr, mais en .org ;
- Il définit un public « local », qu'il s'agisse de collectivités ou d'acteurs, en rapport avec la revendication de sa fonction de représentation de l'ensemble des territoires ;
- Il propose une certaine vision du dialogue entre une institution centrale et les différents territoires : il répond à la nécessité d'un ancrage local de l'action politique.

Ce dernier point se traduit explicitement dans la mise en perspective de l'activité sénatoriale avec la gestion locale au sein de plusieurs rubriques. Je me suis intéressée principalement à deux objets éditoriaux : « Les bonnes adresses » et « Les bonnes pratiques locales » (en me contentant de la sous-rubrique « Nouvelles technologies »). Ces listes sénatoriales sont intéressantes non seulement au regard du positionnement du site web comme lieu de rencontres, mais aussi de la médiation documentaire minimale qui y est mise en œuvre.

Un acteur associatif : Villes Internet

Le second acteur qui a attiré notre attention est l'association « Villes Internet », fondée par Florence Durand-Tornare en 1999 et en lien étroit avec tout un réseau associatif (VECAM, la Ligue de l'enseignement, Place publique...). Depuis sa création, cette association s'inscrit dans une double démarche : d'une part, son action vise à mettre en relation les acteurs impliqués dans des projets d'informatisation au niveau local, d'autre part, elle affirme la nécessaire tenue d'un discours politique sur ces transformations. L'association « Villes

internet » s'appuie donc sur les acteurs locaux en mettant en avant leurs pratiques et réalisations locales. Et elle propose une certaine lecture des changements en cours par la production d'une réflexion sur les médias informatisés, la démocratie et leur ancrage territorial. Elle s'appuie sur son site web qu'elle définit comme une « plateforme » conçu par et à destination des acteurs locaux : <http://www.villes-internet.net>.

Son action repose sur trois manifestations différentes : son site web qui est défini comme un « centre de ressources », son label « Villes Internet » qui désigne et récompense les meilleurs projets et/ou réalisations, ses rencontres régionales qui sont conçues comme des espaces d'échange entre les acteurs d'un même territoire. Ainsi, l'association se pose en expert (elle produit un discours sur), en évaluateur (elle émet un jugement) et en militant (elle prône un certain type d'action). Ce sont ces trois formes d'intervention dans l'espace public qui vont m'intéresser en regard de ma problématique sur les figures de « la ville dans la société de l'information ».

Un acteur gouvernemental : la MAPI remplacée par la DUI

Je me suis enfin intéressée aux deux commissions décidées et créées dans le cadre de Comités Interministériels pour la Société de l'Information : il s'agit de la Mission d'Accès Public à l'Internet, à l'informatique et au multimédia (Décret n° 2000-1167 du 1er décembre 2000) et de la Délégation aux Usages de l'Internet (Décret n° 2003-1168 du 8 décembre 2003) qui a remplacé la première. Elles s'inscrivent dans le cadre des actions menées par les gouvernements successifs : le PAGSI (Programme d'Action Gouvernemental pour la Société de l'Information) et le plan RE/SO 2007 (Pour une RÉpublique numérique dans la SOciété de l'information). Leur est assignée comme principale mission le « développement des usages » des médias informatisés par la coordination des différentes actions menées sur le territoire. En effet, les différents plans d'action mettent en exergue la nécessité de « l'accessibilité » qui résoudrait ou réduirait le problème d'acculturation de la population à un nouveau média. L'injonction à définir et créer des lieux culturels centrés sur les nouveaux médias constitue l'une des figures des politiques culturelles au sein des programmes de "la société de l'information". Ces deux commissions successives ont sensiblement les mêmes attributions : promotion et valorisation des lieux d'accès, validation et certification des lieux, aide au développement et centre de ressources.

Ces commissions nous intéressent à double titre : d'une part, leur action s'inscrit dans le cadre de la problématique générale de la thèse par le statut conféré au

« territoire » ou à la « ville » dans les politiques publiques, d'autre part, elles développent des processus d'institution et de médiation intéressants à observer. L'affichage du volontarisme politique dans la création d'un maillage de lieux d'accès est un élément structurant dans les pratiques de médiation ; il est tout aussi déterminant dans la mise en visibilité de l'action. Cela se traduit notamment par la mise en œuvre d'une logique de publicisation des projets portés par des acteurs hétérogènes dans des lieux plus ou moins définis. Dispositifs documentaires et interventions des acteurs publics rendent visibles certaines figures de cette transformation en acte de lieux publics en « espaces publics numériques ».

Ces trois acteurs posent à des niveaux différents la question des figures de la métamorphose urbaine et de l'inscription territoriale de "la société de l'information" : il s'agit de comprendre la référence au *territoire* au sein de ces espaces et les enjeux de pouvoir qui lui sont liés.

L'intérêt porté à ces acteurs tient à leurs points communs autant qu'à leur hétérogénéité. Leur mode de fonctionnement, leur cadre d'action et leur visée sont radicalement différents, mais ils s'inscrivent tous dans un temps d'action autour du projet de "la société de l'information". De plus, leur rapprochement prend pleinement sens au regard de la problématique sur les métamorphoses médiatiques de la ville.

J'ai opté pour une démarche qui se penche sur les productions, sur le réseau, et sur les actions sur le terrain. Ma démarche empirique s'attache plus précisément à regarder où la question du territoire apparaît, comment elle est définie par les acteurs et comment elle se constitue en objet de discours. Les trois acteurs choisis produisent des dispositifs (écrits et événementiels) dans lesquels ils énoncent des discours et produisent des processus de médiation qui précisent la visée politique de leur action. Je m'attacherai à l'analyse de la diversité de leurs productions, qu'elles soient médiatiques ou événementielles, et je les aborderai comme des témoignages de ce qui est fait à un moment donné par les acteurs. Ce moment est ici mis en exergue par le cadre de l'analyse. L'idée est de conserver à l'esprit que ces relevés empiriques ne prouvent rien d'autres que le fait qu'on se situe dans un moment où cela a lieu. Les observations ne sont rendues possibles que parce que les acteurs ont décidé de rendre visibles leurs actions et de les médiatiser.

J'ai complété ce cercle d'acteurs par un autre cercle d'acteurs qui ont aussi une démarche de publication, mais dont le statut éditorial et la visée stratégique sont relativement différents. Il m'est apparu important de les intégrer à mon analyse étant donné leur positionnement et leur rôle actifs dans la sphère de l'action autour de "la société de l'information". Ces différents acteurs sont venus compléter le panorama national précédent par leur action, qui se situe davantage sur un territoire identifié.

Pour ces acteurs, j'ai choisi de ne m'intéresser qu'aux productions éditoriales accessibles sur leur site web : il s'agit de quelques pages définies par moi comme symptomatiques et de plusieurs des lettres d'information que ces acteurs ont pu diffuser à différentes périodes de leur action. Ils seront décrits précisément au moment où ils interviendront dans le mémoire, mais une présentation visuelle est consultable dans l'annexe 5 : Corpus « Lettres et écrans des territoires en action ». Certains de ces acteurs ont été rencontrés dans d'autres manifestations (que j'expose dans le point suivant) ce qui a permis de compléter, de discuter ou de corroborer l'analyse proposée dans la seconde partie de mon mémoire.

Ces productions écrites véhiculent une conception de la prise en charge de l'axe de la "société de l'information" des politiques publiques par les institutions politiques locales. Elles donnent à voir un mode d'action et une conception de la médiation, qu'elles soient à destination des professionnels ou du grand public. La réunion de ces documents et leur analyse visent à comprendre la façon dont s'élabore un travail de valorisation de l'action dans un domaine saisi par sa technicité et dont les enjeux sociétaux se révèlent difficiles à énoncer ou sont enfouis dans la valorisation de l'accessibilité des réseaux. Leurs « lettres » exposent leur manière de faire et j'analyserai comment ils se posent en missionnaires et comment ils travaillent, le territoire dans leurs actions.

Ma démarche d'enquête s'appuie sur une pratique constante d'une prédilection empirique : mon travail et mes résultats reposent sur des sélections et des focalisations dont j'assume l'hétérogénéité et la spécificité. Devant un parterre d'acteurs tous plus intéressants et plus entreprenants les uns que les autres, le choix pourrait s'avérer malaisé et sans cesse être reporté. Aussi ai-je opté pour une pratique en mouvement qui allie veille permanente et sélection ponctuelle. Ceci n'a été possible qu'en assumant que certains acteurs m'intéressent plus que d'autres pour analyser leur mode de saisie de la ville et du territoire, leur processus d'institution d'une transformation de ces objets et leur fabrique de la réquisition.

La désignation de ces acteurs s'appuie sur une attention portée à des processus et à l'observation d'états singuliers de l'action. Chaque acteur et ses productions témoignent d'une logique et d'une certaine conception des objets culturels que sont la ville et le territoire. Mon approche empirique prend en compte leur dimension de construits symboliques et tente de repérer comment cette dimension est travaillée dans la pratique des acteurs.

1.2.2.2 *Quelques scènes d'exposition : thématization des actions*

Si je suis plus encline à travailler à partir des textes et des écrits en tant qu'ils sont des traces de la pratique des acteurs, il m'a semblé essentiel de ne pas négliger les temps de réunions, de rassemblements, de manifestations qui regroupent des acteurs différents dans un même endroit autour de thèmes préalablement définis. Cette démarche n'est pas un artifice anthropologique : il n'a jamais été question pour moi d'aller toucher la « réalité » des pratiques, mais plutôt d'aller à la rencontre d'une autre façon de faire, d'échanger. En effet, au fil de mes observations empiriques, je me suis aperçue de l'importance pour ces acteurs de se réunir (Planche 4). L'idée était de mettre à l'épreuve ma problématique à une autre échelle : une échelle de pratiques constituée par les interactions physiques des acteurs. Cette échelle est avant tout celle de la co-présence des acteurs, mais elle est aussi celle qui marque un temps long de l'action ou celle qui dispose dans la salle les participants. Il y a ceux qui pensent l'action et ceux qui la mettent en oeuvre ; et il y a ceux qui parlent et ceux qui se questionnent. Il y a un temps d'énoncé de la pratique et un temps de recueil d'informations. Cette opération de distribution de la parole et des rôles n'est évidemment pas stabilisée et l'intérêt est dans l'observation des mouvements et des transformations qui s'y exercent.

L'enquête s'ouvre donc sur des pratiques ponctuelles situées dans des lieux. Elle vise à réaliser un travail de type ethnographique qui décrive et analyse ce qui se joue entre les acteurs, leur façon de se poser et de se positionner les uns par rapport aux autres. Chaque lieu nécessite une lecture spécifique : il acquiert une valeur propre, mais il énonce aussi quelque chose de plus général sur les pratiques. L'objectif de ma démarche est d'observer et de relever les processus de communication et de médiation qui ont cours dans ces espaces entre les acteurs. Je souhaite chercher à travailler sur la dimension communicationnelle de ces lieux, non en décrivant les interactions qui s'y produisent, mais en retraçant la circulation des représentations de la ville et du territoire.

Cette nouvelle étape correspond à ce que Julia Bonaccorsi nomme le :

« travail de recensement des formes de médiation »⁹⁸

qui joue un rôle dans la mise en cohérence du projet. Ce type d'action localisée et ponctuelle constitue un espace particulier des pratiques par la mise en présence des acteurs, et surtout par la mise en relation de leur diversité. Ainsi, se rendre à ces manifestations vise à se pencher sur ce qui structure l'opérativité socio-symbolique de ces lieux temporaires. J'ai choisi de me rendre ponctuellement à certaines d'entre elles, sans essayer d'en « suivre » une en particulier. L'hétérogénéité de leur fonctionnement a constitué comme une invitation à n'être fidèle à aucune. Ainsi, elles sont diversement inscrites dans un procès de longévité ou de reproductibilité : certaines sont des rendez-vous annuels, d'autres sont itinérantes ; certaines déclinent une approche thématique, d'autres embrassent des problématiques larges ; certaines s'instituent célébrations, d'autres formulent des interpellations. Sans tendre à leur attribuer une identité unique, il est important d'avoir à l'esprit que si chacune des manifestations constitue un espace de pratique singulier et polyphonique et décline une problématique spécifique, elles forment un ensemble de pratiques qui possèdent une unité. Je m'appliquerai lors de l'analyse à décrire cette tension entre hétérogénéité et homogénéité de ces lieux.

Avant de m'attarder sur la liste de mes terrains d'observation et sur les raisons de mes choix, je tiens à préciser l'axe problématique qui m'a conduite à observer ces situations de communication particulières. Cette phase de développement de l'enquête vise à observer dans ces espaces d'action certaines représentations symboliques liées à "la société de l'information" et à sa relation au territoire. Je m'intéresse notamment à la qualité performative de ces lieux qui se traduit par

⁹⁸ Bonaccorsi, Julia. [2004].

cette volonté incessante d'acter des questionnements et des réalisations en les publicisant : les programmes et les éditoriaux marquent cette tendance. Ces lieux constituent des dispositifs communicationnels spécifiques : ils possèdent leur règle, leur modalité d'organisation et une dimension d'application non négligeable. Leur observation me permet de prendre en compte dans ma problématique générale un certain mode d'investissement social et politique de l'échange autour de questions partagées. Le fait que ces lieux regroupent, sur un temps bref, mais dense, des acteurs publics et privés intervenant à différentes échelles d'action (par exemple : nationale, européenne, locale, régionale...) peut permettre un travail de qualification des articulations entre les différents niveaux. L'écoute des intervenants et des participants peut ouvrir la réflexion sur les modes d'implication et d'échange au sein des projets. Espaces de circulation des projets territorialisés, espaces de valorisation de "la société de l'information", sans qu'il soit possible de définir a priori ces dispositifs de médiation, ils constituent une des strates qui déterminent la visibilité du projet national et/ou local. Ainsi, je les aborde a minima comme des matérialisations, des réalisations, des questionnements et des ambitions des acteurs : en somme des événements producteurs de sens et de valeurs autour de l'usage de la ville dans "la société de l'information".

Un lieu de promotion discret : Saint-Pierre-lès-Elbeuf

J'ai débuté ma thèse par l'observation dans une mairie. Ce choix peut paraître évident au vu de ma problématique ; cependant, il s'est révélé plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. En effet, mon stage de six mois à la mairie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (ci-après Saint-Pierre) a constitué une expérience déroutante, mais une situation d'observation riche d'enseignements. La ville de Saint-Pierre n'était pas connue et *a fortiori* n'était pas envisagée comme un terrain approprié pour réaliser une observation. C'est au cours d'une enquête de prospection en vue de réaliser un stage dans une ville en banlieue rouennaise que l'idée s'est imposée. En effet, la prise de connaissance des différents sites web de ces villes auxquels j'ai accédé par la liste « Bonnes Adresses » du site web « Carrefour Local » du Sénat n'offrait pas une ouverture problématique suffisante. Sur le site web de la ville d'Elbeuf-sur-Seine, un texte de réseau intitulé « villes partenaires » proposait des renvois sur les sites web des villes limitrophes géographiquement. C'est donc par le biais de traces d'usage présentant un rapport interinstitutionnel que mon intérêt pour Saint-Pierre a débuté (Planche 5). Le parti pris d'une charte éditoriale reposant sur un visuel « très graphique » ne constitue pas en soi l'élément déterminant du choix de prolonger l'analyse : il rejoint, en cela, une catégorie de sites web du début de l'année 2000 qui se caractérise par leur

volonté de produire des représentations graphiques en décalage avec les représentations traditionnelles de la ville. Valenciennes (l'anneau) et Bonsecours ont été des exemples marquants de ce type de communication web. Une analyse sommaire du site permet de mettre en évidence des logiques de communication intéressantes à étudier. J'ai pris contact avec le Secrétaire Général de la Mairie de Saint-Pierre, et suite au rendez-vous, il apparaissait clairement que le contexte institutionnel et la gestion promotionnelle du projet conféraient un intérêt substantiel à la réalisation d'un stage. La situation d'observation est passée de l'état d'improbable à celui de réalité. Durant six mois (de janvier à juin 2001), je me suis rendue environ deux jours par semaine à la Mairie de Saint-Pierre⁹⁹.

Choisir cette ville plutôt qu'une commune déjà reconnue ou engagée dans un processus de publicisation vise à interroger la dimension d'espace atypique qui semble se dégager. Cependant, ce n'est pas la petite taille qui fait l'originalité, car chaque échelle s'inscrit dans un moule et renvoie d'une certaine manière à un modèle ; non, l'originalité naît de l'apparente indifférence à la visibilité institutionnelle. La politique menée s'appuie sur une stratégie interne qui refuse toute référencement extérieur et qui se positionne hors de tout circuit de reconnaissance. Cette appropriation par un acteur du projet de "société de l'information" permet l'analyse d'une figure, d'une des déclinaisons possibles du développement.

Saint-Pierre a donc constitué une situation d'observation au long cours qui m'a permis de connaître un mode d'action possible et d'observer un large panel d'acteurs impliqués de gré ou par indifférence dans une logique de publicisation de l'activité municipale. Ce premier terrain a été l'occasion d'asseoir des problématiques.

⁹⁹La réalisation de mon stage s'est trouvée compliquée par l'absence de cadrage et de définition de mission par le Secrétaire Général. Si j'ai pu rencontrer l'ensemble du personnel de mairie et la quasi totalité du conseil municipal, le maire ne m'a pas autorisée à réaliser une enquête auprès de la population. Je reviendrai dans le corps de mon mémoire sur les implications que ce manque de définition a pu avoir sur la perception des personnes interrogées et sur les résultats de mon enquête.

Un lieu de promotion spectaculaire : La cathédrale de Rouen

J'ai ensuite pratiqué une enquête en plein air par quelques observations « pointillistes » au sein de la ville de Rouen lors du Spectacle produit sur le parvis de la Cathédrale : « La cathédrale de Monnet au pixel ». Cette manifestation a été organisée pour la première fois en 2004 sur la période estivale et est reconduite chaque année depuis.

Cette production événementielle dans une ville historique et touristique comme Rouen m'offrait l'occasion d'observer une action à visée populaire. Ce terrain particulier offre la possibilité d'observer ce qui se produit lorsque l'espace urbain devient le théâtre de l'action. Si le spectacle est une action de promotion touristique de la ville qui s'inscrit dans un programme partenarial avec Amiens et Canterbury, il n'est pas à proprement parler estampillé comme une action s'inscrivant dans "la société de l'information", il constitue un dispositif de médiation qui offre une sémiotisation particulière de la ville. J'ai opté pour une observation à différents moments et à différentes heures de représentation. Dans ma démarche, j'ai mis à profit ma lecture de plusieurs ethnologues de la ville. Je m'appuie notamment sur Kevin Lynch qui dans *L'image de la cité* soutient la thèse de la « lisibilité du paysage urbain »¹⁰⁰. Il défend l'idée selon laquelle c'est dans ce que retient le regard de l'habitant que la ville prend forme. Dans cette approche, la ville n'est pas considérée comme une abstraction, mais une construction grâce à la qualité du regard et de la pratique de ses habitants et des touristes qui la parcourent et la traversent. Kevin Lynch le dit ainsi :

« il ne faut pas considérer la ville comme une chose en soi, mais en tant que perçue par ses habitants »¹⁰¹

Le spectacle « La cathédrale de Monnet aux pixels » est un dispositif qui donne à voir au public un lieu de la ville autrement sémiotisé. Il offre la possibilité de s'approprier différemment le temps de la représentation un lieu public vivant par la mobilisation d'un imaginaire pictural et graphique. J'ai observé à plusieurs reprises le public sur le parvis de la Cathédrale :

- avant le spectacle, notamment aux abords des panneaux de description du spectacle et du chevalet qui est un objet en permanence sur la place et qui sert d'accessoire durant le spectacle ;

¹⁰⁰ Lynch, Kevin. *L'image de la cité*. Paris : Dunod, 1999 - 1960. p.3.

¹⁰¹ Lynch, Kevin. [1999]. p.4.

- pendant le spectacle, dans les modes de circulation des individus ;
- après le spectacle, dans les modes de dispersion des spectateurs.
- des entretiens réalisés peu après le spectacle auprès d'une dizaine de personnes.

J'ai mis en œuvre ce terrain particulier avec un double intérêt. D'une part, il offrait la possibilité d'observer un espace d'appropriation populaire : la visée artistique et théâtrale offre un cadre adéquat au partage d'expérience. D'autre part, cette exposition spectaculaire s'appuie sur l'espace urbain et architectural et l'utilise comme support de représentation artistique : ce double usage comme matière et support de la façade de la cathédrale ouvre sur l'analyse des modes de sémiotisation de la ville. Cette étude me servira à analyser le sens et la valeur véhiculés, projetés et construits par ce dispositif d'énonciation particulier et par le public.

Des lieux d'affirmation : les dispositifs de rencontres multi-acteurs

Dans les dispositifs de médiation qui m'ont intéressée, les lieux de rencontres ont constitué des espaces de circulation de la parole dans lequel des figures de la ville étaient produites. J'ai alors choisi de me rendre en tant qu'auditeur à plusieurs manifestations qui abordaient les questions de société et de son évolution dans le contexte médiatique redéfini par l'introduction des nouveaux médias. J'ai pris comme fil directeur de mes recherches l'ancrage thématique sur les « nouvelles technologies » ou la présence de l'inscription "la société de l'information". Je me penchais en particulier sur la mise en visibilité de son incidence sur des pratiques politiques et sociales dans les dossiers ou les annonces de programme de ces rencontres. Ce choix reposait sur l'idée d'un usage élargi de l'expression dans la société civile par accointance :

« les grandes annonces politiques rencontrent le discours des idéologues du réseau en même temps que celui des divers industriels qui s'emploient à transformer en projet technico-commercial d'équipements et d'infrastructures ce qui était une conception de la société et de l'économie. »¹⁰²

¹⁰² Collectif. « Introduction : vous avez dit "société de l'information" ? ». In Commission Nationale Française pour l'UNESCO. *La "société de l'information" : glossaire critique*. Paris : La

L'usage de l'expression n'est pas anodin et recouvre des enjeux politiques et culturels : sa permanente inscription définit un cadre d'énonciation pour les acteurs. Ce cadre impose la reprise d'un ensemble de présupposés idéologiques sur un modèle de société orienté techniquement et industriellement.

En allant au devant de ces lieux de parole, je voulais repérer comment dans la prise de parole et l'échange entre des acteurs diversement engagés se créaient des débats, comment les énoncés sur "la société de l'information" et sur ses différents « effets » indiquaient une certaine conception de l'action politique. Je m'interrogeais en particulier sur la place attribuée à la ville et au territoire. En effet, ces modes de convocation induisent la présence d'une dimension géopolitique dans les échanges et dans les actions présentés.

Devant le large choix de manifestations qui s'offrait à moi¹⁰³, j'ai opté pour deux séminaires organisés par le journal en ligne Transfert – avec différents partenaires– et les REMICS, Rencontres Européennes du Multimédia, de l'Internet Citoyen et Solidaire, organisées par l'association I3C (Internet Créatif, Coopératif et Citoyen) au Haillan (Bordeaux) du 8 au 10 Novembre 2001.

Des lieux de reterritorialisation de l'action

D'autres manifestations ont attiré mon attention en tant que lieux en mouvement, où circulent des représentations sociales. Ces lieux ne sont pas des objets sociaux fixes ou clos sur eux-mêmes, ils sont des processus dans lesquels références et imaginaires sont présents et véhiculés. C'est la charge symbolique des questionnements et des récits qui m'intéresse dans ces dispositifs. En effet, les modes d'investissement par les acteurs qui ne sont pas seulement dans une posture unique de réception ou de valorisation, qui ne développent pas spécifiquement des tactiques, mais qui aménagent l'espace de leur action.

Je me suis rendue à trois manifestations différentes : la 18ème Rencontre Régionale Villes Internet organisée à Tourcoing le jeudi 6 février 2003 par l'association Villes Internet, les Rencontres Territoires.org qui ont eu lieu à Amiens, les 13 et 14 mai 2003 à l'instigation du Conseil Régional de Picardie et, en dernier lieu, un colloque intitulé « Territoires et services numériques : les départements en action » qui s'est tenu le 26 septembre 2006 à Lille Grand

documentation Française, 2005. p.9-19.

¹⁰³ Il est sans aucun doute important de préciser ici que la gratuité des manifestations a constitué un paramètre non négligeable lors de leur présélection. En effet, des associations loi 1901 comme L'Observatoire des Télécommunications dans la Ville ou MultimédiaVille ont organisé des journées dont le montant était prohibitif pour un jeune doctorant (de 190 à 250 € auxquels doivent s'ajouter les frais de déplacement et de séjour).

Palais, organisé par le Département du Nord en partenariat avec l'Assemblée des Départements de France.

Sans vouloir traquer l'expression "la société de l'information", je m'intéressais alors aux différents états qu'elle pouvait acquérir lors de sa convocation par les acteurs : qui l'emploie? Dans quelle circonstance l'utilise-t-on? Il s'agissait de pouvoir décrire ce que les acteurs font de cette présupposition ontologique et à quel moment elle devient un « devoir-faire » ou un « faire-avec ». L'observation attentive des espaces et l'écoute vigilante des intervenants donnent des éléments sur les modes de déplacement, d'intégration et de transformation de l'expression par les acteurs. La charge symbolique de l'expression transparait dans la diversité des usages et dans sa constitution en référent de l'action.

J'ai donc opté pour une démarche d'observation qui démultiplie les angles d'analyse : refusant d'être confrontée à un circuit de valorisation spécifique (en suivant une manifestation sur une longue période, par exemple), j'ai préféré ouvrir mon enquête à des dispositifs de médiation qui me laissent entrevoir des fragments de pratique. Loin de présenter une collection exhaustive ou représentative, les lieux qui constituent mon échantillon empirique m'ont permis de regarder comment les acteurs se saisissent d'un dispositif de médiation et comment ces quelques dispositifs particuliers éclairent les enjeux culturels et sociaux des actions développées par les acteurs. Ces événements et ces manifestations me permettent d'approcher l'appropriation d'un cadre politique et technique par les acteurs dans des moments de reformulation et de valorisation de l'action.

Ces lieux m'ont donné à observer quelques processus d'appropriation de l'action par les acteurs, la spécificité de leur(s) mode(s) d'investissement et la circulation particulière de certaines traces de l'action. J'ai considéré chaque événement dans sa composante d'objet sémiotique complexe qui est à la fois pensé par ses organisateurs et redimensionné et retravaillé par les publics d'acteurs. J'ai toujours eu conscience que, sur chaque terrain, je me situais à un poste d'observation spécifique qui me donnait l'occasion de recueillir des informations dans un certain environnement et que cette situation n'était pas reproductible à chaque lieu. Ainsi, ma démarche était orientée vers une recherche des modes de construction du sens et de la valeur avec la conscience des variations présentes dans chacun des dispositifs de médiation. Ainsi, j'ai abordé chaque manifestation comme une proposition spécifique faite par des acteurs publics et/ou privés à d'autres acteurs. Grâce à ces expériences empiriques, j'ai observé différents régimes de circulation

et de visibilité des actions et les interactions entre les acteurs dans des espaces d'action partagés.

La recherche s'est déroulée avec la conscience que tout acte de recueil de données ne relève pas de la neutralité. Cette activité qui détermine la qualité et la nature de la recherche n'est pas neutre et donne lieu à l'exercice d'un pouvoir par le chercheur sur son champ d'étude et au sein de son périmètre de recherche. Il est amené tout au long de son enquête à définir arbitrairement les lieux et les objets qu'il jugera intéressants à examiner et sur lesquels il fera agir son entendement. Ainsi, Julia Bonaccorsi affirme :

« qu'il n'y a pas de lieux privilégiés où les choses se révéleraient »¹⁰⁴,

ce qui la conduit à formuler une invitation pour penser une épistémologie de la recherche par le réinvestissement constant de l'empirique dans le problématique. C'est donc bien le chercheur qui configure l'intérêt de ses objets empiriques en fonction de la problématique et de la façon dont il les convoque dans la recherche. Lors de la définition de mon projet de recherche et de mon cadrage empirique, j'ai été amenée à brasser et à sélectionner des données hétérogènes et à définir des méthodologies ad hoc pour effectuer les procédures de sélection et de qualification de ces données en fonction de leur statut communicationnel et de leur contexte socio-pragmatique. Cette indispensable démarche organisatrice face à la masse de formes observables fait partie intégrante de la construction problématique de ma recherche. C'est pourquoi j'ai procédé dans ce chapitre à une description rigoureuse et exhaustive de ma démarche empirique, alors que je n'avais pas l'idée au départ de m'y attarder. Cela s'est imposé à moi pour pouvoir procéder à l'identification des objets intéressants et à la reconnaissance d'un rôle de redéfinition de la recherche. Cette prise de conscience de la teneur problématique des textes et des manifestations sélectionnés permet de statuer sur leurs enjeux, qualifier les médiations dont ils sont le fruit ou le signe visible. Ma démarche d'enquête souhaite entrer en relation avec certains espaces d'écriture et de pratique en proposant une analyse qui prenne en compte la généralité de certains concepts utilisés (espace public, ...) et qui revendique une adhérence aux situations analysées. Pour cela, je ne pouvais me contenter d'un simple va et vient entre les dimensions macrosociologique ou microsociologique. Il était nécessaire de concevoir une réflexion sur les constructions des processus de médiation dans des espaces de pratiques différents et les modes de transformation des objets analysés. Cette option m'a conduite à prendre en charge, par le biais de

¹⁰⁴ Bonaccorsi, Julia. [2004], p.419.

l'ajustement problématique, la dimension triviale des pratiques auxquelles je m'intéresse pour pouvoir analyser les formes de culture et ses transformations dans l'espace public.



Partie 2

La ville postulée



CHAPITRE 3 :
L'expression "la société de
l'information":
de l'hypothèse à l'inscription.

Chapitre 1 L'expression "la société de l'information": de l'hypothèse à l'inscription.

Le succès de l'expression "la société de l'information" semble patent et cette évidence écrasante affecte très fortement la façon dont on peut envisager d'en faire un objet de recherche. Inscrite, reprise et amplifiée, cette expression possède une existence à part entière dans divers cénacles, qu'ils soient nationaux, européens ou internationaux. La prolifération de son usage lui confère une certaine légitimité, dont il semblerait que personne ne puisse douter : son utilisation permet, en effet, de figurer un univers de sens qui rayonne en quelque sorte autour des transformations sociétales induites par l'introduction de nouveaux modes de production, de transmission et de communication. C'est pourquoi il m'a semblé nécessaire de prendre pour objet la construction même de cette expression et ses diverses implications pour éclaircir le contexte scientifique de mon analyse.

En effet, la circulation générale d'une expression, à la fois énigmatique et évidente, est l'une des pièces maîtresse de la panoplie politique avec laquelle chacun des acteurs et chacune des productions étudiées, dans cette thèse, auront à compter. Le mode d'existence d'une expression aussi hégémonique est ici considéré comme l'un des niveaux structurants de médiation de son pouvoir. C'est pourquoi, avant d'examiner plus spécifiquement la façon dont le pouvoir d'une formule (une idéologie, un idéal politique, un cadre de pensée, un cadre d'action : tout cela à la fois) vient s'investir spécifiquement dans un contexte politique particulier, celui de la ville, j'ai souhaité prendre la mesure de ce pouvoir lui-même. En quoi consistent exactement l'omniprésence et la virulence de "la société de l'information" ? Quelle est la façon dont le complexe d'idées que cette expression véhicule peut s'instituer, se pérenniser, s'imposer ? Quels sont les effets de sens d'une telle imposition ?

L'hypothèse qui guidera cette première étape de l'enquête, consiste à aborder ce qui se présente à nous comme un effet frontal et massif – rendant « incontournable » la façon de nommer ce qui est en jeu – comme relevant d'une construction sémiotique et représentationnelle très élaborée et mettant en place un ensemble de conditions très étendues et très contraignantes pour l'action politique elle-même. C'est dans l'alchimie de cette élaboration matérielle et sémiotique que nous nous plongerons dans les pages qui suivent.

J'ai choisi de partir de certains textes qui, appartenant à l'univers des sciences sociales, participent à l'histoire de la construction de la notion même de "société de l'information", pour aller progressivement vers un état de discours différent, celui où l'expression, pleinement inscrite dans notre univers d'expression, a acquis le statut de figure imposée. Ce parcours ne sera pas historiographique, mais problématique, retenant quelques moments et quelques lieux de nature à éclairer l'élaboration matérielle et sémiotique d'une médiation bel et bien complexe, mais apparemment invisible.

J'effectuerai d'abord l'analyse de textes anciens, ceux d'auteurs qui sont généralement tenus comme les inventeurs, dans le champ scientifique, du « concept » de société de l'information. Cet examen sera focalisé sur la mise en évidence du contexte de recherche et d'écriture dans lequel une telle expression intervient, mettant en évidence que celle-ci relève bien d'un certain imaginaire du changement politique et technique, mais que, loin d'être une formule obligée, elle participe à un travail incertain de caractérisation de ce changement.

Me plaçant ensuite à un moment différent de cette histoire, je commenterai l'une des entreprises les plus manifestes de critique et de requalification de "la société de l'information", l'analyse archéologique menée par Armand Mattelart. J'ai choisi deux textes de cet auteur, au sein d'un corpus plus large de recherches que j'avais pu repérer et analyser lors de mon travail de DEA¹⁰⁵, parce qu'ils condensent tout particulièrement un effet qui se manifeste très fréquemment, le basculement discursif. Il est extrêmement difficile pour un auteur de mener une analyse critique de ce qui est socialement désigné comme "la société de l'information" sans être en quelque sorte rattrapé par l'idée qu'une telle société existe bel et bien.

Si ce paradoxe est une première indication sur le pouvoir d'une expression circulante, c'est en décrivant les discours des prophètes d'une société nouvelle, fondée sur le lien entre informatique et information – des discours qui

¹⁰⁵ Labelle, Sarah. [2000].

entretiennent plutôt en permanence un flottement entre ces deux notions – qu'on pourra comprendre sur quoi repose le jeu des représentations qui agira dans tous les espaces sociaux que la suite du travail aura à considérer.¹⁰⁶

C'est à partir de ces repères initiaux, tirés d'usages contrôlés et explicites, que pourra ensuite être posée la question, plus complexe, de la nature et de la force de cette même expression, lorsqu'elle est mobilisée dans l'espace trivial d'un interdiscours composite et incontrôlable. Il sera nécessaire pour ce faire de procéder en plusieurs temps : d'abord, la comprendre en tant que formation linguistique et lexicale, réalisant un certain type de figement du sens et de l'usage ; puis, prendre pleinement en compte le fait que cette expression s'inscrit et circule, comme un signe ou un stigmaté, entraînant des effets de qualification et d'enrôlement très particuliers pour les discours qui y recourent.

Une telle analyse sémiotique n'aura pas un but purement formel. C'est bien en effet la nature des effets de réalité dont l'expression est porteuse (sa capacité de présupposer une ontologie) et, par-là même, le statut proprement politique de l'expression, de son usage et de son caractère hégémonique qui seront interrogés.

Le travail minutieux que propose ce chapitre retient un objet circonscrit, qui pourra même paraître myope. Il porte sur une expression courte et unique. Mais il interroge à la fois son statut en tant que cadre de pensée, en tant que fait de langage, en tant qu'objet socialisé et en tant que dispositif communicationnel. C'est pourquoi, si les méthodes procèdent de la micro-analyse, ses conclusions ne se réduisent pas au cadre d'une enquête lexicologique : il s'agit bien de définir les principaux repères pour comprendre comment les médiations se déploieront et pourquoi tous les acteurs impliqués auront à *faire avec* un objet d'une nature particulière.

Ce que montrera la dernière partie du chapitre, où l'on voit les processus analysés contribuer à la mise en place d'un projet d'« informatisation de la société ».

2.1.1 Le temps long de "la société de l'information"

La question de l'évolution et de la transformation de la société occupe une place cruciale (une place de carrefour) dans les discours sur la "la société de l'information". Le phénomène n'est pas en lui-même absolument nouveau.

¹⁰⁶ Le corpus de textes sur lequel se fonde ces analyses est présenté dans l'annexe 6.

Chaque moment historique qui a vu l'avènement d'un nouveau mode d'organisation des activités a été caractérisé par des formules censées décrire les changements économiques, politiques, sociaux et culturels : cela participe de la nécessité de nommer les événements et de désigner les processus de transformation inhérents à la progression de l'histoire. Ainsi en est-il de l'expression "la société de l'information" qui constitue une proposition de qualification des mutations en cours. Cette production sémantique semble participer d'un appareillage social obligatoire. Cependant, il est impératif de réfléchir au phénomène et de comprendre ses origines et son contexte d'apparition tout en s'interrogeant sur ce qu'implique une prise en charge historique et une confusion sémantique.

2.1.1.1 *La question de la transformation de la société à la fin des années 1960*

L'expression "la société de l'information" apparaît au cours des années soixante au moment où nombre de philosophes et sociologues s'interrogent sur les évolutions de la société et proposent des réflexions sur la nature et la qualification des changements civilisationnels en cours. Les approches proposées diffèrent par leur ambition théorique et leur orientation politique ; il n'en est pas moins remarquable que nombre des marqueurs ou indices servant de point d'ancrage à ces analyses soient partagés par les auteurs. Je propose de prendre pour exemple quelques ouvrages qui ont marqué cette période des années soixante, pour mettre en relief la façon dont ils engagent des hypothèses en vue de qualifier l'émergence d'une société nouvelle supposée. Je m'appuierai pour cela sur les écrits de Daniel Bell et Alain Touraine, qui connaissent un regain d'attention depuis les trois tomes de Manuel Castells¹⁰⁷ qui les associent et les exposent comme points nodaux de la pensée sur l'élaboration d'une nouvelle société en les définissant comme des « ouvrages classiques »¹⁰⁸. Mon objectif dans cette lecture est de comprendre, au moins en partie, le processus discursif qui conduit à l'activité de dénomination et plus précisément, qui légitime la formation d'une expression plutôt qu'une autre.

¹⁰⁷ Castells, Manuel. *La société en réseaux*. Traduit par Philippe Delamare. Paris : Fayard, 1996 – 2001. Il est d'ailleurs remarquable que ce soit Alain Touraine qui préface la réédition française.

¹⁰⁸ Castells, Manuel. [1996-2001]. p.37.

« Des sociétés d'un type nouveau se forment sous nos yeux. »

C'est ainsi que débute l'ouvrage d'Alain Touraine, *La société post-industrielle : naissance d'une société*¹⁰⁹, écrit aux lendemains de mai 1968, dans lequel l'auteur cherche à déterminer et analyser « le type d'action » que la société prend en charge et qui la définit pleinement en tant que société. Un peu plus tard, en 1976, Daniel Bell publie *Vers la société post-industrielle : une tentative de prévision sociale*¹¹⁰. L'un et l'autre de ces titres sont éloquentes quant à la volonté des auteurs de signifier un mouvement (« vers ») entre une certaine conception sociétale et une autre, voire un processus d'apparition d'un radicalement nouveau (« naissance de »). Les deux auteurs s'appuient sur l'annonce d'une mutation sociale, que paraît corroborer la nécessité même de qualifier cette nouveauté au moyen d'un suffixe (« post ») : celui-ci indique l'idée d'un continuum historique par sa composante temporelle, tout en posant une transformation inéluctable par son principe de succession. Daniel Bell précise d'ailleurs que ce suffixe permet de jouer sur le statut « intermédiaire » de cette période : il place son analyse dans un temps long, dans lequel la prise en compte des « tendances » est considérée comme fondamentale. Alain Touraine précise que chaque choix terminologique est révélateur de critères et d'angles d'analyse spécifiques¹¹¹ ; il explicite l'expression « société post-industrielle » par le fait de la situer comme en relation étroite avec la « société industrielle ». A travers le choix éditorial qu'affirme le titrage du livre, on voit une idée prendre du relief, celle de la nécessité d'une zone « transitionnelle », qui est censée permettre à toute une société de s'affirmer nouvelle, tout en évitant la complète rupture avec son passé. Ainsi, l'étude de l'état de la société durant les années soixante s'inscrit dans la nécessité de prendre en compte les processus de transformation et de les considérer par rapport à des données sociales existantes (la question de l'industrialisation).

Dans ces deux ouvrages, Daniel Bell et Alain Touraine tentent de définir les contours de cette nouvelle société avec des objectifs explicitement différents, que ce soit sur le plan théorique ou politique. Le premier se situe dans une logique d'accompagnement des projets et de détermination des moyens qui vont permettre à l'ensemble de la société de *changer de support* de prise de décision. Daniel Bell est engagé dans la promotion de ce changement et de « [sa]

¹⁰⁹ Touraine, Alain. *La société post-industrielle : naissance d'une société*. Paris : Denoël, 1969. p.7.

¹¹⁰ Bell, Daniel. *Vers la société post-industrielle : une tentative de prévision sociale*. Traduit par Andler, Pierre. Paris : Laffont, 1976.

¹¹¹ Touraine préfère d'ailleurs à l'expression « société post-industrielle » celle de « société programmée », ce que j'analyse plus loin.

prétention planétaire et [son] universalité technique »¹¹² par ses études d'anticipation des modifications induites par les modes de transport et de communication. Alain Touraine propose, quant à lui, un tournant dans l'analyse sociologique, en invitant la recherche à se pencher sur les modes de production et de relation qui sont alors instaurés et qui modifient en profondeur les rapports de force au sein de la société. Il refuse d'aborder les transformations sociétales à partir de la question des « fins » idéologiques (croyances politiques) et organisationnelles (extinction des ouvriers) ou des bouleversements radicaux issus d'orientation technologique et estime que les « processus sociaux » sont les principaux indices signifiants qui autorisent une analyse approfondie des questions de pouvoir au sein des sociétés. Ces divergences de posture soulignent combien les questions qui concernent une certaine écologie du social, mettant en cause ses modes d'organisation et de structuration, peuvent se formuler globalement de façon similaire au travers du choix partagé de l'expression « société post-industrielle », alors même qu'ils répondent par ailleurs à des impératifs d'engagement nettement distincts. En effet, par-delà la présentation apparemment contradictoire des deux essais, ceux-ci se retrouvent dans le partage de deux hypothèses qui fondent leur visée et marquent le point de départ de l'analyse. En effet, ces deux auteurs :

- s'accordent sur le fait que *la société est dans une phase transitionnelle* qui résulte d'une mutation profonde de ses structures et principes ;
- posent tous deux la question de la place et du *statut de l'information et de la connaissance* dans les relations collectives, sans distinguer significativement connaissance et information.

Ces deux hypothèses sous-jacentes sont énoncées dans les premières pages et sont ainsi instituées comme déterminantes. L'analyse des titrages mettait déjà en évidence l'hypothèse commune de la transformation de la société : elle est reprise au travers d'expressions plus explicites telles que « mutations dans les structures sociales »¹¹³. Il s'agit de prendre en compte une « nouvelle situation sociale »¹¹⁴ qui s'impose par le changement d'appréhension de la connaissance, comme principe déterminant le type de pouvoir économique et politique. Alain Touraine écrit que :

¹¹² Jeanneret, Yves. « Autre chose qu'un discours, davantage qu'un accompagnement, mieux qu'une résistance ». *Terminal : La communication entre libéralisme et démocratie : Actes du colloque des 8 et 9 décembre 2000*, Palais du Luxembourg, n°85, Paris, L'Harmattan, p.107.

¹¹³ Bell, Daniel. [1976]. p. 48.

¹¹⁴ Touraine, Alain. [1969]. p.31.

« le fait le plus nouveau est que [la croissance] dépend beaucoup plus directement qu'avant de la connaissance, donc de la capacité qu'a la société de créer de la créativité »¹¹⁵

et plus loin :

« l'information, l'éducation ou la consommation sont liées plus étroitement qu'avant au domaine de la production. »¹¹⁶

De même, Daniel Bell estime que :

« la connaissance théorique devient de plus en plus nettement la ressource stratégique par excellence. »¹¹⁷

Partant de ces constats, il s'agit dès lors pour ces auteurs de s'interroger sur les modalités des échanges tant économiques que sociaux et pour Alain Touraine, plus spécifiquement, sur la remise en cause des cadres d'analyse sociologique.

On note une construction syntaxique similaire dans ces trois phrases : celle-ci s'appuie sur une structure adverbiale dont l'objectif n'est pas la comparaison, mais l'accentuation de l'énoncé. L'usage d'adverbes (« directement », « étroitement » et « nettement ») est amplifié par la présence de l'adverbe intensif « plus » : la construction adverbiale permet de produire un effet de renforcement des enjeux et des liens de conséquence entre les deux séquences de la phrase. En conférant une telle valeur à la connaissance et aux changements de la nature informationnelle, Daniel Bell et Alain Touraine proposent un discours quasi visionnaire qui voit l'instauration d'un nouveau rapport de force social et qui présume une transformation considérable dans l'organisation sociale. Ces diverses formules affirment, chez les deux auteurs, un jugement macro-sociologique : elles mettent en relief la pénétration profonde dans la société de bouleversements qui doivent affecter inéluctablement les modes de circulation et d'appropriation de l'information et de la connaissance. Ces hypothèses relèvent cependant de deux faits distincts : Alain Touraine part de l'idée que le mouvement étudiant de mai 1968 est une preuve de la nouvelle donne du pouvoir, tandis que Daniel Bell s'appuie sur le progrès technique et se place ainsi dans la perspective d'une intervention substantielle de l'informatisation.

¹¹⁵ Touraine, Alain. [1969]. p.10.

¹¹⁶ Touraine, Alain. [1969]. p.29.

¹¹⁷ Bell, Daniel. [1976]. p. 61.

L'expression "la société de l'information" n'est pourtant pas celle pour laquelle ont opté ces deux auteurs. Il est intéressant de souligner le besoin qu'ils ont exprimé de conceptualiser une vision singulière de la société au travers d'un terme qui leur soit propre et qu'ils puissent juger significatif – épreuve que l'expression "la société de l'information" ne passe avec succès, ni chez l'un, ni chez l'autre. Si bien que ces auteurs, qui dans la réécriture qui sera faite de leur œuvre, incarneront par excellence la légitimité de cette expression, ont choisi de la mettre à distance. Essayons de comprendre un peu ce paradoxe.

C'est une des étapes indispensables à cette prise de conscience de la mutation sociale que de nommer ce changement, de produire un acte énonciatif. Le rapprochement entre Daniel Bell et Alain Touraine est d'autant plus intéressant qu'ils justifient leurs actes de dénomination. Si les deux titres comportent l'expression « société post-industrielle », l'usage qui est fait de l'expression diverge dans le cœur du texte. En effet, Alain Touraine lui préfère, dès les premiers paragraphes, l'expression de « société programmée » et l'abandonne ; Daniel Bell la compare à d'autres :

« comme « société du savoir », « société de l'information » [...], appellations [qui] évoquent bien *un* aspect frappant de la réalité qui prend forme sous nos yeux¹¹⁸ »,

et la sélectionne. Ces deux contre-usages sont intéressants en ce qu'ils éclairent le fait qu'un énoncé est le résultat d'une activité opératoire qui conduit à l'élimination successive de certaines expressions et à l'affirmation progressive d'une autre. La prédilection de Alain Touraine pour l'expression de « société programmée » est intéressante, non seulement parce qu'elle contient l'idée d'une prise en charge de l'avenir par le mouvement social, mais encore parce qu'elle suggère en creux le poids de l'automatisation des modes de production. Le rejet qu'effectue Daniel Bell dans *Vers la société post-industrielle...*, est quant à lui riche d'enseignement par la présence par défaut de l'expression "la société de l'information" qu'il induit : ce refus optionnel n'est pas explicitement justifié, mais il est suggéré par un mode d'investissement terminologique fort autour de l'adjectif « post-industriel » au moment de la rédaction. L'écho de ce terme confère un poids symbolique non négligeable aux analyses de Daniel Bell qui s'adossent pourtant à la définition d'une réelle valeur d'usage de l'information.

Cette brève étude nous a permis de décaler notre regard en considérant l'expression "la société de l'information" dans le mouvement d'une élaboration, où elle apparaît comme une formulation possible, parmi d'autres. Elle est chez ces

¹¹⁸ Bell, Daniel.[1976]. p. 73.

deux auteurs une formule qui participe à la recherche d'un argument, de façon significative, malgré son effacement chez l'un et la présence anecdotique chez l'autre. En nous arrêtant rapidement sur ce contexte d'apparition, nous pouvons ainsi relativiser un « sur-usage » actuel de l'expression "la société de l'information". Ce qui nous conduit à essayer de comprendre comment cet usage quasi magique, absent chez les auteurs qui paraissent le justifier, a pu ensuite s'instituer.

2.1.1.2 *L'archéologie de "la société de l'information" : une prise en charge scientifique de son histoire*

"La société de l'information" est actuellement devenue un objet de recherche dont on cherche à établir le projet et le contenu politiques et idéologiques et à évaluer les impacts économiques, sociaux ou encore culturels sur différents secteurs. Parmi ces recherches, celle d'Armand Mattelart est tout à fait marquante en ce qu'il s'est engagé dans un travail de repérage et d'archive autour de cette notion afin de faire émerger son origine lointaine et sa dynamique historique. L'analyse critique des discours qu'il pratique donne à voir un « temps long »¹¹⁹ d'une construction historique, celle qui a vu s'affirmer progressivement une sorte de vision synoptique envahissante de ce qu'est une société du futur. Cette enquête permet de mesurer la dispersion de cette figure au travers des disciplines scientifiques et des projets des institutions publiques : entreprise qu'Armand Mattelart qualifie d'« archéologi[qu]e »¹²⁰ en se plaçant dans les pas de Michel Foucault.

Il n'est pas question de discuter ici la validité des thèses historiques d'Armand Mattelart, qui seront traitées dans le présent travail comme une ressource. Dans le cadre d'une réflexion sur le statut de l'expression et des représentations qui lui sont liées, on peut poursuivre un projet plus circonscrit : comprendre les effets de sens que produit une telle théorie de l'idéologie de *la société de l'information*. En effet, si volonté il y a de mettre à nu les « croyances idéologiques » sous-jacentes à "la société de l'information", elle ne va pas sans aboutir à un nouveau paradoxe : en effet, en rassemblant et en organisant les discours, au fil de l'histoire, en une

¹¹⁹ Mattelart, Armand. *Histoire de la société de la société de l'information*. Paris : La Découverte, 2001. (Repères, 312). p.5.

¹²⁰ Mattelart, Armand. « L'âge de l'information : genèse d'une appellation non contrôlée ». *Réseaux : Questionner la société de l'information*, vol. 18, n°101, 2000, p.22.

cohérence aboutissant à cette panoplie, une telle enquête ne va pas sans corroborer l'existence de ce qu'elle critique. Je retiens ici cet exemple, parmi beaucoup d'autres¹²¹, parce que le travail explicitement critique opéré par cet auteur renforce de façon paradoxale la certitude de l'existence d'un objet que par ailleurs il combat. Cherchant à arracher la "société de l'information" à son statut de nouveauté absolue, Armand Mattelart est conduit, de proche en proche, à en faire un être en quelque sorte prédestiné à devenir ce qu'il est – ou est supposé être.

Pour effectuer cet examen, je m'appuie sur l'analyse de deux textes d'Armand Mattelart : un article scientifique, publié dans la revue *Réseaux* en juillet 2000, intitulé « L'âge de l'information : genèse d'une appellation non contrôlée » et un livre, publié dans la collection Repères des éditions La Découverte en 2001, intitulé *Histoire de la société de l'information*. Ces deux textes n'ont évidemment pas le même statut éditorial : le premier appartient au registre de la communication scientifique et s'adresse à un public universitaire et scientifique ; le second correspond à un ouvrage de vulgarisation grand public. Les conditions de diffusion et la portée de ces deux textes sont de nature différente et présument une organisation et une présentation distinctes des concepts. La collection « Repères » se présente globalement comme la réunion de « synthèses » sur des concepts fondamentaux : l'actualité et l'expansion d'usage de l'expression "la société de l'information" justifient l'intérêt qu'un public plus large peut porter à cette notion. La revue *Réseaux* ouvre, quant à elle, un débat scientifique sur la « singulière fortune »¹²² de l'expression et s'attelle au projet de comprendre et de mettre en lumière les soubassements d'une idéologie dont l'emprise se mondialise. Si ces projets éditoriaux se présentent comme profondément dissemblables et s'ils trouvent en Armand Mattelart un émissaire à leur hauteur, l'analyse de la structure détaillée des textes permet de les mettre en perspective l'un par rapport à l'autre : ce qui manifeste une cohérence discursive que le cadrage éditorial ne permettait pas de signaler. En effet, le projet de l'auteur ou plus exactement de « l'individu écrivant » (Foucault) tel qu'il est énoncé dans les deux introductions et conclusions est analogue, la distinction se situant dans la période mise sous les feux de l'analyse. L'article se concentre sur la seconde moitié du vingtième siècle, tandis que le livre mène une investigation plus

¹²¹ Dans le mémoire de DEA précédemment cité, j'avais analysé de façon plus diversifiée la façon dont les chercheurs et les projets collectifs se trouvaient pris, à divers titres, dans ce paradoxe de justifier l'objet dont ils mettaient en doute la pertinence.

¹²² Miège, Bernard (coord.). « Présentation ». *Réseaux : Questionner la société de l'information*, vol. 18, n°101, 2000, p.9.

profonde dans les prémices de l'idéologie de la rationalité informationnelle, qu'il fait débiter au dix-septième siècle. Ainsi, six étapes historiques successives sont dégagées et forment les six chapitres de *l'Histoire de la société de l'information* alors que les exposés des trois grands courants de pensées structurant la formation de *l'appellation* ponctuent l'analyse de l'article et agencent les paragraphes en unités signifiantes. Il faut souligner que l'article est repris et approfondi dans le quatrième chapitre du livre : il devient une phase historique à part entière. L'article scientifique a ainsi une relation métonymique avec le livre : il en exhibe une partie pour mieux asseoir le projet archéologique d'Armand Mattelart.

Ces paratextes éclairent la double visée scientifique du travail d'archive entrepris. Il s'agit certes de débusquer l'idéologie omniprésente, mais surtout de maîtriser le processus de création de cette *représentation*. Et cette démarche n'est présentée comme possible que dans la révélation de l'historicité de la notion. La volonté d'Armand Mattelart consiste donc à démystifier une conception politique récente en déniait la primeur de son usage, de sa propagation et de son ambition à ses actuels exégètes. En conférant à la notion de "société de l'information", une consistance historique et non pas une pertinence ponctuelle, il pointe l'ampleur du phénomène et désigne d'autres pères fondateurs, d'autres penseurs savants qu'il investit comme véritables « fondateurs de discoursivité ». Ainsi, cette démarche de fouille discursive conduit à l'accumulation de textes aux statuts énonciatifs variés, à leur validation et à leur intégration dans un processus historique large, mais unique. Une telle opération autorise à penser les racines et les fondements, l'armature et le support, l'actualisation et l'actualité de la notion en tant que phénomène idéologique profond.

Ainsi, dans la démarche d'Armand Mattelart, se discerne une « volonté de savoir »¹²³ : la tentative de recherche des origines se traduit dans la tentation de maîtrise du processus de création de la conception politique de cette trop fameuse *société de l'information*. En cherchant à lui imposer un sens et une disposition conceptuelle historicisée, Armand Mattelart prend en charge son statut et imprime un pouvoir de contrôle sur sa signification. Foucault explique et critique dans *L'ordre des discours* cette démarche, qui consiste à assujettir des textes à un seul et même énoncé pour mieux révéler leur « vérité » :

¹²³ Foucault, Michel. *Leçon inaugurale du 2 décembre 1970 : L'ordre des discours*. Paris : Collège de France, 1971. (n°53). p.10.

« cette [volonté de vérité] « tend à exercer sur les autres discours [...] une sorte de pression et comme un pouvoir de contrainte. »¹²⁴

Cette compression autour d'un objet unique, "la société de l'information", de textes dont la production est étalée dans le temps et dont le statut est variable – ce qui est revendiqué -- procède d'une disposition opératoire qui vise à les faire signifier exclusivement dans ce cadre-là. Dans *Histoire de la société de l'information*, cela se traduit par l'usage de formules qui construisent une sorte de dialogue entre chaque période passée et la période présente ou à suggérer l'existence d'une seule et même période :

« L'idée de société régie par l'information est pour ainsi dire inscrite dans le code génétique du projet de société inspiré par la mystique du nombre. (Chapitre I)¹²⁵ » ;

« Les incertitudes sur la croissance ébranleront vite les hypothèses de ce premier schéma de société de l'information. »¹²⁶

Ces deux extraits mettent bien en évidence qu' Armand Mattelart, à la différence des deux auteurs précédemment étudiés, n'essaie pas de déterminer une phase transitoire, dans laquelle le basculement vers "la société de l'information" serait possible ; il tente bien d'imposer l'idée de l'antériorité et de la permanence de ce projet. La lecture des textes proposée par Armand Mattelart produit ainsi un effet d'écrasement historique. Cependant, la proposition d'une lecture historique de "la société de l'information" ne peut se défaire d'une analyse de la progression en vue de l'aboutissement et de la réalisation du projet de société. L'usage des prépositions de transition « vers », « de ... à » autorise à établir une trame entre des événements qui tirent leur fonction des rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Cela n'est possible que par une sorte d'effet de décontextualisation et de naturalisation qu'Armand Mattelart impose aux textes : sa volonté n'est en effet pas de comprendre le rôle que ces diverses propositions sur la société ont joué dans la propagation de la panoplie en les interrogeant sur leurs formes et leurs contextes d'écriture ; elle consiste à leur conférer une unité en optant pour leur participation unilatérale au projet de société idéologique qu'il décrit. Dans « L'âge de l'information : genèse d'une appellation non contrôlée », la concentration autour des productions qui ont marqué les années soixante et

¹²⁴ Foucault, Michel. [1971]. p.14.

¹²⁵ Mattelart, Armand. *Histoire de la société de l'information*. Paris : La Découverte, 2001. (Repères, 312). p.5. (c'est moi qui souligne)

¹²⁶ Mattelart, Armand. [2001]. p.60. (c'est moi qui souligne)

soixante-dix permet à Armand Mattelart de définir un ferment idéologique commun et d'introduire une cohérence discursive au sein des textes, comme s'ils étaient tous issus de la même source.

Ainsi, ces deux textes participent « au démontage méthodique de ces nouvelles machines rhétoriques »¹²⁷ dans la mesure où ils débusquent une idéologie, mais, usant des notions qu'ils sont censés critiquer, ils contribuent à les justifier et à affirmer qu'elles correspondent à une réalité. Yves Jeanneret avertit sur le fait que :

« si [...] nous évoquons (pour la craindre ou la désirer) une société de l'information, [...] nous ne faisons que reconduire une sorte d'amalgame de ce que voudrait distinguer l'idée »¹²⁸

de l'idéologie. En fondant la critique idéologique de la notion de "société de l'information" sur la reconstitution historique de ses fondements, Armand Mattelart met en chaîne discours et objet au service d'un pouvoir-signifier englobant. Sur le plan pratique et documentaire, la contraction dans un espace éditorial clos d'une somme de discours plus ou moins visionnaires alimente la machine discursive ordonnatrice qui concourt à l'avènement de "la société de l'information". Le risque est grand alors que le lecteur puisse :

« entendre une grande voix anonyme qui parlerait nécessairement à travers les discours de chacun »¹²⁹.

Le souci d'Armand Mattelart de pointer l'idéologie serait donc rattrapé par une forme de collaboration indirecte à son authentification et à sa consécration.

On peut noter, pour finir, que la mise en circulation des textes du chercheur va très fortement amplifier et gauchir les tendances que sa construction historique n'avait pas engagées sans précautions importantes. En titrant le volume *Histoire de la société de l'information* (sans guillemets), l'éditeur efface le caractère construit d'un point de vue pour poser, en quelque sorte platement, que cet objet qui existe déjà a trouvé son historiographe. C'est un fait d'édition, de construction documentaire, de collection, qui ne préjuge en rien d'un accord de fond de l'auteur avec cette rhétorique. Mais cette couverture et ce titre transforment publiquement l'enquête critique sur une histoire en chronique d'une réalité : ce que nous étudierons plus loin comme une présupposition ontologique.

¹²⁷ Jeanneret, Yves. [2000a]. p.108.

¹²⁸ Jeanneret, Yves. [2000a]. p.110.

¹²⁹ Foucault, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.

L'historicisation de "la société de l'information" est assurément éclairante en ce qui concerne la profondeur des matrices idéologiques sur lesquelles s'appuie le discours politique actuel ; mais sa mise en œuvre souligne combien toute mise en forme contient de façon inhérente une implication scientifique. Aussi sont-ce les « conditions de possibilité » de ces discours autour de "la société de l'information" que la suite de ce mémoire tente de mettre en lumière en s'interrogeant sur le pouvoir de deux mots (information et informatique) qui évoluent autour de cette panoplie.

2.1.1.3 *Information et informatique : le poids des mots*

Les « technologies de l'information et de la communication » entretiennent une relation étroite et déterminée avec "la société de l'information" : elles portent en elles une certaine réalité de cette société et tendent ainsi à objectiver les discours qui les brandissent et les servent. Un terme commun unit indiscutablement ces technologies à cette société : *l'information* peut s'identifier comme un nœud signifiant autour duquel s'amalgame un ensemble d'effets de caractérisation qu'il s'agit d'interroger.

Énoncer qu'une société (quelle qu'elle soit) s'appuie sur la circulation de l'information s'apparente à une évidence, qui mérite pourtant d'être rediscutée à partir d'un questionnement épistémologique. Il s'agit alors d'éclairer quelles sont les *formes* qui circulent socialement et les technologies intellectuelles qui autorisent leur appréhension. En effet, loin d'être un simple objet bien identifié qui traverserait les sociétés, l'information suppose avant tout l'établissement d'une relation entre un regard et des objets : relation qui n'est possible que grâce à la matérialité de ces objets, dans s'y réduire. L'information n'a donc pas d'existence propre, de statut hors de l'attention qui lui est prêtée. Chaque moment historique a connu ses dispositifs d'information, c'est-à-dire ses modalités de mise en forme et de textualisation qui ont contribué à la diffusion et à l'accessibilité de l'information. Et, chaque époque a développé des processus de communication correspondant à sa conception et à sa perception du savoir et adaptés aux dispositifs d'information à leur disposition. Les transformations successives des régimes médiatiques,

« l'invention permanente de nouveaux supports à l'« information » sociale »¹³⁰,

entraînent un renouvellement constant, à la fois dans la mise en espace et en texte des informations et dans les pratiques d'écriture et de lecture. Aussi est-il nécessaire de prendre en considération les médiations à l'œuvre dans les pratiques de communication qui offrent à cette information sa *mise en forme*, rendant possibles son appropriation et sa socialisation. La question que pose tout dispositif d'information n'est pas celle de son accessibilité ou de son universalité, mais celle des conditions dans lesquelles peut être transmise et conservée l'information en vue de nouvelles modalités de partage du savoir et des exigences que cette activité impose.

Or, c'est bien l'enjeu qui se noue autour de cette prétendue "société de l'information" qui postule l'idée que l'information aurait atteint un statut inégalé grâce aux « technologies de l'information » considérés comme de nouveaux modes de transmission et de partage. Dans *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information?*, Yves Jeanneret explique que c'est précisément sur la prétention à l'écrasement entre document, support, information et texte que s'appuie l'idéologie d'une transparence des savoirs et d'une connexion généralisée. Aussi est-il impératif de s'atteler à un décryptage de cette notion d'information dont le statut et la définition ont été profondément retravaillés pour donner du poids à "la société de l'information".

Quelle est cette *information* qui est en permanence convoquée pour désigner ce profond changement de la société ? Il faut d'abord marquer que les usages de cette notion dans le cadre politique ici étudié ne se rattachent pas à la critique idéologique qui en a été faite dans le cadre des sciences du document, par exemple, dans la lignée de Jean Meyriat. L'information est ici mobilisée, non comme une construction concrète et un ensemble de pratiques, mais comme une sorte de ressource mobilisable. Alain Touraine, Daniel Bell et d'autres à leur suite (Manuel Castells, Bernard Conein, etc.) ont fait d'une telle entité circulante, mais abstraite, un objet économiquement crucial. La proposition est double : d'une part, l'information devient une donnée décisive de la transformation sociétale, d'autre part, elle doit absolument être pensée dans des termes radicalement nouveaux. Ce glissement sémantique de la notion a été garanti par la succession de deux phases constituantes : la première est à relier à la volonté des ingénieurs en télécommunications de traiter automatiquement et techniquement les messages ;

¹³⁰ Jeanneret, Yves. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2000. p.41.

la seconde survient au moment de l'affirmation d'une évolution incontestable de la société et de son indexation sur le progrès technique.

Le premier temps va correspondre à une opération de prise en charge logistique de l'information par les machines : il s'agit alors de l'intégrer à des protocoles techniques et de pratiquer un transfert de sa forme signifiante en une suite de données calculables. Cette manipulation conduit à considérer l'information comme un objet fractionnable en séquences interprétables par les machines à communiquer : elle perd sa nature de relation pour garantir une mise à disposition des données au sein de systèmes techniques relevant du comput. Sous ce régime, l'information ne comporte plus de valeur sociale ni de forme sémiotique, mais uniquement une valeur binaire codée et décodée par la machine en vue de sa recombinaison. C'est principalement le succès de la théorie mathématique des communications qui divulgue ce schéma communicationnel réducteur et qui assoit une conception simplificatrice de l'information.

Par ailleurs, cette conception mathématique de l'information prend un essor considérable lors de sa propagation dans un modèle de société fondé sur l'automatisation et la gestion des flux informationnels. En effet, les années soixante-dix et quatre-vingt déploient une attention toute particulière à la communication et à son utopie protectrice et rédemptrice (Breton¹³¹) en même temps qu'elles concentrent leur intérêt autour de la circulation des savoirs et de leur possible marchandisation. Toutefois, le progrès dont les différents dispositifs d'information et de communication sont porteurs n'est pas envisagé d'un point de vue des logiques sociales à l'œuvre ou des modes d'appropriation possibles ; il est uniquement défini à partir des données techniques et des enjeux technologiques. C'est l'innovation qui est alors désignée comme étant le moteur des processus de changement tant dans les rapports de pouvoir que dans la relation au monde : c'est à l'information qu'on attribue la valeur de facteur déterminant pour la configuration d'une théorie de la société fondée sur sa production, sa gestion et sa détention, car on attribue au processus innovateur la vertu d'être à la fois multiforme et renouvelable grâce aux nouveaux dispositifs. Ces deux principes soulignent le déterminisme technologique sous-jacent à cette vision de la société : c'est l'introduction de nouveaux processus d'échange et d'organisation techniquement plus performants qui agirait sur les modes de production et sur les structures sociales.

C'est la thèse que Manuel Castells prolonge et défend dans son ouvrage de référence *La société en réseaux* : l'impact des « technologies de l'information et

¹³¹ Breton, Philippe. *L'utopie de la communication : Le mythe du village planétaire*. Paris : La Découverte, 1997.

de la communication » est conçu comme le résultat combiné d'une innovation permanente et d'un développement informationnel soutenu. Plusieurs concepts servent à Manuel Castells pour asseoir et conforter sa vision macro-socio-économique fondée sur la nouveauté et la puissance de ces technologies : « l'esprit de l'informationnisme », « l'entreprise [et] la société en réseau » sont les deux arguments conceptuels qui fondent la thèse de la transformation radicale des modes de production et des structures et dynamiques sociales dans la société contemporaine. Nicholas Garnham propose une lecture critique extrêmement précise¹³² de la thèse de Manuel Castells qu'il considère comme « la plus sophistiquée » des théories de "la société de l'information" disponibles. Il procède par un ancrage systématique de son analyse dans le texte de Manuel Castells, qui transparaît matériellement dans l'article par la présence ponctuelle de citations. Il s'agit moins d'une interprétation que d'un affrontement théorique effectué à partir de l'analyse critique et pointilleuse de l'argumentation et des fondements économiques usités par Manuel Castells. Aussi la démonstration de Nicholas Garnham s'appuie-t-elle sur une interrogation déterminante (le statut de nouveauté de la fonction de l'information dans la société) et sur un décodage des notions définies comme à l'origine d'un changement paradigmatique par Manuel Castells (« information », « réseau ») :

« Castells prétend que s'ouvre un nouvel âge de l'information caractérisé par un nouveau mode de production, le capitalisme informationnel, et par une nouvelle structure sociale planétaire, la société en réseau »¹³³

Je m'appuie sur la critique économique de la thèse de Manuel Castells effectuée par Nicholas Garnham pour discuter la définition de la notion « information ». Elle est considérée par Manuel Castells comme le nouveau centre du système économique et social grâce à son nouveau support de transmission, les bien-nommées « technologies de l'information ». Il apparaît clairement que Manuel Castells s'appuie sur la définition mathématique de l'information en tant que donnée computationnelle, c'est-à-dire qui peut être traitée, manipulée et organisée par un ordinateur, centre de calcul. La prise en charge informatique de l'information le conduit à assimiler les prétendus effets technologiques à la supposée dématérialisation des savoirs. En effet, un écrasement ou une

¹³² Garnham, Nicholas. « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : Une critique ». *Réseaux* : « Questionner la société de l'information », vol. 18, n°101, 2000.

¹³³ Garnham, Nicholas. [2000]. p.58.

« oscillation ambivalente »¹³⁴ s'observe entre la nature de la matérialité informationnelle et les modalités de sa production. L'idée de la généralisation de l'usage des dispositifs informatisés conduit Manuel Castells à affirmer deux choses : l'information est considérée, d'abord, comme un bien économique, une matière première, ce qui signifie qu'elle possède une valeur ajoutée commerciale ; elle est ensuite envisagée comme un objet immatériel, disjoint de tout support et rapporté à une opérationnalité technique. C'est bien grâce à la métaphore informatique imposée à la notion d'information que se joue la potentialité de la quantifier. Ainsi, l'absence d'étalon autorisant sa mesure est souvent suppléée par la paraphrase de Negroponte sur l'échange de « bits » : cette transposition devient une solution salvatrice pour ancrer l'idée d'un « capitalisme informationnel ». C'est en mêlant une conception mathématique de l'information à un imaginaire des réseaux que Manuel Castells assoit sa thèse d'une « société en réseaux » dans laquelle la circulation de l'information et son immatérialité déterminent les transformations des processus de production et d'organisation du travail. Or, Nicholas Garnham démontre les limites de cette thèse en rappelant quelques principes économiques essentiels : la permanence du rôle des réseaux dans l'économie de marché, la soumission des enjeux de l'information aux logiques de production et d'accumulation, l'absence de nouveauté des enjeux économiques liés à la production et à la valorisation des savoirs, la permanence de production de biens « matériels ». Nicholas Garnham appuie aussi son raisonnement sur l'absence de faits empiriques vérifiables pour limiter la portée de ce que Manuel Castells et ses suiveurs avancent comme étant un changement radical du paradigme de la société par l'introduction et la généralisation des « médias informatisés ». Il souligne l'imprégnation de sa somme théorique par un déterminisme technologique sans recul et surtout sans véritable ancrage empirique malgré les nombreux exemples qui offrent une armature à ses écrits.

Il me semble que les analyses de Nicholas Garnham permettent de mettre en évidence la contamination du sens mathématique de la notion « information » qui sert de fondement à la plupart des raisonnements qui annoncent la naissance d'une "société de l'information". Cette instrumentalisation de la notion d'information sert en fait deux principes idéologiques fondateurs d'un tel projet : la communication universelle et la transparence. Or, c'est la confusion entre les deux définitions – et surtout le fait que les théoriciens de "la société de l'information" comme les technologues et les technocrates tendent à replier l'un sur l'autre ces deux ordres de réalité – qui engendrent un réel déficit dans l'analyse, tant des

¹³⁴ Garnham, Nicholas. [2000]. p.63.

réels changements apportés par les innovations techniques, que des enjeux politiques que soulève le triomphe d'une formule aussi péremptoire que floue.

2.1.2 Constat et faire exister "la société de l'information" : les jeux sémi-discursifs d'une expression

La notoriété et la facilité d'emploi de l'expression "la société de l'information" ne sont plus à démontrer, mais à questionner, comme le suggère Bernard Miège en présentation du dossier de la revue *Réseaux* consacrée à ce thème¹³⁵. En effet, l'expression apparaît problématique à un double niveau : par la récurrence de son usage, elle s'impose comme étant la seule à pouvoir désigner l'état ou l'avenir de la société du XXIème siècle ; elle se dissémine sans que soit pour autant précisé ce à quoi elle renvoie. Cette situation étrange laisse régner autour de l'expression elle-même un flou sémantique suffisamment perceptible pour que sa signification ne soit pas interrogée.

Dans ces conditions, chercher à définir ce qu'est ou n'est pas "la société de l'information" ne suffit pas à résoudre l'énigme de sa charge politique. C'est pourquoi j'ai choisi d'aborder cette expression comme un signe et de comprendre le rapport établi entre son fonctionnement sémiotique (le fait qu'elle prenne sens malgré tout) et la logique opératoire qui préside à l'injonction de son usage (le fait qu'elle fonctionne efficacement). Il s'agit dès lors de mieux cerner ce qui institue l'expression "la société de l'information" comme étant un cadre suffisamment clair à sa reprise dans les discours et à son inscription dans un ensemble de pratiques. Les textes dont il est question dans l'analyse qui suit ont pour principale caractéristique de mentionner l'expression "la société de l'information" que ce soit dans le titre ou dans le corps du texte. La présence de cette expression constitue un point d'ancrage qui m'a paru suffisant car elle met en évidence la dépendance autour de ce signe écrit que l'analyse soulève des questions sur l'écriture son pouvoir de signification dans ce contexte éditorial particulier.

2.1.2.1 *Entre figement linguistique et présupposition ontologique*

¹³⁵ Miège, Bernard. [2000]. p.9-15.

Le fait que l'annonce de "la société de l'information" connaisse une publicité considérable fait partie de la définition même de l'effet de discours qu'elle rend possible : cette omniprésence dans l'espace public permet d'asseoir et de concentrer en un lieu locutoire évident la désignation de certaines transformations de la société imputées aux médias informatisés. Mais cet effet n'est possible que dans la mesure où l'expression comporte des caractères particuliers, sur le plan linguistique (en tant que formule de langage figée) et sur le plan sémiotique (en tant qu'inscription circulante). Je m'intéresserai successivement à ces deux composantes, que je distingue ici, même si en réalité elles sont tout à fait interdépendantes : d'une part, le mode de fonctionnement linguistique de cette expression, le figement, éclaire et permet de mieux comprendre ce qui est du ressort du pouvoir de la langue ; d'autre part, les modalités matérielles de présence et de circulation de cette expression, en tant qu'inscription omniprésente et polyvalente, caractérisent un objet sémio-discursif particulier.

Le concept de « figement » désigne en linguistique les expressions ou séquences qui sont issues d'un long processus de stabilisation et de mémorisation sur les plans cognitifs et syntaxiques. Ce processus se traduit dans la langue par ce que les linguistes nomment la « solidification », métaphore qui désigne le fait que plusieurs termes associés produisent un sens lexical particulier par leur usage combiné et subordonné à un ordre unique. On peut donner de ce processus des exemples traditionnels, comme « Siècle des Lumières » ou « lutte des classes ». De la même façon, il faut avant tout considérer l'expression "la société de l'information" comme un tel syntagme figé, au vu de l'observation empirique de son usage : présence récurrente, contexte référentiel constant, convention d'emploi. Sonder la logique de cette construction linguistique particulière apporte un éclairage intéressant sur l'objet lexical en question. Salah Mejri propose une réflexion sur la construction des séquences figées (SF), sur leur rapport à l'activité de dénomination et sur leur fonctionnement dans les discours. Bien qu'il s'intéresse plus spécifiquement à des compositions lexicales qui possèdent un sens autre que celle des unités qui la composent, je pense que son analyse sur le fonctionnement de ces séquences dans les discours s'appliquent particulièrement bien à notre objet, où le rapport entre les éléments (« société » et « information ») et le tout ("société de l'information") relève moins de la dissociation que du flou.

La mise en relation au sein d'un syntagme de plusieurs termes, explique Salah Mejri, entraîne une interprétation qui implique un « dédoublement »¹³⁶ de sens de

¹³⁶ Mejri, Salah. « Figement et dénomination ». *Meta*, XLV, 4, 2000. p.613.

chacune des unités qui composent l'expression. Ce jeu de sens est indispensable pour qu'une séquence de termes soit une séquence figée. Chaque expression est amenée à se figer dans la langue grâce à une double opération portant sur les référents qui la composent : une discontinuité et un ancrage référentiels. Aussi le linguiste explique-t-il que :

« l'accrochage référentiel de la séquence figée se fait sur la base d'entités référentielles déjà existantes qui s'éclipsent au profit de la référence nouvelle tout en gardant dans leur structure stratifiée les relations référentielles de base, ce qui permet les remotivations de toute sorte »¹³⁷.

Ainsi, l'expression "la société de l'information" s'appuie sur deux référents « société » et « information » sur lesquels s'opère un premier « décrochage » d'ordre symbolique : l'organisation sociale du monde paraît interférer avec l'appréhension des messages ou données. En effet, cette discontinuité d'usage suggère une sorte de rapport synonymique entre les unités lexicales employées, chacun des termes échouant à s'individualiser. Cette faille sémiotique s'explique par un besoin d'ancrer l'expression à la fois dans une continuité historique évidente et dans une rhétorique du passage vers une nouvelle ère. Aussi Salah Mejri précise-t-il que :

« [ce phénomène permet] de montrer comment le même contenu trouve dans la SF une structure stratifiée référentiellement, conceptuellement, sémantiquement et morphologiquement pour bénéficier d'une expressivité meilleure »¹³⁸.

C'est alors que le jeu entre les termes atteint son plein pouvoir. Sans se contenter de signifier indépendamment l'un de l'autre, chacun des termes est fondu sur le plan sémiotique dans un seul et même signe linguistique, "la société de l'information", qui rend possibles les dommages terminologiques collatéraux. La performance du figement se traduit dans les faits par une absence d'élucidation du rapport entre les deux termes. Yves Jeanneret soulignait déjà qu'il serait important de savoir si le « de » de « technologies *de* l'information » renvoyait au « pavé de rumsteck » ou à la « fontaine de jouvence »¹³⁹ : la question se pose avec la même acuité ici, mais reste tout aussi énigmatique. Le flou sémantique du terme « information » comme la sédimentation progressive de l'expression permettent de

¹³⁷ Mejri, Salah. [2000]. p.613.

¹³⁸ Mejri, Salah. [2000]. p.616.

¹³⁹ Jeanneret, Yves. [2000]. p.42.

maintenir une sorte de confusion propice au développement et à l'intégration d'une formule à la fois forte et relativement dénuée de sens précis dans la langue de l'expression : ce qui, on va le voir, jouera un rôle déterminant dans la propagation d'un signe polyvalent. Salah Mejri indique pour conclure que la genèse linguistique de ces SF éclaire la « fonction en quelque sorte « emblématique » » qu'acquiert ce type d'expression, dont la valeur semble condensée dans l'usage. Cela joue alors sur le pouvoir évocateur des mots ainsi agglomérés qui paraissent désigner toujours la même chose, mais qui diluent et démultiplient les sens possibles, leur sens au sein des textes dans lesquels ils fleurissent.

Il est tout de même nécessaire de préciser que si l'expression "la société de l'information" répond aux critères linguistiques de reconnaissance d'une séquence figée, elle n'est pas pour autant complètement lexicalisée. Deux remarques permettent d'éclairer cette dernière réflexion : l'expression est entourée d'un ensemble de formes périphériques (« société de la communication », « société commutative », « société du savoir », etc.) et elle est sujette à des variations syntaxiques (« société informationnelle », « les sociétés de l'information »...). Ces diverses expressions voisines éclairent les processus discursifs à l'œuvre et les jeux de formation et de légitimation en présence : il n'existe en effet pas de véritable concurrence d'usage entre elles et elles se développent plutôt selon un principe de cohabitation et d'interchangeabilité (de sélection paradigmatique). Sans détailler ici les présupposés propres à chacune de ces expressions, il est important de souligner qu'elles se situent toutes les unes par rapport aux autres. Elles entretiennent des liens plus ou moins affichés qui soulignent un tissu référentiel commun fort et une tendance à se recouvrir sémantiquement les unes les autres. Leur co-présence dans un espace de discours déjà saturé par sa teneur idéologique montre combien les acteurs (scientifiques, politiques ou industriels) cherchent à projeter leurs attentes sociétales dans les formulations employées. C'est donc un jeu de commutation linguistique autour du terme « société » qui se révèle, soulignant la flexibilité de l'expression et par la même, sa capacité à se jouer du risque de ne pas être usitée. En effet, la force signifiante d'une telle expression se traduit par le pouvoir d'influence qu'elle exerce : absente, elle est tout de même convoquée comme en filigrane de ses variantes, qui se réfèrent implicitement à elle. Aussi faut-il moins souligner la nature figée de "la société de l'information" que la malléabilité particulière de l'unité lexicale qu'elle forme.

De plus, la séquence "la société de l'information" acquiert une teneur sémiotique dont Salah Mejri précise qu'elle est indispensable à sa formalisation en concept qui « apparaît comme l'unique médiation possible entre le monde et le langage »¹⁴⁰. Sur le plan éditorial, la mise en scène de l'expression aboutit à la création d'un dispositif discursif incontournable, encouragé par la répétition et l'amplification de son emploi. C'est bien la dimension matérielle de l'annonce de "la société de l'information" et la présence sous-jacente d'un certain ordre symbolique qui produisent des effets sur l'agencement des textes. En se penchant sur la valeur de cette expression sur le plan énonciatif, il s'agit de mieux percevoir la nature de la « vérité » contenue – c'est-à-dire à la fois présente et renfermée – dans ce « stéréotype » que Roland Barthes définit comme étant :

« le trait palpable qui fait transiter l'ornement orienté vers la forme canoniale, contraignante du signifié »¹⁴¹.

L'examen attentif de l'expression fait réaliser à tout observateur la difficulté qu'éprouve celui qui l'emploie à cerner ce dont il parle. En quelque sorte, l'expression crée son sillage textuel en même temps qu'elle efface les traces de sa signification profonde ; elle se joue des dictionnaires ou glossaires pour revêtir avec virulence le masque de la polysémie.

Sur la base de cette première analyse, de type linguistique, on peut à présent s'employer à approfondir le statut sémiotique de cette expression figée, dont la valeur politique et le mode d'usage présentent des caractères très particuliers. Il sera d'abord question du rôle que joue l'expression dans l'affirmation d'un être politique particulier, cette nouvelle société, à la fois évidente et fuyante.

L'usage, en quelque sorte contraint, de cette « figure imposée », se fonde sur deux traits caractéristiques : la présupposition et l'ontologie. En misant en permanence sur le fait qu'elle contient une réalité supposée connue et partagée par tous, l'expression s'apparente en effet à un acte énonciatif de présupposition. L'usage permanent de l'article défini implique sa reconnaissance et fonde en même temps la nécessité de son existence – c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la séquence complète "/a société de l'information" est systématiquement placée entre guillemets ici. Le caractère générique de cet article fait appel à une référence extra-textuelle, quasi infra-ordinaire qui la place à la fois hors de tout contexte – elle désigne alors une société presque immanente – et ancré dans un ensemble référentiel large – elle devient alors une condition sine qua non de

¹⁴⁰ Mejri, Salah. [2000]. p.615.

¹⁴¹ Barthes, Roland. *Œuvres complètes IV : Le plaisir du texte*. Paris : Seuil, 2002. p.245.

l'intertexte auquel elle appartient. "La société de l'information" existe comme *Le roi de France* est chauve.

Rien de plus banal que cette spécification, dira-t-on. C'est la nécessaire affirmation qu'une société de l'information existe bel et bien. Pourtant, admettre ce fait comme réel fournit une condition de validité à l'ensemble des discours qui en usent. C'est même, plus exactement, leur « condition de cohérence »¹⁴². Cela se traduit par une théâtralisation de la signification de l'expression grâce à sa mise en exergue comme signifiant global. La qualité de présupposition de l'expression prend toute son envergure par le fait qu'on y recourt systématiquement dès qu'il s'agit d'aborder les questions portant sur le rapport entre technique et société. A la fois, point fixe et figé, l'expression se révèle douée d'une étrange capacité à se rendre insaisissable dès que l'on cherche à établir les enjeux de pouvoir qu'elle recouvre. La fonction du présupposé est donc de gommer ou plus exactement de rendre intangible la difficulté à statuer sur un mode d'existence propre à cette si fameuse société. Ainsi, François Rastier explique que selon Würster :

« l'usage réitéré du mot dans une même pratique [peut susciter] une impression référentielle assez stable et partagée pour créer l'illusion d'une stabilité des choses qu'il sert à catégoriser »¹⁴³

et de préciser que cela ne suffit pas, étant donné que :

« le problème de l'interprétation est rabattu sur la référence : si la référence du signe est fixe, son interprétation, au sens logique, ne présente aucune difficulté et semble aller d'elle-même. »

Or, si cette théorie peut poser problème lorsque le chercheur s'interroge sur l'origine normative du langage, c'est bien ce phénomène de repliement de l'acte interprétatif qui est à l'œuvre dans l'ensemble des discours qui usent de l'expression "la société de l'information". La prééminence de la valeur ontologique de l'expression permet aux divers énonciateurs de recouvrir leur activité énonciative par le :

« principe organisateur de [leur] lexique comme s'[ils] se bornai[en]t à refléter un savoir partagé sur le monde »¹⁴⁴.

¹⁴² Ducrot, Oswald. *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann, 1972. (Savoir). p. 91.

¹⁴³ Rastier, François. « Le terme : entre ontologie et linguistique ». *La banque des mots*, n°7, 1995, p.35-65.

¹⁴⁴ Rastier, François. [1995].

Ainsi, Benjamin avertit dans *Problème de sociologie du langage* que :

« les tentatives de normalisation [des techniciens] débouchent sur les efforts les plus sérieux pour instaurer une langue universelle, retrouvant ainsi une idée dont l'arbre généalogique remonte à plusieurs siècles. »¹⁴⁵

Ce que les promoteurs de "la société de l'information" ont effectivement mis en œuvre en conjuguant leurs efforts autour d'une expression-pilier formalisée. C'est pourquoi l'activité de présupposition précédemment décrite s'exerce en complémentarité avec l'ontologie. Il est en effet remarquable que l'usage de l'expression paraisse nier le flou du sens et poser celui-ci comme une évidence. François Rastier précise qu'une expression acquiert :

« une fonction ontologique dans la mesure précisément où elle produit son objet – qu'elle l'exhibe ou l'engendre. »¹⁴⁶

De fait, l'inscription de l'expression "la société de l'information" dans les textes les plus divers n'a pas seulement pour effet de présenter l'existence d'une telle société comme possible ; elle fait de cet objet une entité possédant d'ores et déjà une représentation partagée : ceci, par le biais d'une mise en scène triviale qui prouve son effectivité (production de rapports, organisation de rencontres thématiques, expérimentations diverses...). L'expression transporte, colporte l'idée que les « technologies de l'information » et leur propagation peuvent apporter, au social, transparence, connaissance et partage, à l'entrée dans le nouveau siècle.

Ainsi, l'expression "la société de l'information" se définit comme une présupposition ontologique : deux qualités qui, portées par l'intertexte dans lequel elle se dissémine, en viennent à définir sa nature propre. Un tel processus terminologique fonde l'usage constamment normatif qui sera fait de la formule et plus généralement de la panoplie de processus qui l'accompagne. François Rastier précise en effet que chaque terme voudrait atteindre par son institution à une sorte d'« évidence » :

« Une fois établie, la signification [du terme] n'a plus à être construite, et les variations de ses contextes sont récusées. La solitude du signe et le suspens de l'interprétation vont de pair. »¹⁴⁷

¹⁴⁵ Benjamin, Walter. *Œuvres II*. Paris : Gallimard, 1983. (Folio). P.24.

¹⁴⁶ Rastier, François. [1995].

¹⁴⁷ Rastier, François. [1995].

L'usage de "la société de l'information" corrobore cette analyse : la mise en « récitation » de l'expression n'attend et ne produit que cela : une évacuation du sens par l'imposition d'un signe global. Jamais à proprement parler définie, l'expression ainsi récitée est conçue à la fois comme un miroir (elle renvoie l'image exacte de la société actuelle) et comme une vision future (elle propose une représentation possible de la société)¹⁴⁸.

2.1.2.2 *Un objet politique*

Après avoir pris la mesure linguistique de l'expression "la société de l'information", et ainsi, mis à jour la puissance matérielle et la charge signifiante qui l'entourent, il s'agit de s'intéresser de plus près aux enjeux politiques de cette dénomination singulière. Comme cela a déjà été souligné, l'apparition d'une telle expression est à corrélérer avec une nécessité discursive élémentaire qui consiste à nommer : elle procède donc de cette volonté de conférer une existence à l'idée d'une société profondément affectée par les changements techniques. En tentant de recouvrir tout un ensemble de valeurs qui dépassent largement le seul cadre des objets techniques, qu'e ces valeurs soient économiques, industrielles ou sociales, cette expression s'institue comme un objet éminemment politique. Les enjeux que son emploi, et davantage encore, son affichage recouvrent renvoient en premier lieu au *politique*, c'est-à-dire à ce qui fonde l'exercice social du pouvoir et la construction d'un espace de l'être-ensemble. Établir comme une certitude la rupture de civilisation induite par les transformations techniques, au travers d'un signe *quasi* unique, participe à l'institution d'un dispositif discursif et communicationnel particulier, qui a pour effet de définir et aménager les modalités de réalisation politique d'une panoplie, le cadre des pratiques correspondantes. Cette effectivité *dispositive*¹⁴⁹ se vérifie grâce à une analyse du cadre éditorial

¹⁴⁸ Je fais ici allusion au travail de David Forest sur ce qu'il appelle le « prophétisme communicationnel » : il y met en lumière le jeu incessant entre le présent du futur et le futur en présence dans le « discours-texte » sur "la société de l'information". J'y reviendrai plus longuement dans la suite de mon analyse. Forest, David. *Le prophétisme communicationnel : la société de l'information et ses futurs*. Paris : Syllepse, 2004. (Matériologiques).

¹⁴⁹ J'emprunte ce néologisme à Yves Jeanneret qui démontre au travers de l'analyse du Sommet Mondial de la Société de l'Information que l'expression "la société de l'information" n'est pas autre chose qu'un véritable dispositif foucauldien, au sens où elle impose une certaine configuration à tout ce qui peut être engagé comme réflexion. Jeanneret, Yves. « L'obligation de dire la société de

dans lequel l'expression évolue. On va voir que dès lors cette expression peut se concevoir comme un *lieu de convergence*, permettant à un certain type de désignation des objets d'atteindre une efficacité politique.

L'omniprésence de l'expression "la société de l'information" se traduit notamment par la production de représentations extrêmement simplificatrices de l'avenir de nos sociétés, représentations qui vont circuler dans toutes les composantes institutionnelles de l'espace public. Cette récurrence s'appuie sur tout un ensemble de relais éditoriaux qui permettent la diffusion du projet de société et qui lui fournissent une médiation permanente. Ainsi, la présence matérielle de l'expression dans un intertexte large, allant de l'article scientifique au programme d'orientation européen en passant par le reportage journalistique, configure un espace de sens dans lequel "la société de l'information" n'apparaît pas seulement comme un simple effet discursif, mais bien plutôt comme une catégorie opérante dans un *faire* social. Il est remarquable de noter, à la suite d'Yves Jeanneret, comment cette expression devient un passage obligé pour s'exprimer et débattre sur les rapports entre technique, culture et société. Ce processus apparaît tout particulièrement à l'étude des « *dispositif[s] de production discursive* autour de "la société de l'information" » : ceux-ci manifestent « l'affirmation et l'industrialisation de cette politique de la présence »¹⁵⁰.

Une tendance s'affirme alors : ce ne serait plus la nature de ce qui est dit qui importerait, mais bien le fait de participer à ce qui peut se dire dans un espace de discours, dont les contenus peuvent varier, mais dont le cadre d'interprétation général est contrôlé et borné. La présence régulière de l'expression engendre l'intégration de tout discours dans un processus éditorial élargi : ainsi, un dispositif de légitimation en vient à s'autoalimenter. Chaque occurrence de "la société de l'information" tend à perdre sa singularité : détachée de l'interprétation propre à chaque auteur, elle participe à un effet de discours imposé à toute parole sur le changement sociotechnique. Dès lors, l'expression "la société de l'information" se constitue comme un lieu de convergence des discours qui incite à :

« produire une instance symbolique de la décision politique »¹⁵¹.

l'information : sur un usage très particulier des mots en politique ». Colloque *La Société de l'information, entre mythes et réalités*, Strasbourg, septembre 2003.

¹⁵⁰ Jeanneret, Yves. [2003].

¹⁵¹ Lamizet, Bernard. *Les lieux de la communication*. Liège : Mardaga, 1992. (Philosophie et langage). P. 266.

Bernard Lamizet propose de réfléchir sur l'inscription des formes du pouvoir dans l'espace et d'identifier les productions symboliques qui autorisent certaines représentations à s'imposer. Il utilise alors le concept d'« hégémonie » pour désigner les formes puissantes de détermination du politique qui ont cours dans l'espace public. Il souligne d'ailleurs que la langue¹⁵² est l'un des véhicules possibles pour faire circuler une représentation hégémonique, c'est-à-dire :

« une représentation partagée et assumée par toute une communauté dans l'exercice effectif de la communication sociale »¹⁵³.

En observant l'usage et la diffusion de l'expression, on constate à quel point elle n'est pas discutée, ce que Bernard Lamizet considère comme un « trait définitoire »¹⁵⁴ d'une forme hégémonique. Sa circulation dans l'espace public et son appropriation indifférenciée par un grand nombre d'acteurs de l'espace social indiquent que l'ensemble des :

« formes et des structures de production et de diffusion des représentations »¹⁵⁵

sont mis en place.

La matérialité de nombreux dispositifs éditoriaux met en lumière le processus d'expansion de l'expression dans l'ensemble des discours : on en vient à ne pas pouvoir formuler quelque question sociale que ce soit autrement que par "la société de l'information", si l'on entend pénétrer dans *l'arène* des débats.

Cette analyse explique à mon avis pourquoi l'analyse des processus d'information et de communication, dans leur forme et leur matérialité, est importante pour saisir un certain niveau de structuration du politique, qui tient à la circulation des représentations et, dans le cas présent, à leur imposition. C'est bien parce que l'expression "la société de l'information" s'inscrit dans un procès de signification banalisé que l'ensemble des acteurs la reproduit par nécessité : elle devient un enjeu de pouvoir et non un lieu de sens. Bernard Lamizet explique en effet qu' :

« il s'agit, pour les acteurs politiques [et industriels] en situation hégémonique, de construire un système

¹⁵² Lamizet, Bernard. [1992]. p.276.

¹⁵³ Lamizet, Bernard. [1992]. p.270.

¹⁵⁴ Lamizet, Bernard. [1992]. p.271.

¹⁵⁵ Lamizet, Bernard. [1992]. p.270.

symbolique de formes et de représentations qui soit
une médiation de domination. »¹⁵⁶

L'expression "la société de l'information" acquiert cette épaisseur symbolique au fil de son usage en devenant un objet politique partagé et non-négocié. Signe puissant de l'immense dispositif communicationnel mis à la disposition des acteurs, l'expression tient lieu d'inscription médiatrice pour notifier que chacun parle bien de la même chose. Son usage *déclenche* un appareil sémio-linguistique qui fait pénétrer tout nouveau texte dans le cercle de l'immense discours sur "la société de l'information".

2.1.2.3 *Une inscription paradoxale*

Les analyses menées jusqu'ici ont permis de mettre en évidence les processus linguistique et sémiotique qui confèrent à l'expression une teneur politique et une efficacité d'usage prodigieuses. Ces réflexions et ces analyses orientent l'étude de l'expression "la société de l'information" tout d'abord considérée comme un signe vers son véritable statut : une inscription.

En effet, l'expression ne se contente pas de transmettre un contenu linguistique et de posséder une importante valeur discursive. Elle se manifeste ostensiblement dans les textes par sa matérialité, qui marque ces derniers de son sceau et les introduit par là dans un ordre documentaire prédéfini. À partir du moment où l'expression circule sous la forme d'une inscription écrite à la fois mobile et constamment réitérée, cette caractéristique matérielle et sémiotique la constitue, non seulement en un fait de langage, mais encore en un tout socialement et politiquement signifiant. L'unité de l'inscription "la société de l'information" se traduit par sa prégnance sémiotique, qui persiste à travers la reconfiguration incessante du cadre dans lequel elle fait sens.

L'inscription possède une véritable consistance symbolique qui, comme cela a été souligné, dépasse la simple représentation alphabétique pour profiter du lien qui l'unit avec son espace éditorial. Elle appartient à un dispositif communicationnel qui ne tend plus seulement à représenter ce qui est écrit, mais qui se veut un espace de transformation permanente de l'expression. La répétition incessante de la formule permet un effet paradoxal : en même temps qu'est affirmée l'existence

¹⁵⁶ Lamizet, Bernard. [1992]. p.274.

de son objet (cette fameuse "société de l'information"), l'émergence de ce dernier semble devoir sans cesse être proclamée et réitérée. L'indécision sera donc constante sur ce qui est fait et reste à faire : "la société de l'information" serait indéfiniment un *work in progress* qui n'aurait de cesse de prouver son activité, de se rendre visible et d'affirmer son évidence. On a là le principe actif de tous les processus de communication que le présent travail décrit. Évidente par son existence toujours supposée, "la société de l'information" va devoir être méticuleusement produite, reproduite et réaffirmée et ce processus ne sera jamais achevé en tant que tel.

C'est en effet la réitération constante d'une présupposition d'existence de "la société de l'information" qui autorise une indétermination sémiotique et explique que cette dernière ne détruise pas la consistance des discours. La motivation sémiotique ne suffit plus à expliquer ce que recouvre l'inscription et c'est le principe opératoire¹⁵⁷ qui doit être interrogé pour comprendre ce qui lui permet de ne pas paralyser son processus de circulation et d'appropriation par son vide définitionnel. Le flottement qui entoure la formule et sa réécriture peut en effet s'expliquer par l'action que son usage recouvre. La présence de l'inscription dans un texte permet une double opération : elle sous-tend à la fois un *faire* et un *faire faire*. Tout d'abord, l'activité énonciative joue un rôle déterminant dans la fabrication d'une telle panoplie sociétale. C'est par l'omniprésence de l'inscription que se manifeste une réelle activité. Les textes qui circulent dans l'espace public sont appelés à s'inscrire dans un processus de signification sociale. Ils induisent des modes de légitimation des objets dont ils traitent : ils ont donc un pouvoir social qui est celui du *donner à voir* et conséquemment du *faire*. Le *faire* énonciatif participe au *faire* social. Il enclenche même ce dernier l'enclenche parce qu'il lui permet d'acquérir une consistance dans l'espace social dans lequel circulent les textes.

¹⁵⁷ Je m'inspire ici des analyses proposées par Jean Davallon, Danièle Brochu et Nathalie Noël-Cadet sur les relations du site web « Gallica » avec ses sites médiateurs (qui se caractérisent par le renvoi à d'autres sources documentaires et par la spécification d'un public de lecteurs). Les modes sémiotique et opératoire servent à qualifier les formes de présence et de référence au site web Gallica introduites par les différents producteurs des sites médiateurs. Le mode opératoire se définit alors comme « tous les éléments impliquant une modification de l'état du système d'action du lecteur, puisqu'il sert à produire effectivement le passage sur *Gallica* lorsqu'il est activé par le lecteur » (p.63). Davallon, Jean, Noël-Cadet, Nathalie, Brochu, Danièle. « L'usage dans le texte : les « traces d'usage » du site Gallica. In Souchier, Emmanuël, Jeanneret, Yves, Le Marec, Joëlle (dir.). *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris : Bibliothèque d'Information Publique, 2003. (Études et recherche). p.45-90.

Mais l'activité de l'inscription ne s'en tient pas à ce « quand dire, c'est faire », elle se prolonge dans un *faire faire* induit par la motivation qu'elle est censée engendrer. Cette seconde opération se dévoile dans le nombre de rapports, de conférences, d'expertises, d'expérimentations en tout genre, qui traduisent sur le plan énonciatif la prolifération d'acteurs sur le terrain et l'abondance de démarches mises en œuvre pour l'actualiser. L'inscription acquiert dans l'espace public une fonctionnalité efficiente, qui fournit une enseigne à l'organisation des activités et services qu'elle promet. Chacune des occurrences de cette inscription permet l'activation des moyens mis en œuvre pour produire effectivement "la société de l'information" : elles engendrent non plus seulement le faire social, mais encore le faire faire société. Et de fait les promoteurs de cette inscription ne se constituent pas seulement comme porteurs d'un message idéologique : ils cherchent à projeter ce message sur d'autres supports et à lui faire prendre d'autres formes que celle de la parole prophétique. L'affichage sémiotique possède donc une logique opératoire qui n'est pas anodine ou secondaire, puisqu'elle effectue un double transfert du dire vers le faire. Il en résulte une transformation notable de l'espace d'action : "la société de l'information" est une entité dont la charge sémiotique produit un effet logistique qui induit son fonctionnement et son avènement. Cette publicité constante faite à "la société de l'information" traduit un processus opérationnel de construction et de composition d'un espace de sens, dans lequel une certaine conception du politique peut prendre forme. Ce processus correspond à une volonté de produire un contexte commun et des marques d'injonction. L'inscription "la société de l'information" joue un rôle actif de renvoi efficace à un espace social programmé et redéfini en permanence, dans lequel il est indiqué d'agir.

Il est important de souligner à ce moment de la réflexion que c'est en prenant en compte la dimension matérielle de l'inscription "la société de l'information" et en soulignant son mode opératoire que l'analyse révèle la nécessité de l'usage de l'inscription pour les textes étudiés et les raisons de sa permanence en leur sein, eux qui tentent de définir les changements sociaux induits par les dispositifs informatisés. Chaque texte met en lumière sa proximité avec "la société de l'information" par cette mention qui agit comme un opérateur relationnel tissant une continuité énonciative. La dynamique opératoire de l'inscription "la société de l'information" tend donc à assumer plusieurs fonctions assez différentes : elle permet la contamination sémio-discursive (le donner à voir), la délimitation d'un espace textuel (le lire), la projection dans l'espace public (le faire), l'actualisation dans la pratique sociale (le faire faire). Le processus ici mis en place se déploiera

dans l'ensemble des espaces, des pratiques et des dispositifs analysés au fil de la présente recherche. En comprendre les figures et les métamorphoses sera l'objet des parties suivantes de la thèse. Avant d'entrer dans cette description, il est nécessaire de comprendre plus complètement la qualité d'investissement politique qui est en jeu.

2.1.3 Le devoir-informatiser : un projet de numérisation de la société

L'analyse s'est, jusqu'à présent, concentrée sur la teneur et la virulence de l'inscription "la société de l'information" au travers de ses divers modes d'intervention sémio-discursive. Dans cette partie, je chercherai à mettre au jour certaines des implications idéologiques et politiques de ce que tend à affirmer cette expression. Son usage conduit en effet tout à la fois à prédire une rupture dans l'évolution de la société et à affirmer, pour le valoriser, l'impact sociétal incontestable des dispositifs informatisés. Qu'on proclame une « évolution sociale » ou une « révolution technique », l'inscription lie intimement les transformations médiatiques à leur impact socioculturel, tout en se posant comme la formule globale qui permet d'organiser et de normaliser la transition sociale. Il s'agit de se pencher sur ce que recouvre alors "la société de l'information". Les analyses qui seront proposées à ce stade de l'analyse se centreront sur l'émergence de politiques publiques en faveur du développement des médias informatisés. Il s'agira de mettre en évidence, d'une part, la conception du rapport entre le technique et le social véhiculée dans ces politiques, d'autre part les relations de causes techniques à effets sociaux qui sont sans cesse annoncées.

Si l'inscription "la société de l'information" a, par sa seule présence, une teneur éminemment politique, celle-ci est particulièrement tangible lorsqu'elle prend place dans les textes de nature programmatique, qui affichent un véritable optimisme quant aux effets et impacts divers des transformations médiatiques en cours sur la société. Si le rapport Nora-Minc¹⁵⁸ s'est posé comme le précurseur¹⁵⁹ de cette

¹⁵⁸ Nora, Simon, Minc, Alain. *L'informatisation de la société*. Paris : La Documentation Française – Seuil, 1978. (Politique-Points).

¹⁵⁹ Pierre Musso souligne d'ailleurs le statut initiateur de ce rapport dans l'ensemble des politiques publiques développées par la suite : « [II] a donc mis en place un cadre d'analyse durable, toujours à l'œuvre, et dont l'efficace symbolique a structuré les politiques des années 1980, à commencer par les plans « télématique » et « câble ». » Musso, Pierre. *Télécommunications et philosophie*

certitude qui place l'avenir social dans l'usage accru des nouveaux médias, il a été depuis largement relayé par de nombreux rapports, qu'ils soient européens ou nationaux. Les politiques publiques ont été marquées au début des années 80 par le « Plan Câble », qui s'est révélé coûteux et n'est pas parvenu à susciter les usages attendus. Un silence d'une dizaine d'années s'en est suivi dans les investissements politiques autour des innovations techniques. Le retour d'un certain « volontarisme » politique se traduit, en 1993, par le livre blanc européen *Croissance, compétitivité, emploi* signé par Jacques Delors, qui met en avant le rôle déterminant que peuvent jouer dans l'espace économique européen les infrastructures de transmission, qu'elles se fondent sur l'informatique ou les réseaux routiers et ferroviaires. Suit la publication¹⁶⁰ du groupe de travail de Martin Bangemann qui lance le projet de création d'une « société européenne de l'information ». En France, deux rapports, successivement publiés sur les « Autoroutes de l'information », proposent des stratégies différentes de développement des dispositifs informatisés: le rapport de Thierry Breton¹⁶¹ propose de s'intéresser aux usages possibles des nouveaux médias et à leur intégration sociale, tandis que le rapport de Gérard Théry¹⁶² affirme qu'il faut développer les infrastructures techniques. Les diverses orientations européennes et françaises apparaissent comme des réponses aux plans américains déployés par Al Gore, alors vice-président des États-Unis d'Amérique, qui projettent le câblage planétaire en s'appuyant sur de puissants projets industriels. Les rapports Théry et Breton ont amorcé, en France, une véritable efflorescence de rapports autour de "la société de l'information" qui s'est trouvée confirmée dans l'annonce de la mise en place du Programme d'Action Gouvernementale en faveur de l'entrée de la France dans la Société de l'Information (PAGSI) à partir de 1997. L'ensemble de la production de rapports et de discours qui est ici étudiée (un corpus qui comprend une trentaine de textes, Annexe 10) ne se limite plus à apporter un soutien discursif à l'idée de "société de l'information" ; il marque surtout un engagement dans la construction et la prescription d'une politique, dont l'armature est constituée par l'inscription "la société de l'information" et qui va

des réseaux. La postérité paradoxale de Saint-Simon. Paris : Presses Universitaires de France, 1997. Préface de Lucien Sfez. (La politique éclatée).

¹⁶⁰ Europe. Bangemann, Martin. *L'Europe et la société de l'information planétaire.*

¹⁶¹ France. Breton, Thierry. *Les téléservices en France. Quels marchés pour les autoroutes de l'information?.* Paris : La documentation Française, 1994.

¹⁶² France. Théry, Gérard. *Les autoroutes de l'information.* Paris : La documentation Française, 1994.

acquérir, peu à peu, de proche en proche, le caractère d'une panoplie très développée.

En effet, ce large intertexte politique n'occupe pas seul le terrain discursif sur "la société de l'information" : il est escorté par de nombreux discours d'ingénieurs et experts, qui contribuent à mesurer les relations entre changements techniques et changements sociaux. S'observe alors un important mouvement d'évaluation des projets visant à introduire de nouveaux dispositifs d'information, projets qui sont présentés comme des moyens de modernisation sociale. Les discours des ingénieurs se prévalent d'un regard aguerris sur les phénomènes techniques et ambitionnent de « s'ériger en véritables guides socioculturels »¹⁶³ de "la société de l'information". Le lancement successif de ces expertises consistant à établir un cadre de promotion à l'installation et l'usage des dispositifs informatiques (câbles, télématique, téléphonie...) consolide et renforce le « volontarisme » politique. L'ensemble de ces textes (issus d'instances politiques ou de centres de recherche et développement industriels) se constitue comme un véritable cadre de pensée, qui développe l'injonction technologique dans le secteur de l'innovation technique et des changements sociétaux pressentis. Et cette activité discursive autour de "la société de l'information" qui s'étale depuis la fin des années soixante-dix souligne l'effort de longue haleine qui entoure cette panoplie.

L'objectif de l'analyse qui suit est de considérer ce corpus de textes programmatiques comme des dispositifs de construction et de diffusion d'une action politique, en soulevant les nombreux enjeux de communication, de culture et de pouvoir qu'ils recouvrent. L'étude vise à comprendre les arguments publics qui peu à peu ont conduit à faire accepter une assimilation entre transformations médiatiques et progrès social : dans les différents textes analysés, l'emprise de l'informatique et des télécommunications sur la société contemporaine et à venir devient impossible à discuter. Ce postulat d'une mutation sociale qui adviendrait par la seule force d'un projet capable de convertir les innovations techniques en attentes sociales, voire en changements sociaux effectifs, s'affirme avec force. Mais comment y parvient-il ? Comment les discours programmatiques et promotionnels construisent-ils le scénario narratif d'une technique à la teneur fascinante, qui est censée pouvoir prendre le pas sur le social et l'entraîner ?

¹⁶³ Musso, Pierre. [1997]. p. 304.

2.1.3.1 *La croyance en la dynamique technique du social*

La réflexion sur "la société de l'information" s'inspire d'un imaginaire de la technique comme moteur social. Prend forme une mythographie technique dont les enjeux stratégiques et économiques s'effacent devant la justification apparemment indiscutable d'une fatale amélioration des conditions sociales. La promotion des nouveaux systèmes techniques s'appuie sur la vision fantasmée d'une rupture : celle que doit entraîner la fameuse « convergence » médiatique, permettant la circulation fluide de tout et l'accès de tous à une ressource aussi universelle qu'indifférenciée.

J'essaierai ici de décrire les traits marquants de cette configuration discursive, qu'on retrouve dans tous ces discours qui confèrent au technique le pouvoir de déterminer le social. Trois temps seront nécessaires à cette description. Le premier s'attachera à montrer que ces « technologies de l'information » sont appréhendées comme des objets techniques, dont les valeurs sont projetées dans l'espace social. Le second temps cherchera à débusquer les formes rhétoriques sous lesquelles prend forme le déterminisme technique : il s'agira alors de qualifier cette activité rhétorique. Dans le dernier temps, je m'appuierai sur les analyses de Pascal Robert pour montrer comment fonctionne, dans ces textes, le « contrat de confiance »¹⁶⁴ attribué à ces dispositifs techniques, qui permet d'effacer les risques qu'ils présentent.

Si les systèmes techniques d'information sont censés affecter les conditions sociales du vivre-ensemble, leur mode d'appréhension joue un rôle signifiant, car leur usage même est source de leur valeur. Les nouveaux dispositifs techniques suscitent – cela a souvent été remarqué – un engouement et un émerveillement, ce qui tend à leur attribuer une autonomie tangible par rapport au milieu dans lequel ils évoluent. Ces qualifications enthousiastes se nourrissent d'une absence de questionnement autour de la nature de ces dispositifs et du postulat qu'en tant qu'objets techniques, ils seraient neutres et immatériels. Cette projection imaginaire est si forte que le débat sur les modes d'introduction de ces dispositifs et sur leurs conditions d'appropriation sociale semble n'avoir aucune raison d'être. La première phrase d'un article signé par d'André Danzin, à l'époque conseiller dans le programme européen ESPRIT, peut être prise comme exemple pour donner la mesure de cette naturalisation du dispositif informatique :

¹⁶⁴Robert, Pascal. « Pour une théorie sociétale de l'informatique : Les principes d'hétérogénéité, d'équivalence et de compensation ». *Terminal*, hiver 2001-2002, n°86.

« Je conseille toujours à mes interlocuteurs de se servir de l'informatique comme on se sert d'une bicyclette : sans chercher à établir les équations de l'équilibre dynamique. »¹⁶⁵

Une telle phrase pose une évidence de l'usage et une transparence de « l'instrument », effaçant la nécessité d'une culture technique. En suggérant de ne pas considérer ce qui se passe au moment de la pratique de l'ordinateur, André Danzin met l'accent sur une interaction pragmatique qui *ne peut pas ne pas* se produire : le dispositif technique est considéré comme supportant l'exécution de tâches simples et permettant l'acquisition de réflexes routiniers. Cette façon d'escamoter les exigences d'une construction de la culture des objets s'appuie sur la croyance en la capacité des dispositifs d'information à prolonger la pratique. L'injonction d'usage, qui efface les processus sociaux d'acquisition de systèmes d'information innovants, parachève cette assimilation :

« L'informatique explose. Une infinité de petites machines apparaissent, efficaces et peu coûteuses : elles pourraient être synonymes de liberté. A une technique élitiste succède une activité de masse. »¹⁶⁶

C'est affirmer une prétention de l'informatique à l'universalisation, grâce à la miniaturisation (« petites ») et à l'industrialisation (« de masse ») des dispositifs. La synergie entre projet industriel et ambition de démocratisation évapore la matérialité du dispositif. Envisagées comme une pure opération technique, les multiples spécificités médiatiques du dispositif informatisé sont niées – ou tout du moins jamais prises en compte --, ce qui déconnecte l'analyse des implications sociales. Yves Jeanneret remarque d'ailleurs que dès que l'on regarde une technique comme une opération qui se raconte (dans ses termes, une « technologie »), cela conduit à replier sa description sur elle-même :

« une machine fonctionne, donc écrire la machine signifie raconter ce qui fonctionne en elle [...]. L'hypothèse téléologique [...] régit ce mode d'écriture : la machine est *moyen*, un moyen qui effectue les *lois* de la nature, traduites en enchaînements discursifs. »¹⁶⁷

¹⁶⁵ Danzin, André. « Technologies de l'information et évolution sociale ». *Futuribles* mars 1986, p.3.

¹⁶⁶ Nora, Simon, Minc, Alain. [1978]. p.17.

¹⁶⁷ Jeanneret, Yves. « L'objet technique en procès d'écriture : la scène impossible de la science appliquée ». *Alliage*, Nice, Anaïs, n° 50-51, 2003 (www.tribunes.com/tribune/alliage/50-51/Jeanneret.htm).

Et les textes cités ici correspondent bien à cette posture *technologique* au sens fort du terme, qui projette sur le dispositif technique un modèle d'appropriation désincarnée. Ils consacrent un certain mode de relation aux objets techniques qui les promeut à la qualité d'objet d'émancipation sociale en escamotant les processus de diffusion et d'acculturation indispensables à une concrétisation sociale de leurs existences.

Pourtant, loin d'être de simples outils, dont la manipulation se déduirait de leur ergonomie et de leur capacité « interactive », les médias informatisés qui peuplent l'environnement contemporain (du distributeur de billets de train au téléphone mobile) sont bien des supports qui interprètent des données mathématiques, permettent le traitement d'informations et la circulation de connaissances et sur les écrans desquels s'affichent des textes lisibles et interprétables – ou pas, d'ailleurs. Ils n'échappent pas aux contraintes historiques de la construction documentaire. Or, comme le stipule Yves Jeanneret, cette conception des nouveaux médias a bien du mal à se diffuser, étant donné qu':

« En période de mutation des supports matériels de la culture, une nécessité se fait jour d'une *interdéfinition* entre le processus social d'appropriation des connaissances et les fonctionnalités du système technique de transport des textes. »¹⁶⁸

Aussi est privilégiée une approche schématique, qui restreint la matérialité du dispositif à l'accumulation de médias jusqu'à présent séparés (*multimédia*) et replie sa réalité sociale sur l'interconnexion généralisée (*intégration*). Il n'est certes pas question ici de nier la nature technique du dispositif, ni ses spécificités ; mais il ne s'agit pas davantage de paralyser les pratiques dans un piège techniciste, de nature à éloigner les questions qui concernent l'organisation des signes, le statut des objets documentaires, les rapports énonciatifs, le sens des messages. Pour prendre un exemple, loin de se suffire à lui-même, le « clic » est le résultat d'une activité interprétative, qui réclame une double compétence lectoriale, celle d'analyser le signe comme « activable » et donc de lui attribuer une fonctionnalité dans l'activité de lecture, celle de déchiffrer le message et ainsi de lui assigner un sens. La valorisation de la technicité permet de clôturer toute explication dans le cercle des propriétés fonctionnelles et de ne pas interroger les nouvelles conditions de médiation socio-politique.

¹⁶⁸ Jeanneret, Yves. « Cybersavoir : fantôme ou avatar de la textualité ? Questionnement d'une actualité ». *Scrumenti Critici*, XII, n°3, septembre 1997, p.510.

C'est cet écrasement du social sur le technique qu'affirme la conception déterministe de l'introduction de ces objets dans l'espace social. Sans concession, il s'agit de :

« faire de l'internet un instrument au service du progrès social et de la démocratie. »¹⁶⁹

Ici, dans les termes d'Yves Jeanneret, la *technomythie* (le récit du prodige) relaie la *technologie*. Cette allégation, qui définit un déterminant (les outils techniques) et un déterminé (l'espace politique et social) – en termes narratologiques, un *sujet* technique et un *objet* humain -- est le fondement même d'un nouveau paradigme civilisationnel, confiant aux nouveaux dispositifs une logique propre à transfigurer et à modéliser le social. Dès lors, les textes sont rythmés par la métaphore persistante d'une organisation sociale intériorisant la valeur de ses dispositifs : société décloisonnée, décentralisée, fluide et transparente. Pierre Musso analyse d'ailleurs comment la notion de réseau, concept d'origine saint-simonienne, est instrumentalisée et galvaudée par les nouveaux chantres d'une planète réticularisée. Ce constat le conduit à définir la réalité sociopolitique contemporaine des dispositifs informatisés dans un rapport de causalité : le réseau devenant *l'agent* de la transformation. Son étude souligne le rôle re-structurant que peut jouer le réseau à un moment économique critique (période de crise pétrolière) :

« Le réseau technique implique ou indique le changement social et redéfinit le présent en « crise » comme une étape de transition vers le futur technico-social de "la société de l'information" »¹⁷⁰

Dans cette curieuse algèbre des êtres, l'équation à appliquer se résume à une équivalence. Ceci, malgré la présence fréquente de précautions d'emploi qui ont pour objectif de modérer le propos, comme ici dans le rapport Nora-Minc :

« En fait, aucune technologie, aussi novatrice soit-elle, ne comporte à long terme de conséquence fatale. Ses effets sont dominés par l'évolution de la société, plus qu'ils ne la contraignent. »¹⁷¹

Et, dès qu'il devient impératif d'établir un scénario possible, ce « principe de précaution » vole en éclats, pour laisser place au pouvoir organisateur des machines :

¹⁶⁹ Capul, Jean-Yves. « Éditorial ». *Les Cahiers Français*, « Une nouvelle "société de l'information" », n°295, mars-avril 2000.

¹⁷⁰ Musso, Pierre. « Genèse et critique de la notion de réseau ». In Parrocha, Daniel (dir.). *Penser les réseaux*. Seyssel : Champ Vallon, 2001.

¹⁷¹ Nora, Simon, Minc, Alain. [1978]. p.16.

« L'informatique permet et accélère l'avènement d'une société à haute productivité. »¹⁷²

Ainsi ce pouvoir transformant s'appuie sur une accumulation de présupposés qui s'égrainent dans les textes : la fin de l'ère industrielle, l'émergence de nouveaux modes de travail, l'abondance informationnelle. L'injonction de penser "la société de l'information" se concrétise au travers d'une idéologie technique, qui tente d'acquérir un effet auto-réalisateur, et dans le discours, et dans le social. À l'instar de Jürgen Habermas, qui analyse le rapport idéologique qu'entretiennent enseignement professionnel, science et société, il me semble que l'ensemble de ces textes sont à considérer comme :

« des théories qui sont susceptibles de se *développer en pouvoir* d'ordre technique tout en restant non pratiques, c'est-à-dire sans se référer à l'action commune menée par des hommes vivant ensemble. »¹⁷³

Et cette détermination technologique autorise l'élaboration de nouveaux modèles organisationnels et sociaux, comme si le social était la *matière première* sur laquelle la technique informatique pourrait exercer son activité et qu'elle pourrait *façonner*. Et pour mettre en œuvre cette supposée malléabilité de la société, les textes développent un profond travail rhétorique. La rhétorique de l'évidence (qui veut signifier la présence indiscutable de l'évolution technologique) se couple à une rhétorique de l'impact (qui donne à entendre un effet virulent du technique). Ainsi l'évidence joue sur un attirail d'embrayeurs : le moment de l'énonciation (« La révolution de l'an 2000 sera celle... »¹⁷⁴), les pronoms personnels (« Nous sommes ainsi amenés à... »¹⁷⁵), l'ancrage déictique (« Aujourd'hui, rien n'est joué... »¹⁷⁶). Ces multiples embrayeurs ont un statut discursif d'implication qui configure l'évidence en inscrivant "la société de l'information" dans un procès inéluctable. Ils convoquent les sujets sociaux, non comme des témoins, mais comme des corps impliqués. La rhétorique de l'impact s'exprime quant à elle dans la prolifération d'adverbes ou de locutions adverbiales : « fondamentalement »¹⁷⁷,

¹⁷² Nora, Simon, Minc, Alain. [1978]. p.113.

¹⁷³ Habermas, Jürgen. *La technique et la science comme « idéologie »*. Paris : Gallimard, 1990. p.85.

¹⁷⁴ France. Théry, Gérard. [1994]. p.11.

¹⁷⁵ Danzin, André. [1986].p.20.

¹⁷⁶ France. Bloche, Patrick. *Le désir de France : La présence internationale de la France et de la francophonie dans la société de l'information*. Paris : La documentation française, 1998.

¹⁷⁷ France. Théry, Gérard. [1994]. p.11.

« sans précédent »¹⁷⁸, « résolument »¹⁷⁹, *etc.*. Ces termes apparaissent de façon répétée et régulière dans les textes et sont employés dans un champ lexical proche de termes comme « résultante », « effet » : ils constituent un motif entraînant, qui trace un schéma de connotation dans lequel les dispositifs informatiques impriment leurs marques sur la société.

En poursuivant l'investigation autour de la granularité de ces textes d'instances politiques et ingénieurs, une troisième rhétorique émerge, avec la présence de plusieurs adjectifs suggérant le caractère phénoménal des dispositifs informatiques et de leurs conséquences. On peut fournir comme signe de cette rhétorique du spectaculaire l'omniprésence d'une mise en scène de l'extraordinaire : les textes se manifestent comme le lieu où se structure une vision exaltée de la transformation permise par les nouveaux dispositifs, par l'appréhension sans retenue de ces derniers et par le fantasme de leurs conséquences. Voici quelques exemples d'adjectifs qui montrent bien comment fonctionne cette spéculation vertigineuse : « un phénomène incontournable »¹⁸⁰, « l'irrésistible émergence »¹⁸¹ « à un rythme accéléré »¹⁸², « l'extension sans limite »¹⁸³, « phénomène de croissance sur-exponentielle »¹⁸⁴. Cette façon d'associer un nom commun renvoyant à la thématique du *dépassement* et un adjectif soulignant le caractère *infini* et *inexorable* dessine *irrésistiblement* un futur transcendé par les nouveaux dispositifs.

Après avoir mis en évidence quelques tours rhétoriques qui ânonnent l'idéal technicien, il est intéressant de considérer ce discours dans sa globalité. Pascal Robert nous invite à s'interroger sur cette virulence discursive en pointant l'absence de discussion autour de ces médias informatisés et de leurs risques. Il s'interroge sur les raisons qui encouragent les promoteurs de toute nature à ne pas concevoir un espace de débat et à ne pas aborder les écueils éventuels de l'informatique. Pour définir cet ensemble de non-dits, il utilise la formule d'« impensé informatique » qui :

¹⁷⁸ France. Lasserre, Bruno. [2000].

¹⁷⁹ France. Lefas, Patrick. [1999].

¹⁸⁰ France. Théry, Gérard. [1994]. p.19.

¹⁸¹ France. Théry, Gérard. [1994]. p.42.

¹⁸² France. Lorentz, Francis. [1998].

¹⁸³ France. Mandelkern, Dieudonné. *Diffusion des données publiques et révolution numérique* Paris : La documentation française, 1999.

¹⁸⁴ Danzin, André. [1986]. p.5.

« [désigne] l'existence d'un discours macro-sociologique qui traverse l'ensemble de notre société et qui aboutit à créer un véritable *climat de confiance* en faveur de l'informatique (et plus globalement des technologies de l'information et de la communication). »¹⁸⁵

Cet « impensé » permet d'éviter d'avoir à justifier la présence de l'informatique au quotidien : il invite à la penser comme une évidence relevée précédemment. Chercher à comprendre les raisons qui poussent la société à ne pas s'interroger sur la place et le statut de la technique et plus particulièrement de l'informatique amène Pascal Robert à soulever les enjeux de cette absence signifiante. Il observe que le critère d'efficience (réelle ou supposée) de ces dispositifs impose l'idée qu'on ne peut refuser de recourir à eux. Aussi dénonce-t-il en substance la pénétration non-discutée de l'informatique dans la société et l'optimisme enflammé qui s'appuie sur la participation collective à la réalisation de la panoplie. La teneur des discours contribue à tenir à l'écart toute forme d'interrogation sur les transformations de la circulation médiatique et sur les conditions de médiation et d'appropriation sociales, c'est-à-dire sur le statut sociopolitique des médias informatisés. Pascal Robert critique alors la constitution par cet « impensé » d'un « espace d'acceptation »¹⁸⁶ qui s'arc-boute autour de l'injonction à participer par l'usage à l'émergence d'une société autre. S'affirment ainsi les tentations d'effacement de la dimension sociale de ce projet de société programmé.

Cet immense intertexte, qui regroupe rapports et discours politiques et recommandations d'ingénieurs, permet de mettre en lumière les modes d'actualisation du pouvoir technique sur le faire social. La croyance en une intégration des valeurs techniques dans un social indifférencié et globalisé vise à produire une dynamique puissante d'avènement d'une société prise en charge techniquement par les dispositifs informatiques et indexée sur le rythme de l'innovation. Pour asseoir cette impulsion par le technique, est développé un important processus de programmation d'un projet de société.

2.1.3.2 Programmation d'un projet de société

¹⁸⁵ Robert, Pascal. [2001-2002].

¹⁸⁶ Robert, Pascal. [2002]. p.18.

Car c'est bien sur l'annonce de la diffusion, et plus exactement, la propagation dans l'univers quotidien des nouveaux dispositifs que s'appuie l'ensemble de ces textes. Il s'agit d'envisager l'intervention nécessaire des objets techniques à tous les niveaux de la société et de leur attribuer un rôle primordial dans la redistribution des responsabilités et dans l'amélioration des conditions de vie. Se déploie alors une véritable machine de programmation que je vais m'employer à décrypter. Il s'agit tout d'abord de comprendre ce que recouvre cette *programmation* et d'analyser comment elle s'actualise dans les textes. Ensuite, j'analyserai comment se constitue l'impératif de *passage* dans une nouvelle société et ce qu'il mobilise.

A la lecture minutieuse de textes invitant à prendre part à la « révolution des technologies de l'information » (Manuel Castells, Gérard Théry, André Danzin et tant d'autres), il ne serait pas seulement impératif de prendre conscience des transformations en cours, mais encore de « générer »¹⁸⁷ l'ensemble des structures industrielles, sociales et politiques nécessaires pour que les conditions de développement de cette société future soient réunies. C'est en se départissant d'un déterminisme technique que ces différents auteurs invitent à réfléchir aux moyens suffisants à l'anticipation des effets de l'introduction de nouveaux modes de communication et à la concrétisation des résultats sociétaux attendus. Aussi engagent-ils une réflexion qui tente de répondre aux missions primordiales définies par et structurées autour du nouveau « paradigme technologique »¹⁸⁸. Il s'agit dès lors pour eux de déployer un véritable argumentaire, qui prend la forme d'une programmation. En effet, ce terme est intéressant par la double définition qu'il possède : il appartient à la fois au langage du gestionnaire et à celui de l'informaticien. Ainsi, il renvoie tout d'abord à une action qui vise à rendre prévisible les conséquences des nouveaux médias (ce qui rappelle la visée projective de Daniel Bell) et à les ordonner autour d'un projet. S'affirme alors une volonté d'établir une ligne d'initiatives qui soit susceptible de conjuguer prévision (qui correspond à l'invitation à penser demain) et organisation (qui se veut une vision réaliste de l'intégration technique). Mais la programmation est aussi un terme informatique, qui désigne l'agencement et l'encodage d'opérations constituant un programme. Or, c'est bien ce à quoi visent les promoteurs de "la société de l'information" en souhaitant fixer un nombre défini d'opérations à mettre en place pour parvenir à programmer la société en fonction des transformations technologiques. Ils prennent alors la posture de l'informaticien en codifiant

¹⁸⁷ Castells, Manuel. [1996-2001]. p.95.

¹⁸⁸ Castells, Manuel. [1996-2001]. p.101.

propositions et actions. Plus exactement, ils confirment l'analyse de Pascal Robert, pour qui l'informatique est avant tout une technique de la gestion.

Il est possible alors de voir dans l'alignement de pourcentages et de graphiques – qui sont proposés comme des preuves à l'appui de la réflexion, en 1986, dans l'article d'André Danzin comme en 1996, dans la somme de Manuel Castells et qui projettent une transformation radicale des conditions de travail et de productivité – la *mise en ligne de codes* de cette prospective sociétale. Il est évident que la production de chiffres ne se résume pas en sciences sociales à la mise en programme de l'objet étudié, néanmoins le rapprochement trouve ici une pertinence, étant donné la proximité entre le thème de l'informatisation de la société et les capacités techniques des dispositifs informatiques. Ainsi le désir de *programmer* une société informatisée s'assujettit en quelque sorte à l'aptitude du développement informatique à intégrer l'ensemble des données dans des formules compulsables. En donnant aux dispositifs informatiques un rôle de « base au processus de restructuration socio-économique »¹⁸⁹, Manuel Castells insiste sur l'idée d'impulser au travers de la machinerie technologique une nouvelle société. Il définit d'ailleurs sa "société en réseaux" comme le résultat du :

« développement de nouvelles technologies de l'information et l'effort de société pour se réorganiser en mettant le pouvoir de la technologie au service de la technologie du pouvoir »¹⁹⁰

Cet extrait souligne bien l'insistance de ces auteurs à opérer une imbrication entre ce que représentent les nouveaux dispositifs et l'avenir de la société. Cette volonté de moderniser la société grâce aux pouvoirs structurants de la technique ne relève donc pas véritablement d'un déterminisme technique qui pourrait être qualifié de primaire ; elle cherche à établir un point d'articulation entre pouvoir technique et latitude sociale. Cependant, c'est bien le sens dans lequel cette articulation est proposée qui induit une qualification déterministe de la volonté d'informatisation. Il n'est pas question ici de discuter de la nature du processus ou des logiques sociétales à l'œuvre, mais bien d'un renouveau des formes du pouvoir grâce à la fin des médiations autoritaires des structures institutionnelles telles que l'état. La puissance conférée aux dispositifs informatiques dans la restructuration du politique traduit cette volonté d'instrumentaliser la société et de la conformer à un modèle informaticien.

¹⁸⁹ Castells, Manuel. [1996-2001]. p.90.

¹⁹⁰ Castells, Manuel. [1996-2001]. p.90.

L'affirmation d'un basculement civilisationnel par la rupture technologique procède par la capture du politique dans la maîtrise des nouveaux dispositifs. Il s'agit dès lors de modifier l'organisation sociale en fonction des capacités techniques :

« Piloter l'informatisation c'est donc choisir un modèle de société. »¹⁹¹

Cette citation extraite du rapport Nora-Minc précède deux propositions de scénarios d'une « société informatisée », mais elle m'intéresse ici pour plusieurs raisons : elle s'appuie sur une métaphore de la navigation (« piloter ») ; elle s'apparente à une formule logique (pour obtenir A, il faut B) ; elle invite à définir la société au travers de l'informatique. Tout d'abord, le verbe « piloter » revêt deux enjeux : il souligne l'importance attribuée à la prise en charge par les acteurs des transformations à venir et il met en avant la nécessité de produire un cadre d'expérimentations. Il s'agit non seulement de diriger les actions et de les orienter sur une voie, mais aussi de les instituer comme fondamentales pour l'avenir. Il ne faut pas, en effet, négliger la teneur prophétique du terme en se contentant de son usage technique. L'emploi de ce verbe confère aux acteurs une *mission* qui convoite de modifier la société selon le sens imprimé par l'intégration des nouveaux dispositifs. C'est pourquoi cette nécessité s'exprime au travers d'un énoncé conclusif (« donc ») tout en laissant une marge de décision et de détermination (« choisir »). Néanmoins, le fait de regrouper sous le terme « informatisation » la question de la société à venir suggère l'impérativité de soumettre l'ensemble des paramètres répertoriés à l'établissement de scénarios envisageables et surtout à la formalisation de données complexes sous un seul et même « modèle ».

Ainsi, s'annonce une nécessaire planification de ce qu'implique le *passage* vers « l'informatisation de la société », charriant à sa suite des listes d'actions à mener et de garde-fous à établir pour se prémunir du pire. L'enjeu est de pouvoir proposer des « images du futur »¹⁹² qui ne négligent pas les aspects économiques, industriels et sociaux, mais qui leur attribuent un statut plus ou moins déterminant ; aussi ces propositions correspondent-elles à une évaluation des possibles que les auteurs modulent en fonction de différentes variables. On observe alors une véritable tension vers l'avenir : plutôt que de se pencher sur le présent afin de mesurer le développement des dispositifs informatiques, il est nécessaire de mettre l'accent sur la société qu'il faut atteindre. Que ce soit un « modèle » (rapport Nora-Minc), un « scénario » (Victor Scardigli), une

¹⁹¹ Nora, Simon, Minc, Alain. [1978]. p.101.

¹⁹² Mercier, Pierre-Alain, Plassard, François, Scardigli, Victor. *Société digitale : les nouvelles technologies au futur quotidien*. Paris : Seuil, 1984. p.111.

« stratégie » (Gérard Théry), chacun répond à l'appel de "la société de l'information" par la suggestion d'une image possible de la société de demain, image lointaine, mais déjà orientée. Le processus inéluctable de « l'informatisation » étant enclenché, il ne s'agit que de le soutenir en émettant un projet de société en correspondance. C'est la rupture technologique qui donne le ton, étant donné qu'elle est appréhendée comme un fait, et ce sont les capacités de l'économie à l'intégrer et les aptitudes au changement social qui sont considérées comme versatiles.

Ce sont bien des projets de société adaptables à « l'ampleur » du phénomène technique qu'ingénieurs et politiques s'appliquent à dessiner afin de fournir une réponse d'accompagnement. Or, Bernard Miège et Gaëtan Tremblay nous avertissent qu' :

« une chose est de s'interroger sur les perspectives ouvertes, autre chose est de pouvoir attribuer aux changements engagés un horizon temporel. »¹⁹³

Aussi projections, prospectives et évidences professées ne sont-elles que suppositions amenées à être relativisées au gré de « la complexité des enjeux »¹⁹⁴. Le désir de prédire les transformations sociales bute devant les multiples niveaux à envisager pour ne pas céder à un optimisme ou à un alarmisme sans précédent.

L'examen vigilant des textes proposant une lecture pré-déterminée des changements en cours et à venir permet de débusquer le devoir-informatiser¹⁹⁵ qui les habite. Aussi ne s'agit-il pas seulement de considérer la présence des dispositifs informatiques comme facteur supplémentaire d'évolution sociale, mais de leur attribuer un statut décisif dans l'avenir de nos sociétés. Les responsabilités que se sont assignées décideurs politiques et industriels consistent à opérer une prise en charge publique de la question de l'informatisation en tant qu'enjeu social. Ainsi, il a été possible de mettre en évidence comment la technique intervenait

¹⁹³ Miège, Bernard, Tremblay, Gaëtan. « Pour une grille de lecture du développement des TIC ». *Sciences de la société : Les télé-services : les nouveaux services de communication*, n°47, Mai 1999, p.21.

¹⁹⁴ Miège, Bernard, Tremblay, Gaëtan. [1999]. p.21.

¹⁹⁵ C'est sur la base du concept de « devoir-lire » formulé par Julia Bonaccorsi dans sa thèse que j'ai formulé cette idée. Tout comme elle définit le « devoir-lire » par « la manifestation de l'intransitivité absolue du lire », il me semble possible de déceler dans la formation discursive autour de "la société de l'information" une sorte de correspondance : un devoir-informatiser sur lequel nous reviendrons plus tard dans ce mémoire.

comme élément structurant de la prise de position et comment elle était instituée élément mobilisateur du social. Autour de ses valeurs et de ses ressources, c'est une véritable dynamique qui se met en place, censée impulser les conditions sociales d'acceptation du changement. Cette mise en scène de la technique revendique une sorte d'inéluctabilité, une « intransivité » qui souligne la nécessité d'enclencher une réflexion sur l'espace social en transformation.

Ce chapitre a permis de développer une réflexion autour de la notion "la société de l'information" qui, mettant en évidence quelques-unes de ses dimensions idéologiques, aura procédé moins à sa critique qu'à l'analyse de son pouvoir. Certains, au nombre desquels appartient Blaise Cronin, préfèrent l'utiliser en arguant du fait que :

« Si contesté que soit le concept de société de l'information, il constitue un utile « paratonnerre » à l'abri duquel il devient possible d'explorer et de structurer les effets de l'informatisation à grande échelle. »¹⁹⁶

On peut comprendre cette position, en quelque sorte « tactique », du point de vue d'un acteur ou d'un militant qui, dans l'ordre de l'action politique, préfère composer avec un état de fait pour privilégier ses propres enjeux. Ma posture est ici profondément différente. En m'appuyant sur les critiques qui ont été menées des discours qui invoquent "la société de l'information", en tant que modèle politique et social, j'ai cherché, non à reprendre ou à réitérer ces critiques, mais à éclairer, parallèlement, le type d'univers politique que l'omniprésence de cette formule engendre. Outre la coloration du discours et son intégration dans un intertexte non-maîtrisable, l'inscription même de "la société de l'information" implique un regard dont je souhaitais me distinguer, mais que je voulais essayer de comprendre. Cette décision n'est pas le fruit d'une simple bravade intellectuelle, elle naît d'une posture singulière¹⁹⁷ qui consiste à ne pas uniquement regarder ce qui se fait avec pour objectif de le commenter. Les différents chapitres qui suivent s'emploieront à cerner ce que ce mouvement généralisé pour un devoir-informatiser peut produire comme effets d'enchaînement et de pouvoir, comme

¹⁹⁶ Cronin, Blaise. « Préface ». Mayère, Anne (dir.). *La société informationnelle : enjeux sociaux et approches économiques*. Paris-Montréal : L'Harmattan, 1997. p.10

¹⁹⁷ Je tiens ici à préciser que je ne suis pas seule sur cette voie qui m'a été ouverte par – pour ne citer qu'eux – Yves Jeanneret, Emmanuel Souchier, Joëlle Le Marec lors de mes premiers pas en recherche à l'université de Lille 3.

effets de normalisation. Cette visée de l'analyse se traduira par la description de médiations et d'appropriations par lesquelles une telle panoplie peut prendre corps. Et d'abord se projeter sur le corps d'un objet politique et symbolique par excellence, la ville.

CHAPITRE 4 :
L'ACTUALITE SCIENTIFIQUE DE LA
QUESTION DE LA VILLE DE "LA
SOCIETE DE L'INFORMATION"

Chapitre 2 L'actualité scientifique de la question de la ville de "la société de l'information"

L'enquête ici engagée sur les mobilisations et les métamorphoses de "la société de l'information" commence par un paradoxe : cette panoplie, qui repose sur l'idée d'un espace devenu virtuel, trouve une expression privilégiée dans un objet emblématique du local, la ville. Ce paradoxe est l'une des réalités politiques que l'enquête ici menée aura à éclairer.

Pour bien comprendre comment les différents acteurs mobilisent ce paradoxe, il est utile, avant tout, de comprendre comment la question des rapports entre un modèle politique, "la société de l'information" et un objet, la ville, a pu être posée par ceux qui s'y sont intéressés en tant que chercheurs ou observateurs. C'est donc un effort pour comprendre des modes de construction de la question de la ville dans "la société de l'information" qui posera les bases à partir desquelles, dans les chapitres suivants, l'investissement du même objet symbolique par les acteurs, les conseillers et les décideurs du politique sera analysé.

Si "la société de l'information" se présente comme une expression globalisante ne différenciant pas d'espaces spécifiques, ni des enjeux propres à des entités ou à des échelons sociaux, certaines recherches en sciences sociales tâchent de se pencher sur ce phénomène au travers de leur objet de recherche initial que constitue la ville ou l'urbain. L'attention de ces chercheurs se cristallise alors sur les nouveaux réseaux de télécommunications qui prennent place dans l'espace de la ville, mais leurs démarches se colorent différemment, en fonction de l'approche disciplinaire privilégiée (urbanisme, sociologie, géographie, sciences politiques, sciences de la communication) et de la forme d'appréhension de la thématique particulière que constitue "la société de l'information". Ainsi, il existe des champs disciplinaires pour lesquels germe un autre souci : celui d'observer, de comprendre et d'analyser les interactions qui s'instaurent entre leur objet de prédilection et un « nouvel » objet constitué par les dispositifs informatisés. Si la

ville peut se caractériser par l'enchevêtrement de systèmes, qu'ils soient sociaux ou techniques, la problématique prend une tournure particulière dès lors qu'il s'agit de mettre en lumière comment se déploient de nouveaux réseaux et quelles sont leurs logiques d'action particulières.

Nombreux sont les chercheurs de ces champs qui ravivent leurs orientations problématiques à la lumière des nouvelles données qui atteignent leur espace de prédilection. Ainsi, deux principales constatations voient le jour. La première est la nécessité de produire une réflexion originale :

« axée sur les transformations de la civilisation urbaine, les nouveaux services et les usages sociaux des technologies. »¹⁹⁸

La seconde souligne l'intérêt grandissant porté à la ville dans ce contexte :

« La ville serait le lieu d'expérimentation, le laboratoire de cette société à venir. »¹⁹⁹

Ces deux citations me permettent de mettre en lumière deux approches scientifiques du récent objet de recherche précédemment décrit. D'un côté, François Asher et Francis Godard lancent une invitation qui vise à la production scientifique autour de problématiques articulant ville et technologie. Ils s'interrogent sur la possibilité que les dispositifs informatisés soient à l'origine d'une évolution substantielle de l'espace de la ville, qu'elle devienne autre, indique le titre de l'article, c'est-à-dire que son usage, l'urbanité qui la caractérisent diffèrent de ce qu'elle est, de son présent. Pour ces auteurs, est posé comme une évidence le fait que :

« L'histoire longue et indissociable des villes et des systèmes techniques connaît probablement une de ces bifurcations qui ouvrent la voie à une nouvelle civilisation urbaine. »²⁰⁰

Ainsi, trois éléments transparissent dans le défi scientifique à venir présenté par ces auteurs : il s'agit du lien indéfectible entre ville et « réseaux », de la transformation urbaine inhérente à toute introduction de nouveaux réseaux, de l'émergence de nouvelles modalités de l'être-ensemble. Ce qui est en jeu chez ces chercheurs, ce n'est pas seulement la ville en tant qu'espace social, ni la relation qui s'établit entre cet espace et un élément technique, mais encore le

¹⁹⁸ Asher, François, Godard, Francis. « Demain, une autre ville? ». *La recherche*, « ville.com », supplément au n°337, décembre 2000, p. 7.

¹⁹⁹ Eveno, Emmanuel. *Les pouvoirs urbains face aux technologies d'information et de communication*. Paris : PUF, 1997. (Que sais-je ?, n°3156).

²⁰⁰ Asher, François, Godard, Francis. [2000]. p. 7.

résultat de cette accointance entre le technique et l'urbain. Et l'analyse de la littérature scientifique montrera que « sans cesse ces trois grandes lignes seront interrogées et retravaillées, bien qu'elles soient la plupart du temps imbriquées les unes dans les autres sans distinction.

Stipulant une autre forme de questionnements, Emmanuel Eveno émet une mise en garde vis-à-vis de l'intérêt soudain et démultiplié autour de la « ville » : celui-ci pourrait bien consister à la transformer en un théâtre, que ses dimensions assureraient d'une forte lisibilité. Il ne nie cependant pas l'intérêt que constitue une recherche portant sur ces deux objets, mais invite dès lors à reconsidérer la façon dont est abordé l'objet « ville ». La difficulté à fournir une définition de la ville comme espace de recherche est rappelée, à la suite de Marcel Roncayolo²⁰¹ : il faut éviter de constituer la ville en un vase clos, qui permettrait d'autant mieux de dégager des aspects significatifs d'un plan plus macrosocial. C'est pourquoi il semble nécessaire que :

« [l']on puisse attendre des innovation méthodologiques et conceptuelles de disciplines qui, pendant longtemps, ne s'étaient guère préoccupées du couple « ville » et « TIC ». »²⁰²

Le projet scientifique auquel Emmanuel Éveno s'associe poursuit donc l'ambition de ne pas clore les objets devenus scientifiques sur eux-mêmes, mais d'élaborer une approche heuristique permettant de ne pas les soumettre l'un à l'autre et de penser ensemble les différents niveaux définitionnels qui les composent. Or, et c'est bien la clef de ce qui va suivre, il apparaît que le plus souvent, en lieu et place d'une dialectique entre deux objets, l'un prend bien souvent le dessus sur l'autre, selon une hiérarchie qui sert le propos des différents auteurs analysés par la suite.

Cette entrée en matière m'a permis de mettre l'accent sur deux aspects essentiels de l'analyse qui est présentée dans les paragraphes suivants : d'une part, le fait que les problématiques se multiplient et interfèrent dès lors que l'on se penche sur

²⁰¹ « La ville est d'abord un lieu de réflexions croisées : est-elle construite pour autant comme un objet scientifique commun ? L'ambition serait considérable. En tous cas, et tous les contacts internationaux nous y invitent, on ne peut se contenter du confort d'un enfermement dans des mondes disciplinaires, plus ou moins satisfaits de leurs propres résultats. Au bout du compte, à étudier la ville (concept bien mal aisé à cerner), on se retrouve toujours contraint au déplacement des cloisons, à l'interférence des points de vue. ». Roncayolo, Marcel. « Une nécessaire interdisciplinarité ». *Courrier de CNRS : La ville*, n°81, été 1994.

²⁰² Eveno, Emmanuel. [1997]. p. 48.

des objets dont la complexité définitionnelle n'est plus à prouver tellement elle apparaît flagrante ; d'autre part, le jeu subtil de subordination qui s'accomplit dans un mouvement quasiment implicite à la posture de l'auteur. C'est dans un souci de clarté et de rigueur que j'ai choisi d'aborder successivement trois « courants » de recherche qui abordent la ville et les dispositifs informatisés. Examinant de près les auteurs étudiés, j'ai alors opté pour une qualification du terme « ville » en fonction des modes d'appréhension de la relation technique. En effet, que ces recherches interrogent l'impact de l'innovation technique sur l'espace social ou qu'elles se penchent sur les modalités d'appropriation urbaine de la technique, elles attestent toujours la prédominance de la ville comme entité structurante de leur démarche. Qu'elle soit amenée à devenir « réticulaire », « virtuelle » ou « informationnelle », la ville s'apparente à un nœud signifiant autour duquel la recherche déplace son angle d'approche. Suite à cette polarisation en trois approches des différentes recherches, j'effectuerai une analyse croisée, afin de dégager la perméabilité des démarches et afin de mettre en évidence quelques points communs qui les unissent.

2.2.1 Les villes « réticulaires » : une mort annoncée ?

Cette première catégorie de recherches²⁰³ se distingue par une approche de la ville contemporaine comme traversant une période historique trouble, voire troublée et par une accroche disciplinaire qui oscille entre urbanisme et philosophie. La définition de la ville qu'elle formule est saisie au travers d'un *avant* et d'un *après*. En tant qu'espace de sociabilité et de génération collective du sens, la ville est le lieu par excellence dans lequel s'organise le politique : on découvre ici une réflexion de nature philosophique sur le rapport entretenu entre ville et société. Ainsi, dans ces recherches, si elle naît de la concentration de l'habitat et de la recherche d'interactions économiques et sociales, la ville ne saurait se réduire à une accumulation de systèmes techniques, qu'ils soient routiers, électrifiés ou communicationnels. Sa définition nécessite une réflexion sur la question de l'aménagement. Aussi cette acception pointe-t-elle l'importance accordée à la dimension sociale et politique de cet espace, qui se caractérise par les pratiques sociales qui y ont cours, qui y trouvent leur contexte et qui renvoient à des institutions. Or, selon ces recherches, c'est une période de crise et de

²⁰³ Le corpus de textes sur lequel se fondent les analyses ici présentées est proposé dans l'annexe 7.

perturbation que traverse cette ville, dont Françoise Choay n'hésite pas, même, à annoncer « la mort »²⁰⁴.

Deux arguments sont développés en faveur de cette thèse : le premier est la dispersion urbaine qui se traduit par la « métropolisation », c'est-à-dire par une prise de domination étendue sur le territoire par l'urbain ; le second est l'avènement et la prise de pouvoir d'un système de réseaux dont il s'avère difficile de qualifier la matérialité. Ces deux axes constituent en quelque sorte l'abscisse et l'ordonnée d'une réflexion qui fait de la ville un objet manipulé par les réseaux, quels que soient leur nature et leur fonction. Ils sont ici abordés tour à tour bien qu'ils soient intimement liés, mais mon souci sera de bien montrer comment ils s'interpénètrent.

2.2.1.1 *La métropolisation : vers l'urbain homogène*

Les recherches analysées ici s'élaborent à partir d'un certain nombre de constats sur l'évolution de la ville qui, communément admis, sont réinterprétés à la lumière des préoccupations scientifiques des auteurs. La ville a été le sujet tout au long du vingtième siècle d'un processus d'attraction qui non seulement a conduit à une densification de sa population, mais qui a surtout produit une transformation morphologique de son échelle. Dès lors, la définition de la ville ne se fait plus par opposition à la campagne, mais tend à se formuler à partir de la juxtaposition et de l'hétérogénéité des espaces qui la composent. Nombre de recherches pointent ce nouvel assemblage et soulignent la nouvelle épaisseur urbaine. La réflexion se structure alors autour de deux éléments : la question des limites de la ville et celle de ses implications sociétales.

Alors que le terme d'« urbain » est couramment employé comme la forme adjectivale du terme « ville », historiens, géographes et urbanistes prennent soin de les distinguer, tant par souci étymologique que par scrupule épistémologique. Cette distinction se doit être rappelée, ici afin d'éclairer et de mettre en exergue ce qui constitue le point d'ancrage des recherches ici examinées. La ville ne possède pas de critères universels qui permettraient de la définir²⁰⁵. Néanmoins, quelques

²⁰⁴ Choay, Françoise. « Le règne de l'urbain et la mort de la ville ». In Dethier, J., Guilheux, A. (dir.). *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*. Paris : Centre George Pompidou, 1994. p. 26-35.

²⁰⁵ En effet, le nombre d'habitants, les critères géopolitiques varient d'un pays à un autre.

modalités se distinguent, dont le rassemblement d'habitats (la *villa* latine), le développement de fonctions politiques, religieuses et économiques et en dernier lieu, la délimitation d'une forme. Aussi la ville est-elle perçue comme un espace clos aux frontières établies. L'urbain s'oppose, étymologiquement, à tout ce qui est rural, mais cette définition par défaut (ce qu'il n'est pas) prend sens dès lors qu'il se distingue par le fait qu'il ne donne pas lieu à une quelconque mise en forme. S'il y a de l'urbain dans la ville, la ville ne se fond pas dans l'urbain. Aussi est-ce cette distinction fondamentale qui est à l'origine du débat autour de la question de la forme contemporaine des espaces habités. A la suite de Françoise Choay, Thierry Paquot remarque que les villes ne cessent de s'étendre et que :

« L'urbain sort des limites de la ville traditionnelle et s'éparpille dans le périurbain et au-delà. »²⁰⁶

Et, pour effectuer ce constat du passage d'une forme maîtrisée ou tout du moins appréhendable qu'était la ville à un flou urbanisé non définissable, Thierry Paquot use d'une désignation généralisée : en effet, l'ensemble des noms communs est précédé d'un article défini qui suggère que le nom commun n'a pas de référent contextuel unique, mais qu'il enchâsse tous les référents possibles. Aussi, la définition proposée est-elle hétéronome par le pouvoir qu'elle possède de s'universaliser : elle s'appuie sur la référence implicite à une forme initiale et partagée, maintenant dissipée. De plus, l'ensemble de l'énoncé se caractérise par la métaphore filée du débordement, qui permet d'identifier la posture scientifique adoptée par Thierry Paquot : son engagement axiologique est manifeste dans la modalisation de l'énoncé par des verbes (« sort », « s'éparpille ») et adverbes, qui sont autant de marqueurs de dépréciation de ce franchissement jugé excessif – qui se manifeste dans le trop de l'« au-delà » – et irrémédiable – qui s'exprime dans l'usage de l'indicatif présent fournissant à l'énoncé le statut de vérité.

Cette observation globale se poursuit par « le choc de la métropolisation »²⁰⁷ que chacun souligne avec gravité. Et c'est bien la référence à un passé de la ville révolu et à un présent soumis à d'autres lois qui joue le rôle de lien entre ces recherches :

« La ville n'est plus finie comme autrefois. Plus grave encore, sa forme tend à devenir secondaire au regard

²⁰⁶ Paquot, Thierry. « Le devenir urbain du monde ». *Urbanisme*, n°309, nov-déc 1999, p. 127.

²⁰⁷ Ghorra-Gobin, Cynthia. « L'utopie de la ville au 21^{ème} siècle : entre nouvelle donne politique et mythes fondateurs ». *Rencontres sur l'utopie : Peut-il y avoir une utopie de la ville ?*, Mai 2002, <http://www.2100.org>.

de détermination comme les liens qu'elle entretient avec d'autres métropoles [...]. »²⁰⁸

Se dessine alors, dans ces recherches, un autre paysage de la ville qui cède peu à peu la place à un « urbain généralisé »²⁰⁹. Une nécessité se fait jour de qualifier ce qui se joue pour mieux souligner le processus de métropolisation : « Ville dense, ville étalée »²¹⁰, « ville diffuse »²¹¹, « ville disloquée »²¹², « villes informes »²¹³, les adjectifs usités forment une isotopie du dégoût, qui confère une homogénéité discursive à ces recherches. Cette isotopie commune, reposant sur un réseau lexical d'adjectifs marquant une extension continue, se fonde sur la référence partagée à une forme « ville » et sur le constat de son obsolescence.

Et cette posture grave face à la conurbation est associée à une remarque critique sur la perte de sens qu'elle engendre, sur l'altération des repères symboliques qui marquent la spécificité de la ville. Il s'agit alors d'aborder l'autre élément définitionnel de la ville et d'identifier les problèmes socioculturels induits par la « dispersion » urbaine. C'est la question du vivre-ensemble qui est remise à l'ordre du jour par ces recherches : ces dernières se focalisent sur le caractère politique, la puissance symbolique de la ville. Il s'agit donc de considérer la ville comme un objet social qui fournit un contexte d'interprétation de l'espace et de participation à la création du sens. Or, sa possible « dilution » dans l'urbain remet en cause ces qualités en « atomisant » le sentiment d'appartenance et en favorisant l'anonymat. Françoise Choay souhaite, au travers de son cri d'alarme :

« pointer [...] la disparition – dont on n'a pas assez pris conscience – d'une certaine manière locale de vivre institutionnellement ensemble [...], la disparition d'une culture des limites. »²¹⁴

²⁰⁸ Picon, Antoine. « Les utopies urbaines, entre crise et renouveau ». *Revue des deux mondes*, avril 2000, p.110-117. (c'est moi qui souligne).

²⁰⁹ Paquot, Thierry. [1999].

²¹⁰ Chemetov, Paul. « La démocratie contemporaine se joue dans la ville ». Entretien par Jackie Viruega. *Regards*, n°57, mai 2000.

²¹¹ Paquot, Thierry. « Homo urbanus, version 2030 ». *Urbanisme*, n°334, « Tendances 2030 », juin 2004.

²¹² Agier, Michel. *L'invention de la ville : banlieues, townships, invasions, favelas*. Paris : Éditions des archives contemporaines, 1999.

²¹³ Picon, Antoine. [2000].

Cette citation illustre bien la transition conceptuelle qui s'effectue dans le discours, dès lors qu'il s'attache à relier la question de la matérialité formelle de la ville à son usage politique. Elle souligne que la ville, par ses qualités spatiales, engendre une certaine configuration des rapports sociaux. C'est l'expérience de la ville en tant que lieu particulier, dans lequel se juxtent l'anonyme et le collectif, qui est mise en lumière : se dévoile une posture scientifique qui s'appuie sur l'attribution d'une valeur à l'objet « ville » et à sa pratique. En effet, il s'agit de mettre l'accent sur une certaine pratique sociale et symbolique de la ville qui s'efface, non pas véritablement par absence d'un vouloir, mais par la détérioration d'un cadre, d'un contexte de circulation. De ce fait, s'opère un transfert de la métaphore de la décomposition sur la qualité de l'identité collective :

« L'urbanisation distendue génère une urbanité choisie, sélective et discriminante qui émiette le corps social et en désolidarise les divers constituants. »²¹⁵

Les préfixes « dis-« et « e(x) » sont déclinés des deux côtés de l'assertion et indiquent la rupture entre deux états de chacun des objets décrits : mais surtout, ils assimilent les effets fonctionnels aux effets sociaux. Le choix persistant de ces éléments rend compte de l'intention portée par l'auteur de créer une figure du désordre : aussi cette répétition permet-elle de ponctuer, pour Thierry Paquot, le *passage* d'un âge d'or de la ville à une « civilisation de l'urbain »²¹⁶.

On voit donc, dans ces recherches, s'affirmer une continuité conceptuelle entre la forme de la ville et sa fonction politique et sociale. Ces champs d'étude sur la ville se définissent comme le lieu d'émergence d'une nouvelle conceptualisation de l'objet de recherche « ville » : ils entendent mettre l'accent sur le fait que la ville doit être capable d'accueillir les contradictions culturelles et la pluralité, et ne pas se réduire ni à une juxtaposition d'espaces dépourvus de sens, ni à une uniformisation des lieux. Mais cette vision quasi apocalyptique du devenir global de la ville s'appuie sur l'essor des nouveaux réseaux de télécommunications depuis une vingtaine d'années.

²¹⁴ Choay, Françoise. Propos recueillis par T. Paquot. *Urbanisme : Le XXe siècle, de la ville à l'urbain*, numéro spécial, n°309, nov. 1999, p. 8.

²¹⁵ Paquot, Thierry. [2004]. (c'est moi qui souligne).

²¹⁶ Choay, Françoise. [1999].

2.2.1.2 *Le règne des réseaux*

Ces recherches se caractérisent par une posture scientifique de la rupture dans la perception de l'objet. En effet, leur approche est déterminée par la portée politique de leur propos, qui induit une certaine normalisation du discours et une volonté de réhabiliter un élan utopique au sein des lieux de sociabilité. La coupure entre « ville » et « urbain » n'est pas seulement, dans ces écrits, le fruit d'une simple évolution de la croissance urbaine, mais elle résulte surtout de l'introduction de plus en plus massive des réseaux de télécommunications, infrastructures techniques, c'est-à-dire des dispositifs informatisés :

« le paysage urbain est devenu un paysage de la consommation de masse, trouée par des infrastructures géantes. »²¹⁷

Ce bilan est donc directement associé aux transformations médiatiques et il procède par la stigmatisation de deux traits des réseaux : leur prolifération et leur immatérialité.

Dès les premières lignes de son article dans le numéro spécial d'*Urbanisme* consacré à un retour historique sur l'architecture et la science de la ville durant tout le XX^{ème} siècle, Françoise Choay établit cette rupture par le passage à « l'ère du branchement »²¹⁸ qu'elle désigne comme l'accroissement de la place attribuée aux réseaux, en particulier informatisés. Elle suggère alors que cet aménagement technique se réalise au détriment d'une réflexion sur la complémentarité des espaces. Cette observation est le point de départ d'une mise en garde :

« Mais il ne faudrait pas que cet outil, qui postule une isotropie de l'espace planétaire, nous impose sa loi. Il ne faudrait pas que la culture du branchement, qui a déjà profondément transformé notre relation à la durée et à la « concrétude » du monde, nous fasse perdre ce qui a été durement conquis par la culture des limites et de la proximité durant des millénaires de symbiose entre l'espace naturel et les activités humaines. »²¹⁹

Se retrouve dans cet extrait la dichotomie entre deux périodes, précédemment signalée. Cet avertissement qui sonne comme un cri d'alarme poursuit la figure de

²¹⁷ Picon, Antoine. [2000].

²¹⁸ Choay, Françoise. [1999]. p.6.

²¹⁹ Choay, Françoise. [1999]. p.6. (c'est moi qui souligne).

la détérioration mise en évidence dans le paragraphe précédent. Le système énonciatif de cet extrait comporte de nombreuses marques d'embrayage qui manifestent indirectement l'affirmation de la présence de son énonciateur : la conjugaison du verbe modalisateur « falloir » au conditionnel est aussi une expression de l'engagement. Un *engagement contre*, qui transparait dans la construction d'un univers de référence perceptible dans le réseau sémique utilisé. Le déictique « cet » a ici une valeur de rejet qui est amplifié par l'usage du nom commun « outil » qui a vocation à réduire les dispositifs à leur composante instrumentale. Leur fonction connotative est poursuivie dans la présence des verbes « imposer » et « perdre » qui réfèrent à un champ lexical du « subi ». Le mécanisme de connotation se traduit aussi dans l'emploi des adverbes « profondément » et « durement » qui jouent de l'opposition entre le détruit et l'acquis. Ainsi, est créé dans cet énoncé tout un réseau d'effets connotatifs qui construisent une référence puissante à la « ruine ». Par ailleurs, le jeu d'opposition mis en place par Françoise Choay est tenu par l'antagonisme qu'elle soulève entre le « planétaire » des réseaux et la « proximité » du lieu. Ainsi, cette chercheuse fait naître l'image d'une ville soumise au « branchement » des diverses infrastructures et contrainte au « débranchement » des réseaux de sociabilité. Elle élabore donc un régime de dualité à la fois sémantique et conceptuel entre techniques de l'interconnexion et lieux désarticulés.

Ce champ de recherche fait intervenir cette « débauche d'électronique »²²⁰ au premier plan de la redéfinition de la ville. Et elle place cette relation entre télécommunications et ville sous le signe de la conséquence : Jean Zeitoun poursuit la perspective duale de Françoise Choay en rappelant que la relation au territoire est fondée sur la métrique et que cette dernière gouverne les représentations qu'il est possible de s'en faire. Or, cette « logique métrique » ne permet pas d'appréhender l'arrivée des télécommunications. Pour Jean Zeitoun, ces derniers entraînent un changement du rapport à la spatialité, par la mécanisation de la relation qu'induisent les machines. Or, cet « accès logique »²²¹ ne permet pas la production d'une représentation partagée et universelle, source d'échange et de sociabilité ; aussi la prégnance subite de ce qu'il résume par le terme de « télécoms » s'institue hors du territoire, voire *a-territorialement*. Jean Zeitoun en conclut que « lien social et territoire » peuvent se réduire à être « assimilables à de simples bruits »²²². Cependant, dans un article consacré plus

²²⁰ Paquot, Thierry. [2004].

²²¹ Zeitoun, Jean. « Nouvelles représentation de l'espace et matérialité du territoire ». *Quaderni*, « Territoires éclatés le rôle des technologies de communication », n°30, p. 94.

²²² Zeitoun, Jean. p. 96.

spécifiquement à l'étude de la conception et de la valorisation des réseaux de transports, George Amar²²³ précise que si la relation étroite entre réseaux et ville est indéniable, il s'agit de s'interroger sur une possible explosion due au trop plein réticulaire. Pour George Amar, l'enjeu est dès lors de ne pas instrumentaliser le réseau en simple outil qui s'imposerait dans un espace social, mais en l'intégrant dans une réflexion sur la connectivité des territoires entre eux :

« Si la ville semble « exploser », s'hétérogénéiser, les réseaux continuent d'en être le lien, le liant, mais dans un sens renouvelé. »²²⁴

Cette proposition de soustraire l'analyse à tout déterminisme réticulaire laisse tout de même ouverte la question de la qualification de ces nouveaux réseaux. Et, en effet, dans ces différentes recherches, fixer leur nature pose problème.

C'est bien la question de la matérialité de ces nouveaux dispositifs qui est en cause dans ces réflexions : la tendance à penser ces nouveaux réseaux comme immatériels se révèle le point de resserrement de toutes les craintes. En introduisant le dossier intitulé « Téléville » – qui reprend l'expression de Paul Virilio et dont le préfixe « télé » met en exergue à la fois le changement de nature et la perte d'ancrage de l'objet étudié –, Anne Cauquelin et Cynthia Ghorra-Gobin s'interrogent sur l'avenir de la ville alors que la communication tend vers une « dématérialisation »²²⁵. Cette perte de la matérialité communicationnelle conduirait à la consécration d'« une ville transparente »²²⁶. Ainsi, s'agit-il d'analyser cette transformation de l'identité de la ville (« dématérialisation ») et de son statut (« délocalisation ») à la lumière de la modification du rapport à l'espace induit par les « médias technologiques »²²⁷ : on retrouve le préfixe privatif « dé- » qui vise à mettre en évidence l'influence transformante du cadre technique sur la ville. À la suite de Françoise Choay, ces recherches se penchent sur les notions de « frontière » et de « connexion » qui sont opposées l'une à l'autre : elles sont chacune considérées comme une proposition singulière de rapport au monde. La

²²³ Amar, George. « Pour une nouvelle conception des réseaux dans la ville ». *Quaderni*, « Téléville », n°6, hiver 1988-1989, p. 23-33.

²²⁴ Amar, George. [1988-1989]. p. 33.

²²⁵ Cauquelin, Anne, Ghorra-Gobin, Cynthia. « Avant-propos ». *Quaderni : Téléville*, n°6, hiver 1988-1989.

²²⁶ Cauquelin, Anne, Ghorra-Gobin, Cynthia. « Avant-propos ». *Quaderni : Téléville*, n°6, hiver 1988-1989, p. 11.

²²⁷ Cauquelin, Anne, Ghorra-Gobin, Cynthia. « Avant-propos ». *Quaderni : Téléville*, n°6, hiver 1988-1989, p. 8.

« frontière » reconnaît la présence de l'autre, en est une manifestation qui permet l'échange, tandis que la « connexion » transcenderait les différences, voire les nierait en effaçant la consistance de l'espace par sa réduction à quelques points de liaison. Ce débat pose la question de l'interdépendance entre technique et société ; mais il trouve ses limites dans l'opposition fonctionnelle entre « matérialité » de la ville et « immatérialité » des nouveaux médias. Cette crainte d'une absorption de l'espace physique dans l'espace de l'écran est fondée philosophiquement sur la question du réel et de sa représentation ; toute reproduction de lieu²²⁸ conduirait à la perte de sa spécificité et de sa singularité. Suivant ainsi une des interprétations de Walter Benjamin²²⁹ selon laquelle la reproduction technique entraîne la détérioration de l'*aura* étant donné que :

« ce qui fait l'authenticité d'une chose est tout ce qu'elle contient de par son origine, de sa durée matérielle à son pouvoir de témoignage historique²³⁰,

ces recherches s'adosent à la nature matérielle de la ville comme la source de transfert du pouvoir qui serait perdue avec la généralisation technique.

Cette première dualité d'objets (ville matérielle/techno-communication immatérielle) est doublée d'une seconde opposition d'ordre historique. Reprenant les thèses de Manuel Castells, Thierry Paquot affirme que les métropoles sont le résultat du :

« passage d'une société industrielle à une société informationnelle. »²³¹

Dans ces recherches, le thème de la « métropolisation » est intimement lié à la multiplication des réseaux, au fait que ces derniers réduisent l'espace à une suite pointillée. Il ne s'agit pas de reprendre ici les analyses menées plus haut sur l'avènement d'une nouvelle société, mais d'étudier comment ce présupposé se répercute sur les modes d'appréhension des changements en cours dans la ville. La nature des produits qui circulent et s'échangent serait passée d'un état concret

²²⁸ Cauquelin, Anne. « La ville transparente ». *Quaderni : Téléville*, n°6, hiver 1988-1989, p. 15-21.

²²⁹ Il existe actuellement deux courants d'interprétation du texte de Walter Benjamin *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* : la première affirme que la possibilité de reproduire techniquement les œuvres d'art entraîne, chez Walter Benjamin, une nostalgie de l'*aura* ; la seconde rejette ce qu'elle pense être un contresens en expliquant que la technique libère la création de sa perception classique et permet d'avancer vers sa démocratisation. Ici, c'est la première interprétation qui est reprise par Anne Cauquelin et Cynthia Ghorra-Gobin. Benjamin Walter. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris : Allia, 2004.

²³⁰ Benjamin, Walter. [2004]. p. 16.

²³¹ Paquot, Thierry. [1999]. p. 7.

à un autre insaisissable, le premier renvoyant à un enracinement et définissant un contexte, le second dépassant le cadre spatial et libérant des contraintes physiques. Ce jeu d'opposition symétrique fonde à la fois la réflexion sur la standardisation (qui se traduit par l'indifférenciation des lieux) et celle sur le sens (qui s'entend contre la chosification de l'espace urbanistique). Ainsi, ces recherches esquissent un basculement conceptuel sur la question de la « matérialité » dès lors qu'elles s'attèlent à un nouvel objet de recherche : le glissement consiste dans le refus d'aborder les nouveaux médias comme des dispositifs matériels. Et, c'est bien un refus et non une difficulté à penser le média : toute l'architecture théorique repose sur cette attribution d'immatérialité.

Ce champ de recherche postule donc une transformation radicale de la définition de l'objet ville par l'intervention rendue spectaculaire des réseaux de communication. La ville se retrouve confrontée à la perte de sens, elle est « désenchantée », nous dit Thierry Paquot, reprenant les analyses de Marc Augé.

2.2.2 Les villes « virtuelles » : un avenir immatériel ?

Les recherches regroupées dans ce second ensemble²³² se caractérisent par une attitude inverse à celle qui vient d'être exposée : elles manifestent un enthousiasme vis-à-vis des transformations médiatiques en cours. Cet engouement peut être motivé par diverses raisons et en particulier l'idée d'une ouverture utopique permise par la « révolution » médiatique. En effet, ces recherches présentent (de façon plus ou moins explicite) les trois principes de l'utopie qui trouvent comme un écho dans la situation médiatique actuelle, à savoir la mauvaise conjecture sociale et économique, la projection d'un nouvel idéal, un « espace » de concrétisation. S'il n'est pas utile de s'attarder sur le premier point, les deux suivants vont constituer l'armature de cette partie consacrée à ces recherches qui qualifient la ville de « virtuelle »²³³. J'ai ainsi repéré dans les textes

²³² Le corpus de textes sur lequel se fondent les analyses ici présentées est proposé dans l'annexe 8.

²³³ En effet, Blaise Galland titre un de ces articles « La ville virtuelle » où se dessine par l'entremise de l'article défini une nouvelle concrétisation spatiale ; Pierre Lévy qualifie, quant à lui, à plusieurs reprises la ville de « virtuelle » en renvoyant à sa nouvelle dimension planétaire et surtout en s'appuyant sur cette qualité de « réel » qu'il attribue à cette notion ; par ailleurs, la difficulté à traduire en français l'expression de William Mitchell *City of bits* peut amener à la rendre équivalente

un mouvement : de l'identification d'un nouvel « espace » à investir constitué par les réseaux, on bascule vers la constitution d'un projet techno-social.

J'ai choisi d'analyser ces deux facteurs en deux temps problématiques afin de bien mettre en évidence comment chacun d'entre eux permet de préciser la configuration discursive façonnée par ce champ de recherche. En effet, c'est l'imbrication étroite entre ville et réseaux informatisés qui devient le manifeste de ces recherches.

2.2.2.1 *Cyberespace et réseaux : déplacement métaphorique de l'espace de la ville*

Ces recherches s'appliquent à établir un pont entre un « ici », constitué par la ville ou plus largement l'espace urbain, et un « ailleurs », que pourrait désigner l'espace informatisé. En effet, c'est la promotion d'un nouvel espace aux caractéristiques et aux valeurs substantielles qui constitue leur principal objet et qui bénéficie d'une forte publicité. Cette promotion cherche à se renforcer par un projet scientifique qui se manifeste par un travail éditorial et polyphonique. Il n'y a qu'à penser à l'édition de *Cyberculture* de Pierre Lévy²³⁴ accompagnée d'une couverture promotionnelle le présentant comme un ouvrage « grand public » alors qu'il constitue au départ un rapport au Conseil de l'Europe, pour s'apercevoir que ces recherches jouissent d'un contexte favorable de publicisation. Ces recherches proposent de fournir un éclairage à la fois visionnaire (elles s'appliquent à définir où nous serons demain) et technophile (elles adhèrent à l'idée de « révolution technique »). Refusant néanmoins toute qualification de déterminisme technique, elles développent l'idée d'un doublement de l'espace physique par l'espace immatériel des réseaux et vont donc s'employer à qualifier, à nommer et à définir ce dernier.

Ainsi, loin de s'alarmer du « bouleversement » traversé par la société, ces recherches s'emploient à décrire comment les nouveaux dispositifs informatisés présents dans l'espace quotidien permettent non seulement la création d'une nouvelle spatialité, mais offrent aussi l'opportunité d'un déplacement de nos modes de sociabilité. Pour ce faire, elles entrevoient tout d'abord une sorte de

à cette formulation qui marque bien l'attachement au changement de matérialité permis par les médias informatisés.

²³⁴ Lévy, Pierre. *Cyberculture*. Paris : Odile Jacob, 1997.

correspondance entre la forme « ville » et l'organisation des dispositifs médiatiques, et attribuent pour cela à ces derniers un caractère urbain. Servent alors à la qualification des nouveaux médias de communication des opérateurs d'association qui tendent à produire un rapport d'équivalence, ou plutôt de concordance entre ces deux espaces. Cela procède dans un premier lieu d'un renversement de détermination : il s'agit de désigner l'espace médiatique au travers de la métaphore urbaine. C'est ainsi que William Mitchell établit une sorte d'analogie :

“You get from place to place in cyberspace by following logical links rather than physical paths. »²³⁵

La comparaison de similitude s'effectue sur un double plan : elle est à la fois immédiate et décalée. Tout d'abord, le champ lexical employé (soulignement continu) fait clairement référence à celui de la ville : on obtient donc un effet dénotatif par la création d'un univers unique qui évoque le déplacement (« to get from », « follow ») dans un espace urbain (« place », « paths »). Mais une rupture s'effectue par renversement de la figure urbaine qui se traduit sur trois plans (soulignement discontinu) : l'usage d'un second champ lexical (« cyberspace », « logical ») qui appartient à l'univers informatisé, la précision (« physical ») et l'adverbe contradictoire (« rather than ») qui mettent l'accent sur la particularité de chacun des espaces mis en présence. Mais cette hétérogénéité qui pourrait desservir le propos crée une trame entre les deux univers qui ne sont pas les mêmes, malgré la proximité dont ils jouissent, et, surtout, met l'accent sur un certain degré de dépendance. Signalons aussi que se profile, dans cet extrait, la mise en avant d'un rapport mécanique entre espace et informatique : derrière le « logical links » et la métaphore urbaine, se dessine cette logique opératoire de la mise en continuité des textes et des espaces par les nouveaux médias.

Et, Blaise Galland s'accorde aussi à esquisser une formulation analogique entre la ville et les dispositifs informatisés :

« Lorsqu'on expérimente les réseaux informatiques, on est immanquablement appelé à se représenter ce monde étrange sous la forme d'une ville. »²³⁶

Cette phrase qui débute l'article de Blaise Galland met en évidence la double nécessité de préciser ce dont il est question et de le rapprocher d'éléments

²³⁵ Mitchell, William J. *City of bits : Space, Place and Infobahn*. Cambridge : MIT Press, 1995. p. 23. Traduction : « Vous vous déplacez de lieu en lieu dans le cyberspace en suivant les liens logiques au lieu du chemin physique. » (C'est moi qui souligne)

²³⁶ Galland, Blaise. « La ville virtuelle ». *Raisons et déraisons de la ville. Approches du champ urbain*. Lausanne : PPUR, 1996. (C'est moi qui souligne)

connus. Pour cela, Blaise Galland procède en trois temps. En effet, il use tout d'abord d'un terme appartenant au champ lexical de l'informatique et s'appuie donc sur un code socio-culturel spécifique ; ensuite, il procède à un acte de parole avec l'expression « monde étrange » qui lui permet de qualifier le premier membre sur un autre mode, ici celui du merveilleux – l'étrangeté n'étant pas utilisée ici pour effrayer, mais pour attirer. Le rôle du démonstratif « ce » est déterminant dans le jeu sur les signifiants que met en place Blaise Galland. C'est lui qui permet d'effectuer un déplacement notionnel entre les termes et de marquer l'activité poétique profondément liée à la posture de l'auteur. Or, un troisième mouvement, celui-ci dénotatif, est offert par l'expression comparative « sous la forme d'une ville » : le verbe modalisateur « se représenter sous la forme de » permet l'affirmation de la subjectivité énonciative²³⁷.

Ainsi, passe-t-on du technique au merveilleux pour aboutir au réel. L'entremêlement des niveaux métaphoriques a pour objectif de démultiplier les perspectives autour de l'objet présenté. Ainsi, le jeu métaphorique établit une granularité poétique autour de l'objet technique, ce qui vise à lui fournir une nouvelle apparence « impliquant une méfiance de la réalité littérale et une acceptation des fictions formant notre réel »²³⁸.

En plus de ce repérage analogique, Blaise Galland s'appuie sur une expérience individuelle pour la projeter dans celle d'un collectif : l'emploi du pronom personnel « on » est à cet égard significatif, englobant énonciateur et lecteur dans un même sujet. Il apparaît d'ailleurs clairement que ces recherches s'appuient sur une certaine connivence avec leur lecteur : le « you » employé par William Mitchell tout au long de son livre constitue une proposition de partage de l'expérience média-informatisée. En décrivant des pratiques simples et en les reliant à une réflexion documentée de nature philosophique sur les enjeux des transformations en cours, William Mitchell inclut le lecteur au sein du cheminement de sa pensée. Il s'agit que chacun se rende compte que :

« The network is the urban site before us, an invitation to design and construct the City of Bits (capital of the twenty-first century). »²³⁹

²³⁷ Fromilhague, Catherine, Sancier, Anne. *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris : Dunod, 1991. p. 135.

²³⁸ Mons, Alain. « Métaphore et métamorphose du contemporain ». *Recherches en communication*, n°2, 1994, p. 134.

²³⁹ Mitchell, William J. [1995]. p. 24. Traduction : « Le réseau est un emplacement urbain devant nous, une invitation à la conception et à l'élaboration de la Ville d'Octets (la capitale du vingt-et-unième siècle). » (C'est moi qui souligne)

La corrélation précédemment analysée se poursuit ici dans une perspective non plus seulement analogique, mais transpositionnelle. « Tout reste à créer dans cet espace », nous encourage à penser cet extrait, et cela, sur la base de l'espace urbain perçu et pratiqué par chacun. La conversion métaphorique de ce « network » selon une réalité commune est le procédé utilisé pour « contourner le réel par des figures imagières pour mieux y revenir »²⁴⁰.

Cette recherche d'acointance et de projection sert-elle à procurer une certaine épaisseur matérielle aux réseaux informatiques en les informant par le rapprochement à l'urbain ? En effet, stipulant par ailleurs l'immatérialité des réseaux (chez William Mitchell, l'ère du « bit » annonçant, par exemple, la fin du papier, support réclamant d'être « warehoused, transported, stocked... », le digital simplifiant l'ensemble de ces opérations lourdes²⁴¹ et Blaise Galland de préciser que les réseaux permettent de transmettre « tout ce qui peut être réduit en bytes »²⁴²), ces auteurs effectuent une sorte de contournement de la difficulté à prendre en compte la matérialité des dispositifs informatisés grâce à la production métaphorique.

L'enjeu de ces recherches ne consiste pas seulement à discerner une similitude entre espace urbain et espace informatisé, mais surtout à lui reconnaître une certaine autonomie. Et c'est l'acte de dénomination qui va permettre à cet espace aux contours pour l'instant analogiques d'incarner ces propres capacités et valeurs. Le terme « cyberspace » joue dès lors un rôle majeur dans la nécessité d'incorporer un ensemble de représentations encore diffuses dans les nouveaux médias.

Le terme « cyberspace » mérite donc par l'ensemble des enjeux sémiolinguistiques qu'il comporte que l'on s'y arrête. La « nouveauté » entraîne de façon quasi implicite la création de termes et autres expressions capables de la désigner ; les médias informatisés ne nous ont pas épargnés à ce niveau. La création de ce technolecte spécifique (un infomédialecte ?) correspond à la volonté de produire un effet de transparence en fournissant une représentation non médiatisée de ces nouveaux médias. Le terme « cyberspace » appartient donc à cet ensemble lexical²⁴³, depuis sa première occurrence identifiée dans l'ouvrage de science-

²⁴⁰ Mons, Alain. [1994]. p. 133.

²⁴¹ Mitchell, William J. [1995]. p. 50.

²⁴² Galland, Blaise. « De l'urbanisation à la glocalisation : l'impact des TIC sur la vie et la forme urbaine ». *Terminal*, 1996, n°71-72.

²⁴³ Mais il n'est pas question ici de remonter l'ensemble du processus de sa prise en charge par la langue, ce qui relève du domaine de la sociolinguistique.

fiction de William Gibson, souvent convoqué par les technophiles. Il se définit linguistiquement comme un néologisme lexical de type syntagmatique, ce qui signifie que c'est une formation néologique qui s'appuie sur l'interfixation entre les deux éléments « cyber » et « espace ». Or, l'analyse du jeu lexical qui s'instaure entre les deux éléments est riche d'enseignements. L'élément « cyber » peut être, en effet, à la fois considéré comme un préfixe ou comme un terme à part entière. La catégorie linguistique du préfixe engendrerait une dérivation du sens du terme le suivant et qui suggérerait une nouvelle qualification de la nature de l'espace : ce qui marqueraient une distinction et une aptitude inédite. Sa considération en nom commun conduirait à une désignation métaphorique, par usage métonymique d'une de ses représentations, des nouveaux médias. Je ne trancherai pas entre ces deux possibilités, tant elles me semblent, l'une comme l'autre, symptomatiques de la fascination perceptible dans ce néologisme pour les transformations médiatiques en cours. Le choix d'un tel néologisme, qui rencontre un succès certain, veut marquer l'activité de création engendrée par l'actualité techno-médiatique. Son emploi procède d'une volonté d'incarner un courant, mais il constitue aussi une invitation à un renouvellement de la pensée au travers des nouveaux médias. La langue ne suffisant pas à désigner ce qui se passe, le néologisme vise à acquérir un pouvoir d'évocation accru. Aussi est-il institué avec le double objectif de notifier la nouveauté et de se fondre par sa reprise dans la langue.

Nombreux sont ceux qui ont permis la popularisation et la publicisation de ce néologisme. William Mitchell, Blaise Galland font partie de ceux-là, mais Pierre Lévy a joué un rôle déterminant par l'usage qu'il en a fait et le poids qu'il lui a accordé dans sa réflexion. En effet, le cyberspace de Pierre Lévy est un pantonyme, c'est-à-dire une « dénomination servant de terme régisseur, synchrétique, mis en facteur commun à l'ensemble du système »²⁴⁴. Possédant un rôle de synthèse dans la pensée de Pierre Lévy, il est ce qui permet de désigner d'un seul nom la complexité médiatique :

« L'ordinateur n'est plus un centre, mais un nœud [...].
A la limite, il n'y a plus qu'un ordinateur, mais il est devenu impossible de tracer ses limites, de fixer son contour. C'est un ordinateur dont le centre est partout et la circonférence nulle part, un ordinateur hypertextuel, dispersé, vivant, pullulant, inachevé : le cyberspace lui-même. »²⁴⁵

²⁴⁴ Hamon, Philippe. *Introduction à l'analyse du descriptif*. Paris : Hachette, 1983. p. 140.

²⁴⁵ Lévy, Pierre. [1997]. p. 52.

Cet extrait rend évidente la conception idéologique sur laquelle repose la thèse de Pierre Lévy : le cyberspace devient un objet, une entité capable d'englober et de caractériser l'ensemble des modifications rendues possibles par les médias informatisés. « L'ordinateur » devient le cœur de la métaphore sociale : il devient le *lieu* unique dans lequel la pratique doit avoir cours. La catégorie du « nœud » permet à la fois à Pierre Lévy de suggérer la concentration du social et son atomisation. L'énumération d'adjectifs, qui convoquent tous l'idée de puissance, sert non pas à fournir un motif de représentation, mais au contraire à enraciner l'idée d'abstraction. Insaisissable et hétéromorphe, la catégorie du « cyberspace » acquiert cependant une évidence qui prend forme sur le plan énonciatif par l'effet de conclusion des deux points et l'effet d'insistance de l'adjectif « même ». Le dernier segment nominal s'apparente à une mise en scène théâtrale de présentation du dernier personnage : et cette personnification du cyberspace favorise sa célébration.

Les recherches réunies ici s'emploient donc à organiser une représentation des dispositifs informatisés sous la forme d'un nouvel espace à conquérir. Après l'avoir qualifié en usant d'une analogie urbaine et l'avoir nommé, il s'agit de lui définir une fonction sociale. Ainsi les recherches vont proposer de considérer le cyberspace comme la meilleure façon de définir les pratiques sociales possibles dans et avec les médias informatisés.

2.2.2.2 Une technique planétaire, une appropriation locale : recomposition médiatisée du local.

La notion de cyberspace repose sur le dessein de suggérer à la fois une nouvelle forme d'organisation sociale grâce à la technique et l'apparition d'un imaginaire de la sociabilité. Plusieurs des auteurs cités précisent qu'ils n'envisagent pas une substitution de l'espace médiatique à l'espace social. Au contraire, les nouveaux réseaux peuvent être des intermédiaires de revalorisation urbaine : c'est pourquoi les questions de l'espace et de la ville restent centrales et sans cesse mobilisées. Cependant, ces recherches voient dans les qualités « immatérielles » et/ou « virtuelles » des réseaux une opportunité, non seulement pour réinvestir des fonctions sociales dans le réseau, mais encore pour appréhender la ville sous la forme d'un « hypertexte » ou d'un « nœud », et ainsi, la considérer fonctionnellement et non pas sémiotiquement.

Marc Guillaume préfère parler de « commutation spatiale »²⁴⁶, indiquant que le territoire serait « anamorphosé par les divers réseaux »²⁴⁷ plutôt que remplacé. Il souligne que ces réseaux favorisent la naissance d'une « nouvelle société urbanisée et tissée de réseaux invisibles »²⁴⁸, celle des « hypervilles »²⁴⁹. La « commutation » est présentée par Marc Guillaume comme un suite d'opérations fonctionnelles de mise en relation, fondée sur le « distanciel »; les nouveaux réseaux seraient à l'origine d'une mise en puissance de cette commutation, et ainsi, deviendraient susceptibles d'inventer une organisation sociale originale, sans pour autant bouleverser le social (d'où le thème de l'anamorphose). Dans son article, les champs lexicaux de l'invention et du contact se côtoient pour se parachever dans celui de la proximité renouvelée grâce à la mise en complémentarité du matériel et de l'immatériel. Pour Marc Guillaume, l'homme doit devenir « spectral »²⁵⁰ pour pouvoir répondre aux diverses spatialités qui s'offrent à lui : c'est-à-dire capable de renforcer sa présence et son appartenance en devenant multiple. Cette proposition s'appuie sur l'idée de l'automatisation et de la programmation généralisée des savoirs et des services administratifs et constitue un *moyen* de pallier la dispersion sociale tout en la reconnaissant. C'est l'adaptativité de l'homme aux lois imposées par la technique qui permettrait de maintenir la sociabilité. Cependant, la dimension symbolique de ces nouvelles spatialités n'est pas véritablement prise en compte dans cet ordre de soumission à la commutation généralisée, la place prépondérante accordée à la technique ne permettant pas de réellement s'intéresser à ces modes d'intervention dans le « social ». Et en effet, l'idée de compression du territoire unit dans un espace compact, mais divise par une mise en pointillé. Et l'usage de la métaphore du « lien » est éloquent lorsqu'elle sert alors à réduire l'ordre symbolique de la ville à un ordre technique, où elle ne serait plus qu'un point de liaison parmi d'autres dans l'immense réseau. Pierre Lévy et Marc Guillaume s'associent d'ailleurs pour convenir de la persistance de la concentration urbaine et ainsi, ils observent :

²⁴⁶ Guillaume, Marc. « Société commutative : l'avènement de l'homme spectral ». *Quaderni : Territoires éclatés : le rôle des technologies de l'information*, Formule Editio, n°30, automne 1996, p. 85.

²⁴⁷ Guillaume, Marc. [1996]. p. 86.

²⁴⁸ Guillaume, Marc. [1996]. p. 90.

²⁴⁹ Guillaume, Marc. « La nouvelle sociabilité des hypervilles ». Asher, François, Godard, Francis (dir.). *La recherche : ville.com*, supplément n°337, décembre 2000, p.8-9.

²⁵⁰ Guillaume, Marc. [1996]. p. 91.

« le mouvement actuel vers la constitution et le renforcement de métropoles géantes »²⁵¹ et que
 « les villes sont plus que jamais des pôles d'attraction. »²⁵²

C'est pourquoi l'enjeu se déplace : il n'est plus de « repérer » de l'urbain ou sa forme dans le technique, mais de faire revêtir au technique certaines apparences de l'urbain. Ce basculement fonde, chez Pierre Lévy, les armatures de la révolution « techno-sociale »²⁵³ à venir: l'antéposition dans cette conjonction adjectivale du technique souligne catégoriquement sa détermination sur le second terme. L'ouverture autorisée par le « cyberspace », le doublement dans le virtuel offrirait des perspectives de mutation culturelle et sociale sans précédent qui, passé le temps transitoire nécessaire à son acceptation, s'affirmera comme un réel progrès pour l'homme. Et Pierre Lévy d'affirmer :

« L'apparition du cyberspace signale bien une mutation de l'urbain. Mais il ne s'agit pas principalement du remplacement du réseau d'asphalte par le réseau de fibres optiques comme système structurant de la ville. Je le définirais plutôt comme le transfert de certaines fonctions de la ville réelle vers le cyberspace. »²⁵⁴

Dans cet extrait, transparait le mode binaire sur lequel s'arc-boute la réflexion de Pierre Lévy, avec comme soubassement la rhétorique du passage. Comme pour rappeler l'ampleur de la « mutation » en cours, c'est un sème soulignant le processus de changement qui court tout au long de ces lignes (soulignement continu). Ces termes rythment le texte par leur rappel incessant et s'auto-désignent à la fois comme une annonce et comme une représentation possible des événements techniques. Mais ils jouent aussi le rôle de catalyseurs, étant donné qu'ils organisent le reste de l'extrait : un système binaire s'impose, qui oppose matériel et immatériel, ce qui est physique et ce qui aurait la capacité de se rendre « invisible » (soulignement discontinu). L'apparition de l'instance énonciative « je » dans la dernière phrase associée à un conditionnel performatif indique que Pierre Lévy adopte la posture de l'intermédiaire : il met en scène une pensée en train de s'écrire et prétend intercéder entre le monde actuel et un monde possible. Cette figure du penseur invite à examiner l'extrait comme une

²⁵¹ Lévy, Pierre. [1997]. p. 223.

²⁵² Guillaume, Marc. [2000]. p. 8.

²⁵³ Lévy, Pierre. [1997]. p. 236.

²⁵⁴ Lévy, Pierre. « Villes virtuelles, villes invisibles » [en ligne]. Février 2000. Texte en ligne sur http://glane.cicv.fr/pdf/nov00_02.pdf. (c'est moi qui souligne).

célébration d'un avenir « technosocial ». Sous l'apparente neutralité du constat que configurent les trois verbes (« signaler », « s'agir, « définir »), se dévoile une activité incantatoire. Les adverbes (« bien », « principalement », « plutôt ») ont un rôle modalisateur. Ils sont le signe d'un passage du descriptif vers le normatif. La conviction s'affirme, la volonté de la partager s'exprime. Cela nous convie à analyser les écrits de Pierre Lévy comme une mise en scène planétaire, sous l'auspice d'une conscience lucide, de la propagation des changements techniques.

Blaise Galland entreprend, lui aussi, d'analyser les transformations de la ville selon une problématique à la fois socio-technique et a-territoriale. Mais la tonalité est, cette fois-ci, sociologique. En effet, il s'appuie sur une série de constats qui soulignent aussi bien la généralisation de l'urbain qu'il prolonge dans l'analogie entre réseaux et ville, la fin de la matérialité des supports informationnels et la fin du paradigme spatial. Il peut ainsi développer l'idée d'une projection des fonctions sociales de la ville au sein des dispositifs informatisés. A partir de là, il développe deux concepts : celui de « ville virtuelle » qui, d'un point de vue technique, s'entend comme une infrastructure, et d'un point de vue social, comme une nouvelle forme d'organisation ; et celui de « glocalisation » qui constitue le nouveau processus qui insiste sur la prédominance du local dans une phase de globalisation des modes de communication. Aussi cherchant à définir les implications territoriales d'une technique qu'il définit comme a-territoriale, Blaise Galland propose-t-il de parler de « glocalisation », ce néologisme joue sur la fusion entre deux termes global et local, considérés comme les nouvelles dimensions de l'espace public. D'un côté, la capacité de programmation des fonctions économiques et administratives par le réseau contribue à affirmer l'obsolescence des institutions et à promouvoir une « téléaction »²⁵⁵ généralisée ; de l'autre, la permanence du corps en tant que nouvelle « frontière » maintient le lien avec la dimension locale.

Aussi, cherchant à redéfinir les rapports entre les hommes et entre les territoires, ces recherches postulent-elles la connectivité des lieux et des hommes grâce à la configuration « hypertextuelle » du réseau. Se profile alors une description fonctionnelle des relations sociales :

“ Networks at these different levels will all have to link somehow ; the body net will be connected to the

²⁵⁵ Galland, Blaise. « De l'urbanisation à la glocalisation : l'impact des TIC sur la vie et la forme urbaine ». *Terminal*, 1996, n°71-72.

building net, the building net to the community net, and the community net to the global net. [...].

This will be the place for a global village. ²⁵⁶

Les deux verbes (« link », « connect ») renvoient à nouveau à l'opération informatique ; celle-ci est projetée sur un social presque désincarné, puisqu'il est déjà inclus dans un processus informatisé, l'ensemble des termes étant accompagné du qualificatif « net ». En effet, s'opère une requalification intégrale par un effet d'incorporation technico-sociale. De là, s'affirme la prétention de pouvoir dire le social, voire de le réinventer à partir d'une terminologie technique, tout comme Jean Davallon et Yves Jeanneret mettent en évidence que, dans le processus de « transfert métaphorique » toujours à l'œuvre dans les nouvelles théories du texte, :

« Le lien se voit donc socialement qualifié en même temps qu'il est énoncé : de trait structurel du média, il devient une forme de la relation. » ²⁵⁷

Par ailleurs, la répétition terme à terme conforte cette idée en créant un effet d'enchaînement cadencé, qui cherche à réduire l'écart entre l'individuel du corps et sa dissolution dans le global. La phrase conclusive parachevant cette idée de communion use d'une métaphore dérivée du « village planétaire » de Mac Luhan²⁵⁸ et se met en résonance avec la vision futuriste d'une vie englobée par les médias informatisés.

De la même façon, en définissant la ville comme « nœud d'échange de biens et d'informations », Blaise Galland reproduit à son tour la métaphore textuelle qui constitue la ville comme un point de contact unique donnant accès à tout un ensemble de fonctions sociales. Il peut dès lors postuler la « migr[ation] » de la ville dans le cyberspace. Ce basculement dans un univers technique se fait au travers d'une réflexion sur la dimension programmée de l'écriture informatisée, qui constitue un « enjeu culturel »²⁵⁹ : ce qui conduit Blaise Galland à rappeler le rôle

²⁵⁶ Mitchell, William J. [1995]. p. 172-173. Traduction : « Les réseaux à leurs différents niveaux auront tous à relier de quelque façon que ce soit ; le corps numérisé sera connecté à la construction numérisée, la construction numérisée à la communauté numérisée, et la communauté numérisée au réseau global. [...]. *Cela* deviendra le lieu d'un village global. »

²⁵⁷ Davallon, Jean, Jeanneret, Yves. « La fausse évidence du lien hypertexte ». *Communication & langages*, n°140, juin 2004, p. 45.

²⁵⁸ Cependant, il faut préciser que nombreux sont les auteurs convoqués dans cette partie à ne pas souscrire à cette vision de Mac Luhan et à la critiquer comme une contre-référence face à leurs propres conclusions sur l'avenir techno-urbain de la société (Pierre Lévy, Marc Guillaume, Blaise Galland).

²⁵⁹ Galland, Blaise. [1996], p. 112.

déterminant que doivent jouer les pouvoirs politiques afin de maintenir une conception démocratique des réseaux.

Cette vision futuriste encore embryonnaire chez William Mitchell et relativement logiciste chez Blaise Galland prend l'allure d'un tournant paradigmatique chez les architectes « pré-robotiques » Jean Magerand et Elisabeth Mortanais. En effet, leur livre *Vers la cité hypermédiate* se présente comme un véritable manifeste architectural, qui prend l'émergence des nouveaux réseaux comme l'ouverture vers une nouvelle façon de concevoir et de créer la ville. Partant du constat d'un vide de la pensée architecturale, coincée entre nostalgie et historicisme, ils affirment que les nouveaux procédés informatiques peuvent être à la fois le *moyen* et la *fin* de la réécriture de la ville. Mêlant sciences du vivant, systémisme, informatique et sciences de la complexité, ils postulent :

« la nécessité de re-formuler un projet de ville pour le futur »²⁶⁰

autour des « nouvelles technologies de l'information et de la communication » pour sortir de l'aporie dans laquelle s'enferme actuellement l'urbanisme. Il s'agit donc de remettre la ville au centre de l'attention et de l'action étant donné que :

« la ville ou plus exactement la cité hypermédiate sera le support et le théâtre de ces mutations. »²⁶¹

Deux éléments ressortent de cette courte citation : tout d'abord, la redéfinition de la ville – sur laquelle je reviendrai plus précisément ensuite – et sa capacité d'accueil. La double qualité accordée à la ville souligne à la fois sa malléabilité (en tant que « support ») et sa spectacularisation (en tant que « théâtre ») : elle est donc, non seulement lieu dans lequel se déploient les « mutations », mais aussi scène sur laquelle peuvent prendre place les acteurs de ces mutations.

Et la définition de la « cité hypermédiate » ne fait que corroborer cette volonté créatrice de mise en spectacle de la ville présente tout au long de ces recherches. S'appuyant sur les transformations des rapports à l'écriture et à l'écriture et plus globalement au savoir, telles qu'elles sont définies par Pierre Lévy²⁶², ils considèrent la ville comme un ensemble textuel à réinterpréter avec les nouveaux médias :

²⁶⁰ Magerand, Jean, Mortanais, Elisabeth. *Vers la cité hypermédiate : du modernisme fossile à l'hypercité-immédiate*. Paris : L'Harmattan, 2003. (Villes et entreprises). p. 180.

²⁶¹ Magerand, Jean, Mortanais, Elisabeth. [2003].

²⁶² Plusieurs auteurs servent en effet d'ancrage théorique à ces deux auteurs. Je citerai ici les plus connus, ceux qui permettent de se figurer la façon dont ils abordent les transformations médiatiques en cours : Pierre Lévy, Joël de Rosnay et Thomas Kuhn.

« L'hypertexte de la cité est ainsi constitué de la compilation immédiate de toutes ces cités coexistant dans l'instant, dans le temps et dans l'espace et accessibles en temps réel. »²⁶³

On identifie sans peine dans cet extrait un motif déjà rencontré : la saisie de la ville par l'informatique, permise par l'effacement de la question spatiale. Jean Magerand et Elisabeth Mortanais fondent leur raisonnement sur le glissement problématique que permettent les nouveaux médias et sur leur faculté à donner à lire *autrement* ce qui nous entoure. Ainsi, ils s'inspirent de certains neurobiologistes, qui se sont appliqués à décrire le fonctionnement du cerveau à partir du fonctionnement programmatique de l'ordinateur, pour annoncer une lecture « hypertextuelle » de la ville. Et c'est sa description comme un espace multiple dans lequel s'accumulent histoire et modernité, habitats et institutions, qui autorise à la structurer comme une forme textuelle de réseau. Dès lors, se dessine une réduction de chaque couche (passée, présente et future), de chacun de ses éléments constitutifs qui se traduit par un champ lexical de la compression (« compilation », « coexistant », « accessible »). La concaténation de la ville dans un ensemble unique et fractionnable est ce que l'on peut définir comme un projet architectural radical, qui instrumentalise la ville au travers de sa métaphore hypertextuelle, laissant le social hors de cette icônisation totale. Jean Magerand et Elisabeth Mortanais se défendent pourtant d'une réduction purement fonctionnelle de la ville, en s'appuyant sur la puissance de réalité du virtuel et du « temps réel » et sur le potentiel de l'interconnectivité informationnelle, pour avancer leur utopie sociale.

Aussi ces prospectives urbanistiques, qui oscillent entre l'affirmation d'une contemporanéité (c'est là, mais personne ne le prend en compte) et la revendication des enjeux futurs (cela ne pourra être autrement), s'appuient sur une posture « métasémiotique non explicitée, mais active »²⁶⁴. Sous la forme de l'évidence, cette dernière évite d'interroger ce qu'implique une mise en scène informatisée de la ville, de ses pratiques et des médiations qui s'y déroulent.

Ainsi, l'ensemble des recherches regroupées ici produit une réflexion sur les transformations culturelles et sociales à partir des « effets » ou « impacts » des évolutions techniques. En effet, c'est leur approche de la technique comme bouleversant le rapport à l'espace et au temps et comme redéfinissant le rapport au texte qui donne lieu à un discours des fins et à une totale recomposition du

²⁶³ Magerand, Jean, Mortanais, Elisabeth. [2003]. p. 255.

²⁶⁴ Davallon, Jean, Jeanneret, Yves. [2004a]. p. 46.

rapport au monde. La fausse évidence de l'immatérialité des dispositifs informatisés leur permet d'avancer ces « révolutions » dans les perceptions et de développer une nouvelle idéologie autour des mutations en cours qui annonceraient liberté et transparence accrues.

2.2.3 Les villes « informationnelles » : une refondation sociale ?

Les recherches qui retiennent mon attention dans cette partie se caractérisent par leur appartenance au champ disciplinaire des SIC (Françoise Massit-Folléa) ou par leur voisinage explicite avec les problématiques communicationnelles (Dominique Boullier, Emmanuel Eveno)²⁶⁵. Le mode de construction des objets de recherche se singularise ici par une attention particulière aux phénomènes techniques et aux problèmes et enjeux politiques soulevés par leur présence dans un espace communicationnel particulier, l'espace local. Si Dominique Wolton souligne que le local est une « madeleine »²⁶⁶ de la recherche sur la démocratie dès lors qu'un événement nouveau se manifeste, il faut aussi indiquer la situation particulière des SIC, qui se voient attribuer une capacité théorique d'étude des objets techniques quels qu'ils soient et de leurs « usages ». Aussi cette conjonction entre l'attention portée à une certaine échelle et une focalisation disciplinaire – qui pourrait s'apparenter à une restriction, les SIC seraient à même de produire uniquement un savoir *technologique*, c'est-à-dire une théorie de la technique – permet-elle de définir ces recherches. L'attention portée au local s'explique par sa permanence en tant qu'échelle observable. Elle est considérée comme un espace de référence, qui peut jouer sur un double effet de focalisation : à la fois, une miniaturisation des phénomènes, qui autorise un examen plus précis, et leur amplification, qui autorise une projection à d'autres échelles. Isabelle Pailliant soulignait d'ailleurs dans *Les territoires de la communication* que le local est un espace de recherche tout à fait adapté à l'observation des

²⁶⁵ Bien que j'effectue ici un panorama critique de ces recherches, je dois préciser que leurs lectures m'ont permis de consolider mon approche et de définir une entrée originale sur ces questions déjà largement traitées dans notre domaine de recherche. Le corpus de textes sur lequel se fondent les analyses ici menées est proposé dans l'annexe 9.

²⁶⁶ Wolton, Dominique. « Le local, la petite madeleine de la démocratie ». *Hermès* : *www.démocratie locale.fr*, n°26-27, 2000, p. 89-97.

changements²⁶⁷, ce que les recherches analysées ici ont compris et ont choisi de mettre en œuvre.

Cette priorité donnée à l'analyse des objets techniques dans l'espace politique local est confortée par une volonté de se pencher sur des objets circonscrits. Cela produit deux conséquences importantes sur le plan de la construction de l'objet. D'une part, l'ancrage de l'étude dans un environnement clairement défini, que cela soit par un corpus de productions informatisées chez Gérard Loiseau²⁶⁸, Fabienne Greffet, Stéphanie Wojcik, ou par l'analyse en réception proposée par Eric Maigret et Laurence Monnoyer-Smith²⁶⁹, par Thierry Vedel concrétise une volonté de contextualiser la recherche. D'autre part, ce choix traduit un souci épistémologique de ne pas aspirer à la production d'une réflexion générale ou prospective et de ne pas dupliquer le discours dithyrambique des élus.

Deux axes sont privilégiés dans l'étude de ces recherches : le premier concerne la façon dont les chercheurs attribuent aux différents dispositifs informatisés qu'ils analysent la vertu de transformer le politique ; le second axe choisi se penche sur les perspectives qui sont dessinées pour élargir les lieux d'expression publique.

2.2.3.1 *Des dispositifs techniques aux vertus citoyennes*

Ces recherches portent donc une attention toute particulière à la technicité des objets qu'elles étudient et à leur introduction dans un espace connu. Pour formuler cela de façon un peu simplificatrice, il apparaît qu'elles considèrent comme objet premier l'espace public et comme objet second les dispositifs informatisés, alors réduits à leur nature de simples supports techniques. Les processus communicationnels en jeu sont donc valorisés du côté du politique et instrumentalisés du côté technique. Ainsi, l'analyse de cette approche peut être structurée au travers de l'analyse du format éditorial et descriptif des analyses.

²⁶⁷ Pailliar, Isabelle. *Les territoires de la communication*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1993.

²⁶⁸ Loiseau, Gérard. « La démocratie électronique municipale française : au-delà des parangons de vertu ». *Hermès* : www.democrati-locale.fr, n°26-27, 2000, p. 213-232.

²⁶⁹ Maigret, Éric, Monnoyer-Smith, Laurence. « Des caméras dans un conseil municipal : Portée et limites de l'expérience d'Issy-les-Moulineaux ». *Hermès* : www.democratie locale.fr, n°26-27, 2000, p. 141-158.

Il s'agit donc premièrement de regarder de près la façon dont ces recherches mettent en forme et donnent à voir les résultats de leurs études. Il est nécessaire pour cela de se pencher sur plusieurs plans : la pratique éditoriale, les opérations de définition et les modalités de qualification des objets. En effet, les titrages, la qualité de détermination et les options de présentation ont un rôle non négligeable dans la construction de savoirs. Le titre du numéro 26-27 d'*Hermès* qui me sert ici de publication pivot pour l'analyse de ces recherches en est un excellent exemple : la formulation « www.démocratie-locale.fr » joue sur un décalage subtil entre métaphore logicielle (que prolonge notamment l'usage de l'arobase en lieu et place du [a]) et qualification condensée des objets d'analyse. Ainsi, certains stigmates de l'adressage logiciel sont repris et utilisés délibérément pour produire un effet d'accroche. Ce titre intègre les modalités éditoriales des dispositifs étudiés : d'une part, les « www. » établissent un ancrage concret sur les questions de dispositifs, d'autre part, le « .fr » fournit une précision sur le cadre national français des recherches (démenti par la présence de certaines analyses étrangères). Par ailleurs, d'autres indices condamnent l'homologie et manifestent le détachement par rapport à la trace écrite avérée sur le web : l'usage de l'accent et de l'espace tout comme l'absence de soulignement marquent l'écart. En conséquence, cette opération sémiotique met l'accent sur la prise en charge logicielle de la « démocratie locale » et cette option éditoriale met en lumière les choix opérés sur le plan épistémologique. Cette présentation, qui privilégie une qualification opératoire des changements, montre en effet la difficulté à établir une distinction entre l'activité technique des dispositifs et la transformation des modalités politiques. Aussi ce rapprochement entre objet technique et objet politique – que nous retrouverons plus loin dans les terrains que nous avons observés – n'est-il pas source de confusion qui se répercutera finalement dans plusieurs des contributions ? Car ce sont bien les « conditions de possibilité »²⁷⁰ de l'analyse communicationnelle des objets techniques et politiques qui sont en jeu dans cette formulation. Est mise à nu au travers de cette formule la complexité que souligne Jean Davallon²⁷¹ à détacher les caractéristiques de « l'objet concret » de la représentation scientifique que les recherches peuvent en faire.

De même, les titres d'ouvrages collectifs ou individuels mettent en avant une nouvelle qualification de la ville par l'introduction des nouveaux médias : qu'elle soit « virtuelle »²⁷² ou « numérique »²⁷³, il s'agit bien de montrer l'impact des dispositifs informatisés sur la nature de la ville. En effet, la nécessité qui se fait

²⁷⁰ Davallon, Jean. « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche ». *Hermès : Les sciences de l'information et de la communication : savoirs et pouvoirs*, n°38, 2004, p. 30-37.

²⁷¹ Davallon, Jean. [2004b].

jour de procéder à un transfert de caractérisation d'une propriété technique sur l'espace de la ville contribue à dévoiler le projet conduit tout au long du texte. Cela traduit un souci de mettre en relief et d'évoquer les transformations, voire la rupture traitée au cœur du texte. Les chapitres du livre de Dominique Boullier se structurent autour d'une figure qu'il est possible d'apparenter à l'épanalepse. Les quatre premiers titres débutent par le syntagme « la ville » qui est ensuite qualifiée différemment :

Table des matières	
Chapitre 1 La ville plastique.....	21
Chapitre 2 La ville mobile.....	49
Chapitre 3 La ville mémoire.....	81
Chapitre 4 La ville créatrice.....	109

Tableau 1 : Reproduction partielle de la table des matières de *L'urbanité numérique : Essai sur la troisième ville de 2100* de Dominique Boullier

Se dessine au travers de cette organisation éditoriale la « ville-strates »²⁷⁴ que Dominique Boullier définit comme la superposition des différentes traces historiques et matérielles de l'espace urbain. Chaque ouverture de chapitre permet donc l'évocation d'une forme singulière de la ville, non opposée à la suivante, mais s'enchâssant dans les autres. Ce mode d'écriture autour du syntagme « la ville » privilégie une énumération de qualificatifs pour indiquer la diversité des modalités d'être de la ville. Dominique Boullier a de plus opté pour l'effacement de la dimension technique dans les titrages, complétés en introduction par un rappel de la nécessité de penser ensemble les dimensions technique et sociale. Néanmoins, Dominique Boullier avance l'idée que l'introduction de matériaux de plus en plus petits permettra à la ville d'acquérir une nouvelle consistance. Par ailleurs, la hiérarchisation, ici nette dans la numérotation des chapitres, permet à Dominique Boullier de mettre l'accent sur une relation graduée explicite entre les divers niveaux de qualification de la ville : finalement, la perspective historique développée privilégiera l'intégration corporelle des processeurs, en déduisant une

²⁷² Van Bastelaer, Béatrice, Lobet-Maris, Claire, Hénin, Laurent (dir.). *Villes virtuelles. Entre communauté et Cité : analyses de cas*. Paris : L'Harmattan, 2000.

²⁷³ Sandoval, Victor (dir.). « La ville numérique ». *Les cahiers du numérique*, Volume 1, n°1, 2000.

²⁷⁴ Boullier, Dominique. *L'urbanité numérique. La troisième ville en 2100*. Paris : L'Harmattan, 1999. p. 91.

amélioration des modes d'être ensemble. Les quatre premiers chapitres, qui à la fois dissocient et associent les quatre éléments structurants de la ville, se rattachent non seulement à une activité descriptive (du « voilà ce que la ville est » au « voici ce qu'elle peut être »), mais aussi à un effort d'approfondissement, qui met en avant la pénétration successive de dispositifs informatisés miniaturisés. De la sorte, c'est un rôle prépondérant qui est attribué à la technique dans la construction de la ville, comprise à la fois en tant qu'espace habitable et espace politique. Dominique Boullier propose une réflexion politique qui confie à la technique la capacité de vivifier le local, de lui rendre son aptitude « créatrice », et de fournir un espace d'accumulation des données propice à la mémoire individuelle subjective. D'un côté, les dispositifs informatisés présentent donc l'avantage du support d'inscription ; de l'autre, le local s'apparente à l'échelle idéale de l'interprétation et donc du vivre-ensemble.

Par ailleurs, ces recherches sont confrontées à la difficulté de définition inhérente aux objets techniques qu'elles abordent. Comme le souligne Jean Davallon, les recherches sur les objets techniques se mesurent à un véritable « paradoxe » étant donné que deux dimensions non assimilables sont en jeu : celle des « complexes » techniques et celle de la quête d'une « cohérence » scientifique²⁷⁵. Ainsi, Eric Maigret et Laurence Monnoyer-Smith qui étudient les modes de réception de la diffusion câblée du Conseil Municipal d'Issy-les-Moulineaux, sont amenées à aborder la question de « l'interactivité ». Non seulement la municipalité a choisi de nommer ce dispositif filmique de « Conseil Municipal Interactif » ou « CMI », terme d'ailleurs repris par les chercheurs, mais encore elle revendique :

« une solution efficace au problème de déficit de légitimité rencontré par les élus »²⁷⁶.

Immédiatement qualifiée de « rhétorique techniciste », cette sur-valorisation des effets citoyens du dispositif n'est néanmoins que très peu discutée au fil de l'article : la projection des valeurs techniques sur le processus politique de participation citoyenne, ici « l'interactivité », n'est en effet ni analysée dans les procédures d'expression (qu'est-ce qui fait qu'un dialogue s'instaure ou non à partir du moment où une municipalité offre à ces citoyens l'occasion de « voir » l'un de ces dispositifs politiques de décision et de « réagir » à ce sur quoi statuent les élus ?), ni définie en tant que concept-clef sur lequel porte l'étude. Ainsi, sont reportés en notes (n°21) les éclaircissements théoriques sur cette notion qualifiée de « polysémique » et dont la signification reste pourtant floue dans l'usage qu'en font les deux chercheurs. L'analyse empirique du « CMI » proposée ne permet pas de

²⁷⁵ Davallon, Jean. [2004b]. p. 34.

²⁷⁶ Maigret, Éric, Monnoyer-Smith, Laurence. [2000]. p. 142.

mettre en évidence la médiation dispositifive opérée par la mise en scène filmique et la possible intervention des citoyens. Dès lors, cette absence de description du dispositif tend à corroborer une sorte d'évidence de l'existence d'une « interactivité ». Eric Maigret et Laurence Monnoyer-Smith concluent rapidement :

« Ainsi, le conseil municipal interactif fonctionne bien
comme un conseil municipal [...]. »²⁷⁷

L'équivalence pointée par l'adverbe « comme » est confortée par les deux adverbes conclusifs « ainsi » et « bien » : cette mise sur le même plan souligne l'absence d'interférence technique, comme s'il ne se passait rien de plus. Le choix de l'analyse en réception conforte les chercheurs dans leur déni « du lestage techno-sémiotique »²⁷⁸ qui transforme les conditions de mise en œuvre du processus politique, puisque citoyens et élus tendent finalement à écarter toute transformation de l'activité politique par le dispositif médiatique.

Si ces recherches mettent de côté l'analyse des processus communicationnels par l'effacement de l'activité définitionnelle des objets concrets, cela transparaît aussi dans les formats retenus pour présenter les résultats. L'organisation d'un article suppose une présentation du contexte de l'objet concret, un exposé méthodologique, une phase de mise en relief des données obtenues et enfin une séquence argumentative qui étaye la position du chercheur. Ce code de composition scientifique est relativement respecté et montre l'hétérogénéité discursive d'un texte. Le poids accordé à ces différentes séquences et leur mise en forme permet donc de s'intéresser aux modes de valorisation de la posture scientifique et aux modalités de construction des objets de recherche. Ainsi, Gérard Loiseau, Thierry Vedel tout comme Eric Maigret et Laurence Monnoyer-Smith suivent scrupuleusement le schéma présenté et une large place est accordée à la phase de mise en valeur des données recueillies. Je m'attacherai ici à montrer comment cette phase comporte une tendance descriptive dans la mesure où elle produit un état de l'objet regardé. Gérard Loiseau et Thierry Vedel s'intéressent tous deux aux productions informatisées des villes sur le web, qui sont considérées comme révélatrices des « pratiques » des acteurs en matière d'informatisation. Il s'agit donc de repérer dans ces deux articles des opérations descriptives que Yves Reuter, proposant une analyse du roman qui peut être transférée ici, définit ainsi :

« Les opérations dites d'aspectualisation consistent soit à indiquer les grandes propriétés (forme, couleur, taille...) de ce qui est décrit, soit à en donner les

²⁷⁷ Maigret, Éric, Monnoyer-Smith, Laurence. [2000]. p. 148.

²⁷⁸ Davallon, Jean. [2004b]. p. 35.

parties, les composants. [...]. Les opérations de mise en relation précisent la situation de l'objet (dans l'espace, dans le temps) ou procèdent par assimilation avec d'autres objets, par des comparaisons, des métaphores, des reformulations, des négations (ce qu'il n'est pas, ce qu'il n'a pas...). »²⁷⁹

Ainsi, ces deux types d'opérations descriptives sont repérables dans ces recherches étant donné qu'elles prennent le parti et de rendre compte de formes textuelles rencontrées et de proposer des rapprochements avec des médiations politiques connues. Après avoir défini des catégories, Gérard Loiseau les accompagne d'« illustrations » dans lesquelles l'*aspectualisation* prend forme au travers des caractéristiques reconnues aux rubriques : « très complet », « moins fourni ». Ces formes adjectivales marquant l'introduction de la subjectivité du chercheur peuvent être considérées comme des « évaluatifs non-axiologiques » qui :

« supposent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet fondée sur une double norme, interne à l'objet et spécifique à l'énonciateur. »²⁸⁰

Est introduit un principe d'évaluation que Gérard Loiseau justifie par la nécessité de repérer des « figures effectives », c'est-à-dire des productions qui correspondent à une idée que se font les acteurs de ce qu'est une « démocratie électronique ». Par ailleurs, la reconnaissance de composants techniques transparait dans l'usage d'un lexique marqué idéologiquement par la connectivité (« lien », « se brancher ») et l'immédiateté (« téléchargement d'un logiciel », « automatiquement accessible »). De plus, Thierry Vedel et Gérard Loiseau recourent à une inscription de la description dans un processus de repérage. Pour cela, ils emploient des verbes qui ont pour sujet les objets étudiés et qui marquent une action : « les sites web proposent... », « les catégories reproduisent... ». Ces désignations ont un effet de naturalisation des objets qui deviennent protagonistes de leur mise en scène. La seconde opération, de *mise en relation*, se traduit avant tout par le regroupement d'objets différents dans un axe typologique relevant de la qualification politique avant de passer aux textes informatisés qui eux sont cantonnés à leur formation technique. Pour le dire autrement, la première opération de description se referme autour de la valorisation technique des objets (la mise en avant des spécificités médiatiques au travers des lieux communs de la

²⁷⁹ Reuter, Yves. *Introduction à l'analyse du roman*. Paris : Dunod, 1996. p. 109.

²⁸⁰ Maingueneau, Dominique. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Dunod, 1993. p.122.

révolution du texte), la seconde procède par une classification selon des modalités politiques (la projection des capacités techniques dans un faire politique). En effet, les valeurs techniques de mise à disposition, de stockage et de publicité – pour ne pas parler de « transparence » – sont directement plaquées sur les qualifications politiques. Si l'objectif consiste à agencer les objets les uns par rapport aux autres en leur conférant un « degré » de citoyenneté, il s'agit ensuite de les thématiser au travers de métaphores qui effacent à nouveau le poids technique présent au départ (« ville de verre », « place publique »). Les triptyques dégagés dans ces recherches révèlent l'importance de pouvoir produire une représentation proche des objets, de les mimer au travers d'une description précise. Ils mettent en avant le savoir-faire documentaire et empirique des chercheurs, qui transparait notamment dans l'usage d'un champ lexical informatique partagé avec les acteurs. Si Thierry Vedel et Gérard Loiseau rappellent que les pratiques montrent encore la difficulté à développer une activité politique autour des dispositifs informatisés, ce n'est que pour mieux offrir des pistes de réflexion quant à leurs possibilités citoyennes.

Ces recherches soulignent donc la difficulté à observer et la communication et ses processus et surtout à produire des connaissances à partir du moment où la dimension technique détermine les conditions de mises en œuvre communicationnelles. L'amalgame s'effectue selon deux procédés : soit par effacement (la technique n'interfère pas), soit par projection (la propriété technique devient la valeur politique). C'est sur cette base que ces recherches s'appuient pour développer l'idée d'un élargissement de l'espace public grâce aux dispositifs informatisés. Or, comme le souligne Annie Gentès²⁸¹, l'imaginaire politique et le projet technique tendent à se rencontrer dans le motif d'une démocratie totalement délivrée de sa dimension médiatique, ou plus exactement oubliée de l'importance de la médiatisation dans toute forme politique

2.2.3.2 *Un espace public élargi*

Ces recherches proposent en effet une approche de l'objet technique qui les amène à opérationnaliser les propriétés des dispositifs au sein même des processus de médiation politique. Les représentations répandues chez les acteurs

²⁸¹ Gentès, Annie. « Communication et démocratie ». *Communication & Langages*, Paris, Armand Colin, mars 1996, p. 57-68, n°107.

quant au potentiel transformateur des technologies sont donc, en quelque sorte, reprises et prolongées dans les analyses produites par les chercheurs. Ces recherches se trouvent donc saisies par les objets qu'elles analysent : elles publicisent des pratiques et relaient des imaginaires, plutôt que de prendre une distance par rapport à la façon dont est généralement abordé le développement de ces dispositifs au sein des villes et municipalités.

Ces recherches entendent développer une posture critique face à la nouvelle réalité médiatique du politique et, d'un certain point de vue, elles le font : certains d'articles soulignent les contradictions qui se manifestent entre, par exemple, une volonté politique à l'origine de la mise en place des dispositifs et les réels « effets » observables. Ainsi Eric Maigret et Laurence Monnoyer-Smith mettent en avant l'ambivalence des résultats obtenus, grâce à la formule « portées et limites », qui tend à restreindre les effets d'annonce des acteurs. De même, Gérard Loiseau note qu'il est nécessaire que la recherche se positionne « au-delà des parangons de la vertu », c'est-à-dire qu'elle ne reproduise pas les croyances affichées.

Pourtant, la façon dont ces enquêtes saisissent leur objet marque la limite nécessaire de ce travail critique. L'adhésion à une définition purement technique des « technologies » se traduit en effet par l'absence de remise en cause de leur désignation. En reprenant les dénominations circulant et en ne questionnant pas les imaginaires dont elles sont issues, ces recherches sont finalement contraintes à filer le discours des acteurs. Même si le point de vue adopté dans la description comporte moins d'enthousiasme que celui des acteurs rencontrés, celle-ci s'inscrit dans une pratique polyphonique de reprise d'énoncés, dont elle n'est pas réellement l'auteur. Car c'est dans le corps même de ces syntagmes (tels que « CMI », « démocratie électronique ») que se loge l'imaginaire d'une politique exacerbée par la technique. Aussi ces reprises soulignent-elles le phénomène de lexicalisation des objets dans la recherche : le processus de prise en charge scientifique contribue à ne pas questionner ce que suppose la qualification technique de formes politiques. L'intégration de ces expressions dans le texte scientifique marque l'absence de construction lexicale propre à la recherche. Yves Jeanneret invite à réfléchir aux effets secondaires de ces reprises :

« Si nous prétendons œuvrer une réelle interactivité, inventer une vraie démocratie électronique, revendiquer une égalité d'accès à l'information, nos combats

contiennent la figure même de l'idéologie contre laquelle ils prétendent s'instituer. »²⁸²

La reprise dans le discours de recherche d'une terminologie marquée idéologiquement conduit à *attacher* la réflexion conduite aux imaginaires « révolutionnaires » et ainsi à postuler le renouveau d'un dialogue citoyen au travers des dispositifs. Car ces expressions présupposent intrinsèquement, par leur seule existence, une transformation du rapport entre les hommes par les logiques d'interaction qu'elles véhiculent. Quelques prudentes qu'elles soient dans leurs observations, ces recherches colportent en quelque sorte, dans leur langue, le désir d'une amélioration des médiations politiques.

Aussi ces recherches mettent-elles en avant la possibilité de renouveler la citoyenneté en s'appuyant sur l'ouverture technique des dispositifs. Comme Béatrice Van Bastelaer le fait remarquer, ces recherches s'interrogent sur la portée et les attentes sociales présentes dans ces projets de « villes virtuelles » :

« Si ces villes virtuelles sont développées pour les « habitants », alors il est important de se questionner sur la manière dont ceux-ci sont pris en compte dans ces projets, sur leur intervention dans la conception de ce nouvel espace social. »²⁸³

La nouveauté des dispositifs invite à la configuration d'une autre nouveauté, celle-ci politique. On voit bien que l'importance accordée à cette dimension de nouveauté agit comme une occasion de négociation d'un espace public renouvelé et recomposé. Ainsi, les chercheurs souscrivent d'une certaine manière aux discours des acteurs locaux qui voient dans les nouveaux médias l'occasion et les moyens d'améliorer la communication avec les citoyens et/ou de les encourager à participer à la vie locale : ceci, même si c'est pour pointer le fait que dans la réalité cet objectif ne parvient pas *encore* ou pas *assez* à advenir. L'interrogation ouverte par ces chercheurs porte donc sur les propriétés techniques de ces dispositifs, qui vont permettre d'encourager la démocratie et sur les capacités d'adaptation des formes politiques à ces médias.

Ainsi, ces recherches vont s'attarder à mettre en lumière les pouvoirs des dispositifs informatisés et tenter de leur conférer les vertus d'un regain du politique. Dominique Boullier, qui se défend de toute réflexion prospective et de tout engouement démesuré pour les nouveaux médias au début de son ouvrage

²⁸² Jeanneret, Yves. [2001]. p. 110.

²⁸³ Van Bastelaer, Béatrice, Lobet-Maris, Claire. [2000]. p. 13.

L'urbanité numérique, alloue aux « nouveaux supports de l'information » la propension à favoriser et réactiver les modes de « vivre-ensemble », à condition d'investir et d'organiser politiquement l'ensemble des fonctions techniques. Ainsi, Dominique Boullier envisage l'appariement du politique au technique, ce qui aurait pour conséquence que :

« La ville numérique pourrait être conçue comme un dispositif de production de représentations partagées, comme le sont déjà les médias locaux. »²⁸⁴

Dominique Boullier déploie deux idées ici : tout d'abord, il considère la « ville numérique » comme une projection médiatique, ensuite, il pose cet espace local comme central dans le fonctionnement démocratique. Sa réflexion se fonde sur le fait que les nouveaux médias doivent être perçus comme des lieux dans lesquels la liberté d'interprétation, indispensable à la liberté d'expression, peut se constituer. Après avoir rappelé que la ville est la forme politique dominante de la civilisation, il perçoit une complémentarité entre le « virtuel » et le cadre bâti, qui sont pour la ville deux formes matérielles distinctes. Son analyse entend constituer les dispositifs informatisés comme des espaces de construction et d'émancipation d'un collectif : il veut croire à une transformation des modes de rencontres et d'échanges, grâce à leur capacité d'accumulation des expériences. S'esquisse alors un imaginaire de la communication et de la démocratie, qui prendrait ses racines dans la culture locale, celle du proche, et qui serait animé par les logiques d'usage des dispositifs. Dominique Boullier s'engage en tant que chercheur dans un discours qui prône une prise en charge des dispositifs informatisés par les logiques sociales et politiques et donc un revirement des logiques techniques susceptible de les mettre au service de ce qu'il appelle une « Netpolitique »²⁸⁵. Pour cela, il écarte les questions d'idéologie, et se place délibérément du côté d'un engagement dans l'action, au risque de se soumettre à l'ordre institué par la complexité des objets techniques.

En somme, une tendance réunit ces recherches par-delà leur diversité : confier aux dispositifs informatisés une fonction de démocratisation des pratiques citoyennes. L'objet de ces recherches est alors de minimiser l'activité d'intermédiaire des dispositifs (leur épaisseur sémiotique, documentaire et communicationnelle), et de pointer comment s'instituent des pratiques. Cela s'opère dans les textes par une mise en avant de *ce qui se passe réellement au*

²⁸⁴ Boullier, Dominique. « La nouvelle matérialité de l'espace public : les dispositifs de netpolitique ». *Hermès* : www.democratie-locale.fr, n°26-27, 2000, p. 201-211.

²⁸⁵ Boullier, Dominique. [2000]. p. 210.

niveau des usages. Ainsi, l'émergence des dispositifs municipaux s'apparente à une nouvelle forme de relation entre les citoyens et le pouvoir : c'est à partir de l'objet technique, défini comme un opérateur de cette relation, qu'est abordé le lien politique et surtout qu'est pensée la possibilité d'élargir ce lien. Une dualité transparaît dans cette approche qui établit, quasiment dans un schéma linéaire des processus communicationnels, d'un côté l'objet technique, le dispositif de médiation, sorte de canal transmetteur, et de part et d'autre, les protagonistes de la pratique politique, élus et citoyens. Ces choix lissent en quelque sorte le pouvoir contenu dans les objets techniques au profit d'un constat tempéré :

« Le CMI permet une authentique participation à la vie politique locale, mais limitée. »²⁸⁶

Ainsi, pour Eric Maigret et Laurence Monnoyer-Smith, l'important est que l'intégrité de la pratique politique soit conservée : le nouveau dispositif ne *doit* pas modifier la pratique, ni dans sa valeur, ni dans son objectif. Cette question de « l'authenticité » montre combien ces chercheurs sont profondément attachés à une pratique non médiatisée (supposée directe) du politique, et de ce fait, enclins à effacer les implications techniques et les effets de la médiatisation. Le dispositif est alors conçu comme un objet à même de proposer des moyens de valoriser et d'étendre la pratique politique ; il est considéré au sein de leur étude comme un espace de formation politique :

« Le CMI est l'occasion pour les Isséens de découvrir le fonctionnement du pouvoir local. »²⁸⁷

Ces deux citations ont pour sujet « le CMI », agent de deux verbes de possibilité (« permettre », « être l'occasion ») : elles attribuent un pouvoir-faire déterminant à ce dispositif, qui devient la condition de possibilité de la démocratie. D'ailleurs, il faut souligner le traitement très distinct que connaissent les objets et les hommes : l'agent technique est désigné par un acronyme, « CMI », qui marque l'intégration complète de l'expression dans le discours du chercheur, sa naturalisation et sa mise en singularité, alors que les usagers sont confondus dans une masse anonyme, en un syntagme général (« les Isséens ») qui s'apparente à un hyperonyme. Singulièrement, alors que l'étude se présente comme une enquête en réception, elle s'organise entièrement autour de l'objet technique. Mais celui-ci n'est pas analysé dans son rôle communicationnel : le récit produit l'impression qu'il ne transporte aucun *document* et se borne à créer des situations de *rencontre*. Minorant les truchements techniques pour se focaliser sur les représentations exposées par les participants, les chercheurs optent pour un

²⁸⁶ Maigret, Éric, Monnoyer-Smith, Laurence. [2000]. p.153. (C'est moi qui souligne).

²⁸⁷ Maigret, Éric, Monnoyer-Smith, Laurence. [2000]. p.153.

résultat en demi-teinte, qui finalement attribue un rôle à chaque participant au dispositif, autorisé à *agir autour* du technique : les citoyens, loin d'être « manipulés », sont conscients des limites du dispositif ; les élus, de tout bord, perçoivent une possible reconnaissance de leur travail ; le maire récolte les fruits médiatiques de sa posture. L'effacement du pouvoir propre à la médiation technosémiotique et documentaire rejoint la valorisation des possibles politiques pour mettre en avant cet élargissement de l'espace public.

Reprenant à leur compte un contexte de crise politique et citoyenne, ces recherches perçoivent donc comme une solution l'introduction de nouveaux dispositifs, susceptibles de « libérer » la parole puisqu'ils offrent la possibilité aux acteurs politiques locaux de réinvestir l'espace public médiatique. Ainsi, Gérard Loiseau avance que :

« Étant donné les enjeux afférents, les élus sont condamnés à s'en saisir, à s'y impliquer de plus en plus. »²⁸⁸

Et Dominique Boullier de compléter :

« Il faut dès lors produire un espace numérique de décision et de représentation politique qui soit l'opérateur (au sens de barre de fraction, qui fonde seulement un rapport) de cette nouvelle urbanité. »²⁸⁹

Les chercheurs qui adoptent la posture ici décrite tiennent un discours d'injonction à l'attention des acteurs qui se traduit par l'usage d'un ton sentencieux. Comme on le sait, certains de ces chercheurs ne se privent pas d'invectiver publiquement ceux de leurs collègues qui se contentent de « regarder passer le train » des changements. En incarnant la posture d'autorité, ils tendent à définir *le* cadre d'action dans lequel acteurs et pratiques doivent se placer. En effet, ces deux assertions présentent des marqueurs d'activation de la pratique : par exemple le modalisateur « il faut » et le verbe d'obligation « condamner à ». Les temps employés (présent et passé composé) se comportent comme des embrayeurs, alors que d'autres déictiques (« étant donné » et « dès lors ») contextualisent plus largement le moment déterminant de l'action. Ces énoncés définissent subséquemment un cadre d'*obligation* : on voit alors comment la recherche prend à sa charge un débat public et s'investit en produisant des éléments de réponse et d'évaluation et en proposant des procès d'intervention sociale. Ce discours d'autorité qui enjoint à agir d'urgence, ici repris par les chercheurs, mais

²⁸⁸ Loiseau, Gérard. [2000]. p. 227.

²⁸⁹ Boullier, Dominique. [2000]. p. 210.

omniprésent dans les textes les plus divers, sera à l'arrière-plan d'un *devoir agir* que nous retrouverons tout au long de notre enquête.

L'analyse de ces recherches met en évidence le lien étroit qui s'instaure entre les lieux d'expérimentation et de réflexion professionnelle et la recherche en communication. L'engagement dans un procès d'évaluation des expériences et productions conduit les chercheurs à s'impliquer dans une activité de validation et de légitimation – ou, inversement, de discrédit – des pratiques professionnelles. Répondant à une attente politique, ou en tout cas à une demande explicite de réassurance du politique, ces recherches affichent une sorte de consensus autour du développement de procédés techniques capables de renouveler les pratiques démocratiques. En globalisant leurs approches et en essayant d'attribuer des valeurs d'authenticité aux formes politiques qu'elles analysent – ce qui revient à dire que l'on peut décider si telle ou telle production informatisée est ou non démocratique, le caractère « démocratique » devenant une classe --, ces recherches s'intègrent dans un mouvement de mobilisation autour d'enjeux techno-politiques, auxquels elles cherchent à fournir un cadre scientifique. Cependant, c'est la mise entre parenthèse de la nature même de la médiation sémiotique, technique et documentaire qui permet à ces recherches de prétendre à l'élargissement de l'espace public et au renouvellement des pratiques politiques : ce qui équivaut à présupposer que, par-delà la diversité des dispositifs, cette pratique est en quelque sorte une et homogène.

2.2.4 Circulation entre les modèles scientifiques

Je viens d'effectuer un panorama non exhaustif de ce qu'écrivent les chercheurs autour de la problématique de la ville et des dispositifs informatisés. J'ai choisi d'organiser cet inventaire selon trois approches distinctes, en regroupant des chercheurs qui n'appartiennent pas forcément au même champ disciplinaire et qui ne s'associeraient pas forcément d'eux-mêmes. J'ai souhaité dans un premier temps distinguer ces recherches, pour mettre en valeur leur conception spécifique des changements et pour ne pas immédiatement les réduire les unes aux autres. Ainsi, j'ai pu dégager, dans un premier temps, la prégnance des réseaux sur la conception de la ville ; puis le processus de « virtualisation » dans lequel la ville s'insérait ; enfin, les enjeux politiques inhérents à l'introduction de nouveaux dispositifs dans la ville.

Cependant, j'ai à de nombreuses reprises et tout au long de mes analyses pointé le fait que la dimension technique jouait un rôle prépondérant dans les conclusions de chacune de ces recherches, bien que l'idée technique y soit présente de manière différente. Tantôt stigmatisée (premier courant), tantôt exaltée (second courant), tantôt neutralisée (troisième courant), la technique joue un rôle déterminant dans l'élaboration scientifique de ces trois recherches. Or, les enjeux épistémologiques qui se nouent autour de cette conception de la complexité technique sont cruciaux, puisqu'il s'agit de pouvoir statuer à la fois sur la formation des objets et sur les processus communicationnels. En effet, l'ensemble de ces recherches tentent d'établir et de qualifier la relation qui s'instaure entre ville et nouveaux dispositifs techniques et les interactions qui s'opèrent entre ces deux objets difficilement définissables en quelques traits.

Ce quatrième moment de l'analyse a donc pour objet de mettre en perspective les remarques éparses concernant les modes d'élaboration de la technique et les représentations des effets du progrès technique sur les formes politiques et sociales. Il s'agit de voir comment ces recherches définissent les différentes propriétés significatives du changement, afin de pouvoir qualifier le rôle qu'elles jouent dans la conception de l'organisation matérielle des espaces. Dans un premier temps, je vais procéder à une analyse de l'effet de *naturalisation* du rapport entre ville et technique présent dans l'ensemble de ces recherches. Et dans un second temps, je m'attacherai à montrer qu'une question qui n'est pas réellement posée dans ces recherches, celle de la matérialité des objets techniques, joue un rôle central dans les conséquences de transformation de l'espace social.

2.2.4.1 *Naturalisation du rapport entre ville et technique*

Les recherches exposées précédemment proposent à chaque fois une mise en relation de la technique et de la ville ; travaillant toutes autour des changements impliqués par l'arrivée de nouvelles modalités techniques dans la ville, elles procèdent à un effort de qualification, qui détermine la façon dont ces deux dimensions s'interfèrent et s'interdéfinissent. Il est évident que, prises séparément, ces recherches ne travaillent pas cette relation de la même manière, et c'est pourquoi il s'agit ici d'établir, en les mettant en perspective les unes des autres, comment le problème posé par la mise en rapport de ces deux objets influe sur le mode de conceptualisation des changements.

J'émetts l'hypothèse que l'ensemble de ces recherches naturalise le rapport entre la ville et la technique, c'est-à-dire qu'elles considèrent que l'une ou l'autre, voire les deux, possède(nt) une définition absolue et que, partant de là, elles ont tendance à ne pas interroger leur rapport, mais plutôt à le considérer comme possédant une certaine évidence, comme constitutif de leur définition. C'est pourquoi il me semble nécessaire de revenir rapidement sur ces deux notions « technique » et « ville » avant d'envisager les glissements de sens inférés par la qualification de leur rapport.

Dans son essai intitulé *La technique et la science comme idéologie*, Jürgen Habermas propose une réflexion à partir de la thèse de Marcuse sur la relation entre technique et forme politique, avec pour argument la dimension politique de la technique, la forme de domination qu'elle véhicule intrinsèquement. Il est alors amené à discuter le rapport de la technique à l'histoire à partir de la notion de « projet » :

« [...] à supposer qu'elle remonte à un projet (*Entwurf*), la technique ne peut être ramenée qu'à un « projet » (« *Projekt* ») de l'espèce humaine *dans son ensemble* et non à quelque chose qui puisse être dépassé historiquement. »²⁹⁰

Il me semble que cet extrait permet de mettre en évidence que la technique ne possède pas un caractère d'immanence, mais qu'au contraire elle s'intègre dans une visée collective, dans une série de processus dont certains sont de nature communicationnelle. Ainsi, est relevée la fausse évidence d'une force intrinsèque de la technique, qui serait amenée à bouleverser le social indépendamment des logiques spécifiques qui animent ce dernier. Pour Jürgen Habermas, traiter de l'implication technique dans les formes sociales et politiques réclame, par ailleurs, la reconnaissance et l'objectivation des objets et processus en jeu. S'esquisse dans ces propositions une posture politique de recherche qui défend une analyse en termes de pouvoir de la technique et d'effets de domination. Il s'agit de réfléchir à ce qu'induit la position technocratique qui confère une « autonomie » de développement à la technique pour pouvoir :

« reprendre en main une médiation du progrès technique et du monde vécu social qui jusqu'à présent s'est imposée à la façon d'une histoire naturelle (*naturgeschichte*). »²⁹¹

²⁹⁰ Habermas, Jürgen. [1968-1990]. p. 13.

²⁹¹ Habermas, Jürgen. [1968-1990]. p. 96.

Or, c'est justement le problème que rencontrent les recherches que j'ai réunies, qui tendent à considérer principalement les dispositifs informatisés sous leur dimension d'objets techniques ; pour montrer comment cela arrive, il est nécessaire de faire un détour par l'acception possible de la notion ville.

La complexité de la tâche d'apporter une définition à la ville dans une étude de ce type est extrême, étant donné la polysémie et la polymorphie du terme. Comme le remarque Thierry Paquot, introduisant un ouvrage collectif²⁹² qui place en perspective épistémologique différentes approches disciplinaires de *la ville et l'urbain*, le fait qu'il n'existe aucune évidence sur ce qu'est *la ville* est déterminant dans la difficulté à traiter des transformations de cet espace : il explique qu'Outre-atlantique, la tendance est à la profusion d'expressions qui tentent de désigner les réalités physiques et sociales de la ville, tandis que prévaut en France un resserrement autour du terme « ville », ce qui révèle une tendance à se servir du flou sémantique de cette notion. Thierry Paquot rappelle alors l'impossibilité de lever l'embarras définitionnel en fixant une définition stable : chaque approche disciplinaire de la « ville » ou de « l'urbain » engendre un nouveau cadre d'interprétation et de conceptualisation. Paquot en conclut que c'est justement la perméabilité de ces niveaux de définition qui fournit une richesse au savoir sur la ville. L'énumération des différentes définitions (statistiques, géographiques, sociologiques...) ne permettra pas d'éclairer ici le propos ; il faut néanmoins souligner que toutes les recherches prennent en compte les propriétés architecturales de la ville (lieu de vie et de culture), rappellent ses dimensions politique et sociale (lieu de décision et d'échanges économiques ou non), mais ne statuent pas de la même façon sur ses limites ou frontières.

C'est dans ce contexte incertain que se pose la question des interactions entre « ville » et « technique ». Il est possible de distinguer pour chaque courant de recherche précédemment décrit un axe de qualification dominant, qui fonde la typologie que j'ai proposée plus haut. Je souhaite à présent montrer que, quel que soit ce mode de qualification, il aboutit toujours à soumettre la ville à un certain ordre de la technique. En effet, l'analyse de ces recherches permet d'observer que l'objet concret ville ne peut être appréhendé en dehors d'une prise en compte de la technique et de ses réseaux. Toutes ces recherches, malgré leur différence, ont en commun non seulement de rendre problématiques les changements socio-techniques de la fin du XX^{ème} siècle, mais encore d'insister sur les enjeux en terme

²⁹² Paquot, Thierry. « Etudes urbaines ou « science » de la ville et des territoires ? ». In Paquot, Thierry (dir.). *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*. Paris : La découverte, 2000. (Textes à l'appui).

de spatialité et de sociabilité. François Asher retrace brièvement l'histoire de la ville en indiquant que ses transformations ont pour origine l'ensemble des :

« dynamiques économiques, sociales, techniques et politiques. L'industrie et les grands magasins ont [lors de la révolution industrielle] pris possession des villes et les ont transformés, s'appuyant successivement sur la machine à vapeur, l'électricité et le moteur à explosion, et modifiant non seulement leur taille, leur forme, leur structure socio-technique, leurs modes de vie, mais aussi les modalités de leur conception et de leur fonctionnement. »²⁹³

Il me semble que cette pénétration des « révolutions » techniques est omniprésente dans les recherches sur la « ville ». C'est l'incursion du technique dans l'historique qui devient la source d'une redéfinition constante de la ville à partir des nouveaux réseaux qui peuvent venir la traverser au fil du temps. La ville pourrait, dans cette perspective, se définir à partir de l'ensemble des réseaux techniques et sociaux qui la composent et la façonnent. Cet effet d'insistance autour de l'approche technique enclenche un remaniement définitionnel notable, puisqu'il conduit à considérer la ville à partir de l'interprétation des réseaux qui la traverse.

Cette réduction conceptuelle est effective dans toutes les recherches : pour le formuler autrement, la ville, abordée comme un espace technique, devient un objet qui serait travaillé par la technique et que les dispositifs informatisés pourraient agencer et aménager à loisir. C'est ce présupposé commun instituant la technique comme l'élément majeur qui est source de glissements de sens cette fois-ci propres à chacune des recherches. L'espace de la ville est alors appréhendé comme un espace de construction technique. Cette tendance est perceptible dans le parallèle fréquemment exploité entre réseaux électriques et réseaux informatisés, qui vise à justifier le passage à une nouvelle ère de la ville. Ainsi, les axes problématiques sur lesquels s'appuient ces recherches pour exposer leur réflexion révèlent une inscription dans un procès historique de la technique : en tant système régisseur de la ville, la technique acquiert une puissance de détermination sur l'ensemble des autres composantes de la ville.

La technique dont il est question, dans le passage du XX^{ème} au XXI^{ème} siècle, est diversement nommée au sein des recherches et ces formulations, analysées plus

²⁹³ Asher, François. « Quelle civilisation urbaine, à l'échelle planétaire ? ». In Paquot, Thierry. *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*. Paris : La découverte, 2000. (Textes à l'appui). p. 393-394.

haut, donnent souvent des indications sur le type de pouvoir qui est concédé aux artefacts (« nouvelles technologies », « cyberspace », « réseaux de télécommunication »). Ces désignations renvoient toujours, d'une certaine manière, à la même réalité technique, mais procèdent à différents agencements conceptuels. Elles fournissent des indications préliminaires sur la façon dont ces nouveaux dispositifs vont influencer sur la conception de la ville des différents auteurs. Or, il est remarquable que ces recherches répètent des expressions marquées idéologiquement et donc ne parviennent pas à se détacher de l'emprise d'une pensée *techniciste* de la société. Car le fait d'appréhender ces nouveaux dispositifs sur le modèle du réseau ou de l'outil amène inévitablement ces recherches à leur confier un rôle prépondérant dans le développement des formes et espaces sociaux. Ils aboutissent en définitive à ordonnancer selon ce système de référence l'ensemble des principes sociaux. La difficulté ou la réticence qu'éprouvent ces recherches à reconnaître la dimension médiatique de ces nouveaux dispositifs informatisés les contraint à qualifier leur rapport à la ville en fonction de leur pouvoir de transformation. L'érection de ce préconçu en argument enclenche un processus de glissements de sens dans la perception de la ville. Le tableau ci-dessous vise à réunir de façon condensée les remarques précédentes :

	Qualification de la relation ville/technique :	Glissement de sens :
Villes « réticulaires »	Antonymique	De la ville à l'urbain
Villes « virtuelles »	Analogique – mimétique	De la ville au cyberspace
Villes « informationnelles »	Performative	De la ville à l'espace public

Tableau 2 : Présentation synthétique des modes de qualification du rapport ville/technique et des glissements induits

Cette proposition synthétique permet de mettre en évidence comment un présupposé commun peut se décliner et conduire à des conclusions qui ont en commun d'opérer un déplacement. Le problème posé par ces conclusions, aussi diverses soient-elles, c'est l'amalgame entre une tentative de redéfinition de l'objet « ville » par la prise en compte des transformations en cours et l'analyse de la

forme de l'objet. Partant de là, l'objet « ville » se trouve pris dans un enchevêtrement de techniques, et sa définition, en travail constant, semble proprement insaisissable : Françoise Choay perd son objet, Pierre Lévy l'efface au profit d'un autre, Dominique Boullier le déplace. L'objet « ville » devient un révélateur de la conception problématique des nouveaux dispositifs et se soumet au paradigme de la technique informatisée. C'est pourquoi il devient indispensable de se pencher sur la façon dont est pensée la technique dans ses recherches, non plus selon l'angle de sa naturalisation par rapport à la « ville », mais en tant qu'objet doté ou dépourvu de matérialité.

2.2.4.2 *La question galvaudée de la matérialité*

En choisissant de proposer une réflexion sur l'impact des changements techniques sur la ville, ces recherches présentent de façon plus ou moins implicite une conception de la nature de ces techniques. Or, tout discours sur la technique comporte une conception de la matérialité des dispositifs, qui implique une formulation problématique. Cela dit, il s'agit de voir précisément comment cette question de la matérialité est plus ou moins galvaudée dans ces recherches, entraînant un mode de qualification qui prend le pas sur l'ensemble de la démarche.

En effet, je m'inscris ici dans la continuité des recherches effectuées des dernières années sur les métamorphoses médiatiques, qui ne cessent de rappeler combien la prise en considération de la matérialité des dispositifs permet de se détacher des nombreux imaginaires d'une communication rendue « transparente » et « immédiate » grâce à la « fluidification » de l'information par les nouveaux dispositifs informatisés. Ainsi, quels que soient les dispositifs dont il s'agit, les propriétés techniques qui leur sont attribuées sont soumises aux imaginaires qui les accompagnent : toutefois, reprendre ces imaginaires conduirait à oublier que tout dispositif renvoie à plusieurs couches matérielles plus ou moins visibles ou masquées (support, signes, programmes, etc.) qui conditionnent les logiques de communication et d'interaction possibles. Rappeler l'importance de la question de la matérialité consiste à pointer l'ensemble des conditions de médiation et d'appropriation présentes dans les dispositifs informatisés. C'est aussi souligner l'écart entre pouvoir d'imagination et pouvoir de contrôle (tout deux inclus dans les objets techniques), entre ce qu'il est possible de projeter sur eux et ce qu'ils

comportent comme effets de domination. Prendre en compte la matérialité des dispositifs autorise à appréhender ces paramètres sans les réduire les uns aux autres. S'appuyant sur ces remarques préalables, l'analyse qui suit souhaite mettre en évidence que l'impensé de la matérialité conduit les recherches précédemment étudiées à tomber dans le piège d'une technique acorporelle, détachée de tout ancrage et possédant une certaine transparence.

Chacune des recherches pointe le changement de matérialité, selon des modalités légèrement différentes. Cette logique amène à penser que la ville perd quelques-unes de ses dimensions constitutives, alors confisquées dans les nouveaux médias ou tout du moins incorporées. Ces annonces tendent à compiler l'ensemble des médiations en jeu dans cet espace complexe qu'est la ville. En effet, trois éléments se dégagent de ces prises de position : tout d'abord, la reconfiguration de l'espace par une mise en continuité planétaire ; ensuite, la réécriture des modalités de faire la ville ; enfin, le déplacement des médiations sociales, politiques et culturelles. Ainsi s'esquissent les grandes thématiques qui prennent part à la rhétorique de ces recherches : la connectivité, l'immédiateté, une modification de la spatialité. Toutes ne souscrivent pas d'une même voix à ces changements, mais toutes leur accordent une importance déterminante. J'ai procédé une nouvelle fois à la constitution d'un tableau synthétique afin de bien montrer comment cette question de la matérialité fonde les différentes conclusions :

	Niveau de matérialité des dispositifs	Implications de valeur	Implications spatiales
Villes « réticulaires »	Dématérialisation	Dépréciation	Décomposition
Villes « virtuelles »	Immatérialisation	Survalorisation	Hybridation ou téléprojection
Villes « informationnelles »	Diminution-miniaturation	Attente d'amélioration	Recomposition – prolongement ?

Tableau 3 : La question de la matérialité dans les recherches sur la ville

Sont rendus perceptibles trois mouvements de qualification qui s'imbriquent les uns dans les autres. Tout d'abord, ces recherches tendent à fournir un « niveau de

matérialité » : j'entends par là souligner deux faits. Le premier est la volonté de ces recherches de situer ces dispositifs techniques sur une échelle hiérarchique de la matérialité (il existerait des objets techniques plus ou moins matériels) ; le second fait, constituant une conséquence du précédent, concerne la tendance à pointer une altération plus ou moins importante de cette matérialité. Ensuite, j'ai voulu mettre l'accent sur la façon dont ces recherches intègrent cette question de la matérialité dans un schéma de valeurs qui les conduisent à se positionner sur une autre échelle au caractère utopique. S'il est courant de souligner la teneur idéologique des textes vantant la « révolution technologique » et présentant une utopie positiviste, c'est le même système qui est établi par ceux qui perçoivent un caractère dévastateur dans ces changements techniques. En dernier lieu, il me semblait essentiel de reprendre la thématique de la spatialité, qui est véritablement travaillée par l'ensemble des recherches, au travers d'une référence constante à la modification de la disposition des limites et des frontières. Ce tableau récapitulatif permet de démontrer que c'est bien autour de la question de la matérialité que se nouent d'autres conclusions, car la perte de consistance de ces nouveaux objets techniques est d'une part jugée et évaluée, d'autre part, projetée sur l'espace. L'interrogation seconde de ces recherches pourrait se résumer ainsi : si la référence à la dimension matérielle est bousculée, quelles perceptions et représentations de l'espace sont rendues possibles ? D'ailleurs, Dominique Boullier, se postant à la frontière des recherches regroupées ici sous l'expression de « villes virtuelles », pointe cette relation intrinsèque des approches en terme de matérialité et de spatialité :

« J'ai résisté aux sirènes du tout virtuel pour montrer la matérialité des phénomènes et le maintien d'un enjeu spatial urbain enraciné dans l'espace physique. »²⁹⁴

Dominique Boullier, tel un Ulysse scientifique, effectue une sorte d'aveu d'attirance pour conclure à une fin de la matérialité, véritable force d'attraction scientifique ; elle se confirme, d'ailleurs, dans son livre au travers de quelques passages visionnaires sur un possible « piéton-bulle »²⁹⁵, par une incorporation progressive de micro-processeurs dans le corps humain – véritable défi science-fictionnel de fusion de l'humain et de la technique. Son refus se caractérise donc par la volonté de marquer la persistance de l'espace physique comme espace de circulation et d'élaboration politique. Mais cette posture conduit à opérer des basculements dans le discours, qui tantôt met en avant la permanence de cette matérialité (dans la pratique descriptive du dispositif filmique par Eric Maigret et Laurence

²⁹⁴ Boullier, Dominique. [1999]. p.103.

²⁹⁵ Boullier, Dominique. [1999]. p. 61.

Monnoyer-Smith qui donne à voir, qui procède à une certaine matérialisation), et tantôt souscrit à sa déliquescence, comme cet extrait le confirme :

« La participation peut être durable car dématérialisée et non dépendante du déplacement physique. »²⁹⁶

Ce glissement s'observe dans ce qui constitue une concession au pouvoir d'effacement de ces objets techniques devant les processus de communication et de médiation qu'ils produisent. La souscription, même minimale, à cette prétention technique à ne plus s'imposer concrètement enjoint à rompre avec l'idée d'une médiation matérielle de la communication et des interactions. L'exemple choisi ici montre bien comment s'effectue un lien de causalité entre une certaine idée de la matérialité et les conditions de possibilité du politique. S'observe en effet l'attribution, à ces dispositifs informatisés, d'une compétence politique qui engendrerait autour d'une transparence généralisée (tout peut être vu) et d'une accessibilité atomique (chacun peut voir) le pouvoir de fournir un nouveau cadre à la scène collective locale. Dans les recherches dénommées ici « villes virtuelles » et « informationnelles », il s'institue une certaine idée de l'aptitude des dispositifs informatisés à normaliser les modes d'accès à la sphère publique, comme si s'opéraient une simplification et une amélioration des conditions de la pratique politique, du fait de la concentration en un même espace médiatique des possibilités de porter contribution et de se documenter. A l'inverse, les recherches sur les « villes réticulaires » procèdent à un raisonnement dichotomique, qui veut que le politique soit confisqué par le dispositif technique.

La relation établie de façon quasi-systématique entre dimensions technique et politique néglige de considérer la pratique politique comme une construction collective, qui prend forme dans des processus de communication et d'interaction partagés. La centralisation de certaines fonctions politiques au sein des dispositifs informatisés n'implique pas une appropriation immédiate des connaissances nécessaires à une nouvelle forme de pratique politique ou un désaveu des conditions de partage du sens politique. Il me semble que la question de la médiation politique est ailleurs.

Ce panorama problématique autour de quelques recherches portant sur la « ville » et les dispositifs informatisés m'a permis de souligner la complexité de la tâche qui consiste à traiter de ces deux objets ensembles. L'un comme l'autre véhiculent

²⁹⁶ Maigret, Éric, Monnoyer-Smith, Laurence. [2000]. p. 154.

des représentations, recouvrent de nombreuses acceptions et formes, sans qu'il soit possible de les négliger ou envisageable de les réduire : dans cet ensemble de discours polymorphe et polysémique, chaque axe de recherche privilégie un tant soit peu un angle d'étude, mais se confronte toujours à la difficulté de qualifier le rapport entretenu par ces deux objets. J'ai choisi de mener une analyse précise de ces recherches au travers de citations qui me semblaient extrêmement signifiantes des problèmes encourus dès lors que le chercheur s'appliquait à comprendre les changements en cours. Cette pratique d'analyse du discours de recherche m'a permis de mettre en lumière plusieurs éléments critiques autour desquels se nouent des choix de problématisation. Véhiculant des modèles de ce que doit être ou ne pas être la relation entre « ville » et « technique » et s'attachant à une conception réductrice des nouveaux dispositifs médiatiques, ces recherches sont saisies par un imaginaire, voire un fantasme technologique qui nie les conditions de circulation des idées et de construction d'un espace du collectif.

Partie 3

La ville programmée

**CHAPITRE 5 :
LA DIALECTIQUE
RESEAU/TERRITOIRE DANS "LA
SOCIETE DE L'INFORMATION" :
SUBSTITUTION, ANAMORPHOSE ET
METAMORPHOSE**

Chapitre 1 La dialectique réseau/territoire dans "la société de l'information" : substitution, anamorphose et métamorphose

Les politiques de développement de "la société de l'information" confèrent un statut non négligeable à la ville ou au territoire, et plus généralement, à l'ancrage spatial de l'action. Cette préoccupation pour la spatialisation de l'action se traduit de façon paradoxale par l'annonce conjointe d'une « dématérialisation » supposée du territoire par le réseau et de l'implantation conséquente d'équipements sur le territoire. Ce paradoxe, loin d'être anodin, est doublement significatif : d'une part, des manifestations de la volonté de transformer la ville en la produisant « numériquement », et d'autre part, des processus d'agencement au sein de la ville. Les nouvelles formes de valorisation de l'urbain semblent donc se partager entre la réalisation d'un « village planétaire » dénué de frontière et celle d'une cité transparente libérée de toute contrainte.

Le débat semble ainsi parfois se réduire à la question de la disparition du territoire ou de son nouvel avènement et souvent se concentrer autour des sujets du câblage et de l'accès au réseau. C'est la relation entre les deux termes de l'équation qui se trouve alors travaillée : comment le réseau agit-il sur le territoire ? Quel rôle joue le territoire dans l'équipement en réseaux ? En d'autres termes, les modalités de délimitation ne se définiraient plus grâce à la notion de frontières, devenue obsolète en raison de la « dématérialisation » ou d'un brouillage des différents territoires. Ainsi, les expressions de « réseaux territoriaux »²⁹⁷ ou de territoires réticulaires cherchent à désigner la nouvelle réalité. Cependant, le choix entre ces deux désignations n'est ni neutre, ni dépourvu de conséquences. Il porte de façon tangible sur le rapport à l'espace public social ; il est d'ordre politique.

Et pourtant, en se penchant sur les processus de valorisation de l'action, il apparaît rapidement que se déploient, dans les textes et les dispositifs, des figures

²⁹⁷ Musso, Pierre (dir.). *Le territoire aménagé par les réseaux*. La Tour d'Aigues : L'aube, 2002. (Bibliothèque des territoires). p.6.

d'une urbanité métamorphosée : les dénominations et représentations présentes constituent des formes hétérogènes de traduction des injonctions politiques et technologiques auxquelles doivent répondre les acteurs locaux. Territoire, ville, local, nombreuses sont les apparitions de ces termes ou leurs représentations métaphoriques : il s'agit de comprendre ce que leur présence et leurs modalités de convocation signifient en termes communicationnels et de se pencher sur les enjeux de pouvoir qui leur sont liés.

3.1.1 D'une définition globale à une projection locale

Si l'expression de "la société de l'information" a obtenu avec les deux phases du Sommet Mondial de la Société de l'Information (Genève 2003 et Tunis 2005) une sorte de reconnaissance mondiale, il est intéressant de se pencher sur la façon dont ce projet de société s'actualise à diverses échelles. Les acteurs pressentent dans le développement des réseaux informatiques une redéfinition du territoire. La lecture et l'examen de diverses productions mettent en évidence une tendance manifeste à vouloir conférer une certaine corporéité au projet tout en vantant les propensions des nouveaux médias à écraser les distances, à réduire le poids de la contingence spatiale. Ce balancement discursif ne révèle pourtant pas une pensée antinomique : il met surtout en exergue l'enjeu que constitue l'ancrage spatial des réseaux et fait transparaître les problèmes de disparités d'accès. Il s'agit alors de comprendre le sens de cette injonction à faire de l'échelle locale un des principaux processus de médiation de ce projet de société qui revendique sa dimension transfrontalière. Que ce soit en avançant l'idée d'une réplique de l'espace (Jeremy Rifkins²⁹⁸) ou d'un rapport détérioré de l'homme à l'espace (Paul Virilio²⁹⁹) ou en présumant l'impact sur le territoire, ces propositions constituent des représentations de l'espace : elles le pourvoient en valeurs et élaborent ses dimensions signifiantes. Aussi interroger ces processus correspond-il à la prise en considération du rôle de l'organisation de l'espace dans l'examen du projet et dans l'interprétation des enjeux symboliques.

²⁹⁸ Rifkins, Jeremy, *L'âge de l'accès : la révolution de la nouvelle économie*. Paris : La Découverte, 2000.

²⁹⁹ Virilio, Paul. *Cybermonde, la politique du pire*. Paris : Textuel, 1996.

3.1.1.1 *Décrire les transformations : la fin des territoires ?*

Les nouveaux médias informatisés favorisent l'émergence de différentes idéologies spatiales : ces dernières fournissent une certaine lecture des transformations médiatiques et de leur impact sur la société, sur les modes d'organisation de l'homme et de son espace. Comme toute idéologie, elles s'appuient sur un système de valeurs et de convictions qui consiste en l'explication de l'action et en la production de représentations structurées. Il s'agit ici de comprendre en quoi les transformations médiatiques ont des implications en terme de représentation de l'espace et plus précisément du territoire. Les choix dans les opérations de description disent quelque chose de la façon dont les acteurs publics – quel que soit leur niveau d'intervention – définissent la relation entre espace et nouveaux médias et dont, en fonction, ils élaborent leurs actions. En effet, l'espace devient territoire à partir du moment où s'opère une projection de sens et où il est construit socialement³⁰⁰.

C'est dans des textes aux ambitions mythographiques que la métaphore de la fin du territoire est la plus prégnante ; elle transparait dans les productions institutionnelles au travers d'une incertitude quant à la redéfinition du rapport de l'homme à son espace. De la « république des informaticiens » à la généralisation de l'accès³⁰¹, les discours énoncés par les différents acteurs de la diffusion et de la promotion des innovations technologiques sont autant de propositions d'une nouvelle conception de l'espace occasionnée par l'usage des dispositifs informatisés. Avec la valorisation des processus de communication à distance, s'avance et s'étaye une nouvelle conception spatiale qui envisage la création d'un espace de circulation et de relation complètement indépendant de la géographie. Cette vision du monde médiatique se décline au travers de l'idée d'affranchissement géographique grâce à l'immatérialité des réseaux et de la proclamation de la mise en continuité planétaire grâce aux nouveaux dispositifs d'information³⁰² et trouve écho dans les politiques publiques qui cherchent à situer leurs champs d'action.

Dans leurs ouvrages respectifs, Manuel Castells et Jeremy Rifkins proposent une lecture des mutations induites par les nouveaux médias et traversant la société.

³⁰⁰ Viard, Jean. *La dérive des territoires*. Le Paradou : Actes Sud, 1981.

³⁰¹ Flichy, Patrice. *L'imaginaire d'internet*. Paris : La découverte, 2001. (Sciences de la société).

³⁰² Cette conception a été analysée en détail dans le chapitre précédent, dans les paragraphes consacrés à « la ville virtuelle » et dans ceux proposant une lecture transversale des positions scientifiques sur le sujet.

Leurs analyses s'inscrivent dans la conception d'un espace virtuel qui se substituerait au réel ou tout du moins lui tiendrait lieu de concurrent :

« Par leur omniprésence et leurs satellites, les nouveaux réseaux planétaires de communication numérique créent un nouvel espace social totalisant, un nouveau globe terrestre suspendu au-dessus de la terre mère dans l'éther du cyberspace. »³⁰³

Cette vision contribue à la production d'espaces en accompagnant leur apparition et en en proposant une représentation originale. Elle se caractérise par l'entretien d'une posture ambiguë, entre répulsion et fascination pour les transformations en cours. D'un côté, la représentation « poétique » du double métaphorique se présente comme la manifestation spectaculaire de l'avènement d'un ordre différent de la réalité territoriale et le procédé de connotation traduit « l'engagement émotionnel de l'énonciateur dans l'énoncé »³⁰⁴. D'un autre, la vision téléologique indique la puissance structurante des réseaux et l'absence de place laissée au hasard par les opérateurs de télécommunications. Désignés comme agents hégémoniques, ce sont les figures du pouvoir (« totalisant ») et du contrôle (« omniprésent ») qui sont mises en avant et décriées.

Se propage, ainsi, une certaine idée de l'aptitude des dispositifs à produire un nouvel ordre territorial, comme si le processus d'élaboration d'un espace informatisé ne pouvait s'effectuer qu'en comparaison avec l'existant. Cette figure qui avance la déterritorialisation et qui oscille entre la figure de destruction du territoire et celle de son dédoublement circule avec vigueur et prend de l'importance au sein des représentations spatiales. Elle résulte en quelque sorte d'une conception qui met l'accent sur l'opposition existante entre la forme du réseau et celle de l'espace :

« La structure réticulaire des médias provoque des effets sur le territoire en lui donnant une nouvelle dimension. »³⁰⁵

Brigitte Guyot et Isabelle Pailliarth analysent la relation réseau/territoire en terme d'impacts : sont alors définies, d'une part, les caractéristiques de la relation (causales), d'autre part, les modalités de transformation (projectives). Cette approche met en évidence l'interdépendance des notions et souligne l'absence de

³⁰³ Rifkins, Jeremy. [2000]. p.27-28.

³⁰⁴ Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin, 2002.

³⁰⁵ Guyot, Brigitte, Pailliarth, Isabelle. « Les médias construisent-ils un nouveau territoire? ». *Quaderni : Téléville*, hiver 1988-1989, p.35-43.

neutralité spatiale des opérations d'aménagement effectuées. Est prêtée aux propriétés techniques d'agencement des médias la capacité d'influer sur les modalités de perception de l'espace. Cette observation proposée par Brigitte Guyot et Isabelle Pailliarth cherche avant tout à interroger les rapports qu'entretient le territoire avec les différents systèmes médiatiques. Elle met en évidence la nécessaire réflexion sur les implications des transformations médiatiques sur le territoire. Cependant, certaines formules acquièrent une virulence aiguë en conférant au réseau une prédisposition à transformer de façon opératoire le territoire : l'espace des réseaux se constituerait alors comme « une extension de l'espace physique territorial »³⁰⁶. Et ce sont bien ces figures qui se rencontrent dans nombre de rapports publics³⁰⁷, comme par exemple :

« Ce nouvel espace, superposé aux territoires et entrant en interaction avec eux, donnera toujours plus d'importance aux échanges internationaux [...]. »³⁰⁸

De la même manière et avec un enthousiasme expansif, le rapport de Jean-Michel Yolín propose de définir l'internet comme ouvrant :

« de nouvelles frontières, de nouveaux territoires, un nouveau Far West, un septième continent [...]. »³⁰⁹

S'interrogeant sur le cadre juridique applicable à l'internet, Christian Paul se fait l'écho de diverses positions ; sans rejoindre la première d'entre elles (qui défend l'idée d'une auto-régulation), il usera dans la suite de son rapport à plusieurs reprises du terme "cyberespace". Ainsi, tout en revendiquant la nécessité d'établir des règles de droit, il s'inscrit dans l'idée que :

« le "cyberespace" est un territoire nouveau et dissocié de l'espace physique [...]. »³¹⁰

Ces extraits s'appuient sur les mêmes modes de qualification des objets décrits. C'est au travers d'un mouvement dialectique que se lit la relation entre les deux termes de l'analyse : la nouveauté de l'un par rapport à l'autre, leur similitude. Ce mouvement permet de souligner en même temps l'idée de différence et de

³⁰⁶ Zeitoun, Jean. « Nouvelles représentation de l'espace et matérialité du territoire ». *Quaderni : Territoires éclatés : le rôle des technologies de communication*, n°30, p.93-103.

³⁰⁷ Le corpus de rapports publics sur lequel cette analyse s'est fondée est présenté en Annexe 10.

³⁰⁸ Bloche, Patrick, France. *Le désir de France : la présence internationale de la France et de la francophonie dans la société de l'information*. Paris : La documentation française, 1998. p.9.

³⁰⁹ Yolín, Jean-Michel, France. *Internet et PME : mirage ou opportunité ? Pour un plan d'action*. Paris : La documentation française, 1999.

³¹⁰ France. Paul, Christian. *Du droit et des libertés sur l'internet : La corégulation, contribution française pour une régulation mondiale*. Paris : La documentation française, 2000.

correspondance entre le territoire et le « réseau ». En effet, l'engouement pour les nouveaux médias se décline au travers de deux motifs qui unissent le comparant (réseau) et le comparé (espace physique) : le rapprochement et la distinction. Tout d'abord, ce qui est créé par les nouveaux dispositifs est défini dans une relation strictement analogique à l'espace physique : cette comparaison se traduit par l'usage des mêmes termes, sans rupture d'isotopie. Les substantifs « espace » et « territoire » sont utilisés indifféremment pour souligner le choix du rapprochement analogique. Ainsi, cette quasi absence de figure métaphorique (sont confrontées deux entités sans les distinguer véritablement) permet d'établir une sorte de continuité entre réseau et territoire, qui s'appuie notamment sur la parenté de forme (« superposé », la séquence énumérative qui aboutit au « continent »). Deuxièmement, il s'agit de souligner la spécificité de chaque espace en mettant en évidence ce qui distingue l'espace physique de l'espace créé par les réseaux informatiques : il s'agit de délimiter un cadre d'action supplémentaire aux propriétés inédites. L'adjectif « nouveau » s'inscrit dans un usage plus large et, notamment, celui faisant référence aux « nouvelles technologies de l'information ». Sa présence configure une relation de proximité entre les deux syntagmes et crée une sorte de polarité en confiant l'attraction au premier membre.

C'est bien à un procédé d'anamorphose auquel se prêtent ses diverses propositions : sont implicitement convoqués aussi bien ce qui persiste que ce qui se transforme. Et l'ordre du commun est intrinsèquement lié à l'ordre du distinctif. Cela permet de faire acquérir une teneur toute particulière à la relation qui se noue entre territoire et réseau, relation qui n'est de fait plus strictement mécaniste.

Ainsi, l'enjeu se situe au-delà de la substitution du réseau au territoire, il se noue autour des relations possibles, du poids de l'histoire de l'un, de la contingence de la nouveauté de l'autre. Cette oscillation entre la présentation d'un objet « territoire » comme appartenant à une ère révolue et celle d'un objet socio-technique chargé de représentations actives traduit la difficulté à *disposer* l'action. L'insistance produite par cette figure relativement banale de la relation entre territoire et réseau a pour effet de mettre en évidence la permanence des questions soulevées par les pouvoirs publics autour de leur action et de leur ancrage.

3.1.1.2 *Invoyer l'espace d'action : le territoire comme ancrage*

Si certaines études soulignent qu'à l'usage des acteurs les concepts tendent à perdre en teneur problématique³¹¹, il s'avère intéressant de se pencher sur le rôle que peut jouer la simple présence de certains termes au sein de textes tels que les rapports d'information. Les politiques publiques sur "la société de l'information" suscitent une production documentaire foisonnante qui, concomitamment, s'attarde sur la définition des lignes d'action, publicise ce qui se fait, rend compte de la diversité des actions possibles, proclame la réussite de certains projets, ou encore fait référence à l'espace de l'action et à son rôle. En effet, ces rapports sont des objets sociaux qui ont pour objectif de produire une information institutionnelle et de permettre la prise de décision. Leurs modes de production (au sein d'organismes institutionnels) et de circulation (en particulier, sur des sites web institutionnels)³¹² soulignent la nature concrète de leurs objectifs : ces rapports s'inscrivent dans la double perspective d'un état des lieux et des savoirs sur une question (ici, "la société de l'information") et d'un cadrage de l'action. Ainsi, en tant qu'objets se réalisant dans la sphère institutionnelle et se diffusant dans la sphère publique, les modalités d'usage de certains termes sont révélatrices de la nature des objectifs. C'est pourquoi se pencher sur les effets et les formes discursives en présence permettra d'identifier les enjeux rendus visibles par ces objets discursifs particuliers.

La notion de « territoire » n'est pas étrangère aux discours sur "la société de l'information", et dans ce contexte discursif, son emploi se singularise par un renvoi à l'ensemble des sens qu'elle recouvre. En effet, c'est dans toute sa malléabilité sémantique que la notion est ici exploitée : cela autorise notamment le renvoi aux différentes échelles géographiques (locales, régionales, etc.) ou à des constructions sociales variées (politiques, administratives, vécues, et.). Il ne s'agit donc pas d'analyser les constructions narratives au sein de ce corpus de rapports, mais de se pencher sur ce que Foucault nomme la « dispersion »³¹³, c'est-à-dire la propension d'un énoncé à se transformer ou à être transformé dans un espace de discours.

La lecture du corpus autorise une première observation qui consiste en l'identification d'un investissement variable du terme « territoire ». En effet,

³¹¹ Entre autres : Pagès, Dominique, Pélissier, Nicolas (dir.). *Territoires sous influence*. Paris : L'Harmattan, 2000. ; Musso, Pierre (dir.). [2002].

³¹² L'analyse des formes documentaires utilisées pour donner accès à ces rapports officiels a été réalisée dans le cadre de mon mémoire de DEA et reprise dans un article publié dans la revue *Communication & Langages*. Elle met en évidence les implications politiques de ces pratiques documentaires notamment dans l'affichage et la publicisation d'un certain mode d'action politique.

³¹³ Foucault, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969. p. 53.

certaines régimes de discours se caractérisent par le fait que le terme « territoire » n'apparaît pas ou en propension réduite, tandis que d'autres concentrent un grand nombre d'occurrences du terme. L'investissement plus ou moins important de ce terme mérite que l'on s'y attarde afin de mieux percevoir les implications de son apparition sur l'élaboration du discours de "la société de l'information". C'est pourquoi j'analyse les conditions dans lesquelles la question du territoire est énoncée dans certains discours et à ce titre, les rapports institutionnels correspondent à des objets sociaux extrêmement signifiants. L'objectif est ainsi de saisir comment le « territoire » constitue un objet de discours sur "la société de l'information" et de dégager les modalités de formation de cet objet au sein des différents régimes discursifs. L'hypothèse sous-jacente est de considérer ce terme comme un « thème d'appropriation »³¹⁴ des discours sur "la société de l'information".

Les rapports comportent, d'une part, une unité discursive qui consiste en l'inscription dans le projet global de "la société de l'information" et ils se déclinent, d'autre part, autour de plusieurs axes thématiques qui forment des ensembles cohérents (éducation, économie, administration...). J'ai eu l'occasion de m'attarder sur la formation du discours sur "la société de l'information" et de montrer comment cet objet était constitué en une inscription paradoxale qui se voulait à la fois existante (d'une présence virulente) et en émergence (d'une attirance irrésistible). En prolongeant cette réflexion sur la formation d'un objet discursif spécifique, le territoire, en tenant compte de la pluralité des régimes discursifs en présence au sein de la production discursive, il s'agit de se pencher sur les modalités énonciatives qui décrivent les orientations en matière d'ancrage de l'action. Selon les régimes discursifs, le terme « territoire » se manifeste de façon plus ou moins affirmée. Quatre régimes ont été identifiés : un premier régime renvoie à la dimension technique de la question, un second se consacre aux enjeux de société, un troisième s'intéresse aux défis économiques, un quatrième se penche sur les questions administratives.

	Nom du rapporteur, année	Régime discursif	Occurrences
De 0 à 14	Lombard, Kahn, 1996	Technique	0
	Türk, 1997	Société	5
	Théry, 1998	Technique	1
	Abramatic, 1999	Technique	1

³¹⁴ Foucault, Michel. [1969], p.138.

	Lefas, 1999	Économie	3
	Guillaume, 1998	Technique	4
	Lorentz, 1998	Économie	8
	Yolin, 1999	Économie	10
	Paul, 2000	Droit	11
	Truche, 2002	Administration	7
De 15 à 30	Falque-Pierrotin, 1996	Droit	16
	Martin-Lalande, 1997	Société	18
	Bloche, 1998	Société	16
	Trégouët, 1998	Société	19
	Baquiast, 1998	Administration	18
	Mandelkern, 1999	Administration	22
	La Coste (de), 2003	Administration	22
+ de 30	D'atillio, 1998	Administration	58
	D'atillio (2), 1998	Administration	195
	Braibant, 1998	Administration	41
	Lasserre, 2000	Administration	42
	Carcenac, 2001	Administration	36
	Charié, 2003	Économie	46

Tableau 4 : Répartition du nombre d'occurrence de « territo* »³¹⁵ dans le corpus de rapports institutionnels

Ce tableau donne une première idée des modalités d'apparition spécifiques à l'objet « territoire » au sein des quatre régimes. En dénombrant les occurrences de « territo », la réflexion entamée dans le précédent paragraphe se prolonge. En effet, si l'idée de "la société de l'information" s'appuie sur une prééminence des réseaux sur toute autre forme d'organisation, et notamment, sur celle de territoire, la relation entre ces deux énoncés au sein des textes se révèle complexe. L'étude de la dispersion du terme territoire permet de caractériser une seconde fois cette relation grâce à quatre constats :

- La dimension technique évacue de façon indubitable la question du territoire : cela permet de confirmer que c'est bien dans une logique de substitution du réseau ou territoire que se décrivent les enjeux techniques. S'effectue une préemption des réseaux sur les territoires, le développement des premiers ne s'intégrant pas dans une réflexion sur les seconds.

³¹⁵ Ceci est une lématisation par troncature.

- L'approche économique intègre peu la question du territoire dans ses réflexions sur les enjeux du développement des nouveaux médias. Cela s'explique par le fait qu'elle aborde la question selon l'angle de la « dématérialisation » des pratiques de consommation. Cette « dématérialisation » se réalise sur deux plans distincts : le premier concerne la dématérialisation du produit considéré comme un objet reproductible à l'infini, le second la dématérialisation de la procédure d'achat (boutique, paiement... dits « en ligne »). Ainsi, cette approche implique un désengagement de toute référence à un ancrage territorial des entreprises et renvoie au cadre idéologique de la « nouvelle économie ».
- Un rapport (Charié, 2003) se démarque par la présence non négligeable de termes « territoire » : il relate des actions de terrain, des formes spécifiques d'action et d'innovation et s'inscrit dans une logique de valorisation des compétences territoriales dans le domaine économique.
- Dans les discours portant sur les enjeux de société, l'objet « territoire » apparaît avec une certaine constance. Sans devenir un objet central du discours, il est présent de façon régulière et cette régularité dit quelque chose de ce que sa présence recouvre comme enjeu programmatique, de ce qu'elle manifeste comme vision du projet. En effet, la question du réseau ne peut, ici, être complètement substituée à celle du territoire. C'est principalement dans ce régime discursif que se dégage la nécessité de mettre en rapport, de lier une réflexion sur les « bouleversements » induits par les transformations technologiques dans le rapport à l'espace (qui se traduit sous le thème de la « fin » des frontières et des distances) et une attention particulière aux lieux dans lesquels se réaliseront ces ruptures. En quelque sorte, le champ « société » impose le mouvement dialectique entre un « avant » et un « après » qui implique la convocation de l'objet « territoire ».
- L'ensemble discursif portant sur l'administration se caractérise par la référence substantielle à l'objet « territoire » : il scande les textes qui se consacrent à l'informatisation de l'administration. Ce constat d'une prolifération s'examine à la lumière, d'une part, de la problématique de ces textes, et d'autre part, des modalités de composition de ces rapports. En effet, les différentes missions visent à s'interroger sur le changement de statut et sur la circulation de l'information et des données publiques détenues par l'État et par ses représentants sur le territoire induit par l'informatisation. Ainsi, les logiques administratives en vigueur supposent la convocation des échelons territoriaux. De plus, ces questions ne peuvent

être traitées sans faire une place aux expérimentations de terrain, aux analyses des spécificités des diverses administrations : ces spécificités sont tout autant le fruit de la nature des données que de l'institution territoriale qui les délivre. Aussi le mode d'investissement de l'objet « territoire » reflète-t-il la nécessaire mise en présence des acteurs de l'administration dans son rapport à l'état et au sein de son espace d'action.

Ainsi, cette analyse de la dispersion s'inscrit dans la proposition de Foucault sur la « matérialité répétable » qui caractérise certains énoncés :

« Au lieu d'être une chose dite une fois pour toutes – et perdue dans le passé comme la décision d'une bataille, une catastrophe géologique ou la mort d'un roi – l'énoncé, en même temps qu'il surgit dans sa matérialité, apparaît avec un statut, entre dans des réseaux, se place dans des champs d'utilisation, s'offre à des transferts et à des modifications possibles, s'intègre à des opérations et à des stratégies où son identité se maintient ou s'efface. »³¹⁶

L'analyse de la dissémination de l'objet « territoire » permet de souligner le rapport paradoxal qui s'instaure dans les rapports institutionnels sur "la société de l'information" : d'un côté, la promotion d'une substitution au territoire des réseaux techniques, d'un autre, la nécessité d'un ancrage territorial identifiable. Cela traduit la tension entre la définition globale d'un projet de société et la projection locale d'un programme d'action qui se dévoile. Le repérage des modalités d'apparition de l'objet « territoire » au sein des différents régimes de discours pointe la création d'un espace de référence dans lequel la teneur des discours sur "la société de l'information" se développe. Les diverses conceptions de l'objet « territoire » ne s'opposent pas, mais autorisent la détermination franche d'un espace d'action et mettent au jour les intentions de transformation de l'espace social tout autant que les exigences d'action pour les acteurs locaux.

3.1.2 Maîtriser et organiser le territoire

L'étude menée ici sur les termes ayant pour racine territo* dans les rapports institutionnels conduit à observer la diversité des formes que prend la référence à

³¹⁶ Foucault, Michel. [1969]. p.138.

la territorialité. Cela montre le lien intrinsèque qui s'établit entre le développement des dispositifs informatisés et une certaine vision de la société. Cette analyse permet aussi de mieux pouvoir décrire le cadre d'action instauré par ces outils politiques et institutionnels. Trois dimensions le composent :

- La première consiste en l'adhésion à l'idée d'une rupture technologique qui modifie l'environnement politique, économique et social. Les textes partent notamment du principe que les réseaux de communication modifient la perception de l'espace, ce que met en avant une expression comme « société en réseaux », publicisée par les travaux de Manuel Castells et reprise par de nombreux acteurs institutionnels.
- La seconde demeure dans la nécessité de faire une place à des représentations territoriales existantes : elle renvoie à la conscience de l'importance du territoire comme espace produit culturellement, socialement, administrativement, etc.
- La troisième réside dans la volonté de participer à cette rupture par une activité de production : cela se traduit par la détermination de l'état à se positionner comme acteur dans l'élaboration d'une démarche volontariste et d'un programme d'actions (les programmes successifs PAGSI et RESO 2007).

Ainsi, il s'agit maintenant de se pencher sur les significations de cette prise en charge du territoire et sur les diverses opérations dont il est l'objet. Cela signifie que, loin de définir les contours d'une société à l'aune des promesses techniques, les rapports s'attachent à explorer les ressorts politiques de la territorialité. C'est alors que se joue la question essentielle de la métamorphose du territoire, qui devient à la fois sujet de l'action et objet de pouvoir.

3.1.2.1 *Une conception géopolitique du « territoire »*

Les principes de dissémination du terme « territoire » permettent de prendre en considération la pluralité des enjeux dans l'élaboration des politiques publiques et notamment, ceux qui concernent la définition des relations entre acteurs nationaux et acteurs locaux. Dans ses recherches sur les « territoires de la communication », Isabelle Pailliarth met en évidence que les transformations médiatiques, ce qu'elle nomme « la montée des réseaux », entraînent une redistribution des rôles entre état, collectivités et opérateurs médiatiques. Elle centre sa problématique sur :

« la manière dont [l']idéologisation de la technologie réunit, sépare et réoriente les stratégies d'acteurs locaux et nationaux. »³¹⁷

Pour cela, elle met en perspective les politiques de décentralisation, qui confèrent au local un statut nouveau d'acteur des politiques publiques et lui attribuent un rôle de décision, avec le plan câble qui a constitué un révélateur pour les collectivités qui se sont ainsi trouvées au premier plan et ont dû faire face aux contraintes techniques, budgétaires et administratives. Cette phase de restructuration des relations entre état et collectivités permet donc au local d'acquérir une épaisseur tant d'un point de vue de la réalisation concrète que de celui de la légitimité politique.

Il n'est donc pas étonnant que ces questions sur la distribution des rôles entre acteurs nationaux et locaux soient réactivées par les nouvelles transformations médiatiques. Emmanuel Éveno qui s'intéresse aux politiques locales en matière de télécommunications dresse un bilan de cette relation en pointant le rôle prépondérant des collectivités qui :

« sont devenues d'irremplaçables partenaires de l'État, des relais essentiels mais aussi des acteurs capables de produire de significatives innovations. »³¹⁸

Il met en avant l'autonomie et le volontarisme de leurs démarches et pointe le dynamisme des actions menées qu'elles aient été réalisées dans le cadre européen ou avec la coopération d'acteurs économiques majeurs (Alcatel, Microsoft). Il constate et déplore que la reconnaissance du rôle des collectivités locales dans l'émergence de "la société de l'information" par les pouvoirs publics nationaux ne se fait que progressivement à partir de 1997 et ne se concrétise qu'à partir de 2001. Éveno voit dans cette prise en main de l'action par les acteurs locaux l'émergence d' « une société de l'information territorialisée »³¹⁹.

Or, cette question de la nature des relations entre un État qui nourrit l'ambition de définir un projet de société et des collectivités qui revendiquent leur propension à expérimenter est rendue visible par la présence de l'objet « territoire » dans des textes institutionnels tels que les rapports d'information. Isabelle Pailliarth note d'ailleurs un :

³¹⁷ Pailliarth, Isabelle. *Les territoires de la communication*. Grenoble : PUG, 1993. p.146.

³¹⁸ Eveno, Emmanuel, Latouche, Daniel. « Complément K : « Les collectivités locales, acteurs du modèle français de la société de l'information » ». In Curien, Nicolas, Muet, Pierre-Alain. *La société de l'information*. Paris : Conseil d'analyse économique, 2004. p.264.

³¹⁹ Eveno, Emmanuel. [2004]. p. 271.

« recours sans limite à la notion de *territoire* »³²⁰

dès lors qu'il est question de la généralisation des nouveaux médias. Ainsi, la référence au « territoire » prend sens non seulement au travers de la malléabilité de la notion, mais encore grâce à sa capacité à *dire quelque chose* de ce qui est réalisé et de ce qui est projeté. Les politiques publiques perçoivent dans le « territoire » la possibilité de situer le projet de "la société de l'information".

C'est à ce pouvoir d'évocation et de représentation de l'objet « territoire » que s'intéressent les discours institutionnels : son mode de présence et de répartition lui font acquérir une consistance géopolitique. En effet, les textes constituent une prise de conscience que toute évolution médiatique implique des permanences et des mutations dans l'ordre social et politique. Or, toute période de changement implique pour un acteur souverain comme l'État de s'assurer de son pouvoir sur l'espace et donc de réfléchir en terme géopolitique. D'un côté, les transformations médiatiques interrogent les modalités de l'action publique ; d'un autre, les acteurs publics savent qu'ils doivent préserver leur place au sein des processus de développement des médias.

Convoquer le « territoire », c'est-à-dire un espace culturellement construit, permet d'asseoir la puissance public en établissant un lien étroit entre la vision de l'État et les réalisations de terrain. Le « territoire » devient l'objet médiateur qui sédimente le projet de société à l'action. La fonction géopolitique de ce terme comporte l'affirmation de la volonté politique d'actualiser et de matérialiser le programme de "la société de l'information". Ainsi, l'usage du terme « territoire » permet l'affirmation de l'exercice d'un pouvoir en même temps que la démonstration de la prise en main de l'ordonnancement de l'espace.

Ce caractère géopolitique s'appuie sur la force métaphorique du terme « territoire » (qui renvoie à la fois au développement, à la gestion, à la maîtrise de celui-ci) : c'est elle qui autorise la monstration d'une maîtrise politique de l'espace. C'est sa puissance évocatrice qui explique la régularité de son emploi et atteste de son caractère indispensable à la valorisation de l'action. Il s'agit donc pour les rapports institutionnels de conquérir des espaces de sens, et pour cela, ils leur confèrent un rôle déterminant dans la mise en visibilité de l'action. Le « territoire » est assimilé à un espace stratégique qui acquiert un statut tout à la fois promotionnel et légitimant. En effet, d'une part, la dynamique territoriale constitue un faire-valoir de la puissance de "la société de l'information". D'autre

³²⁰ Pailliar, Isabelle. [1993]. p.145.

part, la prolifération de ces expériences territoriales fait montre d'une activité manifeste et devient un argument justificateur des programmes mis en place. Certains rapports, dont le plus symptomatique est le second rapport de D'Attilio, présentent de véritables collections d'expérimentations et de laboratoires territoriaux : il s'agit de mettre en exergue une sorte de « réel » de l'action, de rendre tangible une "société de l'information" à hauteur de chaque citoyen.

L'étude menée sur ce terme, sur son mode de dissémination et sur son statut tend à pointer la réelle « attractivité du territoire »³²¹ en terme politique. Les orientations générales des programmes gouvernementaux, la constitution de structures de réflexion spécifique (CIADT...), la participation à des opérations de valorisation (haut-patronage), le développement d'un cadre législatif spécifique aux collectivités territoriales, toutes ces formes de disposition comprennent une référence à l'objet « territoire » et balisent ainsi l'action territoriale au travers de la férule de l'État. De même, l'usage d'expressions telles que « démocratisation de l'accès », « lutte contre le fossé numérique » ou encore « développement de nouveaux usages » s'inscrit dans une logique de prise en charge de l'objet « territoire ». Ces expressions renvoient, d'une part, à la possibilité d'accès sur le territoire, sa « connectivité », d'autre part, à la qualité d'accès qu'il offre, c'est-à-dire à l'intensité du flux. Elles constituent non seulement des résolutions à haute valeur politique, mais surtout des déclinaisons opérationnelles de l'action de l'État ou des collectivités sur le « territoire ». Leur polyvalence (c'est-à-dire leur capacité à renvoyer à tout niveau territorial) et leur universalité (c'est-à-dire leur disposition à ne pas être contestable) contribuent à faire acquérir une dimension géopolitique à la rhétorique institutionnelle : il s'agit bien de définir un cadre général dans lequel toute action particulière trouve sa place, en d'autres termes d'insérer dans un contexte global les initiatives locales. Tout cela nourrit l'ambition d'un État maître d'œuvre tout en flattant les collectivités territoriales maîtresses d'ouvrage.

3.1.2.2 *La volonté de numérisation des territoires*

L'étude des rapports d'information montre que l'intégration de l'objet « territoire » a pour objet d'ancrer les projets dans une représentation de l'espace élaborée

³²¹ Cette expression est présente dans plusieurs rapports (entre autres : D'Attilio, 1998 ; La Coste, 2003) : elle renvoie à la capacité d'un territoire à attirer décideurs économiques et industriels. Le développement de l'accès aux réseaux est présenté comme un argument de valorisation du territoire pouvant renforcer cette « attractivité ».

historiquement et collectivement, de faire référence à un espace socialement organisé. Cela répond à une volonté de maîtrise de l'espace d'action qui se poursuit dans un second mouvement : l'injonction à « numériser ». Contrairement à ce que l'affichage des expérimentations territorialisées pourrait laisser penser, cette injonction ne concerne pas directement le territoire. Il n'est pas question de « numérisation du territoire » dans les textes, mais de « territoires », « villes », « espaces » numérisés. Ainsi, le « territoire » n'est pas l'objet de l'action, mais le théâtre à l'intérieur duquel l'action doit avoir lieu. Les discours sur "la société de l'information" mettent en étroite relation les modes d'investissement du territoire avec une opération de requalification du territoire.

Depuis le lancement du PAGSI en 1997, la promotion des médias informatisés constitue une priorité nationale et se traduit dans les discours institutionnels par une mise en perspective nationale de l'ensemble des actions localement répertoriées. C'est dans ce cadre que la « numérisation » va prendre place en tant qu'action, qu'elle va être constituée comme un acte permettant l'organisation du territoire. En effet, les rapports d'information, en particulier ceux qui ont pour régimes discursifs, le sociétal et l'administratif, confèrent à la « numérisation » un statut particulier. À partir d'une étude du contexte sémantique dans lequel intervient le terme « numérisation », se dessine un panorama des formes d'action valorisées. Trois démarches de « numérisation » sont présentées et décrites :

- Tout d'abord, toute politique concernant "la société de l'information" implique de mettre à disposition et de posséder un réseau numérique sur le territoire. Le territoire est l'espace dans lequel est installée, disposée l'infrastructure technique. Les collectivités sont amenées à acquérir un rôle de plus en plus déterminant dans la mise en place d'équipement spécifique et invitées à adopter la compétence dite « haut-débit » [Martin-Lalande, p.46] ;
- Ensuite, les nouveaux dispositifs permettent d'envisager une redéfinition des modalités d'enregistrement et de transmission des données administratives par leur migration sur de nouveaux supports. L'intégration des « TIC » est alors envisagée comme « l'amélioration » des services territoriaux [Lasserre, p.26] et des relations avec les citoyens [Truche, p.63]. Il s'agit dès lors d'envisager la transformation des services administratifs en projetant une « politique de numérisation » afin de permettre une circulation des données et des informations administratives sous de nouvelles formes [Braibant, p.58] ;
- Enfin, l'accent est mis sur le déploiement de lieux d'accès sur le territoire. L'accessibilité des nouveaux médias constitue un enjeu indispensable dans les

politiques publiques, une garantie de démocratisation des usages [Bloche, p.38 ; Lasserre, p.116]. Les textes mettent en avant la nécessité sociale de créer ces salles publiques et s'appuient sur l'évidence politique des enjeux de l'accessibilité des services.

Ces trois formes d'action établissent des lignes directrices d'organisation territoriale. Ainsi, l'action de « numérisation » concerne à la fois l'infrastructure, les services et les usages. Les rapports d'information présentent ces modalités d'action comme des stades, à la fois intermédiaires et indispensables, du développement de "la société de l'information". Elles sont exposées comme des pratiques qui permettent non seulement d'inscrire les acteurs dans une dynamique plus large (qui dépasserait une échelle micro-locale ou encore « désenclaverait » les territoires [Martin-Lalande, p.12]), mais encore de créer de nouvelles « opportunités » ou de nouveaux atouts pour les territoires [Trégouët, p.201 ; La Coste, p.17 ; Lasserre p.61]. Ainsi, s'observe un travail d'incitation qui se traduit par la présence d'un lexique du progrès : se rencontrent fréquemment des verbes comme « améliorer » [Yolin, p.67 ; Paul, p.78] ou des syntagmes tels que « modernisation » [Baquiast, 16 occurrences ; D'Attilio, 11 occurrences]. C'est une cohorte d'arguments progressistes qui accompagnent et enveloppent les présentations d'expérimentations et les encouragements au développement d'actions. Ces rapports d'information qui oscillent toujours entre états des lieux et stratégies d'avenir sont des espaces éminemment stratégiques : ils véhiculent une conviction – la nécessité de « l'entrée dans "la société de l'information" » – et déclinent un slogan – l'investissement public dans la « numérisation », qu'elle concerne les infrastructures, les services ou les usages. Aussi les textes ne se réduisent-ils pas simplement à des répertoires d'actions qui fonctionnent, ni à des listes d'instructions à reprendre. Ils se placent dans un espace discursif interstitiel qui consiste à inciter par le biais de la prise de connaissance de ce qui existe déjà. Cette logique discursive se traduit par le déploiement d'une double rhétorique : d'une part, une rhétorique de la relation (au sens du rapport détaillé), d'autre part, une rhétorique de l'injonction. La première se manifeste par la référence à des expérimentations locales, à des réalisations spécifiques marquantes. La seconde par des invites ou des préconisations à produire de nouveaux dispositifs. Deux formules de présentation se rencontrent dans les rapports institutionnels : la « brève » et la « fiche ». Elles procèdent par une mise en visibilité des pratiques sous des formats figés, mais qui visent à acquérir du sens. La brève est constituée d'une courte phrase ou tout au plus d'un paragraphe. Elle intervient au cœur du texte sans bénéficier d'une mise en forme éditoriale spécifique. En voici un exemple :

« Dans l'immédiat, nous proposons que les ministères les plus avancés se rapprochent des quelques téléguichets mis en place par des collectivités locales numérisées, afin d'étudier in situ les problèmes de la télétransmission et de l'aide à apporter aux déclarants. Le district de Parthenay, par exemple, a lancé une expérience en ce sens. Citons aussi, sans exclusive, la sous-préfecture de Chalon et la préfecture de Grenoble. »³²²

Cet extrait permet de discerner deux éléments constitutifs de ce type d'insertion. D'une part, la référence permet la concrétisation de l'énoncé. Elle s'effectue en continuité grâce à l'usage de l'analogie et l'enchaînement syntaxique permet une mise en relation explicite des énoncés. L'exemple employé se constitue dès lors comme un objet de progression dans la démonstration et non comme une simple illustration. D'autre part, la référence s'effectue de façon extrêmement condensée. Il s'agit essentiellement de nommer le lieu, le *territoire* dans lequel l'action se déroule. Ce procédé de condensation permet de ne pas s'appesantir sur la description – elle en est absente – et de tirer parti de la dénomination propre pour produire un effet d'ancrage territorial brut. Ainsi, le mouvement qui s'effectue entre la préconisation et l'exemple est tout à fait symptomatique de la formule brève. Il s'agit de faire circuler à l'intérieur du discours une forme concrète de la réalisation. Dans la « fiche » (Planche 6), les procédés usités sont différents, mais les effets produits sont semblables. En effet, s'observe un phénomène de soulignement qui se traduit concomitamment dans la forme matérielle du texte et dans la nature de son contenu. La « fiche » se distingue en effet par un format éditorial qui permet de la distinguer du reste du texte : la typographie usitée (rapport Martin-Lalande), l'usage d'encarts (rapport D'Attilio), la présence d'une numérotation spécifique (rapport Carcenac) sont autant de marques de singularisation. Il s'agit de rendre visible, voire même tangible, dans l'espace du rapport le statut à part entière de ces objets. Ce détachement obtenu par la mise en page quasi discontinue permet l'identification d'un fragment textuel, notamment par la mise en valeur de la dénomination propre. Ceci intervient de manière à introduire un matériau concret, des éléments de réel dans l'espace réflexif du rapport. Aussi la « fiche » fait-elle appel, dans le même temps, à un procédé d'actualisation qui consiste en la convocation d'une masse de détails. Ceux-ci sont de deux ordres : les noms propres qui situent l'action et le lexique technique qui garantit sa teneur. Ce

³²² Braibant, Guy. [1998]. p. 39. Mais aussi, Lasserre, Bruno. [2000] p.57.

procédé permet d'insérer le rapport dans un contexte en prise avec la réalité de l'action de terrain.

Ces énumérations d'exemples, quelle que soit leur forme éditoriale, relèvent d'une « technographie », c'est-à-dire de la description de réalisations médiatiques auxquelles les auteurs attribuent le poids de la rupture technologique. Elles permettent la création d'un tissu de références au sein des rapports d'information. Tissu qui a comme particularité d'être composé d'exemples récurrents – Parthenay n'étant pas le moindre d'entre eux, ce qui produit un effet de citation entre les différents rapports.

L'espace discursif créé flotte alors entre le cadre fourni par l'existant et l'annonce du « à-réaliser ». C'est ainsi qu'est suggérée la définition d'une certaine vision du territoire. Les marques éditoriales repérées permettent la mise en évidence d'un lien de causalité unissant ces actions significatives à un mode de désignation du territoire. Elles permettent d'attribuer à ces actions un pouvoir de transformation ou plus simplement de recomposition du territoire en un espace aux nouveaux attributs : il devient « numérique » ou « numérisé ». L'action devient donc un contenu référentiel qui engendre la requalification d'un objet culturellement partagé. Il s'agit en valorisant les réalisations de légitimer une forme idéalisée de l'action qui consisterait en la conversion radicale de l'espace social.

L'oscillation incessante entre l'existant et le préconisé confère d'ailleurs à l'acteur local, bien qu'il ne soit pas clairement défini (cet acteur pourrait tout aussi bien être un militant local, une collectivité territoriale, un représentant local de l'état), un rôle décisif dans la définition de l'espace territorial. Toute action réalisée ou en cours de réalisation devient une sorte d'emblème. Ce phénomène s'appuie sur le fait que la production de territoires inédits obtient un certain succès, notamment, en s'appuyant sur l'idée de renouvellement des formes de sociabilité et de citoyenneté. Or, ce travail de requalification constitue avant tout une manifestation de l'aménagement du territoire et marque sans détour une action pensée comme la nécessité de câbler et de multiplier les formes d'accès.

C'est au milieu des années quatre-vingt-dix que le motif du retard de la France dans l'émergence de "la société de l'information" constitue un argument récurrent pour justifier le développement d'une intervention des institutions publiques plus importantes³²³. En devenant un adjuvant, le « retard » devient le déclencheur de différentes politiques qui éprouvent le besoin d'appuyer leurs démarches aux différentes échelles du territoire : c'est ainsi qu'une volonté nationale se réfère à une activité localisée. De plus, la nécessité ressentie de s'inscrire dans une dynamique mondiale a déclenché la mise en place et surtout l'affichage de programmes volontaristes d'actions et de restructurations. Les rapports d'information constituent à la fois un espace de prise de conscience et un lieu d'émergence de l'action. Cela se traduit notamment par l'importance conférée à la maîtrise et à l'organisation de l'action sur le territoire. En effet, il n'est pas pensable que ces deux formes de médiation ne soient reprises en charge par la

³²³ Labelle, Sarah. [2000].

puissance publique. C'est pourquoi les rapports d'information constituent des lieux singuliers de l'action : ils permettent la récupération et la réorganisation des actions territorialement situées et leur inscription dans un processus global de mise en œuvre du projet. La réunion dans un même espace discursif d'une grande pluralité d'actions constitue, d'une part, une forme de reprise en main de la politique d'aménagement du territoire par l'acteur national, et d'autre part, une forme d'intégration de la diversité des actions dans une politique sectorielle unifiée.

3.1.3 De la saisie symbolique du territoire à son usage fonctionnel

L'analyse de la dispersion du terme « territoire » au sein des rapports d'information a permis de constater sa constitution en objet de discours : il est pour cela instrumentalisé dans sa dimension d'espace social et politique et considéré dans sa qualité de lieu d'inscription du projet et d'aménagement. La présence de cet objet peut n'être qu'allusive ou au contraire affirmée, mais elle joue toujours sensiblement le même office. En tant qu'objets de communication institutionnelle, les rapports d'information font montre, par ce biais, d'une certaine maîtrise de l'action, d'une vision organisée du territoire et cherchent ainsi à asseoir leur rôle dans le développement de "la société de l'information". En d'autres termes, plus ils s'expriment sur le « territoire » et avèrent l'ancrage territorial de l'action gouvernementale, plus ils opèrent une prise en charge dynamique des réalisations sur l'ensemble du territoire national.

Les rapports d'information revendiquent, de cette manière, non seulement une capacité à organiser et à valoriser des pratiques locales, mais encore une volonté de prise en charge globale des services développés. Ils deviennent des espaces discursifs producteurs d'une vision du territoire qui leur est propre, vision concentrée autour des expérimentations et de leur homogénéisation. Cette vision cherche à déterminer les enjeux des transformations apportées, enjeux qui ne sont pas exclusivement locaux, mais qui s'inscrivent dans les logiques élargies d'une « politique volontariste ».

C'est pourquoi les rapports d'information investissent le terme « territoire » de façon paradoxale : il est à la fois l'enjeu concret de la politique de "la société de l'information", le lieu où elle devient tangible, et un objet mou, malléable dans lequel toute action peut devenir opérationnelle. Quel que soit leur régime de discours, ces textes jouent à ce titre un rôle déterminant dans la construction

d'images symboliques visant à impliquer l'objet « territoire » : ils deviennent un espace de mise en scène et de manifestation de l'action territorialisée. Il s'agit de souligner la responsabilité, la part dévolue à la référence spatiale. Ainsi, dans son rapport sur les transformations de l'administration, Bruno Lasserre n'hésite pas à resituer, et cela à plusieurs reprises, dans un continuum l'action des collectivités et celle de l'Etat :

« Le déploiement des technologies de l'information et de la communication dans l'administration française résulte d'un double mouvement : d'abord, depuis le début des années quatre-vingt-dix, une multiplication d'initiatives locales nées grâce à l'implication personnelle d'élus locaux et d'agents motivés par ces nouveaux outils, et ensuite l'implication progressive du gouvernement. »³²⁴

Cette propension à référer historiquement au « local » invite à questionner les enjeux en terme d'aménagement du territoire. En effet, reconnaître et vanter les mérites des réalisations locales permet, dans le même temps, de souligner leur hétérogénéité et leur manque de compatibilité. L'État, premier aménageur du territoire, s'impose alors comme l'élément rassembleur grâce au développement d'une politique qui se revendique comme « volontariste » et qui se propose de réduire les inégalités territoriales et de coordonner les productions entre elles.

Les rapports d'information jouent à ce titre un rôle dans la façon de définir la question de l'aménagement et de positionner les expérimentations et actions locales par rapport au programme gouvernemental. Il s'agit donc de s'interroger sur les implications de ce mode de gestion sur les problématiques d'aménagement du territoire et d'élaboration du programme de "la société de l'information".

3.1.3.1 *Gérer l'action : aménager sans aménagement*

La place importante attribuée aux multiples initiatives locales en faveur du développement des « Technologies de l'Information et de la Communication » invite à réfléchir à leur statut dans l'aménagement du territoire. Cette réflexion peut être menée aux différents échelons territoriaux étant donné que chaque

³²⁴ Lasserre, Bruno. *L'État et les Technologies de l'Information et de la Communication : Vers une administration à « accès pluriel »*. Paris : La Documentation Française, 2000. p.22.

acteur institutionnel détient une part de responsabilité (juridique, budgétaire,...) dans les politiques menées en matière d'aménagement. Quelque soit le domaine d'intervention, l'aménagement du territoire répond à des impératifs nationaux qui consistent principalement en la répartition équilibrée de l'action sur l'ensemble des territoires et à des intérêts locaux qui résident dans des intérêts industriels, sociaux, etc. particuliers. C'est ainsi que l'État est garant de la coordination nationale et les collectivités territoriales (principalement à l'échelle régionale³²⁵) responsables de la réalisation. Ainsi défini, l'aménagement du territoire comporte des enjeux politiques, sociaux et industriels de premier plan : il recouvre des fonctions essentielles d'évaluation des attentes, d'agencement des projets et, évidemment, de gestion de l'espace.

Partant du principe que les médias informatisés affectent aussi bien les compétences économiques et industrielles que les domaines culturels et sociaux, les pouvoirs publics cherchent à prendre en charge leur développement en normalisant les réalisations, leurs lieux et leurs réussites. Ainsi, les rapports d'information revendiquent leur statut d'espace de réflexion et leur efficience sur les incidences en matière de développement local et d'organisation de l'espace. Constatant le « foisonnement d'initiatives locales »³²⁶ et pratiquant leur relevé, les rapports d'information mettent en œuvre une politique d'aménagement du territoire qui, si elle vise à la maîtrise de l'action, s'appuie sur une mise en scène des réalisations locales symptomatique d'une pensée opératoire de l'action. Plusieurs modes d'intégration des actions territorialisées dans une politique générale d'aménagement du territoire sont développés : ce sont leurs implications sur la conception du « territoire » que l'analyse cherche à comprendre.

La vague de missions d'information entamée en 1997 a révélé, d'une part, l'existence d'une forte activité autour des « Technologies de l'Information et de la Communication » à différents échelons territoriaux, et d'autre part, les conséquences d'une absence de visée politique générale. Les rapports d'information se définissent comme des lieux d'élaboration de nouveaux principes d'orientation et de gestion de l'action. Ils s'instituent comme des outils d'aménagement : de façon générale, la compilation de l'existant vise à réduire les écarts et les disparités spatiales en fournissant un cadre commun de règles et de résultats. Cela se traduit par différentes opérations discursives et éditoriales qui

³²⁵ L'histoire de la décentralisation montre en effet que la région a toujours été considérée comme le référent territorial de l'action de l'État que ce soit avec la création de la D.A.T.A.R. (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) en 1963 ou avec les contrats de plan État-Région qui débutent en 1981.

³²⁶ Lasserre, Bruno. [2000]. p.22, p.168.

mettent en scène symboliquement territoires et actions, tout en les réduisant à leur fonctionnalité. S'observe alors une certaine « discipline » dans les modalités de publicisation des réalisations locales : il s'agit de fournir aux transformations constatées du territoire un cadre et un sens communs.

Cette mise en forme « disciplinaire » se traduit sur deux plans : la spectacularisation des actions locales et leur normalisation au sein de la machine programmatique. Les rapports d'information insistent sur l'absolue nécessité d'« entrer dans la société d'information » et sur l'impérieux devoir d'engager démarches et actions pour y parvenir. Ces mots d'ordre sont accompagnés de listes énumérant projets et réalisations : ce mode de référencement de ce qui est réalisé et de ce qui reste à faire participe du dispositif de médiatisation du programme. Il s'agit d'acter de l'efficacité de l'action par un geste monstatif et de stimuler l'action par un procédé injonctif. Ainsi, "la société de l'information" est dans le même temps « ultra-présente » et « presque-là ». Les modes de présentation des actions s'inscrivent dans ce contexte d'injonction paradoxale : ils reflètent le besoin de créer du symbolique tout en affichant une fonctionnalité universelle. Le fait notable que les rapports d'information constituent un réseau de publicisation des actions autour de "la société de l'information" dans la société permet à l'analyse de mettre en parallèle les différentes opérations de médiation à l'œuvre.

Du spectaculaire...

Tout d'abord, les actions sont publicisées de façon à produire du spectaculaire : il ne s'agit pas seulement de les rendre accessibles et visibles, mais de célébrer leurs mises en œuvre. Les rapports s'instituent lieux de médiatisation des actions locales : il s'agit de valoriser pour mieux promouvoir. Les premières réalisations sont pointées dans un geste emphatique : il faut les voir, les admirer non seulement pour ce qu'elles sont, mais aussi pour les possibles qu'elles laissent entrevoir. Leur présence sert à désigner d'une part des manières de faire et d'autre part des possibilités d'action en les plaçant dans une vision dynamique.

Sont exposées les réalisations les plus diverses grâce à un triptyque d'informations : pour chaque ville ou territoire, sont définis un ancrage spatial spécifique (par exemple, un lieu institutionnel – une mairie, une bibliothèque...), un public particulier (citoyens, industriels...), la transformation d'un service (rapidité, transparence...). Ces trois paramètres informationnels sont associés dans une logique de représentation à la fois concise et précise. Deux principes de

représentation sont usités en vue de produire des espaces-témoins de "la société de l'information" sur le territoire.

Le premier principe de leur mise en spectacle repose sur la simplicité des descriptions effectuées, qu'il soit question du développement d'infrastructures à haut-débit ou d'une sensibilisation à l'usage de l'internet, priment des termes élémentaires ou des expressions métaphoriques, comme par exemple « inforoutes ». Ce choix traduit la volonté de produire des données accessibles par un large public d'acteurs, censé pouvoir s'approprier l'expérience, voire la reproduire.

Le second principe est l'exhaustivité des formes d'actions présentées : une réalisation n'est jamais donnée à voir seule, elle est intégrée à un groupe, à un ensemble. Certaines tables des matières sont révélatrices de ce point de vue. Ce principe repose sur la volonté de produire un panorama complet, dans lequel toute action existante trouverait sa place. Si sélection il y a, elle est gommée pour laisser place à une impression de clôture.

Les exposés produits dans les rapports s'appuient donc sur une mise en scène volontiers partielle et partiale. Les trois indices (lieu, public, activité) constituent l'armature d'un fichage synthétique qui permet l'accumulation des pratiques. La spectacularisation des actions s'appuie ainsi sur un paradoxe qui produit conjointement des effets de repérage et de totalité. Ces opérations discursives et éditoriales visent à stimuler de nouveaux acteurs en regroupant sous une bannière unique de multiples réalisations.

De manière générale, ce processus de publicisation confère un statut signifiant à un ensemble d'actions en valorisant dans un même mouvement leur spécificité (elles sortent du lot) et leur évidence (elles sont déjà là). Au travers de toutes ces opérations, les rapports s'attribuent un pouvoir d'aménagement symbolique du territoire national : ils forment une machine discursive qui transforme en spectacle les pratiques. Spectacle qui, d'une part, offre à voir la dissémination des actions sur le territoire national et qui, d'autre part, cristallise la pleine adéquation de l'action avec son milieu.

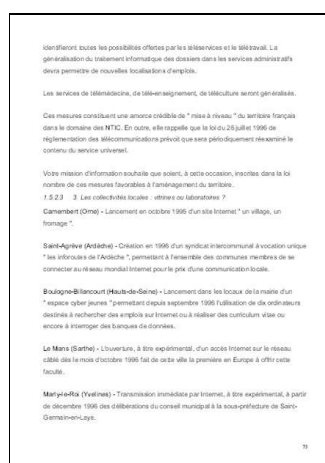
... À l'homogène.

En cherchant à organiser la direction du regard, les rapports d'information se révèlent être un dispositif spectaculaire qui rend visible l'action en pointant des réalisations. Cette volonté d'aménager le territoire est complétée par la constitution d'un espace discursif unique dans sa facture dans lequel sont réunies les réalisations les plus diverses. Ainsi, elles ne sont pas seulement mises en

scène, mais bien souvent présentées sur le mode de la connexité : toutes les expérimentations sont associées les unes aux autres, ce qui conduit à les intégrer à un vaste texte qui fonctionne sur un mode homogénéisant. Les listes, les énumérations, les fiches, etc. composent un arsenal de formats éditoriaux extrêmement fréquents dans ces objets discursifs institutionnels aux visées évangéliques. Ces différentes formes de présentation constituent le ferment d'un discours sur la nécessité d'un « volontarisme » politique. Leur accumulation vise à la production d'un imaginaire localisé de l'action tout en le faisant appartenir à un mouvement global.

En se penchant sur ces modes d'organisation de l'information, il s'agit de comprendre leurs implications politiques sur les représentations de l'action. L'idée est de ne pas regarder le contenu de ce qui est écrit, mais son inscription visuelle. En effet, les recherches de Jack Goody mettent en évidence que l'écrit n'est pas un simple espace d'enregistrement, mais joue sur la dimension matérielle pour faire acquérir un statut signifiant aux objets de savoir. Cela permet de penser le rapport entre l'écrit et son support et de comprendre comment l'écrit se sert de l'espace-surface pour signifier. À sa suite, et plus spécifiquement, il s'agit d'interroger les modes d'organisation matérielle de l'information dans les divers supports d'information et leur influence dans la représentation de l'action politique.

L'exemple choisi ici, en préambule, est extrait du rapport d'information sénatorial intitulé « L'entrée de la France dans la société de l'information ». La mission, réalisée entre 1996 et 1997, établit un panorama sur les enjeux historiques, « Les collectivités locales : vitrines ou laboratoires ? » s'interroge, en page 73, le rapport Türk en enchaînant sur une liste de quelques réalisations exposées dans leur plus simple appareil.



Les rapports se confèrent le pouvoir d'organiser la direction du regard des acteurs : ils pointent une partie de l'existant et se donnent comme mission de la faire exister selon leurs termes. Leur activité de désignation s'accompagne d'un geste de généralisation qui se traduit par l'adaptation de l'information à des formats ad hoc : l'action est découpée, fragmentée pour être exploitable et adaptable grâce à des segments descriptifs fonctionnels. Le geste d'intégration dans la machine discursive des rapports ne doit pas négliger l'aspect de diversité : c'est

pourquoi elles s'inscrivent dans des domaines extrêmement variés : politique, économique, industriel, culturel... La prise en compte de leur diversité vise à

incorporer l'ensemble des réalisations dans un mouvement général en indiquant des voies possibles, en établissant en creux de potentiels cahiers des charges. Il s'agit de proposer, tout au long de ces discours officiels sur "la société de l'information", des formes de réalisation extrêmement variées afin que les acteurs puissent s'en saisir : ainsi, pourrait converger le dispositif national avec les compétences et besoins locaux.

Cependant, ces modalités de publicisation mettent en évidence un geste d'aménagement sans problématique d'aménagement. En effet, cette question n'est pas abordée sous l'angle des pratiques et des représentations qu'elle suppose, mais plus simplement présentée sous l'objectif de reproductibilité. En effet, la production de *local* a un objectif rationnel : elle tend à mettre en avant une gestion optimale de la diversité des actions entreprises. Il devient primordial que :

« la production des « lieux de modernité » repose sur le principe d'une gestion maîtrisée du sol, organisée qui participe d'un schéma général de développement »³²⁷.

C'est cette recherche de maîtrise du développement qui transparaît dans la fonction définie aux réalisations valorisées dans les rapports. Alain Lefebvre développe l'idée qu'elles sont instituées :

« médiat[rices] [...] dans la mise en place d'un dispositif réticulaire à vocation universelle ».

Les exemples mis en exergue participent aussi à la valorisation de l'exécution d'un schéma efficace de câblages et de réseaux (tant humains qu'informatisés). Cette « logique fonctionnelle » tend à faire de la ville et du territoire des espaces agencés par la technique et dynamisés par sa mise en œuvre. Ces deux logiques s'articulent : elles donnent à voir un mode de gestion politique de la diversité des pratiques locales.

La valorisation des formes spatiales à partir de leur équipement en réseau conduit ainsi, en premier lieu, à privilégier une certaine conception de l'aménagement, et ensuite, à envisager une transformation du tissu économique et des relations sociales par le développement des infrastructures informatiques. Ainsi, c'est par la simple mise en place d'équipements que sont évalués les processus de structuration de l'espace.

Cependant, si cette question de l'aménagement est considérée comme essentielle, Cynthia Ghorra-Gobin ne manque pas de rappeler que ce dernier ne

³²⁷ Thomas, Carole. « Du territoire au paysage : la communication et les espaces sociaux ». *Actes du neuvième congrès des Sciences de l'Information et de la Communication*, Metz. Paris : Jouve, 1994. p.463-468.

peut être uniquement rapporté à la question des équipements. Elle pose la problématique de l'aménagement comme ne pouvant se réduire à des développements logistiques, mais comme devant intégrer des enjeux sociaux et culturels : il s'agit de penser « une nouvelle dynamique territoriale »³²⁸.

3.1.3.2 Mouvement de contextualisation-décontextualisation : refonte globale de l'action locale

L'analyse des rapports souligne cette volonté de conférer au local un statut déterminant : c'est un moyen de toucher ou de s'approcher du réel. Énoncer certaines réalisations permet de proposer en creux un circuit topologique de « la société de l'information » en étayant l'argumentation par des points repérables sur une carte, identifiables dans la géographie partagée de l'action. La signalisation de l'action en certains points du territoire pourrait permettre la réalisation d'une cartographie propre à chaque rapport et évolutive au fil des années. Cette possibilité inscrite en creux dans le marquage des projets met en évidence cette conscience de la teneur de la dimension locale. Elle pointe ce besoin puissant de nommer le lieu où cela se passe, de mettre en correspondance un type de réalisation avec un point géographique particulier. Cette pratique de la mention pointe la conscience de l'importance du local : elle met en évidence la multiplicité des actions et l'enjeu de conférer au local un statut déterminant. Cela dévoile les logiques stratégiques sous-jacentes à ces rapports : c'est par la circulation de ces informations locales en leur sein que les rapports marquent leur pouvoir. Cette mise en forme de l'information correspond à un besoin de produire une politique symbolique : celle-ci se réalise à moindre coût, mais a l'avantage de générer une forte résonance affective.

Souligner la nécessité que les dispositifs soient présents sur le territoire relève d'une certaine positivité. Cela s'inscrit dans un cadre extrêmement consensuel qui consiste à penser que la présence des « nouvelles technologies » sur le territoire correspond à une demande sociale et s'inscrit dans une démarche de progrès. Ces deux facteurs sont couplés l'un à l'autre pour mettre en avant cette démarche de médiatisation au sein des rapports. Ainsi, le rapport Türk (1997) pointe :

³²⁸ Ghorra-Gobin, Cynthia. [1996]. p.110.

« la chance d'un développement plus harmonieux du territoire »³²⁹,

l'éditorial du guide « Internet dans les quartiers » par Claude Bartolone souligne que :

« le Ministère de la Ville a manifesté son ambition de prolonger ce vaste et diversifié mouvement à l'échelle de tous les territoires de la Politique de la Ville : donner le droit à l'Internet dans les quartiers. »³³⁰.

Ces phrases sont symptomatiques de l'injonction permanente à faire du territoire un indice de référence de l'action et un argument à la conversion à un régime d'accès. La référence territoriale est à la fois prise dans les discours idéologiques et mise au service de la programmation de l'action. Se dessine dans ces extraits le caractère « géopolitique » attribué à la notion et se confirme son emploi métaphorique.

Le verbe « favoriser » et le groupe nominal « la chance » renvoient tous deux à ce qui relève du potentiel. Cela tend à désinstitutionnaliser l'action en laissant place aux initiatives locales, à la faveur de leurs emplacements. L'association des notions d'« implantation » et de développement, d'un côté, avec les termes « lieux » et « territoire », de l'autre, permet de donner une consistance concrète au projet politique. C'est la possibilité de projeter l'action sur l'espace et d'imposer sa configuration (« implantation », « plus harmonieux »). Il s'agit en somme de nommer les espaces et d'en faire des instances de détermination des pratiques (« lieux d'accès ») tout en ancrant dans un espace socialement défini le projet pour qu'il fasse sens (« territoire »).

Ainsi, comme le souligne Gérard Loiseau :

« Le territoire ne disparaît pas sous les coups de butoir de l'internet »³³¹.

Au contraire, ces phrases soulignent bien cette reconnaissance du territoire, du fait qu'il ne se décide pas et qu'il n'a d'existence que s'il est reconnu et socialement partagé. L'injonction ne vise pas à créer de nouveaux territoires, mais à les convertir à une nouvelle organisation, à un nouveau conditionnement de leur activité autour des « nouvelles technologies ». L'ensemble du discours présente

³²⁹ Türck, Alex. [1997].

³³⁰ Bartolone, Claude. Edito. In *Internet dans les quartiers : Espaces publics numériques et politique de la ville*. Paris : DIV, 2001. p.5.

³³¹ Loiseau, Gérard. [2000]. p.214.

ce régime de l'accès comme une nécessité inéluctable, un enjeu déterminant contre une mort annoncée :

« La numérisation de la vie locale est un aspect fondamental de la modernisation de la société française, pour lutter contre le désenclavement, pour dynamiser la vie économique locale, pour offrir un contenu de proximité et permettre aux habitants des zones rurales de ne pas subir les effets néfastes de leur isolement en terme d'accès à l'information et aux services et de profiter de nouvelles opportunités en terme d'emploi notamment grâce au télétravail. »³³²

Ce long extrait du rapport Martin-Lalande marque cette idée d'une revalorisation du territoire par la « numérisation », par les « nouvelles technologies » qui sont vues comme des outils de l'urbanisation. L'injonction à répartir sur l'ensemble du territoire traduit cette adhésion à la pensée de spécialistes comme François Ascher qui analysent les « mutations urbaines » dans leur interdépendance à l'accessibilité des réseaux d'information³³³. Ce qui est en jeu dans ces rapports, c'est donc les choix en matière d'urbanisation et de déploiement territorial. Cependant, les opérations de valorisation et de référencement des rapports n'explicitent pas le fait que ces médias, ces « nouvelles technologies » produisent des effets, des transformations sur les territoires. Elles ne cessent de l'acter sur un modèle tacite de redéfinition permanente des objets par l'introduction d'un nouveau média.

Cette naturalisation des questions se traduit notamment par le mode de convocation du territoire dans les rapports. Se révèle une attitude ambiguë par rapport à cette notion qui est sans cesse utilisée dans un régime contradictoire. Elle est parfois contextualisée et parfois décontextualisée. Elle est prise dans un réseau de convocation qui en fait le jeu de production de symboles. L'intérêt de ce constat est de montrer que cette double convocation du territoire à la fois comme objet général et objet singulier marque la prise en charge institutionnelle et politique des actions. Ainsi, dans ce cas précis, local et global ne viennent pas s'opposer, mais participent d'une construction méthodique du projet dans un va-et-vient permanent. L'exercice du pouvoir dont procède l'aménagement du territoire se traduit, en effet, par un mouvement de contextualisation-décontextualisation. D'une part, ces politiques s'appuient sur l'impératif de replacer le projet dans un

³³² Martin-Lalande, Patrice. *Internet : un défi pour la France*. 1998. p.29.

³³³ Ascher, François. *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. Paris : L'aube, 2001. (Monde en cours). 84 p.

cadre concret pour permettre son appropriation sociale. D'autre part, elles constituent une fabrique de l'universel par leur prétention même à pouvoir s'appliquer partout. Les rapports recherchent des modalités pour développer des paramètres qui soient reproductibles et ne dépendent pas de situation particulière. Ils cherchent à établir des formes référentielles qui, d'un côté, doivent tirer leur sens du contexte spécifique dont elles émergent, mais qui, d'un autre, supposent une validité permanente hors de tout contexte. Ainsi, les opérations de valorisation de certaines actions se réalisent sans s'interroger sur la production de valeurs, elles visent à fournir un stock d'exemples polyvalents et décontextualisables.

Les rapports s'assimilent à des objets discursifs dans lesquels sont concentrés des exemples précis qui ne valent pas seulement en tant qu'unités territoriales, mais comme ensemble réparti sur un territoire élargi. Cette organisation qui se répète d'un rapport à l'autre et, je l'analyserai dans le chapitre suivant dans certains sites web, conduit à « additionner » les territoires et à « dépasser le micro-local pour en constituer un autre qui les englobe »³³⁴.

Les rapports en tant qu'espace de publicisation de l'action permettent de fournir une certaine visibilité. Cette dernière offre comme atout, comme avantage la mise en avant de l'hétérogénéité : elle est une opération de distinction, de relevé des écarts. Chaque cas cité, chaque réalisation signalée constitue un effort de contextualisation : on est censé à chaque fois voir la spécificité du contexte se dégager de la fiche, de la monographie. Et conjointement, chaque territoire s'efface ou tout du moins est incorporé dans un ensemble plus grand qui fait montre de l'agissement profond de l'ensemble vers un objet unique. Cela rejoint l'analyse faite par Foucault dans *Surveiller et punir* sur le diagramme qui est à la fois localement situé et potentiellement n'importe où. Le diagramme est une forme de mécanisme de pouvoir qui permet l'organisation des rapports de force et des processus stratégiques. L'analyse du corpus de rapports met clairement en évidence que ces objets discursifs constituent des espaces dans lesquels il devient possible de donner à voir un fait localement situé tout en soulignant par un langage commun leur possible fusion en tout point du territoire. Le rapport public devient dans ce cas une « technologie politique » qui permet d'« imposer une tâche et une conduite »³³⁵. Comme Foucault montre la spécificité du panoptisme à la prison et sa possible généralisation à l'ensemble de la société, les rapports jouent de ce qui est particulièrement exprimé par une réalisation pour énoncer ce qui peut se produire partout.

³³⁴ Guyot, Brigitte, Paillart, Isabelle. [1988-1989]. p.38.

³³⁵ Foucault, Michel. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard, 1975.

Deleuze, commentant les sociétés disciplinaires de Foucault, écrivait :

« c'est en même temps que le pouvoir est massifiant et individualisant, c'est-à-dire constitue en corps ceux sur lesquels il s'exerce et moule d'individualité de chaque membre du corps »³³⁶.

Le régime contradictoire accordé au territoire dans les rapports publics traduit cette volonté de maîtrise de l'information et de sa circulation. Le rapport public autorise une certaine mise en forme de l'information qui produit une subordination de principe des réalisations territoriales à un système d'action.

L'analyse menée met en évidence le rôle stratégique joué par les rapports d'information dans la mise en place d'un cadre d'action cohérent autour de "la société de l'information". Cela souligne la nécessité et l'enjeu politiques de concevoir des objets de discours dans lequel le territoire joue un rôle dans la transmission de signes.

³³⁶ Deleuze, Gilles. « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle ». *L'autre journal*, n°1, mai 1990.

L'analyse des jeux discursifs autour de la question du « territoire » permet de mettre en évidence la perpétuation de l'activité de présupposition ontologique dès qu'il s'agit de "la société de l'information". Les références fréquentes à la ville et au territoire au travers des projets locaux notifient la reconnaissance de ces entités du local par les pouvoirs publics qui revendiquent une capacité de gestion de leur diversité.

Les différents modes de convocation du terme « territoire », les opérations de valorisation des actions situées, tout comme les pratiques de cristallisation des réalisations-types, conduisent à assouvir un besoin de marquer la cohérence de l'action. L'Etat se veut le garant d'une idée d'action qu'il réorganise au travers de différents dispositifs dont les rapports font partie. L'ensemble des activités discursives vise ainsi à consolider le lien entre le caractère globalisant du projet et l'ancrage territorial de l'action.

Dans les rapports d'information, le discours tenu redéfinit les expérimentations des villes et des territoires : ce sont des dispositifs qui spectacularisent avec pour visée de faire de ce qui est valorisé, ce qui doit être réalisé. Ces dispositifs discursifs intègrent le local comme appartenant à une logique globale. Ils deviennent de véritables fabriques de l'institutionnel par leur organisation éditoriale et sémiotique en exposant, en redéfinissant et en (dé)contextualisant l'action.

Ces observations viennent corroborer le poids attribué au local et viennent confirmer les analyses réalisées au début des années 90 par Pierre Hamel :

« le local et, plus particulièrement, le développement local semblent en voie de devenir des valeurs stratégiques tant pour les entreprises qui doivent s'ajuster à un contexte de compétition internationale de plus en plus serrée, que pour la classe politique dont la marge de manoeuvre s'est rétrécie compte tenu, entre autres, du fardeau que représente la mission sociale de l'Etat »³³⁷.

³³⁷ Hamel, Pierre. « Développement local : une nouvelle culture politique ». Lévy, Jacques (dir.). *Géographies du politique*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Espacestemp, 1991. p.65-75.

Cette dimension stratégique du local et du territorial est clairement identifiée par les acteurs nationaux qui, de façon incessante, cherchent à jouer un rôle déterminant, alors qu'ils interviennent à une période où il devient de plus en plus difficile pour eux de savoir prendre une place dans le jeu des acteurs territoriaux.

Dans cette troisième partie, il s'est agi de comprendre des dispositifs de pouvoir discrets en analysant les pratiques qui s'y affichaient. La place accordée au terme de territoire, à sa représentation et à sa convocation montrait un rôle déterminant dans l'action publique et dans le développement de projet en lien avec "la société de l'information". Les analyses que j'ai pratiquées mettent en évidence le fait que les médiations écrites et documentaires jouent un rôle déterminant dans la valorisation et la légitimation des réalisations : plus que les rendre visibles, elle les ordonne et les configure. Les dispositifs documentaires permettent la requalification du politique ; ce mode de valorisation des mises en œuvre du local est une forme de contrôle des moyens de montrer que ça existe.

CHAPITRE 6 :
Référencer les actions locales :
la mise en série des singularités

Chapitre 2 Référencer les actions locales : la mise en série des singularités

Après avoir analysé un premier dispositif de médiation écrite que sont les rapports d'information, je souhaite me pencher sur d'autres traces écrites qui fixent et cadrent l'activité, qui participent à cette injonction locale. Les différentes formes de médiatisation développées par les acteurs constituent des espaces de pratique riches d'enseignement sur la construction des politiques et sur les modes d'action. Mon analyse se place contre une vision transcendante de l'action de l'Etat. Pour Müller³³⁸, l'action publique s'est développée dans un contexte où les territoires n'étaient plus des espaces référents et où de nouveaux modes de régulation et de nouveaux instruments d'action s'étaient développés. Il avance l'explication d'une légitimité plus importante des représentants professionnels par rapport aux représentants territoriaux. Cette prise en main de la dimension métier ou sectorielle a été commentée à plusieurs reprises, notamment en ce qui concerne les projets d'informatisation dans lesquels les Directions des Services Informatiques ont souvent joué un rôle déterminant dans la définition des modalités d'action, ou tout du moins, dans ces projets, il était difficile de travailler sans elles.

Cependant, il est certains domaines dans lequel l'Etat a laissé une certaine latitude au développement de politiques locales (par le biais des aides européennes FEDER) étant donné que la question politique ne peut être traitée sur un axe unique : peuvent être citées les questions de l'accès, de la nature des services, des modalités d'usage. Cette multiplicité des axes gêne une approche globale et favorise une définition locale des politiques publiques en matière de "la

³³⁸ Müller, Pierre. *Les politiques publiques*. Paris : PUF, 2006 [1990]. (Que Sais-je?).

société de l'information". Ainsi, des études récentes analysent l'enjeu actuel du territoire dans « les modes de fabrique de l'action publique »³³⁹.

Les premières analyses menées dans cette partie sur l'injonction locale mettent en évidence le rôle de la référence territoriale dans le cadre général des rapports sur « la société de l'information ». L'objectif de ce chapitre est d'interroger quelques dispositifs et logiques de médiation développés par des acteurs qui se placent dans une posture de surplomb. Les espaces de médiation concrète auxquels je vais m'intéresser dans les pages qui suivent permettent la médiatisation de l'action publique dans un jeu entre sa dimension locale et une montée en généralité. L'analyse de ces dispositifs vise à se pencher précisément sur les implications du texte informatisé et de l'organisation documentaire des données sur la définition de l'action publique. Je m'éloigne ici de l'analyse de discours stricto sensu pour effectuer une analyse des productions informatisées, axée non pas seulement dans leur contenu, mais véritablement dans leur dimension logicielle : il s'agit de regarder de près leur dimension techno-sémiotique. La structure du texte informatisé et plus particulièrement des architextes fournit de nouvelles normes à l'action politique. Les possibilités qu'elle offre dans leur classification et dans leur arrangement fournissent un cadre médiatique à l'activité politique de « la société de l'information ».

Trois dispositifs donneront lieu à une analyse serrée selon un même parcours de lecture (parcours présenté à l'annexe 11) :

- <http://www.internet.gouv.fr/accespublic/>
- <http://www.carrefourlocal.org>,
- <http://www.villes-internet.net>

L'analyse se fera en trois temps distincts, mais corrélés afin de mettre en évidence la prise en charge du réel par l'activité sémiotique et documentaire sur ces trois dispositifs. Je m'attarderai tout d'abord à décrire la médiation documentaire sur ces différents sites, puis je me pencherai sur la réécriture des réalisations par les dispositifs, et enfin j'analyserai les techniques de persuasion usitées qui mettent en scène des exemples de réalisations performantes.

³³⁹ Douillet, Anne-Cécile. « Conclusion générale : Fin des logiques sectorielles ou nouveaux cadres territoriaux? ». In Faure, Alain, Douillet, Anne-Cécile (dir.). *L'action publique et la question territoriale*. Grenoble : PUG, 2005. p.272.

3.2.1 La logistique documentaire au service de la mise en visibilité des projets

Les trois sites web qui constituent le matériel empirique de ce chapitre offrent tout trois la possibilité d'accéder à un « répertoire » : ces outils de référencement spécifique s'appuient sur des bases de données et sur une mise en forme, une énonciation éditoriale spécifique. Les trois organismes qui nous intéressent ont une posture différente, mais ils développent une politique similaire de mise à disposition d'informations sur des productions informatisées de collectivités territoriales.

Avant d'entrer dans l'analyse des implications de ce référencement et de qualifier ces objets et la médiatisation qu'ils permettent, je souhaite m'attarder sur l'énonciation documentaire de ces dispositifs. La similarité des parcours de lecture est à l'origine de ma démarche. L'impression qu'il n'existe qu'une seule façon de donner à voir l'action m'a conduite à m'interroger sur la façon dont on peut donner corps à l'action et a problématisé la dimension politique de la médiation documentaire. L'observation et l'analyse des formes d'écriture documentaire permettent d'asseoir la réflexion sur les processus de médiation des pratiques de « la société de l'information ». Dans cette proposition, émise par quelques acteurs, de référencer les actions ou réalisations de potentiellement l'ensemble des acteurs publics, apparaît l'idée de *vraiment* donner à voir ce qui est réalisé par les acteurs de terrain.

L'idée est de se pencher sur la conception du dispositif de référencement afin de prendre en compte le mode d'accès aux informations. J'ai travaillé autour de trois ensembles de verbes qui traduisent le travail de figuration effectué par les objets sémiotiques produits par les trois organismes : cartographier, répertorier, pointer.

3.2.1.1 *Cartographier : La mise en forme logicielle du territoire*

Comme cela a déjà été souligné, l'enjeu de situer territorialement est au cœur des dispositifs de pouvoir que constituent les rapports d'information. Dans ces autres dispositifs de pouvoir que constituent les sites étudiés dans ces pages, d'autres formes de représentation de l'action ont cours : carte, liste, fiche. C'est la première d'entre elles qui va nous intéresser dans un premier temps.

La carte est une forme sémiotique particulière. Chaque carte est une représentation particulière du territoire qui n'a pas qu'un objectif d'écriture du

territoire, mais de définition du pouvoir. Les planisphères ont une fonction géopolitique évidente que les différences entre la projection de Mercator et celle de Peters illustrent : les écarts de taille entre les surfaces attribuées aux différents continents donnent à voir deux conceptions politiques du monde. Ainsi, les modes de représentations graphiques usités constituent des médiations écrites du politique. La carte est avant tout un objet politique dont la maîtrise et la production sont assurées par ceux qui s'attribuent une légitimité à les montrer. Elle donne à voir un espace politique en associant au sein d'un même cadre des objets de différentes natures. Elle joue un rôle de stabilisation de l'information (et si, aujourd'hui, il semblerait qu'elle puisse être soumise à une évolution permanente, elle est a minima fixée par le moment de la consultation) et d'association de données topographiques avec des données hétérogènes, mais choisies, sélectionnées par ceux qui émettent la carte. La carte réclame une réflexion sur ce qu'elle exhibe, sur ce qu'elle concourt à définir comme élément pertinent. Le choix de la carte par les trois acteurs de la légitimation que sont le Sénat, Villes Internet et la MAPI est extrêmement significatif. Il définit l'ancrage territorial comme élément signifiant de la réalité de l'action.

La carte va constituer un instrument de représentation qui permet d'organiser des données autour de différents objets. La carte est ici une représentation proposée par les acteurs institutionnels et associatifs pour appréhender différentes réalités. Sa mise en place cherche à dépasser le paradoxe entre un discours centralisateur et des pratiques localisées en s'appuyant sur un objet commun. Chaque site définit cet objet et le constitue en référence partagée. Celle-ci est formée par un « lieu », c'est-à-dire un cadre géographique et matériel dans lequel il est possible d'identifier des relations sociales, un certain type d'action. Ce « lieu » est en d'autres termes ce qui est repéré comme le contexte concret de l'action : dans notre corpus, les signes-passeurs qui permettent d'accéder à la représentation cartographique donnent une indication sur ce qui est constitué en « lieu » par les acteurs nationaux.



Tableau 5 : Les signes-passeurs d'accès aux représentations cartographiques

Ces signes-passeurs sont tous situés dans la barre principale de l'écran d'accueil du site. Chacun des trois termes désigne un type de lieu spécifique : « Les villes

internet », « Les bonnes adresses », « Points d'accès ». La présence du déterminant « les » ou l'absence de déterminant pointent la généralité et l'exhaustivité. Cela ne délimite pas, ne restreint pas, mais au contraire englobe dans un ensemble élargi de lieux qui peuvent s'identifier à cette dénomination. Les termes employés pour désigner les « lieux » permettent l'appropriation par les personnes qui s'inscrivent. Ils ne visent pas simplement à pointer un possible cadre d'action, mais ils se chargent d'une mise en continuité de l'action, ils sont empreints de ce qui contribue à l'histoire, au développement à travers la création d'un cadre reconnu. Ces trois désignations proposées par des acteurs nationaux redéfinissent ce qui se passe dans les lieux en les intégrant à une forme unique. Sont identifiables dans les désignations et y sont associés les trois éléments d'identification d'un « lieu » :

- le cadre de constitution de l'action, c'est-à-dire la référence à la dimension institutionnelle du « lieu » (le terme de "ville" est le plus évident, mais ceux d'"adresse" et de "point" le possèdent aussi à une moindre échelle dans leur capacité à définir une délimitation) ;
- le mode de relation sociale attribuée aux lieux, c'est-à-dire ce qui fournit un élément de définition des processus qu'ils permettent : le terme "adresse", pris dans sa double acception de localisation géographique et informatique, offre un exemple intéressant de la définition du *sens* du lieu attribué localement et socialement ;
- le processus de qualification du lieu par le type de service qu'il offre ("internet", "accès") ou par la qualité de la relation ("bonnes", adjectif qui peut qualifier l'assurance de l'exactitude des données fournies).

Ces désignations renvoient à la fois à l'institutionnel, au social et au symbolique. Elles sont suffisamment souples et polysémiques pour qu'elles puissent renvoyer à des réalités différentes et suffisamment explicites et signifiantes pour qu'elles aient un sens partagé. Elles constituent un élément de standardisation du langage qui permet de structurer la relation entre l'instance nationale (associative, ministérielle ou sénatoriale) et les acteurs locaux et leur projet. Ce mode de désignation est extrêmement important parce qu'il permet de s'appuyer si ce n'est pas sur une représentation partagée, au moins sur des points d'accord qui structurent l'action. Leur constitution en signes-passeurs dans les sites web établit une clarté a priori (on le comprend et on active) ou a posteriori (on s'interroge sur leur sens et le second écran l'éclaire). Cet énoncé minimal est censé être d'une certaine proximité avec ce à quoi il fait référence. S'il ne sous-entend pas la carte, il a valeur d'indice : il insinue un ensemble de données sur l'énoncé. Dans les trois sites web, l'activation du signe-passeur fait accéder le lecteur à un écran présentant une représentation graphique du territoire (Planche 7).

La représentation graphique du territoire confère une certaine corporéité à l'action : cela traduit la volonté d'une mise en visibilité de l'action. Pour Villes Internet et la MAPI, l'accès systématique entre l'écran d'accueil et cet écran contenant la représentation cartographique révèle la nécessité qui se fait de représenter le territoire. Le cas de Carrefour Local est légèrement différent puisqu'un écran intermédiaire propose de choisir entre une approche thématique (« serveurs intéressant les collectivités locales ») et une approche géographique (« annuaire des collectivités locales ») ; l'activation de ce signe-passeur permet d'accéder à l'écran représentant une carte. Ces trois écrans donnent à voir l'action sur le territoire. Et pourtant, au prime abord, toutes les cartes ne font que proposer une représentation graphique du territoire. Elles semblent, dans un premier temps, ne rien énoncer de l'action. Seule leur présence et le fait qu'elles soient activables les donnent à lire comme des éléments de sens.

Les trois cartes sont relativement similaires : si elles diffèrent légèrement dans leurs options esthétiques (deux sont monochromes et créent une identité visuelle unique du territoire national, tandis que celle de la MAPI est polychrome et crée une distinction régionale), elles s'appuient toutes les trois sur le découpage régional. L'unité activable de la carte est constituée par la région. Ainsi, cette dernière est présentée comme l'échelle territoriale la plus pertinente : c'est souvent un territoire qui a une histoire avec des expériences collectives et des valeurs partagées socialement. Gianfranco Garancini parle de la région comme d' :

« un territoire à hauteur d'homme »³⁴⁰

grâce à des ensembles de valeurs qui constituent des éléments déterminants pour la constitution d'un espace de référence. Par ailleurs, la place de la région dans la distribution des rôles institutionnels s'est amplifiée, en France, conjointement avec la première phase de décentralisation qui a transféré nombre de compétences en matière sociale à cette entité administrative. L'usage de l'unité régionale dans ces cartes renvoie à leur ancrage dans un schéma classique du rapport entre les territoires et l'Etat. La place faite aux territoires des DOM-TOM est marquée par un rapprochement symptomatique de la volonté de recréer une unité territoriale avec la métropole. Sur le site de Villes Internet, la mappemonde et le palmier sont présents pour rappeler cette distance que le rapprochement dans l'espace de l'écran semble nier.

Au sein des trois cartes, les régions constituent des signes-passeurs activables qui sont séparés soit par un espace vide, soit par un marquage noir. Ces marques figurent la frontière qui rejoue le découpage administratif et qui définit des zones interprétables de manipulation et de saisie. La carte est transformée en menu qui réécrit le territoire à l'aune de l'accès contextuel à des listes de données. Cette mise en forme logicielle traduit l'idée d'une forme d'accès au savoir qui s'appuie sur la localisation. La carte est la médiation écrite qui définit un contexte d'approche de l'action : il s'agit de la découvrir sur le territoire. Cependant, les cartes ne fournissent pas de données évaluatives qu'elles soient quantitatives ou qualitatives : elles ne sont accompagnées ni d'échelle, ni de légende. Elles sont présentées comme se suffisant à elles-mêmes. Cette réduction de l'usage de la carte à l'apparente simplicité de l'analogie avec le territoire national vise, à l'évidence, à écraser les différences. Le simulacre du territoire permet d'établir une unité de l'action par l'unité de sa représentation.

Ce qui est vraiment particulier dans ces dispositifs cartographiques, c'est à la fois l'absence de détermination et le marquage de l'inspection de l'action sur l'ensemble du territoire. Le dispositif est fait en sorte que l'action soit abordée en tout point, intégrable, unie aux autres. L'organisation politique se trouve précisément dans l'organisation territoriale du logiciel documentaire. Il s'agit de partir d'un « point » de départ sur une carte pour découvrir où se situe l'action. Cette mise en scène discrète de l'organisation documentaire de l'action n'en est

³⁴⁰ Garancini, Gianfranco. « Région, retour aux sources ». In Lévy, Jacques (dir.). *Géographies du politique*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Espacestemp, 1991. P.112.

pas moins politique : elle révèle une tension entre la volonté de valoriser l'action et celle de la récupérer.

3.2.1.2 *Lister, répertorier : une médiation documentaire par le tabulaire*

Les représentations cartographiques du territoire ne sont qu'une étape dans la mise à disposition par les trois organismes d'informations sur les réalisations. Elles sont une première médiation visuelle pour atteindre des objets documentaires particuliers dont il s'agit maintenant d'analyser la structure générale. L'étude s'attache à analyser, d'une part, les formes sémiotiques usitées, et d'autre part, le mode d'ordonnement des données. Le choix opéré par ces trois organismes est de mettre à disposition les informations produites par les acteurs (je m'attarderai sur ce point dans les pages qui suivent) : ce choix s'appuie sur l'efficacité symbolique du partage de l'information. Cependant, les choix d'énonciation éditoriale dans cette mise à disposition de l'information énoncent quelque chose sur la nature politique de leur mise en ligne. Les orientations en matière de mise à disposition doivent permettre d'appréhender les différents objets réunis dans la base : la liste et le tableau sont les formes sémiotiques qui figurent à l'écran la base de données contenue dans les sites web.

Comme le rappelle Dominique Cotte, l'évolution avec les supports informatisés dans les modes d'organisation documentaire qu'ils permettent :

« réside dans le fait que les objets A et B, s'ils restent distincts sur le plan logique et dans leurs fonctions réciproques, sont fusionnés sur le plan matériel et physique »³⁴¹.

La consultation des informations contenues dans les bases de données se réalise donc par l'activation des signes-passeurs de la carte. Seul le site de la MAPI permet une recherche organisée autour de critères descriptifs et non simplement de localisation : la logique classificatoire qui associe à un objet une classe (ici, elle est thématique ou géographique) est donc usitée et vient en complément de l'entrée par l'activation de signes-passeurs. Ces modes d'accès aux informations posent la question de l'organisation documentaire à partir de formes de représentation différentes. Cependant, le principal mode d'organisation des informations est constitué par le découpage régional. Ce dernier permet

³⁴¹ Cotte, Dominique. « Représentation des connaissances et convergence numérique : le défi de la complexité ». *Document numérique*, Vol.4 – n°1-2/2000, p.167-182. p.168.

d'organiser les données en zones géographiques et administratives connues : elles délimitent des espaces de sens et de distribution des informations. D'un point de vue de l'écriture documentaire au sein du dispositif informatique, est créé un système de « *marquage relatif* »³⁴² qui permet la redistribution entre différentes balises et l'affichage des productions informatisées associées. Cette structure instaure un mode de marquage par unités d'information géographiques.

L'activation des signes-passeurs génère l'affichage d'un type de texte extrêmement basique : une liste. Cette forme est omniprésente sur le web : listes de résultats, listes d'articles, listes d'archives, etc. Tout semble pouvoir être listé. Loin d'être anodin, ce mode d'organisation de l'information nous informe sur les nouveaux modes de lecture et d'écriture des informations sur le web. Il a un rôle dans les représentations culturelles et, au sein des dispositifs de médiation, il exprime discrètement un ordre de la culture et du politique. Pour Jack Goody, les systèmes d'écriture permettent non seulement le stockage de l'information³⁴³, mais encore la mise en forme de l'information. Pour lui, le passage de l'oral à l'écrit :

« rend possible d'examiner autrement, de réarranger, de rectifier des phrases ou des mots isolés »³⁴⁴.

Goody appelle cela la « décontextualisation » : c'est un processus de réaménagement qui permet à la société d'entretenir un rapport différent avec ce qu'elle sait.

La liste est un objet singulier étant donné qu'elle n'a pas réellement d'équivalent à l'oral : l'énumération est certainement l'énoncé le plus proche de la liste, mais c'est un énoncé qui réclame des conditions spécifiques dans la conversation. Goody fait apparaître que la liste n'est pas seulement un procédé graphique, une organisation visuelle des informations, mais qu'elle est à considérer comme une technique intellectuelle. Cela signifie qu'elle réclame la mise en œuvre de certains processus cognitifs et mobilisent des représentations culturelles. C'est donc plutôt une façon de donner à voir des informations qui prend appuie sur un support. La disposition graphique possède donc un rôle déterminant pour reconnaître la présence d'une liste ou d'un tableau. Dans une liste, l'information est indéniablement traitée autrement que dans un système phrasé (écrit ou oral).

Les listes présentes sur les sites (Planche 8) répondent pleinement à cette définition. Elles organisent un certain nombre de données (ou leur quasi absence,

³⁴² Cotte, Dominique. [2000]. p.170.

³⁴³ « Elle permet de communiquer à travers le temps et l'espace et fournit à l'homme un procédé de marquage, de mémorisation et d'enregistrement ». Goody, Jack. *La raison graphique*. Paris : Editions de Minuit, 1979. p.145.

³⁴⁴ Goody, Jack. [1979]. p.145

dans le cas de Carrefour Local). La liste devient un espace potentiel d'accumulation, mais elle est avant tout un espace d'affichage qui sous-tend une sélection des informations. En tant que technologie intellectuelle, la liste réclame de son concepteur une phase de détermination de la pertinence des informations réunies à l'intérieur : un processus de qualification et de sélection des informations dans la base de données est sous-jacent à la création d'une liste. Les listes du corpus donnent à voir des informations concrètes : un nom de lieu, un numéro de téléphone, le nombre d'arobase décerné, l'adresse du serveur web. Quelles qu'elles soient, elles sont les éléments tangibles par lesquels se figure le projet ou la réalisation. Cette opération implique une sorte de détachement de ces informations de la situation sociale dans laquelle elles prenaient place. Elle les place en première ligne, en données de référence.

C'est ici le triomphe de la mise en forme automatisée des informations qui se révèle. Le prélèvement d'éléments divers et leur assemblage constituent un processus qui réduit la perception de ces réalisations par lecteur : l'espace ainsi conçu ne comporte que peu de relations. Il est figé autour d'un ensemble qui est uniquement cohérent dans la logique de l'affichage sur le dispositif au milieu des autres, au sein de la liste. Chaque lieu perd ainsi une partie de son autonomie. Cette remarque est particulièrement vraie pour le site Villes Internet : si l'on se penche uniquement sur une ville qui n'a reçu aucune mention « Villes Internet », la ligne qui la concerne est quasiment dépourvue de sens. De même, la liste sur Carrefourlocal.org, organisée administrativement et alphabétiquement, n'est lisible que dans l'interprétation des textes soulignés comme signes-passeurs : elle n'a de sens que lors de l'activation du signe et de l'ouverture du site web officiel de la collectivité. L'assemblage de noms propres n'a finalement pas une portée topologique, même si elle localise : ainsi, ces listes redéfinissent les relations entre les lieux par la mise en style des informations selon un format normé qui gomme les différences. Ces listes réduisent en quelque sorte les lieux à la signification institutionnelle du dispositif de référencement.

3.2.1.3 *Signaler, pointer et faire passer : une médiation documentaire par la logistique*

Ce choix d'une médiation tabulaire est symptomatique d'une volonté politique de réorganisation de l'action autour d'éléments pertinents au niveau institutionnel. C'est la forme sémiotique 'liste' qui permet un écrasement de la diversité des objets auxquels elle donne accès en les soumettant à une seule et même norme d'organisation. Se joue dans cette pratique d'écriture documentaire une réécriture éminemment politique de la ville, des lieux où se passe et se produit quelque chose. Cette façon incessante de réécrire discrètement les réalisations traduit la nécessité qui se fait de marquer les éléments dans un système organisé. Les villes et les lieux ainsi réécrits sont placés en série, selon un mode de classement stable et fermé.

Cependant, les listes constituent des espaces de disposition qui n'ont pas comme seule fonction d'agencer et de donner à voir, mais celle de pointer, de diriger. Ainsi, elles pratiquent une double captation : d'une part, elles attirent le regard, d'autre part, elles orientent le regard. Cette captation vers l'extérieur se fait grâce aux signes-passeurs contenus dans les listes et qui donnent accès à des productions hors du dispositif de référencement. C'est un type de « trace d'usage »³⁴⁵ tout à fait intéressant à étudier.

La façon dont les dispositifs se désignent est d'ailleurs éclairante de ce point de vue. Ces modes de désignation énoncent une part du projet et traduisent la recherche de légitimité de la démarche. Ces termes ne désignent pas seulement un mode de représentation ou un mode de gestion de l'information : elles exercent un pouvoir de définition de l'action du dispositif. Chaque organisme a déterminé un nom spécifique qui marque un processus interne de définition du dispositif, ou tout du moins une volonté de le situer dans un champ raisonné. Pour Carrefourlocal.org, c'est un « annuaire des collectivités locales » ; pour Villes Internet, une « plateforme » et pour la MAPI, un « recensement ». Ces trois dénominations tendent à décliner des ambitions complètement différentes tout en mentionnant qu'elles ont en commun leur renvoi à une démarche de réunion dans un même lieu d'objets différents et non rassemblés par ailleurs.

Ainsi, le choix du terme d'« annuaire » par l'institution sénatoriale suggère un engagement relatif quant à la nature de sa fonction. Il reflète la conscience de la

³⁴⁵ Davallon, Jean (et al.). [2003].

nécessité de réunir ces informations, mais révèle aussi l'absence de réflexion sur l'usage qui peut en être fait. L'annuaire regroupe des informations qui permettent de situer : il offre la possibilité de juxtaposer au sein d'une même production des références à des objets différents. L'annuaire justifie même, d'une certaine manière, cette pratique. L'usage contenu dans cette pratique est relatif à la mise en relation : il offre la possibilité d'accéder à la collectivité. J'y reviendrai en détail dans les lignes qui suivent.

Le terme de « recensement » usité sur le site de la MAPI possède un caractère ambigu. D'une part, il renvoie à un univers comptable : il s'agit de dénombrer les différents lieux. D'autre part, il contient une dimension de catalogage : il s'agit d'inventorier l'existant. L'usage du terme « recensement » comporte donc une double signification du type d'action mise en place par la MAPI : elle ne se positionne pas dans une posture d'évaluation, mais, un peu à l'instar du dépôt légal pour les livres, elle mène une politique d'accumulation dans un même espace de tous les lieux qui acceptent de s'y trouver.

Enfin, le choix effectué par l'association Villes Internet du terme « plateforme » est révélateur d'une autre ambition. Ce terme ne renvoie pas immédiatement à l'inventaire : il se fait davantage l'écho d'un programme de construction. Si la MAPI et le Sénat cherchent à se cacher derrière un terme à la tonalité neutre, Villes Internet revendique pour sa part son engagement dans une politique participative. Le terme « plateforme » renvoie à un édifice secondaire qui sous-tend l'édifice principal. Son activité de médiation est donc clairement mise en avant par l'association : elle vient en support de l'action réalisée.

Ces désignations énoncent en creux le statut communicationnel des informations réunies et présentées dans les dispositifs et l'organisation documentaire qui sous-tend leur mode d'accès. Elles ont maille à partir avec les formes sémiotiques, listes et tableaux, et avec les opérations techno-sémiotiques usitées. Les listes, précédemment décrites, concentrent des micro-textes qui ouvrent sur d'autres textes. Leur spécificité techno-sémiotique est de pointer un objet et de faire passer vers un autre texte. Elles ont une charge déictique qui se vérifie dans les trois listes du corpus.

L'exemple de celle de Carrefourlocal.org est le plus saillant tant elle semble se contenter d'être un espace intermédiaire. La disposition alphabétique des noms de collectivités autorise un repérage rapide au sein de la liste. Cependant, il n'est pas certain que le lecteur sache à quel texte conduit l'activation du signe-passeur³⁴⁶ :

³⁴⁶ Ce constat corrobore les réflexions de Marie Desprès-Lonnet : « La prise en main d'outils informatiques n'a rien de *spontané* ou d'*intuitif* et le savoir ne passe pas directement des câbles réseau vers le cerveau des internautes. Pourtant le discours persiste et la négation de la

reste une sorte de flou que seule la mention du terme « serveur » faite au départ peut éclairer. Chaque signe-passeur de la liste donne en fait accès au site web officiel de la collectivité, ce qui corrobore pleinement le choix du terme « annuaire », mais qui ne justifie pas que ne soit pas écrite l'adresse web dans un format développé pour mettre en visibilité ce à quoi accède le lecteur.

Dans les sites de Villes Internet et de la MAPI, les listes comportent un signe-passeur par réalisation. Ce dernier ouvre sur un autre type de dispositif matériel : il s'agit d'un tableau (Planche 9) qui présente différentes informations sur la réalisation. Tout comme la liste, ce tableau possède une unité (il forme un tout cohérent) et présente une certaine diversité (il réunit des informations qui concernent toutes le projet, mais qui n'ont pas le même statut informationnel). L'unité éditoriale « tableau » possède un fonctionnement techno-sémiotique intéressant pour gérer la diversité des réalisations de terrain. Cela comporte en effet certaines implications d'ordre éditorial qui rend interchangeable l'ensemble des éléments présentés. La mise en forme tabulaire des informations produit quelque part un texte unique qui écrase le nombre de tableaux disponibles sur les sites pour les réduire à un seul : le tableau de l'action. Ce fonctionnement s'appuie sur un mode opératoire : l'intégration des données dans des cases pré-établies.

La présence systématique de signes-passeurs dans ces petites unités d'information met en scène les opérations de connexion qui recontextualisent au travers d'un objet éditorial propre la réalisation. La liste est une unité de passage vers d'autres objets textuels qui possèdent une organisation documentaire propre. C'est une ingénierie de la relation qui est permise par le passage entre le dispositif de référencement et la réalisation. Il y a une mise en continuité entre la première opération de classification et la seconde de redirection. La liste et le tableau sont des formats documentaires qui constituent une pré-qualification des informations, et qui autorisent une certaine lecture du texte. Les marquages spécifiques à l'écriture documentaire permettent de niveler les actions possibles et renvoient à une collection de « traces d'usage ».

matérialité et de la complexité des technologies de l'information et de la communication (TIC), amène à occulter toute réflexion sur leur spécificité et sur leur appropriation par des publics divers ». Desprès-Lonnet, Marie. « Ecrits d'écran : ni intuitifs, ni transparents ». *Les nouvelles technologies : quels usages, quels usagers?*, n°103, mai-juin 2002.

Cette rhétorique de la connexion se traduit par la possibilité de passer d'un texte à l'autre, de la liste ou du tableau au site web spécifique et s'appuie sur une écriture documentaire faite de marques et de balises qui réorganisent l'information. Ces procédés d'automatisation et de gestion de l'information créent un espace d'organisation du politique qui n'a de sens que celui laissé libre par l'écriture informatique. Il y a une démonstration du pouvoir gestionnaire grâce au dispositif informatisé et à l'architexte qui laissent entrevoir les procédures de formatage du texte et donc de mise en forme de l'action.

Les dispositifs documentaires usités par les trois sites web sont des appareils politiques organisés. Ils présentent une forme d'organisation politique de l'action. La dimension politique profite d'un savoir documentaire organisé et s'appuie dessus pour en faire un objet de réappropriation, pour éviter le dispersement, pour jouer la carte de l'intégration. Ces différents organismes veulent, chacun à leur échelle, prétendre à un savoir. Ils revendiquent le fait de connaître, ce qui les conduit à produire précisément une connaissance incorporée de ce qui existe dans un dispositif unique.

Ces pratiques documentaires discrètes qui s'effacent au moment de la consultation acquièrent un pouvoir important et constituent une ressource politique qui n'est pas négligeable.

Les trois dispositifs mettent en place le même type d'organisation documentaire : la sérialité des formes sémiotiques utilisées est le résultat de l'ingénierie documentaire automatisée. Listes et tableaux sont des objets éditoriaux qui s'intègrent avec une certaine évidence dans l'écrit d'écran. Ainsi sérialisés dans les trois sites, ils mettent en évidence une logique comparable de mise à disposition de l'information. S'observe une sorte de cristallisation autour de ces formes sémiotiques qui permettent de donner à voir globalement, d'ordonner l'action selon certains renseignements et de la saisir dans un espace qui contribue à la transfigurer. Chaque réalisation perd son caractère unique et son intégration au dispositif contribue à valider l'idée d'un paradigme de l'interchangeable : chacune pouvant prendre la place d'une autre.

A ce stade, il est possible d'émettre l'hypothèse que ces dispositifs sont des hétérotopies³⁴⁷ de normalisation : il s'agit de placer les lieux et les réalisations qui

³⁴⁷ Foucault expose les grandes lignes de l'hétérotologie dans un texte intitulé « Des espaces autres » écrit en Tunisie en 1967 et qui n'a été publié qu'en 1984. Foucault, Michel. *Dits et écrits*. Paris : Gallimard, 1984.

agissent d'ores et déjà dans un cadre et de les redéfinir a posteriori comme répondant à une norme exigée.

3.2.2 Intégration des actions dans une machine politique uniformisante

L'analyse des dispositifs sous l'angle de l'écriture documentaire a mis en évidence l'usage systématique de formes éditoriales qui ordonnent les informations et qui façonnent l'accès aux productions informatisées. Le formatage permet évidemment de produire un type d'énonciation éditoriale particulier qui, s'il n'est pas propre à chacun des organismes, traduit une volonté politique particulière : celle de réunir en un lieu unique des objets hétérogènes, des productions et des réalisations singulières.

Si l'écriture informatique des dispositifs de référencement joue des bases de données documentaires pour réifier l'action, les organismes construisent en même temps un discours sur leurs rôles et leurs ambitions par rapport aux réalisations des collectivités territoriales. Il s'agit à présent de se pencher sur la volonté d'élaboration d'un « maillage » du territoire, ou, tout du moins, d'une répartition de l'action sur le territoire, par ces organismes nationaux – qu'ils renvoient ou non aux pouvoirs publics.

L'objectif des pages qui suivent est l'analyse des implications de tels dispositifs dans le rapport entre le niveau national et le niveau local. Au-delà de la diversité des réalisations locales, ces opérations révèlent les enjeux de l'inscription territoriale de l'action, de l'engagement des acteurs territoriaux et de leur reconnaissance.

3.2.2.1 *La co-élaboration de l'action : une inter-légitimation des pratiques*

La première remarque concerne la relation qui s'engage au travers des dispositifs de référencement entre les organismes nationaux et les acteurs locaux. J'ai mis en évidence dans un premier temps que loin de nier la dimension territoriale des

réalisations, les dispositifs cherchent à redistribuer l'action par une mise en visibilité nationale des actions territorialisées. Je voudrais montrer maintenant que cet ordonnancement répond à une logique partenariale qui vise à créer une dynamique de valorisation mutuelle.

Pierre Hamel expose, dans son article intitulé « Développement local, une nouvelle culture politique », ce qui conduit l'ensemble des acteurs (économiques, publics, associatifs...) à investir au niveau local à partir des années quatre-vingt. Il met en évidence le grand nombre de représentations du développement local et leur cohabitation. Il déduit de cette remarque la disparité des modes d'investissement au niveau local. Cependant, il affirme un bouleversement dans le rapport entre les divers protagonistes du développement :

« Participant d'une redéfinition de la modernisation des sociétés complexes, le local permet avant tout d'éclairer les remises en question et la redéfinition de l'Etat comme instance de solidarité et de médiation politique »³⁴⁸.

Cet extrait de Pierre Hamel souligne, d'une part, la transformation du rapport politique entre le local et le national avec le maintien d'un lien fort, d'autre part, l'enjeu que constitue le local dans le développement des sociétés contemporaines pour l'ensemble des acteurs de la scène publique.

Les constats de Pierre Hamel entrent, à plus d'un titre, en résonance avec mes analyses sur les relations entre l'Etat et les acteurs locaux dans les politiques de « la société de l'information », bien que nous n'usions pas du même vocabulaire. Ses analyses (qui datent du début des années quatre-vingt-dix) établissent en effet une série de remarques qui sont toujours d'actualité. Je m'en tiendrai à deux éléments communs. Le premier concerne la nature des engagements à prendre par l'ensemble des parties concernées par le développement local. Vient immédiatement à l'esprit la nécessité de la réglementation par l'Etat dans le domaine des infrastructures de télécommunications – c'est-à-dire tout ce qui touche à la boucle locale, réclamée par l'ensemble des acteurs des collectivités et des industries. Le second point touche à la question de la transformation des modes d'appréhension du local. Cela se traduit chez Pierre Hamel par un besoin de « démocratie économique » et, dans mon étude, par la production de médiations qui saisissent l'objet local et en produisent des figures.

Les dispositifs de référencement s'inscrivent dans ce cadre de redéfinition de la culture politique et du local. Ils s'inscrivent dans une démarche de spécification de

³⁴⁸ Hamel, Pierre. « Développement local : une nouvelle culture politique ». Lévy, Jacques (dir.). [1991]. p.66.

l'action locale et en proposent une vision qu'il est important de comprendre, tant elle est complexe. En effet, la prise de connaissance des dispositifs invite à s'interroger sur plusieurs points :

- en premier lieu, le questionnement porte sur le type de relation qui s'instaure entre ces acteurs à l'envergure nationale et les projets locaux ;
- en second lieu, il s'agit d'identifier les représentations des modes d'intervention des acteurs en présence.

Ainsi, je souhaite mener une analyse qui ne réduit pas le référencement à une simple prise de pouvoir d'un ensemble d'acteurs sur un autre, mais une analyse qui, au contraire, mette en évidence les modes d'institution de la valeur dans ce type de dispositif de médiation de l'action. Pour cela, je prends en considération leurs représentations de l'action et l'influence que peut avoir le statut institutionnel des acteurs sur leurs activités.

Les trois sites web (www.villes-internet.net, www.internet.gouv.fr/mapi, www.carrefourlocal.org) sont des dispositifs médiatiques qui assurent une médiation autour de projets différents qui ont comme point commun de s'inscrire localement. Que ce soit de façon discrète (par Carrefourlocal.org) ou dans une démarche incitative (par Villes-internet.net), chaque dispositif se propose d'offrir un service de référencement. S'appuyant sur un système documentaire, ils réunissent des informations, les classent et les organisent d'une façon spécifique en vue de leur consultation. Pour fonctionner, ces dispositifs réclament l'investissement des acteurs des projets : en effet, ils ne se positionnent pas en producteurs des informations, ni en collecteurs, mais en récepteurs. Ainsi, la démarche de recueil d'informations ne se fait pas sur un mode autoritaire, mais sur un mode volontaire.

L'analyse des divers textes qui constituent des invitations à se référencer sur les trois dispositifs étudiés est significative de la posture endossée par chacun des organismes nationaux. Les deux pages de la planche 10 réunissent les différents textes qui au fil des écrans des sites web sollicitent la participation des acteurs locaux. Il s'agit de faire en sorte que cela soit une démarche individuelle et volontaire de l'acteur. Que ce soit « l'annuaire » sénatorial, « la plateforme » associative ou « le recensement » de la MAPI, chaque dispositif semble s'effacer devant sa proposition, devant la mission qui lui est assignée pour laisser libre l'espace de parole.

Le premier élément à noter est la brièveté des interpellations. Est ainsi privilégiée une formulation courte et incisive sur la construction d'un discours long et argumenté. Il ne s'agit donc pas de convaincre du bien-fondé de se faire référencer ici ou là pour les acteurs, il semble qu'il s'agisse simplement de mentionner cette possibilité. Se joue dans ces micro-textes la capacité du dispositif à réunir des informations extérieures. C'est pourquoi les invitations sont manifestes, bien qu'elles se fassent sur le mode de la discrétion.

Sur Carrefourlocal.org, l'invitation se présente sous la forme d'une phrase complète présentant la procédure à suivre : « Pour ajouter un serveur à cet annuaire, veuillez contacter replocal@senat.fr ». Cette phrase est intéressante à double titre. D'une part, elle définit l'intention de Carrefourlocal.org : réunion d'informations officielles. D'autre part, elle cadre les destinataires, le type de relation et les modalités d'action. Ainsi l'objectif est-il clairement énoncé (« pour... ») : le verbe « ajouter » souligne un fonctionnement par addition des informations les unes aux autres et renforce cette absence de définition d'une politique générale menée par le Sénat qui a d'ores et déjà été soulignée. Cela place la logique de l'annuaire sur un mode extensif. Le terme « serveur » désigne par sa "technicité" la population destinataire : le service informatique. Et la mise en contact se fait sur le mode interpersonnel par l'usage de la messagerie qui permet de déterminer un cadre d'échange stable et vérifiable. L'ensemble de la phrase cadre avec la logique institutionnelle sous-jacente à une institution comme le Sénat. Cependant, cette invitation au référencement sur le site Carrefourlocal.org reste peu mise en valeur et laisse supposer une connaissance préalable du dispositif. Lors de mon stage à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, j'ai pu observer qu'en l'absence d'une politique de référencement clairement établie, la logique

institutionnelle était supplantée par la logique commerciale. À la demande vague du secrétaire général de mairie de faire connaître le site web de la ville, le jeune webmestre a entamé une démarche de référencement sur tous les annuaires de recherche commerciaux (francophones et anglophones), mais pas sur les outils de recherche régionaux (CCI) ou les outils de référencement nationaux. Cette anecdote met non seulement en évidence l'absence de culture politique de la part de l'employé municipal, mais surtout l'écart entre les attentes des acteurs publics sur la visibilité de leur action. Si Carrefourlocal.org communique sur l'exactitude des informations réunies qui sont qualifiées de « bonnes » et s'assure pour cela de son interlocuteur, les acteurs locaux cherchent à faire connaître le site officiel de la ville par le plus grand nombre et ils ancrent pour cela leurs actions de référencement dans une logique davantage marchande. Cela ne conduit pas à nier l'intérêt du dispositif de référencement de Carrefourlocal.org, mais en modifie la portée et l'usage. Il a, de fait, une vocation plus administrative et concerne un public d'acteurs publics.

Tout comme Carrefourlocal.org s'adresse directement à un acteur officiel du site web de la ville, les sites web de Villes Internet et de la MAPI cherchent à recueillir des informations par le biais d'acteurs publics engagés sur des projets de valorisation. L'usage de verbes à l'infinitif (« recenser », « modifier », « inscrire ») marque le fait de laisser la main à l'acteur. Loin de l'impératif qui constitue une interpellation qui cherche à persuader du bien-fondé de l'action suggérée, l'infinitif est un mode qui laisse à l'acteur le soin de conjuguer à sa manière. L'infinitif le laisse agir en quelque sorte, lui laisse entrevoir une action possible dont il sera le sujet. Les phrases sont courtes et, d'une certaine manière, minimales : elles ne se précisent que dans la mention du complément d'objet direct : « votre ville », « un lieu d'accès public à l'internet ».

Ces invitations définissent en creux la nature de la relation entre les acteurs nationaux et locaux : elles reflètent une volonté d'effacement de l'organisme national devant le développement local. Ce dernier cherche, dans ce temps de sollicitation, à se placer en retrait. Cette attitude permet de souligner la différence d'enjeux pour les acteurs en présence : que ce soit pour la ville ou le lieu d'accès public ou pour le site dépositaire des informations, se dessine à ce stade un gain mutuel par la logique de partenariat non explicitement énoncée, mais suggérée par la simplicité des interpellations.

Le positionnement de la MAPI est symptomatique de ce que produit le dispositif en regard de la volonté des acteurs. Le directeur de la mission, Alain Giffard,

place son action dans une perspective de reconnaissance des actions réalisées sur le terrain. Il possède une connaissance approfondie des dispositifs qui existent déjà et des acteurs qui mènent une politique publique en faveur de l'accès à des échelles départementales ou régionales. Il est informé des dispositifs de valorisation et d'échange déjà existants. Il ne souhaite donc pas ajouter un mode de classification supplémentaire. Il refuse d'entrer dans une logique de surplomb par rapport à l'existant. C'est pourquoi il choisit de ne pas émettre une lettre d'informations qui entre en concurrence avec d'autres objets de communication utilisés par les acteurs des PAPI et ne crée pas un site web qui court-circuite ce qui se fait déjà. La profusion des dénominations montre que la volonté première du dispositif de référencement n'est pas de se positionner dans la logique de la bonne parole, mais bien de mettre en évidence la diversité des actions.

Cependant, la volonté première d'Alain Giffard est en quelque sorte rattrapée par le type de médiation que permet le dispositif documentaire d'enregistrement et de mise en visibilité. Le site de la MAPI devient le lieu unique de réunion d'informations de toute origine et se positionne comme le seul à en maîtriser la transmission. C'est la question du pouvoir symbolique présente dans le dispositif : toute action politique nécessite la production de symboles par les instances décisionnelles. Et, le site « MAPI » peut être considéré comme ce lieu symbolique de l'action nationale. Ce site s'apparente en quelque sorte à une métaphore de l'action nationale : il donne à voir un modèle d'action constitué à partir d'une grande diversité de critères de valorisation, ainsi qu'un regroupement de ressources nécessaires à la continuité de cette création. Derrière la volonté de recensement, se cache la volonté unificatrice dont procède la dimension intégratrice de la base de données du site « MAPI ». Cela témoigne d'une vertu attribuée au projet, sa capacité à assimiler la diversité des actions. mais cela reste une gestion globale du processus de mise en place du projet.

La logique du site web de Villes Internet est sensiblement la même. L'invitation à participer se fait dans la discrétion, mais le formulaire d'inscription (Annexe 12) réclame une telle précision qu'il transforme ostensiblement la nature de la relation entre le dépositaire des informations et l'acteur qui les fournit. Ainsi, s'effectue un déplacement révélateur entre la proposition et le type d'action qu'elle nécessite. Le formulaire constitue le fondement de la base de données de Villes Internet et c'est par la sélection d'informations dans cette base que sont générées les listes et les fiches tabulaires de la plateforme documentaire. Ainsi, cela révèle que loin de n'être qu'un réceptacle d'informations, le formulaire est un moyen préalable à la

structuration de l'information. Il en définit la logique (exhaustivité et précision des informations) et la formalisation en champ. Dans ce formulaire, est décelable l'ambition de la plateforme de l'association : il s'agit de mettre en avant sa capacité à évaluer l'action par le large spectre de questions posées et donc par la prise en compte de l'hétérogénéité des réalisations qu'elle est amenée à inventorier. Ainsi, le dispositif de référencement de Villes Internet joue sur une double action : l'inventaire des réalisations qui sont réunies sur la plateforme et l'évaluation par le label qui se tient une fois par an. La première action constitue à la fois une manne de candidatures, mais elle offre aussi et surtout la possibilité de connaître ce qui se fait et donc d'ajuster les méthodes d'évaluation.

Ces trois dispositifs de référencement jouent sur la représentation de leur relation avec les acteurs locaux. Loin de revendiquer leur dimension nationale, ils mettent l'accent sur une construction mutuelle de l'action et sur une valorisation partagée. Ils cherchent à ne pas prendre la main sur les initiatives locales et veillent à ne pas se placer dans la posture de celui qui sait et impose. Les trois dispositifs donnent à voir une position de recueil et d'enregistrement. Se définit un jeu d'interlégitimation entre les différents acteurs. Ce jeu s'appuie sur le besoin réciproque de l'autre pour être reconnu comme instance qui fonctionne. Il n'y a pas à proprement parler de légitimité partagée, mais une légitimité propre à chaque acteur dans sa sphère et dans la sphère de l'autre. Ainsi, une certaine légitimité est donnée par les instances nationales grâce à leur reconnaissance institutionnelle, mais une autre légitimité est fournie par la présence des acteurs locaux. Les instances nationales dépendent du soutien et de la confiance que leur apportent les acteurs locaux : cela crée les conditions d'un dialogue et les possibilités de référencement des uns par les autres. Les dispositifs de référencement sont une sorte de condition à la domination par ces instances : ils leur garantissent la crédibilité de poser un jugement par leur connaissance de ce qui se fait.

Se joue donc une sorte de redéfinition des relations entre les démarches locales et celles effectuées au niveau national. Loin de pouvoir se réduire à une simple récupération ou à une validation élémentaire des premières par les secondes, s'affiche un désir de co-élaboration de l'action. Cependant, derrière cette affiche, ne peut être négligée la prise de pouvoir définie par le mode d'organisation au niveau national, par l'insertion de chaque réalisation dans un même objet tabulaire.

Ces dispositifs renvoient à une figure généralisée du mimétisme. Se dévoile dans cette attention particulière prêtée à certaines réalisations un désir, non pas simplement pour l'autre qui a réalisé, mais envers le prestige de ce qui a été réalisé. Ce déplacement transforme la relation qui s'instaure : la machine politique propose une médiation vers l'objet qui le réduit à tous les autres, sans négliger sa singularité. C'est bien ce qui se joue dans le dispositif à un double niveau : chacun cherchant à se transformer en happant une part de l'influence qu'il attribue à l'autre.

3.2.2.2 *Volonté d'assimilation de la diversité des actions et revendication d'une maîtrise de l'espace d'action*

Les trois dispositifs de référencement qui m'intéressent éclairent de façon substantielle sur les relations entre cadre national et développement local. Ils répondent en quelque sorte à la question d'Henri d'Attilio :

« Comment mettre la société de l'information à la portée de tous et sur tout le territoire? »³⁴⁹

Ils sont conçus dans l'optique d'encadrer l'action à toutes les échelles et de la rendre *également* visible par leurs lecteurs. Leur logique de mise à disposition de l'information et leur forme documentaire sont d'une grande proximité, ce qui souligne une démarche analogue dans la posture de pouvoir face à la diversité de l'action. De manière certaine, ces dispositifs œuvrent en faveur de l'hétérogénéité des actions afin d'asseoir le bien-fondé de leur existence. Cette performance de réunir en un espace documentaire unique des réalités différentes permet de ne pas soumettre l'action à une standardisation humiliante et, au contraire, de distribuer à chacun une visibilité publique.

Foucault n'a cessé de rappeler que le pouvoir fournit des représentations, qu'il les encourage incessamment par la surveillance et l'observation. Les différents dispositifs documentaires donnent à voir différentes formes d'attention, mais qui révèlent l'importance non pas de telle ou telle action, mais la puissance de leur mise ensemble. Plus il y a de référencements, plus chaque action est susceptible d'être valorisée, plus elle prend conscience de son importance, plus l'état tente de rapatrier et de capturer ces expériences dans une pratique documentaire discrète. Dans un article intitulé « Sphère publique et espaces procéduraux »³⁵⁰, Bernhard Rieder analyse des dispositifs informatisés d'échange et décortique les

³⁴⁹ Attilio (d'), Henri. [1998]. p.9.

représentations du politique qui sont à l'œuvre dans les contributions en prenant en compte le fait que les formes du texte sont soumises à des impératifs informatiques et plus précisément algorithmiques. Sa démarche consiste à questionner le visible et l'invisible à partir des automatismes informatiques dont l'utilisateur use avec une certaine naturalité. Son analyse conduit à identifier la création de nouvelles formes médiatiques qui articulent de nouvelles données techniques plus ou moins affichées et des logiques sociales évolutives. Les dispositifs de référencement appartiennent à ces formes médiatiques qui masquent leur mode de production uniformisant au profit d'une logique d'accès à l'information.

Cependant, le processus d'assimilation transparait dans la logique de publicisation : c'est par l'organisation documentaire et par la disponibilité médiatique des sites web que se crée la machine politique uniformisante.

L'objectif communicationnel de ces dispositifs se définit, d'une part, au travers de leur énonciation éditoriale, d'autre part, en corrélation des politiques publiques dont ils dépendent. Il est traduit encore aujourd'hui par le fameux « défi numérique des territoires »³⁵¹ qui contribue à la redéfinition des relations entre l'Etat et les territoires. Les dispositifs comblent un écart entre des politiques publiques générales et des actions publiques territorialisées. Leur rôle se définit dans la « diminution de la fracture numérique » comme le clame un article du site de la MAPI. Cette expression est souvent périphérique à celle de « société de l'information » et elle est un corollaire à cette propension à vouloir voir s'étendre « la société de l'information ». Elle exprime le creux face au plein et renvoie à une représentation différenciée du territoire : il y a ceux qui sont « couverts », « équipés », ceux qui « ont accès », et il y a les autres.

Ces dispositifs de référencement répondent en négatif à cette réduction de « la fracture numérique » : ils s'appuient sur une logique de l'existant et montrent ce qui est fait. De cette manière, ils constituent des espaces de visibilité de l'action dans un double jeu : à la fois, précisément là où elle a lieu et en tout point, en tout lieu du territoire par un jeu de propagation. Les dispositifs de référencement réunissent des informations, des données qui sont insérées dans des bases de données et qui sont ensuite associées selon des logiques d'affichage. Ces

³⁵⁰ Rieder, Bernhard. « Sphère publique et espaces procéduraux ». In *Actes du colloque : Enjeux et usages des TIC. Actes du colloque Aspects sociaux et culturels*, 22 -24 septembre 2005, Bordeaux.

³⁵¹ Paul, Christian, Association des Régions de France, Fondation Internet Nouvelle Génération. *Le défi numérique des territoires : réinventer l'action publique*. Paris : Autrement, 2007.

pratiques de référencement construisent un système de représentation de l'action selon une série de normes. Est donné à voir un territoire national sur lequel l'action se distribue et est redistribuée. L'analyse approfondie de ces dispositifs met donc en évidence la volonté de créer des espaces documentaires régis par des règles similaires (inscription par les acteurs eux-mêmes, répartition sur le territoire). Leur production révèle la nécessité de produire un discours unique autour de ce qui se fait. Cela passe par la saisie dans un modèle uniforme de construction de l'action.

Ces dispositifs sont des inscriptions particulières en ce qu'ils sont réalisés avec l'objectif de marquer l'existence d'une action sur le territoire et les territoires, de donner à voir une action à la fois extrêmement localisée puisqu'il est fait explicitement référence à un lieu, et complètement incorporée au processus d'action du dispositif. Ainsi, l'inscription dans ce type de dispositif implique une mise en forme par arasement de l'action, et cela, au sens propre comme au sens figuré : il y a implicitement une mise à niveau de l'action avec l'ensemble, il y a aussi une sorte d'usure qui est le résultat de l'érosion par le dispositif documentaire de ce qui peut dépasser par sa singularité. Cet arasement n'est pas réalisé dans un but réducteur : il s'agit de considérer l'ensemble des données sous un même angle. Ainsi, ce qui peut servir à distinguer va se trouver repliés. C'est ce que Brigitte Guyot et Marie-France Peyrelong appelle la « "mise en document" pour l'action »³⁵² : elles expliquent les nécessaires opérations de sélection, les processus de mise en forme qui président à la création de documents. Elles voient dans l'ensemble de ces opérations se dessiner le cadre d'usage et surtout se dessiner l'action, c'est-à-dire les objectifs d'activité professionnelle.

Les trois dispositifs de référencement produisent ainsi des formats documentaires qui mettent en oeuvre une politique d'assimilation : leur démarche consiste en la non-distinction pour un redéploiement global de l'action. Villes Internet, la MAPI, Carrefour Local font partie de ces acteurs qui produisent des dispositifs documentaires en vue de formaliser les types d'action. En inscrivant leur action dans une démarche de valorisation de l'existant, ils ne visent qu'à produire autre chose, à voir se former de nouvelles actions.

³⁵² Guyot, Brigitte, Peyrelong, Marie-France. « Le document dans une perspective organisationnelle : un objet comme un autre? ». *Sciences de la société : Dimensions sociales du document*, n°68, mai 2006.

La poursuite de l'analyse des dispositifs de référencement met en évidence la multiplicité des enjeux liés à la gestion documentaire des informations sur les différentes réalisations des collectivités ou acteurs territoriaux. Si l'intention première de ces dispositifs est, à n'en pas douter, d'accroître la visibilité des projets et actions, la seconde, d'une autre nature politique, consiste à réunir dans un même espace d'action des objets hétérogènes pour qu'ils énoncent un seul et même discours sur l'action. Au travers de dispositions communes et banales de l'information, qui se reproduisent d'un dispositif à un autre comme des « copier-coller », ces documents marquent nettement ce qui peut se dire sur l'ensemble des actions, et comment cela peut se dire.

La logique documentaire qui préside à leur réunion joue dans un même temps sur la reconnaissance des spécificités en créant des modèles et sur l'industrialisation de l'action par une intégration généralisée de ce qui est produit. Se retrouve ici le mouvement de contextualisation-décontextualisation précédemment analysé dans les rapports d'information. Les dispositifs de référencement produisent donc sous une autre forme le même mécanisme qui souligne légèrement la différence, puis qui massifie l'action.

Ainsi, les dispositifs de référencement participent à la production de l'action et produisent une représentation de cette action ; cette représentation s'appuie sur une reconnaissance de l'autre, une valorisation en modèle d'action et une intégration à un projet général.

3.2.3 Figurer les actions locales : la production de spécimens

La troisième étape de mon analyse vise à percevoir, au sein de la machine documentaire qui lisse et uniformise, ce qui est de l'ordre du "phénomène". Ce dernier point est né de la volonté de poser à nouveau le regard sur les objets étudiés et de s'interroger différemment sur leurs productions. Après avoir mis en évidence la structuration du référencement et avoir pointé la volonté de replier en un espace continu et unique la diversité de l'action, il me semble indispensable de ne pas négliger l'effort de revalorisation et de recommandation de certaines actions. En effet, le système documentaire ne reproduit pas à l'identique.

Ainsi, à un moment où transparaît clairement une tension entre le refus d'une position surplombante de la part de ces acteurs nationaux et l'inévitable

organisation globale produite par la base de données, la tentation de se conférer le pouvoir de consacrer certaines actions se fait jour dans leurs pratiques.

Les processus de médiation documentaire analysés jusqu'ici pointent cette application à donner corps au projet de « la société de l'information » en l'inscrivant sur le territoire national et en rappelant l'ancrage territorial de l'action. Le discours qui ressort des dispositifs ne traduit pas une envolée dématérialisée dans laquelle une vision futuriste de la société de demain prévaudrait. Au contraire, la logistique documentaire met en évidence l'enjeu de rendre présente "la société de l'information" au cœur du territoire et de la ville, en cherchant à lui conférer une certaine corporéité. Or, après avoir réparti l'action sur l'ensemble du territoire, il devient nécessaire de produire des exemples précis.

Le raisonnement des acteurs nationaux peut se résumer en trois axes :

- montrer que cela existe en divers points du territoire en redistribuant l'action (cartographier, lister, pointer) ;
- prévaloir à l'organisation de l'action et partager la légitimité du faire (co-élaboration et maîtrise);
- faire valoir la dimension concrète de ce qui est réalisé et convaincre de la reproductibilité de l'action (créer des spécimens).

C'est à cette dernière forme de représentation que je vais m'intéresser dans le détail afin de les décrire et d'éclairer leurs enjeux.

3.2.3.1 Mettre en exergue des réalisations optimales du projet au niveau local

Les pratiques de recensement des réalisations sont développées dans diverses productions imprimées et informatisées (guides, rapports d'information, sites web, lettres d'information, etc.). L'association Villes Internet, le site Carrefourlocal.org du Sénat et la MAPI proposent principalement un dispositif documentaire qui se constitue en espace de cumul des réalisations, mais ces acteurs produisent en parallèle divers textes qui mettent en oeuvre d'autres logiques de cristallisation de l'action. Il ne s'agit pas ici de détailler avec précision l'ensemble de la production discursive de ces acteurs, cela n'est pas l'objet de mon travail. Cependant, c'est en prenant connaissance de la diversité de leurs textes que j'ai pu identifier au sein d'une activité concentrée autour du recensement un autre mode de valorisation de l'action à la fois plus discret (elle suppose une machinerie

moins massive), et plus sélectif (elle suppose un travail de hiérarchisation) : ce que j'appellerai ici des *spécimens*³⁵³.

Du fait de la nécessité de communiquer largement autour de leur activité, ces acteurs produisent de nombreuses formes de médiation écrite : lettres d'information, rapports, comptes rendus, discours sont mis en ligne, réunis dans des centres de ressources et mis à disposition du public³⁵⁴. Ces textes ne présentent pas les actions sur le même mode que précédemment et n'usent pas tous des mêmes ressorts rhétoriques et argumentaires. Il est à noter qu'ils sont d'une grande hétérogénéité tant par leur statut que par leur contexte de publication. Il peut s'agir de guides principalement à destination des acteurs de l'administration publique (*Les cahiers pratiques du développement numérique des territoires*), des rapports d'étude (Internet dans les quartiers), des discours énoncés en diverses occasions (Allocution d'un ministre lors de l'ouverture d'une Fête de l'Internet, d'une remise d'un prix, etc.).

C'est dans cette masse documentaire que j'ai discerné des textes singuliers : des exemples « qualifiés » (Courrier de l'Internet Citoyen), de courtes monographies (Carrefourlocal.org), de courtes présentations (insérées dans des rapports disponibles sur le site de la mission ou énoncées dans des discours d'Alain Giffard). Ainsi, le fait qu'un même type d'objet sémiotique qui présente de façon condensée une action se retrouve dans tous ces textes interpelle. Dans le chapitre 5, je me suis attardée sur l'objet *fiches* qui parsemait les rapports et la façon dont il spectacularisait et exemplifiait l'action. Sans nul doute, ces objets sont proches et c'est dans la poursuite de la réflexion entamée précédemment que je place les réflexions réunies ici. De la même façon, ces textes disposent dans un espace plus ou moins restreint des informations succinctes ou tout du moins choisies sur une réalisation particulière (Planche 11). Leur rapprochement dans l'espace contigu de la planche montre combien ils répondent à une même rhétorique et souligne, s'il était nécessaire, l'intérêt de leur étude.

³⁵³ Ces pages poursuivent la réflexion déjà entamée pour le XIV^{ème} congrès de la SFSIC. Labelle, Sarah. « Statut du local dans la "société de l'information" mondiale ». *XIV^{ème} Congrès de la SFSIC : Questionner l'internationalisation : cultures, acteurs, organisations, machines*, juin 2004.

³⁵⁴ Il est important de préciser ici trois remarques cruciales, quant à la nature des textes qui ont servi à ce passage : premièrement, les sites web de la MAPI et de Villes Internet regroupent en leur sein des documents d'origines très diverses dont ils ne sont pas auteurs, mais qu'ils contribuent à faire circuler en les maintenant à disposition ; ensuite, Florence Durand-Tornare et Alain Giffard sont des personnes qui se sont largement exprimées dans des lieux extrêmement variés sur leur mission respective ainsi que sur les réalisations dont ils avaient connaissance ; enfin, d'autres documents présentant des textes similaires ont finalement été importés au corpus initial.

Après une manipulation intensive de ces objets singuliers, leur publicité et leur mode de circulation ne sont pas sans évoquer un régime particulier de recueil de la parole. Ces textes rappellent les *exempla* du Moyen-Âge qui sont des recueils de sermons dans lesquels sont présents de courts récits d'origine orale ou écrite. Les *exempla* sont des textes qui composent avec des formes littéraires hétérogènes. Ils intègrent en leur sens des récits issus de la tradition orale, de la culture dite profane (légendes « populaires », mythes...) et constituent des unités qui peuvent être insérées dans un discours, principalement un sermon, en vue de servir le propos. L'équipe du GAHOM de l'EHESS les présente comme l'une des :

« nouvelles techniques de persuasion religieuse et morale et de contrôle social mises au point par les prédicateurs à partir du début du XIII^e siècle ».³⁵⁵

C'est au moment où l'Église combat l'hérésie avec ferveur que naissent ces techniques qui puisent dans les références populaires pour nourrir et servir la morale chrétienne.

A la lecture de divers documents produits par les acteurs, c'est cette figure de l'*exemplum* qui vient à l'esprit. Les documents sont en effet parsemés de textes plus ou moins brefs. Ces derniers s'apparentent moins à des exemples qu'à des exposés à valeur exemplaire. Plusieurs points de convergence avec l'*exemplum* peuvent être identifiés : le format du texte, leur ancrage thématique, leur dimension concrète. L'intérêt de la mise en regard de ces textes avec les *exempla* moyenâgeux se traduit par la possibilité de décrire un format éditorial précis et d'identifier des visées communicationnelles élargies. De plus, la définition proposée par le GAHOM de « techniques de persuasion » offre une confirmation de leur rôle dans le système de discours sur « la société de l'information ».

³⁵⁵ Programme de recherche du GAHOM : 2006-2010. « Une culture du Livre dans une société d'illétrés. Parler, figurer, écrire dans l'Europe médiévale ». [<http://gahom.ehess.fr>]. (Consulté le 19 juillet 2007).

Au moment de décrire ces textes, il est impératif d'avoir à l'esprit deux constats. D'une part, ces textes sont présents dans des contextes énonciatifs variés, ce qui tend à montrer leur malléabilité et leur représentativité. D'autre part, leur récurrence au fil des ans met en évidence la pérennité d'un modèle de valorisation de l'action dans un contexte qui, sans se faire chantre d'un progrès permanent, ne cesse *a fortiori* d'évoluer. Ainsi, le texte principal est très organisé sur le plan argumentaire : il s'adresse en général directement aux acteurs publics en vue de leur expliciter le cadre et les modalités d'action, les objectifs, les enjeux. Souvent est présente une dimension vulgarisatrice qui s'articule à l'argumentation pour démontrer la faisabilité du projet : la présence de glossaire est significative à ce propos. Cet usage de la vulgarisation est symptomatique de ces encarts qui présentent un projet particulier, une réalisation spécifique. Ces encarts parsèment les textes de façon régulière : ils viennent en complément du discours général. Ils lui sont périphériques. Une première approche laisserait à penser que le corps de texte est constitué de façon indépendante. Cependant, il est en fait complètement solidaire de ces petits objets graphiques qui fournissent éclairage et épaisseur au discours général sur les politiques publiques. Prenons tour à tour deux exemples de ces spécimens et détaillons-les.

Le cahier n°³⁵⁶ présente une synthèse des politiques départementales autour de l'informatisation de certains services. Il s'appuie sur les domaines de compétences départementales et s'attache à montrer la construction d'une nouvelle relation administration-usager. Cet effort est réalisé pour mettre en évidence un fait qui est encore méconnu à cette période récente de la décentralisation : la majeure partie de l'action de l'administration départementale est à destination des citoyens - l'autre concerne les collectivités locales. De façon transversale, la question du développement « numérique » des départements est placée au service de l'amélioration et de la modernisation des services départementaux. L'ouvrage s'attèle à un objectif de mise en relation des nouvelles configurations départementales avec les enjeux de « la société de l'information » et de l'usage des « nouvelles technologies ». Pour rendre concret ces enjeux, les auteurs de l'ouvrage se sont appuyés sur une base de données qui effectuait une veille permanente sur les sites publics³⁵⁷ : c'est cette base de données qui a servi à

³⁵⁶ Caisse des Dépôts et Consignations. *Les services numériques : une nouvelle dimension pour le Département. Une réflexion conduite par le Caisse des Dépôts et l'Assemblée des Départements de France*. Paris : Documentation Française, 2005. (Cahiers n°6).

³⁵⁷ Cette base est désormais disponible à l'adresse web : <http://www.oten.org>. C'est l'observatoire des Territoires Numériques qui a remplacé en 2005 l'Observatoire des Télécommunications dans

l'insertion d'encarts au sein du texte de l'ouvrage. L'encart intitulé « Voyager facilement dans l'Aisne » (planche 11, en haut) est représentatif de l'ensemble des encarts présents dans l'ouvrage. Il vient en illustration d'un point qui décrit les possibilités du département en faveur d'une action (ici, l'aide à la mobilité). Il est positionné comme en conclusion de celle-ci, mais n'est introduit à aucun endroit du texte. Cette absence de relation intertextuelle entre le texte principal et l'encart renforce le positionnement en marge, hors du cadre du texte. Cependant, le lien entre les deux énoncés est d'une telle vigueur que l'effet de simple juxtaposition éditoriale est dépassé. Car, s'il semble tout d'abord apporter un éclairage succinct, il offre une dimension concrète et atteste de la faisabilité et de la fonctionnalité des politiques publiques. La focalisation dont il procède permet de définir un ancrage territorial : le titre nomme le territoire concerné, le court développement le rappelle à plusieurs reprises. Le titre de l'encart annonce thématiquement le développement : il résume à la fois le sujet (« voyager ») et la façon dont il va être traité : l'adverbe « facilement » qualifie en terme de progrès et d'amélioration de services l'action menée dans l'Aisne. La première phrase est au passé composé du passif du verbe créer : plutôt qu'elle ne place l'action dans le passé, elle l'ancre complètement dans le présent en la situant dans une phase active. L'usage du présent descriptif dans le reste du texte confirme cette volonté de définir l'action dans son déroulement. L'activité est ici décrite moins comme le montage d'un projet (partenariat entre les acteurs, financement, etc.) et sa réalisation (développement...) que comme l'usage du service par l'usager. La présence de l'écran d'accueil et la citation à deux reprises de l'adresse du site web établissent comme des preuves tangibles de l'existence de la réalisation. Cette nécessité d'attester de l'existence en créant des marques qui assurent le lecteur de l'existant revendique la faisabilité des projets et affiche leur dimension « numérique », c'est-à-dire éditoriale. Tout ceci confère à cet objet un statut d'*illustration*, non pas entendu au sens de ce qui rend visible ou plus clair, mais au sens plus ancien de l'action qui rend illustre.

Le second exemple est tiré du « Courrier de l'Internet Citoyen » n°189, daté du 16 décembre 2004, qui est une lettre d'information hebdomadaire éditée par l'association Villes Internet (la lettre est lisible dans son intégralité en Annexe 5). Cette lettre contient un éditorial qui définit un cadre énonciatif aux textes qu'elle contient. D'une part, l'association revendique sa légitimité à désigner des pratiques exemplaires grâce à ses lettres de noblesse que sont ses partenaires.

la Ville. Cette base réunit des monographies sur des projets, des réalisations en lien avec un territoire.

D'autre part, elle gage de façon implicite l'intérêt des informations qui paraissent dans sa lettre. En s'appuyant sur le réseau qu'elle promeut au travers de son label et de sa plateforme, Villes Internet souligne sa dimension de centre de ressources en extrayant de façon thématique et opportune des informations ciblées et tangibles. Plus que la simple réunion et la présentation d'informations, cette lettre se présente comme un espace médiateur vers des objets concrets. Cette lettre, reçue sur la messagerie électronique, s'appuie sur un dispositif techno-sémiotique extrêmement simple : un titre, un texte de présentation et un renvoi au site lui-même. C'est un espace médiateur qui organise l'activité du lecteur. Il est possible de rapprocher son mode de fonctionnement de celui analysé par l'équipe réunie autour de Jean Davallon sur les sites médiateurs à Gallica :

« la stratégie de production du texte vise à une opérativité pratique, le texte est un opérateur fonctionnel puisqu'il vise à servir à quelque chose »³⁵⁸.

Le court texte qui présente l'action se caractérise par l'usage mêlé du présent et du futur de l'indicatif. Ces deux temps indiquent le temps de l'action : ils l'ancrent dans un présent continu, en train de se réaliser. C'est ainsi que la lettre pointe ce qui se fait, ce qui se réalise, ce qui se voit : la mention de l'adresse web (ici, www.ville-aubazine.fr) en développé et colorisée constitue la démonstration de l'existence : c'est un modalisateur opérationnel. Le fait qu'elle soit précisée après la ponctuation « : » marque sa constitution en assertion. C'est la preuve par la présence sur le réseau et surtout l'invitation à découvrir la réalisation : c'est une ouverture sur la pratique de lecture. L'ensemble du court texte propose une représentation dense et concise de l'action. Il y a concentration d'informations dans un espace discursif réduit en vue de créer un effet d'insistance. Ainsi, un même objet discursif (la lettre) accumule plusieurs présentations qui constituent des traces symptomatiques de l'action à plusieurs échelles. Elle rend compte, d'une part, de l'activité associative et d'autre part, de l'action générale sur le territoire. Il y a un *double* effet de mise en visibilité grâce à ces regroupements. Ce travail de marquages met en oeuvre une représentation globale qui spectacularise des actions promues en figures exemplaires.

Il est essentiel de souligner ici que le support d'inscription joue un rôle non négligeable dans le processus de médiation. Si, dans la lettre d'information de Villes Internet, l'adresse se fait signe-passeur, dans le Cahier n°6, s'appuie sur la présence du site en vignette. Ce mode citationnel vise à anticiper l'usage et suggère une circulation entre la présentation imprimée et le site web indiqué. On

³⁵⁸ Davallon, Jean (et al.). [2003]. p.74.

voit ici comment la matérialité des supports comporte des implications non négligeables dans l'effort de médiation que proposent les différents acteurs étudiés.

Ce type de présentation de l'action dans un espace réduit et condensant en son sein le sens même de l'action met en exergue la diversité de ce qui est produit, la multiplicité des ancrages possibles, et surtout leur répartition sur l'ensemble du territoire. Leur accumulation souligne l'enjeu de mettre en évidence la dimension concrète en lien avec leur attache territoriale. La présentation de ces actions tangibles sous une forme cumulative installe le discours général des différents acteurs dans un cadre effectif de réalisation territoriale, tout en procédant d'une forme sémiotique sérielle, qui tend à transformer un ensemble d'actions initialement distinctes en gage d'une organisation systématique. Dans ces textes qui visent à donner corps à « la société de l'information », sont justement exhibés des *spécimens* qui jouent avec des références territoriales (sur le mode du ça-a-lieu-près-de-chez-vous), des savoir-faire techniques (en ne négligeant pas de rappeler l'ingénierie nécessaire) et qui refoulent les difficultés organisationnelles et financières (montage des partenariats...). Ces dispositifs de médiation que sont les lettres et les « Cahiers de bonnes pratiques » sont propices à la mise en place d'un système d'exemplarification. Je désigne par ce néologisme la création de marqueur qui acte le faire pour créer du pouvoir-faire.

3.2.3.2 *Créer des activateurs politiques de « la société de l'information »*

Il s'agit dorénavant d'exposer dans ces lignes ce que ces objets sémiotiques produits en série engendrent d'un point de vue politique. Ces encarts, fiches de bonnes pratiques, tableaux, sont des objets en apparence indépendants, mais à l'évidence référents et garants. Ils mettent en scène des *spécimens* qui ne se contentent pas de dire ce qui est fait, mais qui donnent corps de façon optimale à « la société de l'information ».

Cette façon de donner à voir par petites unités le projet en acte vise à avérer sa réalité et son concret. L'affichage de *spécimens* se réalise dans des occasions très variées, dans de nombreux contextes énonciatifs et par des acteurs aux ambitions différentes. Ce que cet usage à la fois polymorphe et polychrétique montre bien, c'est que désigner l'action de cette façon institue un autre rapport au territoire, selon les deux modalités définies par Henri Bakis : en tant qu'"espace vécu", il renvoie aux modes de représentation partagée, en tant que "système", il

conduit à assimiler la diversité des actions à un ensemble cohérent mû par la même logique. Isabelle Pailliarat soulignait déjà, dans *Les territoires de la communication*, la prolifération du terme territoire :

« le succès de cette notion et surtout son *élasticité* correspondent à une situation particulière, marquée par la place qu'occupent l'immatérialité, l'intelligence artificielle et les services. Face à l'inquiétude que génère ce phénomène et à la difficulté d'appréhension de cette période, le recours à la notion de territoire offre une représentation de la réalité à la fois plus tangible et plus appropriable »³⁵⁹.

La création de spécimens correspond à ce besoin de rendre palpable le type d'action. Ils enracinent l'action dans un espace commun, dans une représentation partagée qu'est le territoire. La dimension commune se surajoute à l'ancrage concret de la thématique (il s'agit de transports, de culture...), ce qui permet de faciliter leur reconnaissance par les acteurs publics qui les découvrent.

L'exposition de ces unités exemplaires valide la faisabilité de l'action par l'ensemble des acteurs publics : elles constituent des outils de persuasion dont disposent les acteurs nationaux pour les inciter à agir. Cette rhétorique de l'exemplaire ne vise pas à sacraliser ce qui est fait, mais cherche au contraire à stigmatiser ce qui ne l'est pas. En jouant sur des arguments de développement et d'amélioration des services, l'idée est de marquer l'accessibilité et la reproductibilité des projets. Les exemples jouent dans le même temps sur un ancrage territorial précis (qui avère) et sur une imprécision relative quant au contexte de réalisation. Ainsi, le flou constitutif des exemples produit un effet de compréhension qui enclenche un accord tacite sur ce qui est énoncé. La facilité avec laquelle le lecteur peut se représenter la réalisation dans son propre mode d'action est un élément déterminant du rôle attribué à ces courts textes. Ce sont des objets pilotes qui permettent de valoriser de nouvelles formes d'action politique, de mettre en avant de nouvelles politiques publiques.

Leur reproductibilité se joue aussi dans la mise en série de spécimens très différents : les fiches des points d'accès publics marquent bien ce jeu autour d'une réalité très diversifiée. Tout comme les références à Parthenay et à Issy-les-Moulineaux qui sont deux projets emblématiques, mais complètement différents dans leur choix et leur modalités d'action. Cependant, ce sont des lieux où l'action est plus que visible, ils constituent un réussite manifeste. C'est dans ces mises en scène du singulier et de l'exceptionnel qu'est tout de même recherchée la figure à

³⁵⁹ Pailliarat, Isabelle. [1993]. p.149.

reproduire. Ces réalisations championnes sont érigées en modèles, et sont mise en perspective avec d'autres réalisations. La mise en série des spécimens favorise la cristallisation de l'attention autour d'actions rendues signifiantes par leur apparition et leur citation dans ces textes. Leur mise à niveau sur le même plan conduit à une sorte d'arasement qui joue en faveur de leur possible développement ailleurs.

La formation dispositif et discursive sur « la société de l'information » s'appuie sur des techniques de mise en visibilité des actions locales. En rendant manifestes les réalisations, les acteurs nationaux s'appliquent à construire une *teckhnê*, c'est-à-dire un système de persuasion qui réfère à des pratiques qui ont cours et à des principes d'action reconnus. Les objets que j'ai analysé ici révèlent une tension dans la pratique d'acteurs qui se veulent référents : ils cherchent à la fois à identifier des modèles et à les rendre emblématiques d'un système, et à en proposer une version édulcorée par un élagage intensif. Ceci indique une véritable polarisation des processus de médiation autour de l'injonction à faire.

En tout cas, j'ai cherché à mettre en évidence la construction d'une figure singulière, qui envahit les discours, et qui est finalement peu questionnée. Ces modes d'affichage sont courants, appartiennent à l'ordinaire et s'effacent en quelque sorte du champ de l'analyse. Or, il me semble que c'est justement dans ces interstices des pratiques que se jouent avec force des relations de pouvoir et que s'instituent des formes de manœuvre politique.

Dans ce chapitre, j'ai cherché à montrer comment les dispositifs développés par trois acteurs publics différents à l'échelle nationale contribuaient à la circulation d'un modèle de l'action et du projet de société. J'ai mis en évidence comment les normes d'écriture documentaire au sein de la base de données produisaient un effet d'écrasement. Le genre encomiastique est constitué en paradigme afin de mettre en évidence le caractère imitable. Les formats documentaires deviennent alors des opérateurs entre l'être et le devoir-être, entre le fait et le reste à faire.

Le travail documentaire constitue l'appareillage de la présupposition ontologique « la société de l'information ». La sélection de quelques informations et leur mise en exergue par le système documentaire réduisent l'action ou la réalisation à ne plus signifier que de façon astringente.

En effet, l'homogénéisation induite par les formatages éditoriaux souligne l'absence de la prise en compte de la complexité de l'action. Cela conduit à la négation des spécificités dues à leur dimension, à leur environnement et à leur culture. Cela conduit, non seulement à valoriser leur inventaire, mais encore à les associer en les constituant en un groupe défini d'objets identiques. Cette opération de mise en forme contribue à faire apparaître des projets singuliers comme une série traversée par un même principe.

Ce que j'ai voulu signaler dans mes analyses, c'est bien ce que produisent ces dispositifs documentaires et ces formes sémiotiques dont les acteurs usent dans leur pratique de valorisation et de propagation. Ainsi, j'ai étudié dans ce chapitre les médiations qui réfèrent à l'action locale et à des pratiques situées et ce qu'elles cherchaient à établir comme normes et comme nouvelles pratiques. La mise en perspective de dispositifs gérés par des acteurs différents pointe la circulation entre des processus de valorisation et une grande homogénéité dans les normes d'écriture utilisées.

En rejoignant les réflexions d'Aude Seurrat, Villes Internet, Carrefourlocal.org et la MAPI sont des « casuistes », c'est-à-dire des acteurs qui se spécialisent dans la mise en forme et dans la mise en circulation de pratiques qualifiées, repérées, validées. Aude Seurrat met en avant le travail de transformation des pratiques opérés par ceux-là mêmes qui les promeuvent, car ils :

« ne font pas que sélectionner et légitimer des savoirs qui préexisteraient à leur mise en forme. L'importance des pratiques d'écriture dans leur mise en lisibilité de

pratiques hétérogènes [apparaît] comme
essentielle »³⁶⁰.

Dans l'usage des dispositifs informatisés et dans la sérialité des formes sémiotiques usitées, se dessine cette volonté de fabriquer des simulacres. L'informatique sert ce projet avec d'autant plus de facilité qu'il a été pensé dans le recyclage de formes anciennes³⁶¹ : la page, la Une du journal³⁶². Ici, c'est le territoire qui est redécoupé, recomposé, réexploité sous une nouvelle forme, à qui le dispositif confère une nouvelle « image ».

L'attention que j'ai portée à ces acteurs et à ces dispositifs met en évidence la tension entre production de spécimens et machine uniformisante, une tension qui traduit la difficulté pour les acteurs de gérer la diversité des actions et de la traduire sur le plan communicationnel dans des espaces de sens suffisamment partagés. J'ai souhaité par ces analyses démontrer l'enjeu politique des pratiques de gestion de l'action.

³⁶⁰ Seurrat de la Boulaye, Aude. *La construction de l'exemplarité : légitimation, mise en forme et en circulation de « bonnes pratiques » en gestion de la diversité dans l'entreprise*. Mémoire de Master Recherche, sous la direction de Nicole d'Almeida, Université de Paris IV - Celsa, 2005.

³⁶¹ Cotte, Dominique. « De la Une à l'écran, avatars du texte journalistique ». *Communication & Langages*, n°129, septembre 2001, p. 64-78.

³⁶² Les travaux de nombreux chercheurs le mettent en évidence. Je pense plus particulièrement ici à : Cotte, Dominique. [1999]. ; Souchier, Emmanuël. [1998].

Partie 4

La ville réécrite

CHAPITRE 7 : Ecriture du fantasme

Chapitre 1 Écriture du fantasme

Dans ce chapitre, je souhaite montrer comment s'impose un discours sur le renouvellement des pratiques démocratiques grâce à l'usage des nouveaux médias. Cette question n'est pas nouvelle et préoccupe de nombreux acteurs et des chercheurs dans un champ disciplinaire assez étendu (en sciences politiques, en sciences de la gestion, en sociologie, etc.). Il est possible de distinguer deux courants thématiques et deux approches problématiques.

Sur le plan thématique, les réflexions autour de la relation entre démocratie/politique et TIC se répartissent en deux pôles. Le premier est l'analyse de la proximité offerte par les médias entre les élus et les électeurs, voire entre la décision et les citoyens : il s'agit de comprendre comment la nature de la relation entre acteurs et administrés est travaillée par les nouvelles possibilités d'échange. Le second étudie la constitution de nouveaux espaces de production et d'échange d'informations : cette approche voit un nouvel espace public se définir grâce aux transformations médiatiques en cours.

Sur le plan problématique, sont identifiées deux types de postures prises par les chercheurs : d'un côté, analyser les changements (Loiseau, Guyot, Musso, par exemple), de l'autre, participer par la production de discours au processus en marche (Lévy, Rodota...).

Par-delà ces distinctions, le fait le plus remarquable est la circulation qui s'instaure massivement entre les productions scientifiques et celles des acteurs de terrain. Un regard posé sur la production autour de Parthenay rend visible une imbrication entre action et recherche. Cette situation est justement propice à l'imposition d'idées générales sur la nature et les enjeux de l'action : on voit ainsi se généraliser dans les médias (presse, radio, télé) et au sein du grand public des discours sur le renouveau de la citoyenneté par l'usage des nouveaux médias. Par leur circulation dans des espaces différents, ces discours s'imposent et ne sont plus réellement discutés : il y aurait bien une « démocratie électronique ».

Leur passage de la sphère des acteurs politiques et des consultants à celle du citoyen et de l'utilisateur se caractérise par l'absence de questionnement sur l'intérêt et sur les conséquences en terme de transformation du système politique. Les discours de promotion s'appuient sur un mythe puissant, celui du progrès, et le figurent dans les capacités et les attributs des dispositifs. Transparence, interactivité, proximité, sont les apanages des nouveaux médias qui dessinent le nouveau cadre démocratique. L'internet, les « NTIC », considérés comme outils de communication, incarnent pour les élus et pour les représentants politiques un nouvel ordre de la politique : développer et promouvoir les usages autoriseraient l'amélioration et surtout l'intensification du processus démocratique. Comme une réponse à la « panne » et au déficit entre élus et citoyens ces objets sont sans cesse caractérisés comme « nouveaux », ce qui leur attribue la capacité de dépasser les frontières physiques et sociales. Les « nouveaux médias » deviennent une sorte de panacée pour le projet d'informatisation ou de numérisation qui s'engage dans la ville. Si je m'intéresse de près aux discours et aux dispositifs produits dans ce cadre, c'est pour analyser cette conception communément admise que l'informatisation ou « l'entrée dans la société de l'information » créerait les conditions d'un « nouvel âge » politique.

Ainsi, la dimension fantasmée de ces projets est au cœur des processus de médiation. C'est pourquoi j'ai ressenti le besoin de me pencher sur diverses modalités de son investissement : quelques discours et quelques dispositifs me serviront de matériaux empiriques dans cette étude. Je souhaite mettre en perspective les mots qui envahissent les discours, les formules qui exposent une conception du politique les objets informatisés qui affichent des modalités du politique. Mon propos est donc de contribuer par leur analyse combinée de ces éléments à la discussion sur le rapport entre politique et médias, sur ce que ces différents objets peuvent révéler des imaginaires et des savoirs qui traversent et nourrissent ces acteurs qui les mobilisent.

4.1.1 Le mythe du progrès technologique : réécriture de la ville par son informatisation

La dimension de progrès est fréquemment convoquée dans les discours qui promeuvent l'usage des « TIC ». Le mythe du progrès s'appuie sur un discours qui s'auto-définit comme objectif et repose sur une définition du contexte politique

actuel inscrite en creux des images données d'une pratique politique future. Les discours et les dispositifs développent une sorte de geste politique qui part du discours médiatique ambiant sur le déficit relationnel entre les élus, le pouvoir et le peuple, les citoyens. Ils prennent comme agents de transformations les médias informatisés : c'est en considérant ces derniers du point de vue de leur dimension technique d'outils (un outil façonne et transforme) que l'on parvient à une idée de transformation mécanique des pratiques politiques.

Cette idée prend différentes formes : elle transparaît dans les fonctionnalités des dispositifs, comme dans le vocabulaire employé. Elle s'actualise au travers d'un certain nombre de figures auxquelles est donné le pouvoir de « représenter » les enjeux et les risques en présence. Métaphores fonctionnelles ou stylistiques, elles donnent à voir une représentation de la transformation de la pratique politique. J'ai choisi de m'appuyer sur cette considération pour découvrir comment les politiques publiques de « la société de l'information » s'inscrivent dans une *pratique fantasmée* de la ville, comment sont mis en jeu une redéfinition de la pratique politique par une série de transformations permises par les nouveaux médias.

4.1.1.1 *Vers une cité de verre : la « transparence » des dispositifs informatisés*

C'est avec la Révolution Française et la société industrielle que le mythe du progrès a accordé, dans le regard sur la société, une place déterminante au futur en général et à la technique en particulier. Cette dernière est définie comme l'adjuvant par excellence d'une amélioration des conditions de vie et de travail. S'opère un rapprochement entre la machine et la transformation de la société, entre l'outil et l'avènement d'une nouvelle organisation sociale. Le « progrès » se traduit par le travail de la machine à la place de l'homme, par la garantie d'un travail moins pénible et incarne donc l'image de la transformation objective. Il porte en lui la capacité à transformer et impose des catégories de perception positives.

La question de la ville et de ses changements et transformations a souvent été abordée au travers de l'introduction des télécommunications³⁶³ : elle modifierait la perception de l'espace urbain, transformerait les conditions de débat public,

³⁶³ Je ne reviens pas ici sur ce que j'ai mis en évidence dans le chapitre 2 du présent mémoire. Urbanistes (Choay), géographes (Claval, Dupuy) et autres scientifiques ont mis en relation étroite la transformation de la ville avec la nature des réseaux qui la traversent.

changerait les pratiques démocratiques. Les acteurs publics des collectivités se placent dans cette même perspective et activent le mythe du progrès qui se vérifie *naturellement* dans les expériences mises en place. Les discours et articles de Michel Hervé (quelques-uns sont disponibles en Annexe 13) sont à ce titre exemplaires. Ils montrent la réussite du projet en mettant en perspective un terreau local propice, une intrication de la démarche technologique avec le développement économique local et un partenariat entre industriels, chercheurs et financement européen. La démonstration s'appuie pour cela par le rappel de l'identité de la ville (« Parthenay est une ville au coeur d'un petit pays rural, dont la tradition reconnue consiste à « faire de la viande [...] » ; « la ville en tant qu'acteur public local joue un rôle majeur [...] »), la présence d'une histoire du projet (« Telle fut la première étape du projet METASA [...] » ; « A partir de cette situation, l'expérience s'est largement développée [...] ») et la mise en perspective d'usages citoyens ordinaires (« Ceux qui le demandent le plus, ce sont ceux qui sont à la base de la société »). Ce type de discours forme un « récit multirationnel » de l'action tel que Lucien Sfez le définit dans *Critique de la décision*³⁶⁴. L'usage combiné du passé simple et du présent et l'enchaînement successifs de phases différentes contribuent à la création d'un récit de l'action qui se perpétue. Cette mise en récit de l'action est symptomatique d'une volonté de réorganiser les différentes étapes du projet et de les intégrer dans un système organisé de décisions. Cette opération rhétorique est propice à une mise en adéquation du terrain, des moyens et des objectifs dans une perspective téléologique. Chaque dimension trouve sa place dans un système narratif complètement maîtrisé en vue de prouver la montée en puissance et la réussite de la panoplie.

Dans ces textes, le mythe du progrès est sans cesse activé par la présence d'un vocabulaire du changement : par exemple, « amélioration », « modernisation », « transformation ». L'introduction des TIC placerait la société dans un processus inexorable et permanent, et qui tendrait à modifier sensiblement nos conditions de participation à la vie publique. Le rapport entre technique et société est alors soutenu par l'impact inévitable de la première sur la seconde : il incombe aux acteurs publics de montrer que l'introduction des technologies implique des changements en terme de contenus et de services. Ainsi, l'évidence point de la nécessité de « l'aménagement numérique du territoire » : installer des infrastructures haut-débit augmentera la performance des usages possibles³⁶⁵ comme l'annonce l'article du bulletin municipal du Havre « Interquartiers :le câble s'installe au Havre » et

³⁶⁴ SFEZ, Lucien. *Critique de la décision*. Paris : PFNSP, 1992. Cité par Lussault, Michel. « Un monde parfait : des dimensions utopiques du projet urbanistique contemporain ». In Eveno, Emmanuel. *Utopies urbaines*". Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1998.

l'article de Stéphane Leroy-Therville³⁶⁶. Dans tous ces textes se dessine en creux la croyance commune dans la génération automatique d'usages de la puissance technique.

Dans l'allocution d'ouverture du 4ème forum mondial Idémocratie d'André Santini (Annexe 13), cette tension vers un futur qui prend pour nom "la société de l'information" est mise en relation unilatérale avec le développement des technologies de l'information. Economie, citoyenneté, emploi, administration, c'est l'ensemble des sujets politiques qui sont travaillés par les TIC. « La Société de l'Information est un enjeu industriel, culturel et démocratique majeur », conclut André Santini dans un article de février 2002 intitulé « Accélérer l'entrée de la France dans la Société de l'Information » (Annexe 13). Cette montée en généralisation évite de définir la nature des enjeux et configure la transformation de la société comme inéluctable, que se soit dans un cadre politique réfléchi ou en l'absence de politique publique nationale. Se dessine une proposition consensuelle dans les propos de ce maire connu pour son naturel provocateur : il assure ici la nécessité d'un resserrement autour de grandes valeurs communément partagées, d'un rassemblement sur des idées simples : une société meilleure.

Ainsi, sous couvert de « modernisation », le débat sur les politiques publiques d'informatisation prend acte de leur nécessaire mise en place et sur le devoir absolu d'adopter les (N)TIC. Une opération positiviste joue ici : elle définit comme pré-supposés communs le bienfait et l'utilité des actions engagées. L'idée force qui consiste à moderniser n'annonce pas seulement le passage d'un état de la société à un autre, mais surtout le passage d'un état latent à un état désirable. A cela,

³⁶⁵ Je me permets d'ajouter en marge de cette remarque une anecdote : en préalable au premier Sommet Mondial pour la Société de l'Information à Genève en décembre 2003, l'International Telecommunication Union proposait aux inscrits de répondre à un questionnaire sur les télécommunications en Afrique. Je n'en ai malheureusement pas gardé de trace, mais cela s'inscrivait dans un registre du type : Etes-vous d'accord avec la création d'un réseau numérique de bibliothèque en Afrique? Etes-vous d'accord avec le développement par les villes africaines de services en ligne à destination des habitants? Questions auxquelles les réponses semblent évidemment affirmatives, mais qui soulèvent deux réflexions d'ordre politique. Premièrement, elles reflètent la préoccupation principale de l'UTI qui est d'équiper, de déployer du tuyau et de créer les conditions favorables à un marché des fournitures de télécommunications (connectique, câblage, etc.). Secondement, elles paraissent dérisoires en regard des problèmes politiques saillants sur l'ensemble du continent africain (guerre, famine, pénurie d'eau, infrastructures routières, papier et crayons pour les écoles, etc.).

³⁶⁶ Leroy-Therville, Stéphane. « Le Plan d'Actions Régional « Midi-Pyrénées à haut-débit », vers une dynamique partenarial en Midi-Pyrénées ». CEN@. *Recompositions territoriales et TIC*. 3ème trimestre 2003.

s'ajouter le triple présupposé d'une transformation des conditions de l'action publique, de l'efficacité économique sous-jacente et d'une relation simplifiée entre l'utilisateur et l'administration³⁶⁷. La « modernisation » est alors une sorte de métaphore hyperbolique de l'action publique. Pierre Musso analysant la raison du Réseau achève son article par les enjeux sous-jacents de l'investissement par l'Etat des technologies :

« Plus le développement des réseaux techniques est puissant, plus l'Etat libéral peut réduire son champ d'action et se déclarer superflu. Tel est l'objet central des discours sur la « société en réseaux » ou sur la « société d'information » : se libérer de l'Etat. L'Etat libéral serait (sera) un Etat numérisé, c'est-à-dire pulvérisé »³⁶⁸.

Le progrès se traduit aussi par la présence d'un lien tangible entre démocratie et supports de communication. Ainsi, les textes projettent de remédier à la crise du politique par le biais de la promotion de nouvelles pratiques permises par l'usage des médias informatisés. On assiste à la réactivation de la thématique de la démocratie par les nouveaux dispositifs, comme si ce lien était d'une évidence sans discussion. Véronique Kleck et Valérie Peugeot entament en ces termes leur étude :

« A l'heure où parler de crise de la démocratie représentative semble devenu une banalité, les technologies de l'information peuvent constituer un levier dans le renouvellement d'une citoyenneté essoufflée »³⁶⁹.

³⁶⁷ La création de la Direction Générale de la Modernisation de l'Etat (DGME) au sein du Ministère de l'Economie et des Finances en 2005 est à cet égard révélatrice du poids à accorder à ce terme et du sens éminemment économique qui lui est accordé. Il s'agit bien de réduire les coûts par la mise en place d'audits, de réduire les étapes administratives (par la création d'un portail unique <http://www.administration24h24.gouv.fr>) et de transformer les conditions d'élaboration de l'action publique (le Schéma Directeur ADELE 2006-2010, la tentative de plateforme collaborative <http://synergies.modernisation.gouv.fr> dont Amandine Brugière et moi avons fait une analyse critique dans une communication intitulée « "Synergies" et Territoires : les potentiels d'un réseau de mutualisation ». Brugière, Amandine, Labelle, Sarah. « "Synergies" et Territoires : les potentiels d'un réseau de mutualisation ». *ISDM : acte du colloque international « TIC et territoires : quels développements? »*, 14-15 juin 2007, n°30. Disponible sur <http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm30/A.Brugi%20E8reS.Labelle.pdf>. (Consulté le 15 juillet 2007).

³⁶⁸ Musso, Pierre. « La raison du Réseau ». *Quaderni : Secret et pouvoir, les faux-semblants de la transparence*, n°52, automne 2003.

Le terme de « levier » marque le transfert de compétence : ce qu'on annonce, c'est la réactivation du politique par le dispositif technique et non celle du politique par la pratique. Prend alors place une logique de la persuasion qui s'appuie sur un "effet domino" : le développement de services citoyens est censé favoriser le développement de pratiques démocratiques.

Progrès, modernisation et levier ne sont possibles que par les qualités de ces médias, reconnues à des degrés divers, que l'on certifie ou reconnaît comme participant d'un procédé démocratique :

- La première d'entre elles est constituée par la transparence qui serait – enfin – permise par la technique et qui libérerait la politique des formes traditionnelles du pouvoir. Les textes confèrent aux nouveaux médias, je l'ai déjà souligné, la capacité de dépasser les frontières, de reconsidérer les distances, et ce faisant, de définir de nouvelles logiques de communication dépourvues du poids de la hiérarchie. Il y a là l'expression d'un désir de symbiose universelle que Pierre Lévy nomme « intelligence collective ». Cela se traduit sur l'apparition de figures de la ville qui affirment la possibilité d' « un contact direct et permanent » (Régis Cazenave) et d'une « relation continue » (André Santini) avec l'utilisateur. Sont donc niées à cette occasion les médiations techniques et sociales en présence, tout comme la matérialité des dispositifs.
- La diffusion généralisée d'informations figure la seconde capacité qui participe de l'effort démocratique : cette possibilité supposée de faire circuler sans limite des informations de toute nature s'appuie sur l'organisation en réseau des systèmes de communication. Les exemples les plus fréquemment cités sont la mise en ligne des conseils municipaux ou du bulletin municipal, documents téléchargeables ou lisibles en ligne. C'est aussi la création de sites web regroupant des documents au format pdf et qui sont censés permettre l'ouverture d'un débat public par l'accessibilité de l'information : le site sur le prolongement de la francilienne (<http://www.debatpublic-francilienne.org>) est un exemple de la transformation d'un espace de débat en centre de documentation et de gestion de la parole. Ainsi, il est souvent plus juste de parler de stockage d'informations et d'une abondance informationnelle, ce qui ne conditionne pas de façon certaine la création d'un espace public.

Evidemment, ces deux qualités sont intrinsèquement liées dans l'imaginaire du renouveau démocratique. Elles placent les dispositifs du côté du progrès et d'une

³⁶⁹ Kleck, Véronique (dir.). *Démocratie locale et usages de l'internet*. Rapport au Ministère délégué à la ville, Septembre 1999. (L'avant-propos peut être lu dans l'annexe 13)

évolution positive vers une forme de démocratie idéale grâce à leur dimension innovante et à leur technicité. Elles renvoient à une pratique politique médiatisée par l'ordinateur sans interroger les transformations induites, les nouvelles médiations et les redéfinitions du pouvoir en place. Et en effet, comme Jean-Jacques Boutaud le rappelle :

« [les jeux de transparence] s'offrent à nous sous des formes non pas directes et naturelles, prélevées sur le réel, mais construites et cultivées, à travers tant de manifestations différentes aujourd'hui »³⁷⁰.

Ce que tendent à oublier les acteurs engagés dans la promotion de l'introduction des médias informatisés et de leur usage : leurs textes n'ont de cesse de proclamer cette transparence et cette accessibilité informationnelle afin de pouvoir redéfinir le rapport au politique. Il s'agit de mettre en avant la disponibilité de l'information, et par effet d'accointance, de l'administration. C'est justement l'ingénierie documentaire qui permet de mettre en avant le flux incessant, le partage permanent et la consultation instantanée des données. Ces représentations qui traversent les textes mettent bout à bout la transparence et la constance de l'accessibilité pour réécrire les pratiques politiques. A cela s'ajoute, la négation des nombreuses études qui ont démontré les difficultés d'usage rencontrées par les citoyens devant ces objets communicationnels performants. Isabelle Pailliarat pointe ce contraste :

« Face à la transparence traditionnellement admise du réseau, affleure une opacité des modalités d'accès aux services et donc un trouble nouveau. Le réseau est loin d'offrir cette fluidité tant vantée de l'information, mais, par sa logique propre, il amplifie des phénomènes d'*errance*, d'imprécision, de déambulation télématique et de promenade sans sens ni ordre. Et, dans tous les cas, la question du pouvoir – son accessibilité, son partage – reste une *boîte noire* »³⁷¹

Or, c'est bien cette figure du pouvoir qui, en apparence négligée, est au coeur des enjeux des usages. Pour certains acteurs, il s'agit d'en construire une nouvelle, celle d'un pouvoir redistribué.

³⁷⁰ Boutaud, Jean-Jacques. « La transparence, nouveau régime du visible. Présentation ». *MEI : Transparence & communication*, n°22, 2005.

³⁷¹ Pailliarat, Isabelle. [1993]. p. 187.

Et c'est sur cette image d'un pouvoir qui n'est plus confisqué que se construit la figure d'un citoyen qui peut par l'usage des médias remédier à l'atonie du politique contemporain. Ce portrait du citoyen internaute, je l'analyse, dans deux zones de titrage du site web <http://www.e1789.com>. (présentées dans la planche 12). Ce dernier est une expérience réalisée en 2002 par le journal en ligne *Profession politique* dont Pierre-Marie VIDAL est le directeur de la publication. C'est le fruit d'un engouement pour le « web citoyen » qui a connu un investissement financier important : développé par l'agence *L'enchanteur des nouveaux médias*, il a été soutenu par la société de conseils en stratégies, *Accenture*.

Les deux zones jouent sur la mise en scène de la participation et de la prise de parole. Elles actualisent le dispositif comme un espace du direct, de la parole enfin libérée. Que ce soit dans le dessin ou dans la photographie, l'interaction est mise en scène : certains parlent, d'autres écoutent, certains désirent la parole, etc. Ce sont quelques manifestations possibles de la participation aux débats. La représentation du collectif se fait par la foule anonyme : l'ombre portée des corps et l'absence de visages photographiés mettent en scène le fait que n'importe qui peut devenir un acteur de e1789.com. Cet anonymat est donc un gage de l'ouverture non-élitiste du site. Cependant, ces deux représentations donnent à voir la logique de communication fantasmée par ce site web. L'imaginaire de la co-présence est travaillé par l'effacement de la médiation technique de l'ordinateur et de la matérialité de l'écran, qui sont, pourtant, toutes deux, indispensables à la pratique des médias informatisés.

Aussi, l'analyse de cet imaginaire de la démocratie participative, qui pourrait se faire sur tout type de support, prend-elle un sens particulier parce qu'elle s'affiche dans le dispositif numérique, offrant dans ce dispositif même une représentation de la pratique politique qu'il permet. En effet, la réunion publique tout comme le vote à main levée sont deux activités impossibles dans le contexte médiatique des TIC : ce sont ces gestes et modes de fonctionnement qui ne sont pas envisageables ou permis. Ils sont proposés comme étant le symbole d'une certaine activité politique alors même qu'on ne peut pas les rejouer dans cet espace. Il y a une sorte de négation de ce que le dispositif ne permet pas au profit de la mise en scène d'une co-« présence à distance ». Or, la seule chose que permet le dispositif, c'est l'écriture : le site web e1789.com n'agit qu'au travers de la médiation écrite, que ce soit dans les interventions des hommes politiques ou dans les espaces de forum. Alors que l'on avance que la parole est reine, tout se joue au niveau du scriptural.

Dès lors, les acteurs du monde politique, et les lobbies du web citoyen en particulier, visent à traiter le déficit démocratique par l'affichage de la performance technique : ils jouent de la simplicité apparente et de la participation sans formalité. C'est alors le spectacle d'une réconciliation naturelle d'un imaginaire de la parole avec l'efficacité technique du design qui tient la place d'une interrogation sur la conception de la démocratie qui est convoquée. Or, le déplacement symbolique pratiqué par ces dispositifs n'est pas anodin et met en lumière les attentes politiques transférées sur les dispositifs informatisés.

4.1.1.2 Nouveaux « espaces » de communication, nouvelles pratiques démocratiques

La création d'espaces d'expression sur le web et de modalités de participation en ligne sont les manifestations d'une croyance dans la possibilité de moderniser le système démocratique par les dispositifs informatisés. L'enjeu est de réactiver le cadre politique grâce à la transformation médiatique des modes de communication. Cela pose le problème du rapport entre le politique et la communication, entre les modes d'engagement et les opérations de consultation.

Il y a la volonté dans ces discours et ces dispositifs de représenter une perfection démocratique : il s'agit de donner à voir grâce au truchement de la technique sous une forme simplifiée la relation entre deux acteurs de l'action politique : l'élu et le citoyen.

Pour asseoir cette figure démocratique, les textes développent l'idée d'un espace public renouvelé par les dispositifs informatisés. Se rencontre alors une fiction politique qui prend appui sur l'annonce de deux nouvelles vertus de la technique, qui viennent s'ajouter à celles qui ont été énoncées plus haut :

- La troisième propriété des dispositifs informatisés consiste en leur dimension universelle, c'est-à-dire en la conviction que l'ensemble des hommes seraient concernés et pourraient user des médias à des fins politiques. Lors de la campagne du référendum européen et des récentes présidentielles en France, de nombreux observateurs ont écrit à propos du nombre important de sites web personnels et de la fréquentation des sites web d'information que nous assistions à la naissance d'une « République des blogs ». Cette remarque se comprend comme en contre-pied d'une norme culturelle en vigueur marquée par l'absence d'engagement politique citoyen. Elle mène à la conclusion d'une appropriation généralisée des médias informatisés. Cette référence à un usage étendu qui ne s'argumente que par l'activité perçue par les observateurs argue en faveur d'un constat unilatéral et qui n'interroge pas les conditions d'usage et les modalités réelles d'appropriation culturelle et sociale des dispositifs.

- La dernière des caractéristiques est désignée par les modes de relation permis par les dispositifs : l'interactivité et le « direct ». Il est question de la possibilité de construire un espace de communication libéré de la question des masses (ce point de vue est aujourd'hui renouvelé par l'engouement pour le « web 2.0 » qui renforce cette idée d'une personnalisation de l'information) et offrant la parole à chacun – contre l'idée du monopole par un représentant. Cette simplification de la question de l'interaction, qui ramène la construction d'un espace du dialogue à la réactivité technique laisse en suspens la question de la temporalité de l'activité politique collective. Les actes d'écriture sont pensés en fonction de la rapidité avec laquelle ils peuvent être exécutés (réagir, poster un message, commenter un article) et non en fonction des cadres formants des architectes qui délimitent et déterminent le contenu documentaire et son mode de publicisation. Cependant, le potentiel « interactif » des médias informatisés est l'occasion de favoriser l'idée de la redistribution de la parole entre élus et citoyens : c'est l'ouverture sur des pratiques politiques telles que la « démocratie

participative »³⁷², sur la construction d'espaces d'échange qui permettent l'expression de toutes les opinions et leur prise en compte dans la construction de la cité. Une qualité perceptive, la vitesse, est mise en équivalence avec une dynamique de communication, le dialogue. Grâce à ce glissement, les dispositifs informatisés apparaissent comme des opportunités pour mettre à l'épreuve cette volonté de participation aux débats. C'est ce que Michel Hervé désigne par l'expression « ré-inventer la Cité » en conclusion de son article : cette figure tutélaire de la ville antique convoque le cliché de l'agora grecque. D'un point de vue politique, par-delà l'invocation constante de la communication interactive, ce qui est réellement activé, c'est un idéal de communication linéaire, qui confère aux dispositifs informatisés le pouvoir d'outrepasser la médiation institutionnelle.

Il est alors intéressant de noter que, si la dimension planétaire de ces dispositifs est souvent rappelée, le local n'est pas délaissé : il est en fait réactivé par le mythe de la fin des distances. En effet, l'abolition des frontières institue une diminution et une restriction de l'espace à une échelle condensée. La figure du « village global » se profile, qui place les différents acteurs de la démocratie locale en position de se saisir des nouveaux dispositifs en projetant une amélioration des processus de décision et un nouveau partage du pouvoir. Or, ces deux motifs d'une communication libérée du poids de la norme et qui place chaque individu en mesure d'en valoir un autre sont associés au développement de débats publics ou de la « démocratie de proximité » (Loi Voynet, Loi Vaillant) : débats qui s'appuient sur la création de dispositifs d'échange dans lesquels la « société civile » est amenée à s'exprimer.

On peut approfondir cette analyse en la resserrant sur un objet plus circonscrit, la façon dont les médias informatisés peuvent être investis par l'une des pratiques relativement développées d'exercice de démocratie locale : les conseils de quartier. La loi sur la « démocratie de proximité » définit des modalités d'application pour la mise en place des conseils de quartier : ce dispositif législatif part du principe que la démocratie locale s'appuie sur une meilleure information des citoyens et sur une plus grande concertation entre élus et citoyens, mais il ne précise pas les supports de communication sur lesquels ces principes peuvent

³⁷² Loïc Blondiaux fait une présentation critique de l'actualité de ce concept dans l'espace public français et une présentation des divers dispositifs qui permettent l'expression de la parole des citoyens dans une conférence. Blondiaux, Loïc. « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes ». In Bacqué, Marie-Hélène, Sintomer, Yves (dir.). *Démocratie participative et gestion de proximité*. Paris, La découverte, 2004.

prendre corps. La présence sur les supports numériques de l'activité des comités de quartier ne s'inscrit donc pas dans le même cadre : elle correspond à une démarche de médiatisation et de médiation des comités de quartier. J'ai choisi de conserver les deux exemples (Annexe 14) pris en 2003 lors d'un séminaire de recherche du GRIPIC³⁷³ : leur analyse permet de mettre l'accent sur la façon dont les médias informatisés sont investis pour mettre en valeur le développement de ces pratiques de la démocratie locale et sur les formes d'exercice du pouvoir qui transparaissent.

Les conseils consultatifs de quartier à Rezé : évacuation du politique

Rezé est une commune de l'agglomération Nantaise d'environ 35000 habitants, elle n'est donc pas directement concernée par les dates butoirs fixées par la loi de mars 2002. Le document que j'analyse est une présentation de l'un des 7 conseils consultatifs de la ville : on accède à cette présentation à partir d'une carte de la ville découpée en quartiers qui sur le plan logiciel sont des zones activables ; l'activation d'une zone ouvre un second cadre logiciel dans lequel s'affiche le texte qui me sert ici d'exemple. Ce jeu de cadres confère au document un statut singulier : il le détache nettement sur le plan visuel du cadre principal par la taille et l'emplacement de la fenêtre. Ce phénomène technique (extrêmement fréquent au demeurant) ne doit pas être négligé sur le plan de l'analyse techno-sémiotique. Il ne s'agit pas seulement de l'ajout d'un cadre de lecture, il s'agit aussi de distinguer et de mettre à part un nouveau texte : cela modifie le statut des informations affichées au sein de ce nouveau cadre. Cela implique notamment une transformation des modes de circulation entre le site municipal et la présentation du conseil. Cela manifeste un décrochage dans la reconnaissance de la dimension politique des informations contenues dans le texte de présentation du conseil consultatif.

Ce texte présente deux espaces d'information distincts qui s'articulent autour de deux images : une carte du quartier et une photo des membres du conseil. Ces deux espaces construisent toutes deux le territoire du quartier de La Houssais en s'appuyant sur une représentation cartographique du quartier et sur une représentation physique des acteurs. Dans les deux cas, est toujours mise en

³⁷³ Ce séminaire du GRIPIC a été organisé en novembre 2003 à l'initiative de Dominique Pagès et en compagnie de Samira Ouardi. Nous avons alors proposé une réflexion à trois voix sur la démocratie locale : Dominique Pagès avait proposé une analyse approfondie du cadre politique et législatif de la démocratie locale et Samira Ouardi une étude sur la convocation des thématiques du nouveau et de la modernité dans un corpus de discours de maires et de dossiers thématiques de la presse spécialisée à destination des acteurs publics.

scène la dimension territoriale. L'organisation éditoriale de la page joue sur la reconnaissance implicite dans l'image des informations écrites. Il y a donc un jeu de circulation entre les textes et les images, un jeu de renvoi qui ne s'adresse qu'à des personnes qui ont elles-mêmes une connaissance du territoire ainsi décrit.

Plus précisément, dans le haut de la page, on procède par l'ancrage géographique du quartier : c'est la réalité de ce dernier en tant que territoire urbain qui est manifestée. Pour donner une consistance sociale à l'espace du quartier, on lui accole trois modes de définition :

- l'accumulation de noms de lieux permet de jouer sur leur pouvoir évocateur. Cette spatialisation joue sur l'appropriation des lieux par les habitants, par le phénomène d'identification qui se produit entre un nom et un espace vécu ;
- la représentation cartographique permet de replacer les limites et frontières du quartier : le rôle de la colorisation est déterminant dans la création d'un espace de sens par différenciation vis-à-vis de ce qui ne le désigne pas et en est exclu (les zones non colorées) ;
- la présentation de type sociologique est réalisée à partir de trois indications sommaires.

Dans la seconde partie du document, s'opère un zoom sur la composition du conseil. Cette dernière est réalisée à son tour sous trois formes successives. Celles-ci semblent au prime abord se compléter et apporter des informations différentes sur les membres du conseil ; elles jouent en fait sur la transformation des informations fournies :

- Le conseil est laconiquement décrit en trois chiffres : ces données chiffrées constituent des indicateurs non discutables ayant une certaine objectivité. Ils possèdent une certaine efficacité en naturalisant le processus de désignation des membres et en ne renseignant que sur le caractère paritaire du comité.
- La photographie de groupe joue sur un stéréotype métaphorique de la réunion dans l'espace restreint de la photo d'un grand nombre de personnes. Elle permet la mise en présence de l'assemblée par l'affichage de son corps. La photo a une fonction d'attribut du conseil par la définition contiguë qu'elle fournit : le conseil est ce qu'en montre la photographie. Ce lien d'équivalence implicite entre le conseil et la représentation photographique est lisible dans l'agencement des informations : les données chiffrées se métamorphosent en une photographie sur laquelle on trouve certainement 19 femmes et 22 hommes.

- Le troisième niveau est fourni par la liste alphabétique qui recense chacun des membres en le désignant par son nom et une information factuelle, son adresse.

Cette forme liste réduit chaque individu à une position non qualifiée : le fait que l'alphabet décide de l'organisation des membres, s'il participe d'un principe égalitaire, tend à souligner leur possible substitution. On peut aussi souligner qu'il est difficilement possible de les identifier sur la photo, ce qui les fonde dans un collectif abstrait. La photo et la liste correspondent à deux formes possibles juxtaposées : ce procédé tend à ajouter une nouvelle représentation sans pour autant statuer sur le rôle qu'on lui assigne.

Il pourrait se dessiner ici une « reconnaissance », au sens que lui attribue Bernard Lamizet :

«La reconnaissance fonde la citoyenneté parce qu'elle s'exerce dans l'indistinction [...]. La reconnaissance, par ailleurs, fonde la citoyenneté en donnant aux acteurs le sentiment de ce qu'ils représentent dans l'espace de la sociabilité »³⁷⁴.

Cependant, ne se met en place ici qu'une reconnaissance a minima, car si les acteurs s'inscrivent dans une logique politique de l'action qui s'institue par leur présence dans le dispositif de conseil de quartier, le flou qui entoure la nature de leur action, leur mode d'échange et leur statut au sein de l'institution municipale souligne l'absence de définition institutionnelle et symbolique.

Cette analyse permet de mettre en évidence l'absence de la dimension politique. Cet effacement est significatif du contexte politique qui a vu se créer ce type de structure et qui ne définit pas les pratiques qui peuvent s'y dérouler. Il révèle en creux le fait que les lois décrivent de façon assez précise la manière dont la municipalité *doit* constituer les conseils, mais laisse un grand flou autour de l'organisation interne du conseil (rôle des participants, mode d'implication, etc.) et autour du rôle consultatif qu'il peut acquérir (relation entre le conseil et la mairie, procédures d'échange et de reconnaissance). Ce mode de présentation met aussi l'accent sur la façon dont le politique est évacué de ces dispositifs : est perceptible une mise à l'écart de la dimension socio-politique que contient le social. Dès lors, cette présentation ne fait que caractériser un espace du vécu où la proximité ne se joue pas dans la participation à un processus politique, mais dans l'identification : il est proche de moi, il est donc semblable. Ce jeu sur une proximité établie

³⁷⁴ Lamizet, Bernard. [1998]. p.164.

renvoie à la production d'une identité commune qui est présente aussi bien dans les discours sur les conseils de quartier que dans ceux sur l'internet.

DémocraTIC de Paris 10^{ème} : le dispositif numérique comme prolongement de l'espace public

Je vais m'intéresser maintenant à une autre forme de mise en visibilité de l'action locale en faveur des conseils de quartiers en prenant le site web développé par le dixième arrondissement de Paris intitulé *démocraTIC*. J'ai choisi cet exemple parce qu'il ne procède pas du même genre de déplacement que celui de Rezé. Il ne se définit pas comme un miroir du social dépolitisé, mais comme la transposition du politique dans le technique. Pour le montrer, je vais appuyer mon analyse sur trois points déterminants : l'appellation du site web, la mise en scène du territoire, l'actualisation de la puissance technique.

Les promoteurs du site web ont choisi de nommer le dispositif : *démocraTIC*. Cette dénomination est intéressante à plusieurs égards. Pour l'analyser, je m'appuie sur une citation de Georges Péninou qui traite de l'activité publicitaire. Cette citation met en évidence trois activités concomitantes dans le geste de nommer qui peuvent s'appliquer dans le cas de *démocraTIC*. Voici la citation :

« Les trois actes fondamentaux par lesquels se manifeste l'intervention du publicitaire : nommer, qualifier, exalter – conférer une identité à travers un nom, asseoir une personnalité au travers d'une *gamme d'attributs*, assurer une célébration au travers d'une *célébration* du nom et du caractère – et dont la conclusion attendue est une attitude prometteuse à l'endroit de l'objet investi, ce que l'on pourrait appeler, consécutive à l'exaltation, *l'exultation* »³⁷⁵.

L'inventivité du terme *démocraTIC* relève en quelque sorte de cette analyse : le jeu de mot qui compile le substantif « démocratie » et l'acronyme TIC forme l'adjectif qualificatif du premier terme « démocratique ». Le jeu de colorisation renvoie à la conscience des acteurs du jeu de mots et leur volonté de référer au dispositif technique dans leur pratique politique. Il y a là un jeu de connotation qui produit un effet d'idéalisation du dispositif. Le terme « *démocraTIC* » qui joue sur l'association libre entre deux univers, crée une certaine valeur ajoutée. C'est l'emprunt de l'adjectif à la langue commune qui constitue ici un marqueur de

³⁷⁵ Péninou, Georges . « Le oui, le nom et le caractère ». *Communications*, n°17, 1971, p.67.

connotation. Son affichage dans un écran et son renvoi implicite à une pratique politique marque l'idéalisation de l'usage du dispositif technique pour asseoir un dispositif pratique. Il répond à la nécessité de nommer pour faire exister et statuer sur l'identité affichée du dispositif : il s'agit bien de créer un espace médiatique dans lequel on puisse prolonger l'activité démocratique des quartiers. . La formule participe d'un mode de qualification de ce que rend possible le site web.

L'écran d'accueil se place dans une posture d'évangélisation : tout vise à mettre en valeur la pratique du conseil, à en expliciter le fonctionnement et à donner des clefs d'accès. Les quatre rubriques principales (Agenda, Découvrir, L'actualité, Les documents) modalisent l'action des conseils : la première l'ancre dans le temps, la seconde l'explique par rapport à un projet politique, la troisième définit un programme, la dernière met à disposition des informations pratiques. Leur mise en commun dans un espace exigu crée un effet de renforcement du propos qui vise à démontrer le prolongement entre l'espace public de l'action et celui créé sur le dispositif.

Je vois dans ces différentes formes d'investissement de la démocratie locale sur les médias informatisés un mode d'affichage de figures du politique possibles ou impossibles. On y devine sans peine une volonté de reproduire des logiques symboliques de la démocratie. Que ce soit par une présentation délestée de pouvoir ou par une revendication d'une action inscrite dans le temps et dans la mise en chantier de réflexions, ces sites web revendiquent surtout leur existence, leur place dans une organisation politique complexe et leur fonction dans l'organisation institutionnelle. Ces textes informatisés définissent une certaine lisibilité grâce à leur dimension éminemment humaine et une certaine visibilité qui sert à marquer l'existence de la démocratie locale et la transformation active d'un mode d'action politique. La dimension fantasmée d'une pratique politique favorisée par l'informatisation se manifeste dans l'effort pour rendre visible le fait que les dispositifs informatisés permettent de produire de nouvelles formes de pratiques politiques. Cela constitue en quelque sorte le point de départ du raisonnement qui s'actualise ensuite de façons diverses dans des objets textuels et dispositifs. La production de ces sites réitère l'assurance que les capacités techniques des dispositifs peuvent pallier un manque d'engagement et sont capables de venir en soutien de la pratique politique.

4.1.2 Nommer les transformations : jeux sémantiques et enjeux spectaculaire

Au cœur des discours des acteurs de "la société de l'information", qu'ils soient publics ou privés, l'enjeu est de donner une réalité tangible à des réflexions qui, à certains égards, restent du domaine de la pensée. Penser la société de demain ou la ville du futur peut relever de considérations visionnaires, mais c'est une autre affaire d'actualiser cette pensée dans des dispositifs et se projeter dans des décisions. Aussi certains acteurs, non contents d'imaginer, organisent-ils le champ de leur action par la création de nouvelles structures (salles ou bornes d'accès, par exemple).

Or, les choses acquièrent une existence à partir du moment où elles deviennent objets de langage. C'est par l'apparition dans la langue de nouvelles expressions que les objets perçus obtiennent une épaisseur culturelle. C'est à cette production de signes que je vais m'intéresser maintenant en regard de ma problématique initiale qui consiste, je le rappelle, en l'analyse des modes d'investissement d'un espace trivial, la ville, par une panoplie politique multiforme, "la société de l'information". Je considère que les choix effectués pour nommer les dispositifs, pour donner un corps linguistique à l'action, participent de la création de référents, de la volonté de créer un espace de correspondance entre des objets « nouveaux » avec des mots et des expressions emprunts de nouveauté. Mais avant de me pencher sur les implications de ces actes de dénominations, j'aimerais regarder dans le détail ces formules en relation avec leurs usages au sein de quelques dispositifs et me livrer à une analyse fine de ce qu'elles produisent comme effet de sens.

4.1.2.1 *Binarité sémantique des expressions : ancrage politique et périphérie technique*

L'activité de dénomination n'est pas anodine, car elle rend triviale une façon de définir et de percevoir ce qui est créé et ce qui nous entoure. J'ai choisi de m'intéresser à un ensemble de dénominations et de me pencher sur cette production lexicale. J'essaye de voir les fonctions qui sont rendues visibles par l'organisation des énoncés : il apparaît assez rapidement que ces dénominations prennent la forme d'un couple. Une répartition entre les deux entités du couple est rapidement saisissable entre le technique et le politique. C'est de cette répartition dont il va être question à partir de quelques fragments empiriques.

Figurations d'un urbain fantasmé

Avant de m'intéresser à un couple spécifique de dénominations (démocratie et TIC), je souhaite m'attarder sur quelques écrits d'écran qui mettent en scène des dénominations. J'ai réuni quatre exemples (Planche 13) qui constituent des représentations intéressantes à différents niveaux. Elles projettent les dénominations dans l'espace de l'écran et les accompagnent de figures, voire les transforment en figures. Chaque représentation constitue une proposition de description qui repose sur un imaginaire de l'urbain.

Ces représentations surgissent de la nécessité de rendre lisibles les projets par l'imaginaire : elles doivent aider à la compréhension la nature du projet par tous. D'une certaine manière, cette obligation de repaître le citoyen d'une imagerie qui lui rende accessible l'ambition et l'objectif du projet renvoie aux impératifs de l'urbaniste exposant son projet :

« s'il lui incombe de mettre en place un espace destiné à satisfaire des besoins fonctionnels [...], il lui échoît également (surtout?) de produire une "forme de vie imagée de la pensée", dotée d'une signification commune peu ou prou intelligible à tout un chacun [...] »³⁷⁶.

³⁷⁶ Lussault, Michel. [1998]. P.156.

La combinaison entre une réalité quotidienne et un imaginaire de la connexion, entre la structure physique de la ville et la mention du réseau s'inscrit dans la matérialité sémiotique de ces miniatures qui ont une fonction de logotypes. On se retrouve confronté à une représentation naïve qui use de petites maisons, qui du clocher du village, qui de l'antenne hertzienne. Cette simplicité apparente de l'imagerie vise à donner un aspect sensible à l'entité ville et donc à produire une sorte de mouvement de reconnaissance tacite entre le village et cette représentation. C'est la figuration d'une ville dont l'urbanité ne se manifeste que dans les courbes des bâtiments, qui évoquent les mouvements internes à la vie. A cela s'ajoutent quelques lignes de fuite qui figurent la modernité, l'élan dans lequel la ville se place par sa politique d'informatisation. Cette dernière se traduit de façon tout à fait singulière : la ville semble aux prises avec des câbles qui la traversent ou qui l'encerclent. Ces objets matérialisent la connexion : cet impérieux désir de connectivité qui impose de relier, de câbler. Dans le logo du RVN, les câbles s'apparentent à des serpents qui s'immiscent dans l'espace urbain : cela donne le spectacle d'une invasion filaire sur l'espace vécu³⁷⁷. Les câbles sont moins envahissants dans la représentation de Chooz : ils s'ancrent dans le sol et forment la lettre C qui renvoie à la première lettre du nom du village comme par un mouvement d'inscription dans le projet de ville. A cela, s'ajoute l'anneau qui entoure le nom Chooz et représente la boucle locale ; la flèche évoque le dynamisme (de l'action) et la circulation (de l'information).

On voit le fantasme d'une urbanité qui se plierait à l'organisation réticulaire s'afficher dans ces images. Ces dernières disent quelque chose de cette injonction sous-jacente à l'entrée dans "la société de l'information", elles évoquent nettement la virulence de la réquisition : il ne s'agit pas simplement de prendre en compte la nature des transformations, mais bien de prendre part à la mutation profonde qui est en train de s'opérer.

Les cas du district de Parthenay et de Tourcoing sont symptomatiques d'un autre versant de l'engagement des villes : leurs écrans d'accueil (respectivement de 2002 et 2003) développent l'imaginaire précédemment décrit d'une ville rendue à sa transparence par les médias, accessible en quelques clics. Dans l'exemple tourquennois, l'usage du fond blanc est accompagné de plusieurs styles

³⁷⁷ Il est à noter que l'association a abandonné cette iconographie dans le courant de l'année 2004 : la ville a en quelque sorte été libérée de l'emprise de la connectique.

typographiques qui forment un gris typographique spécifique : cette disposition vise à jouer sur un double registre. D'un côté, des capitales avec une graisse forte pour le nom de la ville qui marque un ancrage physique, de l'autre, des caractères en bas de casse ombrés et creux pour l'adjectif « interactive » mettent en scène transparence et interactivité offertes par les nouveaux médias. Il y a là, en quelque sorte, l'expression du fantasme d'une urbanité qui s'accomplit dans le dispositif informatisé. Le jeu typographique condense le passage d'un état à un autre. La tension entre l'espace vécu et sa numérisation se resserre autour de cette représentation, qui met ce modèle au coeur du projet d'informatisation. La disposition visuelle entre le nom de la ville en haut à gauche et l'adresse web en bas à droite du logo marque la transformation de l'objet spatial en un objet réticulaire, support d'une nouvelle activité de la ville. Ce logo condense la vision définie par Oliver Jonas³⁷⁸, qui a participé en tant qu'expert au projet d'informatisation de la ville de Tourcoing. De la même manière, il confère aux TIC la capacité de transfert plaçant l'espace immatériel et sans frontière de l'internet au coeur de l'action et les villes, en périphéries. Ainsi, est travaillée dans ce logo la monstration de la détermination « interactive » par, et uniquement par, l'usage des médias. C'est la manifestation d'une logique médiatique qui actualise l'espoir de créer de nouveaux espaces d'échange, qui ont toujours une vertu méliorative : la nouveauté apporte de façon implicite un « plus » à la convivialité ou au confort du dialogue par le fantasme d'une communication qui s'horizontalise.

L'écran d'accueil de l'Intownnet de Parthenay invite à des réflexions similaires. Sont globalement mises en avant les dimensions de transparence et de simplification des échanges. L'énoncé majeur est celui de « ville numérisée » qui semble supplanter le nom de la ville « Parthenay », tant dans son positionnement dans l'espace de l'écran, que par la taille des caractères utilisés. La dimension de ville-laboratoire s'identifie par la large place faite aux différents projets³⁷⁹, à leur histoire et leurs enjeux. Les mises en oeuvre successives du projet d'informatisation de Parthenay ont favorisé le développement de « discours sur » qui se publicisent et envahissent la scène formée par l'écran. C'est en marge, dans la succession de petits icônes, que se jouent les accès à l'intranet de la ville

³⁷⁸ Jonas, Olivier. *La ville interactive : développement des nouveaux services de l'information et de la communication dans le champ urbain*. Paris : L'Harmattan, 1997.

³⁷⁹ Je ne reviendrai pas sur cet aspect particulier de Parthenay qui a largement été commenté dans des mémoires d'étudiants, par le maire lui-même. Les articles d'Emmanuel Eveno apportent les éclairages nécessaires et les réflexions indispensables à la prise de connaissance des différents dispositifs européens et à leur critique.

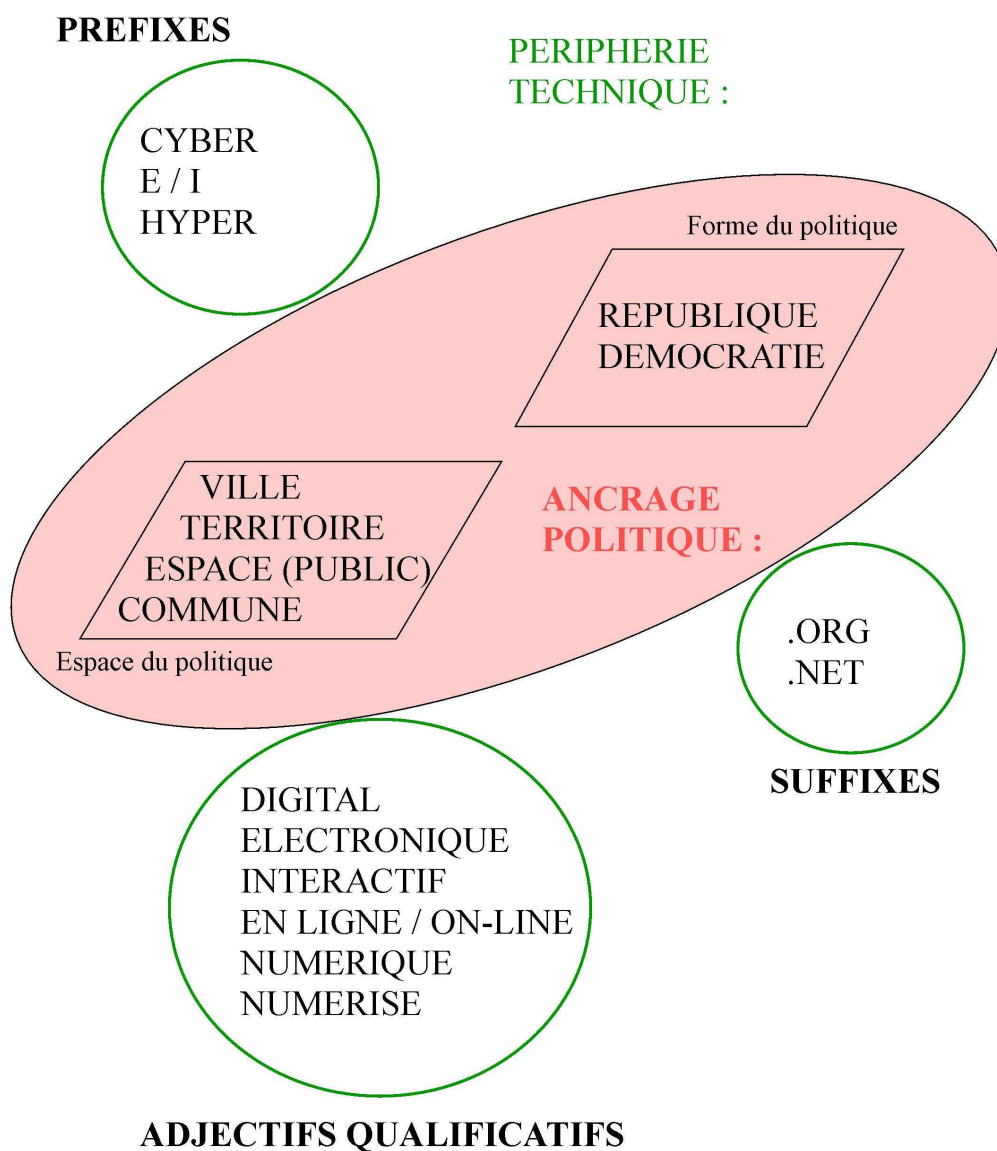
pour les habitants. Leur grand nombre vise à marquer la multiplication des services rendus par le biais de la plateforme. Cela correspond à la volonté de donner accès à une foule de procédures participatives ou à des renseignements utiles et publics.

Ces différentes représentations mettent en scène des expressions et les figurent dans un mouvement qui vise à leur reconnaître un pouvoir de transformation des pratiques par la transformation de l'espace politique urbain. Ce fantasme téléologique s'appuie principalement sur deux imaginaires : celui de la connectivité et celui de la transparence qui sont deux façons de réactiver sur le plan symbolique et sur le plan physique la démocratie locale.

Prolifération lexicale : le territoire élargi de la démocratie numérique

Je vais à présent m'intéresser à la production lexicale autour du couple formé par « démocratie » et « TIC » afin de comprendre ce qui est produit dans les discours et ce que cela tend à révéler sur le positionnement des acteurs. Je m'appuie sur cet exemple précis tout en ayant conscience que de nombreux autres couples existent. J'ai effectué une représentation schématique qui met en évidence deux pôles de sens dans les expressions les plus courantes (planche 14). Elle met en évidence une organisation des couples structurée autour d'un ancrage politique et d'une périphérie technique. Pour vérifier cette remarque liminaire, j'ai effectué une analyse précise d'un groupe de mots formé par le terme démocratie et un autre terme qui le détermine.

PLANCHE N°14 :
FORMATION DE LA MULTIPLICITE
DES DENOMINATIONS



Nombreux sont les préfixes, suffixes et adjectifs qui marquent l'usage des médias informatisés. Leur prolifération et leur origine anglo-saxonne donnent à réfléchir sur leur adoption et leur adaptation dans l'usage de la langue française. Une Recommandation a été publiée par la Commission générale de terminologie et de néologie dirigée par Gabriel de Broglie le 13 mars 2002 (Annexe 15). Les positions exprimées par cette instance normalisatrice sont prises entre un usage avéré, mais contraire à l'étymologie, et la recherche d'un vocabulaire adapté aux évolutions des pratiques industrielles et sociales. Derrière cette volonté de maîtrise, transparait un certain désarroi pour nommer les changements et les évolutions médiatiques. En effet, le fait de penser la communication en terme de canal de transmission et non de processus et de médiation conduit à la prédominance d'une qualification technique qui met en avant un imaginaire de la proximité à distance (télé) ou d'une certaine connectivité (en ligne). Cette difficulté conduit donc à requalifier les objets par la technique et à leur conférer un statut différent du fait de la technique. L'étude des couples formées autour du terme démocratie est à cet égard éclairante.

Démocratie numérique, électronique, etc., la démocratie est depuis une demi-douzaine d'années parée des atours de la technique. Du dispositif politique ou du dispositif informatisé, on ne sait plus vraiment lequel offre aux citoyens le pouvoir de s'exprimer. Il s'agit ici de s'interroger sur cette démocratie assistée par ordinateur. La promesse démocratique ne se manifeste plus seulement dans la possibilité de formuler et de partager une opinion politique, mais dans la capacité des dispositifs à redistribuer les rôles dans la prise de parole. Je pose ici une question précise en partant d'une définition simple de la démocratie comme une façon de vivre-ensemble, un régime politique qui organise le lien social. Cette question est la suivante : que nous disent de l'intervention des dispositifs informatisés les expressions employées pour la désigner?

L'association entre *démocratie* et *TIC* conduit à produire dans les discours une liste impressionnante de dénominations que l'on peut énumérer (au risque d'en oublier) : i/e-démocratie, démocratie électronique, démocratie on-line/en ligne, démocratie numérique, cyberdémocratie. On peut s'étonner que ne soit pas employée l'expression « démocratie numérisée » : une recherche sur les moteurs de recherche de cette expression (requête avec les guillemets) fait chou blanc. Ainsi, la démocratie ne se numérise pas, elle n'est pas susceptible comme la ville de se dupliquer en une unité discrète sur le média. De même, l'expression

« démocratie digitale » est très peu employée en français. C'est la traduction littérale de « digital democracy » qui est usitée outre-atlantique dans les programmes de recherche étasuniens. L'adjectif qualificatif « digital » possède une étymologie combinée entre le « digit » anglais (nombre) et le « digitus » latin (doigt) qui lui fait préférer le terme de « numérique » dans le langage informatique et qui assure le succès d'autres expressions.

Je vais prendre ces expressions une par une et tenter de décrypter les différents couples utilisés. Je m'applique à regarder le mode d'existence sémiotique des termes pour analyser et comprendre les changements de statut et de sens.

e/i-démocratie – démocratie électronique :

Il y a une correspondance terme à terme entre ces deux expressions, dont la seconde pourrait s'apparenter au développement de l'autre. Le préfixe *e* est la contraction anglo-saxonne du terme « électronique » ; le préfixe *i* est sa francisation phonique, c'est-à-dire une réappropriation du phonème de façon abstraite. Il est utilisé, par exemple, pour l'affiche des rencontres à Issy-les-Moulineaux qui s'intitule le « Forum Mondial iDémocratie ». Se concentre alors dans un point minuscule le pouvoir de faire signe et non plus de signifier. L'adjectif qualificatif « électronique » est intéressant en ce qu'il propose que la démocratie se soumette aux lois et procédés d'applications techniques, ou – pour indiquer une relation moins hiérarchique – s'appuie sur eux. Cela suggère que le système démocratique passe par la machine, y soit intégré. Cette formule ne comprend pas vraiment la dimension de l'usage ou du processus démocratique. Cela correspond à un processus de qualification de la démocratie en fonction du support de transmission ou de l'espace technologique dans lequel serait diffusé son principe politique.

Démocratie en ligne et on-line :

A nouveau, on note une correspondance terme à terme qui se situe ici entre le français et l'anglais. Cependant, s'observe un travail différent sur les unités lexicales, c'est la translation linguistique qui montre bien la synonymie et qui souligne la présence incessante du référent anglo-saxon sur ces questions – à la fois modèle et précurseur. Le on-line désigne, en opposition avec le off-line ou le hors ligne, ce qui est accessible à partir des divers protocoles d'échanges de données comme l'internet, ce qui suppose la connexion. Cette expression range la

démocratie parmi l'ensemble des services disponibles sur les réseaux, une pratique possible comme le commerce en ligne. Cela procède d'une autre manière que précédemment à l'évacuation du politique en mettant en avant les principes communément admis et non discutés du réseau : la communication en temps réel et le statut permanent d'émetteur-récepteur. Le principe politique est alors défini par les capacités attribuées à l'un des dispositifs informatisés.

Cyberdémocratie :

Le préfixe « cyber » fait référence à la cybernétique de Wiener qui propose une vision de la société à partir d'une théorie du contrôle et de la régulation par les machines³⁸⁰ et au « cyberspace » de William Gibson. C'est l'expression que privilégie Pierre Lévy pour désigner un transfert de l'espace public habermassien au sein du cyberspace³⁸¹ et l'avènement d'une démocratie généralisée. On observe ainsi un entremêlement de l'imaginaire de la technique et du pouvoir, voire de sa répartition. Il y a une sorte de connotation à deux niveaux du terme démocratie grâce au transfert de sens permis par le préfixe « cyber » : d'abord, celle produite par la métaphore d'un espace d'expression qualifié comme nouveau, ensuite, celle contenue dans l'évocation d'une nouvelle pratique politique dont le choix serait le principe régulateur. La difficulté à élucider cette expression est tenue dans le double encadrement du sème « démo » par deux racines grecques qui renvoient à deux modes différents d'exercice du pouvoir : le gouvernement (cyber) et la souveraineté (cratie).

Démocratie interactive :

L'adjectif qualificatif utilisé dans cette expression renvoie à l'un des imaginaires de la communication promu par les dispositifs informatisés : l'interactivité. Cette expression est intéressante à double titre : d'une part, elle réduit autant le média que le système politique en ne prenant que l'une de ses fonctionnalités, d'autre part, elle définit le renouvellement du partage du pouvoir politique par la pratique de l'échange conversationnel à partir d'un système technique.

³⁸⁰ Pour une approche de la théorie de Wiener et de sa relation dans l'histoire scientifique de l'Arpanet, il est intéressant de se référer à la thèse d'Alexandre Serres : Serres, Alexandre. *Aux sources d'Internet : l'émergence d'ARPANET*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Jean-Max Noyer et de Christian Le Moëne, Université de Rennes 2, 2000. 2 vol., 676 p.

³⁸¹ Lévy, Pierre. *Cyberdémocratie*. Paris : Odile Jacob, 2002.

La création linguistique est révélatrice de la nécessité d'investir l'espace de la langue pour faire advenir de nouvelles pratiques. Ces expressions constituent un ensemble implicite sur ce qui peut être fait avec la panoplie. Ce qu'il est important de souligner, c'est que cette prolifération lexicale n'occasionne pas réellement un phénomène polyphonique, dans le sens où nous pourrions y percevoir des discours hétérogènes qui s'accorderaient plus ou moins bien. Ces multiples dénominations permettent de démultiplier l'objet dans toutes ces acceptions possibles pour en faire un objet incontournable. Comme si les différentes unités lexicales et surtout leur multiplicité au lieu de créer du désordre ou de la différence, permettaient la construction d'un univers structuré (parce qu'il est plein). Toutes ces expressions sont intéressantes au même titre parce qu'elles présentent des manières différentes d'envisager une même réalité et de ce fait de suggérer des niveaux d'implication variable entre les deux termes.

4.1.2.2 *La prolifération lexicale : un objet ou des objets de discours*

Cet ensemble lexical autour du terme « démocratie » permet de souligner par la diversité des usages possibles une certaine convention d'équivalence entre les expressions. C'est sa vocation techniciste qui permet de souligner la spécificité de la fonction de ce lexique au sein du champ politique. Il s'agit de promouvoir le développement des projets informatiques en favorisant un imaginaire politique sur le potentiel de transformation des échanges et la circulation de l'information. Le dispositif politique de la « démocratie » reste, mais travaillé, saisi par les médias informatisés.

Et c'est bien une sorte de spécialisation qui s'accomplit. Autour du grand thème de la démocratie, un travail de redétermination est effectué par les possibilités techniques. En observant le fonctionnement des expressions, on voit bien comment le thème politique se fixe et que gravitent autour adjectifs et compléments à la charge technique évidente. Si le point d'ancrage de ces expressions est bien constitué par la notion de démocratie, le déplacement a lieu autour du terme qui renvoie à l'univers technique. Le procédé politique ne semble pas atteint pas la transformation, il est comme délibérément protégé pour mettre l'accent sur les suffixes, préfixes ou qualificatifs qui l'entourent. Aussi cela révèle-t-il comment les emprunts au langage informatique cherchent à produire une représentation dénuée de bouleversement. La démocratie est préservée, elle n'est

que (mais c'est bien dans cette formule restrictive que l'enjeu est dissimulé) révélée par le dispositif. Et, le fantasme peut alors s'opérer, dans cette prolifération qui met en scène la puissance de la technique dans sa capacité à raviver un idéal politique, à lui reconstituer un imaginaire vivifiant de la libération de la parole, d'une proximité enfin rendue possible.

Cependant, Isabelle Pailliarth n'est pas sans prévenir que :

« la mise en place de services télématiques et de réseaux câblés contribue à la fois à vivifier cette notion large et floue de démocratie locale et à en épuiser les modalités »³⁸².

Cette remarque souligne l'ambiguïté sous-jacente à l'introduction de nouvelles techniques dans un champ d'action tel que la pratique politique. Quelles que soient les techniques informatiques utilisées, les transformations ne peuvent venir que par une réflexion sur les procédures démocratiques. La reproduction par des médiations techniques des mêmes dispositifs sociaux n'engendre pas de modifications des pratiques politiques. Au contraire, elle les gèle dans un simulacre. Les nombreuses expressions par leur contenu référentiel fort (même s'il est limité) permettent de structurer une unité de sens et une certaine cohérence sur la proposition techno-politique qu'elles contiennent. Cette absence de choix lexical pointe l'existence d'un discours qui nécessite pour envahir la sphère sociale de se démultiplier. Chaque expression contient une valeur ajoutée qui accroît le pouvoir de propagation de la panoplie. Aussi tout le travail connotatif se fait-il au travers de l'évocation multiple de l'association entre un genre politique et un certain type de médias.

Ceci est particulièrement visible dans l'écran d'accueil du site web <http://www.democratie-electronique.org> (annexe 16). Les trois autres dénominations sont mises en présence les unes des autres : démocratie électronique, cyberdémocratie, e-démocratie. Dans l'espace de l'écran, cohabitent ainsi trois expressions créant l'impression d'un trop-plein lexical. Quelle implication possède cette multiplication des expressions ?

Il en résulte avant tout un mouvement connotatif, qui engage l'ensemble du texte sur un sème commun celui de la technicisation de la pratique politique. L'icône de l'enveloppe dans laquelle tombe une arobase marque bien cette idée d'une transformation des pratiques par l'introduction des médias informatisés. L'univers de référence est donc politique : l'isotopie de la citoyenneté est manifeste :

³⁸² Pailliarth, Isabelle. [1993]. p160.

« politique », « démocratie », « vote », « gouvernement », « campagnes », « sondages ». Cependant, cet univers n'a de cesse d'être saisi par un ensemble d'opérateurs qui fait converger le politique dans le technique : le préfixe « e- » en est un des plus flagrants. A la fois discret par sa petite taille et doté d'une forte présence, il se place devant le mot, qui ne peut être lu sans lui : la connotation se fait, en quelque sorte, préalablement de manière à s'imposer, par superposition. De façon convergente, la co-présence d'énumérations et de listes rend homogène le propos par une association permanente entre politique et technique. Le projet n'est pas d'interroger le développement de la démocratie assistée par ordinateur, mais de l'ancrer dans une réalité de fait(s). La création d'un annuaire, d'un répertoire de sites web traitant du même sujet est désignée comme la première activité du site et traduit cette volonté d'opérer un travail d'actualisation qui possède un pouvoir symbolique fort par la proclamation du chiffre « 1000 » et par l'exhaustivité des thèmes cités. Les enjeux de cette abondance lexicale sont redéfinis par leur accumulation énumérative : il s'agit de baliser le territoire en englobant l'ensemble des représentations possibles. La quasi absence de construction syntaxique produit un marquage supplémentaire qui met en évidence le déterminisme technique. La démocratie n'est alors plus définie en tant que telle, elle est soumise à sa manipulation technique.

Cette analyse pousse à s'interroger sur les implications d'une telle prolifération et les questions s'accumulent : Parle-t-on toujours de la même chose ? Est-ce un discours qui, pour mieux se diffuser, multiplie les formes comme dans une collection? Dans l'exemple précédent, l'appui permanent sur le mot « démocratie » lui confère le statut d'hyperonyme. Son emploi marque la recherche d'un référent partagé qui renvoie à la force symbolique d'une notion ayant atteint une certaine naturalité (tout le monde sait ce qu'est la démocratie, sans véritablement pouvoir lui attribuer une définition exacte). Le couple se structure alors autour d'un terme au contenu symbolique reconnu et d'une grande stabilité (ville, démocratie...) et d'un terme agissant à la technicité virulente (cyber, e-...). Les qualificatifs techniques acquièrent dans ce dispositif linguistique un pouvoir d'agissement sur l'espace politique, tandis que les termes renvoyant au politique concentrent une fonction de synthèse.

Ainsi, on pourrait croire que l'empilement conduit à l'annulation, que la surabondance entraîne l'effondrement du sens. Et au contraire, cela se renforce, cela crée un réseau lexical plein, dans lequel un mot s'emploie pour un autre sans qu'aucun acteur ne soit gêné. C'est le propre assurément de ces présuppositions

ontologiques qui ont pour vocation de créer un espace discursif favorable à leur extension comme à leur extinction³⁸³.

Ce jeu de prolifération lexicale profite de l'absence de stabilisation de la langue pour mettre en place un système combinatoire. Ce système s'appuie sur un ancrage technique fort et sur un déplacement léger. Ainsi, il n'y a pas véritablement répétition, mais surenchère, par l'alternance créée autour des différentes expressions.

Cette prolifération des expressions n'est pas anodine. Elle exprime la nécessité de créer de la valeur : cela reflète l'absence de stabilisation du discours et manifeste un pouvoir sur la langue, un quadrillage des usages possibles. Apparaît une préoccupation de mise en relation qui dépasse celle d'une mise en concurrence : l'accumulation dans l'espace des discours vise à donner de la force. D'un point de vue rhétorique, il y a un jeu d'addition qui conduit à l'idée de paraphrase. Chaque expression apporte un élément supplémentaire, et est censée venir élargir la portée du discours central. L'accumulation des formules renforce le motif du renouvellement, parce que chacune devient la paraphrase des autres.

³⁸³ Je prendrai pour exemple un échange avec une professeur d'université qui me demandait si je n'étais pas gênée du fait que l'expression « société de l'information » n'était plus employée et comment j'interprétais le fait qu'elle avait été remplacée par celle de « développement durable ». Evidemment, une expression n'en vaut pas une autre et parler de « la société de l'information » ou de « développement durable » n'est pas équivalent. Cependant, ces deux expressions fonctionnent sensiblement de la même manière sur le plan dispositif comme sur le plan politique et elles sont vouées à un jeu de dupe qui peut entraîner une certaine compétition ou cohabitation entre elles.

Assurément, il y a bien de l'idéologie et du déterminisme technique dans les énoncés auxquels je me suis intéressée. Cependant, ce n'était pas ce que je voulais débusquer. Dans ce chapitre, je voulais analyser les conditions d'apparition d'une pratique discursive qui rêve d'une autre ville, qui imagine le renouvellement de pratiques politiques. C'est l'existence d'opérations de requalification de la ville, de la société par une série de marqueurs, par des processus de détermination qui objectivent ce qui est dit comme ce qui est inscrit. Ces processus sont marqués par le surgissement de figures urbaines rêvées. Il y a une activité lexicale intense qui se surajoute à une activité de création médiatique. Ainsi, les pratiques textuelles, discursives et dispositives, sont scandées par une production fertile. Ce qui travaille toutes ces pratiques, c'est la volonté de produire des signes de ce que l'on veut voir advenir. Ce sont de nombreux procès de formes qui fournissent des éléments de production d'un nouvel imaginaire de la ville.

Pour observer cette émergence, je me suis intéressée à la singularité des espaces triviaux dans lesquels sont visibles ces nouvelles expressions. Quels que soient les dispositifs où elles apparaissent, ces expressions et leurs manifestations mobilisent une mémoire sociale des signes : le territoire cartographié, le nom de la ville (qui a valeur de dernier étendard). Sont réactivés les imaginaires collectifs, sont actualisées de nouvelles modalités d'être-ensemble dans la cité. Ceci est produit dans un mouvement unique en tension permanente entre une image partagée de la ville et une image réécrite par les pratiques discursives des acteurs.

Au-delà de la diversité apparente, c'est toujours le même objet qui est travaillé : le politique. L'activité énonciative est telle qu'elle rend compte d'un besoin impérieux de manifester la mobilisation des acteurs. Elle fonctionne de manière cinétique : elle crée du flux langagier, car il est impératif que « *ça circule* » dans la sphère sociale. Ce qui se dessine dans toutes ces formes d'investissement, c'est une prise en charge généralisée de la publicité.

CHAPITRE 8 : ECRITURE DE LA PUBLICITE

Chapitre 2 Ecriture de la publicité : médiatisation collective de l'action

Si, jusqu'à présent, je me suis principalement intéressée à des médiations écrites ou à des formes de communication médiatisée par l'écran d'ordinateur, ce chapitre m'offre l'occasion de porter une attention un peu plus concrète aux acteurs. C'est dans les pages qui suivent que les différentes observations menées au cours de ma recherche donnent lieu à une réflexion sur les médiations telles que les acteurs les présentent. Ainsi, je me suis intéressée à des rencontres entre acteurs, des lieux de réunion, des manifestations événementielles. Ces rencontres exercent de manière générale une fonction de publicisation de l'action, mais elles visent dans le détail à des missions spéciales que j'essaierai de mettre en lumière. J'ai déjà explicité les choix opérés dans l'observation dans mon chapitre 2. Cependant, je tiens à rappeler brièvement et chronologiquement les quelques lieux observés :

- deux séminaires organisés par le journal en ligne Transfert – avec différents partenaires – (11 octobre 2001, ESCP-EAP - Paris ; 6 décembre 2001, L'Echangeur – Paris) ;
- les REMICS, Rencontres Européennes du Multimédia, de l'Internet Citoyen et Solidaire (8-10 novembre 2001, Haillan - Bordeaux) organisées par l'association I3C (Internet Créatif, Coopératif et Citoyen) ;
- la 18ème Rencontre Régionale Villes Internet (6 février 2003, Tourcoing) ;
- les rencontres Territoires.org (13-14 mai 2003, Amiens) à l'instigation du Conseil Régional de Picardie ;
- un colloque intitulé « Territoires et services numériques : les départements en action » (le 26 septembre 2006, Lille Grand Palais), organisé par le Département du Nord en partenariat avec l'Assemblée des Départements de France.

Ces six manifestations se différencient par leur durée et leur visée. Un premier regard laisse transparaître leur diversité qui résulte de l'assemblage entre un type d'organisation, une mode de gestion thématique et un choix d'intervenants.

J'ai souhaité observer cette diversité et comprendre la fonction attribuée à ces manifestations en tant qu'elles constituent des genres différents de médiatisation de l'action. Les pratiques professionnelles sont extrêmement variables d'une administration à une autre, d'une collectivité à une autre : elles donnent lieu à des formes de médiation au spectre extrêmement large. Ne voulant pas effectuer une typologie entre ceux qui auraient choisi de valoriser la mise en ligne de l'information publique et ceux qui auraient développé des infrastructures dites de (très-)haut-débit, j'ai opté pour une analyse des formes de médiatisation des pratiques. Les programmes, les documents distribués dans des valisettes (Annexe 17) ou mis à disposition des auditeurs sur des tables et l'observation de type ethnologique des manifestations constituent les matériaux empiriques qui ont servi à la compréhension du statut de ces événements dans l'économie générale de l'action.

J'ai voulu aller au devant de cette pratique particulière des acteurs qui consiste à se réunir pour échanger sur les projets en cours, les actions menées, les réalisations effectuées. Il me semble que, dans ces moments singuliers, il s'élabore des processus particuliers de production du sens. Je fais donc l'hypothèse que ces manifestations sont des lieux complexes qui ont une vocation particulière dans "la société de l'information". J'analyse dans ce chapitre ce qui fonde l'existence de ces manifestations, j'étudie la façon dont l'action y est scénarisée, je cherche à comprendre les enjeux de pouvoir qui s'y jouent.

Ces rencontres donnent lieu à la construction d'un espace particulier de l'action. Elles s'inscrivent dans une démarche qui anime une figure fantasmée de la ville : elles constituent des dispositifs du faire et du dire dans lesquels sont développés divers modes d'échange pour énoncer et représenter une nouvelle figure de la ville. Le désir sous-jacent au fantasme de la transformation de la ville par l'action est, comme je l'ai dit, de nature politique : les manifestations s'instituent comme des espaces communs à l'intérieur desquels les acteurs peuvent mettre en acte, dans une réalité partagée, l'espace fantasmé. Je vais tenter de montrer comment une sorte d'aboutissement du fantasme apparaît dans ces rencontres du fait du partage d'une vision analogue.

4.2.1 Génération d'un espace de scénographie de l'action

Ces manifestations se caractérisent au prime abord par la diversité des formats qu'elles supposent. Les différents noms employés mettent en relief différentes approches. Le terme « rencontres » privilégie le contact entre les acteurs ; les termes « colloque » et « séminaire » manifestent une prétention à la scientificité. Apparaît une sorte de distinction entre des types de contenus possibles et des revendications spécifiques. Cependant, le partage entre théorie et pratique n'est pas aussi tranché que ces choix terminologiques le dessinent. Une lecture attentive des programmes montrent que ces deux logiques cohabitent souvent : il y a une véritable circulation des formats d'intervention qui mêlent promotions industrielles, expériences de terrain, perspectives techniques et sociétales, enquêtes sociologiques. Le communiqué de presse des rencontres *Territoires.org* joue d'ailleurs sur cette profusion et cette hétérogénéité des interventions (Annexe 18).

Elles se déroulent dans des lieux précis et sur un temps donné afin de constituer une parenthèse pour créer les conditions d'émergence de débats, de réflexions, d'une collaboration interprofessionnelle. Ainsi, ces rencontres ont une fonction d'animation des questionnements, elles se posent en médiatrices auprès d'autres acteurs.

Mise en scène visuelle

La participation à ces manifestations fait prendre conscience de l'importance de la place de l'écrit. Chaque manifestation (les plaquettes des manifestations auxquelles j'ai participé sont réunies dans la planche 15) est l'occasion d'une création d'un environnement de signes spécifiques. Presque toutes possèdent logotype et slogan³⁸⁴, déclinés sur l'ensemble des supports de communication : se dessine dans cette opération graphique un désir de marquer l'identité particulière des manifestations et d'ancrer leur pouvoir dans le champs d'action. C'est, selon les termes de Philippe Quinton, « une médiation créative »³⁸⁵ qui anime la vie culturelle et sociale par sa capacité à circuler et à se diffuser. Il s'agit d'abord de construire une médiation signalétique afin de guider les participants : affichage, bannières, banderoles leur rappellent le nom et l'objet de la manifestation dans les halls et les salles et leur précisent les intitulés, voire les noms des intervenants, à la porte des ateliers. Cette signalétique délimite un espace dans les bâtiments et crée des marques de reconnaissance, comme au Haillan où le parcours de la ville apparaît comme une figure organisée de la manifestation et où le repérage ne peut se faire que grâce à ce fléchage organisé. Le second niveau de médiation vise à créer un contexte d'action à ces manifestations : l'usage en filigrane d'éléments qui évoquent l'informatique et l'électronique ancre la démarche dans la question de l'informatisation de la société. C'est une forme d'investissement de l'imaginaire technique pour le convertir en espace de débat.

Ainsi, ces différents aménagements matériels configurent l'espace des manifestations, encadrent les conditions de formulation des discours et des échanges entre les acteurs. Leur organisation, leur programmation et leur tenue produisent un espace scénographié dans lequel l'action peut se dire et se propager.

4.2.1.1 Lieux d'actualisation de la présupposition ontologique

³⁸⁴ L'exemple – qui n'est pas ici développé – du « Forum i-démocratie » organisé chaque année par la ville d'Issy-les-Moulineaux, est certainement encore plus probant : il développe un véritable marketing de l'action qui se déploie sur plusieurs supports (sites web, plaquettes, cartables, etc.). Leur renouvellement à chaque édition est significatif d'une création événementielle autour d'une action locale et située.

³⁸⁵ Quinton, Philippe. [2003].

J'aborde ces différentes manifestations comme des formes sémiotiques d'une grande richesse. Elles sont des espaces d'accumulation intersémiotique : y circulent des objets et des personnes, s'y échangent des paroles, mais aussi des documents, s'y visualisent des interactions et des formes de représentations. Elles donnent à voir des formes d'investissement de l'action qui se déploient sur un large spectre. Leur concentration dans le temps et dans l'espace les constitue en événements denses qui mettent en lumière des modalités d'action, des acteurs particuliers. La mise en scène des échanges s'inscrit dans une programmation thématique que l'analyse relie à la qualification de "la société de l'information" en présupposition ontologique.

En effet, ces manifestations se placent de manière globale sous le signe de la promotion des "technologies de l'information", de leur usage au sein des administrations publiques. Une salle avec des ordinateurs est d'ailleurs souvent mise à disposition des participants : elles conditionnent en quelque sorte un usage permanent de ces médias en les rendant omniprésents. Leurs éditoriaux génèrent un discours qui peut se résumer en terme d'incitation et de stimulation d'une « prise de conscience » des enjeux liés à l'informatisation. En effet, organisées par les acteurs qui pratiquent (en forçant le trait par cette formule redondante), en vue de réunir d'autres acteurs qui pratiquent ou qui cherchent à pratiquer, ces rencontres établissent une certaine visibilité à l'action et développent une potentialité de leur généralisation. Cependant, le détail de leur programmation permet de mieux comprendre les logiques communicationnelles à l'œuvre, les modes de définition de l'action en présence et la présence d'un régime de l'incommensurabilité de "la société de l'information".

Comme nombre de manifestations qui réunissent des acteurs autour de problématiques clairement identifiées dans leur champ d'action³⁸⁶, les rencontres observées³⁸⁷ débutent par des conférences inaugurales ou des allocutions d'ouverture, s'organisent autour d'ateliers ou de tables rondes, se ponctuent de quelques collations, s'animent de représentations artistiques, se clôturent par des synthèses des débats ou des événements parallèles (Assemblée Générale de

³⁸⁶ Julia Bonaccorsi a analysé dans son mémoire de thèse les « Rencontres Lire et Dire » (1998, 2000, 2002) : elle met en évidence un spectre d'interventions qui joue entre approche théorique et pratique que j'ai rencontré à mon tour dans les manifestations que j'ai pu observer. Il me semble que les manifestations professionnelles reprennent ce schéma de formalisation de la parole professionnelle prise entre montée conceptuelle et retour d'expérience. Bonaccorsi, Julia. [2004].

³⁸⁷ Les programmes des différentes rencontres auxquelles j'ai assisté sont réunis par ordre chronologique et dans leur intégralité dans l'annexe 19.

l'association organisatrice pour les REMICS ; Etats Généraux, par exemple). Cette dynamique n'est pas caractéristique de ces manifestations. Cependant, elle permet de repérer une volonté d'organiser des échanges par une large déclinaison de formats d'intervention dont les intervenants pourront se saisir à loisir.

Les échanges s'organisent autour de la question de "la société de l'information" selon deux axes qui abordent l'aspect spéculatif (la société de demain) et l'aspect expérientiel (les actions quotidiennes). Cette répartition n'est pas figée, elle n'oppose pas les approches conceptuelle et pratiques : au contraire, elle circule, cherchant à montrer que ce qui est réalisé aujourd'hui offre une vision ponctuelle de ce qui sera vrai demain à une échelle généralisée. Ainsi, les logiques expérientielles et prospectives se replient dans le détail des interventions. Cette absence relative de frontière tend à poser une logique globale à ces rencontres qui consiste à participer à la concrétisation de la société de l'information, comme les quelques extraits tirés des programmes et présentés dans le tableau suivant le montre.

« Quelles sont les nouvelles voies ouvertes par l'Etat avec les projets de décentralisation en cours ? », Programme de *Territoires.org*, p.2.

« Aujourd'hui, ces mouvements [civiques et sociaux] sont mis au défi de marier logique de résistance et construction d'alternatives », Programme de *REMICS*, p.3.

« Etat, collectivités, entreprises privées : qui doit faire quoi et dans quelles conditions ? », Programme du *Séminaire Transfert du 11 octobre 2001*, p.2.

« Modernité, innovations, nouveaux usages et nouveaux comportements : les perspectives d'Internet », Programme du *Séminaire Transfert du 6 décembre*, p.3.

« Etre en permanence dans ce que tu vas faire et pas ce que tu fais », citation de Cécile Moulard, Amazone, texte accompagnant le programme du *Séminaire Transfert du 6 décembre*, p.29.

« Les premiers tests d'usage passés, l'échange d'expérience se multiplie et la phase de généralisation commence ici et là. », *Rencontres régionales « Villes Internet » de Tourcoing*, février 2003, Florence Durand-Tornare, « Pour un internet local et citoyen », Juin 2002, texte joint au programme.

« Afin de répondre aux attentes fortes des usagers, les Départements doivent construire une stratégie numérique convergente embrassant les infrastructures, les services et les usages. », *Territoires et services numériques : les Départements en action*, p.1

Tableau 6 : Citations extraites des différents programmes des rencontres illustrant une tension entre le déjà-là et le possible-à-venir. (Voir annexe 19)

Au-delà des programmes, dans l'économie même des manifestations, la mobilité entre exposés donnant à partager le concret de l'action et augures concernant les éventualités futures montre le questionnement à l'œuvre. S'observe un mouvement général vers le partage de connaissance (je détaillerai ce point dans le troisième point de ce chapitre) et vers une réflexion englobante sur les enjeux sociétaux. Les interventions des acteurs revendiquent en creux leur capacité à établir un état des lieux de l'action : dépassant la complexité des dispositifs exposés ou des montages partenariaux qu'ils ont supposée, elles exhibent et désignent les réalisations comme des formes efficaces. Le fait même qu'on puisse en parler donne une garantie de faisabilité. Mais ces interventions signalent aussi la diversité, voire la prolifération des initiatives : nature des services, publics et usagers destinataires, format et domaine des contenus (tourisme, emploi, etc.) sont abordés tour à tour, avec évidence. Le déplacement des pratiques contemporaines des acteurs aux théories de l'usage des médias se fait donc imperceptiblement au fil des programmes et du discours. Ainsi, émergent des questionnements dont certains reviennent telles des rengaines au fil des

rencontres. En voici deux exemples : le développement des infrastructures « doit aller de pair » avec une politique de l'accès, la mise en ligne de contenus « doit aller de pair » avec une formation à l'utilisation des nouveaux médias. La programmation et le déroulement des différents ateliers (auxquels j'ai pu participer) donnent une certaine inflexion aux échanges : les acteurs-auditeurs sont placés face à un champ stabilisé de questionnements qui sont marqués comme essentiels. Sont évoquées, en quelque sorte, les questions auxquelles les acteurs doivent soit savoir répondre, soit se préparer à savoir y répondre.

Se dessine une volonté d'ancrer l'action dans le concret, de la faire advenir à chaque énoncé d'une problématique dans laquelle tous les acteurs peuvent et doivent se reconnaître. Les modalités diffèrent parfois : le réseau Créatif souhaite avant tout une « appropriation citoyenne », les rencontres Territoires.org veulent offrir un cadre d'action aux « acteurs publics », les séminaires Transfert revendiquent une posture pionnière tout en œuvrant à l'expansion du mouvement, Villes Internet se pose en « médiateur » au sens culturel, de tiers qui relie. Les processus de médiation de ces manifestations passent par une valorisation en plein de celui qui parle et en creux de celui qui écoute. Ils instituent un sens persistant à la fois comme direction, sur le mode du « ce sera demain », et comme signification, sur le mode du « cela veut dire ». Cette tension formalise un mode d'efficacité de l'action.

Les réunions s'appuient sur la définition d'un cadre commun qui s'énonce comme étant celui de "la société de l'information". Elles exploitent fortement la tension entre le déjà-là, qui s'affiche par les compte rendus d'expériences et les récits de projets, et le possible-à-venir, qui se dessine dans la potentielle reproductibilité des actions dans un ailleurs local. Durant ces différentes manifestations, se dessine donc un schéma général des approches développées : la volonté de centrer les échanges autour des réalisations et le dessein de dessiner la société et la ville de demain se mêlent. Ceci s'instaure en résonance à la qualité de présupposition ontologique de l'expression "la société de l'information" : il y a une évidence pratique qui se fait jour dans les différentes manifestations observées entre ce qui existe indubitablement et ce qui doit être construit inéluctablement. Ces lieux complexes permettent à certains acteurs d'énoncer ce qu'ils font et autorisent leur intégration par le biais de leurs réalisations dans la panoplie dont ils deviennent des éléments à part entière.

La présupposition ontologique est médiatisée au sein des manifestations par la présence des acteurs, par leur intérêt. Les manifestations deviennent le lieu d'un

procès en visibilité. Elles actent la présupposition ontologique : elles affirment l'existence et anticipent l'avènement. Elles s'inscrivent dans un régime politique qui énonce le faire et le pouvoir-transformer par l'action. Ce mode d'effcience est une ouverture nécessaire à la posture d'injonction technologique. Les manifestations observées se constituent en dispositifs qui vont cadrer ce que vont faire les autres pour universaliser l'action.

Aussi ces manifestations peuvent-elles être considérées comme des espaces de publicité de "la société de l'information". En d'autres termes, ces lieux énoncent l'impossibilité que "la société de l'information" n'ait pas lieu ; ils exercent un pouvoir de mise en circulation et créent un espace symbolique dans lequel « la ville de la société de l'information » prend forme.

4.2.1.2 *Hétérogénéité des identités et expériences*

Lorsque l'on participe à ces différentes manifestations, la diversité professionnelle est une des premières choses dont on s'aperçoit grâce aux petits badges portés sur la poitrine des participants. Ces derniers se caractérisent par les institutions auxquelles ils appartiennent et les métiers qu'ils pratiquent sont autant de sources d'hétérogénéité. Quelle que soit la manifestation, participants et intervenants viennent avec leur(s) expérience(s) professionnelle(s) et leur(s) problématique(s). Ils sont à l'affût d'échanges et les formats d'intervention sont en général propices à une contribution personnelle ou une distribution de la parole qui est fortement travaillée par l'identité professionnelle.

Les six manifestations observées diffèrent par le nombre d'acteurs qui s'y rendent. Les *REMICS* et *Territoires.org* sont imposantes tant dans le déploiement thématique que dans le nombre important d'intervenants et d'auditeurs : deux cent personnes environ s'y bousculent. Les *Séminaires Transfert* et la *Rencontre Régionale de Tourcoing* sont davantage confidentiels, et ce, pour des raisons différentes : les premiers sont payants et accueillent un public d'initiés ou de spécialistes, tandis que la rencontre régionale s'adresse à un public géolocalisé dans une opération de promotion locale. Elles réunissent un peu plus de cinquante personnes. Dans un format intermédiaire, la rencontre « *Territoires et services numériques* » réunissait environ quatre-vingt personnes. J'inclus dans cette évaluation approximative les intervenants et les auditeurs : il me semble en

effet important de ne pas séparer ces deux groupes qui fabriquent la nature polyphonique des manifestations. D'ailleurs, lors des *REMICS*, est distribuée, à l'ensemble des participants, une liste des inscrits qui détaille les coordonnées professionnelles ou associatives. Cette liste a une double fonction de mise en visibilité de la réussite de la manifestation et de mise en relation. Elle assoit ainsi la mission que s'est assignée l'association organisatrice, I3C, d'être un activateur de lien social et de proposer des passerelles entre des mondes d'acteurs parfois éloignés, mais qui partagent une même approche qualifiée de « citoyenne ». Dans les autres manifestations, est jointe au dossier la liste des intervenants : elle s'organise d'un bref curriculum vitae qui démontre la pertinence de la présence de l'intervenant sur le sujet. Quelques pages extraites de ces listes sont assemblées dans la planche 16.

Derrière ces chiffres qui pointent le succès de ces manifestations et l'intérêt qui leur est porté par les acteurs, il est intéressant de repérer des identités professionnelles. J'ai procédé pour cela à la lecture de chaque programme et à la qualification des intervenants, puis j'ai ajouté les renseignements fournis par des personnes qui sont intervenues dans les sessions auxquelles j'ai assisté et celles que j'ai rencontrées lors des pauses. Ce procédé n'est pas suffisamment rigoureux pour donner lieu à des conclusions quantitatives en terme de proportion et de représentation des secteurs professionnels. Cependant, il permet de distinguer cinq champs d'action.

Le premier est évidemment constitué par les élus : maires, sénateurs, conseillers généraux sont présents et marquent l'engagement des décideurs politiques.

La seconde catégorie très représentée est composée d'agents et cadres de la fonction publique : premiers concernés, ce sont les « acteurs publics »³⁸⁸ par excellence. Parmi eux, les acteurs de la Caisse des Dépôts et Consignations forment un ensemble particulier : ils sont des référents qui viennent en soutien des collectivités non seulement d'un point de vue financier, mais encore sur le plan de l'organisation et de la structuration du projet. Les acteurs des collectivités ont, quant à eux, la particularité de former un ensemble du point de vue de l'administration et de relever de métiers différents (informatique, communication, tourisme...). Les rencontres sont l'occasion de croiser les approches dites métiers et de prendre conscience des proximités dans les questionnements. Un participant à un atelier s'écrit : « – Faire un site web municipal, ce n'est pas seulement du code et de l'intégration de données, c'est surtout de la communication et de l'organisation des informations ! ». Au-delà des évidences, la nécessité du dialogue entre les différentes directions devient concrète dans ces lieux *neutres*, ou tout du moins, dans lesquels la question du pouvoir se pose apparemment en d'autres termes.

Le domaine associatif forme la troisième catégorie : les associations d'élus sont fortement représentées (elles sont parfois, comme l'A.M.F. l'est pour *Territoires.org*, partenaires), mais on rencontre aussi et surtout des associations de promotion de l'usage des médias informatisés qui se posent en acteurs de la médiation de terrain. Les *REMICS* sont organisées autour du « tiers-secteur » qui est désigné comme un espace de réflexion et de vigilance nécessaire.

Le quatrième champ d'action est celui de la recherche : ingénieurs ou chercheurs en sciences humaines sont sans nul doute peu représentés. Cependant, qualifiés d'experts, ils ont une posture surplombante et analytique, qui encadre et légitime ce qui se dit. De plus, quelques-uns sont fréquemment convoqués. Pascal Buléon, Emmanuel Eveno, Godefroy Beauvallet, pour ne citer qu'eux, sont des figures scientifiques récurrentes : ils animent les rencontres grâce à des enquêtes précises (Emmanuel Eveno a longuement travaillé sur le terrain de Parthenay et fournit un cadre scientifique au processus de labellisation de Villes Internet) et par leur capacité de problématisation des pratiques.

Le dernier domaine est celui de la consultance et des prestataires de service. Ce sont des acteurs de la médiation économique : ils proposent dans un même

³⁸⁸ Tout comme Joëlle Le Marec le souligne pour la notion de public, la notion d'acteurs est un pré-construit de la recherche. Loin de désigner une population homogène, il sert à regrouper dans un même ensemble des personnes qui effectuent une activité au sein de l'administration publique, qu'elle soit centrale ou territoriale. Le Marec, Joëlle. [2002]. p.85.

mouvement des analyses générales et des solutions adaptées. Ils profitent de ces rencontres pour présenter des études réalisées pour des institutions internationales (pour la commission e-europe, l'OCDE...) et pour exposer des produits qui concernent l'activité municipale. Les dossiers distribués contiennent parfois des revues ou des études réalisées par certains cabinets de consultants (*Outlook*³⁸⁹ du cabinet Accenture lors du premier séminaire *Transfert*). Les questions de stratégie et d'efficacité sont évidemment au cœur de l'action et les consultants ont une prétention en ces domaines.

Ce sont donc cinq catégories d'acteurs présents dans ces manifestations : si leurs modes d'approche sont bien souvent différents et si leurs modes d'intervention varient, leur engagement en faveur de « la société de l'information » ne fait jamais de doute. Cette hétérogénéité des identités professionnelles n'est pas sans conséquence sur la nature des propos tenus et des problématiques soulevées. Les acteurs ne prennent pas tous la même place dans ces événements ponctuels qui définissent un cadre de valorisation de l'action et un certain régime de discours sur la panoplie telle qu'elle est vécue. Ainsi, lors de la conclusion des *REMICS*, qui ont eu lieu en novembre 2001, Louise, une militante associative, rappelle le contexte international et le processus du SMSI : à partir des protocoles imposés, il y a une volonté de peser dans les décisions qui seront prises. Il faut que « la société civile réclame une autre forme de dialogue » et qu'elle « tente de rééquilibrer » entre pays du Nord et pays du Sud. Elle conclue son intervention en donnant l'adresse du site web « www.geneva2003.org » et en invitant les participants à la manifestation à soumettre des propositions. Il s'agit de s'introduire dans le dispositif pour s'emparer de la parole que l'on veut bien distribuer.

Ces manifestations sont donc des temps propices au brassage des identités professionnelles, et par voie de conséquence, à la confrontation entre différentes approches. C'est l'engagement autour de problématiques générales communes qui permet la réunion de professionnels aussi différents : il préexiste à ces manifestations une conscience de la nécessité de créer les conditions d'émergence d'un débat ouvert, les conditions d'éveil d'un « intérêt général », les conditions de surgissement de synergies interinstitutionnelles. Ces rencontres d'acteurs sont l'occasion de croiser des pratiques et des expériences, d'échanger des approches entre professionnels venus d'horizons différents. Réunis par les thématiques abordées et les enjeux qui leur sont liés, qu'ils dépendent de la

³⁸⁹ *Outlook, Administration électronique : quand le service public se met au service du public*, vol. XII, n°2, septembre 2001.

Direction des Systèmes d'Information ou celle de la Communication, qu'ils soient animateur multimédia ou webmestre, ils participent à ces manifestations avec leurs spécificités professionnelles et apportent leurs questionnements avec eux pour en faire part et pour leur trouver des échos, voire des solutions.

Ces manifestations constituent en quelque sorte un espace d'inscription pour les acteurs : elles définissent un cadre serré dans lequel le débat peut et doit se dérouler. Dans le même temps, elles offrent l'opportunité de s'ouvrir à de nouvelles formulations. D'un côté, les programmes désignent clairement les questions que doivent se poser les acteurs, les associations et les administrations, dont voici quelques exemples : « Est-il possible d'expérimenter des rapports différents entre public, privé et tiers-secteur... ? » (*REMICS*, p.5) ; « E-contenus : les collectivités, nouveaux acteurs de l'information numérique ? » (*Territoires.org*, p.5) ; « Comment offrir des services numériques pour mieux répondre aux attentes des publics des Départements ? » (« *Territoires et services numériques : les Départements en action* »). D'un autre, les échanges visent à « prendre du recul par rapport aux discours dominants » (*REMICS*, Michel Elie) ou à réinscrire les problèmes particuliers dans des problématiques générales : « nous sommes face à un défi sociétal : nous sommes dedans et en même temps nous cherchons à savoir comment être dedans. » (Rencontre régionale de Tourcoing, Yannick Landais). Ainsi, ces manifestations donnent à voir le besoin permanent pour les acteurs de discuter les enjeux de "la société de l'information" et de faire circuler les problématiques professionnelles dans des espaces de construction d'un imaginaire commun et d'y énoncer les actions pour que la panoplie existe en tant que telle.

4.2.2 Des acteurs "éclairés"

Les manifestations se caractérisent donc par la production des conditions de réunion et d'échanges d'un ensemble hétérogène d'intervenants et de participants. Elles sont une construction symbolique qui assure aux acteurs la création d'une situation d'échanges où l'agir est valorisé. Ainsi, les manifestations donnent la parole à certains acteurs et la redistribuent à d'autres. S'identifient quelques personnalités incontournables : André Santini, le maire d'Issy-Les-Moulineaux et son franc-parler provocateur, Michel Hervé, le maire de l'expérience Parthenay et sa prétention scientifique, Michel Briand, l'adjoint au maire de Brest

et son euro par habitant pour une politique numérique citoyenne, Alain Risson, le maire de Gluiras et sa "carte de vie quotidienne". Ces acteurs forment un cercle particulier de personnalités qui ont une aura dans le milieu. Il leur est reconnu le fait d'avoir quelque chose à dire. Cependant, si ces acteurs sont des personnalités qui participent à l'institution de la panoplie, il serait réducteur de se contenter d'analyser la présence et le rôle de ces représentants symptomatiques.

C'est pourquoi j'ai cherché à comprendre comment certains acteurs devenaient non seulement « énonciateurs » dans les manifestations, mais encore des intervenants « éclairés ». J'entends par-là qu'ils ont, parfois, été autorisés à parler, mais qu'ils témoignent dans un format d'intervention particulier (l'échange avec la salle, la discussion autour d'un buffet) d'un mode d'existence de "la société de l'information". En d'autres termes, ils se sont confrontés à l'exercice de la mise en place d'un dispositif et ils ont acquis un savoir ou un savoir-faire qui leur confère expérience et esprit critique. Ainsi, ces acteurs « éclairés » sont des anonymes qui jouent un rôle déterminant et symbolique à l'intérieur du dispositif des manifestations.

4.2.2.1 *Le pouvoir de désignation*

La participation à ses différentes manifestations fait ressortir la production de formes de médiation symbolique autour de l'agir des acteurs qui se trouvent être mis en présence dans un même lieu et pour un temps donné. Ainsi, les manifestations qui caractérisent une certaine forme de médiatisation de l'action font apparaître des dispositifs de parole qui se transforment au fil des interventions, au fil des échanges entre les intervenants et la salle, au gré de la projection des sites web sur un écran blanc.

L'analyse des prises de parole dans ces lieux montre que la parole n'est jamais confisquée par quelques-uns qui seraient désignés pour établir un propos d'autorité. Au contraire, l'organisation permet la circulation de la parole : chaque participant peut intervenir publiquement, échanger avec son voisin dans la salle ou lors du buffet. Se côtoient des propos à large audience et des discussions privées, qui sont l'occasion de marquer la « matérialité répétable »³⁹⁰ des énoncés sur "la société de l'information". Ainsi, le dispositif permet à tous les participants de prendre part à ce qui se dit. En quelque sorte, tout acteur reçoit en participant à

³⁹⁰ Foucault, Michel. [1969].

ces rencontres la capacité de s'exprimer : il peut faire part de son expérience ou des réalisations auxquelles il a pris part, qui circulent et deviennent des objets de discussion.

Les manifestations conditionnent un usage du dire et un usage du discuter qui se répartissent entre les participants selon les différents temps. Si la réputation de certaines actions les précède, il y a une volonté de montrer tout ce qui se fait dans une logique de propagation de la valeur.

Le fait de pouvoir s'exprimer ou d'être invité à parler dans une manifestation constitue une marque de reconnaissance : c'est le passage du *skeptron* homérique dont Pierre Bourdieu décrit l'usage dans *Ce que parler veut dire*. Les intervenants reçoivent par « délégation d'autorité » la légitimité de parler. Dans ce chapitre, Pierre Bourdieu réfute l'idée selon laquelle seuls les mots seraient dotés de pouvoir symbolique. Il invite à regarder les enjeux de pouvoir qui se dessinent dans les usages sociaux et dans les modes d'institution de la parole :

« Le pouvoir des paroles n'est autre chose que le *pouvoir délégué* du porte-parole, et ces paroles – c'est-à-dire, indissociablement, la matière de son discours et sa manière de parler – sont tout au plus un témoignage parmi d'autres de la *garantie de délégation* dont il est investi »³⁹¹.

S'opère ainsi un déplacement qui invite à ne pas regarder uniquement ce qui se dit, pour voir la façon dont le groupe permet à l'un de ses membres de s'exprimer. C'est dans cette perspective que j'ai prêté une attention particulière aux conditions du dire et aux processus symboliques de distribution de la parole et d'interactions discursives : cela m'a permis de m'apercevoir que les acteurs dotés d'un fort capital symbolique grâce à la réussite de leur projet n'étaient pas les seuls « autorisés » à s'exprimer. Les manifestations sont justement l'occasion d'une transmission symbolique du *skeptron* à un nombre d'interlocuteurs non limité.

Ainsi, lors de chaque prise de parole, les participants mentionnent leur nom, parfois leur fonction et leur institution, mais ils indiquent le plus souvent leur positionnement par rapport au faire, en énonçant soit leur implication, soit leur volonté d'implication.

« Je suis conseiller municipal au Haillan, vierge d'expérience en matière de NTIC, mais nous envisageons la création d'un site internet pour la commune. Nous nous demandons

³⁹¹ Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 1982. p.105.

comment faire pour que le site soit le plus citoyen possible. » (REMICS, Atelier « Collectivités locales », au début de l'atelier, au moment du tour de table)

« Tourcoing a l'ambition d'être une ville numérique pour tous. L'accueil de la Rencontre ne se fait pas à l'Hôtel de Ville, mais dans un lieu symbolique, dans le Pôle Multimédia Bourgogne, pour montrer que Tourcoing est une ville en transformation » (*Rencontre Régionale Villes Internet de Tourcoing*, allocution d'ouverture de Vincent LANNOO, Conseiller Municipal délégué aux TIC)

« A Grigny, notre initiative concerne l'emploi, nous avons privilégié trois accès : un demandeur d'emploi, un employeur et un intervenant de la structure du bassin d'emploi. » (*Territoires.org*, Atelier « E-contenus », intervenant dans la salle)

« Nous appartenons à l'ANPE et nous avons participé à une étude évaluative sur les usages du site à destination des demandeurs d'emplois, nous sommes à la recherche d'études concrètes sur les usages » (*Territoires et services numériques*, présentation de deux jeunes femmes lors du tour de table à la pause déjeuner)

Tableau 7 : Verbatims de participants « éclairés » relevés lors de différentes rencontres

Les manifestations sont configurées de manière à favoriser la répartition de la parole entre le plus grand nombre de participants et donc à donner une place substantielle au testimonial. Ces valorisations ponctuelles, qu'elles soient ou non programmées, mettent en avant la possibilité du faire à n'importe quelle échelle. Cela tend à indiquer que le contexte des manifestations est favorable à la désignation de chaque acteur comme suffisamment légitime pour parler, à ce moment-là, de ce dont il parle. Quelque chose peut être énoncé et saisi de la pratique : elle circule, s'affiche et s'échange. L'acteur « éclairé » est alors temporairement intronisé comme acteur de référence. S'observe ainsi une reconstruction de l'expertise par le presque anonyme. Se forme, par la même occasion, un consensus autour de l'agir. En effet, les modes et les formes d'action ne se discutent pas sur le fond ; ils sont énoncés pour afficher leur existence. Leur condition d'énonciation tend à construire un espace de représentations partagées qui se présente sur le mode du faire et du faire-faire.

Il s'instaure un pouvoir de désignation dans ces espaces. Si l'acteur « éclairé » acquiert une certaine autorité, il s'en sert pour s'attribuer la capacité à dire ce qui participe de "la société de l'information", à révéler ce qui est de l'ordre de la ville « numérique », à mettre en évidence la dimension variable de l'action. Ce pouvoir de désignation permet dans un même mouvement de pointer la stabilité et les multiples déplacements et transformations de ce qui est constitutif de "la société de l'information".

Lors des *Rencontres Lire et Dire*, Julia Bonaccorsi propose une cartographie des prétentions des acteurs. Elle fait apparaître comment, au travers d'échanges plus ou moins consensuels, les acteurs affirment être détenteurs d'un savoir sur la lecture oralisée tout en s'inscrivant dans un espace commun. Ce besoin de s'insérer dans ce qui peut prendre l'apparence d'une idéologie partagée se retrouve ici. Evidemment, les approches diffèrent d'un lieu à l'autre, les modalités d'action se distinguent dans leurs étapes et leurs prétentions, cependant, les opérations d'énoncé pratiquées par les acteurs « éclairés » tendent à les inscrire dans une démarche qui souligne leur capacité à transformer la ville ou le territoire, à produire des objets sociaux et à s'approprier politiquement et culturellement "la société de l'information".

4.2.2.2 *La projection scripturale de l'action*

Pour poursuivre la mise en perspective avec l'analyse de Julia Bonaccorsi, il est intéressant de voir comment le sujet des manifestations en lui-même détermine les conditions d'énonçabilité qui y président. En effet, Julia Bonaccorsi met en évidence le culte de la parole et de la diction : quelques ateliers spécifiques sont consacrés à la pratique de la lecture oralisée, mais les intervenants prennent aussi le temps de lire un extrait d'un texte et mobilisent « leurs compétences de lecteur »³⁹². Ainsi, lors des *Rencontres Lire et Dire*, il ne faut pas seulement énoncer, mais prononcer ; le timbre de la voix intervient comme un élément structurant des interventions. L'écrit disparaît derrière une parole vive érigée en valeur.

Au sein des manifestations observées, c'est l'écrit informatisé qui acquiert une place déterminante dans les interventions. Deux ordres de l'usage de l'écrit informatisé se dessinent dans les rencontres observées. Il y a d'abord un ordre thématique qui transparaît avec le sujet-phare de la généralisation de l'usage de l'informatique. C'est une des discussions récurrentes : elle s'appuie sur le développement des salles permettant l'accès à l'informatique et la formation des usagers. Le deuxième ordre d'usage concerne le mode de valorisation de l'action qui passe par l'écriture informatisée. C'est une sorte de pratique nécessaire et de figure imposée. Les modes d'intervention sont ainsi façonnés par la projection sur un écran de présentations informatisées : cela suppose alors un mélange entre oralisation et inscription écrite.

³⁹² Bonaccorsi, Julia. [2004].

Les salles, petites et grandes, des manifestations sont d'ailleurs équipées du matériel requis³⁹³ : ordinateur et écran blanc sont présents comme des signes incontournables du mode de présentation. C'est un présupposé organisateur qui applique une règle implicite de médiation de l'action. Les intervenants présentent un texte au format « PowerPoint »³⁹⁴ : cela suppose la visualisation par le public d'un texte-image projeté et accompagné d'un commentaire oral. Ainsi, une présentation « PowerPoint » suggère un modèle de communication qui sous-tend un dispositif médiatique (technique), un genre éditorial (sémiotique) et une interaction visuelle-orale (social)³⁹⁵. Bien souvent, ce type de présentation conduit à une certaine mise en scène schématique de l'action : il s'agit de présenter en quelques points précis le projet pour en faire ressortir les éléments saillants.

Lorsque le projet a donné lieu à un site web, l'important est de montrer le produit fini : une copie d'écran ou, mieux, une navigation sur le site en ligne entraîne un commentaire circonstancié. Dans l'atelier « E-emploi, e-patrimoine, e-économie » des rencontres *Territoire.org*, Christian Chupin effectue une sorte de démonstration sur le site *drakkaronline.com*. Grâce au pointeur, les zones clefs du texte informatisé sont alors désignées et commentées : Christian Chupin restitue alors un scénario d'usage type, celui qui a été pensé (voire fantasmé) par les concepteurs. Un enchaînement d'écrans se déploie sous les yeux des autres participants qui, sans pouvoir manipuler, tentent de se saisir à minima d'un usagiers d'un texte inconnu par leurs compétences sémiotiques mobilisées sans le pouvoir-agir que suppose l'écriture informatisée. La démonstration ne sert ici qu'à mettre en évidence que ça fonctionne. Et parfois, ça ne fonctionne pas, comme un peu plus tard dans le même atelier où il a été impossible d'afficher le site web « *gersemploi* » suite à un problème de connexion. Le processus de médiation en jeu ici est de l'ordre d'une désignation médiatisée de l'action : sont rendues visibles des formes doublement médiatisées, pourrait-on dire, par la présence du chef de projet dans le lieu de la manifestation et par la projection de copies d'écran ou du site web en ligne devant le public. Les présentations projetées

³⁹³ Seules les *Remics* ne s'appuyaient pas sur ce dispositif. La pratique de l'informatique se faisait en marge, soit dans une salle destinée à cet usage, soit lors des ateliers « multimédia » qui ponctuaient la manifestation. Les ateliers thématiques privilégiaient ce qu'on pourrait appeler la « parole vive » des acteurs.

³⁹⁴ Je n'ai malheureusement pas pu recueillir de présentations. Cependant, il est important de voir se généraliser une mise en ligne *a posteriori* de ces supports dans des manifestations plus récentes.

³⁹⁵ Ces réflexions sont fondées sur l'analyse de l'usage du logiciel dans le conseil réalisée au cours de la recherche collective *Métamorphoses Médiatiques*. Tardy, Cécile, Jeanneret, Yves. *L'écriture des médias informatisés : espaces de pratiques*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2007.

permettent non seulement une valorisation des productions informatisées, mais aussi une valorisation du territoire³⁹⁶.

Dans ces textes informatisés qui condensent les présentations, se joue aussi la construction de cette parole « éclairée » des acteurs. Le « PowerPoint » est une production sémiotique qui renvoie au monde de la consultance et de l'expertise ; son usage suggère une parole experte par la puissance de l'énonciation éditoriale du support. Il permet l'affichage de l'action selon une logique condensée et visuelle qui rend hommage à la fois à l'objet fini, mais aussi à son envers technique (extraits de base de données ou schéma complexe des parcs informatiques). Ainsi, plusieurs plans de la même action sont souvent présentés de façon emboîtée : les volets économiques, humains, techniques et éditoriaux sont abordés successivement et synthétiquement pour former un tout cohérent. L'efficacité communicationnelle du lieu et de l'objet écrit projeté se conjugue pour asseoir l'autorité de l'intervenant. La puissance du visuel met en avant non seulement l'existence, mais encore l'efficience : on passe insensiblement du « ça-existe » au « ça-marche ». Ainsi, se poursuit et se reproduit le régime de discours déjà identifié dans les rapports et les sites web nationaux analysés précédemment : il y a création de valeur autour d'une singularité. L'objet est d'abord décrit dans sa particularité, mais il est ensuite converti à la logique du genre imitable. Se joue un passage entre le « il-l'a-fait » et le « il-faut-le-faire » : la médiatisation de l'action par la présentation informatisée est un opérateur sémiotique entre l'être affiché et le devoir-être.

Ces lieux permettent ainsi de définir de nouvelles formes de médiation dans lesquelles une parole quasi-anonyme est instituée référente. Ce renforcement général des médiations du dicible donne lieu à un autre niveau de ce qui est formulable. Il ne s'agit plus seulement de montrer de grandes opérations, mais de manifester une poétique de "la société de l'information". Se joue là une sorte de réinvention de l'agir politique : cette façon d'exhiber le commun n'implique pas de dilution de l'action, mais une consolidation de la panoplie.

³⁹⁶ Je ne m'attarderai pas sur ce point dans ce mémoire. Cependant, il est important de signaler que l'ensemble des acteurs présents lors de ces manifestations a une forte conscience des enjeux de « marketing territorial », autrement dit, de développement local mâtiné de vocabulaires et de techniques en provenance de la mercatique.

4.2.3 Des lieux de production de valeur

L'enjeu de se réunir est souligné à de nombreuses reprises dans les allocutions d'ouverture des manifestations et est avéré par le nombre important de manifestations qui ponctuent chaque année depuis 2001-2002.

« Nous avons organisé ces rencontres pour créer une dynamique autour de l'échange d'expériences et pour favoriser la confrontation des points de vue. » (Charles BAUR, Introduction des rencontres *Territoires.org*)

« Nous sommes là aussi pour partager l'expérience de la ville de Faches-Thumesnil. On le sait aujourd'hui, il est décisif de travailler en réseau. » (*Rencontre Régionale Villes Internet de Tourcoing*, allocution d'ouverture de Vincent LANNOO, Conseiller Municipal délégué aux TIC)

« Cette journée est l'occasion de mettre en place un mode d'échange, un mode d'interaction qui nous permette de progresser ensemble » (*Territoires et services numériques*, Ouverture de la journée par Jacques-François Marchandise)

Tableau 8 : Citations marquant la valeur attribuée à ces rassemblements d'acteurs

Ces manifestations mobilisent plusieurs modes de représentation de l'action : elles usent pour cela de leur caractère d'événements exceptionnels et de points de ponctuation dans le temps. Elles acquièrent en quelque sorte une valeur d'acmé : c'est un temps d'une forte intensité et d'un important déploiement. Et, en effet, elles sont l'occasion de marquer l'action : elles construisent divers facteurs qui s'avèrent nécessaires au repérage d'action et qui viennent compléter le dispositif de la panoplie. Il apparaît en effet essentiel pour que l'action soit reconnue comme relevant de "la société de l'information" qu'un tiers la désigne et lui attribue une dimension supplémentaire. Que ce soit grâce à un prix ou par la reconnaissance d'une valeur généralisable, l'action ne signifie plus seulement par elle-même, elle est *re-qualifiée* par l'identification de sa qualité. Ce mode de qualification crée une tension entre sa singularité et sa reproductibilité.

Il y a un double processus de production de valeur qui s'opère : il s'agit, d'une part, de remise de prix, et d'autre part, de la « mutualisation ». Ce double processus constitue deux actes de production d'univers symboliques différents, mais l'un comme l'autre permettent l'institution d'un pouvoir : celui acquis par ceux qui désignent et celui acquis par ceux qui sont désignés.

4.2.3.1 Valoriser : du label à la non-reproductibilité

Dans un rapport du Conseil Economique et Social, Emmanuel Eveno émet un constat très dur sur les pratiques de valorisation de l'action qui ont cours :

« L'État ne produit plus l'innovation, il l'appelle et, par ailleurs, il ne la finance plus automatiquement, il la labellise. [...]. Si auparavant on produisait des objets très normés sous contrôle direct de l'état, il ne s'agit plus ici que de prendre la mesure de ce qui se présente et de décerner une sorte de brevet ou de label. »³⁹⁷

Il pose l'hypothèse problématique que les collectivités locales sont les seules agissantes et met en regard le besoin de *publicité* dont elles semblent dépendre. Il pose en débat la relation entre l'Etat et les collectivités territoriales en pointant l'absence d'engagement et donc de crédibilité de l'Etat sur ces questions. Si l'analyse d'Emmanuel Eveno renvoie à une histoire singulière du développement local en matière de Technologies de l'information et de la communication, je cherche à considérer ces pratiques de labellisation comme des formes particulières d'investissement qui attribuent un statut de référence aux acteurs et aux villes ainsi distingués.

Cependant, acteurs institutionnels et pouvoirs publics cherchent à multiplier les formes de valorisation et de médiatisation de l'action. Malgré l'existence de différents prix, le rapport intitulé « Hyper-république » s'interroge en ces termes :

« De plus, l'on pourrait imaginer que les meilleures pratiques locales puissent faire l'objet de récompenses, et que le déploiement des applications "championnes" soit rendu obligatoire pour l'ensemble du territoire dans un délai raisonnable »³⁹⁸.

Se dessine, dans cet extrait, le désir de reproductibilité et de transférabilité de l'action. Ainsi, le prix ne viserait qu'à permettre une meilleure pénétration, une généralisation et une simplification de la diffusion grâce à la publicité. Cette vision mécanique marque la volonté politique de création d'un système qui prélève dans le social des éléments et qui grâce à la labellisation, le met en forme. La

³⁹⁷ Eveno, Emmanuel, Latouche, Daniel, « Complément K : "Les collectivités locales, acteurs du modèle français de la société de l'information" ». Curien, Nicolas, Muet, Pierre-Alain, *La société de l'information*, Conseil d'analyse économique, 2004.

³⁹⁸ Hyper-république. [2003]. p.56. On remarquera que les Electrophées qui avaient été créés par le précédent gouvernement et qui dépendaient de l'ATICA, remplacé par l'ADAE, n'ont pas été reconduits.

labellisation procède de multiples médiations : relevé et traitement de données, sélection, délibération, publicisation, mention. Ainsi, les médiations à l'œuvre sont d'ordre social (des acteurs déterminent la forme de la relation), technique (enregistrement sur des bases de données et gestion documentaire) et sémiotique (organisation signifiante des formes).

Les manifestations³⁹⁹ permettent sous des formats différents d'effectuer un passage entre les récits d'expérience et la pratique labellisée. Il est intéressant de voir que les pratiques de valorisation ne passent pas seulement par la qualification, mais par une certaine mise en forme de l'action ou réalisation. La valorisation par la labellisation est un processus de médiation intéressant à double titre : d'une part, il est accompli de façon institutionnelle et d'autre part, il construit de l'hétérogénéité.

En effet, ces remises de prix relèvent de la casuistique que Aude Seurrat définit en ces termes :

« La casuistique établit à partir de l'analyse d'une action concrète ou de certains cas types, les normes que l'agir humain devra suivre dans des situations semblables »⁴⁰⁰

Le principe du label répond à cette définition : il crée des règles auxquels les acteurs peuvent collectivement se prêter. Ces règles sont suffisantes, mais non nécessaires : elles permettent que la démarche soit reconnue et identifiée, et autorisent qu'elle ne soit pas une exacte reproduction. Le processus de labellisation sous-entend l'existence d'un ensemble de caractéristiques suffisamment tangibles. Il est notable que l'association Villes Internet (qui se caractérise par son maintien depuis bientôt dix ans dans un univers extrêmement concurrentiel) mentionne dans la présentation du Label de 2002 (Annexe 20) le choix de s'appuyer sur une méthode quantitative⁴⁰¹. Cette recherche d'efficacité traduit la volonté de repérer des critères d'évaluation sur lesquels les organisateurs autant que les participants auront prise. Florence Durand-Tornare explique que deux choix se sont combinés : l'analyse de l'existant et la vision du

³⁹⁹ Les manifestations dont je rends compte ici ne faisaient pas l'objet à proprement parler de remise de prix. Cependant, la 18^{ème} rencontre régionale Villes Internet de Tourcoing constitue un événement dans la continuité de la participation au label Villes Internet. J'ai choisi de mettre l'accent sur ce point étant donné la fréquence des mentions des prix obtenus : cela tend à leur conférer un pouvoir symbolique non négligeable.

⁴⁰⁰ Seurrat de la Boulaye, Aude. [2005]. P.29.

⁴⁰¹ « Cette exigence permettait d'exploiter les données avec une grande objectivité et un maximum de rapidité ». Villes Internet. *Présentation : Le label national Ville Internet 2002*. <http://www.villes-internet.net> Consulté le 19 novembre 2002.

projet. Le questionnaire permet de repérer à la fois la relation que la ville entretient avec les cadres existants (la longue liste des différents types de salles multimédia), mais aussi les orientations politiques sous-jacentes à la politique numérique. La démarche de l'association Villes Internet se situe clairement dans un objectif de sensibilisation à "la société de l'information" et ce avec une « sensibilité » citoyenne.

Les manifestations sont des lieux qui permettent de faire circuler et rendre visibles ces actions, ces acteurs et ces villes qui sont labellisées. Elles sont un espace communicationnel qui entre en résonance avec ces pratiques. En rendant possible la simple mention du prix ou du label, elles deviennent un espace de publicité qui fait référence, qui constitue un espace de correspondance entre les diverses formes de labellisation. Les rencontres *Territoires.org* donnent la parole à plusieurs acteurs dont les réalisations ont été saluées en diverses occasions et qui le mentionnent en introduction de leur intervention et à d'autres qui effectuent un repérage de ces bonnes pratiques (Arantis, Ardesi, Médias-cité pour ne citer que ces agences) et qui s'en servent dans leur exposé. Et aussi, cette agence locale du Pays Basque soutient l'organisation d'un concours par une association locale qui attribue des prix à trois sites web lauréats (*REMICS*). Ces références en contexte impriment une voie à suivre pour les participants : elles ouvrent une route par un procédé de glorification. Les mentions relèvent en effet du genre épideictique : il s'agit à la fois de célébrer ce qui a été réalisé notamment en nommant à plusieurs reprises les villes ou les territoires et d'instruire les participants en précisant les montages financiers (ressources européennes...). Cette forme rhétorique vise donc non seulement à mettre en exergue un faire en développant les différentes facettes de la pratique louée, mais aussi à produire un objet qui soit de l'ordre de l'admirable. Le mode d'existence de ces énoncés renvoyant à la valorisation met en avant les effets de pouvoir inhérent à cette prise de position au sein du processus de développement de "la société de l'information". Les mentions ne sont pas une simple poudre aux yeux, elles s'appuient sur des éléments tangibles qui visent à démontrer la possibilité de la reconduction de la panoplie. Cette médiation est possible grâce aux conditions d'énonciabilité que permettent les manifestations : ces dernières constituent un espace institutionnel qui confère autorité aux acteurs que j'ai désignés comme étant « éclairés », les formats d'intervention privilégient une certaine efficacité démonstrative qui encourage la mise en valeur et la montée en généralité, la

nature des interactions possibles implique une médiatisation sur un mode « magique » qui sous-entend la reproductibilité des réalisations.

Les manifestations privilégient le récit d'expérience et résonnent de la distribution de prix : elles jouent sur un mode particulier d'existence de l'action politique. De cette manière, se crée un phénomène d'investissement du territoire par son exemplification et son affichage.

4.2.3.2 *Mutualiser : la conquête d'un imaginaire du partage*

Les manifestations se fondent sur la mise en présence de personnes qui habituellement ne se rencontrent pas : leurs organisateurs se réclament d'une posture de médiateurs et d'activateurs de sens. Ils mettent en place, comme je l'ai déjà souligné, des temps, des ponctuations qui favorisent le relationnel. Au Haillan, les participants sont invités à se rendre dans différents lieux au sein de la ville : de *L'entrepôt des Jalles* (Salle de spectacle) au *Forum des associations* (animations multimédia) et ensuite au *Relais d'Europe* (salle des Fêtes), c'est une promenade urbaine à laquelle sont invités les participants⁴⁰². Ces déplacements en groupe créent de la convivialité par l'entraide et la complicité qui naissent de la désorientation de certains et de l'assurance d'autres. Cela produit une forme d'organisation sociale particulière par le fait de se déplacer ensemble : lors des *REMICS*, le groupe se compare d'ailleurs à une « bande d'oiseaux migrateurs ». Ne pas se perdre, se retrouver, être au bon endroit, dans le bon atelier, se renseigner, vérifier : tout cela réclame échanges verbaux et prises de contact entre les participants. Ces mouvements et les interactions verbales qui en découlent créent du lien, donnent l'occasion de s'inscrire dans un groupe et de faire connaissance *autrement*. Les organisateurs s'appuient sur cette intensité relationnelle qui se crée hors des temps formels des plénières. Lorsqu'ils présentent l'objet des manifestations, ils jouent souvent sur les dimensions à la fois techniques et sociales du « réseau ». Le « réseau social » à créer est ainsi consolidé par les modes de circulation et d'intervention dans les manifestations.

⁴⁰² Un plan du centre ville du Haillan est d'ailleurs fourni dans la plaquette. Sur un autre mode, les rencontres *Territoires.org* se déroulent dans un lieu spacieux et réclament une écoute attentive et un bon repérage pour être dans le bon atelier. Ces deux plans jouent sur un principe sémiotique simple : les éléments colorisés renvoient, d'une part, à des points de repère traditionnels (Entrée du lieu, pour *Territoires.org*, Bureau de Tabac ou de Poste, l'Eglise, pour les *REMICS*) et, d'autre part, aux lieux de rendez-vous ou salles d'Atelier. Ils sont visibles en Annexe 19.

Ces dernières sont organisées afin de développer un cadre de réunion propice à un processus de socialisation interprofessionnelle ; cela tient même du mot d'ordre aux *REMICS* où les participants sont enjoins à sympathiser. Elles créent du réseau et s'assurent le pouvoir de le maintenir en mettant en avant la question de la mutualisation.

La mutualisation est un processus de médiation qui connaît un succès indiscutable auprès des acteurs de "la société de l'information" : cette idée s'appuie sur un principe simple dans les faits, mais complexe dans la réalisation. La face simple peut se résumer en ces termes : il s'agit par l'échange de pratiques de progresser en évitant les écueils mis en évidence par les prédécesseurs, en profitant de l'expérience des autres. La face complexe se situe dans la mise en œuvre concrète : entre l'information et la connaissance, entre l'échange et la mise en document, ces étapes nécessitent un savoir-faire documentaire souvent négligé au prime abord. Ainsi, tout serait transmissible et partageable, sur le modèle d'une base de données qui organise et gère les connaissances.

La mutualisation, c'est le « partage des savoirs ou les nouveaux habits du mythe de la société de l'information »⁴⁰³, avertissent Gérard Henneron, Rosalba Palermi et Yolla Polity. Dans leur article, les chercheurs mettent en évidence le glissement de l'expression dans des « univers discursifs » nouveaux (le « management » et « la nouvelle économie », par exemple) : "la société de l'information" y est accompagnée par une kyrielle d'expressions dont « mutualisation » fait partie. Ils postulent l'idée qu'après un essoufflement de la notion d'« information » jugée trop statique, les notions de « savoir » et de « connaissance » ont permis de réactiver un imaginaire du progrès⁴⁰⁴.

Ce même imaginaire est activé lors des manifestations : il s'agit en quelque sorte de décrocher les pratiques de leur technicité et de leur faire acquérir une épaisseur sociale et symbolique. La mise en récit contribue à produire, à partir de la pratique quotidienne d'un acteur, un événement cohérent et rationnel. S'inscrit, dans les interventions orales, une volonté de montrer l'achèvement et l'opérationnalité de l'action : l'usage du passé composé prévaut pour décrire les

⁴⁰³ Henneron, Gérard, Palermi, Rosalba, Polity, Yolla. « Le partage des savoirs ou les nouveaux habits du mythe de la société de l'information ». In METZGER, Jean-Paul. *Médiation et représentation des savoirs*. Paris : L'Harmattan, 2004. p.39-50.

⁴⁰⁴ Leur article se poursuit en s'intéressant à l'outillage documentaire du « *knowledge management* » qui devient un objet d'attention pour « formaliser » ou « modéliser » les contenus, ce qui conduit à « désincarner » sur un mode gestionnaire les connaissances.

phases de développement, tandis que le présent est usité pour désigner l'action possible sur le site.

« La ville de Villeneuve d'Ascq a monté un projet tourné vers l'emploi en association avec la mission locale de l'ANPE [...] », et un peu plus tard, « [...] Le demandeur d'emploi peut cliquer à cet endroit pour sélectionner l'offre » (Bernard BEGUIN, Ateliers E-Contenus, *Territoires.Org*)

« L'objectif de Cybercantal est de faire venir des populations : les TIC sont apparues comme un outil essentiel. Nous avons décidé d'aller au cœur du territoire [...] », et plus loin, « [...] Aujourd'hui, les usagers accèdent à un portail unique pour toutes les procédures » (Fabien Miedzianowski, Deuxième Plénière, *Territoires et services numériques*)

Tableau 9 : La mise en récit de l'action : temporalité et transmission.

La description des pratiques par les acteurs s'appuie sur trois éléments : le temps long de l'action, la propriété des bénéfices recherchés et/ou atteints, la description de l'instrument technique. Ces trois éléments reviennent dans des proportions variables, ils permettent la création d'un récit autour d'événements structurants. Bruno Ollivier met en évidence l'importance de ce type d'exercice auquel se prêtent les acteurs :

« Un des principaux moyens de rendre un contenu abstrait et complexe *transmissible* consiste ainsi à lui donner une structure narrative, à l'élaborer comme récit »⁴⁰⁵.

Les manifestations donnent l'occasion aux acteurs de pratiquer une réécriture narrative de l'action qui correspond à une valorisation de l'efficacité. Il s'agit de fournir des éléments facilement identifiables et formatés qui créent et nourrissent la culture des acteurs. Les manifestations s'appuient sur ce procédé pour acquérir la forme de lieux d'accumulation de connaissance : il s'agit de créer les conditions d'énonciation qui conduisent à participer à l'élaboration d'une réflexion sur l'action et ses conditions de possibilité. Ainsi, les interventions s'auto-désignent comme espaces de partage : « c'est un témoignage que j'apporte » (*Territoires et services numériques*) ; « c'est un partage d'expérience sans TIC », s'exclame un participant aux rencontres REMICS.

Jacques-François Marchandise conclue la table ronde « Espaces numériques en réseau » en proposant une vision rationnelle de la mutualisation. Elle répond selon lui à un besoin essentiel pour « ancrer l'action dans un maillage territorial » et se déploie en trois questionnements emboîtés : « Qu'est qui se fait à l'échelle du

⁴⁰⁵ Ollivier, Bruno. [2000]. P.142.

territoire ? Qu'est-ce qui fonctionne ? Quel type d'acteurs cela mobilise ? ». Ainsi, mutualiser s'apparente à une prise de recul sur la pratique et à une démarche qui réclame une vision de l'existant et des besoins. Loin d'une recette à appliquer, il s'agirait pour les acteurs de redéfinir leur modalité d'action en « mettant dans la boucle » l'ensemble des intervenants sur le terrain. De cette manière, la mutualisation est censée produire de la différenciation entre les actions par une approche organisée et structurée. Odile Coppey, en charge des dispositifs de mutualisation à l'ADAE (Agence pour le Développement de l'Administration Electronique), pointe cette recherche d'une double rationalité comme étant les raisons de cet engouement : « Derrière les Technologies de l'Information, il y a un fait économique : ça coûte cher. La mutualisation porte avant tout sur les investissements financiers. Se greffe sur cette idée, une pensée plus idéologique de l'ordre du "ensemble, on va faire mieux" ». Se dessine ici la construction de valeurs objectives de la mutualisation : il s'agit d'apporter des éléments qui, du point de vue de la pratique, soient concrètement opérationnels. Or, qui a-t-il de plus concret que l'argent et le résultat ?

On voit bien comment la mutualisation contient une certaine conception de la pratique et devient un élément de la panoplie de "la société de l'information". Il s'agit d'organiser la mise en circulation de récits d'action afin qu'ils servent à d'autres. Les modalités d'exploitation ne sont pas précisées : reproduction ou contre-exemple, aménagement ou invention. Cependant, cette question de la mutualisation laisse entrevoir où se situent les acteurs. L'écoute attentive des participants, l'absence de polémique et le fréquent consensus des ateliers⁴⁰⁶ laissent à penser que les manifestations s'apparentent à des lieux ouverts dans lequel l'acteur puise à loisirs modèles et contre-modèles. Les manifestations proposent de mettre en avant un savoir oral sur l'action : elles s'instituent dispositifs de médiation. Pour cela, elles s'appuient sur un système d'échange dans lequel chaque acteur joue un rôle. La mutualisation correspond à ce que Michel De Certeau appelle « l'institution du réel » :

« Hier constitué en secret, le réel aujourd'hui bavarde.
[...] La scène socioculturelle de la modernité renvoie à

⁴⁰⁶ L'un des seuls débats auxquels j'ai assisté portait sur le mode de désignation de l'administré : « usager » ou « client ». Il a eu lieu lors de la Rencontre Régionale Villes Internet à Tourcoing. Ce débat sur la conception du service public, sur son indexation sur des méthodes de gestion de la relation, n'est pas propre au sujet de "la société de l'information", mais émerge étant donné l'acuité de la question de la transformation des procédures administratives par l'introduction des médias info rmatisés.

un "mythe". [...] il articule sur ce nouveau postulat (croire que le réel est visible) la possibilité de nos savoirs, de nos observations, de nos preuves et de nos pratiques »⁴⁰⁷.

Cette critique s'attaque aux médias qui produisent un simulacre situé dans le *vu* tenant lieu de réel. Dans le cas des manifestations, la présence des participants atteste d'une vitalité de l'action et les récits convoquent un réel au travers d'un rendu visible qui identifie l'action à quelque chose en train de se faire. Les acteurs créent une épaisseur poétique de leur action en s'appuyant sur un dispositif de médiation qui leur permet de postuler l'incessante réappropriation par la pratique. Comme si, pour paraphraser Michel de Certeau, l'action ne peut avoir lieu en pratique directe, mais par le détour de ce que d'autres ont fait⁴⁰⁸.

⁴⁰⁷ Certeau, Michel (de). *L'invention du quotidien*. Paris : Gallimard, 1980 (1990). p. 272.

⁴⁰⁸ Voici la citation originale : « Comme si la croyance ne pouvait plus se dire en convictions directes, mais seulement par le détour de ce que d'autres sont censés croire. » Certeau, Michel (de). [1990]. p. 273.

L'analyse proposée dans ces pages a consisté à établir ce qui fonde ces lieux de réunion, à étudier les formes usuelles d'échange et les scénographies qui se mettent en place, à comprendre les enjeux de pouvoir qui prennent place. Ces manifestations sont des temps événementiels durant lesquels les productions de sens ne sont pas dénuées d'importance par la nature des relations sociales qui s'y jouent. Elles se caractérisent par leur positionnement : elles s'instituent médiatrices de la panoplie de "la société de l'information" auprès des acteurs publics et privés, des élus, des acteurs associatifs. Elles revendiquent la *nécessité* d'agir : elles renvoient à des agir pluriels, mais elles réclament des acteurs un positionnement face à « ce qui ne peut pas ne pas advenir ».

Les manifestations sont des espaces de communication hybrides parce qu'elles organisent en même temps qu'elles redistribuent la parole, parce que s'exerce le pouvoir de la posture d'autorité en même temps que s'ouvre la crédibilité à l'ensemble des participants. Un principe de validité se construit implicitement dans ces espaces : il se traduit par la concomitance entre promotion de quelques-uns et partage du plus grand nombre.

Surprise lors d'une récente manifestation sur l'administration électronique, une conversation entre deux chargés de mission à l'ADAE met en évidence l'éternel recommencement de l'action : « – Nombreuses sont les villes qui ont un site web, avance une personne, ~~Non~~ on en est loin ! Les villes moyennes et les grandes villes se sont appropriées le web, mais derrière, c'est le grand vide... ». Il faut donc poursuivre l'évangélisation. Les manifestations placent les participants dans une démarche utilitaire. Il apparaît important que les participants ressentent avoir acquis quelque chose, que leur présence n'était pas vaine, et dans le même temps, que leur soit signifié que le travail reste à faire. L'injonction ne cesse de se déplacer et de se réactualiser. Aussi les manifestations impriment-elles un sens vers une propagation généralisée d'un objet toujours transformé.

CHAPITRE 9 : ECRITURE DE L'URBANITE

Chapitre 3 Ecriture de l'urbanité : la ville configurée

Ce dernier chapitre propose l'analyse d'une forme d'écriture particulière de la ville, celle qui consiste à la configurer. Il s'agit de se pencher sur des productions qui donnent à voir une certaine représentation de la ville, qui façonnent ses espaces et qui transforment son paysage. Cela conduit à travailler sur cette écriture de l'urbanité qui se joue dans les inscriptions médiatiques, anodines ou spectaculaires. Les acteurs des villes et des territoires se saisissent de la communication depuis les années soixante-dix et quatre-vingt pour valoriser l'image de leur ville et asseoir leur rôle de médiateur entre l'Etat, les politiques publiques et l'application qu'ils en font sur le terrain :

« Plus la décentralisation affirme la place des collectivités territoriales dans la vie locale et dans la vie de la nation, plus celles-ci sont enclines à rendre publique l'étendue de leurs réalisations »⁴⁰⁹.

Les médias informatisés constituent une opportunité pour les responsables de la communication territoriale de s'emparer d'un nouveau dispositif de médiation et un risque face à leur complexité mal considérée. Je me suis assignée comme objectif dans ce chapitre non de démêler ce qui relève de l'opportunité ou du risque dans l'usage des "nouveaux" médias, mais de comprendre comment les opérations et les stratégies d'usage dans le cadre de la ville impliquaient un travail de la matérialité urbaine. J'entends par là que la ville en tant qu'objet sémiotique complexe, en tant que composite, possède une matérialité politique et symbolique qui prend forme à la fois dans un imaginaire individuel et collectif et dans une construction de l'espace.

Mon attention empirique m'a permis de voir surgir "la société de l'information" dans des formes et des formats médiatiques intrinsèquement liés à la représentation urbaine. Il s'agit de s'intéresser aux objets qui circulent dans la ville

⁴⁰⁹ Pailliar, Isabelle. [1993].

et la représentent : ils constituent des formulations matérielles et des modes de concrétisation de "la société de l'information". Ils appartiennent à la panoplie et en constituent la diversité et l'hétérogénéité. Je cherche ainsi à centrer mon analyse sur ce que Michel Foucault appelle « la rareté des énoncés » et qu'il décrit en ces termes :

« Cette rareté des énoncés, la forme lacunaire et déchetée du champ énonciatif, le fait que peu de choses, au total, peuvent être dites, expliquent que les énoncés ne soient pas, comme l'air qu'on respire, d'une transparence infinie ; mais des choses qui se transmettent et se conservent, qui ont une valeur et qu'on cherche à s'approprier ; qu'on répète, qu'on reproduit et qu'on transforme ; auxquelles on ménage des circuits préétablis et auxquelles on donne un statut dans l'institution ; des choses qu'on dédouble non seulement par la copie ou la traduction, mais par l'exégèse, le commentaire et la prolifération interne du sens. Parce que les énoncés sont rares, on les recueille dans les totalités qui les unifient, et on multiplie les sens qui habitent chacun d'eux »⁴¹⁰.

Cette citation de Michel Foucault se construit dans un mouvement qui, d'une part, établit la « rareté des énoncés » comme renvoyant à des figures critiques qui traversent le social, et qui, d'autre part, décrit la variété de leurs apparitions comme un élément déterminant. Ce véritable programme de recherche se traduit dans ce chapitre par l'analyse des formes d'investissement de "la société de l'information" qui sont observables au sein de la ville.

Je cherche donc à comprendre les multiples logiques communicationnelles à l'œuvre dans la diversité des formes médiatiques, traces sémiotiques et autres manifestations symboliques de cette panoplie politique. Mon ambition est d'éclairer ce que ces injonctions flagrantes ou discrètes font à la ville, comment elles l'affectent, comment elles travaillent les poétiques de représentation de l'urbain. Pour ce faire, je serai conduite à pratiquer sans cesse un va-et-vient entre ce qui appartient à la matérialité de la ville et ce qui est de l'ordre de la projection politique ou symbolique.

4.3.1 Hétérogénéité des productions médiatiques : polyphonie locale

⁴¹⁰ Foucault, Michel. [1969].

Au commencement de mon enquête, je n'ai pas cherché à comptabiliser le nombre de productions informatisées relevant de la "communication locale", j'ai choisi de me pencher sur des productions informatisées réalisées par des municipalités ou des individus (habitants, citoyens...), ou encore des sites web issus des industries de contenus. Devant le foisonnement de sites web qui se qualifient de locaux ou qui s'inscrivent localement, peut être mise en évidence une prise en charge du local par une constellation d'acteurs (institutionnels, associatifs, marchands...). Je n'ai pas cherché à identifier de façon méthodique ces acteurs : j'ai déterminé quel était leur statut dans la sphère publique, dans la mesure où cela éclairait leur positionnement. Ce qui m'intéressait d'abord, c'était de mettre en évidence la gamme de représentations que l'on peut rencontrer : la ville s'écrit, s' imagine sur les médias informatisés et se prête à de nombreuses constructions métaphoriques. En se penchant sur les images artistiques, politiques, sensibles, Dominique Pagès invite d'ailleurs à penser cette accumulation de figures de la ville :

« [les images dans leur diversité] mettent bien en évidence la dimension imaginaire et historique qui fonde la ville tout en témoignant de la difficulté à saisir la dynamique dans laquelle celle-ci est actuellement prise »⁴¹¹.

Les représentations informatisées de la ville n'échappent pas à cette analyse : leur mode de médiatisation en fait des objets techno-sémiotiques singuliers qui multiplient les références, qui bousculent les identités, qui constituent et proposent des pratiques de la ville. Les sites web des villes ne sont pas des espaces neutres, des productions homogènes, mais des objets qui relèvent de pratiques de communication particulières. J'aborde donc ces sites comme des objets poétiques – qu'ils le soient dans une visée commerciale, institutionnelle ou artistique – dans le but de ne pas négliger les enjeux de pouvoir qui sont présents. Je considère ces formes d'investissement produites sur la ville comme des objets sociaux. De fait, ces productions manifestent la polychrésie de la prise en charge du local ; elles sont le lieu de certaines médiations symboliques, qui tendent à transformer les représentations de la ville.

⁴¹¹ Pagès, Dominique. « La ville au risque de l'image : communication des villes et imaginaire urbain ». *Humanisme & Entreprise*, avril 1995, 18 p.

4.3.1.1 *La prise en charge médiatique du local par les industriels du contenu*

Je vais, dans ce premier temps, concentrer mon analyse sur les productions informatisées qui s'auto-désignent comme « portails locaux ». Je fais ce choix de séparer les productions issues des industries de contenus des autres productions pour deux raisons. La première est suggérée par l'enjeu économique sous-jacent à un positionnement local. La seconde naît d'un premier examen, qui met en évidence un régime éditorial qui réclame un décryptage techno-sémiotique spécifique. Ces deux raisons contribuent à intégrer dans l'analyse les pratiques de communication médiatisée et impliquent de qualifier ces formes sémiotiques qui réfèrent au local et de comprendre comment elles s'en saisissent.

L'observation des productions informatisées (réunies dans l'annexe 4 « Figures normatives de la ville ») qui se positionnent sur la communication locale fait donc apparaître la présence de nombreux acteurs économiques. Comme je l'ai déjà souligné, derrière l'annonce de la « fin du territoire » ou de la « déterritorialisation », les discours prophétiques ne cessent de valoriser l'ancrage local qui est considéré comme un point de convergence dans l'usage des médias informatisés. S'observe une reproduction de la dualité entre l'avènement d'un espace virtuel et la consécration de la communauté locale. La capacité de production d'informations en provenance d'un contexte local est désignée comme un enjeu économique non-négligeable et amène différents acteurs à se positionner sur ce secteur. Isabelle Pailliarat soulignait déjà cet intérêt économique du local en analysant les positions prises par les opérateurs médiatiques nationaux au début des années quatre-vingt-dix. Elle décrivait alors les implications de ces stratégies dans la construction de l'identité locale et concluait en ces termes :

« Il apparaît ainsi que le local est un nouveau marché, d'autant plus intéressant que l'évolution des médias de masse tend vers une fragmentation des publics. [...] les enjeux sont marchands avant tout, la dimension locale ne peut être qu'un habillage pour conquérir une audience, capter des ressources publicitaires, ou pour, dans une période d'individualisation des produits, se tenir au plus près de la demande et de ses évolutions. »⁴¹²

⁴¹² Pailliarat, Isabelle. [1993]. p.135.

D'une certaine manière, on peut constater que l'histoire se répète avec les nouveaux opérateurs entrant sur le marché de la communication locale informatisée. La fin des années quatre-vingt et le début du troisième millénaire voient s'opérer un positionnement sur ce marché par plusieurs types d'acteurs : des médias (presse nationale ou régionale, audiovisuels), des fournisseurs d'accès ou de services, des "nouveaux entrants"⁴¹³. S'observent deux faits intéressants. D'une part, il y a une certaine reconstitution du secteur de la communication locale par des acteurs qui se positionnent dans une logique double, à la fois ancrée localement dans la production de contenus et généralisée au niveau national ou européen par la reproduction des formats. D'autre part, on constate une certaine saturation du marché de l'information dite locale par cette constellation d'acteurs économiques, à un moment où les usages de l'internet sont encore cantonnés à un public averti. En effet, l'offre de ces sites web s'élève alors à plus d'une dizaine d'acteurs dont émergent - pour n'en citer qu'une poignée, parmi les plus actifs – Bestofcity (NRJ), Viapolis (Sud-Ouest, puis Lagardère Active), Cityvox (Bertrand Gstalder, capitalisation par Le Figaro et Libération), Webcity (Alexandre Dreyfus, capitalisation de Carrefour), Vivalaville (Le Télégramme), Maville.com (Ouest-France), e-local (La Poste). La disparité des secteurs de provenance des acteurs en présentation conduit à la transformation de l'économie médiatique locale et influe sur la nature des productions informatisées.

L'engouement que suscite la communication locale informatisée traduit un pari sur l'efficacité de ces investissements et un constat de manque de réactivité des acteurs locaux institutionnels. D'un côté, sont présumés les intérêts économiques de cette manne locale : la publicité localisée, un lectorat-cible déterminé, un contenu identifié ou identifiable. D'un autre, la surenchère met en évidence la complexité d'un positionnement sur un média encore récent et la difficulté de la création de contenus adéquats.

« Vous voulez participer à l'expansion d'internet dans votre région... et gérer une activité rentable ? **E-Local**, éditeur de portails internet de proximité récemment capitalisé par **La Poste** et **Suez**, vous en offre l'opportunité. » (Annonce de recrutement, e-local, 2001, Annexe 21)

⁴¹³ Des précisions d'ordre économique sont introduites dans l'annexe 4.

« Nous cherchons parallèlement un levier de communication puissant et une force commerciale conséquente » (Alexandre Dreyfus, Webcity, entretien au Journal du Net, janvier 2002)

« Nous proposons de véritables minisites aux commerçants locaux, que nous hébergeons, moyennant un loyer de 200 francs par mois pour un simple lien » (Bertrand Bigay, Cityvox, entretien au journal Les Enjeux, avril 2001)

Tableau 10 : Enjeux économiques autour de la création d'un marché de l'information locale

Ces acteurs se caractérisent par leur volonté commune de développer un espace marchand localisé en s'appuyant sur la création d'un genre éditorial précis. Les fournisseurs de contenus se positionnent donc à une intersection entre leur connaissance en matière de création et la nécessité de l'adapter à une autre échelle. Et si les enjeux de ces productions médiatiques sont multiples, cela souligne l'existence d'un marché nourri par l'injonction de présence de cette fameuse dimension du "local" dans le média.

Les modes de dénomination sont, à cet égard, révélateurs des pratiques que cherchent à développer ces acteurs. Les expressions "Portail local", "city guide" ou "guide de ville", "portail" ou "site de proximité" désignent un format communicationnel et présentent un cadre de communication. Elles comportent une dimension « marketing » indéniable. Elles cherchent en quelque sorte à intégrer dans un même mouvement la nature des informations proposées, le genre de relation envisagée et le statut du lecteur ciblé. Les dénominations mettent en évidence une prétention à la définition du local combinée à une posture commerciale. D'un côté, se définit un contrat de lecture ; d'un autre, se développent les conditions de vente du service proposé.

Le terme de « portail » - qui correspond, au début de l'année 2000, à une mode terminologique et qui depuis a fait florès – appartient au lexique de la description architecturale : il permet de figurer l'idée d'ouverture principale (une entrée dans) et imposante (multipliant les directions). Ce choix opère un transfert d'une forme architecturale ancienne vers une forme éditoriale nouvelle, avec la volonté de récupérer, dans un univers prétendument immatériel, quelque chose de la monumentalité de l'objet. Il définit, de cette façon, une certaine catégorie éditoriale et documentaire : cela correspond au besoin de proposer une gestion documentaire caractérisée par le regroupement d'un certain nombre de services et d'informations sur un premier écran. Sur le plan visuel et graphique, cela se traduit par la juxtaposition de cadres qui renvoient à des niveaux informationnels différents (Planche 17).

De même, le terme "guide" renvoie non seulement à un objet culturel d'usage courant, le guide de voyage, mais encore à un mode de valorisation et de promotion du « local ». Il contient l'annonce concomitante d'un fourmillement et d'une sélection d'informations. Si l'on suit Roland Barthes dans son analyse du *Guide Bleu d'Espagne* et sa critique idéologique⁴¹⁴, la nature du guide vise à rendre universels des objets et des faits qui renvoient à une histoire, à une construction symbolique. Elle recrée une norme acceptable en réduisant ce qui est décrit à des stigmates du visible, qui sont extraits soigneusement du réel. Les "guides de ville" sont, effectivement, une forme communicationnelle qui compile des informations et qui, par le geste même de la compilation, qualifie ces informations de "locales". Ces objets, en réalité très disparates, profèrent leur statut de local par la seule présence du nom de ville dans l'adresse et dans la zone de titre. Et, en effet, les adresses logicielles combinent le nom de la marque avec le nom de la ville : *vivasaintavold.fr* , *bestofrouen.fr*, etc. Le nom de la ville acquiert alors une dimension ultra-signifiante, en ce qu'il est censé se propager sur l'ensemble du texte informatisé et requalifier les informations proposées.

La visualisation successive des écrits d'écran issus de villes différentes, mais produite par un même industriel de contenus, met en évidence un mode de production global et industrialisé. En effet, il n'y a quasiment que le nom de la ville qui change, le reste du texte est soumis à une structuration éditoriale automatisée. Cela dessine de façon sous-jacente un scénario d'usage qui veut que l'internaute ne consulte que les pages de « sa » ville, et cela montre que ce scénario se plie au risque de l'écrasement de la spécificité locale revendiquée par les différents acteurs industriels observés. Cela donne aussi à comprendre la nature de la prise en charge du local par ces acteurs : d'une part, l'ancrage territorial transparaît dans un affichage de façade, d'autre part, la difficulté à éditer une information locale originale (coût et format de production) définit un mode d'édition qui fournit un contenu globalisé. Les courts textes sont juxtaposés les uns à côté des autres dans une structure d'emboîtement définie au préalable. C'est donc un certain type d'image de la ville qui prend forme dans ces objets issus de pratiques d'écriture automatisées.

« A l'inverse de la presse quotidienne régionale (PQR), on évite le discours institutionnel « plan-plan », on fait de l'ultra-pratique – écriture courte et ton direct sur des sujets de la vie quotidienne »

⁴¹⁴ Barthes, Roland. *Mythologies*. Paris : Seuil, 1970 [1957].

(Cédric Débonnet, Vivalaville, entretien au journal *Les Enjeux*, avril 2001)

« Aujourd'hui effectivement, nous avons plus de 60000 bonnes adresses qualifiées par nos soins »
(Philippe Gugen, entretien au journal *Newsmachine*, 15 septembre 2001)

« Historiquement, il est évident et reconnu que Webcity est le premier site à avoir initié sous forme d'un réseau de l'info et des services locaux. Cependant, nous ne souhaitons pas être un cityguide mais un portail de proximité, agrégant de l'info et des services. » (Alexandre Dreyfus, entretien au journal *Newsmachine*, 23 octobre 2001)

Tableau 11 : Positionnements éditoriaux des acteurs de la communication locale informatisée

Ainsi, le mode d'énonciation de la ville se structure autour d'un modèle d'écriture du « multimédia » qui organise les objets textuels autour d'une structure fixe, appelée, par extension des techniques d'identité visuelle des marques, « charte graphique » : une structure qui assigne à chaque objet une place et une fonction. Ces sites web posent donc la question de la génération automatique des textes à l'écran, en fonction d'une attribution préalable d'un statut. Cette organisation éditoriale est gérée par des balises attribuées à chaque texte, qui définissent et imposent l'emplacement dans la page, ce qu'Alexandre Dreyfus appelle « l'agrégation » de contenus et qui, dans le langage informatique, consiste à réunir des informations aux origines variables dans un même texte, après avoir effectué un traitement, éditorial ou non : c'est donc une opération formelle. Est configurée une certaine ville qui possède quelques coordonnées spatiotemporelles (dont la météo, information locale, s'il en est) et qui s'insère dans une économie éditoriale globalisée.

La nature des textes-images transforme le rapport à la spécificité de la ville en introduisant une information interchangeable, reproductible et polyvalente. L'information locale est réduite à une « politique du cadre »⁴¹⁵ que fait ou défait la force éditoriale de production à disposition, selon les procédures liées à la modularité des cadres. C'est un phénomène de « désécriture » d'un autre genre que celui observé sur l'étude de la rédaction d'un « powerpoint » par des groupes de consultants⁴¹⁶. A partir d'un nombre de cadres définis, la première « page » d'une ville est composée sur la base d'éléments éditoriaux disponibles et exploitables. Leur articulation visuelle au sein de l'écran est alors le fruit d'une hiérarchisation qualifiée par le producteur de contenus. La mise en ligne d'un site de ville s'établit alors sur la base d'une forme graphique préexistante, dans laquelle sont projetés des textes ou des fragments issus de bases de données différentes. On pourrait rapprocher ces analyses de celles proposées par Etienne Candel sur la production de contenu par « collage de fragments » :

« Leur résultat est de provoquer une perte du sens des textes qu'elles manipulent, d'abord en provoquant une lecture littérale du texte »⁴¹⁷.

Il est en effet assez complexe de comprendre le sens des pages de *Webcity* : on est confronté à des micro-textes dont l'addition ne crée pas un sens maîtrisable, mais une pragmatique marchande (qui suggère l'achat et la consommation).

Les formats standardisés de ces sites web et leurs productions figées constituent un exemple décomplexé et atterrant de la rationalisation à outrance d'une information décontextualisée et de sa marchandisation éditoriale.

Comme l'analyse conduit à le constater, les sites web de communication (dite) locale informatisée mettent en scène une production normative de la ville. Cette analyse techno-sémiotique de ce corpus montre comment se concrétise sur le plan des médiations scripturales une gestion documentaire automatisée de contenus suffisamment généraux pour être requalifiés localement. L'usage d'une ingénierie synthétique vise à produire l'image d'une ville saisissable, sur laquelle chacun peut avoir prise par un usage uniquement marchand. Car, comme le souligne Annette Béguin, il ne faut pas oublier que :

⁴¹⁵ Béguin, Annette. *La Discipline du lisible : rôle des dispositifs spatiaux dans l'acte de lecture*. HDR, Université de Lille 3, 2002.

⁴¹⁶ Tardy, Cécile, Jeanneret, Yves (dir.). [2007].

⁴¹⁷ Candel, Etienne. « Miracles et mirages de l'autoédition. La défiguration comme critique formelle et comme détournement. Le cas de *Dreamlogs* de Christophe Bruno ». *Réseaux : Autopublications*, Vol. 24 - n° 137/2006, p. 69-95.

« la position des cadres les uns par rapport aux autres ou leurs proportions respectives [engage] le lecteur à inférer des relations logiques de hiérarchie ou d'appartenance. L'utilisation de ces propriétés spatiales contribue à donner aux textes convoqués une importance relative et, au-delà des relations d'inclusion ou de subordination, engage leur statut dans l'univers des discours. »⁴¹⁸

L'énonciation de la ville et du local par ces sites web marque et illustre un mode de production éditoriale soumis à la rationalisation marchande, qui crée un espace privé d'enjeux locaux, véritablement envahi par la logique commerciale.

4.3.1.2 *Expression plurielle : écritures de figures de la ville*

Ce second temps de réflexion est consacré à d'autres formes d'écriture de la ville et à d'autres acteurs. Je vais me concentrer sur des productions d'habitants et quelques-unes issues des mairies ; je laisse donc de côté les productions artistiques ou ludiques telles que « Paris : Ville invisible », projet artistico-scientifique de Bruno Latour, Emilie Hermant & Patricia Reed (<http://www.bruno-latour.fr/virtual/index.html>). Les représentations informatisées de la ville auxquelles je m'intéresse ici sont des objets anodins et/ou institutionnels : ils répondent à d'autres normes. Les acteurs locaux se réapproprient en effet les différentes prescriptions politiques et scripturales et mettent en œuvre à leur manière la transformation annoncée de la ville.

J'ai choisi de me pencher sur quelques productions médiatiques effectuées par différents acteurs locaux, municipalités ou citoyens. Elles offrent en effet un éclairage substantiel sur les différents modes d'énonciation de la ville. Ces productions informatisées sur la ville circulent, présentent une certaine image, énoncent des figures médiatiques discrètes ou revendicatives, donnent à voir des représentations autorisées ou détournées. Leur quantité met en évidence une démultiplication imagière de la ville sur ce média, un mode d'appropriation de la ville par sa réécriture médiatique et des valeurs d'usage extrêmement hétérogènes. Alors, le site web apparaît comme construction métaphorique, parfois projection symbolique, parfois prolongement imaginaire dans le média. Ces représentations alternent les références, se font déférentes ou défiantes, elles

⁴¹⁸ Béguin, annette. [2002].

jouent sur la liberté d'expression et s'apparentent à des objets matériels d'appropriation de la ville.

Tout d'abord, la création d'une image médiatisée de la ville sur internet est signifiante en ce qu'elle propose de rendre visible la ville au sein d'un média. Elle constitue une approche de la ville par la construction d'une image : elle renvoie à des éléments symboliques, à une conception idéale ou idéelle et à la célébration d'une ville, qui se nourrit d'histoire ou qui se renouvelle. Le site web d'une ville est en prise directe avec la communication territoriale, elle en est une forme visible qui énonce quelque chose sur un usage possible de la ville.

Certaines villes touristiques jouent ainsi sur l'évocation de leurs atouts : mer, soleil, patrimoine architectural ou pictural sont des images qui se bousculent sur les écrans d'accueil des sites web municipaux. Ces clichés touristiques sont affichés, mimant la carte postale. Sur les sites web de Plougasnou, de Montmorillon et de Pons (Annexe 1), est exposé le capital touristique des villes. Ses figures de capitales du tourisme s'affichent : l'histoire et la géographie deviennent des ancrages métaphoriques, qui sont appelés à signifier la ville. Il s'agit de déployer une représentation élémentaire, qui provoquera une évocation simple et qui est instituée première par rapport au réel urbain. En effet, cette image s'impose souvent comme étant non seulement la première, mais surtout la seule. Loin de déplier les images possibles, les sites web postulent une dimension fondatrice et la prolongent à l'envi.

D'autres mêlent les références et jouent sur la connaissance par les habitants de leur ville. Ainsi, l'écran d'accueil du site web de la ville de Rouen (Annexe 3) présente le Gros Horloge, symbole monumental de la ville historique. Cet attribut a le double avantage d'être un élément du patrimoine local et de se situer au cœur de la ville commerçante, de ses rues marchandes piétonnes. Est définie, de façon discrète, une relation à la fois touristique et quotidienne, patrimoniale et commerciale.

D'autres encore, cumulent de façon affichée les ambitions de s'adresser à l'habitant et au touriste. Alors, co-existent dans l'écran d'accueil la ville habitée et la ville de passage. C'est ce qui s'observe pour le site web de Lille qui possèdent deux déclinaisons : « Lille Pratique » et « Lille touristique » (Annexe 1) tout comme le site web de Val-de-Reuil, avec « Découvrir Val-de-Reuil » et « Vivre à Val-de-Reuil » (Annexe 1). Le nom de la ville est répété, comme pour signifier que deux prétentions et deux visages constituent une nouvelle figure de la ville : une figure emboîtée. Les municipalités mettent en avant la pluralité de leurs fonctions.

Accueil temporaire ou permanent : on habite une ville ou on la visite. Une telle image rationalise l'usage que l'on peut faire du déplacement dans la ville, pour gérer le flux du trafic dans le site web en en organisant la lecture selon des critères préétablis. C'est à l'internaute de définir son projet de lecture avant de pénétrer plus avant dans le site. Qui est-il ? Un touriste qui veut préparer son séjour ? Qu'il active alors le signe-passeur « Lille touristique ». Un habitant qui souhaite obtenir un document administratif ? Qu'il active le signe-passeur « Lille pratique ». Cette dichotomie conduit à se demander si un habitant peut encore être promeneur dans sa ville. Car, si la ville a plusieurs visages et plusieurs usages, il s'agit pour le concepteur de site web de prévoir des « scénarii » possibles : cela le conduit à distinguer différents contrats de lecture réalisables et à les cloisonner les uns par rapport aux autres. D'ailleurs, chaque écrit d'écran de « Lille touristique » et de « Lille pratique » se présente selon le modèle d'écriture d'un écran d'accueil, comme si le lecteur débutait un nouveau contrat de lecture.

Avec le premier écran d'accueil du site internet de la ville de Brest (Annexe 1), c'est l'action symbolique qui transparait immédiatement : le bleu de la mer, les mouettes qui accompagnent le pointeur de la souris, la photographie faisant place à l'espace maritime, c'est un ensemble qui constitue une métonymie visuelle assez classique de la ville portuaire. A cette construction métaphorique s'ajoute le raccourci énonciatif du « Bienvenue à Brest » qui tend à proposer une assimilation entre la ville et sa représentation médiatique. De la même manière, le site web du Havre (Annexe 1) décline au fil du temps cette imagerie portuaire : se situant d'abord aux confins de l'Europe comme « Porte Océane » grâce à une carte dont le bleu suggère la vocation maritime et dont la découpe souligne son positionnement extrême, cette imagerie mise ensuite sur les galets de ses plages, qui deviennent des icônes sur lesquels on doit cliquer pour lire.

Si la première conséquence de la création d'un site internet municipal est de rendre visible la ville sur un nouveau média, la seconde est de proposer une vision institutionnelle de la ville.

Mais l'écriture informatisée de la ville n'est pas seulement le fruit de la communication publique des municipalités. Les sites web réalisés par des citoyens et des habitants sont autant d'écritures "parallèles". De cette manière, quand un site web municipal tend à proposer une vision autorisée de la ville, il arrive que d'autres soient créés comme en réponse. Je prends ici l'exemple de la ville de Grand Quevilly en Normandie qui est très éloquent⁴¹⁹. C'est une ville de la

⁴¹⁹ Le Grand Quevilly est connu par l'entremise de Laurent Fabius, premier-adjoint au maire.

banlieue rouennaise en Seine-Maritime, constituée à l'occasion de la Révolution Française. Elle a subi d'importants dommages architecturaux lors des deux guerres mondiales, ce qui explique qu'elle ressemble par certains aspects aux villes nouvelles, avec de nombreux grands ensembles et des cités pavillonnaires. D'autre part, de nombreuses industries polluantes se sont installées à ses abords (dont une usine AZF).

Sur l'annuaire de recherche Nomade, à la requête "grand quevilly », deux sites web semblent se positionner l'un par rapport à l'autre. Le premier se présente comme « site officiel de la ville de Grand Quevilly », le second comme une « présentation humoristique » (Annexe 3). Le premier évacue complètement cette image industrielle en mettant l'accent sur la culture (photo du théâtre, de la bibliothèque...), l'aménagement des espaces verts qui est mis en scène dans le graphisme du site web : fond d'écran vert et couleurs tendres (Annexe 3). S'effectue une démonstration par la production photographique, qui épuise la dimension industrielle de la ville pour la transformer en parc. Un jeu de perspectives s'institue dans la page intitulée « Ville verte : Les parcs et jardins » (Annexe 3) : la longue allée de forêt semble interminable ; la profondeur de champ des deux autres vues évacue le paysage industriel. L'urbain et l'outil de travail sont effacés pour produire une image d'une campagne normande, par l'affichage d'une composition de verdure. L'ensemble fournit une figure homogène d'une ville tranquille de banlieue.

Sur le site web parallèle (Annexe 3), c'est une représentation antithétique qui est proposée sur un ton satirique. Son auto-désignation en « site non officiel » le place, en même temps, dans la sphère du site web autorisé et en controverse. C'est en quelque sorte la représentation du versant sombre de la ville : le choix d'une photographie nocturne contribue à noircir le portrait de cette ville et met en valeur les fumées se dégageant des cheminées d'usines. La photographie du site de Tchernobyl et la mention « ville jumelée » instituent un lien pseudo-institutionnel entre les deux lieux et ne suggère pas seulement une comparaison, mais bien une assimilation entre les deux. Ce face à face entre ces deux images médiatiques de la même ville permet de souligner la co-présence de figures possibles de la ville et l'alternative d'une réécriture médiatique singulière.

D'autres sites web définissent une représentation de la ville par rapport à l'usage qu'ils font d'autres sites web qui ont trait de près ou de loin à la ville. Ils se posent en sites médiateurs, c'est-à-dire qu'ils présentent une collection de renvois vers d'autres sites web et qu'ils définissent une sorte de contrat de lecture par rapport à

un site web de communication publique. Par exemple, le site de « berck.com » (Annexe 3) s'adresse à « ceux qui aiment Berck » et définit un mode d'accès par liste à d'autres sites. Cette représentation de la ville sous forme de liste présente, d'une part, un certain imaginaire de l'écriture sur le web, et d'autre part, un certain imaginaire de la ville. Le concepteur amateur crée des listes, effectue des copier-coller, ajoute une « image » : tout cela montre une saisie des pratiques éditoriales possibles par la manipulation de micro-textes et leur insertion dans un contexte nouveau. La ville devient alors une collection de traces d'usage. Dans le site « Rouen Off » (Annexe 3) ou dans celui du « Havre.com » (Annexe 3), les possibilités techniques de transport et de transformation d'objets qui sont autant de références à des valeurs culturelles offrent l'occasion de créer une représentation quasi-originale. Ces sites web montrent une écriture de la ville par la trace. Cette forme de médiation recompose un cheminement par d'autres sites de la ville. Cette écriture par recomposition et compilation crée une nouvelle valeur d'usage de la ville. Elle est aussi le signe d'une contre-revendication d'un pouvoir d'énonciation distribué sur la ville. Entre la version « officielle » et le « off » – dont la dénomination est empruntée à la mythologie des festivals – s'entame un dialogue sur ce qui est écrit sur la ville et sur la façon dont cela peut être écrit dans un média comme le web.

Ce parcours un peu rapide montre que se dessine une certaine poétique des formes dans la création et la production de sites web autour de la ville et qu'elle est l'œuvre d'un engagement autour de figures plurielles de la ville.

4.3.2 Action et médiation promotionnelles : l'acteur aux prises avec la normativité de la panoplie

Plusieurs acteurs de la vie locale sont à l'initiative d'une dynamique communicationnelle axée sur les médias informatisés : qu'ils soient élus, fonctionnaires territoriaux ou chargés de mission, ils impriment à la ville une démarche spécifique, développent un projet de petite ou grande envergure ou revendiquent l'originalité et la pertinence de l'action menée. Certaines villes et certains acteurs ont choisi dès le départ de mettre en publicité leur action en faveur de "la société de l'information" : Parthenay, Castres-Mazamet et Issy-les-Moulineaux en sont les archétypes. Cependant, d'autres communes se mobilisent, créent des dispositifs en les inscrivant dans une politique de la ville plus globale. Il en est ainsi de Lille qui mène une politique d'ouverture à l'international depuis

1993 et qui développe un site web qui se veut être celui d'une capitale européenne en 1998 (Annexe 1). Les symboles d'une ville active (les gens en mouvement) et en mutation (l'architecture moderne d'Euralille), qui gère son histoire (le Beffroi, la place de la République) et qui se place au carrefour de la mobilité (la gare TGV), tous ces symboles sont cumulés et compilés en une image unique censée tout dire, tout énoncer de la ville contemporaine.

À côté de ces cas qui se veulent à quelque titre emblématiques, il existe des communes engagées dans un processus singulier et dont les acteurs sont loin des stratégies déployées ici et là. Ils pratiquent, non pour répéter quelque chose qui les dépasse, mais pour produire à leur tour ; non pour s'intégrer à un ensemble rationnel plus vaste, mais pour créer, au sein de leur institution symbolique, une activité en rapport avec "la société de l'information". C'est ce type de pratiques que j'ai voulu observer, avec le risque que cela comportait de chercher à les situer par rapport à un grand ensemble et donc de voir du même ou du différent, en tout cas de réorganiser les actes rendus visibles par l'observation en fonction d'un savoir le précédent. Il s'agit de voir ce qui se joue dans des lieux où la norme est certainement connue, mais où elle est le fait d'une interprétation « personnelle ». L'ambition affichée ici est celle d'aller à la rencontre de pratiques locales, et de discerner comment elles constituent des *tactiques*, au sens de Michel de Certeau, ou comment elles sont saisies à l'intérieur de la panoplie.

4.3.2.1 *A la rencontre des écarts : Saint-Pierre-lès-Elbeuf, une action localisée, un exemple pseudo-marginal*

Il s'agit de mener une réflexion sur le cadre social et politique dans lequel se déploie une action : cela se traduit par une enquête dans un lieu précis, une ville de banlieue normande, et auprès des différents acteurs qui s'investissent dans cette action. J'ai choisi la ville de Saint-Pierre suite à un sentiment ambigu : j'avais l'impression d'avoir affaire à une démarche iconoclaste du fait, notamment, d'un site web graphiquement détonnant, de l'absence de référencement national. Il s'agissait d'aller voir sur place ce qu'il en était réellement de cette apparente marginalité. C'est après y avoir effectué un stage d'une durée de six mois⁴²⁰, à

⁴²⁰ Je présente dans l'annexe 23 l'ensemble des matériaux empiriques recueillis tout au long de ce stage. J'ai en particulier procédé à l'observation de divers services municipaux et de la salle multimédia municipale. J'ai aussi mené de nombreux entretiens avec une grande partie du personnel, avec quelques conseillers municipaux ainsi qu'avec quelques membres d'une

raison d'une présence d'une ou deux journées par semaine⁴²¹ et après une période de clarification, que j'ai décidé de regarder cette expérience d'observation comme l'espace de visibilité des marges de manœuvre d'un acteur par rapport à un dispositif structurant tel que "la société de l'information".

A Saint-Pierre, Patrick Dumarché, Secrétaire Général de la mairie, est le porteur du projet (Annexe 22⁴²²) : il se désigne comme tel et est désigné de cette manière par l'ensemble du personnel de la mairie. J'étais d'ailleurs fortement associée à lui par le personnel de la mairie durant les différentes phases d'observation, quand bien même je me présentais comme « chercheuse en communication travaillant sur l'image de la ville dans les technologies de l'information ». Ce projet se caractérise par la conviction de Patrick Dumarché que la société tend vers son informatisation et qu'il faut inscrire la ville de Saint-Pierre-Lès-Elbeuf dans ce mouvement. Il s'agit de « préparer la possibilité technologique » à Saint-Pierre. Toute son action est tendue vers la création de dispositifs qui inscrivent Saint-Pierre dans un mouvement général qu'il dit avoir identifié. Les différentes opérations du projet ont été menées sous son autorité et en étroite collaboration avec le service informatique, dont il a recruté personnellement les membres. Il décrit le projet en deux pans intrinsèquement liés, mais distincts : l'informatisation de la mairie, le développement d'un site web municipal.

La première étape concerne donc le personnel et intervient entre 1993 et 1995. Patrick Dumarché reprend, ce que Pascal Robert nomme « le méta-message gestionnaire »⁴²³ : l'informatique est l'occasion de faire circuler l'information, de la rendre mobile et de la rendre accessible à tous. Ainsi, le double visage de

association multimédia qui fréquentent régulièrement la salle multimédia. Au fil de ces entretiens individuels, nous convenions ensemble de consulter le site web municipal afin que chacun puisse s'exprimer sur le projet éditorial et le contenu du site.

⁴²¹ Il est important de souligner que mon statut a toujours été celui d'une chercheuse en sciences de l'information. Aucune mission n'a été définie au préalable par Patrick Dumarché, et je ne devais produire aucun rendu officiel. J'ai cherché à observer dans un cadre particulier le positionnement d'un acteur municipal par rapport à "la société de l'information" que je considérais à ce moment-là comme étant « générateur d'un domaine d'objets » (Borel, Marie-jeanne. « Objet de discours et représentations ». *Langages : Sens et réalité*, septembre 1991, n°103, p. 37-50.), c'est-à-dire un objet particulier et premier qui confère et distribue à divers autres objets un ensemble de qualités qui lui sont indissociablement liées.

⁴²² J'ai choisi de donner à voir cet entretien car Patrick Dumarché a souhaité m'y communiquer les ferments stratégiques et conceptuels du projet saint-pierrais.

⁴²³ Robert, Pascal. « La logique politique des technologies de l'information et de la communication ». Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2005. ([L@byrithes](#)). P.107.

l'informatique est présent de façon incorporée dans le projet de Patrick Dumarché : il s'agit, en premier lieu, « d'autonomiser les services dans leur prise de décision », cependant, l'intranet vise à mettre en place un système de contrôle des flux généralisé. L'intranet est décrit comme un immense support d'enregistrement depuis lequel l'information et les dossiers sont maniables et disponibles, mais il donne en même temps la possibilité de situer l'état du travail, de le distribuer et de le requalifier par la coproduction. L'action menée par Patrick Dumarché est constamment sous-tendue par une logique de déploiement de l'outil informatique : il s'agit de mettre en place un management gestionnaire. L'informatique est définie doublement : d'une part, sur le plan de l'organisation des services comme une occasion de rationaliser les coûts et de restructurer le travail des équipes, et d'autre part, sur le plan de l'appropriation comme un objet dont chacun doit se saisir. C'est pourquoi la mise en place du parc informatique se fera progressivement entre 1995 et 1998 et ne sera accompagnée d'aucun plan de formation (c'est la « confrontation avec la machine » qui permet l'usage).

Pour Patrick Dumarché, son rôle à Saint-Pierre consiste à confronter le personnel de la mairie à l'outil informatique, afin de concevoir de nouveaux modes d'échange et de travail. Il définit et dispose un nouveau cadre, qu'il justifie comme relevant d'une « philosophie profonde » qu'il s'agit de s'approprier pour pouvoir comprendre. Cette « philosophie » se situe entre l'attribution d'un pouvoir de gestion et de transparence aux technologies de l'information et la volonté de transformation des pratiques de travail. On voit combien, secrètement, cette démarche est en cohérence avec l'ambiguïté constitutive du rapport entre information et informatique, que nous avons rencontrée plus haut à propos de la thématique de « l'informatisation de la société ». Dans le « Schéma informatique de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf » distribué à l'ensemble du personnel de la mairie (Annexe 25), sont conjugués un vocabulaire technique insaisissable (« serveurs à octoprosesseurs Pentium 200 »), une logistique rationnelle de la gestion informationnelle (« le travail des élus, c'est de prendre les bonnes décisions ») et une injonction permanente d'usage (« la simplicité d'utilisation »). Se dessine ici la nécessité du *faire* que Patrick Dumarché a complètement intégré dans sa démarche. Il s'est investi d'un rôle politique qui consiste à agir et à faire exister "la société de l'information".

« Le but de l'informatisation progressive de la mairie était d'ailleurs de préparer la possibilité technologique, de créer l'atmosphère qui permette ensuite d'avoir une politique de plus grande

envergure. » (Patrick Dumarché, Secrétaire général, entretien du 8 janvier 2001, Annexe 22)

« L'idée était de faire, de mettre en place l'informatisation au service de l'organisation. Personne ne voulait imposer quoi que ce soit, mais aider à faciliter le travail de chacun. » (Jean-Pierre Bossé, Responsable du Service Informatique, observation du service, le 22 janvier 2001)

« Cela a permis une cohésion entre les différents services, ça a été un élément fédérateur » (Annick Heullant, Responsable du Service scolaire, entretien du 22 janvier 2001)

Tableau 12 : La logique rationnelle du déploiement informatique à Saint-Pierre

Jean-Pierre Bossé, responsable du Service Informatique, est ingénieur de formation. Il est celui qui concentre l'imaginaire de la machine neutre et objective. Lorsqu'il parle de l'informatisation de la mairie, il décrit principalement la composition du parc informatique et propose une vision de cette installation selon un schéma avec trois pôles : le « hard », le « soft », l'utilisateur. Son discours se structure autour de deux paramètres qui ont pour lui la valeur de l'objectivité : la donnée chiffrée et la technicité des informations. Sa description donne à voir un certain mode de représentation des relations homme/machine, qui est redéfini par la mise en place d'un dispositif informatique performant pour remplir le contrat du projet d'informatisation. Le « hard » constitue l'infrastructure invisible à l'utilisateur, mais néanmoins indispensable ; c'est le niveau qui ne peut être atteint que par le technicien informatique spécialisé. Le « soft » désigne l'environnement logiciel qui permet à l'utilisateur de se servir de sa machine. L'utilisateur est donc constitué des membres du personnel de la mairie à qui le « hard et soft » sont censés simplifier le travail. Pour Jean-Pierre Bossé, le dispositif informatique ne fait que relier chacune des trois entités de cette chaîne logistique. L'ordre informatique, tel qu'il est décrit, reporte sur la structure technique le poids de l'organisation des dossiers et des informations. Cet ingénieur ne sait expliquer le dispositif d'action que sur un mode schématique et fonctionnel. La logique informaticienne qui préside à ses descriptions et au fonctionnement du service informatique met de côté la dimension sociale du travail et la culture documentaire nécessaire à la gestion de l'information.

Apparaît ici la puissance de la panoplie dans la façon dont Patrick Dumarché parvient à impliquer *tacitement* le personnel de la mairie dans la réalisation des dispositifs. Il convoque à son tour le personnel de la mairie pour participer à l'actualisation de "la société de l'information" dans l'espace social.

L'enjeu du dispositif d'informatisation de la mairie pour Patrick Dumarché correspond aussi à une vision de l'administration publique. Le système informatique permet d'acquérir une certaine prise sur la production administrative.

Passant d'une vision gestionnaire de l'informatique, le Secrétaire Général propose alors une vision politique de ces ressources : la transparence de la mairie et la qualité du service public. C'est ce qui lui permet de faire le lien dans la conduite de son projet entre les deux phases successives de son action. Le site internet de la ville s'inscrit donc dans le prolongement du premier dispositif : Patrick Dumarché s'appuie sur la gestion informatisée des dossiers par les services pour nourrir ce dispositif communicationnel.

Aussi la question de la source documentaire est-elle éludée au profit d'une mise à disposition sans concertation. Plusieurs membres du personnel se sont en effet aperçus que certains de leurs dossiers étaient accessibles sur le site web municipal lors de sa consultation en ma compagnie. Cette question touche à différents aspects de la mise à disposition d'information publique :

- en premier lieu, l'absence de culture documentaire implique un manque de qualification des objets (des précisions sur leur datation et leur statut) ;
- en second lieu, la relation de confiance entre celui qui crée le document et celui qui en dispose apparaît tronquée par une insuffisance de communication entre l'équipe informatique et les responsables de service (la charge de l'implicite dans le mode de recueil d'information) ;
- en dernier lieu, la logique de transparence informationnelle du dispositif nourrit le projet et il en découle des situations fâcheuses, mais prévisibles.

« Je ne m'y suis pas vraiment plongée... Je sais que l'on peut le consulter à partir de l'intranet... Ils nous l'ont présenté, lors de son inauguration.... Je crois que c'est le service communication qui s'occupe de ça. J'ai un truc qui me dit quelque chose... je l'ai déjà vu, mais le connaître...*(elle lance l'application à partir du logiciel Notes, c'est le site en local qui s'affiche)*. Il me semble que c'est assez complet en ce qui concerne tous les services de la mairie. *(elle fouille la page du regard ; elle active le signe-passeur « services municipaux », et parcourt le texte rapidement en faisant défiler le texte ; elle utilise un signe-passeur à droite, s'affiche un texte sur le « projet de service »)*. J'avais même lu ça oui, oui... Enfin, il faut s'accrocher quand même pour arriver à lire tout ça. Je me souviens que je n'avais pas réussi à retrouver mon service. Ah...*(elle pointe avec le curseur le mot « organigramme » et l'active)* Donc, voilà, ... l'organigramme, il n'est même pas à jour... *(elle passe le curseur sur plusieurs zones)* Y'a pas de main, donc je ne peux pas... Ils attendent peut-être qu'on le remplisse, qu'on le complète. On ne sait pas... » (Nicole Hernandez, Responsable du Service Jeunesse, entretien du 22 janvier 2001 – partie qui comprenait l'observation du site web saint-pierrais)

« No comment sur le titre *(elle lit la page budget :)* « une gestion dynamique et équilibrée » *(elle fait la moue, cela reprend les termes du slogan de la campagne municipale du maire : « dynamisme et équilibre »)*, non, on va pas...

SL : Le titre, vous le trouvez un peu politique ?

CP : Oui, complètement...et puis, cela montre bien que la page n'a pas été créée par un gestionnaire...

SL : A quoi vous voyez ça ?

CP : parce qu'un gestionnaire, il ne le présenterait pas comme ça. Ouais, c'est très politique. C'est très prétentieux !

SL : Vous voulez dire qu'on essaye de dire qu'il n'y a pas de problème, que tout est lisse...

CP : Ouais, ouais...Non, il faut pas...*(Elle hésite, puis se lance)* Les gens, ils en ont marre d'avoir des discours comme ça, les gens, ils préféreraient qu'on leur disent « le budget de la ville, c'est ça en dépenses, c'est ça en recettes, les recettes viennent de là, les dépenses c'est ça, ça, ça... ». Et voilà... Enfin, je parle du quidam, du Saint-Pierrais...Il a pas besoin... « appel systématique à la concurrence » *(elle lit cette phrase à l'écran et à un regard mi-amusé, mi-désabusé)*, de toutes manières, c'est obligatoire ! *(elle continue de lire à voix haute)* « innovation dans les méthodes et les solutions », j'en parle même pas ! « La démarche de projet... »,... « Modération de la pression fiscale », il y a encore ça qui peut les intéresser... C'est beaucoup trop général, il faudrait que les gens aient accès au programme annuel de travaux...d'animations ou autre, dans tous les domaines, non ? Un outil comme ça, il faut qu'il soit le plus précis et le plus...succinct possible, que les gens comprennent tout de suite en un seul regard quel est le budget de leur ville, ce qui va se passer dans leur quartier ou dans leur ville, et à quel moment... C'est ça... C'est pas des aspects comme ça, trop...trop vagues, trop généraux qui vont les intéresser les gens... » (Catherine Poulain, Responsable du Service Technique, entretien du 31 janvier 2001 – partie qui comprenait l'observation du site web saint-pierrais)

« CD : C'est exactement mes textes... !

SL : Tu ne savais pas qu'ils étaient mis en ligne ?

CD : Non, pas du tout ... En plus c'est un de mes premiers dossiers, ce n'est même pas le dernier ! Ce dossier-là est complètement obsolète !

SL : Ça te dérange de trouver ton dossier comme ça ?

CD : Le problème, c'est surtout que ce serait plus intéressant que ce soit le dernier qui soit mis en ligne...Mais, ça rejoint aussi ce que je disais tout à l'heure, là c'est un texte professionnel qui ne s'adresse pas vraiment à la population..., je sais pas si ça peut intéresser quelqu'un. » (Candice Deruelle, Services Association, entretien du 4 mai 2001 – partie qui comprenait l'observation du site web saint-pierrais)

Tableau 13 : Natures de l'information administrative publique

Cette situation reflète le cadre d'un enjeu communicationnel supérieur, qui est fréquent lors de projet lié à des dispositifs communicationnels, comme le souligne Isabelle Pailliar :

« La mise en œuvre d'actions de communication va à l'encontre d'une tradition du secret des pratiques, de l'anonymat des décisions et du cloisonnement des services, caractéristiques d'une certaine culture de service public »⁴²⁴.

D'une certaine manière, la culture institutionnelle en place veut que ce qui est produit par la mairie « n'intéresse pas ». S'affrontent alors discrètement deux modalités politiques de la relation entre la municipalité et ses administrés : le souhait de pouvoir contribuer utilement à la mise en ligne d'informations fiables et ciblées, la volonté de rendre visible la production dans tous ses états, et de laisser aux citoyens la liberté d'en disposer. C'est le fantasme d'une ville dont le fonctionnement serait transparent à ses administrés ; ce fantasme acquiert ici une dimension critique dans un usage non-consenti du travail d'autrui.

Cette tension vers un usage politique du dispositif communicationnel s'est traduite par des choix initiaux qui anticipaient sur des usages citoyens. Dès la mise en service du site web municipal, les comptes rendus du Conseil Municipal sont progressivement mis à disposition des lecteurs dans une rubrique spécifique. Cette prise en charge se décline dans le refus de faire du site web municipal une « simple vitrine », et s'appuie sur volonté de créer un dispositif original. Ce sont les conditions d'une poétique sociale de l'action que cherche à dessiner Patrick Dumarché à Saint-Pierre. Cette poétique comporte une série de choix politiques qui concernent autant l'injonction d'usage des dispositifs dans l'organisation administrative que des inscriptions de l'action dans une visée de développement de services à destination de la population.

Le projet développé par Patrick Dumarché à Saint-Pierre comporte a priori une cohérence globale, tant dans sa mise en œuvre que dans son principe. Les deux phases sont ancrées dans une logique de la gestion managériale et de la transparence administrative. Convaincu de sa propre conscience d'un enjeu de société, il place l'ensemble des élus et du personnel de mairie dans une injonction à disposer de machines, sans penser les transformations que cela implique, tant dans les mentalités que dans les identités professionnelles.

⁴²⁴ Pailliar, Isabelle. [1993]. p.152.

L'ensemble de sa posture le place en stratège : dans un même mouvement, il prend connaissance de « ce qui se fait ailleurs » par la lecture et le déplacement (à l'étranger comme en France) et il prend en compte la culture politique des édiles qui tiennent autant à la discrétion des réalisations et à une orientation vers la jeunesse (les moins de 20 ans constituent près d'un tiers de la population saint-pierraise) qu'à une tenue draconienne des finances locales. Cela le conduit à désigner l'artificialité des autres réalisations pour convaincre de la potentialité d'une réalisation locale selon la ligne qu'il a tracée.

Lorsqu'il compose un dossier d'information réunissant des extraits de rapports publics nationaux (annexe 24), le Secrétaire Général met en place un appât politique, qui place l'informatisation dans un rôle déterminant pour l'avenir de la société. Ces documents ont pour lui une valeur de pièces à conviction dans une relation entre un porteur de projet (lui) et un ensemble de décideurs politiques. Dans son mode d'envoi (par messagerie électronique) et par le choix éditorial (compilation d'extraits), il définit ces choix éditoriaux dans une visée pragmatique de création d'une adhésion. Quant à leur adaptation à la culture des destinataires et leur mode de réception, ce ne sont pas des éléments primordiaux. Seul le contenu du dossier, censé produire un stimulus, est digne d'intérêt. Patrick Dumarché se place dans la posture de celui qui sait et qui apporte la bonne parole. Ces documents qu'il m'a remis dès notre première rencontre constituent une étape anodine, mais névralgique : d'une part, Patrick Dumarché les institue en trace visible de son *challenge* et de sa réussite, et d'autre part, il les fixe en un signe de son pouvoir de persuasion. L'objectif stratégique de faire accepter une politique de développement multimédia de la ville par les autres se traduit dans les gestes infimes de dissémination d'un imaginaire global de la transformation de la société et de son adaptation dans une gamme locale.

L'intérêt du terrain Saint-Pierrais et de son acteur engagé est de laisser voir et comprendre une façon dont l'action peut s'énoncer dans un lieu particulier. La marge de manœuvre est présente : elle se constitue doublement, dans la perception fine des localismes et dans la construction d'aménagements spécifiques. Ces derniers composent à n'en pas douter les stratagèmes et les ruses de la « tactique » telle que la définit Michel de Certeau. Et, dans la mesure où se créent ainsi des dispositifs des espaces d'action, c'est la connaissance des cadres extérieurs et intérieurs qui en rend possible la concrétisation. L'enquête de type ethnographique n'a mis en évidence aucune attente particulière de la part du personnel de la municipalité ou de la population, mais elle a observé une

inscription qui se fait sur le mode d'un investissement vers la modernité, vers un avenir dont il faut faire partie.

Ainsi, ma présence à Saint-Pierre est l'occasion de créer du commentaire et d'acter les actions de la politique mise en place par le Secrétaire Général. D'une certaine manière, le fait que je « trouve » Saint-pierre et m'y intéresse, permet de donner du sens à ce qui a été réalisé : Patrick Dumarché n'a eu de cesse de me convoquer à la place de celle qui atteste l'existence du projet, sa visibilité et son autorité. Cela m'a conduit à une relation désenchantée avec mon terrain : le sentiment de ne jamais avoir prise sur ce qui se passait, d'être prise entre un désir d'implication et une impérieuse volonté de distanciation⁴²⁵.

En partant en juin 2001, Patrick Dumarché laisse à la municipalité de Saint-Pierre un héritage conséquent : une politique « informatique » menée sur plusieurs fronts et des dispositifs hétérogènes (infrastructures, équipements et communication) dont la « philosophie » assurait la cohérence. C'est un cadre fort que les différents acteurs ont dû assurément transformer pour laisser place à leur propre pratique, comme l'illustre la mise en ligne d'une nouvelle version du site web municipal.

Une fois le projet de cet acteur obstiné passé dans l'espace d'une mémoire incertaine, il ne reste plus que l'évidence disparate de la panoplie.

4.3.2.2 *Entre le devoir-médiatiser et le pouvoir-représenter la ville*

Quels enjeux comportent l'inscription médiatique d'une ville ? Quelles implications renferme cette nouvelle figure non pas en termes de type d'accès à l'information, mais en termes de processus de médiatisation de la ville ? Le site web municipal est avant tout présenté comme un nouveau support de communication pour la municipalité ; cependant, il m'apparaît nécessaire de ne pas négliger ce qu'engage en termes de médiation la nature des opérations effectuées. Toute la démarche de la production d'une forme informatisée est la création d'un nouveau rapport à la ville. Je penche donc ici pour analyser les choix effectués dans les processus éditoriaux. Ces derniers impliquent non seulement des usages (ceux

⁴²⁵ Cette situation difficile se rapproche quelque peu de la description faite par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans *Voyage en grande bourgeoisie* : « Le label scientifique du CNRS, la légitimité intellectuelle supposée du sociologue, peuvent transformer la relation. Il tend à être perçu comme le porte-parole possible d'une cause et d'intérêts menacés. » (Mon label était celui de « La Sorbonne » : Patrick Dumarché ne manquait pas de le préciser à chaque fois qu'il me présentait).

prévus, ceux réalisés et leurs écarts), mais surtout des affirmations sur la fonction qui lui est attribuée. Le site web municipal de Saint-Pierre-lès-Elbeuf est la forme d'investissement étudiée ici, en vue de comprendre le rapport entre la production médiatique et ses conditions d'acceptabilité.

Pour analyser la signification de ce type de production médiatique, il faut la mettre en relation avec le sens de la ville et des politiques locales. La première version du site web municipal de Saint-Pierre (Annexe 2) souligne cette volonté d'inscrire la ville dans une figure de la modernité. Le choix d'une présentation fondée sur un mode de design graphique ne se justifie pas seulement par la formation des deux étudiants qui ont réalisé le site web, mais par le refus d'entrer dans la catégorie du « site vitrine » et par la volonté de ne pas proposer un premier écran en forme de « carte postale ». La préférence pour le jaune s'est imposée par refus de se plier au blanc « transparent » dominant des sites web municipaux. Il s'agit dès le départ de se positionner par rapport à un certain modèle, en proposant une médiation qui se définit comme différente. Deux faits signifiants corroborent cette première remarque :

- Le site internet municipal possède deux adresses différentes : l'une correspond aux normes institutionnelles liant par un tiret le nom de la ville au terme de ville (www.ville-saint-pierre-les-elbeuf.fr) et l'autre à une personnalisation. C'est le secrétaire général de la mairie à l'origine du projet qui a choisi le nom de domaine www.pierrotin.net.
- Lors de la présentation du site web, le choix des mots par le Secrétaire Général et le service informatique est significatif de la volonté de créer les conditions d'usage. Sont répétées à plusieurs reprises les expressions « accès simple » et « chargement rapide des pages ». L'écran d'accueil correspond en quelque sorte à une sémiotisation de ces critères préalables. La forme graphique opère une réduction du champ des possibles vers une médiation minimale.

Ces deux éléments mettent en évidence la conception de l'espace médiatique saint-pierrais. L'adresse du site web relève de deux explications corollaires. La première est pragmatique : il s'agit d'éviter les erreurs que peut occasionner la saisie d'un nom de ville complexe. La seconde est anecdotique : "pierrotins" est l'ancien nom donné aux habitants de la ville. Au-delà du souci de simplification compréhensible, ce mode de désignation confère un ancrage historique au site, en l'inscrivant dans une continuité identitaire. Ce choix, qui tend à valoriser la

démarche en la situant de façon originale par rapport aux normes traditionnelles de repérage des villes sur l'internet, marque aussi la volonté de projeter dans le média un moyen de reconnaissance symbolique. Pour le dire autrement, seuls les Saint-Pierrais savent qu'ils sont aussi des Pierrotins.

L'analyse des orientations graphiques éclaire ces options communicationnelles : le jaune, les pictogrammes et leurs textes invisibles (seul le passage du pointeur sur les pictogrammes permet l'affichage d'une légende). Leur décryptage permet de souligner l'intention de se démarquer des créations existantes et la volonté de mettre en scène « l'interactivité ». Les pictogrammes et les énoncés mobiles s'imposent comme la suggestion de « l'interactivité » du site : ils mettent en scène une maîtrise technique du support et sont introduits en vue de produire une inscription *moderne* de la ville. Aussi ces remarques mettent-elles en évidence l'intérêt des acteurs locaux à valoriser et affirmer une position particulière sur le média ; ces quelques éléments du site contribuent à fonder une approche de l'espace médiatique en coïncidence avec une idée de la modernité. Cela se traduit par la nécessité de faire correspondre la modernité du média et celle de l'image de la ville.

Ce projet est-il reçu comme tel par les « pierrotins » d'aujourd'hui ? Afin de comprendre quelles représentations sont liées au site internet municipal, j'ai mené des entretiens ouverts avec des saint-pierrais (un premier groupe fait partie du personnel de la mairie, un second fréquente la salle multimédia « Le Cap Jeune » au sein d'un atelier intitulé « Anim'action »). Les deux groupes étaient invités à prendre connaissance du site web (s'ils ne le connaissaient pas) ou à le parcourir en ma compagnie. En ponctuant leur lecture de questions, je leur proposais de commenter ce qu'ils voyaient à l'écran, ce qu'ils faisaient ou cherchaient à faire... C'est dans l'articulation fine entre les formes du texte, les représentations et les pratiques que se révèle la réalité de l'usage.

N'ayant pas ici loisir de rendre compte exhaustivement de ces observations, j'en extrais un point saillant, la lecture des textes en lien avec les pictogrammes. Chaque usager observé a procédé méthodiquement à l'affichage des textes illustrant les pictogrammes. La lecture de ces derniers entraîne un engagement corporel, qui se manifeste par la nécessité de pencher la tête. Cette posture est consécutive à la disposition verticale des textes : elle est à relier directement à l'acte de lecture. Cette mise en scène du corps est une manifestation de la tension existante entre le lecteur et le texte à l'écran⁴²⁶. La compréhension passe par

⁴²⁶ Quinton, Philippe. [2004]

l'indispensable implication corporelle qui est vécue comme un obstacle à l'accès aux contenus du site. En effet, ce geste traduit la complexité techno-sémiotique des pictogrammes, qui ne peuvent être interprétés seuls. Il permet en outre de stigmatiser la désorientation née de l'incapacité à qualifier les signes présents à l'écran. Cependant, ces difficultés à contextualiser les signes sont filtrées par la critique esthétique : c'est parce que le site est jugé, dans les termes des personnes interrogées, « pas beau », qu'il est difficile de s'y repérer. De plus, elles ont tendance à atténuer leur critique à l'égard du site en soulignant qu'ils ont *conscience* de la nécessité d'être « présent sur Internet », ce qui souligne l'intégration d'un « devoir-médiatiser » supérieur au « pouvoir-représenter ».

Cet enchevêtrement de points de vue paraît de prime abord manifester le caractère contradictoire des représentations des habitants. Néanmoins, il est surtout significatif du décalage qui s'instaure entre les différents espaces d'interprétation que ceux-ci convoquent. D'un côté, les sujets observés soulignent l'importance que revêt le fait de pouvoir reconnaître leur ville dans le média : même s'ils ne cherchent pas à retrouver tel quel l'espace urbain, il émettent souvent la nécessité de trouver un lien avec leurs pratiques quotidiennes, par la présence de photographies. Mais cette attente n'exclut pas que la question de la modernité réapparaisse parallèlement, au travers de la représentation sociale de ce que doit être la ville : si la logique de l'« interactivité » est vécue comme contraignante lors de l'usage, elle est acceptée dans les discours, par soumission à son impérieuse injonction.

Cependant, le choix de départ a été modifié par la mise en ligne en 2003 d'une nouvelle version du site web. Comme on peut le constater, la nouvelle conception de l'organisation éditoriale correspond à un décalage. Ce que l'on peut désigner comme le passage à la norme « portail » s'inscrit dans l'institution d'un format et sa généralisation éditoriale⁴²⁷. Comme l'analyse Etienne Candel, ce mode de désignation correspond à un imaginaire métaphorique de l'organisation des informations et du statut de ce type de dispositif médiatique⁴²⁸. Or, l'observateur averti s'aperçoit que cette forme éditoriale est devenue une pratique communicationnelle généralisée. L'impérieux désir de lisibilité a conduit à une mise en forme tabulaire qui cherche à définir une nouvelle « raison graphique » à l'écriture médiatique.

⁴²⁷ Ceci s'observe aussi pour le site de Rouen et dans un autre genre pour le site d'@netville.

⁴²⁸ Candel, Etienne. « L'imaginaire du "portail" : le cas de Rezo.net ». *Communication & Langages*, n°146, décembre 2005, p.19-34.

La notion de « portail » sert ici à structurer l'information autour de pôles de sens qui auparavant effacés, sont censés acquérir une nouvelle lisibilité. Les acteurs cherchent en effet à impliquer le lecteur dans un contrat de lecture où l'information est définie comme plus accessible. Cette notion comporte des enjeux qui prennent la forme d'une communication plus immédiate (le dessin s'est converti en texte) et d'une information renouvelée. Se manifeste donc un nouveau contrat de lecture fondé sur la réactualisation de la communication municipale.

Il ne s'agit donc pas seulement de transformer le site web municipal en journal local, mais de lui conférer une fonction de miroir par rapport aux événements de la ville. Dans ce site « portail », il existe un travail de mise en avant de la vie saint-pierraise : le site web municipal déroule un calendrier d'activités (spectacle, animation) et inscrit la relation des habitants aux services municipaux dans une nouvelle temporalité.

Le fonctionnement en « portail » vise alors à entrer en résonance avec un certain usage de la ville.

4.3.3 La ville, monument de la panoplie

L'aménagement de la ville traduit le besoin de conférer une certaine corporéité aux politiques entreprises, ce qui se traduit par la délimitation de zones identifiables par leur appartenance au projet. Aussi les effets recherchés sont-ils doubles : il s'agit de marquer l'existence d'une politique active et de créer du lien autour des actions. Cela correspond à une instrumentalisation de l'espace à des fins d'affichage d'un projet et d'exercice du pouvoir.

L'espace urbain devient un espace d'affichage des réalisations. La malléabilité des espaces qui composent la ville entraîne que tout objet, architectural ou non, est susceptible de devenir un support d'inscription ou de manifestation d'une participation au projet "la société de l'information". La façade d'une cathédrale, les ailes des véhicules de transport, les colonnes Morris, les parterres de fleur, etc. sont suffisamment inscriptibles pour devenir l'espace d'un instant ou dans la durée une forme d'investissement. La spectacularisation de l'action se traduit de façon plus ou moins pérenne ou périssable. Il s'agit de monumentaliser l'action, de faire de la ville le paysage dans lequel ça se produit.

Il s'agit ici de se pencher sur quelques formes (Planches 18 et 19) qui s'insèrent dans le paysage urbain. Mine de rien, elles transforment les modes de propagation de l'action en le rendant public, en l'exposant. L'espace de publicité permanent que constitue l'espace urbain sert à l'inscription, permet l'investissement sous des formes hétérogènes et donc démultipliées.

4.3.3.1 *La médiation du projet par l'ancrage dans l'espace urbain*

Ancrer le projet dans l'espace urbain, c'est lui donner une visibilité qui ne soit pas contenue dans des usages privés, mais impliquée dans des pratiques qui prennent une dimension collective. Par la délimitation et la désignation d'espaces dédiés, il s'agit de circonscrire l'objet dans l'espace public. Ecrire "la société de l'information" grandeur nature. Investir l'espace urbain de formes identifiées, repérées et surtout accessibles. Eriger des édifices qui représentent l'action. Et plus exactement qui l'autorisent à devenir un objet social.

Ces formes d'investissement circulent dans l'espace urbain par leur présence : elles y sont implantées. Aussi la panoplie de "la société de l'information" suppose-t-elle sa monumentalisation dans l'espace public pour vraiment et réellement devenir une médiation collective. Emmanuël Souchier propose cette définition inscrite dans le temps et dans l'usage du monument :

« [...] l'existence du monument – comme celle de tout langage – n'aurait de sens qu'à travers sa pratique et le partage de sa "grammaire". Autrement dit, le "signe monument" ne prend sens qu'en fonction de la culture et de la situation dans lesquelles il cristallise la célébration »⁴²⁹.

Et c'est bien ce que je veux mettre en évidence dans cette dernière partie : il me semble que les acteurs de "la société de l'information" investissent l'espace public avec des signes et des formes. Ceux-ci sont des objets matériels qui énoncent par leur visibilité publique une formule collective de l'action. Ils produisent des marques symboliques dans un mouvement d'investissement de l'espace urbain.

Il est intéressant à cet égard de voir l'importance que prennent les salles d'accès à la machine informatique : elles font l'objet de cartographie (tel le site web mis en place par Médias-Cité en Aquitaine : <http://localis.medias-cite.org>), elles sont l'occasion d'une créativité linguistique (de la cyberbase à l'acronyme EPN réservé aux initiés) et, en dernier lieu, elles sont un point de contact physique avec la population (l'exemple du Cube d'Issy-Les-Moulineaux est à cet égard

⁴²⁹ Souchier, Emmanuël. « Le monument objet de sémiologie ». In *Commémorer autrement dans l'espace public ?*. Lyon : Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon.

intéressant)⁴³⁰. Ces salles sont des dispositifs qui engagent la panoplie dans une dimension sociale. Elles sont sa part concrète.

Ces lieux s'inscrivent dans l'espace urbain et participent alors à la caractérisation des espaces de socialisation et d'interactions : ils jouent un rôle déterminant dans la médiatisation sociale du projet politique. Il est intéressant de voir comment cela s'actualise dans la communication publique municipale. La couverture du magazine municipal de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, *Les Margelles*, du numéro de juin 2000 est, à ce titre, éclairante (Annexe 26). La manchette du magazine encadre le nom de la ville avec l'adresse électronique : cette mise en tension visuelle du nom est assez significative de la relation entre la ville, son histoire et le nouveau média (topographie de la toponymie). Les « margelles » sont des puits bas ; elles sont considérées par les habitants comme le patrimoine historique de la ville et ont à ce titre une valeur sociale symbolique très forte. Elles ont ici la même valeur d'ancrage que le terme « pierrotin », ancienne dénomination des saint-pierrais. La nécessaire modernité fait cohabiter ces signes symboliques qui jouent sur le registre identitaire au sein du même cadre paginal.

Dans ce numéro sont présentés le nouveau site web municipal et la « salle multimédia », qui fait partie d'un dispositif d'animation à destination des jeunes Saint-Pierrais, « Le Cap Jeune ». Sur cette page de couverture, aucune information n'accompagne la photographie : ni lieu, ni date d'ouverture, seule l'image doit servir à véhiculer le message. Attardons nous un instant sur sa description : une personne du troisième âge accompagnée de deux enfants sont assis face à un ordinateur. Alors que les enfants sont en mouvement et se servent visiblement de la machine, les mains du monsieur sont hors champ. Les gestes pris sur le vif (la petite fille désignant l'écran et le petit garçon en train de saisir la souris) confèrent une dynamique générale à la photo et suggèrent la prise en charge par les enfants de l'initiation de la personne âgée. C'est le lien intergénérationnel qui est ici valorisé. Aussi la volonté politique de faire de la salle multimédia un lieu « ouvert à tous » et celle de présenter des usages possibles transparaissent-elles dans cette mise en scène. Comme le souligne cette photo,

⁴³⁰ L'un des sujets d'études de cas mises en place au CELSA dans le cadre de projet tutoré en DESS Communication des Institutions Publiques en 2003-2004 portait sur ce lieu. Le groupe que j'ai suivi a justement pointé cet ancrage monumental de la politique municipale : il montrait le décalage entre la visibilité architecturale d'un bâtiment décentré et non signalé et sa perception effective par la population. Benigni, Elina, Dutronc, Auxane, Flévin, Marine, Gutierrez, Stéphanie, Pitoun, Joanna. « Dans quelle mesure les labels EPN et ECM démocratisent-ils l'accès à la culture multimédia ? ».

ces lieux appartiennent à l'espace public et les acteurs locaux leur confèrent une fonction de médiation importante. Leur valorisation institutionnelle tend à actualiser le projet de « la société de l'information » et cherche à lui faire acquérir une consistance sociale : ces lieux sont définis comme des lieux institutionnels de la pratique.

Les habitants côtoient ces salles, qui semblent n'être que le résultat d'une mise à disposition de la population de nouveaux moyens culturels. Cependant, cette dernière se traduit différemment dans la mesure où l'analyse montre la dimension de configuration dont ces salles relèvent. Loin de se contenter de l'apparente banalité de ces lieux, leur création prouve le désir de placer leur usage en cohérence avec le projet urbain. Elle tend à offrir un espace de publicité supplémentaire.

4.3.3.2 *Réalités triviales et enjeux spectaculaires*

Soucieuse de regarder ce que produisent les objets les plus discrets et les plus flagrants, je me suis interrogée sur diverses manifestations qui, par leur situation dans des lieux urbains, publicisent "la société de l'information". Les espaces urbains sont chargés de sens : histoires ancienne et contemporaine côtoient lieux marchands et culturels.

Il s'agit de se poser la question de la façon dont les acteurs investissent la ville comme un espace de publicité de "la société de l'information". Rendre visible la panoplie de "la société de l'information", qui s'est définie dans la virtualisation, constitue une sorte de défi pour s'appuyer sur des objets qui socialement font corps et collectivement font sens.

Les jeux d'inscription se prêtent donc à des conventions et des règles qui sont à la fois celles de la communication publique et celles de la sphère marchande avec lesquelles les dispositifs cohabitent. Il s'agit donc de regarder des formes d'investissement dans l'espace social dans lequel elles sont ancrées : il ne s'agit donc pas de limiter l'analyse à l'affiche, au texte, à l'objet, mais de regarder ce qu'il produit dans ce contexte si particulier dans lequel on circule, on se prête au

jeu de l'anonymat ou de la foule⁴³¹, mais dans lequel on peut reconnaître qui nous parle (ou tout du moins on peut toujours tenter de faire l'effort d'y réfléchir). Il me semble en effet important et essentiel de regarder le mode d'existence de ces objets en situation et de le décrire.

Si les murs des villes et des campagnes sont pris d'assaut par le monde publicitaire, il n'en reste pas moins d'autres espaces qui restent à saisir pour ceux qui veulent énoncer un message. C'est en introduction d'un commentaire sémiotique de deux reportages photographiques urbains qu'Olivier Chantraine fait remarquer que :

« La publicité apparaît comme ce par quoi nous ne sommes jamais dans une seule sphère, aux règles légitimes, connues et maîtrisées, mais au contraire toujours à l'intersection de sphères concurrentes. »⁴³²

Les acteurs accompagnent donc leurs réalisations « numériques » ou « numérisées » par une politique tangible de valorisation au sein de l'espace social. Cela se traduit par la création dans l'espace quotidien de toute une signalétique. Ces ancrages divers appartiennent à la catégorie des « médiats de repérage »⁴³³, selon la terminologie de Bernard Lamizet. L'intérêt de ces objets est leur possible hétérogénéité, doublée de leur capacité à s'immiscer discrètement dans le quotidien visuel. Ils sont de différentes natures, mais ont tous pour fonction de rendre lisible une figure de la ville dans l'espace social partagé. En s'insérant dans des espaces de circulation ou en s'inscrivant sur des objets en circulation, ils deviennent des indices d'un usage possible, d'un usage futur.

Les adresses logicielles des sites web des institutions sont des énoncés qui se glissent aisément sur le mobilier urbain ou sur les ailes des véhicules quels qu'ils soient. Ils n'ont de cesse d'être affichés en tout lieu comme une signature de marque. Ces énoncés sont servis par leur brièveté et leur structure élémentaire. Qu'ils débutent par le « http :// » ou par le « www. », leur économie scripturale les autorise à s'insinuer dans des espaces singuliers et à y être identifiés. La signature apparente des institutions réside donc de plus en plus dans leurs adresses, qui constituent à la fois une trace de la promotion ou de la subvention et

⁴³¹ Jarrigeon, Anne. *Le corps à corps urbain : Vers une anthropologie poétique de l'anonymat urbain*. Thèse de doctorat sous la direction d'Yves Jeanneret et Yves Winkin, Université de Paris IV-Sorbonne – Celsa, mai 2007.

⁴³² Chantraine, Olivier. « La "pub" et la "publicité" des espaces de circulation urbaine ». *Etudes de communication : Espaces publics de la vie ordinaire*, Université Charles de gaulle, Lille 3, 1996/1.

⁴³³ Lamizet, Bernard. [1997].

un renvoi à un autre objet de communication institutionnelle. Ces adresses logicielles écrites de façon impressionnante, comme sur les trains express régionaux de Haute-Normandie, n'ont donc pas une présence si anodine : elles construisent un discours institutionnel emprunt de mercatique dans des espaces de circulation urbaine. Ils s'imposent à la vue non seulement sur les quais, mais dans les campagnes que les trains sillonnent.

Ces productions matérielles s'imbriquent complètement dans l'espace vécu : ainsi, les panneaux « villes internet », conçus sur le modèle des « villes fleuries », ne sont pas seulement disposés à l'entrée des agglomérations, ils y sont installés et inaugurés. Cela donne lieu à de petites cérémonies officielles, comme celle de Tourcoing, durant laquelle discours de remerciements et de compliments se rejoignent pour conforter le franchissement d'une étape symbolique dans la mise en scène de la « ville interactive » devenue « ville internet ». Le label « Villes Internet » est parvenu à atteindre une certaine vigueur grâce à cet affichage dans les communes. La propagation dans l'espace urbain de signes visibles et simples comme l'arobase a ancré symboliquement les enjeux pour les acteurs de la ville d'entreprendre des actions, d'agir et de s'impliquer. En 2003 et 2004, le site web de l'association propose même une projection de photos sur lesquelles maires et panneaux posent. En boucle, défilent donc, avec un cadrage plus ou moins serré, les quatre coins de la France aux « villes numériques ».

Cette logique d'inscription aux portes de la ville se referme en quelque sorte sur son modèle de départ avec un retour par l'investissement paysager : on l'observe par la multiplication des mises en scène florales contenant des arobases à l'entrée des villes (ville de Tourcoing, été 2002). Il existe d'ailleurs toute une économie paysagère qui s'articule sur ces récompenses et qui propose des compositions originales aux mairies : la valorisation de l'adresse du site web ou de la politique multimédia se traduit alors dans des dispositions florales qui miment à l'entrée des villes ou aux carrefours importants des marques authentifiées multimédia. On assiste alors à un jeu d'entremêlement des signes de médiation : la « fleur » étant à la fois un modèle élargi de reconnaissance sociale et un mode spécifique d'inscription dans l'espace.

Les espaces ordinaires de la ville sont donc subtilement marqués par cette écriture de "la société de l'information". Dans ces différentes manifestations concrètes, transparaît la recherche d'une mise en continuité dans l'espace urbain des actions qui se revendiquent comme participant à "la société de l'information".

Pour qui analyse les modes de spectacularisation des politiques, la ville apparaît comme un espace urbain qui peut être récrit par la panoplie. L'image qui en est aujourd'hui produite est travaillée par les multiples logiques d'action en œuvre ; ces dernières (re)définissent l'identité de la ville en en faisant un dispositif de circulation de "la société de l'information". S'observe une prise en charge de la ville par un marquage urbain et par des traces matérielles qui, grâce à leur dimension anodine, contaminent l'espace public et récrivent une certaine urbanité.

Un dernier exemple singulier peut être pris pour corroborer cette conclusion : le spectacle intitulé « La cathédrale, de Monet aux pixels ». Il s'inscrit dans un programme européen de valorisation du patrimoine architectural des cathédrales qui concerne notamment celles d'Amiens (<http://w2.amiens.com/cathedrale/home.htm>), de Chartres, de Canterbury. A Rouen et Amiens, c'est l'agence Skertzò (Hélène Richard et Jean-Michel Quesne), spécialisée dans la production de spectacles dits de "sons et lumières", qui officie. Leur ligne de création est de tracer un pont entre la culture et l'art : il y a un désir de valorisation de l'histoire et de mise en perspective esthétique, mais il y a aussi une revendication de l'usage de l'informatique. Le spectacle s'appuie, d'une part, sur les volumes et la profondeur des objets et personnages sculptés dans la pierre, et d'autre part, sur la maîtrise de procédés informatiques. Il joue de façon plastique avec la matérialité historique et monumentale des formes qui leur servent de support. La fabrique des projections lumineuses consiste en la mise en couleur des pierres et des façades par une technique qui utilise une mosaïque polychrome longuement travaillée. Une banque de données de couleurs est établie à partir des recherches sur les toiles de Monet ou sur les pigments identifiés par les restaurateurs des monuments (comme à Amiens). Ensuite, sont réalisées par ordinateur différentes compositions picturales qui sont projetées lors des spectacles nocturnes.

L'intérêt du spectacle « la cathédrale, de Monet aux pixels » réside d'abord dans le titre de la manifestation. En effet, prononcé oralement et sans marque de la respiration, ce titre crée une sorte de quiproquo par l'évaporation de la virgule. Le titre, tel qu'il a été créé dans le projet artistique, propose de prendre connaissance avec la cathédrale sous un triple aspect :

- celui du temps qui passe, ou plus exactement celui d'une histoire évoquée par la chronologie entre le moment où Monet a peint la cathédrale et le contemporain marqué par une technique ;

- celui du geste artistique, qui est de conjuguer dans un même mouvement des représentations picturales différentes d'un même monument ;
- celui de la technique utilisée par la mention du "pixel"⁴³⁴ qui condense le procédé informatique utilisé et qui est mis en scène dans la campagne d'affichage de la première manifestation (planche 19).

Cependant, la perte de la virgule entre les mots « cathédrale » et « de » lors de l'oralisation implique une transformation du sens : le « de » n'est plus une préposition temporelle qui marque le début d'une période concrète (ici celle d'une mise en forme artistique de la cathédrale par un peintre), mais il devient un repère de la détermination qui met une relation d'appartenance entre la cathédrale et Monet et qui fait donc référence aux tableaux du peintre qui représentent la cathédrale. Ce glissement dans le langage modifie quelque peu la nature de la perception du spectacle. Dans cette seconde formulation, les spectateurs chercheront davantage à retrouver la « cathédrale de Monet » dans les projections sur la façade. Sera privilégié un repérage de la reproductibilité de l'œuvre du peintre sur la surface à l'origine des tableaux. L'observation de différentes projections du spectacle sur le parvis de la cathédrale met en évidence ce malentendu : on sait pouvoir y reconnaître Monet sans pouvoir identifier avec assurance les autres artistes convoqués, tels Turner et Lichtenstein.

⁴³⁴ Il est intéressant de mettre en relation avec cet usage affiché du pixel une citation de Walter Benjamin : « Les images qu'ils obtiennent l'un [le peintre] et l'autre [le cameraman] diffèrent à un point extraordinaire. Celle du peintre est globale, celle du cameraman se morcelle en un grand nombre de parties, qui se recomposent selon une loi nouvelle ». Il y a comme une conscience de cela dans ce titre par les artistes de Skertzò. Benjamin, Walter. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris : Allia, 2004. p. 54.

Les manifestations jouent avec cette possible signification du titre de deux façons : d'une part, la mairie de Rouen a choisi d'axer sa communication sur une métaphore filée : celle de l'acte de peindre. La façade de la cathédrale devient la toile, les projecteurs les pinceaux et les pixels la gouache. D'autre part, les artistes ont choisi de projeter sur un chevalet posé dans un angle du parvis de la cathédrale quelques toiles de Monet comme une subtile invitation à la comparaison.

Ce que ne manquent pas de faire certains spectateurs qui, en se déplaçant durant la projection, prennent du recul, se créent d'autres perspectives et jouent d'une certaine manière avec le dispositif monumental qui leur est proposé. Dans les verbatim des spectateurs recueillis, ressortent de façon flagrante les trois principaux mots du titre du spectacle : « cathédrale », « Monet » et « pixels » sont les trois termes qui reviennent le plus fréquemment comme un leitmotiv ou des balises par rapport à la difficulté à énoncer le « vu ». Cela montre combien la combinaison d'un monument, d'un art et d'un procédé technique est assimilée et apparaît avec une certaine évidence.

« Tous les soirs, la façade du formidable monument gothique devient pour l'occasion une immense toile de peintre sur laquelle s'appliquent en mouvement les couleurs inspirées de la célèbre série des cathédrales de Claude Monet. » (Plaquette "La cathédrale, de Monet aux pixels", ville de Rouen, été 2007)

« On en a plein les yeux !! » (un jeune homme après la projection, quittant le parvis, juillet 2004)

« Ah, ça vient de gros projecteurs, regarde, ils sont là, en haut » (une jeune femme, la tête retournée vers la façade opposée, pendant le spectacle, juillet 2004)

« On a du mal à tout voir tellement c'est impressionnant » (dialogue avec un jeune homme, après le spectacle, juillet 2004)

« Il y a différentes phases dans le spectacle. On les distingue bien parce que les couleurs sont différentes. » (dialogue avec une femme, après le spectacle, juillet 2004)

Tableau 14 : Décrire ce que l'on voit et ce que l'on a vu (spectacle "La cathédrale, de Monet aux pixels", Rouen, chaque été depuis 2004)

Lorsque l'enquêtrice pose la question sur ce qui a été vu durant le spectacle, la réponse se fait attendre, ou plutôt elle débute par le silence. Ce silence marque la difficulté éprouvée à énoncer ce qui est vu. Or, ce n'est pas un fait étranger à ce

dispositif, qui crée du spectaculaire et de la communion par la jouissance du vu. Cela absorbe en quelque sorte la capacité de description des spectateurs. Cela rejoint aussi le silence qui s'installe pendant quelques instants à la fin de la projection. Cela se traduit de deux manières : ce spectacle conduit, d'un côté, à de l'indicible (silences, phrases courtes, énoncés emplis d'aposiopèses), et, de l'autre, à un besoin de superlatif (« extraordinaire », « incroyable », « formidable »...). Le spectateur est ainsi conduit à ne pouvoir que dire qu'il a « vu », verbe dont il fait un usage transitif, mais dont le complément est vague « les tableaux », « le spectacle », « les changements ».

En contrepartie de la difficulté à dire le « vu », la technique apparaît comme un échappatoire : chacun identifie une série d'opérations techniques qu'a supposées le spectacle. Reste mise en avant la conscience d'un processus technique complexe, qu'exprime une perplexité sur l'appareillage nécessaire à la production spectaculaire. Les termes de « machine », d'« instrument » ou d'« ordinateur » sont identifiés comme étant nécessaires à l'œuvre : les spectateurs traduisent ainsi dans un langage technique la projection artistique à laquelle ils ont assisté. La performance technique est assimilée à ce qui est à l'origine de l'opportunité événementielle : c'est grâce à elle qu'on peut être subjugué ensemble. Deux faits soulignent ce point. Tout d'abord, les spectateurs recherchent le point de départ de la projection et y identifient souvent de « gros projecteurs ». Cependant, ils n'omettent pas de relier ces outils de projection à des appareils informatiques perfectionnés. L'impossibilité de voir cet appareillage est alors propice à un renforcement de la puissance attribuée au dispositif. Est conféré alors par l'effacement du dispositif informatique un pouvoir magique qui corrobore l'enchantement vécu lors de la projection. Ainsi, et c'est le deuxième fait, au début de la projection, les spectateurs se massent devant la cathédrale sur les marches du parvis. Ce regroupement est propice à l'émotion partagée : murmures et applaudissements à certains points d'orgue du spectacle sont l'expression de cette communion qui traverse le groupe. C'est l'esthétique de la technique qui est reconnue et vantée.

La mise en avant de la technicisation de la projection artistique rend tangible dans la perception des spectateurs l'avènement trivial d'un dispositif spectaculaire de "la société de l'information".

Ces analyses successives des différentes façons d'écrire la ville permettent d'envisager la valeur symbolique d'une pratique de mise en monument de la ville. En usant d'un large panel de formes d'investissement, les acteurs s'emploient à faire circuler images et imaginaires d'une panoplie aux ressorts individuels et collectifs. La ville, par son pouvoir de transformation, sa malléabilité et ses multiples imaginaires devient un élément de la panoplie, un dispositif dont on peut disposer. Dans ces pratiques anodines, quasi invisibles, la ville devient un objet dans lequel circulent de multiples signes se rapportant à la panoplie. Cet espace de la trivialité est alors sans cesse requalifié par les acteurs comme partie intégrante de leurs pratiques. Il est alors toujours possible de situer la ville par rapport au dispositif complexe de "la société de l'information". Elle est ou n'est pas « numérique », mais elle est toujours prise.

CONCLUSION

Ce travail a cherché à reconnaître les formes d'investissements de "la société de l'information" dans un objet social réel par excellence, la ville. Il a été non seulement confronté à l'hétérogénéité de ces formes, mais surtout saisi par leur teneur discrète et flagrante. Avant de mettre en évidence les apports scientifiques de mon travail, j'aimerais effectuer un retour réflexif sur ma démarche et sur ma posture de chercheuse en sciences de l'information et de la communication.

J'ai débuté ce travail de recherche avec un double objectif. Le premier contient une portée épistémologique : je voulais réfléchir aux processus de médiation et de communication dans leur épaisseur triviale, dans leur teneur politique et dans leur pouvoir symbolique. Le second se caractérise par une ambition critique : je souhaitais analyser les modes d'existence et les formes d'investissement d'un objet relevant d'un régime de l'incommensurable.

Ce cadre imposait de définir clairement et fermement cet objet : "la société de l'information" se caractérise par sa supposée évidence, son omniprésence déclarée, sa virulence caractérisée. Aller à la rencontre d'un tel objet social ne constitue pas en soi un problème. Cependant, la pratique de la recherche rend tangible le fait qu'il n'est pas si aisé de le saisir et de s'y confronter scientifiquement. L'enjeu crucial consiste alors en la définition d'un programme de recherche qui vise à l'appréciation d'une scène politique particulière et qui s'attache à décrire la multiplicité des médiations qui s'y tiennent. Pour cela, il s'agit de définir une démarche heuristique et de l'articuler à un geste documentaire. En cherchant à déplier les nombreuses logiques communicationnelles à l'œuvre dans la ville, je me suis mesurée à une foule de formes médiatiques et sémiotiques, des dispositifs communicationnelles variés, des traces de la trivialité dans les espaces sociaux et vécus. Cette hétérogénéité n'était pas en soi une surprise ; elle corroborait l'idée d'une mise en œuvre poétique par les acteurs.

Cette phase d'exploration permet donc le repérage de formes observables qui sont des traces et des empreintes de modalités complexes d'action par des acteurs dont certains se connaissent, tandis que d'autres sont relativement isolés. Le processus de qualification des objets concrets dans la recherche conduit à considérer leur efficace singulier et leur mode de propagation. Ceci implique que la pratique de recherche se dote d'un travail documentaire qui prenne en compte les conséquences des tâches de découpage et de décalage durant la collecte. Cette pratique désigne les objets collectés comme des formes d'investissement de "la société de l'information" : c'est un point nodal du geste scientifique et de la démarche réflexive que d'aborder les objets recueillis non plus simplement comme des traces de l'activité, mais bien comme des formes, c'est-à-dire des objets qui sont le résultat d'une manipulation et qui acquièrent une consistance particulière du fait du type d'investissement. Ce déplacement dans l'approche entérine la construction d'un sens spécifique à la recherche : cette contextualisation des objets dans le mouvement de la recherche permet de les appréhender et de les analyser en tant qu'il travaille les configurations culturelles et qu'il informe les enjeux politiques.

Cependant, ceci exige une mise en perspective de ces formes d'investissement dans la recherche. Lors de la prise de connaissance par la lecture ou par l'observation des objets empiriques, il est indispensable de ne pas soumettre l'hétérogénéité à la confusion. En effet, la combinatoire méthodologique proposée cherchait à reconnaître l'originalité de chaque objet (son cadre socio-pragmatique, sa charge techno-sémiotique, sa matérialité symbolique) tout en l'intégrant à un vaste ensemble qui trouve sa cohérence dans la façon dont les formes sont abordées et analysées dans la recherche.

Cette acte de qualification documentaire visait à rendre compte des situations propres et des enjeux spécifiques de "la société de l'information". Il s'agissait de ne pas se laisser emporter par l'évidence de l'action, mais de se donner les moyens de percevoir les conditions d'interprétation des acteurs. En effet, je parlais de l'idée que, malgré le pouvoir instituant de "la société de l'information", les acteurs n'étaient pas confrontés à un cadre d'action formaté, mais qu'au contraire, ils parvenaient à traduire dans des formes diffuses la complexité de la mise en œuvre. Je défends ici une certaine conception de l'espace d'action des acteurs et des individus en général. Il me semble essentiel de prendre en compte, dans un même mouvement d'analyse, la consistance et l'épaisseur des marges de manœuvre des sujets dans leurs modes d'action, ainsi que l'exigence et la virulence d'un cadre. C'est pourquoi j'ai choisi de nommer ici panoplie, "la société

de l'information" : c'est une façon de marquer la présence simultanée d'un modèle puissant et de la teneur poétique des initiatives.

Ma recherche se caractérise, depuis son origine, par la volonté d'observer les modes d'appropriation par les acteurs et la transformation des objets dans l'espace social. Cette décision s'est concrétisée dans ma façon de mettre en relation la question de la panoplie et celle de la ville. Mon hypothèse principale consistait à me pencher sur des formes singulières afin de comprendre non seulement comment cette forme éclairait le panorama général constitué par la panoplie, mais encore comment elle était éclairée par des aspects de l'ordre de la panoplie. A la poursuite de ces enjeux micro-politiques, j'ai mis en évidence plusieurs figures de la ville qui m'ont semblé élémentaires par rapport à la relation étroite d'inscription de la ville dans la panoplie de la société de l'information. J'en décris trois dans ce mémoire : la ville postulée, la ville programmée et la ville réécrite.

Mon travail de recherche s'ancre dans la reconnaissance de l'existence frappante d'une expression, celle de "la société de l'information". Cette formule se caractérise par l'injonction paradoxale qui l'accompagne et qu'elle véhicule : elle ne cesse d'avérer son existence en même temps qu'elle appelle à son avènement. Ce jeu définit en creux un cadre d'action pour les acteurs : se dévoile une nécessité, ce qui désigne, sur le plan philosophique, ce qui ne peut pas ne pas advenir, d'agir par la capacité intrinsèque de la panoplie à être réinscrite en permanence. J'ai donc cherché à scruter le pouvoir contenu dans cette expression. Je me suis appuyée sur une démarche communicationnelle qui articule approche linguistique et contexte éditorial. J'ai voulu prendre en compte les lieux d'intervention de l'expression, la naturalité dont elle était dotée et la charge de contraintes qu'elle établissait. Ainsi, l'expression acquiert au fil de ses usages, depuis sa constitution dans la prospective sociale à son imposante banalité dans les discours scientifiques, une teneur indiscutée et, de ce fait, s'inscrit comme une figure incontournable, une médiation obligée.

J'ai ensuite cherché à comprendre comment les chercheurs sur la ville qualifient le rapport entretenu par la ville et "la société de l'information". Un premier panorama de la question permet de s'apercevoir que la ville dans "la société de l'information" s'institue comme un objet de recherche dans de nombreuses disciplines. Celles-ci, selon leurs approches et leurs problématiques, déclinent des préoccupations

singulières ; ainsi, j'ai pu mettre en évidence des figures scientifiques de la ville : la « ville réticulaire », aux prises avec les réseaux de télécommunications, la « ville virtuelle », qui prête ses formes à la technique, et la « ville informationnelle » qui offre l'entrée dans un nouvel ordre politique. Cependant, le mode de désignation des relations entre la ville et "la société de l'information" repose sur le constat que la ville est affectée par les transformations en cours et s'appuie sur les résultats observés de cette accointance entre le technique et l'urbain. Dans tous les cas, ils préemptent le fait que la ville soit l'espace où l'agir doit s'inscrire. En effet, le fait qu'elle soit en permanence transformée par les acteurs qui la traversent et la travaillent et le fait que ce sont ces actions qui construisent ce qu'elle est culturellement, constituent les fondements des enjeux de son inscription par "la société de l'information".

Ces discours sont confrontés à l'impérative nécessité de composer dans un espace saturé par une inscription paradoxale et des enjeux de médiatisation de l'action qui multiplient les traces qui attestent de l'agir. La ville est, par conséquent, postulée comme un lieu où "la société de l'information" a lieu et où s'observent mutations et nouvelles pratiques.

La réalisation du projet de "la société de l'information" s'effectue au travers de plusieurs formes de médiation politique qui travaille la ville, la décrit, la façonne, la transforme. Je me suis penchée sur deux formes d'investissement de la panoplie : un corpus de rapports publics et un corpus de dispositifs de valorisation. Ces différents processus de médiation médiatisent l'inscription "la société de l'information" par leur format éditorial et leur organisation documentaire. Leur intérêt politique réside dans leur définition d'un principe politique qui institue la ville comme un espace pertinent, adéquat pour réaliser et développer "la société de l'information". Il apparaît en effet indispensable pour les acteurs de "la société de l'information" de motiver le fait que *la ville*, *le local* ou encore *le territoire* soient définis comme des espaces susceptibles d'être à la fois des fertilisants, c'est-à-dire des objets transformants, et des actants, c'est-à-dire des objets à transformer et en transformation. Cette nécessité d'investir le local se traduit par le développement de plusieurs pratiques de communication qui, dans leur diversité, cherchent à conférer un statut et une fonction aux actions mises en place. Ces pratiques obéissent d'abord au motif politique de l'injonction. Et cela, dans le sens où elles répondent à la nécessité de produire *quelque part* "la société de l'information" : il s'agit impérativement de définir des espaces de production du projet et de créer des sphères d'échange qui les mettent en évidence. C'est

pourquoi, dans le foisonnement de ces pratiques, la caractérisation de l'espace de l'action joue un rôle prépondérant dans la justification de l'entreprise programmatique.

Ces productions dispositives se constituent, d'une part, en lieu de désignation de l'espace d'action – là où cela doit se passer, et d'autre part, en lieu d'exercice du recensement de l'action – là où cela se passe réellement. Elles permettent de faire se rencontrer un double processus de médiation : un investissement symbolique de l'espace social, une requalification politique des actions localisées. Cette double ambition apparaît clairement dans ces dispositifs de pouvoir qui constituent un appareillage politique qui cherche à canaliser la diversité des mises en œuvre et à ritualiser les modes d'affichage de l'action.

S'identifie alors le déploiement d'un régime de discours encomiastique qui s'appuie sur l'appareillage documentaire et éditorial des dispositifs. La mise en fiches et en tableaux permet la création de valeur forte autour d'une singularité : chaque exemple est stigmatisé comme relevant du singulier et dans le même temps pouvant se généraliser. Cet effort de concrétisation s'appuie donc sur une forme de synecdoque : ce procédé réduit en même temps qu'il glorifie ce dont il parle. La disposition éditoriale et les modes de référencement et d'organisation de l'accès aux informations conduisent à mettre en place des médiations qui sont conçus autour de l'injonction. Se détermine alors une seconde figure : la ville est programmée par ce motif politique de l'injonction. La ville est apprêtée, organisée, fichée dans un ordre du politique qui se dessine dans la mise en place de dispositifs de normalisation gestionnaire. Ces modes de désignation qui passent par la médiatisation écrite ou documentaire attribuent un statut de réalité à des traces et des formes qui prouvent de façon incessante l'efficacité de la panoplie.

La mise en évidence de la production de cadres par des acteurs « casuistes » invite à l'analyse des effets de cette injonction sur la dynamique sociale de reprise et de réintégration permanente de la panoplie. Car "la société de l'information" n'est pas seulement une inscription observable dans certains cénacles par l'analyse du discours, sa teneur se pose en même temps que son efficacité grâce à la multiplication des modes de médiatisation. Dès lors, j'ai cherché à comprendre et à décrire comment les sujets prennent une place en m'intéressant à des formes prégnantes sur le plan social. J'ai souhaité appréhender, dans sa dimension politique, l'agir en m'intéressant à la façon dont les acteurs structurent et produisent du sens. Ainsi, après avoir étudié la façon dont les acteurs territoriaux étaient convoqués à la place de celui qui agit et qui doit agir, j'ai en

quelque sorte resserré la focale d'observation autour de la liberté politique des acteurs. Il s'agissait de saisir comment les acteurs et leur terrain d'action, la ville, étaient aux prises avec la panoplie.

Les différents espaces d'enquête permettaient de se pencher sur les conditions dans lesquelles la réalité de l'action politique est dicible, sur des espaces sociaux dans lesquels se définissent de nouvelles position de médiation. Cela conduit à observer un renforcement général des possibilités de formulation : l'hétérogénéité des formes et des signes, leur prolifération révèlent la capacité des acteurs à agir. Cela expose aussi la poétique des pratiques. J'ai essayé de mettre en évidence dans cette dernière partie, au travers d'exemples aussi éloignés que les productions informatisées autour du local, les lieux de rencontres des acteurs et les pratiques dans une mairie de Normandie, que les multiples réalisations qui avaient à la fois l'épaisseur du faire et du faire-faire donnent le sens de la panoplie : c'est par cette hétérogénéité des formes d'investissement et par leurs correspondances qu'un niveau particulier de la construction politique de "la société de l'information" est identifié.

D'une certaine manière, quelle que soit la force de la présupposition ontologique, elle ne peut acquérir sa vigueur que parce qu'elle doit être actée, déployée et confirmée en permanence. Le travail de terrain montre que son pouvoir n'est pas uniquement contenu dans son sens, mais que c'est par sa dissémination et sa mise en acte qu'elle acquiert une épaisseur sociale et symbolique. L'appropriation par un acteur et ses choix dans les modalités d'investissement démontrent sa qualité d'objet pétrissable et répétable.

L'analyse des modes d'investissement des objets dans l'espace rend prégnantes les questions du sens. Après avoir repéré un fonctionnement linguistique qui joue du figement et du paradoxe, après avoir montré la complexité de rendre compte de la relation entre une forme élémentaire et un objet polymorphe qui ne se réduit pas à sa technicité, après avoir saisi la charge d'un savoir sur l'agir organisé et orienté, les fragments de pratiques que j'ai pu observer ne cessent de souligner la prétention universelle contenue dans l'investissement symbolique. Ainsi, le fait d'avoir postulé l'existence d'un objet social puissant et évident, et le fait d'avoir programmé son insertion dans un espace social du collectif, ne peuvent suffire et réclament une réécriture de la ville et dans la ville.

L'exemple du spectacle de « La cathédrale, de Monet aux pixels » est, à ce titre, extrêmement signifiant : il pointe la nécessaire manifestation sensible de "la société de l'information" : de cette façon, non seulement elle acquiert une consistance sociale en circulant, mais encore elle confronte les sujets à un

phénomène qui les laisse interdit. Si l'on reprend les différentes postures présentées par Yves Jeanneret pour écrire la technique, la panoplie ne s'accomplit réellement que lorsqu'elle parvient à envahir la ville par la technomythie :

« L'objet conduit littéralement du transport physique à la communauté sociale. C'est en travaillant la virulence figurative de l'objet (sa visualité, son esthétique, sa capacité à conduire le lecteur hors cadre) que Zola produit de l'idéologique. " Ah ! Que les charpentes d'acier se multiplient donc, dressent donc des édifices utiles, des villes heureuses, des ponts pour franchir les fleuves et les vallées, et que des rails jaillissent toujours des laminoirs, allongent sans fin les voies ferrées, abolissent les frontières, rapprochent les peuples, conquièrent le monde entier à la civilisation fraternelle de demain. " Et plus loin : " Et sans cesse les rails s'ajoutaient aux rails, il semblait que la terre allait bientôt en être sillonnée de toutes parts, pour charrier à l'infini la vie décuplée et victorieuse. »⁴³⁵

La ville s'impose comme le point d'ancrage, le lieu à configurer pour pourvoir à sa consistance politique et culturelle. De ce fait, elle se traduit en événement, elle s'exhibe de façon monumentale.

Le mode de description et d'approche des trois figures d'investissement de la ville par la panoplie place la recherche dans un espace scientifique précis – les sciences de l'information et de la communication -. Celle-ci tente de proposer une approche originale des phénomènes politiques en prêtant une attention particulière à la dimension symbolique et culturelle des objets et en proposant une analyse communicationnelle de leur circulation. Loin de partir de l'idée qu'il existerait une et une seule politique publique en matière de « société de l'information », idée qui clôturerait un objet, j'ai choisi d'aller à la rencontre des formes banales et monumentales, des objets qui envahissent l'espace urbain et le redéfinissent. Ainsi, s'échappant de l'hypothèse de diffusion mécanique par l'action aux niveaux centralisé et décentralisé, l'analyse cherche à mettre en relation des faits et des événements, des empreintes et des traces.

⁴³⁵ Jeanneret, Yves. [2002].

C'est ainsi que la thèse s'attache à montrer par quels processus de médiation « la société de l'information » pénètre et surgit dans le social, c'est-à-dire tant dans le réel que dans l'imaginaire. Or, pour montrer la prégnance de la *panoplie* au sein des figures sémiotisées de la ville, il devenait impératif de ne pas perdre l'épaisseur des représentations que j'ai cherché à mettre en évidence dans une approche empirique composite et un modèle théorique communicationnel. En cherchant à repérer les différents processus de médiation, en regardant les pratiques dans leur diversité, j'ai opté pour une recherche dépliée. Sans vouloir opérer la quadrature du cercle, j'ai voulu pointer quelques-unes des figures urbaines qui me semblaient les plus saillantes dans le développement par les acteurs d'actions et d'activités autour de "la société de l'information". Les acteurs de "la société de l'information" produisent des traces, et la panoplie transparait dans des mises en scène triviales qui fixent et cadrent l'agir. Ce lien ténu entre l'expression et sa médiatisation n'est pas toujours directement observable : on ne peut le *retracer* étant donné que les dispositifs ne cessent d'effectuer des déplacements.

Deux espaces d'analyse m'ont permis d'asseoir ma démarche : la sémiotique et la documentation. Cela concrétise la prise de conscience de la matérialité des objets, de leur teneur signifiante. Les dispositifs constituent des formes prégnantes de transformation sur le plan social et politique. Cela suppose que soit portée une attention spécifique aux conditions dans lesquelles la réalité politique est dicible. Il est notamment indispensable de s'attarder sur la dimension techno-sémiotique des dispositifs pour comprendre l'imposition de certaines formes et normes dans les pratiques. L'exigence répétée tout au long de ce travail a consisté en la prise de conscience de la situation des signes et processus ; les objets et leur statut sont analysés à l'aune des processus de médiatisation dont ils sont l'objet ; les modes de désignation et les représentations ne sont abordés que dans leur circulation ; appropriation, réappropriation, la sémiotique permet de déceler les métamorphoses, de les étudier finement ; organisation, accès, la documentation permet de relever les formes instituant des dispositifs documentaires et de qualifier l'activité de documentation elle-même comme un mode de représentation du pouvoir, qui acquiert aujourd'hui une vigueur particulière.

Je tiens pour finir à souligner deux enjeux scientifiques qui constituent non pas des points de fermeture de la réflexion, mais au contraire des perspectives. Le premier enjeu correspond à une approche particulière des modes d'institution d'un

objet comme « la société de l'information ». La recherche propose un premier niveau de lecture des médiations sociales : l'analyse des conditions de mise en place d'un cadre politique et la qualification d'un mode d'existence original du politique intrinsèquement lié à ses conditions d'énonciation. Il s'agit donc de suggérer l'intérêt de développer en sciences de l'information et de la communication un axe original de réflexion sur la médiation politique. Celui-ci s'appuie sur certains acquis de cette discipline comme l'analyse des logiques sociales, des figures de la démocratie, de la nature du lien social, pour s'employer à élucider plus particulièrement les modes d'investissement par le politique d'objets socialement partagés dont la part symbolique et le poids culturel sont essentiels à l'institution même du politique.

J'ai ainsi cherché à mettre en évidence comment les acteurs s'efforçaient d'attribuer du sens à leurs actes. En quelque sorte, chaque acteur aspire à faire exister son action et que lui soit accordé une valeur spécifique. Or, il se trouve saisi par la force et la virulence d'un cadre qui convertit le sens à son seul agir. Ainsi, loin de voir un cadre dispositif qui impose et qui définit une intentionnalité supérieure, j'ai dégagé dans mes observations des espaces de liberté, qui ne se constituent pas par la résistance, mais par la poétique de l'agir propre aux acteurs. Bien qu'il existe effectivement une normalisation du pouvoir-dire le politique, les lieux de l'action et les dispositifs se truffent en permanence de décalage. Et cela est dû à la transformation des conditions pour dire le politique. Il s'avère impossible de reproduire à l'identique malgré l'existence de la panoplie ; il s'avère nécessaire que l'agir existe à l'intérieur pour l'activer, la réactiver. L'agir ne se constitue donc pas seulement dans la stratégie, il se situe dans l'espace que se donne les acteurs pour créer.

Le second enjeu de mon travail de recherche est, je l'espère, une contribution à la théorie de la trivialité initiée par Yves Jeanneret⁴³⁶. Une telle théorie ambitieuse, d'une part, de s'intéresser à l'ensemble des productions triviales, en les abordant comme des traces individuelles ou collectives de la pratique, et d'autre part, de s'attacher à décrire leurs modes de circulation et à comprendre les modes d'institution du sens et de la valeur, c'est-à-dire les modes de constitution du pouvoir. Cette orientation possède des implications tant sur la posture épistémologique adoptée que sur la prise de position politique. L'implication épistémologique défend une approche du réel par les formes matérielles du social et les processus de médiatisation, ce que sous-tend une attention particulière à la

⁴³⁶ Jeanneret, Yves. [1996].

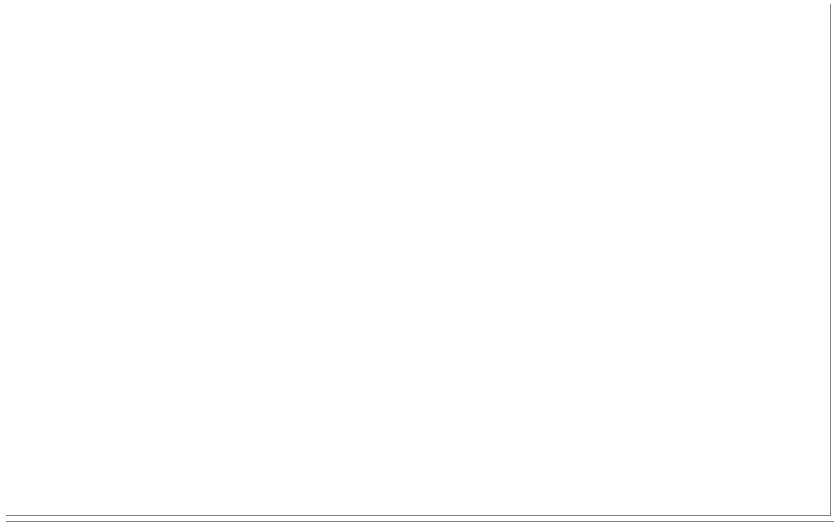
puissance signifiante de ce qui compose l'étrange mélange du réel et de l'imaginaire. L'implication politique tient dans la teneur intrinsèquement politique des processus communicationnels observés. Rejoignant le constat qui voit dans la façon dont les acteurs se saisissent de la communication et des formes de médiatisation une transformation des modalités de gestion des organisations et des institutions⁴³⁷, je pense indispensable, en complément des approches macro-sociales, le fait de penser et décrire le détail des événements les plus anodins, les productions qui passeraient inaperçues pour qualifier leur implication dans la fabrique contemporaine des imaginaires politiques. L'approche par la trivialité du monde est un travail sur le sens, le pouvoir et la création de valeur.

C'est pourquoi j'ai tenté dans cette thèse de tracer une « diagonale mobile »⁴³⁸ dans la filiation de Michel Foucault, non pas pour établir l'archéologie de la « société de l'information », mais pour appréhender des médiations telles qu'elles circulent et telles qu'elles inscrivent la ville dans la panoplie de « la société de l'information ».

⁴³⁷ Miège, Bernard. [1989, 1997, 2007].

⁴³⁸ Deleuze, Gilles. [1986].

Bibliographie générale



BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

1. REVUES ET ARTICLES SCIENTIFIQUES

Beauvallet, Godefroy. « Partie de campagne : militer en ligne au sein de « Désirs d'avenir » ». *Hermès : Paroles publiques. Communiquer dans la cité*, dossier coordonné par Françoise Massit-Folléa et Cécile Méadel, 2007, n°47.

Bonaccorsi, Julia, Labelle, Sarah. « Analyser les transformations des objets empiriques : nouveaux regards, nouvelles méthodes ». *Konex*, n°2, <http://www.enssib.fr/konex>, 2004.

Borel, Marie-jeanne. « Objet de discours et représentations ». *Langages : Sens et réalité*, septembre 1991, n°103, p.37-50.

Boutaud, Jean-Jacques. « La transparence, nouveau régime du visible. Présentation ». *MEI : Transparence & communication*, n°22, 2005.

Callon, Michel. « Pour une sociologie des controverses technologiques ». *Fundamenta Scientiae*, 12 (4), 1981, p.381-399.

Candel, Etienne. « Miracles et mirages de l'autoédition. La défiguration comme critique formelle et comme détournement. Le cas de *Dreamlogs* de Christophe Bruno ». *Réseaux : Autopublications*, Vol. 24 - n°137/2006, p. 69-95.

Cardy, Hélène. « La communication des collectivités territoriales. Evolutions et perspectives ». *Pouvoirs locaux, les Cahiers de la décentralisation*, décembre 1997, n°35, p.47-51.

Communication & langages : Nouveaux théâtres de la mémoire, dossier coordonné par Emmanuël Souchier et Yves Jeanneret, Armand Colin, avril 2002, n°131.

Bibliographie générale

Communication & langages : Interactivité : attentes, usages et socialisation, dossier coordonné par Marie Desprès-Lonnet, Armand Colin, octobre 2003, n°137.

Communication & langages : Du « document numérique » au « textiel », dossier coordonné par Emmanuël Souchier, Armand Colin, juin 2004, n°140.

Communication & langages : Tout peut-il être média, dossier coordonné par Dominique Cotte, Armand Colin, décembre 2005, n°146 .

Cotte, Dominique. « Représentation des connaissances et convergence numérique : le défi de la complexité ». *Document numérique*, Vol.4 – n°1-2/2000.

Cotte, Dominique. « De la Une à l'écran, avatars du texte journalistique ». *Communication & Langages*, n°129, septembre 2001.

Davallon, Jean. « La médiation : la communication en procès? ». *MEI : médiation et information : médiations & médiateurs*, 19, 2004.

Davallon, Jean, Le Marec, Joëlle. « L'usage en son contexte ». *Réseaux* n°101, 2000a.

Deleuze, Gilles. « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle ». *L'autre journal*, n°1, mai 1990.

Etudes de communication : Espaces publics de la vie ordinaire, dossier coordonné par Olivier Chantraine et Pierre Delcambre, Presses de l'Université Charles de Gaulle, 2^{ème} trim. 1996, n°18.

Etudes de communication : L'interprétation : entre élucidation et création, dossier coordonné par Patrick de la Broise et Joëlle Le Marec, Presses de l'Université Charles de Gaulle, 4^{ème} trim. 2001, n°24.

Etudes de communication : Questions de terrain, dossier coordonné par Emilie Da-Lage-Py et David Vandiedonck, Presses de l'Université Charles de Gaulle, 4^{ème} Trim. 2002, n°25.

Bibliographie générale

Etudes de communication : Développement des territoires et communication : politiques et pratiques à l'oeuvre, dossier coordonné par Bruno Raoul, Presses de l'Université Charles de Gaulle, 4^{ème} trim. 2003, n°26.

Gentès, Annie. « Communication et démocratie ». *Communication & Langages*, Paris, Armand Colin, mars 1996, p. 57-68, n°107.

Ginzburg, Carlo. « De près, de loin : des rapports de force en histoire » [en ligne]. *Vacarme*, n°18, hiver 2002. Disponible sur : <http://vacarme.eu.org/article235.html>. (consulté le 10 mai 2007).

Hennion, Antoine, Méadel, Cécile. « Dans les laboratoires du désir : le travail des gens de publicité ». *Réseaux*, Paris, CENT/CNRS, janvier 1988, p.7-54, n°28.

Hermès : Le nouvel espace public, CNRS Editions, 1989, n°4.

Hermès : Communication et politique, dossier coordonné par Gilles Gautier, André Gosselin, Jean Mouchon, CNRS Editions, 1995, n°17-18.

Hermès : Le dispositif. Entre usage et concept, dossier coordonné par Geneviève Jacquinet-Delaunay et Laurence Monnoyer, CNRS Editions, 1999, n°25.

Hermès : Les Sciences de l'information et de la communication : Savoirs et pouvoirs, dossier coordonné par Yves Jeanneret et Bruno Ollivier, CNRS Editions, mai 2004, n°38.

Jeanneret, Yves. « Cybersavoir : fantôme ou avatar de la textualité ? Questionnement d'une actualité ». *Scrimenti Critici*, XII, n°3, septembre 1997.

Jeanneret, Yves. « La Trivialité comme évidence et comme problème : à propos de la querelle des impostures » [en ligne]. *Enjeux de l'Information et de la communication*, Université Grenoble 3, décembre 1999. Disponible sur (http://www.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Jeanneret/index.html).

Bibliographie générale

Jeanneret, Yves. « Le procès de numérisation de la culture, un défi pour la pensée du texte ». *Protée*, Vol. 32, n° 2, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 9-18.

Jeanneret, Yves, Souchier, Emmanuël. « Pour une poétique de l'écrit d'écran ». *Xoana : Multimédia en recherche*, Paris, Jean-Michel Place, n°6, 1999, p. 97-107.

Jeanneret, Yves, Souchier, Emmanuël. « La communication médiatisée est-elle un « usage »? ». *Communication & langages*, n°132, juillet 2002.

Jeanneret, Yves. « L'objet technique en procès d'écriture. La scène impossible de la science appliquée (1880-1910). ». *Alliage : Le spectacle de la technique*, n°50-51, 2002. Disponible sur (www.tribunes.com/tribune/alliage/50-51/Jeanneret.htm).

Jeanneret, Yves. « La prétention sémiotique dans la communication : du stigmaté au paradoxe ». *Semen : Sémiotique et communication : état des lieux et perspectives d'un dialogue*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, avril 2007, n°23, p.79-92.

Jouët, Josiane. « Pratiques de communication et figures de la médiation ». *Réseaux*, n°60, 1993.

Labelle, Sarah. « "Société de l'Information", à décrypter ! ». *Communication & Langage*, Paris, Armand Colin, juin 2001, n°127.

Les Cahiers de médiologie : Anciennes nations, nouveaux réseaux, dossier coordonné par Régis Debray, Gallimard, 1^{er} sem. 1997, n°3.

Les Cahiers de médiologie : Pourquoi des médiologues, dossier coordonné par Louise Merzeau, Gallimard, 2^{ème} sem. 1998, n°6.

Les Cahiers de médiologie : La confusion des monuments, dossier coordonné par Michel Melot, Gallimard, 1^{er} sem. 1999, n°7.

Bibliographie générale

Les Cahiers de médiologie : Communiquer \ Transmettre, dossier coordonné par Françoise Gaillard et Daniel Bougnoux, Gallimard, 1^{er} sem. 2001, n°11.

Les cahiers du LERASS, recherches en sciences de la société, Les territoires incertains du local (2), 1990, n°21.

Lévy, Jacques. « La ville, concept géographique, objet politique ». *Le débat*, nov-déc 96, n°92, p.111-126.

Mabileau, Albert. « Le local comme phénomène de société : le local et ses représentations ». *Sciences de la société*, 2000, n°48.

Mejri, Salah. "Figement et dénomination". *Meta*, XLV, 4, 2000.

Miège, Bernard. « L'espace public : au-delà de la sphère publique ». *Hermès : Communication et politique*, n°17-18, 1995.

Millerand, Florence. « Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation » (1-2). *Commposite*, v98.1, 1998, <http://www.commposite.uqam.ca>.

Pagès, Dominique. « La ville au risque de l'image : communication des villes et imaginaire urbain ». *Humanisme & Entreprise*, avril 1995, 18 p.

Pailliant, Isabelle. « La question du territoire dans les travaux de la Société Française des Sciences de l'information et de la Communication ». *Annales de Géographies*, Armand Colin, septembre-décembre 1995, n°585-586.

Pasquier, Sylvain. « Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences ». *Revue du Mauss : Qu'est-ce que le religieux ?*, n°22, 2003/2.

Péninou, Georges . « Le oui, le nom et le caractère ». *Communications*, n°17, 1971.

Bibliographie générale

Quaderni : Les espaces publics, dossier coordonné par Philippe Chanial, automne 1992, n°18.

Quaderni : Territoires éclatés : le rôle des technologies de communication, Formule Edito, Automne 1996, n°30.

Quaderni : L'Etat communicant. Des formes de la communication gouvernementale, dossier coordonné par Caroline Ollivier-Yaniv, Formules Edito, automne 1997, n°33.

Quaderni : L'incertitude des territoires, dossier coordonné par Dominique Pagès et Nicolas Pélissier, Formules Edito, hiver 1997-1998, n°34.

Quaderni : Politique symbolique et communication, dossier coordonné par Pierre Legendre, Formules Edito, printemps 1999, n°38.

Quaderni : Utopies II : Les territoires de l'utopie, dossier coordonné par Dominique Pagès, Editions Sapientia, Été 2000, n°41.

Quaderni : Secret et pouvoir. Les faux semblants de la transparence, dossier coordonné par Caroline Ollivier-Yaniv, Editions Sapientia, automne 2003, n°52.

Quéré, Louis. « Les boîtes noires de Bruno Latour ou le lien social dans la machine ». *Réseaux*, n°36, juin 1989, CNET.

Rastier, François. "Le terme : entre ontologie et linguistique". *La banque des mots*, n°7, 1995, p.35-65.

Réseaux : Questionner la société de l'information, dossier coordonné par Bernard Miège, vol. 18, n°101, 2000.

Robert, Pascal. « Pour une théorie sociétale de l'informatique : Les principes d'hétérogénéité, d'équivalence et de compensation ». *Terminal*, hiver 2001-2002, n°86.

Bibliographie générale

Roncayolo, Marcel. « Une nécessaire interdisciplinarité ». *Courrier de CNRS : La ville*, n°81, été 1994.

Sciences de la société : La ville en questions (2), 1994, n°31.

Sciences de la société : Territoire, société et communication, Presses Universitaires du Mirail, mai 1995, n°25

Sciences de la société : Industries culturelles et « société de l'information », Presses Universitaires du Mirail, 1997, n°40.

Sciences de la société : Les télé-services. Les nouveaux services de communication, Presses Universitaires du Mirail, 1999, n°47.

Sciences de la société : Leadership et arrangements territoriaux, Presses Universitaires du Mirail, mai 2001, n°53.

Sciences de la société : Démocratie locale et Internet, Presses Universitaires du Mirail, 2003, n°60.

Sciences de la société : Dimensions sociales du document, Presses Universitaires du Mirail, mai 2006, n°68.

Bibliographie générale

2. ACTES DE CONGRÈS, COLLOQUE OU CONFÉRENCE

Brugière, Amandine, Labelle, Sarah. « "Synergies" et Territoires : les potentiels d'un réseau de mutualisation ». *ISDM : acte du colloque international « TIC et territoires : quels développements? »*, 14-15 juin 2007, n°30. Disponible sur <http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm30/A.Brugi%E8reS.Labelle.pdf>. (Consulté le 15 juillet 2007).

Courbières, Caroline, Couzinet, Viviane. « Du bleu horizon à l'horizon documentaire : représentation des connaissances à l'aube de la construction européenne ». In Timimi, Ismaïl et Kovacs, Susan (dir.). *Indice, index, indexation, actes du colloque organisé à l'Université Lille 3*. Paris : ADBS éditions, 2006. p. 81-91.

Jeanneret, Yves. « Autre chose qu'un discours, davantage qu'un accompagnement, mieux qu'une résistance ». *Terminal : La communication entre libéralisme et démocratie : Actes du colloque des 8 et 9 décembre 2000*, Palais du Luxembourg, n°85, Paris, L'Harmattan.

Jeanneret, Yves. « Le spectre de la société de l'information : l'obsession de ne pas regarder ». Colloque *La peur des sciences, une réalité ?*, 50^{ème} congrès de l'AFCAS, Université Laval, Québec, juin 2002.

Jeanneret, Yves. « L'obligation de dire la société de l'information : sur un usage très particulier des mots en politique ». Colloque *La Société de l'information, entre mythes et réalités*, Strasbourg, septembre 2003.

Jeanneret, Yves. « Analyse des pratiques de communication et trivialité : un champ de recherches entre prétention et exigence ». Colloque *Discours – outils de communication – pratiques : quelle(s) pragmatique(s)?*, 2004.

Jeanneret, Yves, Labelle Sarah. « Le texte de réseau comme méta-forme », Colloque *Culture, savoirs, supports, médiations : le texte n'est-il qu'une métaphore ?*, Université de Thessalonique, avril 2004. <http://halma-pel.recherche.univ-lille3.fr/Francogrec2004/Jeanneret.pdf>.

Bibliographie générale

Metzger, Jean-Paul. *Médiation et représentation des savoirs*. Paris : L'Harmattan, 2004. p.39-50. Colloque Partage des savoirs, Recherches en Sciences de l'information et de la communication, 28 février et 1 mars 2003, Université Jean-Moulin Lyon 3.

SFSIC. *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication : actes du huitième congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Lille, 21-22-23 mai 1992*. Lille : Presses de l'Université de Charles de Gaulle, mai 1992.

SFSIC. *Emergences et continuité dans les recherches en information et communication : actes du douzième congrès national des Sciences de l'information et de la communication, UNESCO (Paris), 10-13 janvier 2001*. Paris : Jouve, 2001.

SFSIC. *Les recherches en information et communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthode : actes du treizième congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Palais du Pharo (marseille), 7-9 octobre 2002*. Paris : Jouve, 2002.

SFSIC. *Questionner l'internationalisation : cultures, acteurs, organisations, machines : actes du quatorzième congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Montpellier (campus de Béziers), 2-4 juin 2004*. Condé-sur-Noireau : Imprimerie Corlet Numérique, 2004.

SFSIC. *Questionner les pratiques d'information et de communication : agir professionnel et agir social : actes du quinzième congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux, 10-12 mai 2006*. Condé-sur-Noireau : Imprimerie Corlet Numérique, 2006.

Thomas, Carole. Du territoire au paysage : la communication et les espaces sociaux. In SFSIC. Actes du 9^o Congrès des Sciences de l'information et de la communication, Metz, 1994. p.463-468.

Bibliographie générale

3. THÈSES ET HABILITATION À DIRIGER LES RECHERCHES

Béguin, Annette. *La Discipline du lisible : rôle des dispositifs spatiaux dans l'acte de lecture*. HDR, Université de Lille 3, 2002.

Bonaccorsi, Julia. *Le devoir-lire, métamorphoses du discours culturel sur la lecture. Le cas de la lecture oralisée*. Sciences de l'information et de la communication. Avignon : Université d'Avignon, sous la direction de Daniel Jacobi, 2004.

Cotte, Dominique. *Sauts technologiques et ruptures dans les modes de représentation des connaissances. Etude du texte numérique comme objet technique*. Doctorat en sciences de l'information et de la communication. Lille, Université de Lille 3 Charles De Gaulle, sous la direction de Gérard Losfeld, 1999.

Jarrigeon, Anne. *Le corps à corps urbain : Vers une anthropologie poétique de l'anonymat urbain*. Sciences de l'information et de la documentation. Thèse de doctorat sous la direction d'Yves Jeanneret et Yves Winkin, Université de Paris IV-Sorbonne – Celsa, mai 2007.

Jeanne, Valérie. *La presse et l'internet : le devenir de la relation lecteur/journal, une approche interdisciplinaire*. Sciences de l'information et de la communication. Paris IV, Université de la Sorbonne, Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Baptiste Carpentier, 2000.

Jeanneret, Yves. *Hermès au carrefour. Eléments d'analyse littéraire de la culture triviale*. Sciences de l'information et de la communication. Paris, Université de Paris 7, Habilitation à diriger les recherches sous la direction d'Anne-Marie Christin, 1996.

Labelle, Sarah. « Société de l'information, que dis-tu ? Analyse d'un effet discursif paradoxal ». Mémoire de DEA, sous la direction d'Yves Jeanneret, Université de Lille 3, 2000.

Bibliographie générale

Le Marec, Joëlle. *Ce que le terrain fait au concept : vers une théorie des composites*. Mémoire d'habilitation à diriger les recherches, sous la direction de Baudouin Jurdant, Université de Paris 7, 2002.

Quinton, Philippe. *Les designs des images et des écritures : pour une approche de la production graphique comme usage*. Sciences de l'information et de la communication. Paris, Université de Paris 7 Denis Diderot, sous la direction d'Anne-Marie Christin, 2003.

Serres, Alexandre. *Aux sources d'Internet : l'émergence d'ARPANET*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Jean-Max Noyer et de Christian Le Moëne, Université de Rennes 2, 2000. 2 vol., 676 p.

Seurrat de la Boulaye, Aude. *La construction de l'exemplarité : légitimation, mise en forme et en circulation de « bonnes pratiques » en gestion de la diversité dans l'entreprise*. Mémoire de Master Recherche, sous la direction de Nicole d'Almeida, Université de Paris IV - Celsa, 2005.

Souchier, Emmanuël. *Lire & Ecrire : Editer des manuscrits aux écrans autour de l'Œuvre de Raymond Queneau*. Paris, Université de Paris 7 Denis Diderot, sous la direction d'Anne-Marie Christin, 1998.

Bibliographie générale

4. *OUVRAGES*

Ascher, François. *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. Paris : L'aube, 2001. (Monde en cours).

Augé, Marc. *Non-lieux*. Paris : Éditions du Seuil, 1992.

Augustin, Jean-Pierre, Latouche, Daniel. *Lieux culturels et contextes de villes*. Talence : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1998.

Barthes, Roland. *Mythologies*. Paris : Seuil, 1970 [1957].

Barthes, Roland. *Œuvres complètes IV : Le plaisir du texte*. Paris : Seuil, 2002.

Benjamin, Walter. *Œuvres II*. Paris : Gallimard, 1983. (Folio).

Benjamin, Walter. *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Paris : Allia, 2004.

Blanquart, Paul. *Une histoire de la ville : pour repenser la société*. Paris, La découverte, 1997.

Bounoux, Daniel (Ed.). *Sciences de l'information et de la communication*. Paris : Larousse, 1993. (Textes essentiels).

Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 1982.

Breton, Philippe. *L'utopie de la communication : Le mythe du village planétaire*. Paris : La Découverte, 1997.

Callon, Michel, Law, John. « La protohistoire d'un laboratoire ». In Callon, Michel (dir.). *La science et ses réseaux*. Paris : La découverte, 1989.

Bibliographie générale

Callon, Michel, Latour, Bruno. *La science telle qu'elle se fait*. Paris : la découverte, 1991. (Texte à l'appui, Anthropologie des sciences et des techniques).

Callon, Michel, Lascoumes, Pierre, Barthe, Yannick. *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil, 2001. (La couleur des idées).

Certeau, Michel (de). *L'invention du quotidien*. Paris : Gallimard, 1980 (1990).

Commission Nationale Française pour l'UNESCO. *La « société de l'information » : glossaire critique*. Paris : La documentation Française, 2005.

Couzinet, Viviane (Ed.). *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris : ADBS-Éditions, 2001. (Sciences de l'information).

Davallon, Jean. *L'exposition à l'œuvre : stratégie de communication et médiation symbolique*. Paris : L'harmattan, 1999.

Davallon, Jean, Gottesdiener, Hana, Le Marec, Joëlle. *Premiers usages des cédéroms de musées*. Dijon : OCIM, 2000b.

Détienne, Marcel. *L'invention de la mythologie*. Paris : Gallimard, 1992. (Tel).

Deleuze, Gilles. *Foucault*. Paris : Les éditions de Minuit, 2004. (Reprise).

Ducrot, Oswald. *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann, 1972. (Savoir).

Eveno, Emmanuel (Ed.). « *Utopies urbaines* ». Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1998. (Villes & Territoires).

Farge, Arlette. *Le goût de l'archive*. Paris : Éditions du Seuil, 1989.

Bibliographie générale

Faure, Alain, Douillet, Anne-Cécile (dir.). *L'action publique et la question territoriale*. Grenoble : PUG, 2005.

Favret-Saada, Jeanne. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris : Gallimard, 1977. (Folio Essais).

Fayet-Scribe, Sylvie. *Histoire de la documentation en France*. Paris : CNRS, 2000. (CNRS Histoire).

Flichy, Patrice. *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales : vers une théorie de l'innovation*. Paris : CENT, 1995.

Flichy, Patrice. *L'imaginaire d'internet*. Paris : La découverte, 2001. (Sciences de la société).

Forest, David. *Le prophétisme communicationnel : la société de l'information et ses futurs*. Paris : Syllepse, 2004. (Matériologiques).

Foucault, Michel. *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard, 1966.

Foucault, Michel. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.

Foucault, Michel. *Leçon inaugurale du 2 décembre 1970 : L'ordre du discours*. Paris : Collège de France, 1971. (n°53).

Foucault, Michel. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard, 1975.

Foucault, Michel. *Dits et écrits*. Paris : Gallimard, 1984.

Gaudin, Jean-Pierre. « La ville dans les plis de l'usage ». In CHAUVIERE, Michel, GODBOUT, Jacques (dir.). *Les usagers entre marché et citoyenneté*. Paris : L'Harmattan, 1992. (Logiques sociales). p.207-219.

Bibliographie générale

Godard, Francis (doord.). *Le gouvernement des villes : Territoire et pouvoir*. Paris : Descartes & Cie, 1997.

Godard, Francis. *La ville en mouvement*. Paris : Découvertes Gallimard, 2001.

Goffman, Erving. « L'ordre de l'interaction ». In Winkin, Yves (Ed.). *Erving Goffman : les moments et leurs hommes*. Paris : Seuil, 1988.

Goody, Jack. *La raison graphique*. Paris : Editions de Minuit, 1979.

Habermas, Jürgen. *La technique et la science comme "idéologie"*. Paris : Gallimard, 1990. (Tel).

Habermas, Jürgen. *L'espace public*. Paris : Payot, 1992. (Critique de la politique).

Hagège, Claude. *L'homme de parole : Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris : Fayard, 1985.

Lévy, Jacques (dir.). *Géographies du politique*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Espacestemp, 1991.

Hamon, Philippe. *Introduction à l'analyse du descriptif*. Paris : Hachette, 1983.

Hannerz, Ulf. *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*. Traduit de l'anglais (États-Unis) et présenté par Isaac Joseph. Paris : Les éditions de Minuit, 1983.

Jeanneret, Yves. « Et jusqu'où cela pouvait être dit... Sur la gageure de la trivialité, à partir de Foucault ». In Chevalier, Yves, Loneux, Catherine (dir.). *Foucault à l'œuvre*. Bruxelles : EME, 2005. p. 66-76.

Jeanneret, Yves. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*. Lille : Presses universitaires du septentrion, 2000.

Bibliographie générale

Jeanneret, Yves. *Affaire Sokal ou la querelle des impostures*. Paris : Presses Universitaires de France, 1998.

Jonas, Olivier. *La ville interactive : développement des nouveaux services de l'information et de la communication dans le champ urbain*. Paris : L'Harmattan, 1997.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin, 2002.

Lamizet, Bernard. *Les lieux de la communication*. Liège : Mardaga, 1992. (Savoir).

Lamizet, Bernard. *La médiation politique*. Paris : L'Harmattan, 1998.

Lamizet, Bernard. *Le sens de la ville*. Paris : L'Harmattan, 2002.

Lamizet, Bernard, Sanson, Pascal. *Les langages de la ville*. Paris : Parenthèses Editions, 1998. (Eupalinos).

Latour, Bruno. *Aramis ou l'amour des techniques*. Paris : La découverte, 1993. (Textes à l'appui).

Le Marec, Joëlle. *Dialogue ou labyrinthe ? La consultation des catalogues informatisés par les usagers*. Paris : BPI, 1990.

Manière de voir : Internet, l'extase et l'effroi, Hors-série, Paris, Le Monde diplomatique, 1996.

Lefèvre, Alain, Tremblay, Gaëtan (dir.). *Autoroutes de l'information et dynamiques territoriales*. Paris/Québec : Presses de l'Université du Québec et Presse Universitaires du Mirail, 1998.

Lynch, Kevin. *L'image de la Cité*. Paris : Dunod, 1999-1960.

Bibliographie générale

Maingueneau, Dominique. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Dunod, 1993.

Massit-Folléa, Françoise, Conein, Bernard, Proulx, Serge (dir.). *Internet : une utopie limitée. Nouvelles régulations, nouvelles solidarités*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2005.

Mattelart, Armand. *Histoire de l'utopie planétaire*. Paris : La Découverte, 2000.

Mercier, Pierre-Alain, Plassard, François, Scardigli, Victor. *Société digitale : les nouvelles technologies au futur quotidien*. Paris : Seuil, 1984.

Miège, Bernard. *La société de la communication : Tome 1, 2, 3*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1989 – 1997 – 2007.

Moeglin, Pierre. *Outils et médias éducatifs : une approche communicationnelle*. Grenoble : PUG, 2005.

Muller, Pierre. *Les politiques publiques*. Paris : PUF, 2006 [1990]. (Que Sais-je?).

Mumford, Lewis. *La cité à travers l'histoire*. Paris : Seuil, 1964.

MUSSO, Pierre (dir.). *Communiquer demain : Nouvelles technologies de l'information et de la communication*. La Tour d'Aigues : L'Aube, 1994.

Musso, Pierre. *Télécommunications et philosophie des réseaux. La postérité paradoxale de Saint-Simon*. Paris : Presses Universitaires de France, 1997. Préface de Lucien Sfez. (La politique éclatée).

Musso, Pierre (dir.). *Le territoire aménagé par les réseaux*. La Tour d'Aigues : L'aube, 2002. (Bibliothèque des territoires).

Ollivier, Bruno. *Observer la communication : naissance d'une interdiscipline*. Paris : CNRS Editions, 2000. (CNRS Communication).

Bibliographie générale

- Ollivier, Bruno. *Identité et identification: sens, mots et techniques*. Paris : Hermès Science Publications, 2007. (Coll. Communication, médiation et construits sociaux).
- Pagès, Dominique, Pélissier, Nicolas (dir.). *Territoires sous influence*. Paris : L'Harmattan, 2000.
- Paillart, Isabelle. *Les territoires de la communication*. Grenoble : PUG, 1993.
- Paquot, Thierry (dir.). *Le Monde des villes : panorama urbain de la planète*. Paris : Complexes, 1996.
- Paquot, Thierry (dir.). *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*. Paris : La découverte, 2000. (Textes à l'appui).
- Parrocha, Daniel (dir.). *Penser les réseaux*. Seyssel : Champ Vallon, 2001.
- Pérec, Georges. *Espèces d'espaces*. Paris : Galilée, 1974.
- Pérec, Georges. *Penser/classer*. Paris : Le seuil, 2003 [1985].
- Perriault, Jacques. *La logique de l'usage : essai sur les machines à communiquer*. Paris : Flammarion, 1989.
- Pinçon, Michel, Pinçon-Charlot, Monique. *Voyage en grande bourgeoisie : Journal d'enquête*. Paris : PUF, 1997. (Sciences sociales & sociétés).
- Reuter, Yves. *Introduction à l'analyse du roman*. Paris : Dunod, 1996.
- Robert, Pascal. « La logique politique des technologies de l'information et de la communication ». Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2005. (L@byrinthes).

Bibliographie générale

Roncayolo, Marcel. *La ville et ses territoires*. Paris : Gallimard, 1990. (Folio Essais).

Souchier, Emmanuël, Jeanneret, Yves, Le Marec, Joëlle. *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris : BPI/Centre Pompidou, 2003.

Stendhal. *La vie d' Henri Brulard*. Paris : Gallimard, 2000.

Tardy, Cécile, Jeanneret, Yves. *L'écriture des médias informatisés : espaces de pratiques*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2007.

Tremblay, Gérard (dir.). *Autoroutes de l'information et dynamiques territoriales*. Paris : PU du Mirail, 1999.

Veltz, Pierre. *Mondialisation, Villes et Territoires*. Paris : PUF, 1997. (L'économie d'archipel).

Viard, Jean. *La dérive des territoires*. Le Paradou : Actes Sud, 1981.

Viard, Jean. *La société d'archipel*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 1994. (Monde en cours).

Virilio, Paul. *Cybermonde, la politique du pire*. Paris : Textuel, 1996.

Vitalis, André (éd.), *Médias et nouvelles technologies : pour une sociopolitique des usages*. Rennes : Apogée, 1994.

Winkin, Yves. *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*. Bruxelles : De Boeck, 1996.

Bibliographie générale

5. *RAPPORTS PUBLICS ET OUVRAGES D'ACTEURS PUBLICS*

Bartelone, Claude. Edito. In *Internet dans les quartiers : Espaces publics numériques et politique de la ville*. Paris : DIV, 2001.

CEN@. *Recompositions territoriales et TIC*. 3^{ème} trimestre 2003.

Commission Européenne – DG XIII. Pouts-Lajus, Serge (et al.). *Observation et analyse des réseaux dans des centres d'accès publics en France, en Espagne et au Portugal*. Décembre 1998.

Curien, Nicolas, Muet, Pierre-Alain (dir.). *La société de l'information*. Paris : Conseil d'analyse économique, 2004.

« Les services numériques : une nouvelle dimension pour le Département. Une réflexion conduite par le Caisse des Dépôts et l'Assemblée des Départements de France. ». Paris : Documentation Française, 2005.

Paul, Christian, Association des Régions de France, Fondation Internet Nouvelle Génération. *Le défi numérique des territoires : réinventer l'action publique*. Paris : Autrement, 2007.

Bibliographie générale

6. *DOCUMENTS ELECTRONIQUES*

Programme de recherche du GAHOM : 2006-2010. « Une culture du Livre dans une société d'illettrés. Parler, figurer, écrire dans l'Europe médiévale ». [<http://gahom.ehess.fr>] Consulté le 19 juillet 2007.

LISTE DES PLANCHES

Liste des Planches

N°et nom de la planche	Page
Planche 1 : Profusion des formes sémiotiques à partir de la ville	74
Planche 2 : Ecrans d'accueil du corpus de « sites de villes en diachronie »	108
Planche 3 : Trois Acteurs de Légitimation	119
Planche 4 : L'Abondance événementielle : La Promotion par Affichage	126, 127
Planche 5 : Parcours de lecture : Vers une observation improbable	131
Planche 6 : La « FICHE » dans les rapports d'information : Un objet visuel organisateur	270
Planche 7 : Le Territoire en Cartes	294
Planche 8 : La « LISTE » dans les Sites de Référencement	300
Planche 9 : Le « Tableau » indicateur	304
Planche 10 : Invitation à la participation dans les dispositifs de recensement	309, 310
Planche 11 : L'action affichée en spécimen	322
Planche 12 : Dire le progrès : Imaginaires d'une pratique politique sans médiation	344, 345, 346
Planche 13 : Figures d'un Imaginaire Urbain Fantasmé	357
Planche 14 : Formation de la multiplicité des dénominations	361

Liste des Planches

Planche 15 :	376, 377
Les rencontres en image :Figuration de l'action	
Planche 16 :	385, 386
Les listes de participants : La mise en visibilité de la polyphonie	
Planche 17 :	417, 418, 419
« Portails » et désécriture : Cityvox , Webcity, Vivalaville	
Planche 18 :	440, 441
Formes anodines et spectaculaires	
Planche 19 :	449
La cathédrale, découpes nocturnes d'un objet monumental	

LISTE DES TABLEAUX

N°et nom du Tableau

Pa

Tableau 1 :	22
Reproduction partielle de la table des matières de <i>L'urbanité numérique : Essai sur la troisième ville de 2100</i> de Dominique Boullier	
Tableau 2 :	24
Présentation synthétique des modes de qualification du rapport ville/ technique et des glissement induits	
Tableau 3 :	24
La question de la matérialité dans les recherches sur la ville	
Tableau 4 :	25
Répartition du nombre d'occurrence de « territo* » dans le corpus de rapports institutionnels	
Tableau 5 :	25
Les signes-passeurs d'accès aux représentations cartographiques	
Tableau 6 :	30
Citations extraites des différents programmes des rencontres illustrant une tension entre le déjà-là et le possible-à-venir.	
Tableau 7 :	35
Verbatims de participants « éclairés » relevés lors de différentes rencontres	
Tableau 8 :	35
Citations marquant la valeur attribuée à ces rassemblements d'acteurs	
Tableau 9 :	40
La mise en récit de l'action : temporalité et transmission.	
Tableau 10 :	41
Enjeux économiques autour de la création d'un marché de l'information	

locale

Tableau 11 :

Positionnements éditoriaux des acteurs de la communication locale
informatisée

Tableau 12 :

La logique rationnelle du déploiement informatique à Saint-Pierre

Tableau 13 :

Natures de l'information administrative publique

Tableau 14 :

Décrire ce que l'on voit et ce que l'on a vu (spectacle "La cathédrale, de
Monet aux pixels", Rouen, chaque été depuis 2004)

LISTE DES ANNEXES

N°et nom de l'annexe

Page

Annexe 1 :	107, 422,
Corpus « Figures des Villes et des Territoires »	423,426
Annexe 2 :	109, 435
Corpus « Figures de villes en diachronie »	
Annexe 3 :	110, 422, 424
Corpus « Figures alternatives de la ville »	425
Annexe 4 :	110, 412, 413
Corpus « Figures normatives de la ville »	
Annexe 5 :	124, 325
Corpus « Lettres et écrans des territoires en action »	
Annexe 6 :	146
Corpus de textes scientifiques :	
mode d'apparition scientifique de la présupposition ontologique	
Annexe 7 :	198
Corpus de textes scientifiques : Les villes réticulaires	
Annexe 8 :	208
Corpus de textes scientifiques : Les villes virtuelles	
Annexe 9 :	221
Corpus de textes scientifiques : Les villes informationnelles	

Annexe 10 :	177, 255
Corpus de rapports publics français	
Annexe 11 :	290
Des parcours de lecture semblables :	
une approche partagée du territoire	
Annexe 12 :	313
Fiche d'inscription à la plateforme Villes Internet	
Annexe 13 :	338, 339, 341
Interventions d'Élus et d'acteurs au service d'un imaginaire Techno- Politique	
Annexe 14 :	350
Inscrire la démocratie locale en ligne	
Annexe 15 :	362
Texte sur l'usage en français du préfixe « e- »	
Annexe 16 :	366
Ecran d'accueil du site web Démocratie-electronique.org	
Annexe 17 :	374
Photographies de quelques dossiers distribués aux participants	
Annexe 18 :	375

La profusion des genres : communiqué de presse de <i>Territoires.org</i>	
Annexe 19 :	381, 379, 401
Les programmes des rencontres: Répétabilité des sujets et polychrésie	
Annexe 20 :	399
Présentation du label Villes Internet 2002 :	
Efficacité, scientificité et fibre citoyenne	
Annexe 21 :	414
Communication locale Informatisée et pari de profitabilité	
Annexe 22 :	427, 429
Saint-Pierre et la Promotion de "la société de l'information"	
Annexe 23 :	427
Matériaux empiriques recueillis à Saint-Pierre-lès-Elbeuf	
Annexe 24 :	433
Dossier "la société de l'information" à l'attention des élus de Saint-Pierre-lès-Elbeuf	
Annexe 25 :	428
Schéma informatique de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf	
Annexe 26 :	443

Faire de pierrotin.net un projet partageable : Les Margelles